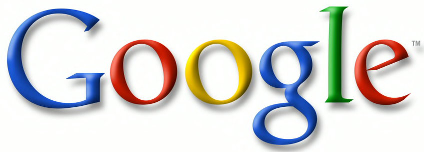
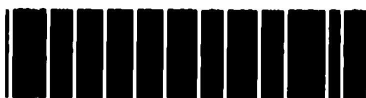

Google





LE

MARÉCHAL BUGEAUD,

D'APRÈS

SA CORRESPONDANCE INTIME

ET DES DOCUMENTS INÉDITS,

1784 — 1849,

PAR

LE C^TE H. D'IDEVILLE,

ANCIEN PRÉFET D'ALGER.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET CIE,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1882.

Tous droits réservés

LE

MARÉCHAL BUGEAUD.

était de haute stature, carrément sculpté, et d'une vigueur peu commune; il avait le visage plein et musculeux, légèrement gravé de petite vérole; le teint fortement coloré; l'œil gris clair; le regard perçant, mais adouci dans la vie ordinaire par l'expression d'une sympathique bienveillance; le nez légèrement aquilin, la bouche un peu grande; la lèvre fine et railleuse. Quand la physionomie, empreinte de franchise et de simplicité, s'animait tout à coup au choc d'une pensée rapide, le génie rayonnait sur son front large et puissant, couronné de cheveux très rares, qui pointaient en flammes argentées. Tout en lui respirait alors l'habitude du commandement et l'allure impérieuse d'une volonté sûre de se faire obéir. C'était une nature de fer, âpre à la fatigue, inaccessible aux infirmités de l'âge, et qui n'aurait dû disparaître que dans le nuage d'un champ de guerre. »

Ses ennemis, ses adversaires politiques, et certes ils étaient nombreux, lui rendaient justice. Le républicain Armand Marrast, président de l'Assemblée de 1848, dans une biographie pleine de fiel et même injurieuse pour le député Bugeaud, en tant qu'homme politique, ne laisse point que de juger impartialement le soldat : « Homme actif, dit-il, prompt au coup de main, façonné en Espagne à la guerre des guérillas, soigneux du soldat, veillant à son bien-être, populaire dans la troupe, à l'aide de sa camaraderie de caserne, qui a le flair du vieux troupier, brave d'ailleurs et ne s'épargnant jamais, Bugeaud, par la rapidité même de ses mouvements, montra

qu'il valait mieux qu'un autre dans cette poursuite de nomades...

« Cependant nous devons dire, pour être juste, que Bugeaud, par son système de guerre, par ses expéditions souvent hardies, toujours heureuses, par l'intrépidité de son action, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, par la mobilité de son courage, consolida notre puissance en Algérie, pacifia plusieurs de ses provinces, chassa les Arabes jusqu'aux confins du désert, porta de rudes coups à ce prestige dont jouissait Abd-el-Kader, et prépara pour l'avenir les germes d'une colonisation sérieuse et féconde. »

Au moment où le général Bugeaud reçut du ministre de la guerre l'ordre de se rendre en Algérie, les possessions françaises du nord de l'Afrique étaient placées sous le gouvernement du maréchal Clauzel, lequel, pour la seconde fois, venait d'être investi de ces hautes fonctions (8 juillet 1835).

L'opinion ou mieux la malignité publique imputait alors hautement au Roi et à son gouvernement l'intention secrète d'abandonner les nouvelles conquêtes, désespérant de s'y établir avec profit.

Deux systèmes partageaient les Chambres et le pays : l'un consistait à frapper vigoureusement l'esprit des Arabes par des expéditions successives et à renoncer aux demi-mesures qui paralysent ou entravent toutes les entreprises; l'autre consistait à se fortifier, à s'établir solidement dans certaines parties déterminées du territoire, en sachant dominer et pacifier en même temps.

C'était au gouvernement de la Restauration que revenait l'honneur d'avoir planté le drapeau de France sur la terre d'Afrique. Le général de Bourmont avait débarqué à Sidi-Feruch le 14 juin 1830. Alger capitula le 5 juillet, et le dey d'Alger eut la faculté d'abandonner ses États. Quelques jours après, le roi Louis-Philippe succédait au roi Charles X, et ainsi la dynastie d'Orléans se trouvait bénéficier des dernières victoires de la branche aînée des Bourbons. En dépit de la jalousie et du mécontentement de l'Angleterre, le nouveau gouvernement n'hésita pas à conserver cette glorieuse conquête de la Restauration. Ce ne fut pas toutefois sans de graves difficultés et sans l'opposition d'une partie notable de la nation. Les destinées de l'Algérie furent longtemps incertaines. On comprenait peu en France les avantages et l'importance de cette magnifique possession; les opinions les plus variées, les plus contradictoires, les plus bizarres étaient émises dans les Chambres; les partisans de l'occupation restreinte et même de l'abandon étaient nombreux.

D'autre part, les préoccupations que causait l'état de l'Europe au cabinet français, les troubles de l'intérieur ne permettaient point au gouvernement du Roi de profiter dans une large mesure de cette importante colonie.

Les premières années de la domination française en Algérie furent pénibles et stériles à la fois, et le choix des généraux déplorable. Les cinq ou six années qui suivirent la conquête constituent une période de tâtonnement. L'opinion en France et même dans la co-

lonie naissante était indécise. On hésitait entre l'occupation totale ou restreinte, entre la paix ou la guerre, entre la conquête par les armes, ou par les idées, « par le prestige de la civilisation! » On avait songé un instant à confier les provinces algériennes au fils du bey de Tunis, gouvernant sous notre suzeraineté; on avait essayé sans succès des beys indigènes.

Le duc de Rovigo, ancien ministre de la police sous Napoléon, un des seuls parmi les premiers gouverneurs qui eût laissé pressentir de l'initiative et des qualités énergiques, était mort subitement. Sous le général Voirol, qui venait de succéder, en 1833, au gouverneur intérimaire d'Avizard, le général Desmi-chels, commandant la province d'Oran, signa, le 26 février 1834, avec Abdel-Kader, un traité dont l'esprit était de substituer à la domination turque, qui enserrait jadis tout le pays, un royaume arabe dans l'intérieur, et l'occupation française d'un certain nombre de « présides » sur les côtes (1).

(1) Il y a quelques mois, avant de continuer la publication du présent ouvrage entrepris sur la vie du maréchal Bugeaud, étant arrivé à la période africaine, l'idée me vint de m'adresser à l'émir Abdel-Kader, afin de réclamer de lui un jugement sur son illustre vainqueur. Il me sembla particulièrement intéressant d'apprendre du grand chef arabe, qui si souvent s'était mesuré avec le conquérant et l'organisateur de nos possessions algériennes, ce qu'il pensait de son ancien ennemi. Voici la lettre que j'envoyai à l'Émir le 6 octobre, ainsi que la réponse qu'il a bien voulu nous transmettre :

A l'Émir Abdel-Kader, à Damas.

Émir très vaillant,

J'ai recueilli des documents précieux et jusqu'à présent inconnus sur le maréchal Bugeaud, celui qui fut ton illustre adversaire, celui contre lequel tu as si longtemps et si glorieusement combattu.

J'ai raconté les années de sa jeunesse et ses expéditions sous le grand chef, l'empereur Napoléon I[er].

L'Émir Abdel-Kader avait obtenu, par ce traité, le droit de désigner des agents en résidence à Oran et

Il me reste aujourd'hui à faire connaître ce qu'il fit en Afrique, ses nombreux combats avec les fils du Désert et ceux de la Montagne.

C'est pourquoi je viens t'adresser une prière. Je te demande de tracer, en quelques mots, ta pensée sincère et entière sur le grand soldat par lequel Dieu a permis que tu fusses vaincu et qui, depuis longtemps, sommeille dans la tombe.

Si tu m'accordes cette faveur singulière, je te remercierai, car tes paroles sont vraies et tes jugements équitables. Je te remercierai, parce que les mots qui sortiront de ta bouche auront un grand retentissement parmi les hommes d'aujourd'hui et parmi ceux qui vivront demain.

Je t'envoie le salut et le respect dus à ceux qui ont passé de longues années sur la terre et qui ont accompli de glorieuses actions.

HENRY D'IDEVILLE.

Paris, 6 octobre 1881.

A Sa Seigneurie le noble caractère, l'honorable comte Henry d'Ideville.

Louange à Dieu, etc.,

Après t'avoir présenté nos salutations, nous t'informons qu'au reçu de ta lettre il nous a été infiniment agréable d'apprendre que tu avais entrepris de publier tous les faits relatifs à la vie de notre ami le général Bugeaud, qui nous fit la guerre avec un courage et une persévérance si remarquables. C'est surtout lorsque nous nous sommes abouchés avec lui à la Tafna que nous avons pu apprécier son habileté politique ainsi que ses qualités militaires; nous avons reconnu dans ces circonstances tout ce qu'il y avait en lui de génie et de bonté. C'était bien à lui qu'il appartenait de représenter la grande nation. Soumis aux décrets de Dieu, nous avons remis notre sabre à cette nation, après une lutte prolongée sur les champs de bataille. Nous sommes heureux de rendre justice au maréchal Bugeaud et te félicitons au sujet de ce livre que tu as entrepris, en t'adressant notre estime particulière.

L'ami sincère,

ABDEL-KADER EL HUSSEIN.

Damas, 8 Techerine-Tani (novembre 1881).

L'adversaire le plus redoutable que la France ait rencontré en Algérie l'homme qui, pendant seize ans de luttes héroïques, combattit pour sa foi et pour l'indépendance de son pays, Abdel-Kader est sans contredit le personnage le plus remarquable et le plus important qui ait surgi, depuis un siècle, au milieu des populations musulmanes.

Le maréchal Soult disait en 1843 : « Il n'y a présentement dans le monde que trois hommes auxquels on puisse accorder légitimement la qualification de grands, et tous trois appartiennent à l'islamisme : ce sont Abdel-Kader, Méhémet-Ali et Schamyl. »

On connaît peu ou mal en France la vie de notre illustre ennemi,

Lui, le sultan né sous les palmes,
Le compagnon des lions roux,
Le Hadji farouche aux yeux calmes,
L'Émir pensif, féroce et doux !

Mostaganem, qui restaient villes françaises; un officier français, par réciprocité, devait résider dans la capitale

Abdel-Kader est né vers la fin de l'année 1806 à la Ghetna de Sidi-Mahiddin, auprès de Mascara, sur le territoire de Hachem, province d'Oran. Doué d'une singulière énergie, d'une éloquence et d'une puissance d'attraction à laquelle il était difficile de résister, il n'eut qu'à paraître sur la scène pour dominer les volontés et subjuguer les cœurs. Il était de petite stature, bien proportionné et excellait dans tous les exercices du corps. Son regard, perçant et doux, était difficile à supporter.

Le père d'Abdel-Kader, le marabout Mahiddin de la tribu des Hachem, était très vénéré des Arabes, et jouissait comme marabout d'une grande réputation de sainteté. Les tribus qui avoisinent Mascara voulant le reconnaître pour chef suprême en 1832, il refusa cet honneur et offrit à sa place son jeune fils Abdel-Kader. Celui-ci, qui avait hérité de sa popularité, fut agréé. Le vieux Mahiddin raconta à cette occasion qu'étant en pèlerinage à la Mecque, quelques années auparavant, avec son fils aîné et Abdel-Kader, il rencontra, un jour qu'il se promenait avec le premier, un vieux fakir qui lui donna trois pommes, en lui disant : « Celle-ci est pour toi; celle-là est pour ton fils que voilà; quant à la troisième, elle est pour le Sultan.

— Et quel est ce Sultan? demanda Mahiddin. — C'est celui, reprit le fakir, que tu as laissé à la maison, lorsque tu es venu te promener ici. »

Cette légende, à laquelle les partisans d'Abdel-Kader croyaient religieusement, contribua à consolider son pouvoir et sa fortune.

Dès lors, la vie d'Abdel-Kader s'identifie avec l'histoire de la conquête de l'Algérie. Pendant ces longues années, lui seul tient en échec nos troupes; prophète et guerrier, il prêche tour à tour la guerre sainte et combat pas à pas contre les envahisseurs.

Nous passons tous les incidents de guerre : la prise de la Smalah (1843), et les nombreuses campagnes, pour arriver au dénouement fatal. Après s'être rendu le 22 décembre 1847, entre les mains du général de Lamoricière, l'Émir fut conduit auprès du duc d'Aumale et prononça les paroles suivantes :

J'aurais voulu faire plus tôt ce que je fais aujourd'hui; j'ai attendu l'heure marquée par Dieu; le général m'a donné une parole sur laquelle je me suis fié; je ne crains pas qu'elle soit violée par le fils d'un grand roi comme celui des Français.

Le lendemain, au moment où le prince rentrait d'une revue, l'ex-sultan se présenta à cheval, et, entouré de ses principaux chefs, mit pied à terre à quelques pas du duc d'Aumale.

Je t'offre, dit-il, ce cheval, le dernier que j'ai monté. C'est un témoignage de ma gratitude et je désire qu'il te porte bonheur.

— Je l'accepte, a répondu le prince, au nom de la France dont la protection te couvrira désormais, comme un signe d'oubli du passé.

Le 25 décembre 1847, l'Émir, sa famille et quelques serviteurs, furent embarqués sur la frégate l'*Asmodée*, qui les conduisit à Toulon.

La convention passée avec le général de Lamoricière, ratifiée par le duc

arabe Mascara. Arzew restait à l'Émir. Il y avait liberté de commerce, même pour la poudre et les

d'Aumale, et suivant laquelle l'Émir devait être conduit à Saint-Jean d'Acre ou à Alexandrie, allait recevoir son exécution, lorsque la néfaste révolution de Février emporta le trône du roi Louis-Philippe.

L'Émir comprit qu'un malheur le menaçait.

Voilà, disait-il au colonel Daumas, attaché à sa personne et interné avec lui au fort Lamalgue, voilà un sultan que l'on proclamait puissant, qui avait contracté des alliances avec beaucoup d'autres souverains, qui avait une nombreuse famille, que l'on citait pour son expérience ! Trois jours ont suffi pour l'abattre. Et tu ne veux pas que je sois convaincu qu'il n'y a d'autre force, d'autre vérité que celle de Dieu ! Crois-moi, la terre n'est qu'une charogne; des chiens seuls peuvent se la disputer.

C'est en vain que l'Émir fit remettre aux membres du gouvernement provisoire de la République française une adresse chaleureuse et pressante, pour réclamer cette liberté qui lui avait été promise par les généraux et le fils du Roi.

La République le retint prisonnier, contre la parole du gouvernement royal, à Pau et à Amboise. Le prince-président lui rendit la liberté en 1852. Il s'embarqua pour Brousse et est aujourd'hui retiré à Damas. C'est là qu'au mois de juin 1860 il reconnut généreusement les procédés de la France chrétienne en prenant énergiquement contre les Druses la défense des Maronites. Venu en France au moment de l'Exposition de 1867, Abdel-Kader, depuis, n'a plus quitté la Syrie, où il est entouré du respect et de la vénération de tous les musulmans et de tous les chrétiens.

Un panégyriste d'Abdel-Kader a dit ceci avec raison :

« Un mobile plus noble, plus élevé que l'ambition dirigea sa conduite ; c'était celui qu'il puisait dans sa foi. Ce mobile seul peut expliquer la ténacité surhumaine d'Abdel-Kader, sa résignation dans l'infortune, son espoir, alors que l'espoir n'était plus permis. Quelque grand qu'on le suppose, l'amour du pouvoir ne sera jamais assez puissant pour faire supporter à un homme des épreuves semblables à celles que l'Émir a subies, Abdel-Kader n'a donc pas été un ambitieux. Il ne fut pas davantage un fanatique, car le fanatisme est une folie qui exclut le calme de la raison. Sans doute, l'Émir a fait appel aux passions religieuses de son peuple, il les a excitées contre les chrétiens, mais comme sept siècles auparavant Pierre l'Ermite avait excité les passions religieuses des chrétiens contre les musulmans. »

Abdel-Kader a donc soulevé le fanatisme, mais il en a toujours été exempt lui-même; la meilleure preuve, c'est ce qu'il a fait à Damas.

Quant à moi, ce que j'admire dans ce personnage, ce n'est point seulement le guerrier, le saint légendaire, le Jugurtha insaisissable, le chef héroïque à la parole duquel se levaient cent tribus, et qui brava mille morts. Il existe, selon nous, en lui un côté plus curieux et plus étrange, qui n'a point été assez relevé : c'est la résignation admirable de ce grand vaincu, c'est sa fidélité inébranlable à la parole, au serment, c'est la foi gardée ! Malgré les occasions propices, malgré les excitations incessantes dont il fut, depuis plus de trente

armes. Les parties contractantes promettaient protection aux voyageurs européens dans l'intérieur, aux musulmans dans les villes de la côte.

Le général Drouet d'Erlon prit le gouvernement général le 22 juillet 1834. Né en 1765, ce vétéran des guerres d'Espagne et de Waterloo, étant fort âgé, fut doublé du général Rapatel pour le commandement de l'armée.

Le nouveau gouverneur commença par désavouer la politique de concessions dont le honteux traité Desmichels était le couronnement. Il rappela le négociateur et le remplaça par le général Trézel, partisan de la conquête. Abdel-Kader, inquiet de ce changement, accrédita à Alger, près du gouverneur Drouet d'Erlon, le juif oranais Ben Durand, ancien drogman de Hussein Dey, et instigateur secret du traité Desmichels.

Bien que la limite du Chélif ne fût pas inscrite au traité de 1834, elle était acceptée d'un commun accord. Abdel-Kader, voulant sans doute montrer qu'il n'entendait pas faiblir devant le changement possible du système français, passa le fleuve et entra à Milianah, où les musulmans le reçurent avec enthousiasme. Il y installa bey Ben Allal Sidi Embarek, homme de guerre remarquable, d'une grande famille du Sahel d'Alger, et qui nous avait un instant servis. Il créa en outre dans la ville un arsenal, et une fonderie de canons.

ans, l'objet de la part de ces coreligionnaires, l'Émir s'est refusé à reprendre la lutte contre la France. Dieu n'ayant point permis qu'il fût vainqueur, le musulman a brisé son épée, le fidèle croyant, devant l'arrêt fatal, a courbé la tête et s'est agenouillé.

Malgré ses instances, le général Trézel ne recevait pas d'instructions du vieux gouverneur, circonvenu peut-être par Ben Durand. C'est alors que, jugeant la situation trop grave, car l'empiétement sur Milianah n'était pas un fait isolé, Trézel prit l'offensive. Il se porta en avant d'Oran dans la vallée du Sig. Les hostilités ne tardèrent pas à commencer. Dans une première journée, le colonel Oudinot, commandant la cavalerie française d'avant-garde, fut tué. Le général Trézel, à la tête de l'arrière-garde, recommença l'attaque; mais ses troupes, manœuvrant mal, se jetèrent les unes sur les autres; la confusion fut grande; l'indiscipline s'en mêla; les bagages furent pillés et les tonneaux d'eau-de-vie défoncés par nos propres troupes.

L'ennemi grossissait à chaque heure. Le second jour, Trézel se décida à battre en retraite, plaçant son convoi entre ses deux corps de troupes. La route directe sur Arzew paraissant être occupée par l'ennemi, le général français crut bien faire en regagnant la côte par les gorges et les marais de la Macta. Mais l'Émir, guettant le mouvement, occupa le premier le défilé. Notre arrière-garde, craignant d'être coupée, se débanda et rejoignit l'avant-garde. Saisis de panique, les conducteurs du convoi coupèrent les traits et s'enfuirent avec leurs chevaux laissant sur le terrain matériel et blessés. Les Arabes, au milieu de cris terribles, se précipitèrent sur les caissons, égorgèrent les malades et blessés du premier jour et se ruèrent sur les bataillons débandés en agitant au bout de leurs

fusils les têtes coupées. Pendant ce temps, un peloton d'hommes énergiques s'était posté sur une hauteur, chantant la *Marseillaise* en signe de ralliement. Le peloton devint bataillon et ne se laissa pas enfoncer. La brave petite troupe rentra à Arzew en maintenant l'ennemi à distance; mais plusieurs centaines de Français avaient péri (1).

Le gouverneur Drouet d'Erlon, qui n'avait ni ordonné ni défendu l'expédition, la désavoua quand il apprit le désastre; le général Trézel fut remplacé par le général d'Arlanges. Lui-même dut, le 8 août 1835, remettre le service au maréchal Clauzel (2).

Le maréchal Clauzel se rendit en personne dans la province d'Oran pour venger le désastre de la Macta. Cette expédition, à laquelle prit part le duc d'Orléans,

(1) Le chiffre de 800 est donné par M. Galibert (*l'Algérie ancienne et moderne*). Les *Annales algériennes* disent seulement 300 tués, 200 blessés et presque tout le matériel.

(2) Bertrand Clauzel, comte et maréchal de France, né en 1772 à Mirepoix (Ariège), est mort en 1842. Engagé volontaire, il fit les campagnes de 1794 et 1795 à l'armée des Pyrénées, commanda une brigade en Italie, 1799, et accompagna le général Leclerc à Saint-Domingue, puis aida Rochambeau à ramener en France les débris de l'armée. Promu au grade de général de division, il servit de 1805 à 1809 dans le Nord, en Italie, en Dalmatie et en Illyrie, s'illustra particulièrement dans la guerre d'Espagne sous Junot et Masséna, et dirigea, en 1812, la retraite de Portugal, qui fut comparée à celle de Ney en Russie. Louis XVIII, qui l'avait nommé inspecteur général d'infanterie pendant la première Restauration, l'exila, pour s'être joint à Napoléon au retour de l'île d'Elbe, par l'ordonnance de 1815; Clauzel se retira aux États-Unis, d'où il ne revint qu'après l'amnistie de 1820. Député de Rethel en 1827, il fit partie de l'opposition libérale. Nommé gouverneur général de l'Algérie après la révolution de 1830, il défit le bey de Titery, au col de Tenia, occupa Medeah et Blidah, et essaya de coloniser la plaine de la Mitidjah. Rappelé en 1831, pour avoir voulu céder à des princes tunisiens les provinces d'Oran et de Constantine, le Roi le nomma cependant maréchal peu après, et en 1835 lui confia de nouveau le gouvernement de l'Algérie. Il s'empara de Mascara, mais échoua devant Constantine et fut une seconde fois remplacé. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, il vécut dans la retraite.

aboutit au brillant combat de l'Habra (1er décembre 1835, à l'incendie de Mascara (7 décembre 1835), enfin à une prompte rentrée à Mostaganem. Tlemcen fut occupé en janvier et février 1836. Mais ce n'étaient là que des promenades militaires suivies de retraites, et dont le prestige d'Abdel-Kader n'était pas affaibli. Aussitôt occupé, en effet, Tlemcen fut bloqué.

Le général d'Arlanges, s'établissant au camp de l'embouchure de la Tafna, sur la côte la plus voisine de la place assiégée, s'y vit bientôt presque bloqué lui-même. Essayant de percer vers Tlemcen, il livra un combat tout au moins indécis, où il fut blessé ainsi que son chef d'état-major le colonel de Maussion, et qui nous coûta 300 hommes. Quelles que fussent les pertes infligées en même temps aux Arabes, un combat d'Afrique où l'on perd 300 hommes ressemble singulièrement à un échec.

Pendant ce temps, des incursions, plus insolentes qu'elles ne l'avaient jamais été, atteignaient les portes mêmes d'Alger. Les Arabes enlevaient un troupeau à la pointe Pescade, tuaient des soldats à Dely Brahim, au fort l'Empereur. Ils arrivaient jusqu'à la Bouzaréa.

Ce fut dans ces circonstances éminemment critiques que le général Bugeaud fut envoyé avec trois régiments pour dégager le camp de la Tafna. La province d'Oran, qui venait d'assister au désastre de la Macta et aux échecs de la Tafna, était le terrain où nos troupes découragées avaient le plus besoin d'une victoire. Il fallait ramener la confiance : ce fut l'œuvre du nouveau général.

« Une colonne française, dit le général Trochu, considérable par la valeur des officiers et de la troupe, après de pénibles opérations dans la province d'Oran, se trouvait acculée à la mer dans le delta sablonneux que forment les embouchures de la Tafna. Elle était entourée par tous les rassemblements armés du pays, attaquée chaque jour dans sa position à peine défendable, assujettie à des efforts continuels, à des sacrifices douloureux; son état moral, comme son matériel, touchait au désarroi. La situation était grave. Le gouvernement et l'opinion s'en montrèrent émus. Un envoi immédiat de troupes, partant directement des ports de la Méditerranée, fut résolu. Le commandement en fut donné au général Bugeaud. »

Les six bataillons d'infanterie désignés pour le camp de la Tafna formaient un effectif de quatre mille cinq cents hommes. Le Roi, voulant placer à la tête de ces troupes un officier sur la vigueur duquel il pût compter, avait jeté les yeux sur le général Bugeaud, qui seul paraissait être en mesure de lutter avec Abdel-Kader. Le ministre de la guerre lui adressa les instructions suivantes à la fin de mai 1836 :

Le maréchal marquis Maison au général Bugeaud.

Paris, 25 mai 1836.

Général, je vous ai déjà informé que l'intention du Roi est que vous partiez sur-le-champ de Paris, pour vous rendre en poste à Toulon, d'où vous serez transporté à Oran et de là à l'embouchure de la Tafna, où le général d'Arlanges

s'est rendu avec une colonne de troupes pour y faire un établissement destiné à faciliter les communications entre l'île de Rachgoun et Tlemcen. A votre arrivée à la Tafna, vous prendrez le commandement des troupes qui s'y trouvent ainsi que de celles qu'on y envoie en ce moment. Le général d'Arlanges recevra vos ordres pour les opérations dont vous êtes chargé.

Vous examinerez les ouvrages défensifs exécutés à l'embouchure de la Tafna, et, après avoir mis les troupes que vous laisserez à la garde de ce poste en état de résister victorieusement à toute entreprise des Arabes, vous marcherez sur Tlemcen avec toutes vos forces, pour y arriver sans rien compromettre. Dans votre marche sur cette place, vous battrez les Arabes et autres troupes qui chercheraient à s'opposer à votre mouvement. Le mauvais vouloir du Maroc, rendant provisoirement nécessaire l'occupation de Tlemcen, et le conseil, présidé par le Roi, le 22 de ce mois, ayant pensé que cette occupation importait aux intérêts de la France et à la sûreté de la colonie, vous examinerez si les forts sont en état de résister aux attaques des Arabes et si nos troupes nationales et auxiliaires peuvent s'y maintenir.

Toutefois la place de Tlemcen ne doit être gardée que par la garnison actuelle, et vous n'aurez pas à y laisser d'autres troupes.

Plus tard, le ministre compléta ces instructions, en prescrivant au général Bugeaud de tenir le général Rapatel, qui faisait par intérim fonctions de gouverneur général, au courant de toutes ses opérations, afin que ce dernier pût prescrire telles dispositions qui pourraient être utiles au succès de l'expédition.

Le renfort, embarqué partie à Port-Vendres partie à Marseille, arriva à l'embouchure de la Tafna, du 4 au 6 juin, et le général Bugeaud, qui débarqua en même temps que les troupes, les fit camper sur les deux rives de la Tafna.

Le général Rapatel, avisé de la prochaine arrivée du général Bugeaud, s'était empressé de pourvoir à l'organisation des différents services nécessaires aux troupes qui allaient être réunies à l'embouchure de la Tafna. Le directeur de l'artillerie et l'intendant militaire s'étaient rendus à Oran, tandis que des bâtiments de commerce y transportaient six pièces de campagne, trente-six mulets, les munitions et les vivres nécessaires aux troupes, ainsi qu'un renfort de cent douze canonniers. Le général d'Arlanges s'était embarqué pour retourner à Oran reprendre le commandement de sa division.

Le général Bugeaud, sitôt débarqué, prit toutes les mesures nécessaires à l'organisation de la colonne expéditionnaire, laissant la garde du camp retranché au bataillon d'infanterie légère d'Afrique, y ajoutant des compagnies formées de tous les hommes fatigués et malingres de chaque régiment, les ouvriers militaires, et cent trois hommes tirés de la garnison de l'île de Rachgoun. Cet ensemble, joint à quelques canonniers gardes-côtes, forma un effectif de douze cents hommes, dont le commandement fut confié au chef de bataillon du génie Perraud, qui resta chargé de l'achèvement des fortifications.

Au moment où le général Bugeaud arriva à l'em-

bouchure de la Tafna, la situation était fort grave, et le nouveau débarqué l'envisagea telle dès le premier aperçu. C'est là que, pour la première fois, il mit en pratique ses idées sur le mode de combattre les Arabes, et dans ses modifications, dans ce changement radical des méthodes antérieures de guerre, il apporta cette fermeté, cette décision qu'il mettait dans tous les actes de sa vie. Arrivé pour prendre le commandement et poursuivre les opérations militaires dirigées contre l'Émir, il s'empressa de réunir le lendemain les colonels et chefs de corps, et leur tint un langage qui ne laissa point que de les étonner.

« Messieurs, leur dit-il, je suis nouveau en Afrique; mais, selon moi, le mode employé jusqu'ici pour poursuivre les Arabes est défectueux. J'ai fait de longues campagnes en Espagne; or la guerre que vous faites ici a une grande analogie avec celle que nous avions entreprise, en 1812, contre les guérillas. Vous me permettrez d'utiliser l'expérience que j'ai acquise à cette époque. C'est ainsi que je suis d'avis de supprimer absolument les fortes colonnes, et de nous débarrasser de cette artillerie, de ces bagages encombrants qui entravent nos marches et nous empêchent de poursuivre ou de surprendre l'ennemi. Nos soldats, comme les soldats de Rome, doivent être libres de leurs mouvements et dégagés; il faut, à tout prix, alléger le poids qui les surcharge. Nos mulets, nos chevaux porteront les vivres et les munitions, et les tentes leur serviront de bâts et de sacs. Alors,

nous serons à même de traverser les montagnes, les torrents, sans laisser derrière nous les bagages.

« Du reste, Messieurs, dit en terminant le général, je serai fort heureux de causer avec vous individuellement, et de recevoir vos observations, vos conseils. Ainsi, vous me ferez grand plaisir chaque fois que l'un de vous voudra bien venir s'entretenir avec moi et me demander ou me donner des explications. »

A peine le général fut-il sorti, que les colonels et chefs de corps se regardèrent ébahis et haussèrent les épaules, traitant le nouveau venu d'insensé et d'outrecuidant. Le colonel Combes, excellent soldat, plein de courage, mais violent et assez borné, était le plus exaspéré de la réunion et le plus amer. Tous d'ailleurs pensaient comme lui.

« Puisque le général nous autorise à lui parler à cœur ouvert et à lui dire notre sentiment, j'irai demain, en votre nom, Messieurs, lui présenter nos observations. »

Le lendemain, en effet, le colonel Combes se rendit chez son général et lui fit part de l'impression

(1) Michel Combes, né à Feurs (Loire) en 1788, mort devant Constantine, 15 octobre 1837, se distingua par sa bravoure pendant toutes les campagnes de l'Empire, combattit à Waterloo, s'expatria et ne reprit du service qu'après la révolution de 1830. Chargé à la tête du 66e de ligne d'occuper Ancône, il se rendit maître de la citadelle par un coup de main hardi, fut désavoué par le gouvernement. Privé de son commandement, puis envoyé en Afrique, il fut successivement colonel de la 1re légion étrangère, puis colonel du 47e de ligne, commandeur de la Légion d'honneur après le combat de Sickack. Il prit part à l'expédition de Constantine. Frappé mortellement au moment où il conduisait sur la brèche de cette ville la deuxième colonne d'assaut, il anima ses soldats en leur dissimulant la gravité de sa blessure, et voulut avant de mourir rendre compte à son général du succès de l'opération dont on l'avait chargé. Après sa mort, le général Bugeaud revendiqua avec énergie à la Chambre une pension pour sa veuve.

qu'avait produite sur les officiers son discours de la veille. « Nos soldats, dit-il, sans artillerie seront décontenancés et ne marcheront plus. C'est le canon seul qui entretient leur courage : le supprimer serait désastreux. Il n'est pas possible, mon général, que vous persistiez dans votre projet ; je suis chargé, au nom de tous mes collègues, de vous exprimer notre pensée sincèrement, comme vous nous y avez autorisés. » Le général répondit au colonel que toutes ces objections lui avaient été déjà présentées, et qu'en dépit de l'opinion des chefs de corps il persistait à faire ce qu'il avait décidé. Le colonel Combes ayant voulu élever la voix, le général se borna à lui dire : « Monsieur, j'ai en effet engagé chacun de vous à venir me communiquer ses observations et ses avis. Mais libre à moi, vous le permettez, d'en tenir compte, à ma guise. Sur ce, colonel, je vous remercie et vous prie de vous retirer. » Les ordres du nouveau commandant furent exécutés. L'artillerie, les prolonges, furent embarqués, et on se tint prêt à entrer en campagne.

Tels furent les débuts du général Bugeaud. « C'est ainsi, disait plus tard M. Guizot, qu'il donna immédiatement à la guerre un caractère d'initiative hardie, de mobilité dégagée et imprévue, de prompte et infatigable activité. » Il s'appliqua à poursuivre ou à prévenir, à atteindre et à vaincre ou à déjouer, sur tous les points du territoire arabe, Abdel-Kader, c'est-à-dire la nation arabe personnifiée dans son héros.

Au camp établi sur les bords de la Tafna, il se passa, au moment du débarquement du général Bugeaud, un petit fait caractéristique qui remplit de confusion, pour une fois, les préposés aux vivres et les fournisseurs de nos troupes. Le voici tel qu'il nous a été conté par un témoin oculaire. Ce n'est point d'hier que date la vieille querelle entre l'armée et l'intendance. Déjà, du temps des Romains, les légions et leurs chefs se plaignaient amèrement de la qualité des vivres; et l'on se souvient du mécontentement de l'armée romaine en Sicile, lorsque les centurions découvrirent qu'au milieu des sacs de blé qu'on devait leur livrer le plus grand nombre était rempli de terre.

A plusieurs reprises, nos pauvres soldats, exténués de fatigue et minés par la fièvre, s'étaient plaints, et non sans raison, de la qualité inférieure de la boisson qui leur était distribuée sous le nom de vin. Ce produit, sans doute, revenait assez cher au gouvernement, mais n'en était pas moins exécrable. Les fournisseurs juraient leurs grands dieux que nos hommes, selon leur habitude, se plaignaient mal à propos, et que ce vin était aussi pur que le fond de leur cœur. En ce moment, des ouragans terribles et des tempêtes ravageaient les côtes, et la mer furieuse pénétrait jusque dans les terres, refoulant les eaux de la Tafna à une assez grande distance. La rivière, on le sait, se jette dans la mer à cet endroit, et c'était non loin de l'embouchure que nos soldats avaient établi leur camp. Un matin, quelle

fut la stupéfaction générale, à l'heure de la distribution et du repas, lorsque tous nos soldats, depuis le général jusqu'au simple troupier, en portant leur verre à la bouche, découvrirent à leur vin un goût prononcé de salaison. La chose était bien simple; les eaux de la Tafna, mélangées par la tempête aux eaux de la mer, étaient salées depuis la bourrasque. De là, la preuve irréfragable que le vin de nos troupes était régulièrement baptisé avec l'eau de la rivière.

Le 10 juin, le général Bugeaud était prêt à se mettre en route. Ayant appris qu'Abdel-Kader avait envoyé des troupes du côté d'Oran pour incendier les moissons de nos alliés, et que son camp était sur l'Oued-Sinan, il se dirigea tout d'abord sur Oran, au lieu de marcher sur Tlemcen. Il partit la nuit, car l'ennemi était proche, et il fallait éviter de se voir attaquer en franchissant un passage dangereux. Cependant la difficulté d'une marche nocturne dans un pays inconnu, accidenté, couvert de broussailles, eut bientôt porté le désordre dans les colonnes. On avait fait à peine une lieue, que le général fut obligé de faire halte et d'attendre le jour. Dès qu'il parut, les colonnes reformées poursuivirent leur marche sur le terrain raviné qui se trouve entre la mer et la route suivie en avril précédent. On franchit ainsi les plus mauvais pas sans encombre. Vers neuf heures, en débouchant sur les plateaux, les têtes de colonnes rencontrèrent les premiers cavaliers de

l'Émir qui de très bonne heure avait quitté son camp de l'Oued-Sinan pour venir nous attaquer. Douze à quinze cents cavaliers qu'il avait postés sur la hauteur se précipitèrent sur le flanc droit, sur le derrière des colonnes et aussi sur le centre où étaient les bagages. L'attaque fut repoussée par un bataillon du 62e de ligne et un escadron de chasseurs d'Afrique.

Le général Bugeaud fit arrêter les têtes de colonnes qui s'étaient allongées pendant la marche, pour les masser, puis il prit l'offensive. Mais les Arabes, voyant nos troupes marcher résolument sur eux, ne tinrent pas et, après quelques coups de fusil tirés, se mirent en retraite. Mustapha (1), chef de nos auxi-

(1) *Mustapha Ben Ismaël*, un de nos plus fidèles et de nos plus utiles alliés, chef des Douairs et des Smèlas en Algérie, était né à Mascara, on ne sait guère en quelle année, les musulmans s'inquiétant peu de leur âge. Il avait entre 65 et 70 ans en 1838, lorsqu'il vint en France, devant le conseil de guerre qui jugea le général de Brossard.

Au moment de la conquête de l'Algérie, Mustapha était aga des Douairs et des Smèlas, deux tribus formant le maghzen du bey d'Oran.

Lors de l'expédition du maréchal Clauzel sur Oran, Mustapha reçut en même temps des propositions et du général français et de l'empereur du Maroc. Tous deux lui offraient de remplacer *Hassan*, l'ancien bey d'Oran. Mustapha méprisant les ouvertures de Muley-Ali, lieutenant de l'empereur, refusa d'aller à Tlemcen recevoir l'investiture. Ses propriétés furent dévastées ; retenu prisonnier, il ne recouvra sa liberté que lorsque la France eut obtenu que l'empereur du Maroc ne se mêlerait plus des affaires de la Régence.

Abdel-Kader ayant traité avec le général Desmichels, Mustapha entra en lutte ouverte avec l'Émir qu'il appela avec dédain « fils de berger ». Après plusieurs combats, Mustapha se retira dans la citadelle de Tlemcen auprès des Turcs et des Coulouglis. A l'arrivée des Français en janvier 1836, Mustapha se rendit auprès du maréchal Clauzel : « Depuis six ans, dit-il, j'ai reçu plus « de cent lettres de généraux ; je n'ai pas osé me fier à eux. Votre réputation « et votre conduite m'inspirent tant de confiance que je viens me mettre entre « vos mains. » Quelques jours après, il combattait dans nos rangs, qu'il n'a plus quittés. Le succès de l'expédition du général Perregaux au retour de Tlemcen, dans l'est de la province d'Oran, lui fut dû en grande partie. Le 30 avril 1837, il fut nommé officier de la Légion d'honneur et promu au grade de

liaires, chargea avec beaucoup d'impétuosité et d'à-propos et, se précipitant sur les Kabyles, en rapporta un certain nombre de têtes. « Ce spectacle me fit horreur, écrivait le général Bugeaud, mais je n'ai pu malgré cela m'empêcher de donner des éloges à l'intrépidité de ses guerriers. »

Le général Bugeaud marcha ensuite sur les Arabes et les dispersa avec la même facilité. A la vue de la cavalerie en fuite, l'infanterie de l'Émir, cachée dans un pli de terrain, se hâta de disparaître. Nous perdîmes cinq hommes ; les pertes des Arabes ne furent pas nombreuses, mais il se trouvait parmi les morts plusieurs personnages importants.

maréchal de camp. Au combat de la Sickack, Mustapha fut blessé à la main et resta estropié, sans toutefois rien perdre de son activité.

En 1838, il vint en France et, après avoir témoigné au procès Brossard, alla passer plusieurs jours à la Durantie chez le général Bugeaud. « C'est dans notre maison d'Excideuil que Mustapha fut reçu avec sa famille et sa suite, nous disait Mme la comtesse Feray. En le présentant à ma mère, mon père lui dit : « Tu as quatre femmes dans ton pays ; moi, je n'en ai qu'une, que j'aime comme quatre ! — C'est que mes quatre femmes ne valent pas la tienne, » répondit Mustapha avec gravité. » En 1841, il se distingua encore dans l'expédition dirigée contre Tackdempt et Mascara. Il entama à la fin de 1841, en compagnie du colonel Tempoure, des négociations avec Sidi-Chigi, marabout vénéré, qui s'associa à notre politique contre Abdel-Kader et amena ainsi la soumission des tribus voisines de Tlemcen. Cette glorieuse campagne et cette généreuse conduite lui méritèrent en février 1842 la croix de commandeur.

En 1843, après l'enlèvement de la smalah d'Abdel-Kader, le général de Lamoricière fit porter la cavalerie en avant vers les sources du Cheliff, et Mustapha dut rejoindre une tribu qui fuyait. En retournant à Oran avec son maghzen, chargé du butin de la razzia, le général Mustapha fut attaqué dans un bois, à El-Biada près de Kerroucha, par une embuscade et reçut à bout portant une balle qui l'étendit raide mort. Ses cavaliers au nombre de 500, saisis d'une terreur panique, s'enfuirent en laissant son corps entre les mains des ennemis. Abdel-Kader, dit-on, fit mutiler le corps du vieux Mustapha, qui avait l'habitude de dire : « Mustapha Ben Ismaïl n'a que deux ennemis dans le monde, Satan et le fils de Mahiddin ! » Le commandement du goum des Douairs et des Smélas formant le maghzen d'Oran fut donné à son neveu El-Mesari qui était son premier aga.

A partir de ce moment l'ennemi ne se montra plus. Le général continua sa route et arriva le soir à l'Oued-Ghazer, où il établit son bivouac. Les régiments nouvellement arrivés en Afrique se conduisirent avec bravoure; toutefois ils souffrirent davantage des fatigues et abandonnèrent des fusils, sacs et effets de campement. Beaucoup d'hommes seraient restés en arrière et auraient été massacrés sans les soins actifs de l'arrière-garde et de l'ambulance. Quelques-uns se suicidèrent, et la démoralisation se manifesta jusque chez les officiers, auxquels le général Bugeaud dut faire entendre des paroles sévères.

Le 13 juin, les troupes se mirent en route de bonne heure et campèrent le soir à l'Oued-Sinan. Le 14, on campa sur l'Oued-Amria, et le 15 à Misserghin. Le général Bugeaud remit le commandement au colonel du 24e de ligne et continua sa route sur Oran, accompagné de toute sa cavalerie. Cette marche de cinq jours, de la Tafna à Oran, eut pour résultat de faire reparaître sur les marchés d'Oran les Arabes nos alliés, que la terreur d'Abdel-Kader avait jusqu'alors éloignés.

Le général Bugeaud, que la conduite de nos troupes avait fort impressionné, adressait, le 16 juin, au ministre la dépêche suivante :

Le général Bugeaud au maréchal Maison, ministre de la Guerre.

Il faut, pour commander en Afrique, des hommes vigoureusement trempés au moral comme au physique. Les colo-

nels et les chefs de bataillon un peu âgés, chez qui la vigueur d'esprit et de cœur ne soutient pas les forces physiques, devraient être rappelés en France, où ils recevraient ou leur retraite ou des commandements de place. Leur présence ici est beaucoup plus nuisible qu'utile...

Ce qu'il faut aussi pour faire la guerre avec succès, ce sont des brigades de mulets militairement organisés, afin de ne pas dépendre des habitants du pays, de pouvoir se porter partout avec légèreté pour pouvoir suivre l'ennemi sur tous les points où il se retire et ne pas charger les soldats, comme on le fait, de manière à les rendre impropres au rude métier qui leur est réservé sur un sol aussi âpre et sous un climat aussi brûlant. Il y a vraiment de la barbarie, je dirai même que c'est un crime de lèse-nation, de les charger de sept à huit jours de vivres, soixante cartouches, chemises, souliers, marmites, etc. Beaucoup succombent sous un tel poids, et les plus forts ont besoin d'être conduits avec une lenteur telle, qu'il est impossible de faire de ces mouvements rapides qui, seuls, peuvent donner des succès. Des mulets, militairement organisés, me paraissent être la meilleure base de la guerre en Afrique. J'ai calculé qu'il en faudrait quatre-vingts par mille hommes. Ils porteraient dix mille rations, les soldats auraient dans de petits sacs une réserve de quatre jours. Ce serait donc une réserve de quatorze jours, ce qui est très suffisant pour les campagnes que l'on peut faire dans ce pays. Elles doivent être de courte durée, si l'on ne veut pas perdre tous ses soldats. Avec les transports du pays, on risque, dans une affaire un peu vive, de perdre ses vivres et ses blessés. Le 12, mes équipages ayant été attaqués, plusieurs des conducteurs de chameaux et de mulets s'empressèrent de jeter leurs charges. Il fallut déployer beaucoup d'énergie et d'activité pour les leur faire reprendre.

Il faut donc faire les choses largement, ce sera économiser les hommes et l'argent. *Il faut être forts, ou s'en aller.* Surtout il faut n'envoyer que des soldats robustes et que ces soldats soient commandés par des officiers jeunes et énergiques. Si j'avais trois mille de mes soldats d'Espagne avec des mulets pour leur porter des vivres, je parcourrais en maître toute la province d'Oran. Les régiments qui sont depuis deux ou trois ans en Afrique commencent à être bons, mais aussi leur effectif est bien réduit. Les trois beaux régiments que j'ai amenés deviendront bons aussi, mais ce sera après avoir perdu deux cents ou trois cents hommes faibles au physique comme au moral. L'humanité, l'économie, le bon jugement pour la guerre, commandent donc de n'envoyer en Algérie que des hommes de choix.

On doit remarquer avec quelle autorité, avec quelle précision ce général de brigade parle au ministre. La situation personnelle du général Bugeaud, député influent et fort apprécié par le Roi, lui permettait, il est vrai, de tenir ce langage.

Après avoir donné à ses troupes dix jours de repos, le général reprit la campagne pour conduire un convoi de troupes à Tlemcen. Il bivouaqua le 19 à Misserghin, et le 20 sur le Rio-Salado. En ce jour, par suite de la chaleur et de la fatigue, trois cents hommes se trouvèrent hors d'état de continuer leur route. Il les fit reconduire à Oran, escortés par la cavalerie indigène, et quant à lui il arriva le 24 juin à Tlemcen.

Voici le très curieux et très sincère rapport que le général Bugeaud adressait au maréchal Clauzel, gouverneur général de l'Algérie. On verra avec quelle

sûreté de jugement, avec quel coup d'œil, il avait envisagé du premier coup notre situation en Afrique.

Tlemcen, le 24 juin 1836.

Monsieur le Maréchal,

J'arrive à Tlemcen après cinq jours de marche. Ce serait de petites journées pour l'Europe; elles sont assez fortes pour l'Afrique avec les chaleurs actuelles. La marche de la Tafna à Oran m'avait appris, du reste, qu'il fallait conduire les troupes avec une extrême sagesse si l'on ne voulait perdre en cinq ou six jours de route autant d'hommes que dans une bataille. J'ai donc pris toutes les précautions imaginables et possibles à Oran en ce qui touche les vivres et les transports; j'ai fait des haltes fréquentes; partout où il y avait de l'eau, je restais deux heures ou je couchais, et, malgré cela, à deux jours d'Oran, j'ai dû renvoyer près de 300 hommes qui ne pouvaient plus marcher par une cause ou par une autre. Depuis, mes cacolets et mes chameaux se sont encore couverts de soldats et d'officiers. Les nouveaux régiments sont détestables pour faire cette guerre. Ils ne deviennent bons qu'après s'être épurés de près de moitié de leur monde. Le ***e léger en est là : entré il y a sept mois en Afrique avec 1,600 et tant d'hommes, il n'en a pas 900 dans le rang, mais ces 900 sont bons. Il faut convenir que l'apprentissage coûte un peu cher.

Parmi les nouveaux régiments, le ***e est celui dont j'ai été le plus mécontent. Il a été très démoralisé, c'était presque du désespoir; quatre hommes se sont suicidés dans une marche de quatre lieues, et il a fourni autant que tous les autres aux cacolets et aux chameaux. Cette maladie venait d'en haut. Le corps d'officiers était en partie mécontent d'avoir été ré-

embarqué immédiatement après son retour de Corse On exhalait hautement ses plaintes, on s'apitoyait sur le sort du soldat et l'on prétendait que l'on n'avait jamais vu mener des troupes d'une manière aussi dure, lorsque, dans les autres régiments, on convient que jamais on n'a été conduit avec autant de soins et d'abondance. Comparons cela, disent-ils, avec l'expédition de Mascara où nous avons manqué de vivres pendant cinq jours (c'est une brigade seulement; les autres n'en ont manqué que deux ou trois jours).

Le colonel et le lieutenant-colonel sont peu propres à cette guerre. Ce dernier est fendant et grognard. Il faut des jeunes gens ayant de l'ardeur et de l'avenir. J'ai dû m'occuper sérieusement du moral du ***e; j'ai réuni les officiers, je les ai harangués en présence des soldats, j'ai discuté leurs plaintes à haute voix, je leur ai prouvé qu'aucune n'était fondée, qu'ils avaient eu de l'eau et des vivres en abondance, qu'on avait fait halte après chaque heure de marche, que les régiments avaient été tour à tour à la tête, au centre et à la queue des colonnes, etc., etc... Enfin, quittant le ton de la discussion, je leur ai dit que leurs plaintes sur le sort du soldat dissimulaient mal l'affaissement de leur moral, que les soldats ne se seraient pas plaints si euxmêmes n'en avaient donné l'exemple.

Le lieutenant-colonel a eu la maladresse de me reprocher les fatigues de la journée du 12, qui était un jour de combat. Il me faisait beau jeu. Je lui ai répondu comme il le méritait, et ma réponse a produit bon effet. Si pareille chose se renouvelait, j'ôterais le commandement aux deux chefs supérieurs, et je le leur ai dit à huis clos.

Je suis entré dans tous ces détails, monsieur le Maréchal, pour vous corroborer dans l'opinion que vous avez sans doute déjà, à savoir qu'il faut pour l'Afrique des troupes consti-

tuées tout exprès et surtout commandées par de jeunes chefs, ardents et vigoureux. Quelques jeunes gens se sont distingués en Afrique ; si vous conservez cette fâcheuse conquête, il faut les avancer et leur donner le commandement des régiments d'abord, des colonnes plus tard.

J'arrive, un peu tard peut-être, à la relation des faits militaires. Nous n'avons vu aucun ennemi pendant les cinq premiers jours, mais aujourd'hui la cavalerie d'Abdel-Kader a attaqué mon arrière-garde dans le terrain haché qui sépare l'Amiguier de la Safsaf. D'abord je n'ai pas fait grande attention à la légère fusillade qui s'était engagée ; mais voyant qu'elle devenait plus sérieuse, j'ai arrêté les têtes de colonne et je me suis porté à la queue de celle du centre avec l'intention de donner une leçon aux poursuivants, à qui on a trop laissé prendre, je crois, la douce habitude de harceler impunément. J'ai fait reployer tous les tirailleurs derrière un mamelon ; j'ai formé trois échelons de cavalerie et deux d'infanterie. Au moment où je donnais au premier échelon l'ordre de laisser bien aventurer l'ennemi avant de le charger, le chef a cru que j'ordonnais la charge et il est parti au galop. Il a reçu de très près la fusillade d'une cavalerie supérieure ; six hommes ont été blessés, quatre chevaux tués et la charge a avorté. Je me suis avancé avec le second échelon et j'ai précipité le tout sur l'ennemi. Dans ce moment Mustapha, que j'avais fait appeler, et qui selon son habitude chassait le sanglier avec ses Douairs sur mon flanc gauche, est arrivé fort à propos sur le flanc de l'ennemi, pendant que nous le poussions de front. Sa déroute alors a été complète. Les plus mal montés sont tombés sous le fer et leur tête a été coupée. Dans le nombre se trouve un aga d'Abdel-Kader et un de ses chiaous. J'ordonnai de continuer la poursuite jusqu'à ce que tout fût dispersé. Cela nous a ramenés jusque sur l'A-

miguier, mais ce n'était pas du temps perdu. La leçon était bonne. Elle apprenait aux Arabes qu'il ne faisait pas bon à nous flairer de si près ; elle prouvait à nos soldats que, quand on veut se faire lions, on fait respecter sa queue. Cela était d'autant plus nécessaire qu'avant la charge plusieurs officiers m'assuraient que cela ne réussirait pas, que nous fatiguerions nos chevaux et que, quand nous ferions demi-tour, nous serions harcelés de nouveau. Nous n'en avons pas revu un seul, et cet acte de vigueur nous a probablement sauvé 100 ou 150 blessés que nous aurions eus dans le tiraillement d'arrière-garde qui aurait duré jusqu'à la Safsaf. Ajoutons qu'il est honteux pour 6,000 hommes de se laisser ainsi bafouer par une poignée d'hommes, bien que ce soit, il faut l'avouer, de fort habiles cavaliers. J'ai eu six hommes tués et treize blessés. Je vous ferai connaître par mon ordre du jour les militaires qui se sont distingués. Après ce combat, je me suis arrêté deux heures sur la Safsaf, à une lieue de Tlemcen. C'est là que Cavaignac, le bey et les chefs des Maures et des juifs sont venus me rejoindre. Ils ont été bloqués presque constamment. Abdel-Kader y était hier avec 5 ou 6,000 hommes et 120,000 têtes de bétail qui ont détruit les chétives récoltes qui existaient autour de Tlemcen. Il s'est retiré, dit-on, vers l'empire du Maroc ; j'ai vu les traces de deux pièces de canon qu'il traîne avec lui ; d'autres disent qu'il m'attend au confluent de l'Isser et de la Tafna. Je le saurai bientôt ; je donnerai un jour de repos à mes troupes et je marcherai sur lui.

Outre le désir de trouver Abdel-Kader, je suis forcé de marcher sur la Tafna, car il n'y a ici aucun moyen de vivre sans attaquer le petit magasin de la garnison. Je dois vous dire que ce pays tant vanté est une petite oasis qu'on trouve avec plaisir après avoir traversé les trente lieues de désert

stérile, incultivable, qui la séparent d'Oran; mais en même temps on est étrangement surpris de voir quelque chose de si peu semblable au portrait oriental qu'on nous en avait fait. Tlemcen est un monceau de vilaines ruines; c'était un amas de petites cabanes carrées dont il ne reste plus que les quatre murailles plus ou moins dégradées; une petite partie est encore debout et n'en est pas plusbelle. Elle recèle 4,000 ou 5,000 juifs, Maures ou Coulouglis (1) qui ont l'air fort misérables et qui sont très malheureux par suite du blocus et de l'absence de tout commerce. Un tel état de choses ne peut durer : si nous ne détruisons pas la puissance d'Abdel-Kader, si nous n'occupons pas le pays en force, il faudra que les habitants de cette malheureuse ville se soumettent à l'Émir ou que nous les enlevions pour les porter ailleurs. La contribution a commencé leur ruine, le blocus l'a bien avancée, et comme ils ne recueillent rien, il faudra bien que la petite bourse s'épuise.

La position topographique de cette ville est agréable. De belles eaux qui descendent de la montagne voisine la traversent, puis vont arroser des jardins et un bois d'oliviers, que je croyais plus vaste d'après les dires pompeux de nos Africains enthousiastes. Je crois être libéral en portant à 200,000 francs le produit des olives de Tlemcen. Après ce bois se trouvent quelques champs de médiocre qualité; quelques pièces d'orge, restes d'Abdel-Kader, attestent que la récolte était fort chétive; du reste, pas un épi de froment. Il faut, dit-on, aller à six lieues de là, dans la montagne, pour en trouver; encore n'est-ce pas certain, mais ce qui est assuré c'est qu'il faudrait s'y battre avec les Kabyles pour récolter. Or, il faudrait deux jours pour rapporter un peu de

(1) Le Coulougli est le fils d'un Turc avec une femme arabe.

grain ; pendant ces deux jours nous mangerions autant que nous aurions récolté et les troupes seraient harassées, incapables de rien entreprendre contre l'ennemi : il faut donc renoncer à moissonner, du moins pour le moment. En revenant, si les habitants de Tlemcen peuvent me fournir trois jours de vivres, je les mènerai moissonner avec moi. Je laisse encore trois cents éclopés à Tlemcen et je prends en remplacement deux cents hommes de la garnison et trois cents Coulouglis commandés par Cavaignac.

Ne pouvant faire partir cette dépêche que de Rachgoun, je ne la terminerai que là.

Rachgoun, 29 juin 1836.

L'ennemi ne m'a disputé ni le passage de l'Isser, ni celui du mont Talgouat, qui est cependant fort difficile. Arrivé à dix heures du matin à l'Isser, j'ai poussé mes têtes de colonnes vers la route qui longe la Tafna. J'ai laissé reposer les troupes jusqu'à trois heures après midi ; j'ai fait tête de colonne à droite et j'ai pris la route qui passe sur la montagne. Tous les Arabes s'accordaient à la dire meilleure que celle d'en bas par la Tafna. Les officiers du génie soutenaient le contraire par inductions. Je me suis rangé du côté de ceux qui avaient vu, et j'ai bien fait. Par la montagne, quoiqu'il faille monter 500 mètres, on peut faire une bonne route carrossable en travaillant un jour ou un jour et demi. L'inconvénient, c'est qu'il n'y a que deux petites fontaines insignifiantes pour une grosse colonne ; mais il est partout aisé de protéger un convoi. La route passe dans les deux versants sur une arête flanquée par d'énormes ravins qui sont une fortification naturelle, mais il faut préalablement s'emparer du col avec une forte partie de la colonne. Il faut

trois heures à une colonne pour traverser cette montagne.

J'ai couché au sommet le 27 et le 28, au pied du versant nord sur les bords de la Tafna, à quatre lieues de Rachgoun. En couchant là, j'avais deux objets : faire vivre ma cavalerie dans quelques petites pièces d'orge que l'on rencontre si rarement dans cette terre promise, et reconnaître la route d'en bas. A quatre heures, j'ai marché sur ce chemin avec quatre bataillons et la cavalerie. L'infanterie a été successivement échelonnée sur des points protecteurs, la cavalerie ensuite, et avec les Douairs alliés je me suis porté jusqu'en vue de mon camp sur les bords de l'Isser. Nous avions trouvé plusieurs mauvais passages ; mais là il en existe un où six cents hommes arrêteraient une armée. Deux montagnes à pic rétrécissent la vallée déjà fort étroite et la Tafna la barre exactement d'une montagne à l'autre en formant un ravin de 40 à 50 mètres de profondeur ; les bords sont perpendiculaires. Les ingénieurs ont dû convenir que les Arabes avaient raison ; s'il s'agissait de faire en pleine paix une route de Rachgoun à Tlemcen, il faudrait la faire par en bas, mais en temps de guerre, et avec les travaux que nous faisons dans les plus mauvais pas, il faut passer par en haut, c'est beaucoup plus sûr. Mais je ne ferai ni l'un ni l'autre : celle d'en bas ne me convient aucunement, et, celle d'en haut n'ayant point d'eau, je ne puis y rester deux jours par ces chaleurs. D'ailleurs, n'ayant à Rachgoun que six mauvais fourgons mal attelés, cela ne vaut pas la peine que nous prendrions : pendant deux jours de travail, nous consommerions les vivres des fourgons et l'approvisionnement de Tlemcen n'en serait nullement augmenté. Je me bornerai donc à charger mes quatre à cinq cents chameaux ou mulets. J'espère qu'ils me porteront dix jours de vivres pour la colonne et pour deux mois pour la garnison de Tlemcen, ce qui

lui fera un approvisionnement d'environ six mois. J'espère trouver des bœufs à Tlemcen. Dès que le camp d'Abdel-Kader a été levé, quelques Arabes sont venus au marché. J'ai fait écrire par le bey à toutes les tribus voisines pour les engager à se soumettre et à venir commercer à Tlemcen.

Je ne resterai à Rachgoun que le temps nécessaire pour organiser mon convoi. Je ne puis y faire vivre ma cavalerie et mes nombreux transports qu'en allant fourrager au loin; il faut y mettre beaucoup de précaution pour qu'il n'arrive pas d'accidents.

Je ne puis non plus vivre à Tlemcen; il faut donc de toute nécessité rentrer à Oran; je compte traverser les montagnes des Beni-Hamer pour châtier ces tribus rebelles. Rentré à Oran, il faudra du repos aux troupes pendant les plus grandes chaleurs. Je n'aurai donc rien à faire de quelque temps, ce sera le cas de laisser le commandement au général de l'Étang, qui sera sans doute arrivé, et d'aller visiter Alger afin de pouvoir, avec connaissance de cause, dire au gouvernement et aux Chambres mon opinion sur la colonie.

Reconnaissant qu'il était nécessaire, pour donner suite aux affaires pendantes à Oran, d'y laisser l'homme qui les avait commencées, j'ai prié le général d'Arlanges de continuer, et je le laisse jouir des indemnités qui y sont attachées. Vous jugerez, monsieur le Maréchal, si vous devez m'accorder des frais de représentation. En attendant, je représente comme je le dois, et, quelle que soit votre décision, je serai toujours satisfait.

Il paraît qu'Abdel-Kader s'est retiré vers le Maroc, parce que les tribus ont mal répondu à son appel. Elles voient que nous sommes bien décidés à nous battre, qu'elles

n'ont à gagner que des coups ; cela les dégoûte. Elles sont d'ailleurs fort malheureuses pour la plupart : obligées de fuir avec leurs troupeaux, elles se sont entassées vers Trava et Madroma, où l'on ne les souffre qu'avec peine et mauvais traitements. Elles sont donc fort dégoûtées de la guerre et je m'attends à quelques ouvertures. Un marabout kabyle a demandé une entrevue à Mustapha sur une montagne où l'on doit allumer du feu ; nous verrons. Je suis très convaincu que l'on peut soumettre le pays, pour un temps du moins, avec beaucoup d'activité et de dépense, mais je ne crois pas du tout que l'on soit récompensé des frais et du sang versé. Je développerai cela une autre fois ; je veux terminer par deux mots sur les postes de la Tafna et de Tlemcen. Le temps me presse, il faut que le bateau reparte pour aller nous chercher ce qui nous manque ; je n'aurai pas le temps de copier ma dépêche, je vous prie de me la garder.

Je crois aujourd'hui qu'avec les forces que nous avons, il est bon de continuer l'occupation de Tlemcen et de manœuvrer autour autant qu'on le pourra ; mais pour cela il faudrait y avoir des magasins ; c'est là le difficile.

Je pense toujours que le poste de la Tafna n'est pas du tout la conséquence nécessaire de celui de Tlemcen. Loin de faciliter les opérations, il les gêne, et le port est si détestable toute l'année, si impraticable pendant sept ou huit mois, que l'on ne peut fonder là quelque chose de stable. Je préférerais de beaucoup un poste retranché sur le Sinan, à moitié chemin d'Oran à Tlemcen. On l'approvisionnerait aisément avec des fourgons et des mulets, et les colonnes mobiles trouveraient dans ce poste central à se ravitailler en vivres et en munitions, ce qui serait bien plus avantageux pour les opérations que d'aller à la Tafna en

dehors du cercle d'opérations. De Tlemcen à la Tafna il y a plus loin que du Sinan. De là on peut se porter partout, après avoir pris pour douze ou quatorze jours de vivres. A la Tafna, on est dans un cul-de-sac, au milieu des montagnes kabyles; il faut remonter la rivière pour opérer autour de Tlemcen. De ce point à la Tafna il y a au moins trois jours de marche, ou seize lieues environ. Ainsi trois jours pour aller chercher des vivres, trois jours pour revenir au centre des opérations, tout cela est bien gênant, bien paralysant. Que si l'on a assez de monde, on peut faire l'un et l'autre; mais s'il fallait choisir, je donnerais la préférence au poste du Sinan. Je conviens toutefois qu'il est plus difficile d'y faire un établissement solide qu'à la Tafna, à cause de la difficulté d'y transporter des bois, de la chaux, etc., etc...

On peut se passer de l'un et de l'autre avec un bon système de transports. Ce serait moins coûteux, plus sûr, plus commode pour les opérations que la Tafna. On peut approvisionner Tlemcen avec 12 fourgons, et la colonne avec 8 mulets pour 1,000 hommes.

Je ne veux pas terminer, monsieur le Maréchal, sans vous dire un mot de nos alliés les Douairs. J'en suis extrêmement content; ce sont d'intrépides et habiles cavaliers. Ils sont évidemment supérieurs à notre cavalerie pour éclairer, tirailler et combattre dans les terrains difficiles. Mustapha, leur chef, est un homme respectable et de très bon conseil. Il y a d'autres chefs qui sont aussi fort recommandables par leur bravoure et leur intelligence. Il serait juste et politique, monsieur le Maréchal, de faire un bon traitement à ces hommes qui servent si bien notre cause. Je vous engage vivement à prendre ce parti et à demander au général qui doit commander Oran un travail sur ce point fort

important. Cela sera plus fructueux que les fortifications que quelquefois on multiplie d'une manière peu judicieuse.

Recevez, monsieur le Maréchal, l'assurance de mon respect.

Signé : Bugeaud.

Tlemcen, l'antique capitale du royaume de Tlemcen, lequel se composait des villes de Vedrona, Oran, Arzew, Mazagran, et Mostaganem et Djijilly, avait subi de nombreuses vicissitudes. Attaquée, prise et reprise, tantôt par les Turcs, tantôt par les Marocains et les Espagnols, la ville aux superbes remparts, aux grands minarets, n'était plus au siècle dernier qu'un foyer d'insurrection à moitié renversé. L'empereur du Maroc s'en était emparé en 1830, mais il dut l'abandonner bientôt. Les Coulouglis, commandés par Mustapha Ben Ismaël et qui défendaient le *Méchouar*, ou citadelle, passèrent au service de la France. Le maréchal Clauzel avait pris possession de la ville au mois de janvier de cette même année 1836 et y avait laissé une garnison sous les ordres du capitaine Cavaignac (1). C'est lui que trouva le général Bugeaud en arrivant à Tlemcen.

(1) Cavaignac (Louis-Eugène), né à Paris en 1802, mort en 1857, élève de l'École polytechnique, fut placé au 2e régiment du génie en 1824. Il fit en 1828, en qualité de capitaine, la campagne de Morée. Lors de la révolution de 1830, il était en garnison à Arras. Il fut le premier officier de son régiment à se déclarer pour le nouvel ordre de choses. Bientôt après mis en disponibilité pour avoir signé à Metz une protestation contre le système de paix à tout prix que l'on attribuait au roi Louis-Philippe, rappelé à l'activité en 1832, il fut envoyé en Afrique après avoir déclaré qu'il ne combattrait pas les républicains en un jour d'émeute. Un courage à toute épreuve et des services éminents firent bientôt disparaître les répugnances qu'avaient excitées chez ses chefs ses opinions et son esprit déclaré d'indépendance. Il se distingua dans

La place de Tlemcen était bien gardée; mais nos troupes, isolées, bloquées comme dans une île, au mi-

les expéditions de Medeah, de Bouffarik et de Cherchell, dans les combats d'Ouara, du col de Mouzaïa et de l'Affroun. Il fut nommé chef de bataillon dans les zouaves en 1840, puis dans l'infanterie légère d'Afrique, et contribua, la même année, à la prise de Cherchell qu'il défendit ensuite avec succès contre une attaque des Arabes. Nommé lieutenant-colonel des zouaves pour ce brillant exploit, il fit partie de l'expédition sur Medeah, combattit avec gloire les Beni-Menad, au passage du Shaba-el-Kessa. Il se fit encore remarquer en 1841 devant Tackdempt, et remplaça Lamoricière comme colonel des zouaves. En 1842, il prit une part importante au combat d'El-Harbour contre les Beni-Rachel. Il passa au 32e régiment de ligne peu de temps avant la bataille d'Isly (1844), où il dirigea l'avant-garde, gagna le grade de maréchal de camp, et reçut le commandement supérieur de la province d'Oran.

Après la révolution de 1848, la République lui conféra le grade de général de division et le gouvernement général de l'Algérie. Député du Lot à l'Assemblée constituante, Cavaignac arriva à Paris le surlendemain du 15 mai, où la représentation nationale avait été violée par l'émeute, et accepta de la commission exécutive le ministère de la Guerre. Un mois après, lors de la formidable insurrection de juin, l'Assemblée lui confia à l'unanimité le soin de défendre Paris et la république. Selon les adversaires du général, il y aurait eu calcul de sa part à ne pas agir immédiatement avec vigueur, à laisser le péril s'aggraver et le nombre des insurgés s'accroître, à leur abandonner plusieurs quartiers de la ville, pour amener les représentants à lui déférer la dictature. Ses amis prétendent, au contraire, et avec plus de vraisemblance, qu'il agit avec une grande sagesse, en complétant d'abord les préparatifs de défense et d'attaque nécessités par la grandeur du danger, en n'exposant pas à des échecs une armée numériquement insuffisante, et peut-être démoralisée, et en appelant des environs de Paris toutes les forces disponibles, pour frapper l'insurrection sur tous les points à la fois et avec certitude de succès. En effet, la répression fut vigoureuse et complète, et lorsque après la victoire, Cavaignac vint remettre à l'Assemblée les pouvoirs discrétionnaires qu'elle lui avait donnés, il fut nommé, par acclamation, chef responsable du pouvoir exécutif, et on déclara qu'il avait bien mérité de la patrie.

Quand vint l'élection à la présidence de la République, le patriotisme et le désintéressement de Cavaignac ne furent pas, aux yeux de la France, une garantie suffisante pour le rétablissement de l'ordre et de la sécurité, alors que, maître absolu de l'autorité, il s'était entouré d'hommes déjà compromis dans l'opinion, ou manifestement inhabiles. Le 20 décembre 1848, Cavaignac descendit du pouvoir avec dignité. Depuis ce jour, se regardant comme solidaire de ses amis politiques auxquels tout échappait, il fit au président de la République une opposition qu'on a pu attribuer au désappointement, et la poussa jusqu'à se rapprocher des hommes qu'il avait combattus dans les journées de juin. Au coup d'État du 2 décembre 1851, il fut arrêté par mesure de précaution et transporté à Ham. Relâché quelques jours après, il demanda sa mise en retraite, et rentra dans la vie privée. Élu député de Paris en 1852, il refusa de prêter serment, et fut déclaré démissionnaire par un vote du Corps légis-

lieu de populations la plupart hostiles, manquaient de vivres. Bugeaud l'approvisionna, puis, laissant ses éclopés, revint au camp de la Tafna, où il séjourna plusieurs jours. Le 4 juillet, il se remit en marche sur Tlemcen ; le 6, il rencontra l'Émir qui venait enfin lui barrer le passage.

C'était pour la première fois que se rencontraient ces deux grands champions, qui, pendant de si longues années encore, devaient lutter d'audace, de finesse et d'intrépidité. Quarante-six années, presque un demi-siècle, se sont écoulées depuis ce jour. Seul peut-être de tous les chefs arabes, de tous les officiers français qui se trouvaient le 6 juillet 1836 sur les bords de la Sickack, l'émir Abdel-Kader est aujourd'hui survivant. Ce fut d'ailleurs l'unique bataille rangée que le grand chef arabe livra aux Français. Il comprit vite, avec sa merveilleuse intelligence, que la lutte contre les envahisseurs était impossible, continuée dans ces conditions, et c'est de ce jour qu'il adopta le mode de harcèlements, d'embuscades et de retraites, dont le génie du général Bugeaud pouvait seul triompher.

Faire nous-même le récit de cette journée nous paraît inutile en présence des documents authentiques émanés du général lui-même, et c'est donc à lui que nous laisserons la parole.

Voici la dépêche télégraphique que le général Bugeaud adressa au ministre, maréchal Maison, pour lui annoncer la victoire de la Sickack :

latif. Il venait de recevoir un nouveau mandat aux élections de 1857 lorsque la mort l'a enlevé.

Tlemcen, le 7 juillet 1836.

Abdel-Kader, depuis quatre jours, attendait mon grand convoi au passage du Tolgoat, sur les bords de la Tafna. N'ayant aucun avantage à combattre là, j'y ai fait des démonstrations et, la nuit, j'ai passé ailleurs.

Le lendemain 6, il m'a attaqué avec toutes les forces qu'il avait convoquées depuis quinze jours, au moment où mon convoi traversait le ravin creusé par la Sickack. J'ai fait filer le convoi sur Tlemcen, avec une partie de mes forces; avec le reste, j'ai pris l'offensive, et Abdel-Kader a éprouvé une déroute complète. Son infanterie surtout a été anéantie. J'en ai sauvé cent trente du carnage : je vais les envoyer à Marseille. C'est dans le ravin de l'Isser, près de son embouchure dans la Tafna, où je l'ai précipitée, qu'a eu lieu la plus grande destruction, c'est-à-dire à 4 lieues du point où a commencé le combat. Il a laissé tous ses blessés et trois drapeaux, dont celui de l'infanterie régulière.

BUGEAUD.

Le surlendemain, le général vainqueur envoyait au ministre son rapport écrit à la hâte sur le champ de bataille tout empreint de cette fierté et de cette grandeur originales qui distinguaient ce véritable homme de guerre.

Tlemcen, 8 juillet 1836.

Monsieur le Maréchal,

Ma dépêche télégraphique vous a fait connaître en abrégé notre succès du 6. Mieux qu'un autre, puisque vous avez triomphé souvent, vous jugerez du bonheur que j'ai à vous

retracer un combat tel que je l'ambitionnais. à cela près qu'Abdel-Kader n'a été ni tué ni pris; son seul cheval est resté sur le champ de bataille.

L'affaire de la Sickack pourrait, sans hyperbole, s'appeler une bataille, puisque toutes les forces dont pouvait disposer mon adversaire s'y trouvaient.

Il avait appelé du secours de partout pour m'empêcher de ravitailler Tlemcen, et depuis quatre jours il était posté au Tolgoat près de la Tafna. Une reconnaissance que j'y avais poussée, dans le but de reconnaître la route pour l'avenir et de lui donner le change, lui avait fait penser que je voulais passer par là, tandis que je n'en eus jamais l'occasion.

Mon convoi devait être l'objet de son envie, et je comptais là-dessus pour avoir avec lui un engagement sérieux que j'aurais peut-être cherché vainement par d'autres manœuvres. Se faire attaquer est le meilleur moyen avec un tel ennemi et sur un tel terrain; mais il fallait combattre dans un lieu favorable : ce fut là l'objet de toute ma sollicitude.

Je partis de Rachgoun (Haärch-Goon) le 4, à quatre heures du soir. Je poussai trois bataillons, aux ordres du colonel Combes, sur la route du Tolgoat, et je vins camper avec mon convoi de cinq cents chameaux et trois cents mulets à quelque distance derrière lui. A deux heures du matin, Combes quitta son camp sans bruit et par un sentier à gauche : il fut occuper, à deux heures et demie de là, le col de Sab-Chiouii. Une heure après, le convoi et le reste de la division s'y dirigèrent. Le col n'était pas gardé : mais quatre ou cinq cents hommes des Beni-Hamer y arrivaient par l'autre versant. Il était trop tard : à sept heures tout mon convoi avait passé et nous descendions sur l'Isser. Abd-

el-Kader était trop loin pour s'opposer à notre marche. La rivière fut franchie tranquillement, et je campai sur la rive gauche, fort satisfait d'avoir franchi la chaîne de montagnes sans combat.

Abdel-Kader, instruit de ma marche, se rapprocha de moi. A trois heures après midi, quinze cents à deux mille chevaux, aux ordres de son lieutenant Bou-Koom, défilèrent en vue de mon camp sur la rive droite de l'Isser et vinrent camper à une lieue sur ma droite. Je jugeai que cette manœuvre avait pour but de m'enfermer le lendemain matin dans le profond ravin de la Sickack que je devais passer deux fois pour me rendre à Tlemcen. Je fis une reconnaissance pour chercher une autre route, mais toutes présentaient des difficultés soit pour le combat, soit pour le convoi.

Je me décidai à franchir la Sickack, et je quittai mon camp à 3 heures du matin, dans le double objet de passer le premier ravin et d'être plus près de Tlemcen avant d'être attaqué, afin d'y jeter mon convoi et de reprendre l'offensive dès que je serais débarrassé de cet énorme empêchement. J'annonçai cette résolution aux troupes : « Vous serez attaqués, leur dis-je, demain dans votre marche ; vous saurez un temps souffrir les insultes de l'ennemi et vous vous bornerez à le contenir. Mais dès que je pourrai jeter le convoi dans Tlemcen, vous prendrez votre revanche, vous marcherez à lui et vous le précipiterez dans les ravins de l'Isser, de la Sickack ou de la Tafna. »

Cela s'est vérifié avec un bonheur inouï. Malgré ma diligence, j'ai été attaqué par le camp de ma gauche à quatre heures et demie du matin lorsque mon convoi n'avait passé qu'à moitié le premier ravin de la Sickack ; je l'ai fait contenir par les Douairs, un bataillon du 24e et un escadron du 2e chasseurs.

Le colonel Combes, après avoir passé la Sickack avait pris avec intelligence une position protectrice du convoi.

Soupçonnant que la colonne d'Abdel-Kader ne tarderait pas à paraître sur les plateaux de la rive gauche, je me suis empressé d'y arriver avec la tête de la colonne du centre et ma colonne de gauche.

Abdel-Kader y touchait avec environ trois mille chevaux, trois mille Kabyles à pied et son bataillon régulier de mille à onze cents hommes. J'ai déployé le 62e et un demi-bataillon d'Afrique parallèlement à la Sickack, mais en arrière de la crête, de manière à n'être pas vu de l'ennemi qui nous suivait. J'ai mis en bataille le 23e et un demi-bataillon d'Afrique perpendiculairement à la gauche du 62e. En avant du 23e et parallèlement, j'ai formé les colonnes doubles, échelonnées sur le bataillon du centre, les trois bataillons du colonel Combes, et j'ai jeté en avant, sur le flanc gauche du 62e, deux compagnies d'élite en tirailleurs et les spahis du 2e chasseurs. Le 2e chasseurs a été rappelé en entier et placé en colonne par escadrons vis-à-vis l'un des intervalles du bataillon de Combes. Le convoi a été placé dans l'angle rentrant formé par la ligne parallèle et la ligne perpendiculaire à la Sickack. Il était gardé par 200 hommes du bataillon de Tlemcen et les Coulouglis. Je rappelai les Douairs et les tirailleurs qui contenaient les Arabes de la rive droite de la Sickack, afin de leur donner la confiance de passer sur la rive gauche. Les Douairs furent lents à se réunir et ne purent prendre place dans l'ordre de bataille parce que les événements marchèrent trop vite. Je ne connais d'autres défauts à cette intrépide cavalerie que de se lancer dans le combat avec un tel abandon qu'on ne peut presque plus disposer d'elle pour les événements subséquents. Mais dès qu'elle

reconnaît que sa présence est nécessaire sur un point où le combat devient sérieux, elle y accourt d'elle-même. C'est ce qu'elle a fait avec succès durant cette journée.

On voit par les dispositions indiquées que je vais livrer un combat double sous la figure d'une équerre.

Contre des armées européennes, cette disposition pourrait paraître vicieuse. On peut croire faible le sommet de l'angle qui peut être enveloppé et écrasé. Mais ici cet inconvénient était racheté par ces circonstances que l'une des lignes était couverte par le ravin et que l'autre appuyait sa droite au même obstacle. D'ailleurs, avec les Arabes il n'y a pas de mauvais ordre, pourvu que l'on ait de la fermeté et de la résolution. Je n'avais pu, du reste, choisir dans tout le pays un champ de bataille plus heureux que celui que m'offrait la fortune. Abdel-Kader avait derrière lui un plateau facile pour la cavalerie, de deux à trois lieues d'étendue et entouré sur trois côtés par la Sickack, l'Isser, la Tafna; de sorte que j'étais presque assuré, en le mettant en fuite, de l'acculer à un ravin où il devait éprouver des pertes, pourvu que la poursuite fût vigoureuse.

J'avais besoin de dix minutes de plus pour finir mes dispositions et distribuer les rôles avec précision. Il fallait aussi donner le temps à l'ennemi de passer la Sickack afin de l'y précipiter. L'Émir n'a pas voulu me donner ces dix minutes. Il a jeté sur moi mes tirailleurs et mes spahis et s'est avancé en grosses masses informes poussant des cris affreux. J'ai jugé que c'était l'instant de prendre l'offensive à mon tour et qu'un mouvement rétrograde pouvait tout compromettre. Après avoir lancé des obus et de la mitraille sur cette vaste confusion, toutes les troupes à la fois se sont ébranlées à mon commandement et ont abordé l'ennemi avec une grande franchise.

Le combat du plateau a été le plus considérable. Les trois bataillons du colonel Combes, un du 47e, deux du 17e léger, ont agi avec une résolution et une vitesse remarquables pour des troupes si fatiguées par les marches et par la chaleur. Les cavaliers arabes étaient si nombreux que la fusillade avec laquelle ils nous ont accueillis ressemblait à un feu de deux rangs de notre infanterie. Ils ont plié, mais avec lenteur. J'ai cru le moment favorable pour lancer sur eux le 2e chasseurs. J'ordonnai à ce régiment une charge à fond qui eut d'abord un plein succès. Les Arabes qui se trouvèrent en face furent culbutés et un parti d'infanterie kabyle fut sabré. Mais l'aile droite des Arabes ayant attaqué le flanc gauche des chasseurs, pendant que d'un autre côté leur infanterie, sortie du ravin, les fusillait par le flanc droit, ils se sont retirés avec quelque perte et sont rentrés sous la protection des bataillons que je menais à leur secours presque au pas de course. L'artillerie, aux ordres du brave colonel Tournemine, suivait ces mouvements rapides, bien que cela parût impossible auparavant avec le matériel des montagnes.

Les Arabes ont plié une seconde fois; une seconde fois aussi, je leur ai envoyé ma cavalerie. Mais alors quatre cents Douairs m'avaient rejoint. Malheureusement leur aga Mustapha venait d'être blessé d'une balle à la main. Malgré la privation de cet excellent chef, ils m'ont rendu de grands services : eux et les chasseurs se sont couverts de gloire. Tout a été culbuté, et la cavalerie arabe, embarrassée par son nombre même, a perdu beaucoup d'hommes, d'armes et de chevaux : ses morts et ses blessés sont restés en notre pouvoir.

Alors Abd-el-Kader lui-même, dont nous avions aperçu le drapeau en arrière, au milieu de son infanterie régulière,

s'est avancé avec cette réserve et la cavalerie qu'il a pu ramener. C'est la première fois, dit-on, qu'on a vu les Arabes employer une réserve ou l'engager avec tant d'à-propos. Ce dernier effort n'a pu nous arrêter un moment; nous nous sommes jetés sur cette troupe, qui, malgré un feu bien nourri, a été rompue et précipitée fatalement sur le point le plus difficile du ravin de l'Isser. Une pente assez rapide aboutit à un rocher taillé presque à pic de trente ou quarante pieds au-dessus de la plage. C'est là qu'un carnage horrible commence et se poursuit malgré mes efforts! Pour échapper à une mort certaine, ces malheureux se précipitent en bas du rocher, s'assomment ou se mutilent d'une manière affreuse. Bientôt cette triste ressource leur est enlevée; nos chasseurs et nos voltigeurs trouvent un passage et pénètrent dans le lit de la rivière; les ennemis sont cernés de toutes parts, et les Douairs peuvent assouvir leur horrible passion de couper les têtes. Cependant, à force de cris et de coups de plat de sabre, je parviens à sauver cent trente hommes de l'infanterie régulière. Je vais les envoyer en France. Je crois que c'est entrer dans une bonne voie. L'humanité et la politique en seront également satisfaites. Ces Arabes prendront en France les idées qui pourront fructifier en Afrique.

Grand nombre de fusils donnés à Abdel-Kader au temps où il était notre allié sont restés en notre pouvoir. Indépendamment des armes des tués et des blessés, beaucoup de soldats avaient jeté leurs fusils pour se glisser dans les rochers où ils avaient besoin de leurs deux mains. Nos Douairs étaient porteurs chacun de deux ou trois têtes et de trois ou quatre fusils. Je leur ai donné tout l'argent que je possédais. Mais je leur ai dit que c'était pour les prisonniers et non pas pour les têtes, qu'à l'avenir je n'en payerais aucune.

La cavalerie arabe avait lâchement abandonné son infanterie et s'était enfuie vers la Tafna. Je l'aperçus faisant mine de se rallier au bord du plateau avant de descendre sur la rivière. Je marchai sur elle avec le 17e léger, le 47e, le 23e, l'artillerie, laissant à la cavalerie le soin de poursuivre les restes de l'infanterie et les Kabyles. Cette cavalerie (celle de l'Émir) ne m'attendit pas ; elle passa la Tafna, et je m'arrêtai sur la rive droite, mes troupes étant très fatiguées et la chaleur excessive.

Revenons sur le premier champ de bataille où le 62e et un demi-bataillon d'Afrique ont dû charger l'ennemi, qui avait attaqué le convoi et dont partie seulement avait passé la Sickack au moment où j'ai été forcé de prendre l'offensive. Cette portion fut précipitée dans le ravin et fusillée de très près ; elle éprouva des pertes énormes en hommes et en chevaux tués. Après cette charge victorieuse, le 62e, débarrassé de l'ennemi qu'il avait en face, vint appuyer mon mouvement victorieux.

Dès que la victoire avait été à peu près décidée, j'avais fait filer le convoi sur Tlemcen. Quoique privé de mon parc à bœufs et de toute espèce de ressources pour les officiers, j'ai tenu à coucher sur le champ de bataille, pour mieux constater ma victoire.

Agréez, etc.

Signé : BUGEAUD.

Après ce combat, le général s'arrêta deux heures sur la *Sessas*. Là, le capitaine Cavaignac, le bey de Tlemcen et les chefs des Maures et des juifs vinrent au-devant de lui. Abdel-Kader les bloquait depuis longtemps avec cinq ou six mille hommes et faisait ravager les environs par cent vingt mille têtes de bé-

tail. Il était parti la veille, se dirigeant sur le Maroc, suivant les uns, ou vers le mont Tolgoat, suivant les autres. Bugeaud fit camper ses troupes sous les murs de Tlemcen, leur donna un jour de repos, et pour ne pas diminuer les ressources en vivres de la garnison, repartit pour le camp de la Tafna.

Dans un *Mémoire sur la guerre dans la province d'Oran* et sur les moyens de la terminer, par le général Bugeaud (juillet 1836), le général résume ainsi les idées que lui avait suggérées cette courte campagne. Sa persistance à modifier le système de guerre prouve combien il attachait d'importance à ses innovations, qu'il devait appliquer plus tard lorsqu'il fut appelé au gouvernement général de l'Algérie.

L'expédition de la Tafna a duré du 12 juin 1836 au 19 juillet; mais, si l'on retombait dans l'inaction, on ne retirerait que peu de fruit du succès déjà obtenu. Il faut persévérer dans le système des colonnes agissantes, parcourant le pays et combattant l'ennemi partout où il se présente, ne lui laissant ni sécurité ni repos, aucun lieu sûr pour les femmes, les enfants et les troupeaux. Mais pour cela il faut, dans la province d'Oran, un effectif d'au moins quinze mille hommes. De plus, il faut que les troupes soient composées d'hommes choisis, vigoureux, de volontaires, s'il se peut; que les officiers soient jeunes, gens d'avenir, point de vieux officiers supérieurs, voisins de leur retraite, point de vieux capitaines dégoûtés.

Il faut renoncer au système de transports employé jusqu'ici, et qui consiste à louer des chameaux et mulets aux tribus que l'on a sous la main. Outre qu'il est dispendieux,

il a pour inconvénient de retarder la marche, de rendre impossible le secret dans les opérations; le convoi occupe une place immense, rien d'aussi difficile que d'y mettre de l'ordre. Au moindre danger, ils jettent leurs charges et s'enfuient; alors les pertes sont irréparables. Si l'on fait transporter des blessés et des malades, ils sont maltraités souvent et abandonnés par les conducteurs arabes; enfin, il faut sacrifier à la garde des équipages une grande quantité de troupes, et la colonne s'en trouve affaiblie.

Il faudrait avoir de quatre-vingts à cent mulets par mille hommes de troupes, les organiser militairement et les faire conduire par un nombre suffisant de soldats du train, lesquels, étant armés, n'auraient plus besoin que d'un très petit nombre d'hommes pour les aider à garder le convoi. Le général ne serait plus paralysé par ses subsistances, pourrait modifier son itinéraire, et, à l'occasion, poursuivre l'ennemi. Il faut renoncer aux chariots et à l'artillerie roulante, pour laquelle on est obligé de créer des routes.

Les colonnes d'expédition ne doivent guère être fortes de moins de six mille hommes, dont douze cents chevaux. Il faut ne point trop multiplier les postes fortifiés, qui diminuent les ressources disponibles en hommes, sont coûteux et difficiles à ravitailler, et exposent aux surprises, où les Arabes excellent.

Voici en quels termes Mgr le duc d'Orléans (1) félicita le général Bugeaud de sa victoire :

Son Altesse Royale le duc d'Orléans au général Bugeaud.

Les Tuileries, 3 août 1836.

J'ai trop vivement joui, mon cher général, du brillant

(1) Mgr le duc d'Orléans (Ferdinand-Philippe), né en 1810, mort en 1842, fils

succès que vous venez de remporter, pour ne pas m'empresser de joindre mes félicitations aux témoignages que vous recevez de l'approbation du Roi et de la satisfaction générale. A la joie que me feront toujours éprouver les victoires des armées françaises, se joint encore, dans cette circonstance, le souvenir que j'ai rapporté de la province d'Oran, que j'ai parcourue avec une partie des troupes que vous commandez. Je connais la plupart des militaires dont les noms figurent avec éloge dans votre rapport, et je vous demande, mon cher général, d'être mon interprète auprès d'eux. Veuillez leur dire que je regrette amèrement de ne point m'être trouvé au milieu d'eux pendant cette campagne; mais que je serais, s'il est nécessaire, heureux de m'employer ici à leur faire accorder les justes demandes que vous avez adressées au ministre en leur faveur.

Adieu, mon cher général, je sais que nous nous reverrons bientôt, et, d'ici là, je vous renouvelle l'assurance de tous les sentiments avec lesquels je suis votre affectionné,

Ferdinand-Philippe D'ORLÉANS.

Après cette lettre, nous croyons intéressant de

aîné du roi Louis-Philippe, avait fait ses premières armes en Belgique, au siège d'Anvers, avant d'apprendre la grande guerre en Afrique. Il y arriva en 1835, au moment où Abdel-Kader venait de triompher à la Macta, pour commander l'expédition contre Mascara qu'il parvint à occuper, après avoir été blessé au combat de l'Habrah. Le Roi, en 1837, l'envoya en Prusse, à Vienne, en Italie, et c'est en 1839 qu'il revint en Afrique, sous le maréchal Valée. A peine arrivé, il reçut le commandement d'une des deux divisions chargées de forcer les Portes-de-Fer, et franchit ce défilé malgré les rochers, les torrents et les efforts du khalifa Ben Salem. Peu après, à la tête de ses troupes, il pénétrait dans la Maison-Carrée. — L'année suivante, l'armée le réclama pour chef de l'expédition dirigée contre l'ancienne province arabe de Titery, à la suite de l'héroïque résistance de Mazagran. C'est dans cette campagne que le duc d'Orléans franchit le col de Mouzaïa, défendu par Abdel-Kader en personne, enleva Medeah, Milianah et assura ainsi la possession de la rive droite du Chélif central. Tels étaient alors les loisirs de nos princes! (Voir chapitre III.)

reproduire un passage emprunté à un livre même du prince, *les Campagnes de l'armée d'Afrique* (1835-1839). Dans ce remarquable ouvrage, pieux monument que les descendants de Mgr le duc d'Orléans ont élevé à la mémoire de leur père, le fils aîné du roi Louis-Philippe se révèle comme un écrivain de haute lignée, un grand penseur et un vrai soldat.

Le combat de la Sickack n'était pas seulement le plus brillant succès obtenu en rase campagne, c'était la victoire la plus légitimement remportée; car c'était celle à laquelle le hasard avait eu la moindre part, et pour laquelle le général avait le plus fait, par des combinaisons bien adaptées aux qualités de ses soldats et aux défauts de ses ennemis.

L'Émir avait perdu son infanterie régulière : 700 fusils, 6 drapeaux et 130 prisonniers, souillés désormais par le contact des chrétiens, et plus regrettables ainsi que les 1,200 musulmans tués les armes à la main dans la guerre sainte.

Cette vigoureuse affaire n'avait coûté aux Français que 32 tués et 70 blessés. C'était un grand échec pour Abdel-Kader, mais il venait deux ans trop tard. La puissance de l'Émir avait déjà assez de racines pour résister à une tempête passagère...

L'armée arabe était dissoute, mais le peuple demeurait entier dans ce qui faisait sa force, dans son union, son moral, son *insaisissabilité*.

Il eût fallu le conquérir ; le général Bugeaud n'en avait ni le moyen, ni la volonté, ni l'ordre. N'ayant plus aucun plan à exécuter, il essaya de rendre moins lourde la chaine

qui attachait la division d'Oran à la garnison de Tlemcen, en grossissant les approvisionnements du Méchouar de grains moissonnés dans les environs ; mais ses troupes consommaient plus qu'elles ne pouvaient récolter sans outils, et il rentra à Oran, le 19 juillet, en parcourant la province, faisant du dégât, affaiblissant les Arabes, mais sans soumettre les tribus qui attendaient le moment où les Français s'arrêteraient après la victoire.

Le général Bugeaud s'était glorieusement acquitté de la mission qu'il avait reçue de débloquer la Tafna, de ravitailler Tlemcen pour trois mois et de battre Abdel-Kader. Il avait même trouvé le moyen, en prenant pour base de ses combinaisons l'amour-propre, la cupidité et l'ambition de son ennemi, aussi bien que l'art et la science militaires, d'amener le moderne Jugurtha à une bataille rangée.

Il remit au général de l'Étang le commandement d'une division bien aguerrie et bien instruite, et retourna, rappelé par le télégraphe, en France, où les événements de la frontière d'Espagne avaient hâté son retour.

Avant de rentrer en France, le général Bugeaud put assister aux fêtes données à Oran, le 28 et le 29 juillet, pour célébrer le sixième anniversaire de l'avènement au trône du chef de la famille d'Orléans. On profita de cette solennité pour chanter à l'église chrétienne un *Te Deum* en action de grâces pour la préservation des jours du Roi à l'occasion de l'attentat d'Alibaud (25 juin). « Les diverses autorités, ajoute le *Moniteur algérien* du 13 août 1836, qui s'étaient réunies au château neuf à MM. les généraux Bugeaud et de l'Étang, se sont rendues en corps à l'église. Dans

les mosquées et dans les synagogues des prières publiques ont eu lieu à la même occasion. Des distributions de secours en argent ont été faites aux indigents de toute nation. Dans l'après-midi des courses de chevaux ont eu lieu, suivies de courses à pied exécutées par des fantassins équipés, armés, ayant le sac sur le dos. Le soir, concours de six musiques militaires. Ces divers spectacles étaient contemplés par une foule avide au milieu de laquelle se faisaient remarquer les indigènes qui exprimaient leur joie par des cris bruyants. »

Le général Bugeaud s'embarqua le 30 juillet pour Alger et de là rentra en France. Il laissait la province d'Oran tranquille et les marchés assez bien approvisionnés tant en bestiaux qu'en denrées de toute espèce. Plusieurs chefs des Beni-Hamer étaient entrés en pourparlers avec notre fidèle allié Mustapha au sujet de leur soumission.

Quant à Abdel-Kader, il se trouvait aux environs de Mascara, avec les débris de son infanterie régulière. Son autorité auprès des tribus avait été singulièrement ébranlée, et sans les secours du Maroc sa situation financière eût été fort précaire ; toutefois son énergie et son activité ne l'abandonnèrent point. Il attira à Nédrouma les fugitifs de Tlemcen et commença à faire fabriquer des armes et des vêtements pour ses soldats. Puis, afin d'éviter les attaques des Français, il alla s'établir à Takdempt, et n'hésita pas à relever les ruines de cette ancienne ville romaine située à trente lieues de Mascara et à y établir le siège de son gouvernement.

Le 2 août, après cette courte et brillante campagne, le maréchal de camp (général de brigade) Bugeaud fut nommé lieutenant général (général de division). Son grade de colonel remontait au mois de juin 1814, celui de général à 1831. Il faut avouer que cet avancement n'était ni rapide ni immérité.

Cependant tel ne fut point l'avis des journalistes de l'opposition. — Une méchante feuille républicaine, *le Messager*, s'étant livrée à des commentaires au sujet de cette nomination, s'attira la réponse ci-jointe du général :

Au rédacteur du Messager.

Vous avez dit que j'étais arrivé à la Chambre colonel, et que j'étais aujourd'hui lieutenant général, après avoir passé par les *commandements les plus lucratifs*. Cette assertion renferme deux erreurs, pour me servir du terme le plus poli.

C'est le 2 avril 1831 que j'ai été nommé maréchal de camp, après dix-huit ans du grade de colonel, après avoir commandé l'avant-garde de l'armée des Alpes en 1815, et livré trois combats heureux à la tête de cette avant-garde. Le dernier eut lieu à Lhôpital, en Savoie, six jours après Waterloo. Avec ces antécédents, on peut, sans faveur, être nommé maréchal de camp. Mon élection de député eut lieu en août 1831.

Vous connaissez les causes de mon dernier avancement. Peut-être l'armée ne l'attribuera-t-elle pas, comme vous, à un vote complaisant.

Reste à parler de ces emplois lucratifs que, selon vous, j'aurais occupés. Pendant ma première année de législature,

j'ai été en non-activité. Une brigade me fut donnée à Paris, où l'émeute était menaçante et où je tenais à honneur de défendre les lois et le trône. Comme mes camarades en activité, je n'ai joui que du simple traitement.

Je vous invite et au besoin je vous requiers d'insérer ma lettre dans votre plus prochain numéro.

BUGEAUD,
lieutenant général.

Excideuil, 30 octobre 1836.

CHAPITRE II.

TRAITÉ DE LA TAFNA. — 1837.

Situation critique de l'Algérie. — Le général de Damrémont, gouverneur général. — Le général Bugeaud est envoyé à Oran (avril 1837). — Ses instructions militaires et diplomatiques. — Compétition de pouvoirs avec le gouverneur général. — Lettre du général Bugeaud au comte Molé, ministre des affaires étrangères. — Signature du traité de la Tafna (29 mai 1837). — Le traité. — Entrevue du général avec Abdel-Kader. — Détails sur Abdel-Kader. — Lettre de l'Émir au gouverneur général. — Cessation des hostilités; apaisement.

L'échec de la première expédition de Constantine, qui avait eu lieu peu de mois après la courte campagne du général Bugeaud en Afrique (novembre 1836), avait décidé du rappel du maréchal Clauzel.

La situation de l'Algérie était grave; sept ans après la prise d'Alger, on n'était pas sensiblement plus avancé qu'aux premiers jours. On occupait les ports, et rien ou presque rien au delà. Sous peine de consacrer à la conquête simultanée de tous les points de la colonie la totalité de l'armée française et la majeure partie du budget, solution difficile et dangereuse en présence des complications parlementaires du gouvernement de Juillet, il fallait, désormais, concentrer ses forces sur un seul point et frapper à coup sûr.

Le successeur du maréchal Clauzel, le général de

Damrémont (1), nommé gouverneur général le 12 février 1837, et arrivé à Alger le 3 avril seulement, n'était point en Afrique un nouveau venu. Il avait pris part, avec distinction, à l'expédition du maréchal de Bourmont et était fort apprécié des troupes. La revanche de la retraite de Constantine devait être le but immédiat, l'objectif du cabinet français et la principale tâche du gouverneur général. Mais, pour ne pas diviser ses forces au moment de l'attaque de Constantine, il était nécessaire de faire préalablement la paix dans l'Ouest.

Il fallait donc choisir un homme de guerre qui fût à la fois un négociateur; le général Bugeaud était naturellement désigné pour remplir cette mission.

Dans le temps même où le général de Damrémont arrivait à Alger (avril 1837), le général Bugeaud débarquait à Oran, avec une autorité assez vaguement

(1) Charles-Marie Denys, comte de Damrémont, né à Chaumont (Haute-Marne) en 1783, est mort devant Constantine en 1837. Sorti en 1804 de l'école militaire existant alors à Fontainebleau, il fit ses premières armes à Austerlitz, à Iéna et à Friedland, alla combattre ensuite en Dalmatie et en Allemagne (1807-1809), en Espagne et en Portugal (1811-1812). Rappelé à la Grande-Armée en 1813, il était à Lutzen, où Napoléon le nomma colonel sur le champ de bataille. L'année suivante il se distinguait à Brienne, à Champ-Aubert, à Vauchamp, à Étoges, à Montmirail et à Meaux. Premier aide de camp du maréchal Marmont, il fut nommé, peu après, le négociateur de l'armistice qui précéda la capitulation de Paris (1814). Maréchal de camp en 1821, il fit avec gloire la campagne d'Espagne de 1823; chargé en 1830 du commandement de l'une des brigades de l'armée d'opération contre Alger, il acquit de nouveaux titres au siège de cette ville et mérita d'être envoyé pour prendre Bône. Le grade de lieutenant général fut la récompense de ses services. Il rentra alors en France, et fut appelé en 1832 au commandement de la 8e division militaire, à Marseille. Habile et vigoureux, il sut préserver cette place de la guerre civile qui la menaçait. Choisi en 1837 pour gouverneur des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, il eut à diriger la deuxième attaque sur Constantine. Déjà une brèche était faite; Damrémont allait la reconnaître, quand un boulet le frappa à mort. Il avait été nommé pair de France en 1835.

définie, mal connue du gouverneur général, mais qui, en fait, le rendait indépendant de celui-ci.

On écrivait de Toulon, le 14 avril 1837 :

Le vapeur *le Sphinx* a mouillé aujourd'hui en rade du Lazaret. Ce bâtiment nous apporte des nouvelles d'Oran en date du 8 avril.

M. le général Bugeaud est arrivé le 5 par le bateau à vapeur *le Sphinx* qui l'a pris à Port-Vendres. Le général a avec lui ses aides de camp, et M. Combes, colonel commandant le 47e, en tout huit personnes.

Aussitôt son arrivée, M. Bugeaud a eu des entretiens avec les principaux chefs arabes, notamment avec Ismaël, qu'il connaît beaucoup. Le 6, le général a reçu la visite des officiers de la garnison; immédiatement après on a commencé l'organisation de l'armée d'opération, en ce moment déjà prête à entrer en campagne.

La division active ne dépasse pas 12,000 hommes; elle est composée des 1er, 23e, 24e, 47e, 62e régiments d'infanterie de ligne, 2e chasseurs d'Afrique, 3e bataillon d'Afrique, spahis et Arabes auxiliaires. Le corps expéditionnaire a été divisé en 3 brigades commandées par MM. les généraux Rulhières et Laidet, et le colonel Combes.

M. le général de Brossard, commandant la division d'Oran, ne fera pas la campagne; mais il aura sous ses ordres, au chef-lieu de la division, quelques troupes de ligne, le génie et l'artillerie.

On vient de mettre à l'ordre du jour de l'armée active que les soldats devront être en capote, et n'avoir dans leur sac qu'une paire de souliers, des chemises, et les petits objets nécessaires pour réparer leurs effets. Le bruit de l'évacua-

tion du camp de la Tafna, qui était déjà répandu, a pris de la consistance depuis l'arrivée du général Bugeaud; mais il paraît que, pour le moment, on se bornera à en diminuer la garnison.

Tout s'annonce bien; l'armée est animée du meilleur esprit.

Le général Bugeaud était un des plus jeunes généraux de division, mais il était, à vrai dire, investi de la confiance personnelle du Roi. De plus, il était député; ce qui, dans ces temps de parlementarisme, lui donnait vis-à-vis d'officiers plus anciens, tels que le gouverneur général de Damrémont, une sorte d'indépendance exceptionnelle. On a souvent écrit, à l'occasion de l'affaire de la Tafna, que le général avait alors pour mission de recommencer la guerre contre Abdel-Kader, s'il ne pouvait l'amener à la paix. Il avait surtout la mission de faire la paix et de dégager momentanément, comme nous l'avons dit, le gouvernement et l'armée française de toute préoccupation dans les provinces du centre et de l'ouest.

Telle était la pensée secrète, le véritable but du gouvernement du Roi, et ce qui le prouva, fut la ratification du traité de la Tafna, malgré les objections très sérieuses du général de Damrémont et les violences de l'opposition française dans la presse et au parlement. Le général Bugeaud, qui, selon ses instructions formelles, devait cantonner l'Émir au delà du Chélif et lui faire payer tribut, le dispensa du tribut et lui concéda, au nord du Chélif, le district de Cherchell,

riverain de la Méditerranée. Le traité fut néanmoins approuvé.

Le principal tort du gouvernement français dans cette circonstance fut de laisser les deux généraux Damrémont et Bugeaud dans l'ignorance de leurs pouvoirs respectifs. Le général Bugeaud, tout en goûtant assez peu le gouverneur, son supérieur hiérarchique, agissait avec sa loyauté ordinaire lorsqu'il lui écrivait le 25 mai 1837 :

Nulle part, dans mes instructions, il n'est dit que vous devez sanctionner la paix que je ferai et que, selon l'expression de votre lettre du 14 mai, je ne dois que préparer le traité. Si le gouvernement vous dit autrement, si vous avez des pouvoirs qu'on m'a tenus cachés, les quiproquos, les inconvénients qui sont survenus ne sont ni de votre faute, ni de la mienne; ils sont du gouvernement, qui n'a pas établi d'une manière nette et bien tranchée la séparation des pouvoirs... Que la faute soit rejetée sur ceux à qui elle appartient !

Dès son arrivée, le général Bugeaud lança un manifeste menaçant contre les tribus qui se montreraient hostiles à la France (1). Il fit en même temps son-

(1) Il nous a été impossible de retrouver le texte de cette proclamation aux Arabes, soit à la Bibliothèque nationale, soit aux Archives du ministère de la Guerre. En mars 1837, le général avait soumis au ministre de la Guerre un projet de proclamation aux Arabes. Ce projet, qui fut approuvé, n'a pu être retrouvé au département de la Guerre. Il n'y avait pas de lettre d'envoi. En avril 1837, le ministre réclame la proclamation originale; le général répond qu'il l'a envoyée à Paris et qu'elle est conforme d'ailleurs au projet soumis à l'approbation du ministre; il ajoute qu'il a dû la faire parvenir aux Arabes par les espions et « les voleurs de chevaux ».

der Abdel-Kader, qui ne se montra pas hostile à la paix, mais sembla croire d'abord qu'il aurait affaire à deux négociateurs français, le général de Damrémont pour le Titery et le général Bugeaud pour Oran. Dans cette incertitude sur les pouvoirs du nouvel arrivé, il ne se pressa pas et se déroba même en se rendant au cœur de la province d'Alger. On voit en effet l'Émir à cette époque installer son propre frère bey de Milianah, arrêter à Medeah quatre-vingts Coulouglis influents et recevoir une députation de la ville de Blidah, encore française, destinée à demeurer telle, mais effrayée du voisinage immédiat du puissant Émir.

La présence d'Abdel-Kader au centre du Titery provoqua une insurrection des Issers à l'est de la Mitidjah et obligea le gouverneur général et son lieutenant, le général Perregaux, à faire une expédition sur l'Isser et à occuper Blidah. Dans cette campagne, un combat, glorieux pour nos armes, fut livré à Boudouaou (25 mai 1837).

La disparition temporaire de l'Émir laissait le général Bugeaud sans réponse aux premières propositions pour lesquelles il avait recouru à l'entremise du juif oranais Ben Durand, sur lequel nous aurons occasion de revenir. Le général, impatienté, et quoique désireux de faire la paix selon ses instructions, entra en campagne. Parti d'Oran à la tête de 9,000 hommes, il se dirigea sur Tlemcen, dont il compléta le ravitaillement, puis sur la Tafna, qu'il atteignit le 23 mai. Toutes ces marches en l'absence de l'Émir s'étaient effectuées sans autre inci-

dent que l'échange de quelques coups de fusil avec les tribus.

A la nouvelle de ces incursions, l'Émir revint rapidement. Les négociations au moyen de Ben Durand se renouèrent. Abdel-Kader, toujours hésitant sur la compétence de Bugeaud à disposer du Titery, se décida, en présence des conditions inespérées qu'il se vit faire, à entrer en pourparlers.

Par ce traité, le sultan arabe était reconnu souverain indépendant, il obtenait la cession de tout l'intérieur des provinces d'Oran et du Titery et même le district et le port de Cherchell, qui lui donnait accès à la mer. En outre, une clause fort importante pour lui au point de vue religieux lui était accordée, la dispense du tribut.

La lettre suivante, commentaire des traités, donne sur les détails de cette négociation des éclaircissements d'un grand intérêt, et qui mettent en relief les qualités du général Bugeaud :

Le général Bugeaud au comte Molé, ministre des Affaires étrangères.

Au camp de la Tafna, le 29 mai 1837.

Monsieur le Ministre,

J'ai toujours pensé que dans les circonstances graves un général ou un homme d'État doit savoir prendre sur lui une grande responsabilité, quand il a la conviction qu'il sert bien son pays. Ce principe gravé depuis longtemps dans mon esprit, je viens d'en faire l'application. J'ai cru qu'il

était de mon devoir comme bon Français, comme sujet fidèle et dévoué du Roi, de traiter avec Abdel-Kader, bien que les délimitations du territoire fussent différentes de celles qui m'ont été indiquées par M. le ministre de la Guerre.

Je me suis dit que le ministre et ses bureaux ne pouvaient juger les nuances de la question comme moi qui suis sur les lieux, en présence des difficultés. J'ai d'ailleurs reconnu, par la dépêche du ministre de la Guerre du 18, que l'on était encore dominé à Paris par des idées qui pouvaient être justes il y a un an ou dix-huit mois, mais qui ne sont plus aujourd'hui en rapport avec les circonstances.

Je vous ai fait connaître par ma dépêche du 27, qui a passé par l'Espagne, le peu d'importance que j'attachais à ne donner à Abdel-Kader que telle ou telle portion du territoire ; que même je trouvais des avantages à lui céder plus, parce qu'il nous offrait plus de garanties de sécurité et plus d'avantages commerciaux que des beys sans influence que l'on voudrait établir entre l'Émir et nous. C'est cet ordre d'idées qui m'a déterminé à outrepasser mes instructions. Pour tout le reste, les conditions sont ou égales ou supérieures à celles qui étaient approuvées par le ministre de la Guerre.

Je réserve à la France Mostaganem et son territoire, afin de n'abandonner aucun point de la côte, et cependant les instructions m'autorisaient à me borner aux marais de la Macta.

J'acquiers sur la côte un nouveau point de commerce assez important à l'embouchure du Rio-Salado, qui est meilleur que celui de la Tafna ; enfin j'obtiens une indemnité de guerre en denrées qui pourra nourrir dix mille hommes et mille chevaux à Oran pendant plus d'une année.

Il n'y a donc que sur le point seul de la délimitation que je suis resté au-dessous des prescriptions. J'espère que le gouvernement jugera que ce point seul ne devait pas faire

échouer un traité qui nous donnera sur-le-champ des relations faciles et sûres dans la plus grande partie de la Régence ; qui établira la sécurité agricole dans la plaine de la Mitidjah et dans la zone d'Oran ; qui fera cesser l'effusion du sang de nos soldats, permettra de fonder enfin quelque chose pour la colonisation, pour notre établissement solide sur la terre d'Afrique, et fermera la porte aux sacrifices pécuniaires qui faisaient chaque année l'objet de vives discussions dans les Chambres.

Bientôt, je l'espère, l'abaissement du prix des denrées permettra de fournir les troupes qu'on pourra maintenir dans la Régence, à meilleur marché qu'en France, et les droits de douane, les gains de commerce commenceront, dès cette année, à nous rémunérer des dépenses que nous avons faites.

Je m'attends à ce qu'on me dira : « Mais ne sont-ce pas là des illusions? Qui vous garantit la sincérité d'Abdel-Kader? Êtes-vous assuré qu'il exécutera bien le traité, et qu'il vous donnera la sécurité commerciale et agricole sur votre territoire et sur le sien ? »

Je réponds que la connaissance que j'ai acquise du caractère religieux et sincère de l'Émir, comme de sa puissance sur les Arabes, me donne la conviction profonde que toutes les conditions seront parfaitement exécutées ; je me rends garant de l'Émir, et je prouve la foi que j'ai dans sa parole par la grande responsabilité que j'assume sur ma tête.

Je l'avouerai cependant, une seule pensée m'a fait hésiter : il faut, me suis-je dit, trois semaines ou un mois, avant que ce traité puisse être autorisé par mon gouvernement. Cet espace de temps est le plus propre à la guerre contre les Arabes : ce sera une campagne à moitié manquée ; que pensera-t-on de moi comme militaire? Voilà comment j'ai vaincu

ces scrupules : j'ai d'abord envisagé tout ce qu'il y aurait de barbare, de déchirant à incendier les moissons d'un peuple qui ne demande pas mieux que de traiter et avec qui j'ai traité. Et puis j'ai considéré que la campagne serait encore très profitable en juillet, qui sera, cette année, la véritable époque des moissons de froment; que, d'ailleurs, je trouverai dans les silos les orges moissonnées en juin, et que, si la campagne commence plus tard, elle pourra se prolonger plus longtemps, puisque jusqu'au 1er juillet nous conserverons intacts notre cavalerie, nos transports et la santé de nos soldats.

Mais fallût-il perdre toute la campagne, serait-ce encore une considération suffisante pour ne pas essayer d'un nouvel état de choses, qui doit nous donner, selon moi, tous les avantages que j'ai énumérés? Si le traité, mal exécuté, ne remplit pas nos espérances, ne pourrions-nous pas faire, l'année prochaine, ce que nous voulons faire cette année? Les Arabes le redouteront, car ils avaient parfaitement compris toute la puissance dévastatrice d'une colonne organisée comme la mienne. Ils disaient hautement, et les envoyés d'Abdel-Kader eux-mêmes, qu'ils savaient bien qu'ils ne pourraient pas me résister et m'empêcher de brûler leurs moissons ; mais qu'ils fuiraient vers le désert où ils avaient des provisions en réserve, et qu'ils reviendraient quand la lassitude nous forcerait à rentrer dans nos places.

On me dira peut-être : « Comment avec de tels avantages n'avez-vous pas pu limiter Abdel-Kader dans la province d'Oran? » J'ai fait, malgré l'opinion que j'ai déjà émise, tout ce qu'il était humainement possible de faire pour atteindre ce but, et j'aurais obtenu d'Abdel-Kader, livré à lui-même, quelques concessions. Mais les autres chefs et les marabouts se sont écriés plusieurs fois qu'ils aimaient mieux

mourir tous que de céder davantage. Il a fallu disputer longtemps pour obtenir l'article 4, qui établit que les musulmans qui vivent sur notre territoire ne seront pas soumis à la domination de l'Émir. Ce point intéressait la religion à laquelle ces hommes sont attachés jusqu'au fanatisme. Il n'a pas fallu moins de débats pour obtenir la cession de quelques portions de territoire appartenant à des tribus dévouées qui, les premières, ont élevé Abdel-Kader sur le pavois. Enfin, il n'est presque pas un article qui n'ait été vivement disputé.

J'ai demandé avec force Tenès et Cherchell; mais Abdel-Kader a répondu que ces deux ports étaient entourés de Kabyles sur lesquels il n'avait aucune influence religieuse; que ces peuplades étaient si sauvages, si indépendantes, que si nous allions nous établir là, nous serions, comme à Bougie, toujours en guerre avec elles ; mais qu'il croyait pouvoir garantir qu'il obtiendrait la libre pratique de ces deux petits ports pour notre commerce. Il a bien fallu se payer de ces raisons, que je crois d'ailleurs véridiques d'après les renseignements que j'ai.

J'aurai l'honneur de vous faire observer que, si nous rendons Tlemcen qui nous était onéreux, nous acquérons deux villes que nous n'avons jamais occupées sérieusement, Blidah et Coleah. J'ai la ferme persuasion qu'il était impossible d'obtenir davantage avant d'avoir fait une longue guerre semée de succès et peut-être de revers.

Que risquons-nous d'essayer du régime qui sera fondé par l'arrangement que je viens de faire? Nous aurons tout d'abord une grande diminution dans les dépenses courantes et dans les pertes de tout genre qu'entraîne la guerre, en hommes, en chevaux, en mulets, en vêtements, en équipages, en munitions, en prix excessifs de denrées, etc., etc. — La

division d'Oran ne coûtera rien à nourrir pendant cette année d'épreuve, et l'on aura le temps de se préparer, en tout point, pour recommencer la guerre au mois d'avril prochain, si nous étions déçus dans notre attente.

En attendant, le camp de la Tafna, ce poste gênant, est évacué, et les bâtiments sont vendus plus de trois cent mille francs par les denrées qu'on me donne en compensation.

Plus j'examine les considérations que j'ai présentées, plus je suis convaincu qu'il y a sagesse dans cette détermination. La dernière discussion des Chambres sur les crédits supplémentaires d'Alger m'appuie d'une manière prépondérante : mon traité satisfait toutes les opinions émises et M. Thiers lui-même, qui s'était montré jadis le plus chaud partisan de la conquête absolue, et qui se borne aujourd'hui à une certaine zone autour de nos places et à des relations amicales avec les Arabes. — Ainsi tout sanctionne mon traité, excepté un seul passage des instructions de M. le ministre de la Guerre. Ce passage le voici : « Vous devez donc insister d'une manière absolue, comme vous en annoncez l'intention, pour réserver autour d'Oran la zone que vous avez indiquée, et pour renfermer Abdel-Kader dans la province d'Oran. Dans celle-ci même vous devrez exiger pour limite, si ce n'est le Foddah, au moins le Chélif, et n'abandonner à Abdel-Kader ni Milianah ni Cherchell. »

Et plus bas : « Les trois points essentiels dont vous ne devez pas vous départir, c'est la souveraineté de la France, la limitation d'Abdel-Kader dans la province d'Oran, bornée au moins par le Chélif, c'est-à-dire en laissant en dehors Cherchell et Milianah, et la réserve de la zone que vous avez indiquée depuis l'Habra jusqu'au Rio-Salado. »

Ce qui a dû m'enhardir à passer outre à ces prescriptions,

c'est que l'idée première de cette délimitation paraît avoir été prise dans ma correspondance avec le ministre; ce sont donc, en quelque sorte, mes idées que je modifie moi-même.

Sous trois ou quatre jours, je vais quitter la Tafna pour retourner à Oran. Si vous approuvez mon traité, je demande à rester un mois ou deux pour poser les bases de notre établissement dans la zone réservée et y jeter les fondements d'une ou deux colonies militaires. Je ferai au ministre de la Guerre un rapport détaillé sur tout ce qu'il me paraîtra utile de faire. Je signale dès à présent les salines d'Arzew et son bon port, près duquel nous devons faire des établissements pour un commerce qui peut y devenir considérable. Les salines peuvent aussi donner un bon revenu. Les Russes de la mer Noire et autres peuples qui viennent en Espagne apporter des fers et s'en retournent chargés de sel, préféreront venir à Arzew, parce que le fer s'écoulera facilement, qu'on y trouvera du sel, que c'est plus près que la côte d'Espagne et que le mouillage est plus sûr qu'à Valence, où se rendent ordinairement ces bâtiments.

Si vous n'approuvez pas mon traité, je demande encore à rester pour faire la campagne de juillet, août et septembre. Ce n'est pas là un médiocre sacrifice à la grande détermination que j'ai cru devoir prendre. Je trouvais en effet une réelle compensation aux contrariétés que j'ai éprouvées, à tort sans doute, au commencement de mes négociations, dans l'avantage de revoir ma famille, et mon rappel me l'aurait procuré. Mais si, par malheur, il y a guerre à faire, il serait honteux pour moi de rentrer en France avant d'avoir prouvé, une fois de plus, que je suis loin de la redouter.

Je suis avec respect, etc.

Signé : BUGEAUD.

P. S. J'ai fait connaître aux généraux et officiers supérieurs de ma division les clauses du traité. On en a été unanimement satisfait, et on a déclaré que la sagesse ne permettait pas de refuser de pareilles conditions. Cependant tout le monde était très désireux de faire la guerre.

Le jour même où il expédiait pour Paris la lettre ci-dessus au ministre des Affaires étrangères, le général Bugeaud adressait le mot suivant au gouverneur général comte de Damrémont, qu'il avait légèrement soupçonné d'avoir, en même temps que lui, cherché à négocier avec Abdel-Kader :

Au Gouverneur général comte de Damrémont.

Du camp de la Tafna, 29 mai 1837.

Général,

Je vous dois une réparation ; je vais vous la faire avec franchise. Abdel-Kader assure que vous ne lui avez jamais fait de propositions de paix.

J'ai donc été trompé par Durand, qui jouait un double jeu pour obtenir des concessions des deux parties contractantes, en mentant à l'une et à l'autre. Il travaillait surtout à sa fortune : c'est un homme sordide. Je ne l'ai pas employé dans ces dernières négociations ; j'ai traité directement.

Recevez mes excuses, Général. Effacez de votre esprit les impressions qu'ont dû y laisser mes reproches mal fondés.

Recevez, etc.

Signé : BUGEAUD.

Le texte du traité de la Tafna, signé le 30 mai 1837, était celui-ci :

Entre le lieutenant général Bugeaud, commandant les troupes françaises dans la province d'Oran, et l'émir Abdel-Kader, il a été convenu ce qui suit :

Art. 1er. L'émir Abdel-Kader reconnaît la souveraineté de la France en Afrique.

Art. 2. La France se réserve dans la province d'Oran : Mostaganem, Mazagran et leurs territoires; Oran, Arzew; plus un territoire ainsi délimité : à l'est, par la rivière de Macta et le marais d'où elle sort; au sud, une ligne partant du marais ci-dessus mentionné, passant par le bord sud du lac Sebkha et se prolongeant jusqu'à l'Oued-Malah (Rio-Salado) dans la direction du Sidi-Saïd, et de cette rivière jusqu'à la mer, de manière que tout le terrain compris dans ce périmètre soit territoire français.

Dans la province d'Alger : Alger, le Sahel, la plaine de la Mitidjah, bornée à l'est jusqu'à l'Oued-Khadra et au delà; au sud, par la première crête de la première chaîne du petit Atlas jusqu'à la Chiffa, en y comprenant Blidah et son territoire; à l'ouest, par la Chiffa, jusqu'au coude de Mazagran, et de là par une ligne droite jusqu'à la mer, renfermant Coleah et son territoire, de manière que tout le terrain compris dans ce périmètre soit territoire français.

Art. 3. L'Émir administrera la province d'Oran, celle de Titery et la partie de celle d'Alger qui n'est pas comprise, à l'ouest, dans les limites indiquées à l'article 2. Il ne pourra pénétrer dans aucune autre partie de la Régence.

Art. 4. L'Émir n'aura aucune autorité sur les musulmans qui voudront habiter sur le territoire réservé à la France; mais ceux-ci resteront libres d'aller vivre sur le territoire

dont l'Émir a l'administration, comme les habitants du territoire de l'Émir pourront venir s'établir sur le territoire français.

Art. 5. Les Arabes vivant sur le territoire français exerceront librement leur religion. Ils pourront y bâtir des mosquées et suivre en tout point leur discipline religieuse, sous l'autorité de leurs chefs spirituels.

Art. 6. L'Émir donnera à l'armée française 30,000 fanègues de froment, 30,000 fanègues (1) d'orge, 5,000 bœufs.

La livraison de ces denrées se fera à Oran par tiers ; la première aura lieu du 1er au 15 septembre 1837, et les deux autres de deux mois en deux mois.

Art. 7. L'Émir achètera en France la poudre, le soufre et les armes dont il aura besoin.

Art. 8. Les Coulouglis qui voudront rester à Tlemcen ou ailleurs y posséderont librement leurs propriétés et y seront traités comme les Hadars ; ceux qui voudront se retirer sur le territoire français pourront vendre ou affermer librement leurs propriétés.

Art. 9. La France cède à l'Émir Rachgoun, Tlemcen, le Mechouar et les canons qui étaient anciennement dans cette dernière citadelle. L'Émir s'oblige à faire transporter à Oran tous les effets, ainsi que les munitions de guerre et de bouche de la garnison de Tlemcen.

Art. 10. Le commerce sera libre entre les Arabes et les Français, qui pourront s'établir sur l'un ou sur l'autre territoire.

Art. 11. Les Français seront respectés chez les Arabes, comme les Arabes chez les Français. Les fermes et les propriétés que les sujets français auront acquises ou acquerront

(1) La fanègue est une mesure espagnole de capacité pour les substances sèches; elle équivaut à près de 60 litres.

sur le territoire arabe leur seront garanties; ils en jouiront librement, et l'Émir s'oblige à leur rembourser les dommages que les Arabes leur feraient éprouver.

Art. 12. Les criminels des deux territoires seront réciproquement rendus.

Art. 13. L'Émir s'engage à ne concéder aucun point du littoral à une puissance quelconque sans l'autorisation de la France.

Art. 14. Le commerce de la Régence ne pourra se faire que dans les ports occupés par la France.

Art. 15. La France pourra entretenir des agents auprès de l'Émir et dans les villes soumises à son administration, pour servir d'intermédiaires auprès de lui aux sujets français pour les contestations commerciales ou autres qu'ils pourraient avoir avec les Arabes. L'Émir jouira de la même faculté dans les villes et dans les ports français.

Le général Bugeaud désirait vivement connaître le marabout guerrier, le chef qui, depuis sept ans, tenait en échec les armes de la France. Dès que la signature d'Abdel-Kader fut apposée sur l'instrument du traité, le général fit proposer une entrevue à l'Émir dans un lieu désigné entre les deux camps. L'Arabe accepta, et voici les détails de cette mémorable entrevue, consignés dans une lettre confidentielle adressée par le général Bugeaud au ministre des Affaires étrangères, le comte Molé :

Du camp de la Tafna, le 2 juin 1837.

A monsieur le comte Molé, ministre des Affaires étrangères.

Depuis que je vous ai adressé par l'Espagne le traité

que je croyais avoir conclu avec Abdel-Kader et l'exposé des motifs qui m'avaient déterminé, j'ai éprouvé mille contrariétés, et plusieurs fois j'ai cru que je serais obligé de vous envoyer un bulletin de guerre, au lieu du traité original que je vous avais annoncé avec trop de précipitation, en vue de ne pas perdre de temps.

Je ne crois pas qu'il y ait au monde rien de plus difficile que de traiter avec les Arabes. Il est bien plus aisé de les vaincre en un jour d'action. Tous les articles ont été de nouveau discutés avec une ténacité vraiment arabe ; de mon côté, je me suis raidi et je n'ai cédé sur aucun point, excepté sur le tribut annuel, parce que c'était un point religieux ; en y tenant, c'était tout rompre. J'ai obtenu en compensation un gros tribut une fois payé, et Mostaganem que j'avais d'abord cédé. Enfin, après nombre d'allées et venues, du camp d'Abdel-Kader au mien et du mien à celui d'Abdel-Kader, le traité m'a été apporté revêtu de la signature de l'Émir, ou de son cachet, parce qu'un Arabe ne signe jamais.

Je lui ai proposé une entrevue pour le lendemain, à trois lieues de mon camp et six ou sept du sien. Il l'a acceptée, et à neuf heures j'étais sur le terrain avec six bataillons, mon artillerie et ma cavalerie. Je suis resté là jusqu'à deux heures après midi sans entendre parler de l'Émir. Enfin quelques chefs arabes, avec lesquels nous avions eu des relations les jours précédents, sont venus successivement nous apporter des paroles dilatoires : l'Émir avait été malade et n'était parti de son camp que fort tard, disait l'un ; un autre ajoutait que probablement l'Émir allait me demander de remettre l'entrevue au lendemain, mais que cependant il s'approchait ; un troisième arriva et nous dit : « Il est là tout près, mais il est arrêté. » Un quatrième

nous dit qu'il allait bientôt venir et que je pouvais m'avancer un peu; il était alors cinq heures du soir.

Voulant ramener mes troupes au camp et définitivement en terminer, je me décide à me porter en avant avec mon état-major. J'étais dans une gorge entrecoupée de collines; je marchai pendant plus d'une heure sans rien voir; enfin j'aperçus au fond de la vallée l'armée de l'Émir qui s'établissait sur des mamelons de manière à se mettre bien en évidence. Dans ce moment le chef de la tribu des Oulasias, Bou-Hamedy, vint au-devant de moi et me dit : « L'Émir s'avance vers ce coteau; venez, je vais vous conduire près de lui. » J'étais alors au milieu des postes avancés de l'ennemi : reculer eût été montrer de la timidité et peut-être déranger toutes les affaires; je le suivis donc, après lui avoir dit : « Je trouve insolent de la part de ton chef de me faire attendre si longtemps. » Ce Kabyle, croyant que j'hésitais, me dit : « Soyez tranquille, n'ayez pas peur. — Je n'ai peur de rien, lui dis-je, et je suis accoutumé à vous voir; mais je trouve indécent de la part de ton chef de me faire attendre si longtemps et de me faire venir si loin. — Il est là, vous allez le voir tout à l'heure. »

Cependant nous marchâmes encore longtemps sans le rencontrer. Quelques appréhensions se manifestèrent alors dans mon état-major; un officier supérieur s'écria que nous étions bien assez loin. « Il n'est plus temps, répondis-je, de donner des conseils, il ne faut pas montrer de faiblesse devant ces barbares. » Et je poussai en avant. Enfin j'aperçus l'escorte de l'Émir s'avançant vers moi : l'aspect en était vraiment imposant; c'étaient 150 à 200 chefs marabouts, d'un physique remarquable, que leur lenteur relevait encore. Ils étaient montés sur des chevaux magnifiques qu'ils

faisaient piaffer et qu'ils enlevaient avec beaucoup d'élégance et d'habileté.

Abdel-Kader était à quelques pas en avant, monté sur un beau cheval noir qu'il maniait avec une grande dextérité. Tantôt il l'enlevait des quatre pieds à la fois, tantôt il le faisait marcher sur les deux pieds de derrière; plusieurs Arabes de sa maison tenaient les étriers, les pans de son burnous, et, je crois, la queue de son cheval. Pour éviter les lenteurs du cérémonial et lui montrer que je n'avais aucune appréhension, j'arrivai sur lui au galop, et après lui avoir demandé si c'était là Abdel-Kader, je lui offris cavalièrement la main qu'il prit et serra par deux fois. Il me demanda alors comment je me portais, je lui rendis le compliment, et, pour abréger le temps que les Arabes mettent ordinairement dans ces préliminaires, je l'invitai à mettre pied à terre pour causer plus commodément. Il mit pied à terre et s'assit sans m'engager à m'asseoir. Je m'assis près de lui. La musique, toute composée de hautbois criards, se mit à jouer de manière à empêcher la conversation; je lui fis signe de se taire, et elle se tut.

Avant d'entrer en conversation, je considérai un instant sa physionomie et son costume, qui ne présentait aucune différence avec les Arabes les plus vulgaires. Il est pâle et ressemble assez au portrait qu'on a souvent donné de Jésus-Christ. Ses yeux et sa barbe sont châtain foncé, son cerveau est bien développé, la bouche est grande, ses dents sont mal rangées et blanches, sa physionomie dans son ensemble est celle d'un dévot. Excepté au premier abord, il tient toujours ses yeux baissés et ne regarde jamais; tous ses vêtements étaient sales, grossiers et aux trois quarts usés : on voit qu'il affecte le rigorisme de la simplicité.

« Il y a peu de généraux, lui dis-je, qui eussent osé faire

le traité que j'ai conclu avec toi, car il est contraire en partie aux instructions de mon Roi (ils ne comprennent pas ce que c'est que le gouvernement). On croyait que tu serais suffisamment puissant sans sortir de la province d'Oran; je n'ai pas redouté de t'agrandir davantage, parce que j'ai la confiance que tu ne feras usage de la puissance que le traité te donne que pour améliorer l'existence de la nation arabe, et la maintenir en paix et en commerce avec la France.

— Je te remercie de tes bons sentiments pour moi ; si Dieu le veut, a-t-il répondu, je ferai le bonheur des Arabes, et si la paix est jamais rompue, il n'y aura pas de ma faute.

— Sur ce point je me suis porté ta caution auprès du roi des Français.

— Tu ne risques rien à le faire, nous avons une religion et des mœurs qui nous obligent à tenir notre parole; je la tiendrai mieux que les Français ; je n'y ai jamais manqué.

— Je compte là-dessus, et c'est à ce titre que je t'offre mon amitié particulière.

— J'accepte ton amitié, je tiendrai ma parole; mais que les Français prennent garde à ne pas écouter les intrigants, comme a fait le général Trézel.

— Les Français ne se laissent conduire par personne, et ce ne sera pas quelques faits particuliers commis par des individus qui pourraient rompre la paix, ce serait l'inexécution du traité ou un grand acte d'hostilité. Quant aux faits coupables des particuliers, nous nous en préviendrons et nous les punirons réciproquement.

— C'est très bien, tu n'auras qu'à me prévenir, et les coupables seront punis.

— Je te recommande les Coulouglis qui resteront à Tlemcen.

— Tu peux être tranquille, ils seront traités comme des alliés fidèles. Mais tu m'as promis de mettre les Douairs dans le pays de Hafra (une partie des montagnes entre la mer et le lac Zegba).

— Le pays des Hafra ne serait peut-être pas suffisant, mais ils seront placés de manière à ne pouvoir nuire à la paix.

— A la bonne heure! (Moment de silence.)

— As-tu ordonné, repris-je, de rétablir les relations commerciales à Alger et autour de toutes nos villes?

— Non, mais je le ferai dès que tu m'auras rendu Tlemcen.

— Tu sais que je ne puis le rendre que quand le traité aura été approuvé par mon Roi.

— Tu n'as donc pas le pouvoir de traiter?

— Si, mais il faut que le traité soit approuvé. C'est nécessaire pour la garantie, car si le traité était fait par moi tout seul, un autre général qui me remplacerait pourrait le défaire, au lieu qu'étant approuvé par le Roi, mon successeur sera obligé de le maintenir.

— Si tu ne me rends pas Tlemcen, comme tu me le promets dans le traité, je ne vois pas la nécessité de faire la paix, ce ne sera qu'une trêve.

— Cela est vrai, cela peut n'être qu'une trêve. Mais à cette trêve, c'est toi qui gagnes, car pendant le temps qu'elle durera je ne détruirai pas les moissons.

— Tu peux les détruire, cela nous importe peu, et, à présent que nous avons fait la paix, je te donnerai par écrit l'autorisation de détruire tout ce que tu pourras. Tu ne peux en détruire qu'une bien petite partie, et les Arabes ne manquent pas de grains.

— Je crois que les Arabes ne pensent pas comme toi,

car je vois qu'ils sont bien désireux de la paix et quelques-uns m'ont remercié d'avoir ménagé les moissons depuis la Sickack jusqu'ici, comme je l'avais promis à Hamadis Sacal. »

Ici, il a souri d'un air dédaigneux, ce qui voulait dire qu'il se souciait fort peu de la perte des récoltes, et, changeant de conversation, il m'a dit :

« Combien faut-il de temps pour avoir l'approbation du roi de France?

— Il faut trois semaines.

— C'est bien long.

— Mais qu'est-ce que tu risques dans le retard? C'est moi qui y perds. »

Dans ce moment son khalifa Bénarach, qui s'était approché, a pris la parole et a dit :

« C'est trop long, trois semaines; il ne faut pas attendre cela plus de dix à quinze jours.

— Est-ce que tu commandes à la mer? ai-je répondu.

— Eh bien! dans ce cas, reprit Abdel-Kader, nous ne rétablirons les relations commerciales qu'après que l'approbation sera arrivée, et lorsque la paix sera définitive.

— C'est à tes coreligionnaires que tu feras le plus de tort, car nous recevons par la mer tout ce qui nous est nécessaire, et tu les priveras de commerce. »

Je n'ai pas cru devoir insister davantage, et je lui ai demandé si un détachement laissé à Tlemcen avec quelques bagages pourrait en sûreté venir me rejoindre à Oran, où je comptais être rendu le 8 ou le 9. Il m'a répondu qu'il pourrait s'y rendre en toute sûreté. Là-dessus, je me suis levé, mais lui, restait assis : j'ai cru reconnaître l'intention de me laisser debout devant lui; je lui ai dit qu'il était convenable qu'il se levât quand je me levais moi-même; et là-dessus je lui ai pris la main en souriant, et je l'ai

enlevé de terre. Il a souri et n'a pas paru formalisé de cette liberté grande aux yeux des Arabes (1). Sa main, qui est

(1) A la Chambre des députés, dans la séance du 8 juin 1838, le général Bugeaud, répondant à une interpellation sur les conséquences du traité de la Tafna, fit ce récit pittoresque qui fut fort applaudi :

« J'avais fait la paix ; je ne voulais pas me contenter de la signature ou du cachet d'un chef ; j'ai voulu la faire sanctionner par le peuple arabe, j'ai donc demandé une entrevue à Abdel-Kader ; il y consentit tout de suite et nous fixâmes le rendez-vous sur les bords de la Tafna en un endroit appelé *El-Zubeccka*. Ce n'est pas un village, c'est tout bonnement un ravin. (On rit.) C'était à quatre lieues de mon camp, celui d'Abdel-Kader en était à neuf lieues.

« Il fit cinq lieues de plus que moi pour se transporter au rendez-vous. Je ne vois pas déjà qu'il y ait là aucune atteinte à la dignité nationale. (Approbation au centre.)

« Il était naturel que j'arrivasse avant lui. Il mit beaucoup de retard, et j'ai su depuis pourquoi : c'est parce qu'il voulait rassembler le plus de monde possible ; il marchait très lentement, parce que les détachements lui arrivaient de tous côtés.

« Il était quatre heures du soir, lorsqu'une armée parut dans le fond de la vallée. Cette vallée est vraiment tortueuse et monticulée. On n'y voit pas de très loin. Impatient d'avoir attendu si longtemps et voulant ramener mes soldats au camp, parce qu'ils n'avaient rien apporté de ce qui est nécessaire pour faire la soupe... et je tiens beaucoup à ce que mes soldats mangent la soupe (on rit), je pris le parti d'entrer de ma personne avec trente de mes officiers dans la vallée.

« Tout à coup, je me trouvai entouré par les éclaireurs d'Abdel-Kader ; j'en avais devant, derrière, ils sortaient de partout. (On rit.) Mon chef d'état-major, M. de Maussion, me dit : « Nous sommes compromis, rétrogradons bien vite ! » Je répondis : « Non, il est trop tard ; il faut leur montrer, au contraire, une « noble confiance, il faut aller à eux ; » et je pris le galop. »

Ces paroles que le général prononça d'un ton bref, en faisant claquer son pouce, excitent dans la Chambre des rires approbatifs.

« J'arrivai auprès d'Abdel-Kader, qui s'avançait lui-même pour venir au rendez-vous. Nous nous rencontrâmes, et je lui proposai de mettre pied à terre. Il le fit et s'assit sur l'herbe. Je m'assis à côté de lui. Je puis vous affirmer ici que c'est moi qui eus toujours le dé de la conversation ; je l'interrogeais, je lui faisais des questions, il me répondait par des monosyllabes, car les Arabes sont très peu parleurs et n'ont pas le défaut français. (On rit.)

« Cette conversation dura à peu près 40 minutes ; lorsque j'eus dit à Abdel-Kader tout ce que j'avais à lui dire, je me levai. Abdel-Kader resta assis. Je crus voir dans cet acte une certaine idée de supériorité ; alors je lui fis dire par mon interprète : « Quand un général français se lève devant toi, tu dois te « lever aussi. » Et pendant que mon interprète traduisait mes paroles, avant même qu'il eût fini de les traduire, je pris la main d'Abdel-Kader et le soulevai ; il n'est pas très lourd ! » (Rire général.)

jolie, m'a paru faible; je sentais que je l'aurais brisée dans la mienne.

La faiblesse physique prouve chez les Arabes encore plus que chez nous (car les peuples moins civilisés apprécient davantage la force corporelle) combien la force morale est supérieure à la force physique. — Nous nous sommes dit adieu réciproquement, et nous sommes montés à cheval. Il a été reconduit vers son armée avec le même cérémonial qui l'avait amené. Quand les Arabes, qui pendant toute l'entrevue avaient gardé un religieux silence, ont vu la séparation, ils ont fait éclater des cris de joie qui ont retenti majestueusement dans toutes les collines. Dans ce moment, un coup de tonnerre qui s'est fort longtemps prolongé est venu ajouter au caractère grandiose de la scène. Mon cortège a été saisi d'un frémissement et tous se sont écriés à la fois : « C'est beau! c'est imposant! c'est admirable! Je ne l'oublierai de ma vie. » Je me suis arrêté un moment sur le terrain de la conférence; je tâchais d'énumérer l'armée qui était devant moi. Je crois être modéré en la portant à 10,000 chevaux. Elle était massée en grande profondeur sur une ligne de plus d'une demi-lieue, sur quelques mamelons en forme de pain de sucre; les cavaliers étaient serrés depuis la base jusqu'au sommet.

« Heureusement, dis-je aux officiers qui m'entouraient, le nombre de cette multitude ne fait rien à l'affaire; il n'y a que des individualités, il n'y a pas de force d'ensemble. Les six bataillons qui sont derrière nous se promèneraient au milieu de tout cela et auraient bientôt dissous cette espèce d'ordre qui a été si péniblement établi et qui est sans doute l'une des causes qui ont retardé l'arrivée de l'Émir. » Les officiers ont été de mon avis.

Pendant que se passait la scène que je viens de vous raconter, ma petite armée était dans l'anxiété. On me trouvait fort imprudent d'avoir osé me mettre ainsi aux mains de ces barbares, et l'on délibérait si l'on ne ferait pas bien de marcher pour se rapprocher de moi et me soutenir en cas d'événement. Mais le plus grand nombre furent d'avis que ce serait me compromettre et que, si l'ennemi avait de mauvaises intentions, il était trop tard pour me sauver.

En effet, j'étais à plus d'une lieue, et avec mon entourage de trente-six personnes, parmi lesquelles se trouvaient l'intendant, deux chirurgiens, deux officiers napolitains, M. de Dinaizaine, officier danois, troupe fort honorable, mais peu redoutable pour le combat, il n'y avait pas de résistance possible ; c'était une affaire de confiance.

Voici, monsieur le Ministre, une relation un peu dramatique dont vous pouvez faire, si vous voulez, un article de journal. J'ai été historien fidèle, vous n'avez qu'à livrer les faits à un bon peintre. Je ne doute pas que plusieurs relations de cette scène vraiment pittoresque ne soient adressées aux journaux par quelques-uns des assistants.

Agréez, etc.

Signé : BUGEAUD.

Quelques jours plus tard, le général Bugeaud communiquait ses impressions personnelles sur le traité, dans une lettre intime ainsi conçue :

A monsieur Gardère, à Paris.

Arzew, le 15 juin 1837.

Cher Gardère, je profite d'une heure de repos, pendant la plus grande chaleur, pour répondre à votre lettre du

1er mai. Vous me jugez trop avec les yeux de votre grande amitié, et vous voyez en beau tout ce que je dis, tout ce que je fais. Malheureusement le public ne voit pas comme vous. Vous me confirmez ce qu'on m'avait déjà dit, que la presse avait amèrement censuré ma proclamation aux Arabes. Je n'ai rien lu, je n'en ai pas eu le temps. Comment aurais-je lu ces misérables! Valent-ils la peine qu'on leur sacrifie une heure au service du pays?

Vous vous attendiez à des bulletins de guerre, et moi aussi, bien que mes proclamations appelassent la paix ou la guerre. Après bien des difficultés, bien des contrariétés, la paix a prévalu. Quand Abdel-Kader m'a vu en campagne, quand les tribus ont eu le spectacle de ma marche facile et imposante sur Tlemcen et Tafna, on m'a envoyé des propositions plus raisonnables, et, après de longs débats, j'ai conclu un traité qui est en ce moment soumis à l'acceptation du Gouvernement. Ce traité sera blâmé, j'en suis sûr, autant ou plus que mes proclamations ; mais les hommes sages l'approuveront : c'est tout ce qu'il me faut!

Pour le conclure j'ai eu à lutter contre les instructions du Gouvernement longtemps demandées sans succès et obtenues enfin quand tout était gâté par les manœuvres indirectes du général Damrémont. Mais j'ai eu surtout à lutter contre moi. Il m'en a coûté beaucoup de tout terminer, et de remettre l'épée dans le fourreau, sans combattre, lorsque le zèle, la confiance et le dévouement extrême de ma division me promettaient des combats brillants.

Je l'ai regretté surtout quand, dans notre entrevue, l'Émir m'a étalé 12,000 chevaux, et que j'ai su qu'il lui était arrivé 3,000 chevaux et 4,000 fantassins des frontières du Maroc.

Il m'a été prouvé alors qu'il se préparait une grande ba-

taille. Alors vous auriez eu le bulletin que vous attendiez, quoique je n'eusse que 8,500 hommes.

J'ai sacrifié toutes ces certitudes à ce qui m'a paru conforme aux véritables intérêts du pays. J'ai calculé que quelques brillants combats n'avanceraient pas la question, parce que nous n'étions pas préparés pour occuper et soumettre le pays ; qu'après deux ou trois mois de courses pénibles, après avoir brûlé force moissons, après avoir jeté 1,200 ou 1,500 hommes dans les hôpitaux, il faudrait rentrer et chercher de nouveau à traiter, et se contenter d'une paix à peu de chose près semblable à celle que je pourrais faire avant tous ces désastres.

C'est moins brillant, mais c'est plus sage. On ne m'en saura pas gré, je le sais, et c'est en cela qu'il y a quelque mérite de l'avoir fait.

Au reste, la guerre n'est pas compromise, si le traité n'est pas adopté. Je me tiens prêt à marcher dans l'est, débarrassé que je suis du poste de la Tafna, et de toute sollicitude pour Tlemcen que j'ai approvisionnée pour plus d'un an.

En attendant, j'étudie le pays qui nous est réservé et je me mets en mesure de faire un mémoire sur ce qu'il y a d'utile à faire pour y fonder quelque chose d'avantageux et de durable. Vous remarquerez que ma paix satisfait à toutes les opinions émises à la tribune par M. Thiers lui-même et notamment par l'excellent discours de M. Busson.

A vous,

Signé : BUGEAUD.

Bien que le général eût, en signant le traité de la Tafna, exécuté les ordres de son Gouvernement, l'opinion publique fut loin, au premier abord, de le ra-

tifier. La presse et le parlement ne ménagèrent au général ni les critiques ni le blâme, et ce ne fut que plus tard qu'on comprit et qu'on apprécia la politique de la France, qui devait se débarrasser d'Abdel-Kader, afin de pouvoir, en pleine liberté, réparer l'échec de la première expédition de Constantine.

Le *Moniteur algérien* du 21 juin annonçait ainsi, à sa partie officielle, la signature du traité de paix :

Le gouverneur général s'empresse de porter à la connaissance des habitants des Possessions françaises dans le nord de l'Afrique que S. M. le roi des Français a approuvé, le 15 de ce mois, le traité conclu par M. le général Bugeaud avec Abdel-Kader.

Abdel-Kader (1), après la signature de la paix, et son entrevue avec le général Bugeaud, avait envoyé au

(1) Nous ne connaissons aucun document qui puisse mieux faire connaître notre irréconciliable ennemi et l'organisation de ses forces, que la lettre intéressante que M. Léon Roches adressait en 1837, du camp d'Abdel-Kader, devenu notre allié. On verra quel était ce chef de peuplades sauvages, fanatique et ignorant.

Camp de Sour El-Ghozlan (près les Ouennogha), entrée de la Kabylie,
19 décembre 1837.

Vous avez admiré sans doute chez tous les marchands d'estampes une lithographie qui représente un mulâtre à face cruelle et au regard sanguinaire, couvert de riches vêtements et de riches armes ; vous avez lu au bas : Abdel-Kader, et dès lors vous et moi, avec toute la France, avons conservé cette impression sur le physique de ce chef arabe. Jugez donc de mon étonnement par le portrait que je vais vous faire de l'Émir, auquel j'ai été présenté et que je vois chaque jour depuis un mois.

Son teint est blanc, il est d'un pâle mat ; son front est large et haut, des sourcils noirs fins et bien arqués surmontent deux grands yeux bleus bordés de cils noirs et remplis de cette humidité qui donne à l'œil tant de brillant et de douceur.

Son nez est bien fait et légèrement aquilin, ses lèvres minces sans être pincées, sa barbe noire fournie sans être épaisse, courte et se terminant en pointe, sa face ovale.

Un petit signe de tatouage entre les deux sourcils relève la pureté de son front, ses mains maigres et petites sont remarquablement blanches ; une d'elles est presque toujours

général de Damrémont le message suivant, par l'entremise du capitaine Pellissier, nommé récemment

appuyée sur son pied qui ne lui cède en rien par ses proportions et sa blancheur ; sa taille n'excède pas cinq pieds et quelques lignes, mais il est fortement constitué.

Quelques tours d'une petite corde de poil de chameau fixant autour de sa tête un haïk de laine fine et blanche, une chemise en coton, une tunique de même étoffe, un burnous blanc et un burnous brun, voilà tout son costume.

Il tient toujours un petit chapelet noir dans la main droite, il l'égrène avec rapidité et, lorsqu'il écoute, sa bouche prononce toujours les paroles consacrées à ce genre de prières.

Si un artiste voulait peindre un de ces moines du moyen âge qui étaient animés par les idées sublimes de la religion et par le courage qui leur faisait souvent prendre les armes pour la défense de cette religion, il ne pourrait prendre un plus beau modèle.

De même qu'on s'est trompé sur son physique, on s'est trompé sur son moral.

Il est instruit ; il est clément, quoique la politique musulmane lui impose parfois l'obligation de recourir à de sanglantes exécutions ; il a soulevé les Arabes au nom de la religion, de ce mobile puissant qui remue les empires ; il veut ramener les musulmans aux institutions de Mohammed, son gouvernement à la forme des gouvernements des anciens khalifes, conquérants de l'Afrique ; son code et sa charte, c'est le Koran.

Abdel-Kader soutenait, depuis trois ans, une lutte inégale contre la France. La dernière campagne, pendant laquelle l'infatigable habileté du général Bugeaud l'avait constamment poursuivi et battu, venait de le mettre aux abois ; son trésor était épuisé, son armée régulière décimée et démoralisée, et sa domination singulièrement restreinte ; un grand nombre de tribus s'étaient révoltées. Le kabla (sud) et tout le cherg (l'est) méconnaissaient son autorité. Il n'avait plus pour lui que les tribus de la province d'Oran, et encore quelques-unes hésitaient ; les impôts ne rentraient plus dans ses caisses, sa position devenait de jour en jour plus critique. Il le sent, il fait tout pour obtenir la paix que des circonstances impérieuses forcent le gouvernement français à accepter ; le traité de la Tafna est signé, et Abdel-Kader entrevoit un brillant avenir.

Nous, Français éclairés et civilisés, nous ne tirons aucun parti de ce traité, nous nous confions en la bonne foi des Arabes, et nous nous renfermons avec la plus grande sécurité dans nos limites que nous ne cherchons pas même à bien connaître.

Lui, Arabe ignorant et barbare, ne perd pas un instant et ne considère cette paix que comme une trêve pendant laquelle il doit mieux se préparer à la guerre.

Il se garde bien de donner connaissance aux Arabes de la teneur du traité ; il ne leur en laisse apprendre que ce qui peut le servir dans l'exécution de ses projets.

Il a partagé le pays dont nous lui avons abandonné la souveraineté en huit provinces ; il a choisi dans chaque province et dans son aristocratie l'homme le plus intelligent et le plus ambitieux, il l'a nommé chef de cette province et lui a donné le titre de *khalifa* (lieutenant).

Il a divisé chaque khalifat en trois, quatre ou cinq agalics ; chaque agalic est composé d'un nombre de tribus qui varie suivant leur importance. Chaque tribu est commandée par un kaïd (dux).

L'impôt est perçu par les agas et les kaïds, pour être versé dans les caisses du khalifa. Tous les six mois celui-ci représente à l'Émir un registre où sont consignées ses recettes et ses dépenses. Le surplus est versé dans le trésor pour payer l'armée régulière et subvenir aux dépenses de l'État.

Abdel-Kader se donne les titres suivants : *Émir El-Mouminin, Nadhyr Bit El-Mel, El Moudjehed, Fi Sebil illa, Khalifa Moulai, Abdel-Rahman, Sultan El-Gharb* (Prince des croyants, Inspecteur du trésor de l'État, Guerrier dans les voies du Seigneur, Khalifa de Moulai, Abdel Rahman, Empereur de l'Ouest).

Voulez-vous avoir une idée de sa politique ? écoutez. Il augmente son trésor avec les impôts arriérés qu'il se fait payer immédiatement par les tribus qui lui sont restées soumises.

directeur des affaires arabes en remplacement de l'aga des Arabes, dont les fonctions avaient été supprimées. On devine qu'il restait dans l'esprit de l'Émir quelques doutes encore sur la validité des pouvoirs du

Il recrute son armée de fantassins et de cavaliers, il appelle tous les auxiliaires ses amis, et va punir avec eux les tribus du kabla (sud). Ses premiers succès décident pour lui tous ceux qui chancellent et font soumettre par la crainte ceux qui se sont révoltés. Aux uns il pardonne généreusement; ceux-ci sont punis de mort; à ceux-là il fait des largesses; il attire les autres par l'appât de l'ambition. Plus il avance et plus ses forces deviennent formidables; six mois se sont à peine écoulés depuis le traité de la Tafna que déjà sa domination est reconnue depuis les frontières du Maroc jusqu'aux frontières de la province de Constantine.

Mais où va-t-il dans l'est avec ses 12,000 cavaliers auxiliaires, ses 3,000 fantassins réguliers, ses 400 khièlas (cavaliers réguliers) et son artillerie?

Il va : 1° établir dans les provinces de Hamza et de Sabaou un khalifa qui réunira sous son autorité les Kabyles et les Arabes qui habitent tout le pays qui s'étend depuis la première chaîne méridionale de la Mitidja jusqu'à la province de la Medjana. Parce que, quoique les Français n'aient pas entendu lui abandonner cette grande étendue de pays, pourtant ils ne se la sont réservée par aucune clause, et ce qui n'appartient à personne appartient *primo occupanti*. Or l'Émir a voulu être le premier occupant.

Il va : 2° appuyer par son approche le khalifa qu'il vient de nommer dans la province de la Medjana, parce que, dans le traité, il n'est pas non plus parlé de la province de Constantine et que, si les Français se sont emparés de la ville, ils n'en sont pas pour cela les maîtres de toute la province.

D'ailleurs, le bruit court parmi les Arabes que les Français vont bientôt faire de Constantine ce qu'ils ont fait de Tlemcen; ils ne s'en sont emparés que pour la livrer à l'Émir qui seul désormais va régner dans toute l'Afrique. Les Français conservent encore momentanément le littoral, mais aussitôt qu'Abdel-Kader aura raffermi son pouvoir et rempli ses coffres, il achètera Alger et les chrétiens retourneront chez eux.

Que pensez-vous de cette politique? car il est inutile de vous dire que tous ces bruits sont répandus par ordre de l'Émir.

Je vous avoue que je suis atterré; toutes mes illusions se dissipent une à une. Au lieu d'une paix franche pendant laquelle j'espérais travailler avec un chef ignorant, mais de bonne foi, à la civilisation des Arabes, j'entrevois un armistice qui sera funeste à mon pays.

Si jamais, dans la suite des temps, la France devait encore faire un traité avec un chef arabe, qu'elle se souvienne bien que les Arabes sont encore les Numides qui combattaient les Romains il y a deux mille ans, que leur inimitié est de plus augmentée de toute la haine que leur inspire la différence de religion; qu'elle lise attentivement les traités si clairs et si laconiques que faisaient les Romains lorsqu'ils accordaient la paix à une nation barbare, et qu'elle se méfie de la foi punique entée sur la foi musulmane.

M. Léon Roches, esprit aventureux, plein de courage et d'audace, et qui devait devenir plus tard, comme interprète en chef de l'armée d'Afrique, l'un des instruments les plus précieux et l'un des amis les plus dévoués du maréchal Bugeaud, avait vingt-cinq ans lorsqu'il vint, en 1837, à la suite d'incidents romanesques, se fixer auprès d'Abdel-Kader. Une intimité singulière, basée sur l'estime réciproque, s'établit entre l'Émir et le jeune Français. Nous verrons par la suite combien furent utiles pour la France les relations de M. Roches avec Abdel-Kader.

plénipotentiaire Bugeaud, et c'est au gouverneur général lui-même qu'il s'adressa pour lever tout scrupule.

Louange à Dieu seul!

L'Émir des croyants, Si-El-Hadji Abdel-Kader, au très illustre gouverneur Damrémont, chef des troupes françaises à Alger.

Que le salut et la bénédiction de Dieu, ainsi que sa miséricorde, soient sur celui qui suit la voie de la justice!

Vous ne devez pas ignorer la paix que nous avons faite avec le général Bugeaud. Nous aurions désiré que la paix se fît par votre entremise, parce que vous êtes un homme sage, doux et accoutumé à ce qui se pratique dans le cabinet des rois; mais le général d'Oran nous ayant écrit qu'il avait le seing du Roi pour traiter, ainsi que cela a eu lieu, nous avons passé avec lui, vu sa proximité, un acte authentique à ce sujet, comme la nouvelle vous en est arrivée en son entier. Je suis donc maintenant avec vous sur la foi et le traité passé entre nous et la nation française. Calmez-vous donc de vos côtés; comptez que tout tournera à bien et selon vos désirs. Vous n'éprouverez aucun mal de ce que pourront faire les Arabes des contrées placées sous mon commandement, du côté de Bouffarik, de la Mitidjah et des environs.

Dans peu, s'il plaît à Dieu, je me porterai de vos côtés. Je ferai cesser le désordre; je tirerai au clair toutes les affaires, tant avec vous qu'avec d'autres, pour qu'il ne reste plus rien qui ne soit en harmonie avec la raison.

Si vous avez besoin de quelque chose qui soit en notre pouvoir, nous vous satisferons et nous ne resterons pas en arrière. Il doit en être de même de vous à nous. Ainsi, que vos

lettres nous arrivent, demandant tout ce que vous voulez, comme cela a été, comme cela sera toujours l'habitude des princes amis. Moi aussi, je vous écrirai pour tout ce qui concerne les affaires de ce monde.

Écrit le vendredi soir du 1er du mois de Rabi-el-Tami de l'an de l'hégire 1253, par ordre de notre seigneur l'Émir des croyants, celui qui rend la religion victorieuse; que Dieu le protège et que la délivrance arrive par lui! Ainsi soit-il.

« Depuis que la nouvelle des suspensions d'hostilités s'est répandue dans les tribus, écrivait-on d'Alger à cette époque, la plaine est parfaitement tranquille. Les tribus de l'est paraissent seules indécises sur ce qu'elles ont à faire. Le gouverneur général a dû faire occuper le camp de Boudouaou pour fortifier par cette démonstration le parti qui désire la paix, et plusieurs chefs ont demandé à s'aboucher avec des officiers de la direction des affaires arabes. »

Le général Bugeaud était parti le 14 juin d'Oran pour aller visiter Arzew et Mostaganem. Quant à Abdel-Kader, il se rendit dans la province de Titery, à Medeah.

Le *Moniteur algérien* du 12 août 1837 publiait cette note à sa partie officielle. Bien qu'il eût désapprouvé le traité de la Tafna, le gouverneur général de Damrémont en reconnaissait les résultats.

En dépit des déclamations violentes dont le traité de la Tafna a pu être l'objet, il n'en demeure pas moins avéré que la paix qu'il consacre commence à porter ses fruits. Chaque jour, en effet, on voit s'accroître l'importance des

relations commerciales avec l'intérieur, et s'adoucir nos rapports avec les indigènes ; sûreté des routes, respect de la propriété et des personnes, arrivages plus nombreux : tel est déjà le premier effet des stipulations qu'il renferme. Nous n'avons plus à enregistrer ces enlèvements perfides, ces coups de main hardis qui jetaient presque incessamment le deuil dans les familles et le trouble dans les transactions.

Malgré les assurances pacifiques du comte de Damrémont, les esprits étaient encore loin d'être pacifiés, et la tribu des Hadjoutes n'avait point abandonné ses habitudes d'incursions et de brigandages.

Ce fut au commencement du mois d'octobre que le gouverneur général de Damrémont entreprit le siège de Constantine. La ville fut prise, le 13 octobre, mais le gouverneur général y trouva la mort. Retenu à Oran, en qualité d'inspecteur des troupes placées sous son commandement, le général Bugeaud ne prit aucune part à cette expédition (1). Sa mission terminée, il rentra en France sur l'ordre du ministre.

Après le traité de la Tafna, Bugeaud avait été chargé, en effet, par lettre ministérielle (22 juillet 1837) de l'inspection des troupes placées sous son commandement, c'est-à-dire de la province d'Oran : toutefois le Gouvernement n'avait pas l'intention de le maintenir en Algérie. — Pendant que le gouverneur général de Damrémont se préparait à la seconde

(1) Voir à l'Appendice une lettre de la plus haute importance écrite à cette époque par le général Bugeaud à M. Louis Veuillot, et qui jette un jour très inattendu sur cette expédition.

expédition de Constantine, Bugeaud était confiné à son poste à Oran.

Au sujet de la prise de Constantine, ce fait héroïque qui nous coûta tant de sang (13 octobre 1837), voici une lettre curieuse à bien des titres adressée par le général Bugeaud à M. Louis Veuillot. C'était à Périgueux, vers l'année 1832, que le général avait connu le grand écrivain. Veuillot rédigeait le *Mémorial de la Dordogne*, et les relations entre le soldat et le journaliste ne tardèrent pas à devenir cordiales, puis intimes. Nous aurons occasion d'y revenir.

Le général Bugeaud à M. Louis Veuillot, à Paris.

Oran, le 1er novembre.

Mon cher Veuillot, je suis encore ici, et Dieu sait quand je quitterai l'Afrique. Constantine est prise, mais le gouverneur est tué et beaucoup de braves avec lui, entre autres le brave colonel Combes, mon ami. Un revers affreux pour cette petite armée, humiliant pour la France, n'a tenu qu'à un fil. On était au dernier jour de vivres et un temps affreux avait glacé les hommes et fait périr un grand nombre de chevaux. Si la ville n'eût pas été emportée, il fallait s'en aller, laisser tout le matériel et peut-être périr de faim en route. J'avais donc bien raison d'insister pour qu'on n'entreprît ce siège qu'au mois de mai. Enfin la ville est prise, un beau fait d'armes a relevé l'honneur du drapeau français. Dieu et nos braves en soient loués! La valeur a réparé les fautes de la politique et des combinaisons générales de la guerre. Le ministère a là un bon véhicule pour les élections. Vous avouerez qu'il serait fâcheux que tant de braves eussent

versé leur sang pour donner un véhicule électoral (car c'était là ce qui avait déterminé l'expédition dans cette saison), et que ce fût l'infâme comité de Garnier-Pagès qui triomphât. Croyez-vous que nous dussions courber la tête sous un joug aussi honteux!...

Votre ami,

BUGEAUD.

Les prévisions du général Bugeaud relatives à son séjour en Afrique ne devaient point se réaliser. Il reçut l'ordre de partir, et revint en France le 12 décembre 1837.

CHAPITRE III.

PROCÈS BROSSARD. — 1838-1839.

Procès du général de Brossard. — Appréciation du traité de la Tafna. — Le juif Ben Durand. — L'article secret du traité. — Le ravitaillement de Tlemcen. — Complicité du général de Brossard. — Le conseil de guerre de Perpignan (août 1838). — Déposition du général Bugeaud. — Incidents d'audience. — M. Boinvilliers, le défenseur. — Condamnation du général de Brossard. — Revision du procès. — Acquittement et internement. — Correspondance avec M. Boinvilliers. — Lettre à M. Gardère. — Le général Bugeaud est nommé commandant de la quatrième division d'infanterie du corps de rassemblement sur la frontière du nord (janvier 1839). — Séjour à Lille. — Élections de mars 1839. — Le général est renommé député d'Excideuil. — Correspondance avec le duc d'Orléans.

Nous aurions voulu passer sous silence, pour des raisons que l'on comprendra, un incident douloureux dans la vie du général Bugeaud. Toutefois cet incident eut trop de retentissement à l'époque où il éclata, et les ennemis du grand soldat cherchèrent trop à en tirer parti contre lui, pour que nous ne lui donnions pas une place importante dans ce récit.

Notre héros, hâtons-nous de le dire, n'avait personnellement rien à redouter de l'issue du procès intenté au général de Brossard; mais on comprend combien fut pénible au général Bugeaud, non point pour se disculper ou se justifier, mais pour éclaircir les faits, de révéler certains actes d'indélicatesse repro-

chés à son collègue le général marquis de Brossard.

Le traité de la Tafna donnait prise à de graves critiques. Constituer Abdel-Kader souverain de la presque totalité des provinces d'Oran et d'Alger, en réservant seulement les ports et une zone assez mesquine destinée à la colonisation, c'était renoncer à la belle conquête faite à la dernière heure, par le gouvernement de la Restauration. C'était la réduire aux médiocres proportions des présides barbaresques, autour desquels, depuis Charles-Quint, le gouvernement espagnol avait toujours vu bloquer ses rares colons, sans pouvoir, malgré la proximité de la métropole, tirer de cette possession aucun utile parti.

Le général Bugeaud voyait si bien les défauts de son œuvre, qu'il crut devoir justifier sa conduite dans la lettre qu'il adressait au président du Conseil des ministres le 29 mai 1837 (voir page 61).

Le traité de la Tafna contenait un article secret aux termes duquel l'Émir devait verser au général Bugeaud 100,000 boudjous, soit 180,000 francs; le général ayant droit, comme plénipotentiaire, à ce qu'on appelle en langage officiel « un cadeau de chancellerie », M. le comte Molé, alors ministre des Affaires étrangères, avait dûment autorisé le général à toucher cette somme, que celui-ci destinait « aux chemins vicinaux de son département, et à récompenser les officiers qui l'approchaient ». Toutefois le gouvernement français refusa d'accepter cette clause. Le général Bugeaud laissa donc à l'Émir ses 100,000 boudjous, et lui paya de la sorte les fourni-

tures faites par les Arabes lors du ravitaillement de Tlemcen.

L'existence de cette clause, qui n'avait pourtant reçu aucune exécution, devait servir de grief contre le général Bugeaud dans le procès qui fut intenté au général de Brossard.

Le 13 janvier 1837, le général de Brossard (1) avait pris le commandement de la province d'Oran, en remplacement du général de l'Étang rentrant en France. Le mot même de « province d'Oran » était, dans les conditions de l'époque, un terme fort exagéré. Les Français, en effet, en outre de la ville d'Oran et de sa banlieue, n'occupaient que quelques points étroitement bloqués par les Arabes, entre autres Tlemcen et la Tafna.

Si les pouvoirs du général Bugeaud comme plénipotentiaire étaient mal définis à l'égard du gouverneur général Damrémont, ils ne l'étaient pas beaucoup mieux, selon le général de Brossard, à l'égard de lui-même. D'après la brochure (2) que ce dernier publia avant de comparaître devant le conseil de guerre à Perpignan, la mission de Bugeaud avait été circonscrite par le Roi dans la dénomination de *commandant de la division active.* « Bugeaud, dit le général de Brossard,

(1) Brossard (Amédée-Hippolyte, marquis de), né en 1784 à Folléný (Seine-Inférieure), servit dès 1796 parmi les Vendéens, puis dans l'armée de Condé. Rentré en France en 1806, il fit l'expédition de Portugal, puis toutes les campagnes de la Grande Armée. Chef d'état-major de la première division en 1830 à l'expédition d'Alger; maréchal de camp en 1833, il commandait la subdivision de la Drôme lorsqu'il fut envoyé en Algérie. Il est mort en 1845.

(2) *De la moralité de l'accusation portée par le général Bugeaud contre le général de Brossard.*

a, par un mensonge officiel, usurpé le commandement de la division d'Oran. » De là peut-être une première cause de conflits entre les deux généraux, dont M. de Brossard était l'ancien.

Un des moyens employés par l'émir Abdel-Kader avant le traité de la Tafna, pour décourager les Français, était de les affamer. L'administration militaire, étant fort embarrassée pour faire vivre les troupes, accueillit, en désespoir de cause, comme il arrive le plus souvent, les offres passablement léonines de deux frères juifs nommés Durand, ou, suivant l'appellation en usage pour les Arabes, qui rappellent volontiers à chacun le nom de son père, Ben Durand (1), soit « fils de Durand ».

L'administration française s'engagea à recevoir, à des prix convenus et avantageux pour ces israélites, des fournitures en viandes et en céréales, s'ils parvenaient à s'en procurer; ce à quoi ceux-ci n'étaient pas liés. Or les frères Ben Durand se rendirent à Alger même pour y faire ratifier ce contrat si exceptionnel par le gouverneur général lui-même, qui était alors un gouverneur intérimaire, le général Rapatel. Dans la pensée des juifs Durand, c'était Abdel-Kader lui-

(1) Judas-Léon Durand, dit *Ben Durand*, comparut à Perpignan comme témoin devant le conseil de guerre dans l'affaire de Brossard. La *Gazette des Tribunaux* du 2 septembre 1838 en fait la description suivante : « Quarante-cinq ans ; l'encolure la plus étoffée ; un turban, un dolman arabe, de larges pantalons. A la piètre étoffe de ses grandes manches, recousues en plusieurs endroits, on aurait peine à deviner l'un des plus riches négociants d'Afrique. »

Il est probable que cet israélite africain, comme beaucoup de ses coreligionnaires même en Europe, se faisait désigner par le nom de sa ville d'origine, Oran, que les Arabes prononcent *Ourann*. De ce nom les premiers Français débarqués auront fait *Durand*.

même qui devait leur fournir ce ravitaillement, et voici comment.

Si les Français manquaient de pain et de viande, spécialement pour la garnison de Tlemcen, où le commandant Cavaignac était alors étroitement bloqué, Abdel-Kader manquait de munitions, poudre, fer et acier. Les frères Durand obtinrent que cette contrebande de guerre fût livrée à l'Émir. Elle lui fut même expédiée dans des fourgons de l'artillerie française.

C'est ainsi que l'ingénieux israélite, trop bien secondé, joua double jeu et fit croire aux Français qu'il s'agissait de livrer à Abdel-Kader, contre du bétail et du grain :

1° Des munitions de guerre;

2° Des prisonniers arabes, enlevés au combat de la Sickakh et détenus à Marseille, et que la religion faisait à l'Émir un devoir de délivrer dès qu'il le pourrait ;

3° Une somme d'argent fixée, pour le ravitaillement de Tlemcen notamment, à 41,000 francs (suivant le général de Brossard, 36,806 francs seulement).

Mais, dans leurs négociations avec Abdel-Kader, les frères Ben Durand ne parlèrent pas de remise d'argent français; ils demandèrent seulement à l'Émir du bétail et du grain, spécialement pour le ravitaillement de Tlemcen, en retour de munitions de guerre et de restitution des prisonniers.

D'autre part, le marché ostensible passé entre Durand et un intendant d'Oran ne parle que du prix, de la nature et de la qualité des denrées à fournir; il

n'y est pas question des prisonniers, pas plus que de l'Émir arabe.

Ainsi Abdel-Kader croyait avoir racheté des prisonniers pour des denrées ; l'autorité française croyait avoir acheté les denrées argent comptant et livré les prisonniers à titre de mesure politique et de générosité. Quant à Ben Durand, il se félicitait de l'apparence d'un service rendu aux uns et aux autres, et gardait l'argent français. Il est même probable qu'il se faisait aussi payer par l'Émir pour récompenser ses bons offices.

A l'occasion d'une demande en restitution de prisonniers français amenés de la province d'Alger, restitution à laquelle l'Émir, une fois le traité signé, paraissait disposé à se prêter, un de ses familiers lui dit publiquement : « Comment! tu rends aux Français leurs prisonniers gratuitement! Ils t'ont bien fait payer les tiens (1)! »

Ce propos fut rapporté aux autorités françaises, et éveilla les soupçons de l'honnête général Bugeaud. L'officier d'ordonnance Allegro, dépêché par lui à Mas-

(1) Extrait de l'acte d'accusation contre le général de Brossard :

«... Ces bruits étant venus jusqu'au général Bugeaud, il voulut connaître la vérité et envoya près d'Abdel-Kader M. de Rouvray, son aide de camp, à qui l'Émir répondit ne savoir ce dont on lui voulait parler. Le général Bugeaud renvoya alors vers lui, en août 1837, M. Louis Allegro, lieutenant aux spahis irréguliers de Bône. Celui-ci sentit qu'il ne pourrait obtenir une réponse d'Abdel-Kader qu'en employant la ruse. Dans son entrevue, qui avait pour but principal d'obtenir la liberté des prisonniers faits sur les Douairs, il lui rappela d'abord, en termes pompeux, tout ce que la France avait fait pour lui ; après quoi, il en vint à la promesse qu'il avait faite au général Bugeaud de rendre les prisonniers des Douairs, alors que ce général lui avait *fait cadeau* des prisonniers de la Sickakh.

« Ce n'est pas un cadeau que m'a fait a France, s'écria Abdel-Kader que ce

cara apprit la vérité de l'Émir, bien qu'Abdel-Kader fût d'une extrême discrétion (1). Le général Bugeaud interrogea en personne Ben-Durand : « Mon métier est de gagner de l'argent, répondit effrontément l'israélite. J'ai fidèlement exécuté les clauses de mon contrat avec l'intendance. Que vous importent les bénéfices que j'ai pu faire et la façon dont je me les suis procurés ? »

Ben Durand avait, en effet, seul figuré dans le marché : il avait fait transporter à Tlemcen les denrées convenues ; on lui en avait payé le prix. La remise des prisonniers n'était qu'une mesure accessoire non inscrite au contrat, consentie par l'autorité française pour faciliter les négociations.

Ben Durand ajouta : « Du reste, quoique je n'aie aucun compte à rendre de mes bénéfices, comme je les ai partagés avec le général de Brossard, j'ai la conscience parfaitement en repos (2). En outre, moyennant 200,000 francs une fois payés et 50,000 francs de rente

« mot avait irrité. J'ai acheté mes prisonniers par le ravitaillement de « Tlemcen !

— Je sais parfaitement que tu dis vrai, répondit Allegro, mais cela ne te « doit pas empêcher de rendre les prisonniers des Douairs. »

« Quelque soin qu'eût mis Allegro à ne pas laisser éclater le plaisir d'avoir surpris le secret d'Abdel-Kader, celui-ci s'aperçut qu'il avait laissé échapper un mot qu'il aurait dû taire : « Allegro, dit-il à son tour, je te dis tout cela, « et je compte sur ta discrétion. »

(1) Le général Bugeaud au ministre de la Guerre, 6 septembre 1837. Lettre confidentielle reproduite dans l'acte d'accusation contre le général de Brossard.

(2) Conversation de Ben Durand relatée dans la lettre de Bugeaud, du 6 septembre 1837, servant d'acte d'accusation devant le conseil de guerre. On y parle en outre du projet assez fantastique, prêté par Ben Durand à de Brossard, de passer lui-même au service d'Abdel-Kader et de faire débarquer 20,000 *carlistes* en Algérie pour en chasser les Français ! De Brossard, dans un mémoire imprimé, tourne, avec raison, en ridicule cette partie de l'accusation.

assurés à sa famille, le général a promis de s'entendre avec l'Émir pour faire sortir les Français d'Algérie. »

Une partie de ces aveux concordait malheureusement avec certains renseignements recueillis ailleurs sur de singuliers avantages accordés au général de Brossard à l'occasion des marchés de subsistances.

Le général Bugeaud, après une conversation fort animée avec son collègue de Brossard, le mit aux arrêts forcés. Ceci fait, il rendit compte au ministre de la Guerre des charges qui s'élevaient contre M. de Brossard, et annonça qu'il l'envoyait en France pour être jugé.

Bientôt cependant il se repentit de sa rigueur. Dans une seconde lettre, il conjura le ministre de ne donner aucune suite judiciaire à son premier rapport et d'autoriser M. de Brossard à aller terminer sa carrière au service du Portugal. Le général Bugeaud s'adressa même à cette occasion à l'indulgence du Roi. La famille du général de Brossard s'était, en effet, rendue à Oran, pour implorer la pitié du général, et celui-ci s'était senti ému de compassion. Il était trop tard ; ces faits graves avaient déjà transpiré dans le public, et la justice dut en être saisie.

Le général Bugeaud à S. M. le roi Louis-Philippe.

Oran, juillet 1837.

Sire,

Le général de Brossard a eu des torts graves envers Votre Majesté, envers le pays, envers moi. J'ai dû lui enlever son commandement.

Il m'a prié de lui permettre de se rendre à Paris pour se soumettre à votre auguste tribunal. Il veut, m'a-t-il dit, tout avouer à Votre Majesté.

Je supplie Votre Majesté de le pardonner, comme je l'ai pardonné en ce qui me touche. Les malheurs, la situation pénible de sa famille, l'ont entraîné dans ces fautes. Votre Majesté aura pitié de sa femme et de ses trois enfants.

Quant à lui, Sire, s'il m'était permis de donner un avis, je proposerais de l'envoyer en Portugal et de lui ménager les moyens d'entrer au service de ce pays. Il a de l'esprit; il parle l'anglais et le portugais; il séduira, et il peut être utile, car il a du savoir-faire.

Veuillez, etc.

Signé : Bugeaud.

Le général de Brossard refusa d'aller prendre du service en Portugal, et bien que déjà débarqué en Espagne, d'où il eût pu se soustraire aux rigueurs de l'autorité française, il alla lui-même demander à être jugé par le 1er conseil de guerre de la 2e division militaire siégeant à Perpignan sous la présidence du maréchal de camp Thilorier (août 1838).

Une lettre confidentielle du général Bugeaud au ministre de la Guerre, en date du 6 septembre 1837, fut reproduite dans l'acte d'accusation. On y relève, notamment, le passage suivant :

C'est ainsi que le général de Brossard a indignement compromis la dignité de la France. La France croyait remettre généreusement ses prisonniers, ils étaient vendus! Vous allez voir ce qui en est résulté. L'Émir, ayant payé ces prisonniers, ne s'est pas cru obligé à la réciprocité. Il

m'a bien rendu dix-neuf prisonniers français, mais il a toujours éludé la remise des femmes et des enfants.

Le général Bugeaud écrivait cette seconde lettre au ministre de la Guerre, général Bernard.

Oran, 21 septembre 1837.

Il y a deux jours que je voulus avoir une explication avec le général de Brossard. J'avais marqué, sur mon registre de correspondance, les passages où je vous disais tant de bien de lui. Je les lui lus successivement, et, pendant la lecture, il me remercia souvent. Quand j'eus fini, je lui dis : « Que penseriez-vous d'un homme qui, ayant été traité ainsi, n'aurait travaillé qu'à nuire à son bienfaiteur? — Ce serait un misérable! — Eh bien, général, c'est vous-même qui vous êtes qualifié. » Il fut frappé comme d'un coup de foudre.

Alors je déroulai mes griefs personnels, qui étaient en même temps les griefs de l'État. J'ajoutai : « Mais que sont vos torts envers moi? Rien. Voici vos torts envers le Roi, le pays et l'armée. » Je lui dis alors tout ce que je savais et je terminai ainsi : « Vous comprenez que vous ne pouvez plus rester ici; préparez-vous à partir par le premier bateau à vapeur; je vais vous faire donner un congé de convalescence. »

Il nia un instant; mais bientôt il se mit à ma discrétion, en m'avouant une grande partie des faits que je lui imputais. Ses torts envers moi, il les reconnut presque entièrement; ses propositions à Durand pour le faire passer au service d'Abdel-Kader, il les avoua; mais il dit qu'il n'y avait rien de sérieux, et que l'extravagance du projet suffisait à elle seule pour en prouver l'impossibilité. Quant aux

faits d'argent, il les confessa, mais il prétendit n'avoir su que très tard le marché des prisonniers.

A la suite de ces aveux, il me fit une peinture touchante de la situation de sa famille. « Voilà, s'est-il écrié en sanglotant, ce qui m'a entraîné, perdu! » Puis il fondit en larmes.

Je fus moi-même attendri, et je vous avoue que je regrettai, en ce moment, de vous avoir écrit par le bâtiment de commerce.

Après avoir beaucoup pleuré, il me dit : « Je vous conjure, au nom de ma famille innocente, de ne pas me perdre! Renvoyez-moi, cela est juste ; je vais me rendre auprès du Roi ; je lui ferai moi-même, dans un mémoire, ma confession générale. Peut-être aura-t-il pitié de moi. »

Il me conjura ensuite d'écrire au Roi en sa faveur, et je le lui promis, parce que j'étais vivement touché de ses malheurs. Je vous prie donc de remettre au Roi la lettre ci-jointe, et je vous supplie de considérer comme absolument confidentiels mes rapports du 6 et d'aujourd'hui.

Le général va paraître devant le tribunal du Roi. Sa Majesté prononcera. Il est à croire qu'elle sera indulgente, en ce sens qu'elle ne fera pas poursuivre le général de Brossard, et qu'elle prendra en pitié sa malheureuse famille.

Quant à lui, je propose de l'envoyer en Portugal. Il est séduisant : il parle anglais et portugais ; il réussira à se faire admettre au service de cette nation.

L'incident de l'article secret du traité de la Tafna servit d'argument au général de Brossard et à son défenseur. Le général Bugeaud, qui comparut comme témoin, dans les derniers jours d'août 1838, devant le conseil de guerre de Perpignan, se montra extrême-

ment sensible à ces suppositions. A plusieurs reprises, il perdit, au cours des débats, le sang-froid si nécessaire à tous les hommes qui se sentent sans tache. Sans s'en douter, il se défendit avec la vivacité d'un accusé, en prenant d'office cette qualité que le conseil était bien éloigné de lui attribuer. Ces divers accès d'emportement sont assez caractéristiques pour que nous croyions devoir en citer quelques-uns.

Le défenseur, Me Boinvilliers, ayant dit dans l'audience du 28 août (1) :

M. le général Bugeaud veut-il donner des éclaircissements sur une somme de 180,000 francs qui avait été promise par l'Émir?

Le général Bugeaud. — Je voulais justement faire connaître ma correspondance relative à ces 100,000 boudjous, que l'Émir avait réellement promis, et que je destinais aux chemins vicinaux de mon département. (Mouvement). Les 100,000 boudjous (le boudjou vaut 1 fr. 80) ont été laissés à l'Émir, dont voici la lettre :

« S'il n'a jamais été dans votre intention de me vendre mes prisonniers, et si vous les avez délivrés gratuitement, il faut alors que vous m'envoyiez de l'argent pour l'orge, le blé, les bœufs que je vous ai fournis pour Tlemcen, et pour lesquels je n'ai pas reçu un centime (23 septembre 1837). »

Je lui écrivis de mon côté :

« Si quelqu'un te demandait pour moi les 100,000 boudjous que tu m'as promis, réponds-lui que j'y renonce. Ce sera la représentation du prix des denrées que tu as envoyées à Tlemcen. Il sera dit, alors, que les prisonniers t'ont été

(1) *Gazette des Tribunaux.*

remis gratuitement, et tu n'hésiteras plus à me rendre les femmes et les enfants des Douairs. »

Ainsi, vous voyez que j'ai rendu à l'Émir son présent de 100,000 boudjous ; cela est indifférent à la cause, mais n'est pas indifférent du tout à ma réputation.

Je n'avais demandé cette somme que pour mon département, et je ne l'avais fait qu'après avoir consulté M. Molé, ministre des affaires étrangères. J'avais, pour cela, demandé l'autorisation du Gouvernement ; elle me fut refusée ; je pris alors ce biais pour payer réellement à Abdel-Kader le ravitaillement de Tlemcen, en renonçant aux 100,000 boudjous que j'avais destinés partie aux chemins vicinaux de mon département, partie à récompenser les officiers qui m'entouraient.

Et plus loin, dans la même audience, en réponse au général de Brossard :

J'avais demandé 180,000 francs pour les chemins vicinaux de mon département.

Devant un mouvement de l'auditoire, le général se redresse et répond :

Cela n'a rien que de très honorable, Messieurs !

Je fis part de cela à M. Molé, qui me répondit sur ce point : « Le cas échéant, je serai votre avocat dans le Conseil. » Lorsque M. de Brossard a su que je n'avais demandé à l'Émir que 100,000 boudjous, il m'a dit : « Vous avez oublié les officiers qui ont servi avec vous? » Je lui répondis : « J'aurai 100,000 francs pour les chemins vicinaux de mon département ; les 80,000 francs restants seront partagés, par moi, entre les officiers et les soldats qui se seront le mieux

conduits. Je vous ai compris sur la liste de distribution pour 10,000 francs. — 10,000 francs, répondit-il, qu'est-ce que cela? Cela n'arrangerait pas mes affaires, et l'on croirait me récompenser avec ces 10,000 francs. Je n'en veux pas. »

Ainsi, sur cette question des 100,000 boudjous, tout signe d'improbation manifesté par un simple mouvement dans l'auditoire trouvait le général Bugeaud singulièrement irritable.

Il est certain que le général Bugeaud s'était reporté aux souvenirs et aux exemples des guerres du premier Empire. A cette époque, la caisse militaire du domaine extraordinaire, alimentée des tributs de l'ennemi imposés par Napoléon Ier, était sans cesse ouverte à des générosités soit en faveur d'officiers, soit au profit d'œuvres d'utilité générale. Mais Bugeaud n'était point Napoléon et les temps avaient changé. Le régime d'ordre et de contrôle du gouvernement de Juillet au point de vue financier et militaire n'était plus celui du Consulat et de l'Empire.

A la dernière audience, celle du 30 août 1838, les réponses du général Bugeaud furent très vives. Il demanda la parole dès le début.

Je demande une rectification sur un fait qui m'est personnel. M. le rapporteur, en se reportant à la déposition de Ben Durand, lui a fait dire que je m'étais écrié, en apprenant que de Brossard voulait passer à Abdel-Kader : « Ah! le lâche! » J'ai exprimé mon indignation d'une manière fort vive, mais je ne me suis pas servi de l'expression de *lâche*.

M. le rapporteur Robert. — Durand a dit que le général Bugeaud, apprenant le fait, s'est écrié : « Ah ! gredin ! » J'ai mis *lâche.*

M. le Président. — Ainsi, vous auriez dit *gredin ?*

Le général Bugeaud ne nie donc pas avoir bien pu appeler « gredin » un général français, mais il proteste quand on lui impute de l'avoir qualifié de « lâche ». C'est une nuance toute militaire.

Vint ensuite la plaidoirie du défenseur du général de Brossard, Me Boinvilliers (1). Chacun sait la latitude de parole accordée aux avocats, surtout dans les causes criminelles, lorsqu'il s'agit de sauver un accusé. Toutefois ces écarts de langage n'étaient pas du goût du général Bugeaud, si peu qu'il se sentît atteint.

C'est quatre jours après, dit Me Boinvilliers au cours de sa plaidoirie, que va se produire la dénonciation du général Bugeaud.

M. Bugeaud, se levant. — Monsieur le Président, je ne puis supporter des paroles semblables : mon honneur y est intéressé !

Le Président. — N'interrompez pas !

M. Bugeaud. — Je ne souffrirai pas qu'on y porte atteinte ! Un chef qui fait un rapport ne dénonce pas !

Le Président. — Vous n'avez pas la parole, je suis obligé de maintenir l'ordre dans les débats. Le défenseur ne doit pas être interrompu.

(1) Depuis député à l'Assemblée nationale de 1849 ; ensuite président de section au conseil d'État, et enfin sénateur de l'Empire.

M. Bugeaud. — Le défenseur ne doit pas porter atteinte à mon honneur ; il ne doit pas m'appeler dénonciateur... (Tumulte dans l'auditoire ; cris : A l'ordre, à l'ordre !)

Le Président. — Général, vous ne devez pas interrompre ; vous n'avez pas été interrompu.

M. Bugeaud. — Si on ne me fait pas respecter, il ne me restera qu'à me faire respecter moi-même ! (Nouveau tumulte ; nouveaux cris : A l'ordre !) Je ne puis accepter le mot de dénonciateur.

Le Président. — Général, vous aurez la parole après la défense pour un fait personnel.

M. Bugeaud. — Le commandement serait par trop dur, si le chef ne pouvait jamais sévir, ne pouvait jamais faire un rapport, et s'il était permis de lui jeter à la face le nom de dénonciateur.

Le Président. — Général, je le répète, vous aurez toute latitude de répondre pour un fait personnel.

M. Bugeaud. — Je me tais.

A un autre moment, Bugeaud étant encore intervenu au cours de la plaidoirie, Me Boinvilliers s'écrie : « Je ne répondrai plus aux interruptions qu'excuse l'animation du témoin. »

M. Bugeaud. — Je ne suis pas animé du tout.

Me Boinvilliers. — Alors vous êtes inexcusable d'interrompre sans cesse la défense.

Pendant tout le temps de la plaidoirie, Bugeaud faisait prendre des notes par le colonel Marey, placé à côté de lui. Quand Me Boinvilliers eut cessé de parler, le général Bugeaud s'avança à la barre et se plaça

en face du banc de la défense. « C'est afin, dit-il, d'être entendu du plus grand nombre possible. »

Ici, dit-il, les rôles sont changés. C'est moi, témoin, qui suis violemment attaqué par le défenseur; attaqué dans mon honneur, dans cet honneur qu'il a si bien défendu chez le général de Brossard. Je provoquerai de la part du Gouvernement une enquête sérieuse, approfondie, sur tous les faits qui se sont passés à Oran; je demanderai moi-même à être traduit devant un conseil de guerre, et je ferai choix de M[e] Boinvilliers pour me défendre, car j'ai admiré son beau talent.

Là-dessus, nouveau récit des faits. Les défenseurs Boinvilliers et la Fabrègue s'opposent à ce que l'on rentre dans la discussion, mais le général Bugeaud ne s'arrête pas pour si peu. Nouvelles réclamations des avocats.

M. Bugeaud. — Mais il est de la générosité de la défense, après qu'elle a excédé toutes les limites autorisées.... (Murmures dans l'auditoire), après qu'elle a excédé toutes ces limites, reprend le général en élevant la voix, de permettre à un député, à un général, à un père de famille (car j'ai, moi aussi, une femme et des enfants), de venir invoquer pour lui tous les sentiments que vous, défenseurs, vous avez invoqués pour un autre. Vous voulez me renvoyer à la polémique des journaux, et vous ne voulez pas que je réponde devant cet auditoire qui a entendu l'attaque...

Le général Bugeaud rentre ensuite avec insistance

dans la discussion des incidents auxquels son nom s'est trouvé mêlé. Tout en parlant, il fascine le défenseur du regard. Le président, qui s'en aperçoit, l'invite à s'adresser au conseil.

M. Bugeaud. — Je suis tourné vers le défenseur ; j'ai les yeux sur lui : voilà pourquoi je m'adresse à lui.

Le Président. — Général, vous ne le pouvez pas.

M. Bugeaud, avec vivacité, et frappant violemment sur sa cuisse. — Alors ! il m'est impossible de m'expliquer.

Le Président. — Expliquez-vous, général, mais devant le conseil.

Bugeaud poursuit ses développements. Il en arrive pour la troisième fois aux 100,000 boudjous. « Dans les 80,000 francs destinés aux officiers il y avait, dit-il, des gratifications pour tous, il y en avait pour le général de Brossard, il y en avait pour Ben Durand ! »

Me Boinvilliers. — Le général ne comprend sans doute pas tout ce qu'il y a de faux dans la position qu'il a prise en ce moment aux débats.

M. Bugeaud. — Ah çà, je ne puis donc pas parler?

Me Boinvilliers. — En continuant ce débat, vous vous placez dans la situation la plus fausse du monde.

M. Bugeaud. — J'ai fini tout à l'heure. Je n'ai plus qu'un fait.

Le Président. — Je vous invite à abréger.

M. Bugeaud. — Je vous dis que j'aurais déjà fini, si vous ne m'aviez pas interrompu.

Les murmures se manifestent; on signale des

cris dans l'auditoire. Après ce tumulte, contre lequel il proteste à diverses reprises, le général Bugeaud s'écrie : « J'aurais encore bien des choses à dire, mais je me tais, puisque vous m'ôtez la parole. »

Le conseil de guerre écarta tous les chefs d'accu- « sation contre de Brossard, excepté celui relatif à l'immixtion dans des affaires incompatibles avec sa qualité de commandant à Oran ». Le général de Brossard fut, en conséquence, condamné à six mois de prison et à 800 francs d'amende; il fut, en outre, déclaré incapable d'exercer des fonctions publiques.

M. de Brossard se pourvut en revision. Sur les six moyens de cassation produits par la défense, le témoin Bugeaud, par ses vivacités d'audience, en avait à lui seul fourni trois!

Toutefois le procès du général de Brossard devait avoir un nouveau dénouement. Le jugement du 1er conseil de guerre ayant été cassé pour vice de forme, le 2e conseil de guerre, siégeant encore à Perpignan, sous la présidence du maréchal de camp Pailhan, rendit, après sept séances consécutives, à partir du 21 juin 1839, un arrêt d'acquittement. — Le général Bugeaud, cette fois, s'abstint de comparaître comme témoin.

Le *Moniteur* du 4 juillet 1839 constate que le général de Brossard, qui depuis longtemps était poursuivi à la requête de quelques-uns de ses créanciers, a été immédiatement transféré de la citadelle à la maison de détention pour dettes.

Il nous faut noter que, dans le cours des débats, Bu-

geaud s'étant cru insulté par Me Boinvilliers, le défenseur de l'accusé Brossard, lui écrivit la lettre ci-dessous :

Le général Bugeaud à M. l'avocat Boinvilliers (1).

Monsieur, vous avez excédé, à mon égard, les bornes d'une défense légitime. Vous ne vous êtes pas contenté de repousser les accusations dont votre client était l'objet ; vous m'avez attaqué personnellement d'une manière blessante et injuste. Si vous n'avez pas eu l'intention de m'outrager, j'espère que vous ne refuserez pas de me donner sur ce point une déclaration dont vous comprendrez que j'éprouve le besoin.

J'ai l'honneur, etc.

Le lieutenant général,
BUGEAUD (2).

Le général Bugeaud, attaqué par les journaux ministériels, supporte impatiemment, selon son habitude, ce qu'il appelait l'injustice du Gouvernement à son égard. La lettre irritée qu'il adresse d'Excideuil à son ami Gardère témoigne de ces sentiments.

Le général Bugeaud à M. Gardère, à Paris.

Excideuil, le 20 septembre 1838.

J'avais lu l'article qui vous a si justement irrité, et vous jugez que j'en ai été profondément indigné.

(1) *Moniteur* du 6 septembre 1838.

(2) Réponse de M. Boinvilliers :

Général, je suis certain d'être resté dans les limites de mon droit, et même dans la stricte observation des convenances à votre égard ; ce que j'ai dit n'était que la reproduction exacte des faits que vous-même avez déclarés publiquement ou des pièces que vous avez

Je viens d'en écrire à M. de Bussy et je lui dis que j'attends de son amitié qu'il la montre sur-le-champ à M. Molé, afin qu'il juge les sentiments que j'éprouve. Je vous promets que l'indignation y est peinte avec chaleur.

Si nous n'étions pas si près de l'ouverture des Chambres, je suivrais votre conseil, du moins en partie, car je ne voudrais pas même communiquer mon mémoire au ministère. Mais j'ai annoncé que je m'expliquerais devant les Chambres ; il faut que j'attende ce moment, et, selon toute apparence je n'attendrai pas à être provoqué pour prendre la parole.

Ce qu'il y a à faire dès ce moment, c'est de faire insérer (dans *le Commerce* et une ou deux autres feuilles qui ont publié l'article que vous m'avez communiqué) une note, signée de vous ou d'Ambroise et conçue en ces termes, au rédacteur de l'article en question.

« Monsieur,

« J'avais communiqué au général Bugeaud l'inqualifiable article le concernant dans *les Débats* du 17, et je l'invitais, ainsi que plusieurs de ses amis de Paris, à publier sur-le-champ un mémoire explicatif des débats de Perpignan, puisque les journaux ministériels semblaient autoriser jusqu'à certain point les attaques de la presse opposante. Le général m'a répondu qu'il savait fort bien apprécier la conduite des journaux ministériels dans cette affaire, ainsi que les efforts que feront ceux de l'opposition pour l'engager à rompre le silence, mais qu'il

écrites ; il serait de mon devoir, et je l'accomplirais à regret, de dire les mêmes choses, si l'occasion se présentait, et de la même manière.

Quant à l'intention de vous insulter personnellement, elle eût été contraire à mes devoirs ; elle était étrangère à mon esprit. Agréez, etc. *Signé :* BOINVILLIERS.

avait annoncé devoir s'expliquer devant la Chambre et être résolu à ne rien dire jusqu'à cette époque.

« Je crois, Monsieur, que mon devoir, comme ami du général, est de faire connaître cette résolution, afin que le public n'interprète pas mal le silence du général. »

On me rapporte de Marseille une conversation de M. Thiers sur moi extrêmement flatteuse. Il a détaillé mes services, et, arrivé à Blaye : « Des millions étaient à la porte, a-t-il dit, et les intrigues assiégaient la citadelle. Le général Bugeaud accepta le commandement et nous fûmes tranquilles. C'est une infamie que d'abandonner un homme qui a rendu tant de services et qui peut en rendre encore. »

Je reçois tous les jours d'Afrique des lettres tout aussi flatteuses, et ce n'est plus que dans les journaux ministériels que je suis exposé à trouver des sentiments contraires!

Ne perdez pas un moment pour publier la lettre, si vous l'approuvez. A vous.

Signé : BUGEAUD.

Après sa mission de la Tafna, le général Bugeaud n'était rentré en France qu'à la fin de décembre 1837. Nous avons vu, en effet, que ses fonctions d'inspecteur pour l'année 1837 des troupes d'infanterie placées sous son commandement l'avaient retenu en Afrique jusqu'à cette époque.

Pendant l'année entière de 1838, il resta en disponibilité. Ses travaux parlementaires, et plus encore ses occupations agricoles de la Durantie, l'absorbèrent jusqu'en janvier 1839.

Les événements d'Europe préoccupaient alors le

cabinet des Tuileries à tel point, qu'il songea à masser des forces sur la frontière. Le 22 janvier 1839, le négociateur de la Tafna fut rappelé de sa disponibilité et nommé commandant de la 4e division d'infanterie du corps de rassemblement sur la frontière du Nord. Peu de mois après, par suite du licenciement de ce corps, le général rentrait en disponibilité, le 25 mai de la même année.

Son séjour à Lille fut donc de très courte durée. Nous voyons par la lettre ci-jointe adressée à son ami M. Gardère que la presse ne cessait de s'occuper de lui et qu'il supportait fort impatiemment, selon son habitude, les désagréments de la notoriété.

Le général Bugeaud à M. Gardère, à Paris.

Lille, 10 février 1839.

J'ai reçu avec bien du plaisir votre petit mot. Je serais bien plus heureux encore, si vos affaires vous amenaient à Lille pendant que je serai condamné à rester dans ce pays glacé, où j'ai été pourtant reçu chaudement par les troupes. Quoi qu'en ait pu dire *le National*, elles ont grande confiance en moi. Cela se manifeste de mille manières, depuis le simple soldat jusqu'au lieutenant général qui commande la 16e division militaire. Vous sentez que cela me flatte, non pas d'un vain orgueil, mais par la pensée que ces dispositions de l'opinion seront probablement un jour l'élément le meilleur des services que je pourrai rendre au pays.

Cela n'a point empêché le journal républicain d'Arras de m'attaquer et de me reprocher le meurtre de Dulong, les

assassinats de la rue Transnonnain. Un Périgourdin qui habite Arras lui a répondu énergiquement ; il a inséré la lettre sans commentaires. Les journaux républicains de la Belgique se sont émus aussi de mon arrivée à Lille, mais dans leurs attaques ils laissent percer l'estime pour mes qualités militaires. Ces gens-là semblent prendre à tâche de me faire une célébrité. Sans leur haine, on me connaîtrait à peine. Comme vous, j'ai éprouvé beaucoup de mauvaise humeur en apprenant la révocation de Persil ; mais elle s'est calmée quand j'ai réfléchi que cet ex-ministre a fait de l'hôtel des monnaies une espèce de club contre le Gouvernement ; que, chef d'un comité, il menace lui-même les fonctionnaires de destitution, s'ils votent pour les 221, qui sont la majorité fidèle aux principes du 13 mars et du 11 octobre. Persil a été puni par la loi du talion.

Mon humeur se calme aussi quand je réfléchis à tout le mal qu'a fait et que fera encore cette indigne coalition qui a divisé et qui a dissout une bonne Chambre, qui a réveillé toutes les espérances, toutes les fureurs des républicains et des légitimistes, au point de créer un véritable danger. Je pense qu'on aurait mieux fait de ne pas dissoudre la Chambre, et qu'il fallait tenter d'abord un ministère de coalition (je ne dis pas de la coalition pure) qui aurait dûment représenté les fractions centre gauche, centre, centre droit. On y aurait gagné, du moins, de dissoudre la coalition par la jalousie des hommes qui n'auraient pas pris place dans cette combinaison, ou qui n'auraient pu y trouver la satisfaction de leurs théories.

Quoi qu'il en soit, mon ami, je vous approuve fort de voter pour les hommes conservateurs de l'ordre à l'intérieur, de la paix au dehors, et non pas pour ces fous qui veulent jeter leur pays dans le trouble. Si la guerre nous arrivait au-

jourd'hui par les folies de vos démagogues, qui poussent la Belgique par les journaux, par les discours, par les intrigues de tout genre, comment la feriez-vous avec 50,000 hommes en Afrique, 20,000 à Paris, 8,000 à Lyon, 12,000 dans la Vendée, 8,000 dans le Midi, tous points que vous ne pouvez dégarnir sans imprudence? Ajoutez à cela que nos régiments de cavalerie ont peine à former 3 escadrons, que nos places sont sans approvisionnements, etc. En un mot, rien n'est prêt, et on veut se lancer sur l'Europe, à qui l'on dit de se préparer, car c'est l'avertissement que lui donnent tous les jours nos journalistes et nos tribuns.

La Chambre ayant été dissoute le 2 février 1839, des élections générales eurent lieu le mois suivant. Les électeurs d'Excideuil renouvelèrent au général son mandat de député. La coalition, composée de MM. Thiers, Guizot, Berryer et GarnierPagès, centre gauche et doctrinaires unis à l'opposition antidynastique, ayant triomphé dans ces élections, le ministère Molé-Barthe-Montalivet-Salvandy dut se retirer le 31 mars 1839.

Voici en quels termes le nouvel élu d'Excideuil raconte son succès à son ami Gardère. La réélection ou l'échec des députés républicains seuls l'intéressent.

Le général Bugeaud à M. Gardère, à Paris.

Excideuil, le 8 mars 1839.

Vous avez su mon triomphe, mon cher Gardère; il a été complet et sans contestation. Le petit nombre de dissidents, en

votant contre moi, disaient : « Ce n'est pas contre l'homme, c'est pour les *principes.* » Jamais on ne vit autant de calme. Un étranger n'aurait pas soupçonné qu'il y eût élection à Excideuil.

Le résultat des élections fait assez connaître qu'à peu de chose près, la Chambre reviendra ce qu'elle était. La difficulté ne sera pas tranchée ; il faudra donc essayer un ministère représentant les différentes nuances de conservateurs pour tâcher de les rallier. On ne peut recommencer la lutte sans de graves dangers. Toutes les passions sont soulevées. La république lève audacieusement la tête. On parlera d'émeute comme d'un partie de chasse. Il est temps de se réunir, si nous ne voulons pas être débordés et enfermés. Trêve de luttes d'ambitions, de vanités ; la tempête gronde : au gouvernail ! aux amarres ! pliez les voiles ! Ne parlons plus de nuances, puisque le soleil est obscurci par un gros nuage !

Autour de moi, on a nommé quatre républicains : un dans la Dordogne, trois dans la Haute-Vienne.

Ma lettre est pour vous et Odiot. Je n'ai pas le temps d'en écrire deux. Ma maison est pleine depuis huit jours, et on me donne force besogne. J'ai envoyé aux *Débats* et à *la Presse* mon discours aux électeurs. Avez-vous lu ma petite brochure : *Lettre d'un lieutenant,* etc.?

Adieu, adieu. Votre vieil ami,

BUGEAUD.

Ici, tout le monde vous aime. Je serai à Paris environ vers le 24.

Relevé de son commandement de la division de Lille, par suite des circonstances politiques, c'est-à-dire de l'apaisement des préoccupations extérieures, le général revint en Périgord à la fin du mois de mai. La lettre ci-dessous à M. Gardère est particulièrement intéressante. Elle reflète les préoccupations du général à l'endroit de l'Algérie. Il avait espéré, en effet, lors du départ du prince royal pour nos possessions d'Afrique, que le Gouvernement le désignerait pour accompagner le duc d'Orléans. Mais, le général l'insinue lui-même, il portait ombrage au ministère, et le général Schneider, qui détenait alors le portefeuille de la Guerre, était peu disposé à mettre en relief un homme tel que le général Bugeaud.

Le duc d'Orléans, contre l'attente du général Bugeaud, s'empressa de lui répondre et daigna donner des explications sur son voyage. Cette lettre et les deux suivantes, que la famille du maréchal Bugeaud a conservées précieusement, font autant d'honneur au prince royal qu'à son correspondant. On y remarque avec quelle chaleur, avec quelle intelligence, avec quel tact l'héritier du trône s'occupait de l'Algérie. La touchante confiance, l'affection qu'il témoignait au vieux soldat du premier Empire, sont pour tous les deux un titre de gloire.

Ce n'est point sans un serrement de cœur que nous nous reportons à ces époques, en songeant combien ces deux hommes ont manqué et combien, aujourd'hui surtout, ils manquent à la France.

Le général Bugeaud à M. Gardère, à Paris.

Excideuil, 18 septembre 1839.

Je vous ai bien négligé, mon cher Gardère; mais j'avais chargé Ambroise de vous donner de mes nouvelles et de vous demander des vôtres. J'ai eu du 7 au 8 des accès de fièvre qui m'ont laissé un peu traînant et m'ont fait négliger mes relations. Puis les affaires par milliers, les voyages pour visiter les parents et assister aux comices agricoles; en voilà bien assez pour que vous m'excusiez. Je suis très occupé à régler toutes les affaires de mes propriétés, afin que notre absence de dix-huit mois ou deux ans ne soit pas trop onéreuse, et je vous assure que ce n'est pas petite besogne.

Il est bien arrêté qu'au mois de novembre nous allons nous établir à Paris. J'ai déjà chargé Claire de nous arrêter un logement de concert avec la famille de Clonard. Je n'ai pas voulu vous donner cette peine, sachant combien vous êtes occupé.

Je désirais n'être ni loin de la Chambre, ni loin de la famille de Clonard.

Voilà don Carlos bien enfoncé! Par le fait, le Roi aura toute raison, en apparence, de n'avoir pas voulu l'intervention, et les ministres vont se targuer de succès, parce qu'ils ont envoyé quelques bricks de plus sur les côtes. En réalité, tout cela est dû à deux hommes : Maroto et Espartero. Le premier s'était mis, par sa cruauté, dans une terrible situation que le second a habilement exploitée.

Vous me demandez ce que le duc d'Orléans va faire en Afrique; je n'en sais absolument rien. Il paraît qu'on va s'avancer sur la route commune jusqu'à Sétif, qu'on occupera Collo, Dellys, et peut-être quelques autres points, ce qui accroîtra la dispersion, les difficultés d'alimentation et

d'administration, sans qu'en retour il y ait aucun avantage. Pourquoi n'en suis-je pas? Je l'ignore absolument ; on ne m'a pas dit un mot. Un journal prétend aujourd'hui que le prince ne doit pas commander, qu'il assistera à l'expédition comme amateur. D'un autre côté, je sais combien le maréchal Valée est jaloux et ombrageux. C'est peut-être à cause de lui qu'on n'a pas voulu m'emmener.

Mais ne me devait-on pas un mot d'explication? Ai-je démérité depuis la conversation si flatteuse du Roi que je vous ai narrée? N'ai-je pas donné de nouvelles preuves de dévouement? Je vous avoue que je suis un peu blessé de ces procédés. Au reste, je viens de le témoigner au prince par une lettre pleine de dignité et de réserve, mais qu'il sentira fort bien. Elle le joindra probablement à Port-Vendres. Je vous dirai ce qu'il me répondra, si toutefois il me répond.

BUGEAUD.

Le duc d'Orléans ne tarda pas, malgré les prévisions du général, à lui répondre. Nous joignons à cette première lettre les deux lettres écrites par le prince à son retour d'Afrique, dont nous avons parlé plus haut.

S. A. R. le duc d'Orléans au général Bugeaud.

Alger, le 28 septembre 1839.

Je n'ai point oublié, mon cher général, la conversation que vous me rappelez, et je n'ai point changé de manière de voir. Veuillez en être bien persuadé. Mais je ne suis pas venu ici pour faire la guerre, mais bien seulement pour voir l'armée d'Afrique, les établissements qui ont été fondés depuis quatre ans, et la province de Constantine,

que je ne connais pas. — C'est là *l'unique but de mon voyage*, et s'il y avait dû avoir une rupture avec Abdel-Kader, personne autre que moi ne vous en aurait instruit.

Je vous remercie de l'envoi que vous voulez bien me faire de vos discours : je les avais lus à Perpignan, dans le feuilleton du journal des *Débats*, et ils m'avaient vivement intéressé. Membre moi-même d'un comice, dont j'ai été l'un des fondateurs, et où je m'honore d'avoir mérité, pour les élèves de mon haras, des médailles décernées par vote secret, je m'associe à tout ce que vous avez si bien su dire, et je prends ma part des enseignements que contiennent vos paroles.

Excusez, mon cher général, le décousu de ce billet, écrit à la hâte, en arrivant ici, où je trouve votre lettre à mon retour d'Oran, et croyez à tous les sentiments avec lesquels je suis,

Votre affectionné,

Ferdinand-Philippe d'Orléans.

S. A. R. le duc d'Orléans au général Bugeaud.

Les Tuileries, 1er décembre 1839.

Les dernières nouvelles d'Afrique me font désirer, mon cher général, de causer avec vous, lorsque vous serez de retour à Paris, d'événements que vous aviez prévus depuis longtemps ; et lorsque vous arriverez ici, vous vous apercevrez que je n'ai point oublié les conversations que nous avons eues précédemment à ce sujet.

Recevez, mon cher général, la nouvelle assurance de tous mes sentiments.

Votre affectionné,

Ferdinand-Philippe d'Orléans.

S. A. R. le duc d'Orléans au général Bugeaud, à Excideuil.

Les Tuileries, 9 décembre 1839.

J'ai reçu, ce matin, mon cher général, votre lettre du 5, et je m'empresse de vous en remercier poste pour poste. Je regrette vivement de ne pouvoir causer avec vous, non seulement parce que toutes les faces d'une question aussi complexe que la question d'Afrique ne peuvent être envisagées par écrit; mais aussi parce qu'il y a, dans ce que j'aurais à vous dire, des choses que je ne puis me déterminer à mettre sur le papier. Je tâcherai cependant de trouver un moyen de vous en faire savoir une partie.

J'ai lu et relu, avec le plus grand soin, les excellents conseils que contient votre lettre sur les mesures à prendre immédiatement en Afrique, et sur les préparatifs de la guerre qui s'allume en ce moment. Je suis depuis longtemps « convaincu », vous le savez, de la bonté de votre système de guerre en Afrique, et l'expérience que je viens d'en faire, dans le très minime commandement que je viens d'exercer en Algérie, m'a convaincu, quoique tout fût sur une fort petite échelle, que c'était le seul moyen d'échapper à des malheurs inévitables avec toute autre manière d'agir, et la seule chance que l'on pût avoir pour obtenir, — et toujours très péniblement, — quelques résultats satisfaisants.

Malheureusement ma voix est ici *vox clamantis in deserto;* et quoiqu'en principe j'eusse, avant même d'avoir reçu votre lettre, fait adopter par le conseil des ministres des mesures qui se rapprochent extrêmement de celles que vous proposez, tant pour les opérations que pour les renforts de cavalerie, la remonte des mulets, et l'organisation

de l'infanterie et de la cavalerie, cependant toute la ténacité que, dans l'intérêt du bien public, j'oppose au *mauvais vouloir des subalternes,* n'est pas assez forte pour vaincre des obstacles que vous connaissez aussi bien et mieux que moi.

Mon zèle ardent pour l'avenir de l'Afrique française, mon profond attachement pour une armée vraiment digne de sa mission, et la conviction qu'ainsi que vous je suis dans le vrai, me feront encore redoubler d'efforts ; mais pour remuer ce monde inerte qui m'oppose une insouciance continue, il me faudrait, comme Archimède, un levier ; et c'est mon point d'appui naturel manquant qui fait mon plus grand obstacle. Cela est triste ; mais je ne suis pas de ceux qui se découragent facilement, ni qu'on rebute lorsqu'il s'agit du service de l'État. Je persévérerai.

Adieu, mon cher général, je suis bien peiné d'apprendre que vous soyez toujours souffrant ; croyez, je vous prie, à l'assurance de tous les sentiments de votre affectionné,

Ferdinand-Philippe D'ORLÉANS (1).

(1) Cette belle lettre du duc d'Orléans amène involontairement à établir un rapprochement entre ce qui se passait en 1839 et ce qui se passe de nos jours. On y voit combien les princes de la famille royale étaient respectueux des lois et de la constitution de l'État, et combien leur conduite différait de celle des petits despotes républicains. Lui, prince royal, soldat accompli, renonce à faire triompher les idées les plus sages et les plus pratiques et s'incline devant les décisions du cabinet en présence du mauvais vouloir et de l'ignorance de subalternes. — Que penser, lorsque nous voyons, de nos jours, la désinvolture avec laquelle nos ministres et leurs meneurs traitent le pays et même la représentation en imposant leurs volontés, et en entraînant la France à de folles et coûteuses aventures, sauf à faire ratifier docilement par un vote ultérieur les mesures prises et les faits accomplis !

CHAPITRE IV.

Système de guerre en Afrique. — 1840.

Le général Bugeaud devant le Parlement. — Explication et commentaires du traité de la Tafna. — Aveu du général. — Discussion de l'Adresse. — Le paragraphe sur l'Algérie. — « L'occupation restreinte est une chimère dangereuse. » — « L'aristocratie de l'écritoire. » — « La domination absolue, la soumission du pays. » — Système de guerre et colonisation. — Le général Bugeaud applaudi par l'opposition. — Changement du cabinet et du ministre de la Guerre. — Le général Bugeaud interroge le nouveau cabinet sur son plan de guerre en Algérie. — Lettre à M. Gardère. — L'opinion publique désigne et impose le général Bugeaud au choix du Gouvernement comme gouverneur général de l'Algérie.

A son retour de la campagne de la Sickack, le général Bugeaud, malgré le grade de lieutenant général qu'il venait d'obtenir, était loin de professer un grand enthousiasme à l'endroit de l'Algérie.

A l'occasion du vote de l'Adresse, 19 janvier 1837, dans laquelle une phrase visait le récent désastre de la première expédition de Constantine, le général prit la parole. Tout en exprimant, en matière de colonisation, sa préférence pour certains départements déshérités de la métropole, il avoue, arrivant à l'Afrique, qu'il n'y a pas de milieu entre la conquête et la retraite, et que la conquête exige un chiffre d'effectif militaire supérieur à toutes les prévisions faites jusque-ici.

On nous peindra ce pays comme admirable et présentant le plus brillant avenir. Le coton, la cochenille, l'indigo, la

poudre d'or, les plumes d'autruche (On rit) viendront parer les discours de ceux qui défendent l'Afrique. D'autres vous diront avec de longs développements, *et plus de raison selon moi*, qu'il vaudrait peut-être mieux consacrer vos trésors et les bras de vos soldats à mettre vos landes en culture, à faire des canaux, des routes... Il importe d'avoir promptement une solution : l'intérêt du pays, sa sûreté peut-être, le commandent, car il n'est pas indifférent d'avoir 30,000 ou 40,000 hommes occupés au delà des mers ; l'intérêt des colons qu'on a attirés dans ce pays par des espérances *exagérées selon moi;* enfin l'intérêt, la gloire d'une armée qui prodigue depuis six ans son sang. On ne lui a pas encore donné les moyens nécessaires pour vaincre et obtenir un succès décisif...

Il n'y a pas de système moyen. Le système mixte dont on a parlé, qui consiste dans la clémence, dans les bons procédés, dans la justice, n'existe pas. Cela est bon à appliquer en temps de paix. On ne fait pas une demi-guerre. Il faut la paix, ou la guerre avec toutes ses conséquences.

On dit qu'on ne veut pas de la retraite : il faut donc savoir organiser la victoire. Pour arriver à un bon résultat, il ne faut pas que l'expédition de Constantine soit un fait isolé ; il faut qu'il se rattache à un plan général ; il faut vous montrer forts en même temps partout, pour frapper le moral des Arabes.

C'est en vain qu'on voudrait traiter avec les Arabes, lorsqu'on n'est pas victorieux ; ils vous riraient au nez. Les Arabes ne respectent et n'honorent que l'ennemi victorieux. Et n'allez pas croire qu'il suffit, pour cela, d'un petit effectif de 20,000 à 30,000 hommes.

Une voix. — Combien donc ?

Le général Bugeaud. — Il faut au moins 45,000 hommes. (Mouvement prolongé.)

J'ai été le premier, en 1831, à demander la paix, quand

tout le monde demandait la guerre. Je ne suis pas guerroyant, mais je parle des Arabes ; et avec les Arabes il faut savoir guerroyer, et guerroyer vite, pour être dispensé de le faire longtemps.

M. de Rancé. — C'est le seul moyen d'avoir la paix.

Le général Bugeaud. — On a dit que la Restauration a conquis l'Afrique et que le gouvernement de Juillet ne sait ni la conserver ni l'administrer... Messieurs, la conquête n'a pas été faite, elle est encore à faire.

Le second séjour du général en Afrique et son traité de la Tafna lui donnèrent une nouvelle autorité au Parlement. Dans la séance du 7 juin 1838, il remercia de leur courtoisie les orateurs de la présente session, constatant que, l'année précédente, il avait été moins bien traité. Le lendemain, il prit longuement la parole sur le traité même de la Tafna (8 juin 1838).

La convention de la Tafna est, à mes yeux, l'œuvre des ministres, puisqu'ils m'avaient donné des instructions pour faire la paix et qu'ils ont ratifié le traité ; mais je viens réclamer ma part de responsabilité...

Je considérais combien les sept années de guerre que nous venions de faire avaient été inutiles ; bien plus, elles nous avaient été nuisibles, car elles avaient aliéné l'esprit des Arabes et créé chez eux une nationalité.

C'est que la guerre, selon l'expression de M. Thiers, avait été « mal faite » ; mal faite parce que les moyens étaient insuffisants, mal faite parce que souvent on avait fait des expéditions inutiles. Souvent aussi on les avait faites en rendant l'armée *tellement lourde* qu'il était impossible qu'elle remplît bien sa mission...

Les incursions passagères ne peuvent amener aucun résultat. Une colonne s'avance dans l'intérieur du pays, le parcourt pendant un nombre de jours qui dépend de la quantité de vivres qu'elle transporte avec elle, car on ne peut en trouver dans le pays. Après avoir livré quelques combats, brûlé les moissons, après avoir fini ses vivres, et même avant de les avoir finis, il faut rentrer dans le lieu d'où on était parti ; les Arabes reviennent derrière vous, et il n'y a rien de décidé !

Nous ne pouvions faire exactement que la même guerre. Je pouvais, il est vrai, parce que j'avais quelques transports de plus, tenir la campagne plus longtemps, faire plus de mal aux Arabes, car j'aurais pu leur en faire beaucoup plus. Mais, en dernière analyse, il aurait toujours fallu rentrer les troupes à la côte, car nous n'étions pas constitués pour occuper le pays en avant. L'hiver serait arrivé, sans que la question de la pacification de la Régence eût fait un pas.

On n'aurait pu faire non plus l'expédition de Constantine; car on attendait une partie des moyens dont je disposais pour faire cette expédition, qui était, comme vous le savez, une réparation attendue par tout le pays.

Voilà les idées qui me dominaient quand je suis allé en Afrique.

Comptant sur l'ascendant que me donnait la campagne de 1836, je crus que, sans m'abaisser, je pouvais offrir la paix à Abdel-Kader.

Je le fis par une proclamation dans laquelle, en même temps, je menaçais les Arabes de l'incendie de leurs moissons... La guerre ne se fait pas avec de la sensibilité. La guerre ne se compose pas seulement de combats ; c'est aussi une attaque aux intérêts. Or il n'y a pas d'autre intérêt à saisir en Afrique que les moissons. Ces menaces avaient pour but d'amener les Arabes à la paix, et un senti-

ment d'humanité dictait ces paroles qui ont paru barbares.

Les prétentions d'Abdel-Kader furent fort exagérées. Il voulait nous réduire à la côte, nous donner une très petite zone autour de nos places pour faire des jardins. Enfin, il voulait dominer les populations musulmanes qui vivaient dans nos villes et autour de nous.

J'entrai donc en campagne ; je me portai sur Tlemcen avec un grand convoi de vivres pour approvisionner notre garnison qui était aux abois et en grande souffrance. On a beaucoup blâmé l'abandon de Tlemcen ; mais je ne crois pas que la dignité nationale pût être très satisfaite d'avoir une garnison emprisonnée à Tlemcen...

J'avais donné à plusieurs bâtiments rendez-vous à la Tafna pour faire l'enlèvement du matériel du camp, la guerre devant se faire plus dans l'Est. C'est pendant que j'étais à la Tafna qu'Abdel-Kader me fit dire qu'il acceptait toutes les conditions que je lui avais faites dans mon ultimatum. Fallait-il incendier les moissons, faire périr 3,000 à 4,000 soldats, dépenser 5 ou 6 millions, lorsque je pouvais obtenir tout ce que m'eût donné la guerre?... Je fis donc la paix, le Gouvernement l'a ratifiée, et je crois, Messieurs, que cela a été un bonheur pour les affaires de l'Afrique.

J'obtenais la cessation des dépenses de guerre toujours plus considérables que les dépenses d'occupation.

J'obtenais du temps pour nous établir. En effet, à l'heure actuelle, précisément parce que nous avons été huit ans en guerre, vous n'avez pas encore, sur la côte, un établissement, des magasins, des hôpitaux en quantité suffisante, et voilà pourquoi nos soldats ont beaucoup souffert!

J'obtenais du temps pour juger la question. Car il y a beaucoup de choses à apprendre encore à l'opinion publique. *Vous n'avez pas encore un système!* Je vous ai donné, par le

traité, du temps pour juger; et quand ce ne serait que cela, ce serait déjà un très grand service...

J'ai abandonné à Abdel-Kader 14,000 lieues de terrain. Mais il les avait déjà. (On rit.) Il les possédait. Nous, au contraire, nous ne les possédions pas le moins du monde, nous les avions bien quelquefois parcourues; mais parcourir un pays, ce n'est pas le soumettre...

Abdel-Kader possédait Médéah, Milianah; il avait tous les terrains que je lui ai laissés. Il en avait davantage, car il avait Coleah et commandait jusque dans le centre de la Mitidjah.

Ainsi, vous n'étiez maîtres que de la côte et pas d'autre chose; je vous ai donné plus de terrain que vous n'en aviez. Je vous ai donné Coleah et la plaine de la Mitidjah dont Abdel-Kader avait la possession...

Le Gouvernement m'avait donné pour instruction de borner Abdel-Kader au Chéliff. J'ai cru ne pas devoir suivre ces instructions, parce que j'étais plus à portée que le Gouvernement de juger les choses. Je n'attribuais aucune importance à laisser à Abdel-Kader plus ou moins de terrain; cela ne donnait pas plus de force à Abdel-Kader. Cela ne lui donnait pas une armée permanente; et d'ailleurs, quand vous voudrez qu'on reprenne ce terrain, on le reprendra... Il dépendait du Gouvernement de ne pas ratifier le traité; j'aurais été prêt à combattre...

Si les esprits belliqueux qui se trouvent dans cette Chambre ou au dehors veulent recommencer la guerre, il n'y a rien de plus facile. Venez ici, à la tribune, demander au Gouvernement de recommencer la guerre. Eh! Messieurs, *les traités n'ont jamais lié les nations que lorsqu'ils sont conformes à leurs intérêts*. Sans avoir besoin de violer nous-mêmes le traité, l'Émir nous fournira souvent l'occasion de le rompre. Il nous l'a déjà fournie, si je suis bien informé.

Alors recommencera la guerre ; mais il faut la mieux faire que vous ne l'avez faite jusqu'à présent, sans quoi il ne faudrait pas s'en mêler...

Ce n'est pas que les Arabes soient indomptables. Je crois que lorsque la France le voudra, elle les domptera. Mais il faut dire avec franchise quelles sont les conditions pour vaincre.

Ces conditions, c'est, comme je l'ai déjà dit dans une petite brochure, 90 ou 100,000 hommes *judicieusement* employés. Car s'ils étaient employés comme les 20 ou 30,000 hommes que nous avons eus quelquefois en Algérie, je dis qu'on ne réussirait pas, et qu'il en faudrait 2 à 300,000.

Il faudrait distribuer les 100,000 hommes de manière à dominer l'agriculture ; par grosses divisions, le plus près possible du désert. Que chaque division soit assez forte pour se suffire à elle-même, car elle ne peut espérer de ses voisins aucune espèce de secours. Colonnes de 10,000 hommes, dont 3,000 au dépôt et 7,000 pour parcourir le pays ; 7,000 hommes en Afrique peuvent résister à la plus grande réunion d'Arabes possible, 15 ou 20,000 cavaliers. Avec ces moyens on pourrait dire aux Arabes : « Vous ne sèmerez pas, vous ne cultiverez pas, vous ne moissonnerez pas sans ma permission. »

Mais il y a une autre condition : c'est d'avoir, dans chaque ville de la côte, la doublure de ces colonnes pour fournir les premières de vivres. Ainsi, pour la colonne de Tlemcen, il en faudrait une à Oran ; pour celle de Mascara, une à Mostaganem. Dans ces conditions, vous auriez certainement la soumission du pays ; car les Arabes ne peuvent vivre dans le désert. Le désert ne produit que de la laine qu'il faut venir échanger contre du blé et autres objets en Algérie, qui est pour eux une véritable Arabie Heureuse.....

Il est assurément bien beau, bien glorieux pour un général de commander 100,000 hommes ; mais, je le déclare, je n'accepterais pas ce commandement, si en même temps je ne trouvais derrière moi une garantie de 2 à 300,000 colons ; car je ne voudrais pas que la France entretînt toujours 100,000 hommes en Afrique pour une occupation militaire inutile. (Très bien.)

Je viens de vous dépeindre la grande guerre ; maintenant, je vous demande la permission de vous décrire la guerre de châtiment. Elle consiste à avoir des colonnes aussi légères que possible ; car devant un peuple comme les Arabes, devant l'armée la plus légère qui existe, dans un pays sans routes, il se faut faire aussi légers que possible, parcourir le pays en portant ses vivres avec soi, brûler les moissons et rentrer dans les places. Je crois que, de cette manière, on finirait à la longue, mais *à la très longue,* par fatiguer les Arabes. (Mouvement.)

Sans doute, la guerre ne se fait pas avec de la sensibilité. Quand il faut enlever des redoutes hérissées de canons on cherche à perdre le moins de soldats possible, mais on sait qu'il en faut perdre et l'on s'y résigne ; mais quand on sait que le sang versé ne peut en rien faire avancer la cause, Messieurs, il est permis, quelque accoutumé qu'on soit aux spectacles de la mort, d'en avoir le cœur navré. (Très bien.) Je vous le déclare, c'est là un des sentiments qui m'ont beaucoup dirigé dans le traité de la Tafna. (Très bien.)

En terminant, je dois repousser une accusation qui, tout en ayant un an de date, ne pèse pas moins fortement sur mon cœur.

L'honorable M. Mauguin, que je regrette de ne pas voir à son banc, m'a reproché d'avoir compromis la dignité de la France dans mon entrevue avec Abdel-Kader. Il est beau,

assurément, de faire de la dignité nationale à cette tribune ; mais vous conviendrez que cela est facile. (Murmures à gauche.) Il est assez étrange que ceux qui n'ont jamais fait de dignité nationale qu'à cette tribune viennent donner des leçons à ceux qui en ont fait en présence de l'ennemi. Je pourrais me borner à demander à M. Mauguin où il était en juin 1815 (Réclamations à gauche), où il était le 28 juin 1815, quand je défendais les Thermopyles des Alpes contre les Autrichiens ; où il était quand je défendais les rues de Paris en juin 1832. (Vive interruption à gauche.)

Je sens que ma renommée n'est pas assez grande pour que je puisse opposer cette fin de non-recevoir. Je n'ai pas le droit de dire comme Scipion : « Allons rendre grâces aux dieux de la victoire de Zama! » Je vais vous expliquer tout simplement comment les choses se sont passées. (Écoutez.)

(Suit le récit de l'entrevue d'Abdel-Kader; voir chapitre II, page 78.)

Dans la séance du 15 janvier 1840, nous retrouvons encore une défense et une justification du traité de la Tafna.

Je devais tâcher, dit le général-négociateur, d'obtenir la paix, par un traité d'abord ; sinon, en faisant une guerre active. J'ai préféré obtenir un traité, savez-vous pourquoi? Parce que la guerre que nous pouvions faire à cette époque était la guerre que nous avions déjà faite infructueusement depuis sept ans. Cette guerre avait été inefficace et avait fait perdre beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent. La détermination de faire un traité n'a nui qu'à la gloire de mes soldats et peut-être à ma carrière.

Messieurs, je ne veux pas glorifier le traité de la Tafna,

car, sauf le courage, la patience et le dévouement de nos soldats, il y a peu de choses à glorifier en Afrique. Cependant je pourrais tirer quelque vanité du traité, en le comparant aux faits qui se sont déroulés depuis. Il y avait en Afrique un effectif de 35,000 hommes ; j'en avais 8,000, en présence de l'Émir, qui en avait réuni environ 20,000. C'est dans cette situation que je lui *imposai* le traité, le mot n'est pas trop fort.

Depuis, et pour la paix, il y a eu en Afrique 53,000 hommes en 1838 ; 48,000 en 1839, et cependant on n'a pu faire exécuter le traité par l'Émir. Il est entré dans la province de Constantine ; il y a levé des impôts et nommé des chefs ; il a entravé le commerce ; il ne nous a pas maintenu la sécurité dans les zones réservées ; il n'a pas payé la contribution de guerre. Enfin, la convention n'a été exécutée sur aucun point.

Il fallait bien, Messieurs, que pour lui avoir imposé ce traité j'eusse exercé sur lui quelque influence. Cette influence, je ne crains pas de le dire, c'était celle que j'avais acquise en 1836, par le combat de la Sickack...

Mais, me dit-on, vous avez grandi Abdel-Kader, vous l'avez fait puissant. Ce n'était qu'un simple marabout, vous en avez fait un prince ; vous lui avez concédé une étendue immense de terrain...

Apparemment, Messieurs, pour céder quelque chose, il faut d'abord le posséder. Eh bien, vous n'aviez pas tous ces terrains. Abdel-Kader les possédait. Son frère était bey de Medeah ; il avait un lieutenant à Milianah et commandait jusque dans la Mitidjah, où les Hadjoutes, qui nous ont fait une guerre si cruelle, lui obéissaient.

Je conviens que la paix lui permit d'augmenter sa petite armée permanente, de former un petit corps d'infanterie ré-

gulière, ou plutôt de l'augmenter, car il existait en partie. Il avait de 1,500 à 2,000 hommes d'infanterie quand je lui ai livré le combat de la Sickack. Depuis il a formé un corps de 4 à 5,000 hommes; mais ce n'est pas là ce qui fait sa force; je dis plus, *c'est ce qui fait sa faiblesse; car c'est ce qui nous permettra de l'atteindre un jour.*

Sa force, savez-vous où elle est? Elle est dans son *insaisissabilité*, elle est dans l'espace, elle est dans la chaleur du soleil d'Afrique; elle est dans l'absence des eaux; elle est dans la *nomadité*, si je puis m'exprimer ainsi, des Arabes.

Voilà où est sa force! Voilà où elle sera longtemps, et il n'appartenait pas au négociateur de la Tafna de la lui enlever.

Messieurs, quand on a souffert les violations du traité, on a enlevé au négociateur cette responsabilité morale dont je parlais tout à l'heure. Si le traité était mauvais, dès que la partie adverse l'a violé, il fallait le rompre! Il fallait profiter de cette occasion pour reprendre de meilleures limites. Mais, au lieu de rompre le traité, on a souffert des violations; dès cet instant ma responsabilité disparaît.

Le 15 janvier 1840, la Chambre des députés discutait un projet d'Adresse au Roi dans lequel se trouvait le paragraphe suivant :

Après la victoire, nous ne doutons pas que votre gouvernement ne s'occupe de rechercher, de concert avec les deux Chambres, les moyens définitifs de garantir la sûreté et la stabilité des établissements que la France veut conserver dans l'Algérie.

Le général Bugeaud demande la suppression des mots *après la victoire*, et en profite pour développer tout son système de guerre en Afrique.

Ce n'est pas moi qui douterai jamais de la victoire avec des soldats français, mais je ne puis approuver une telle absence d'esprit pratique.

Je serais tenté d'appliquer à ces paroles le mot du fou de François Ier : « Sire, je dis que vos conseillers sont plus fous que moi ; car ils ont bien décidé que vous entreriez en Italie, mais ils n'ont pas dit comment vous en sortiriez! »

Eh quoi! c'est après la campagne que vous discuterez le but et le plan!... Je dis que c'est encourager le Gouvernement à persister dans les voies qu'on a suivies depuis dix ans, c'est-à-dire à agir sans but, sans plan, au jour le jour; et vous voyez, Messieurs, ce qu'il en est advenu.

Ce n'est pas après la victoire, après la campagne, c'est aujourd'hui même qu'il faut inviter, presser le Gouvernement de venir à cette tribune vous dire positivement ce qu'il veut faire des 60,000 hommes que vous avez en ce moment en Algérie.

Viendra-t-on dire qu'il y aurait indiscrétion à discuter ici un plan de campagne? Cela serait vrai pour une guerre en Prusse ou en Autriche; en Afrique, ce n'est pas du tout vrai. Aucune parole ne changera la situation des Arabes ni leur système de guerre. Des magasins! ils n'en ont pas. Des lignes, des bases d'opération, des dépôts! ils n'en ont pas.

Il n'y a donc aucun inconvénient à discuter maintenant nos plans, il y aura, au contraire, avantage ; car, selon votre but, les préparatifs de guerre et la guerre elle-même doivent être différents.

S'agit-il de punir une offense ou d'abattre la puissance

d'Abdel-Kader? S'il ne s'agit que de punir une offense, c'est trop de 60,000 hommes. Deux colonnes parcourant le pays dans la saison, pour brûler les moissons, c'est tout ce qu'il faut.

S'agit-il, au contraire, d'abattre la puissance d'Abdel-Kader, ce n'est pas assez de 60,000 hommes.

Je ne serai pas suspect quand je dirai que *l'occupation restreinte me paraît une chimère*. Cependant c'est sur cette idée qu'avait été fait le traité de la Tafna. Eh bien, c'est une chimère! Elle vient d'être jugée par les faits. C'est à grands frais, avec un grand déploiement de forces et de fortifications que vous avez voulu garder la petite zone réservée dans la province d'Alger. Vous avez vu ce qui est arrivé! Au moment où la guerre a éclaté, nos points retranchés ont été franchis; les Arabes se sont précipités dans la plaine de la Mitidjah, y ont fait disparaître l'ombre de colonisation que nous y avions si péniblement établie.

Je dis que l'occupation restreinte est une chimère, et une chimère dangereuse. Tant que vous resterez dans votre petite zone, vous n'attaquerez pas votre adversaire au cœur. Lors même que vous étendriez un peu cette zone, l'ennemi aurait plus d'espace qu'il ne lui en faut pour subsister...

Messieurs, il ne reste que trois partis à prendre : l'abandon, l'occupation maritime et la conquête absolue.

L'*abandon*, la France officielle n'en veut pas; les écrivains, c'est-à-dire *l'aristocratie de l'écritoire*, n'en veulent pas. (On rit.) Les pères de famille, qui voient périr leurs enfants en Afrique, pourraient penser autrement; mais ils ne parlent pas, ils n'écrivent pas; ils travaillent et ne sont pas consultés.

L'occupation maritime serait bonne, si l'on pouvait avoir sur la côte quelques Gibraltars qu'on pût garder avec 1,200 ou 1,500 hommes et approvisionner par mer.

Mais il n'en est point ainsi ; vous avez des populations considérables à nourrir : 35,000 âmes à Alger ; 12 à 15,000 à Oran ; 8,000 à Bône, etc. Vous ne pouvez étouffer ces grosses populations entre quatre murailles, il leur faut une zone pour leurs besoins, et pour la sécurité de ces zones il faut 25 ou 30,000 hommes.

Mais vous donneriez ainsi à la nationalité arabe, déjà si puissante, l'occasion de se fortifier et de venir assiéger vos places. Il faut que la nationalité arabe soit renversée, que la puissance d'Abdel-Kader soit détruite, ou vous ne ferez jamais rien en Afrique.

Il ne reste donc, selon moi, que la domination absolue, la soumission du pays. Vous y serez chaque jour poussés par les événements.

Si je suis bien informé des projets (tout à l'heure le ministre de la Guerre va nous le dire), il s'agirait d'occuper Medeah, et peut-être Milianah, et de faire des incursions passagères, qui n'ont jamais eu d'autre résultat que de vous donner quelques morts, quelques blessés, beaucoup de malades qu'il faut porter dans les hôpitaux.

Vous aurez Medeah, Milianah, c'est-à-dire l'occupation restreinte plus étendue. Pour garder cette nouvelle zone, il vous faudra 100,000 hommes. Vous aurez multiplié les difficultés par un plus long rayon d'occupation. Eh bien, je dis qu'il vaut mieux entreprendre de suite la conquête du pays, et agir en conséquence.

Puisque mon pays est en Afrique, je désire qu'on ne s'y débatte pas dans l'impuissance. Nous nous agitons, depuis dix ans, pour faire les choses du monde, je ne dirai pas les plus futiles (Très bien), mais les plus infructueuses.

Je pense que les grandes nations, comme les grands hommes, doivent faire les fautes avec grandeur. Oui, à mon

avis, la possession d'Alger est une faute; mais puisque vous voulez la faire, puisqu'il est impossible que vous ne la fassiez pas, il faut que vous la fassiez grandement, car c'est le seul moyen d'en obtenir quelque fruit. *Il faut donc que le pays soit conquis, et la puissance d'Abdel-Kader détruite.* Si je ne craignais de fatiguer la Chambre, je déroulerais mon système à moi. (Parlez, parlez.)

En Europe, nous ne faisons pas seulement la guerre aux armées, nous la faisons aux intérêts. Quand nous avons battu les armées belligérantes, nous saisissons les centres de population, de commerce, d'industrie, les douanes, les archives, et bientôt ces intérêts sont forcés de capituler.

Il n'y a à saisir, en Afrique, qu'un intérêt, l'intérêt agricole : il y est plus difficile à saisir qu'ailleurs, car il n'y a ni villages, ni fermes. J'y ai réfléchi bien longtemps, en me levant, en me couchant; eh bien! je n'ai pu découvrir d'autre moyen de soumettre le pays que de saisir cet intérêt. Il faut établir, le plus près possible du désert, des colonnes suffisantes pour laisser une garde indispensable au gîte, aux magasins, aux hôpitaux. J'ai calculé qu'une colonne de 7,000 hommes bien commandés suffisait pour battre la plus grande réunion possible d'Arabes; car, avec des rassemblements tumultueux (et les Arabes ne sont que des rassemblements tumultueux), le nombre ne fait rien à l'affaire : c'est une multitude d'individualités très braves, sans force d'ensemble. Passé une certaine limite, le chiffre n'est rien, pourvu qu'on ait bien convaincu les soldats de cette vérité, afin que leur moral ne soit pas frappé de l'aspect de la multitude.

Je veux que les colonnes soient portées à 10,000 hommes, afin d'avoir toujours 7,000 disponibles, et 2,000 à 3,000 en non-valeurs, ou en gardiens du dépôt indispen-

sable. J'établirais donc une colonne à Tlemcen, une à Mascara, une à Medeah. Je dirais au commandant de ces colonnes : « Votre mission n'est pas de courir après les Arabes, ce qui est fort inutile ; elle est de les empêcher de semer, de récolter, de pâturer. » (Mouvement. Écoutez!)

Ces murmures semblent me dire que la Chambre trouve ce moyen trop barbare. Messieurs, on ne fait pas la guerre avec la philanthropie ; qui veut la fin, veut les moyens!

Mais il faut que ces colonnes vivent : il faut donc aussi des colonnes de ravitaillement qui, partant de la côte, porteraient incessamment des vivres aux colonnes postées en avant. Sur leur parcours, elles contribueraient aussi à ôter aux Arabes la jouissance du territoire.

Vous le voyez, le système est simple : six colonnes parcourant le pays dans tous les sens! J'ose dire ce système infiniment plus simple que celui appliqué deux ans à garder la Mitidjah. Il y avait quarante-sept postes! Le peu de troupes disponibles étaient harassées par le service de détachement. Chacune de mes colonnes est assez forte pour être sûre de n'être jamais battue, et c'est sur cette garantie que repose le système. Cela fait un effectif considérable : 60,000 hommes pour les trois provinces (1) autres que Constantine ; mais celui que vous avez est déjà énorme.

Messieurs, j'ai la conviction que vous pouvez obtenir la soumission des trois provinces par le système que je viens d'indiquer. En effet, les Arabes ne peuvent vivre qu'en Algérie. Dans le désert, point de grain ; un pâturage rare, suffisant pour nourrir des moutons. Les dattes et les laines du désert sont échangées contre des grains en Algérie. Les Arabes pourront fuir dans le désert à l'aspect de vos

(1) Alger, Titery, Oran.

colonnes, mais ils n'y pourront rester : il leur faudra capituler. Lorsqu'ils viendront à vous, ce sera le moment d'exiger des garanties, la remise de leurs chevaux, de leurs armes, pour leur permettre de s'établir sur leur ancien territoire derrière vous. S'ils restaient dans le désert, je ne le regarderais pas comme un très grand malheur; le terrain serait plus libre pour la colonisation européenne.

Oui, Messieurs, il faut coloniser, alors même que les Arabes resteraient sur notre territoire; car il y a assez de terrain pour placer des colons européens à côté des Arabes.

Il vous faut des colons militaires (1) (Murmures), ou civils, si vous voulez, peu importe le nom; mais organisez-les militairement, car il faut que les colons soient très guerriers dans un pareil pays.

Tant que vous aurez 60,000 hommes en Afrique, vous n'aurez pas la liberté de vos allures ailleurs. Voilà pourquoi je désire que la question soit résolue promptement.

Je crois avoir indiqué un système, un moyen; je n'en ai pas trouvé d'autre. Si on en présente un meilleur, je m'y rallierai. Et, maintenant, nous allons entendre MM. les ministres sur le plan qu'ils se proposent de suivre dans la prochaine campagne. Je le répète, il est important de le discuter dès à présent; car, selon ce que sera ce plan, la prochaine campagne sera fructueuse ou vaine. (Mouvement.)

Le ministre de la Guerre, général Schneider, refuse d'entrer dans le détail; il croit même dangereux, quoi

(1) C'est pour la première fois que le général Bugeaud prononce ces mots; *colonisation militaire*. Malgré les murmures qui accueillirent ses paroles, on verra par la suite que, devenu gouverneur de l'Algérie, le maréchal Bugeaud n'abandonna jamais, un seul instant, cette idée qu'il croyait non seulement salutaire et féconde, mais vitale pour la colonie. Jusqu'au dernier jour de son commandement il persista à en réclamer l'application auprès du Gouvernement avec une énergie et une opiniâtreté qui furent la véritable cause de son départ définitif.

qu'en ait dit le préopinant, de livrer le plan du Gouvernement à la publicité. Il rend hommage, en termes généraux, à l'armée d'Afrique, dont la force est imposante sans que l'armée de l'intérieur en soit, pour cela, compromise.

Le général Bugeaud ne pouvait se payer de pareilles généralités. Il remonte à la tribune :

Il y assez longtemps, dit-il, qu'on abuse la nation sur les affaires d'Afrique... Sous un régime de publicité comme le nôtre, toutes les vérités utiles doivent être portées à cette tribune. Il y a non imprudence, mais sagesse à le faire. Vous dire que vous avez mal agi, c'est vous exciter à faire autrement. Il faut chercher d'autres moyens, parce que ceux employés ont été infructueux.

Nous sommes moins avancés qu'au commencement. Alors les Arabes étaient disséminés, et nous avions autorité sur une partie d'entre eux ; ils sont aujourd'hui concentrés contre nous. La colonisation est nulle ; il y en avait une ombre dans la Mitidjah ; au premier mouvement de guerre, cette ombre s'est dissipée. Vous n'avez que quelques jardins autour d'Alger ; voilà ce qu'il faut apprendre à la France!

Messieurs, il est commode de se renfermer dans le silence, quand on n'a nul plan arrêté.

Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que, dans l'énumération des troupes envoyées récemment en Afrique, on a dit qu'il partait beaucoup d'artillerie et de génie. Eh bien, à mon avis, il faut en Algérie très peu de ces armes. Il faut très peu de fortification. Quant à l'artillerie, l'ennemi n'en a pas. Il est en quelque sorte honteux de traîner un gros matériel de guerre et de machines de jet contre un ennemi qui en est dépourvu. (Murmures.)

Il y a une meilleure raison : point de chemins pour la conduire. Si vous voulez mal faire la guerre en Afrique, il y faut traîner beaucoup d'artillerie. A faire le chemin pour la laisser passer, les hommes sont exténués de fatigue.

Vous ne conduisez pas les affaires d'Afrique ; vous vous laissez conduire aveuglément par vos agents ! (Approbation aux extrémités.)

Ainsi ce sont l'extrême gauche et l'extrême droite qui applaudissent le général Bugeaud, leur adversaire déclaré, celui qu'elles poursuivent avec tant d'acharnement dans la presse et à la tribune !

Après ce discours, le roi Louis-Philippe comprit que les ministres n'avaient pas de système, mais que le général Bugeaud en avait un pouvant en peu d'années amener la conquête de l'Algérie. Après ce discours, le lieutenant général Bugeaud était virtuellement le gouverneur général de l'Algérie. Il le fut, en réalité, dix mois plus tard.

Au mois de mai de la même année, la discussion sur l'Algérie revint à la Chambre. Un nouveau ministère avait remplacé l'ancien et le général Schneider avait fait place au général Despans-Cubières. — Le général Bugeaud demande au nouveau cabinet s'il a un plan.

J'ai demandé au dernier ministère quel était son système ; il n'a pu le développer ; je crois qu'il n'en avait pas. (On rit.)

Je suis autorisé à croire que le nouveau ministère n'en a pas davantage. (Nouveaux rires.) C'est quand on fait la

guerre, quand on a 60,000 hommes engagés, qu'il faut avoir un système. Il est sans exemple, dans les fastes des peuples, qu'on ait commencé une guerre avec une grosse armée sans avoir un but.

Le ministère a peut-être un plan ; mais un bon, il n'en a pas. (Rires et murmures.)

Il ne peut en avoir encore, car il faut que la Chambre le partage avec lui.

Il n'y a qu'un but raisonnable, c'est la colonisation. La colonisation isolée est impossible avec l'occupation restreinte que le président du Conseil vient si justement de flétrir.

Les événements de la Mitidjah prouvent que l'occupation restreinte ne peut donner la sécurité agricole. Si l'on veut occuper Medeah, Milianah, Cherchell, on aura tous les inconvénients de l'occupation restreinte multipliés sur une plus grande échelle.

Vous le voyez, la Mitidjah est inondée d'Arabes, alors qu'une armée de 20,000 hommes est en mouvement. Comment pouvez-vous penser que quand vous occuperez Medeah, Milianah, Cherchell, c'est-à-dire une demi-circonférence beaucoup plus étendue, vous serez plus tranquilles dans l'intérieur? Vous resterez dans une sorte d'infériorité qui donne de l'audace aux Arabes et les encourage à passer à travers les mailles de vos postes, quelque multipliés que vous les supposiez.

Il faut un système ; mais il y en a aussi un à abandonner, c'est le système de la multiplication des postes retranchés. Je n'en connais pas de plus déplorable ; il nous a fait un mal affreux. C'est seulement pour dire cela que je tenais à monter à la tribune.

Chaque année, il nous faudra demander un nouveau crédit.

En effet, si on maintient ce mode d'occupation, et il paraît qu'on veut le maintenir, puisqu'on vient d'occuper Cherchell (ce qui est une grande faute), on ne se contentera pas d'occuper Medeah, Milianah, Cherchell, on voudra établir des postes intermédiaires entre ces villes, à l'entrée des défilés, aux cols; et, vers le mois de septembre, il nous faudra renforcer notre armée d'une manière exorbitante.

Que diriez-vous d'un amiral qui, chargé de dominer la Méditerranée, amarrerait ses vaisseaux en grand nombre sur quelques points de la côte et ne bougerait de là? Vous avez fait la même chose. Vous avez réparti la plus grande partie de vos forces sur la côte, et vous ne pouvez de là dominer l'intérieur.

Entre l'occupation restreinte par les postes retranchés et la mobilité, il y a toute la différence qui existe entre *la portée du fusil et la portée des jambes*. Les postes retranchés commandent seulement à portée de fusil, tandis que la mobilité commande le pays quinze ou vingt lieues. Il faut donc être avare de retranchements, et n'établir un poste que quand la nécessité en est dix fois démontrée. (Mouvement prolongé.)

J'ai dit, en commençant, que la guerre ne pouvait avoir qu'un seul but : la colonisation. Sans cela, que serait donc cette guerre? Elle serait sans fin et sans résultat. Ce ne serait qu'un tournoi, dans lequel on verrait lutter la discipline de l'infanterie française contre la légèreté de la cavalerie arabe...

Vous voulez rester imperturbablement en Afrique! M. le président du Conseil vient encore de le proclamer.

Eh bien! il faut y rester pour y faire quelque chose; jusqu'à présent, on n'a rien fait, absolument rien. Voulez-

vous recommencer ces dix ans de sacrifices infructueux, ces expéditions qui n'aboutissent qu'à brûler des moissons et à envoyer bon nombre de soldats à l'hôpital? Vous ne pouvez continuer quelque chose d'aussi absurde. Il faut enfin marcher vers un but solide et arriver à fonder une province française.

... Messieurs, puisque vous êtes irrévocablement condamnés à rester en Afrique, il faut faire quelque chose; il faut une grande invasion, qui ressemble à celles que faisaient les Francs, à celles que faisaient les Goths; sans cela, vous n'arriverez à rien. (Exclamations.)

Il faut dire la vérité, il ne faut pas la dissimuler. J'aime mieux vous effrayer que vous tromper. Il faut une grande invasion militaire; mais, avant, il faut rassembler des colons... Il faut leur faire un appel séduisant; car, sans cela, vous n'en aurez pas. Partout où il y aura de bonnes eaux et des terres fertiles, à Tlemcen, à Mascara, il faut placer les colons, sans s'informer à qui appartiennent les terres; il faut les leur distribuer en toute propriété.

L'ordonnance royale leur assurerait, en outre, des armes et des munitions pour se défendre, des outils aratoires, du bétail, des secours en bois et en fer pour bâtir leurs villages; enfin des vivres pour deux ou trois ans, jusqu'à ce qu'ils puissent s'en procurer eux-mêmes. (Exclamations.)

Cherchez des colons partout; prenez-les, coûte que coûte, prenez-les dans les villes, dans les campagnes, chez vos voisins, car il en faudra 150,000 dans peu d'années. On me dira : C'est bien cher! Comment, il faut leur fournir des terres, des armes et des vivres?

Oui, Messieurs, vous le devez, si vous voulez rester en Afrique; et c'est beaucoup moins cher que ce que vous faites, car je ne connais rien de plus cher qu'un système qui, sans

rien faire, a dévoré nos millions et un aussi grand nombre de soldats que ceux morts en Afrique... J'ajoute que la colonisation doit être rapide ; vous devez vous presser, vous en avez absolument besoin, car vous ne pouvez, sans grands dangers pour la France, laisser là longtemps les 90,000 hommes qu'il faudrait pour soumettre le pays.

C'est la colonisation qui gardera la conquête et libérera peu à peu votre armée. On ne saurait donc agir trop largement sur ce point, et, si vous étiez conséquents, vous voteriez 15 ou 20 millions pour rassembler et établir vos colons. Il faut les organiser militairement, sans quoi ils ne pourraient se maintenir au milieu des Arabes. Voilà le but de la guerre ; il n'y en a pas d'autre... Il y aurait double malheur, pour un pays, à faire une mauvaise guerre et à la mal faire. (Approbation.)

Le maréchal Clausel, ancien gouverneur général, répondit au général Bugeaud et, tout en défendant ses actes personnels, donna quelques paroles d'encouragement aux idées nouvelles.

Le président du Conseil, M. Thiers, à l'encontre de ce qu'avait dit son prédécesseur en janvier, accorde son approbation générale au système Bugeaud, mais il ne marchande pas non plus les éloges au système du général Rogniat mort récemment, et qui consiste à élever le long de la Mitidjah un obstacle continu.

Le général Bugeaud remonte à la tribune.

Le président du Conseil a dit que j'étais un esprit absolu. (On rit.) Je ne repousse pas cette épithète, car c'est avec un esprit absolu, quand il est juste, que l'on surmonte les grandes difficultés. (Très bien.)

J'étais dans l'erreur. Le cabinet a un système : c'est celui qui est établi à Constantine. Il n'est pas en opposition avec le mien, et je désire qu'on laisse dans cette province les choses comme elles y sont.

Mais ce système est en opposition avec celui que j'ai exposé pour les autres provinces. (Marques d'impatience.) Messieurs, on a essayé de faire de la politique et de la diplomatie avec les Arabes, et l'on a très peu réussi. Les beys qu'on a placés en divers endroits n'avaient pas assez d'influence sur le pays...

En même temps qu'on essaiera sur quelques points la colonisation arabe dont a parlé le président du Conseil, je voudrais que l'on essayât sur d'autres points la colonisation militaire sur une grande échelle.

Oui, il faut soumettre Abdel-Kader; il faut le détruire, car sans cela vous n'arriverez à rien. M. le maréchal Clausel vous disait tout à l'heure que le caractère d'Abdel-Kader était peu connu. Je crois, en effet, qu'on ne connaît pas assez cet Africain. Sa capacité, sa finesse, sa duplicité, le rendent fort dangereux. Il faut donc lui faire une guerre acharnée : mais pour cela il faut de grandes forces et beaucoup de persévérance. C'est là, certes, qu'il faut *un esprit absolu !*

Nous retrouvons, dans la correspondance échangée entre le général député et son ami M. Gardère, des traces de ses graves préoccupations au sujet des événements qui se passaient en Algérie. Dès ce moment, le général, on le pressent, s'attendait à être appelé au gouvernement général de notre colonie.

La Durantie, 7 août 1840.

Mon cher Gardère,

J'ai un bien long silence à réparer envers vous. J'ai eu tant d'affaires, j'ai tant couru, que vous devez m'excuser.

Je viens de visiter presque tout mon arrondissement électoral; j'ai été bien accueilli partout, quoiqu'un petit nombre d'électeurs aient déserté ma bannière pour celle de M. Chavoix; mais comme, en même temps, vingt-cinq nouveaux électeurs ont pris leur domicile à Excideuil à mon intention, je ne redoute pas mon adversaire. D'autres électeurs sont disposés à se faire porter encore à Excideuil.

Je suis veuf depuis le 29 du mois dernier. Ma femme, mes filles et mon fils sont allés aux eaux de Castera (Gers) avec mes deux sœurs.

Que dites-vous du pompeux rapport du maréchal Valée et de sa proclamation napoléonienne?

Il est parvenu à jeter de la poudre aux yeux du Gouvernement. On trouve qu'il a bien fait et qu'il faut qu'il continue.

Ils sont vraiment aveugles de ne pas voir ce que le dernier sous-lieutenant de l'armée aperçoit très bien : c'est qu'il n'y a rien de fait, que la campagne n'a d'autres résultats que deux garnisons poussées à dix lieues en avant et bloquées par les Arabes; l'armée amoindrie en hommes et en moyens de tous genres.

A-t-on gagné un combat sérieux? A-t-on détruit un des bataillons d'Abdel-Kader? A-t-on fait des prisonniers? A-t-on obtenu des soumissions? Abdel-Kader a-t-il demandé la paix? Avons-nous la sécurité autour de nous? Rien de tout cela.

C'est ainsi que je voyais les choses avant d'avoir reçu des lettres d'Afrique. Je viens d'en recevoir plusieurs qui confirment mes prévisions. Enfin je viens de lire dans *les Débats* que la tranquillité dont on jouissait dans les environs d'Alger n'était que passagère, que plusieurs détachements ont été attaqués entre Bouffarik et la capitale, près de la ferme modèle, etc. Cependant, à entendre le maréchal Valée, la guerre était près de finir. « Vous aurez la gloire, disait-il à ses soldats, de terminer une guerre qui dure depuis dix ans, de donner à la France une vaste et belle colonie!... »

Il est difficile de se moquer plus audacieusement de la France et du Gouvernement. Et le Gouvernement est content, et la presse ne dit plus rien! Oh! comme cela m'apprend bien que j'ai été un niais de dire la vérité, de chercher à éviter à mon pays le fléau de la conquête de l'Afrique. La France officielle veut être trompée. Si pour la servir vous ne flattez pas ses passions, elle vous accable d'outrages!

Que pensez-vous de ces bruits de guerre? de ces airs de tranche-montagne que prend la presse ministérielle? Pour moi, je n'y crois pas. Cela s'exhalera en fumée. Notre situation en Afrique a donné l'audace de nous braver. Elle fera aussi que nous nous arrangerons, pour peu qu'on veuille nous faire quelques concessions.

Cependant il est possible que la guerre en résulte, et alors il nous faudra des efforts prodigieux. C'est alors que nous verrons si nos belliqueux écrivains, nos terribles émeutiers, s'enrôleront pour aller délivrer les peuples opprimés par les rois!

Ambroise et sa famille vont bien. Mme Puissegeney (sa sœur Phillis) seule est en mauvais état de santé. Elle écrit que les eaux lui font quelque bien.

Je vous ai adressé enfin la peau de lion que je vous avais promise. Écrivez-moi, donnez-moi les opinions de Paris sur la guerre, sur le ministère.

Amitiés, etc.

BUGEAUD.

La lettre suivante, adressée également à M. Gardère, précéda de peu de jours la nomination officielle du général Bugeaud au gouvernement de l'Algérie. Son programme militaire avait causé une profonde sensation dans la Chambre et dans le pays. Il était impossible aux ministres et au Roi de ne point céder à la pression de l'opinion publique et de donner au maréchal Valée un autre successeur.

Le général Bugeaud à M. Gardère, à Paris.

Paris, le 17 octobre 1840.

Mon cher Gardère, il est toujours *fortement* question de m'envoyer en Afrique, et je crois même que c'est arrêté, mais qu'on ne veut pas le publier encore. J'ai devancé vos conseils ; je n'ai fait aucun mouvement. Sans être Achille, on vient me chercher sous ma tente.

Sans doute, il vaudrait mieux pour les soldats de Mazagran une petite pension qu'un monument ; mais on n'élève ceux-ci que pour la postérité, et pour multiplier les belles actions en en conservant le souvenir. La pension ne produirait pas le même effet.

Mille amitiés, amigo,

BUGEAUD.

CHAPITRE V.

BUGEAUD ORATEUR POLITIQUE. — 1831-1840.

Le député Bugeaud orateur politique. — Caractère de son éloquence. — Originalité, franchise, patriotisme et bon sens. — Pourquoi il ne siège pas sur les bancs de l'opposition (1831)? — Discussions sur la Pologne (1832-1834). — Le soldat-laboureur. — Colonisation de la France. — Les comices agricoles; « l'agriculture mère nourrice ». — La lettre de Frédéric II. — Le progrès s'est réalisé (1840). — Allocution au comice agricole d'Excideuil (1839). — Discussions économiques. — Le général Bugeaud protectionniste (1836). — Le régime des laines. — Importation des chevaux. — Introduction du bétail étranger (1840). — Le fumier. — La loi sur les sucres (1840). — Le général Bugeaud et les chemins d'Excideuil (1838). — La haine de l'opposition pour le député Bugeaud. — Les associations militaires, désorganisation de l'armée. — Pas de suffrage universel. — Les capacités. — Les émeutes et les émeutiers (1832-1834). — Les crimes politiques. — Les amnistiés. — Discussions sur et contre la presse (1831-1840). — « Le picotin d'avoine. » — Presse d'opposition et presse gouvernementale. — L'ogre politique.

Avant de suivre en Afrique le gouverneur général Bugeaud, conquérant et pacificateur de l'Algérie, nous croyons nécessaire, afin de mieux faire connaître l'homme, de l'étudier dans ses discussions au Parlement. Là, ainsi que dans toutes les circonstances de sa vie, nous le retrouverons le même, avec sa franchise un peu brutale, son originalité, son intelligence prompte, et cet admirable bon sens qui est resté légendaire. Son éloquence abrupte un peu sauvage, la précision de ses termes, la vivacité de ses reparties, la chaleur de son patriotisme, imposaient l'attention de

tous, et nous ne pensons pas que, depuis lui, un orateur de sa trempe et de son tempérament se soit fait entendre à la tribune du Palais-Bourbon.

Le général Bugeaud fut, pour la première fois, nommé député aux élections d'août 1831. Pendant toute la durée de la monarchie de Juillet, les électeurs d'Excideuil (Dordogne) lui maintinrent leur confiance.

Il avait été élevé au grade de général de brigade, ou plutôt, suivant le style de l'époque, de maréchal de camp, dès le 2 avril de la même année. Les épaulettes de lieutenant général lui furent données cinq ans après, à la suite de la victoire de la Sickack. Ce ne fut donc point à ses votes de député ministériel qu'il dut ses grades, ainsi que le reproche lui en fut adressé par ses adversaires, dans l'opposition de droite après Blaye, et dans celle de gauche après la mort de Dulong et les émeutes de la rue Transnonnain. Cette imputation, d'ailleurs, fut vertement relevée par lui, dans la lettre qu'il adressa au journal *le Messager*.

Bugeaud ne fut point, tant s'en faut, un député muet, un de ces députés, si nombreux dans les Chambres et surtout dans leurs centres, qui se contentent de voter, d'approuver, de lancer, dans des jours exceptionnels, une interruption, d'opiner dans les bureaux ou commissions et de faire, quand il est nécessaire, un rapport honorable sur une question quelconque. Bugeaud n'est pas muet; Bugeaud n'est pas calme. Il aborde facilement la tribune et même la place publique. Il parle volontiers à ses collègues de la Chambre, à ses

paysans d'Excideuil, et, au besoin, il descend dans la rue pour haranguer des têtes chaudes périgourdines qui lui préparaient un charivari (1832).

C'est un orateur, et un orateur français dans toute l'acception du terme, par la vivacité, la verve, par le patriotisme. Il est peu de ses discours qui ne contiennent des traits originaux excitant la sympathie ou provoquant l'hilarité de ses collègues. Le terme qui échappe à son improvisation est quelquefois un peu vulgaire, mais l'orateur l'explique et revient à la charge pour développer sa pensée, fût-ce à plusieurs années d'intervalle. Tel fut son fameux *picotin d'avoine*, qui lui fut tant reproché.

Bugeaud s'était présenté à ses électeurs comme partisan de la monarchie de Juillet. Mais il n'entendait pas être révolutionnaire, loin de là. Le 8 mai 1839, il expliqua à la tribune pourquoi il ne siégeait pas sur les bancs de l'opposition.

M. Garnier-Pagès a dit que, dans une circulaire, j'annonçais à mes électeurs que j'irais m'asseoir à côté de MM. Laffitte et Dupont de l'Eure.

Cela n'est pas parfaitement exact (Écoutez); j'ai dit seulement que je viendrais m'asseoir à côté du général Lamarque. Ma place était là, en effet, et ce fut là d'abord que je pris place.

Pourquoi l'ai-je quittée? Je le dirai franchement, c'est parce que j'ai trouvé des opinions toutes contraires à celles que je croyais trouver. C'est parce que j'y ai trouvé des idées tellement extraordinaires (Rires au centre) sur la direction à donner à la révolution de Juillet et sur notre conduite

à l'extérieur, qu'il m'a été impossible de plier ma raison à ma promesse. J'en ai prévenu loyalement mes électeurs; je leur ai expliqué mes motifs dans plusieurs lettres. Ils m'ont complètement approuvé, et la preuve, c'est que je suis encore ici! (On rit.)

Comment, moi, guerrier qui crois entendre quelque chose à la guerre, aurais-je pu rester dans un des côtés de la Chambre qui voulait faire la guerre à l'Europe entière, avant d'avoir organisé un bataillon? (Réclamations à gauche.)

Eh, Messieurs! cela ressort de toutes vos discussions d'alors; c'est l'opinion que manifestaient tous les jours vos écrivains. « Il n'est pas nécessaire, disaient-ils, pour faire la guerre à l'Europe, d'avoir des troupes organisées. » On voulait immédiatement porter la guerre sur le Rhin, et déclarer à l'Europe que la révolution de Juillet n'irait pas plus loin.

M. de Lafayette, s'il est permis de faire parler les morts, disait un jour : « Ce n'est pas la guerre de tactique et de stratégie qu'il faut faire, c'est la guerre de propagande et de liberté! » Je crois qu'alors je lui répondis : « La guerre de propagande et de liberté se résout par des batailles, et pour gagner des batailles il faut des bataillons, des escadrons et des batteries bien organisées. » (Approbation au centre.)

On comptait beaucoup sur la sympathie des peuples, et c'est ce que l'on faisait valoir. Moi, qui ai éprouvé ce que c'est que la sympathie des peuples dans les différents pays où j'ai fait la guerre, je n'avais pas grand'foi dans ce moyen.

C'est donc en raison des conséquences désastreuses

que les suites de la révolution de Juillet pouvaient amener, par une guerre inconsidérément déclarée à l'Europe, que Bugeaud devint résolument ministériel. Dès son entrée à la Chambre, il le déclara, bien qu'il fût très indépendant du ministère et des ministres, et nommé député en dehors d'eux, peut-être contre leur désir.

Dès le 13 août 1831, il donna du haut de la tribune à la politique de paix, réclamée par le pays, l'adhésion suivante :

Je rends grâces aux ministres de nous avoir donné le temps de nous préparer à la guerre. Je leur rends hommage pour le service qu'ils ont rendu au pays. Cet hommage est bien désintéressé ; ce n'est pas l'adulation qui me l'inspire. Je ne connais pas les membres du cabinet ; je n'ai jamais été chez eux ; je ne leur ai jamais parlé. (Rires d'approbation.)

Les ministres peuvent compter sur mon appui ; je le leur donne franchement. Ce n'est pas que j'approuve tous les détails de leur administration ; mais ils ont rendu au pays un immense service en lui laissant le temps de se préparer à la guerre.

Je voterai donc pour eux, parce que je suis convaincu que les lois promises seront conformes aux vœux du pays et à l'esprit de la révolution de Juillet. Je désire surtout qu'ils fassent quelque chose pour les masses populaires, qui ne se nourrissent pas de théories. (Adhésion.)

Le grand sujet d'inquiétude nationale à cette époque, pour Bugeaud comme pour tous les gens de bon sens, était la possibilité d'une intervention armée en

faveur de la Pologne, réclamée par la gauche et les patriotes à courte vue.

Bugeaud constatait qu'il avait été le compagnon d'armes de tous les héros polonais de 1807, et cependant il repoussait de toutes ses forces la folie d'une intervention armée sur la Vistule après 1830.

Le 22 septembre 1831 notamment, dans la discussion sur la Pologne, Bugeaud combattit l'utopie favorite de la gauche qui consistait à vouloir attaquer l'Europe avec des gardes nationales.

J'arrive à la question de la Pologne. J'examinerai seulement la question de la guerre par terre.

Une armée ne peut pas se passer de communications avec sa patrie. Pour envoyer une armée en Pologne, il aurait fallu ménager des communications contre la Confédération et contre l'Autriche ; il aurait fallu ensuite une armée sur le Rhin comme base d'opérations ; une armée d'observation sur les Pyrénées et des forces à l'intérieur pour maintenir les factieux ; cela ne montait pas à moins de 800,000 hommes.

Ce qui oppresse la Chambre et la France, c'est la crainte de n'avoir rien fait pour la Pologne. Je ne crains pas de l'affirmer, vous avez beaucoup fait pour la Pologne, beaucoup plus que si vous lui aviez envoyé une armée de 800,000 hommes.

En effet, il est bien constant que, dans une bataille, les troupes non engagées, mais qui tiennent en échec un corps ennemi, ne sont pas moins nécessaires que les troupes qui se battent ; de même, en politique, on protège un peuple tout aussi bien en menaçant de la guerre qu'en la faisant. Eh bien, c'est le rôle que nous avons joué à l'égard de la Pologne ; nous avons dit à l'Autriche et à la Prusse : « Vous

ne ferez pas la guerre à la Pologne. » Cette menace a empêché la lutte de se terminer en quelques semaines.

Trois ans après, le 6 janvier 1834, à l'occasion de la discussion de l'Adresse, il reprend le même thème.

Un honorable général a remis au jour la question polonaise, que nous croyions depuis longtemps oubliée. Qu'il me soit permis de la traiter un peu.

J'ai été profondément affecté de l'insistance qu'on a mise, dans la discussion de l'Adresse de 1832, pour faire adopter une phrase, à mon avis fort dangereuse, qui était celle-ci : « Nous avons l'assurance que la nationalité polonaise ne périra pas! » Une grande nation ne doit jamais proclamer que ce qu'elle peut faire; car si ce qu'elle annonce ne se réalise pas, elle est accusée de faiblesse. (*A gauche* : C'est vrai!)

Il s'agit de savoir s'il y avait possibilité pour la France d'empêcher la nationalité polonaise de périr, et, pour cela, j'ai besoin d'entrer dans quelques détails. Pour entreprendre une guerre lointaine, il faut des soldats bien encadrés, bien disciplinés. Quand on veut porter la guerre aussi loin qu'en Pologne, il faut une armée parfaitement constituée au moral comme au physique, et surtout bien nombreuse. Je ne puis évaluer à moins de 800,000 hommes l'armée qui eût été nécessaire en Pologne, soit qu'on voulût y arriver par la Baltique ou la mer Noire, comme certains orateurs l'ont proposé.

Une armée ne peut se passer d'une base d'opérations. Quelle était cette base pour nous? Le Rhin. Or vous n'avez pas les places de guerre qui sont sur le Rhin : il eût fallu commencer par en faire le siège. Une armée ne peut, non plus

se passer de ligne de communication, de magasins, d'hôpitaux : une armée de 500,000 hommes ne marche jamais sans laisser en arrière 5 à 600 hommes à chaque marche. Or notre ligne de communication est exposée à toutes les attaques. Que serait devenue alors votre armée dans le fond de la Pologne ?

Il y a plus. Le premier coup de canon tiré sur le Rhin était le signal de la chute de la Pologne : 15,000 hommes partis du duché de Posen, et 15,000 de la Gallicie auraient, en huit jours, achevé la Pologne. Après cela, les armées ennemies se seraient reportées de la Pologne sur le Rhin pour une guerre plus vaste.

Qu'on ne dise pas sans cesse que nous avons laissé périr la Pologne. Nous avons fait pour elle, par la paix, plus que nous ne pouvions faire par la guerre. En conservant la paix, nous avons tenu toute l'Europe en échec. Si vous aviez tiré un seul coup de canon sur le Rhin, l'Europe n'avait plus à vous ménager ; elle eût écrasé la Pologne, et c'était affaire de huit jours.

Le général-député parlait volontiers. On le vit même aborder parfois des sujets sur lesquels sa compétence et son expérience étaient peut-être insuffisantes, tels que la fourniture des imprimés pour l'enregistrement et le monopole des tabacs.

Mais la plupart de ses discours peuvent se ramener à trois thèmes favoris : 1° l'encouragement à l'agriculture ; 2° le maintien de l'honneur et des prérogatives de l'armée ; 3° la guerre aux émeutiers, aux républicains, aux journalistes d'opposition, aux membres de sociétés secrètes, en résumé à tout ce monde qu'il

a qualifié d'une expression pittoresque : *l'aristocratie de l'écritoire.*

Analyser tous les discours serait mal faire connaître Bugeaud parlementaire. Toutefois nous avons le devoir de faire de larges citations textuelles dans ces exposés si lucides, si pleins de traits d'humeur et de bonhomie, et aujourd'hui si oubliés (1).

L'ancien colonel de l'armée d'Espagne, devenu agriculteur passionné pendant ses quinze années de disponibilité, s'affirme dès ses premières années de députation comme représentant le type populaire du « soldat-laboureur ». Il veut qu'en temps de paix on utilise l'armée à des travaux agricoles.

Je ne suis, dit-il le 21 avril 1832, qu'un soldat-laboureur... Faites fleurir l'agriculture ; dirigez vers elle une grande partie des forces financières et intellectuelles de la nation ; encouragez les entreprises agricoles ; excitez les grands, les fonctionnaires publics à s'en occuper. Faire de l'agriculture deviendra une profession, un débouché pour les capacités qui, à défaut de carrière, s'usent au détriment du pays, à faire de mauvais écrits, du saint-simonisme et mille autres folies.

(1) Dès le premier jour de son apparition à la tribune, le député Bugeaud provoqua la sympathique hilarité de la Chambre par une saillie de bonne humeur. Chargé de rapporter l'élection du comte Du Châtel, président d'âge, député de Jonzac, le député d'Excideuil s'exprima en ces termes : « Je proposerai l'admission de notre vénérable doyen d'âge, bien qu'il n'ait pas fourni son extrait de naissance. »

Bugeaud était alors tellement inconnu dans l'enceinte parlementaire que la feuille officielle le désigna sous le nom de M. Buffaut. (*Moniteur universel*, août 1831, page 1265.)

... Que l'on colonise Alger, c'est très bien, mais il serait plus intéressant encore de coloniser nos grandes landes de la Bretagne et de Bordeaux. Une partie de l'armée pourrait être employée à cela; des villages y seraient bâtis, non en forme de camp, mais sur un plan commode pour l'exploitation agricole. Des troupes les occuperaient, dans le but de se former à la guerre et de mettre en culture les terrains environnants. Ce résultat obtenu, ces villages et leurs dépendances seraient vendus ou affermés. L'armée pourrait ainsi produire une partie de ce qu'elle coûte, et contribuer puissamment à la prospérité de la nation.

Dans la discussion du budget de la guerre, le 12 mars suivant, il dit encore :

Il y aurait encore un moyen de diminuer les dépenses de l'armée, en l'employant à des travaux d'utilité publique. Ainsi on pourrait faire des places de guerre à l'intérieur du pays pour éloigner des frontières notre matériel, nos arsenaux, nos munitions de guerre. Il suffirait, pour achever des travaux immenses, de demander aux soldats 3 ou 4 jours de travail par semaine à 5 ou 6 heures par jour... On pourrait encore leur faire ouvrir des chemins et des canaux; l'armée pourrait aussi former des colonies ou camps agricoles qui serviraient à l'instruction des troupes et au défrichement des landes, au moyen desquels on mettrait en valeur des terrains dont l'état inculte est une honte pour le pays.

Ainsi, on obtiendrait de grandes économies sur la dépense de l'armée.

A chaque discussion du budget, à chaque Adresse, il réclame volontiers des augmentations de crédit, des

faveurs, des honneurs pour l'agriculture. C'est dans la création de *comices agricoles* qu'il voit le remède à l'indifférence générale du monde politique pour l'agriculture. Le 28 février 1832, il demande un crédit, énorme pour le temps (deux millions), dans le but de créer un comice par canton. On peut dire que le général Bugeaud, par ses réclamations persistantes, a été le véritable créateur des comices agricoles en France.

... De tous les moyens d'améliorer l'agriculture, s'écrie-t-il, le plus efficace, le plus rapide, c'est l'établissement de comices agricoles ; c'est mon *Delenda Carthago!* (Séance du 28 février 1832.)

Deux ans plus tard, dans la séance du 6 mai 1834, il s'exprime ainsi qu'il suit sur le même sujet :

L'on a voté et l'on vote chaque année des fonds d'encouragement considérables pour le commerce, pour les arts, pour la musique, pour le théâtre ; et l'on ne fait rien, absolument rien, pour encourager l'agriculture! Ce n'est pas que nous prétendions qu'on peut nous encourager à coups de budget (On rit), car il faudrait dix budgets comme le nôtre pour encourager l'agriculture.

Nous n'avons pas encore en France, surtout dans les campagnes, assez d'esprit public pour créer des comices agricoles, si nous ne recevons pas l'impulsion du Gouvernement. Les 200,000 francs que je demande ne seraient qu'une bagatelle; il ne nous faut pas de gros votes financiers, mais une institution vivifiante...

Nous demandons que le Roi lui-même, les princes, les

fonctionnaires publics s'occupent d'agriculture, qu'ils lui donnent cette grande impulsion qui est si nécessaire... Je demande en particulier que le ministre du Commerce, car les mots sont plus importants qu'on ne pense, veuille bien s'intituler aussi *ministre de l'Agriculture,* et qu'en tête de ses lettres il mette : Ministère du Commerce et de l'Agriculture (1). (Marques d'adhésion.)

Eh ! Messieurs, c'est pour votre mère nourrice que je vous parle ; elle ne vous visite qu'une fois l'an ; vous pouvez bien lui accorder un moment d'attention, à cette pauvre mère nourrice ! — Vous savez tous ce que c'est qu'un *comice agricole.* Je suis obligé de le redire, car on y a prêté si peu d'attention, et cela est si important cependant... Un comice agricole, c'est une petite société d'agriculture, non pas théorique, mais pratique, qui se charge d'appliquer, sur la surface qu'elle embrasse dans son action, ce qui convient le mieux au sol, au climat, aux habitudes de la localité.

... Chaque membre du comice est jaloux de donner sur sa propriété quelques exemples des cultures qu'il préconise, qu'il récompense. Il est impossible qu'un paysan aille à la messe, à la foire, au marché, sans rencontrer sur la route quelques-uns des exemples de cultures pour lesquels on lui donne des préceptes et des récompenses.

Le comice agricole ne doit embrasser qu'un canton ; je suis bien aise de le dire à cette tribune, car on croit assez généralement qu'il serait convenable que le comice embrassât un arrondissement. Cette étendue est trop considérable. On ne trouve pas assez de zèle lorsqu'il s'agit de parcourir un arrondissement entier. Il faudrait plusieurs jours aux commissaires chargés de visiter les cultures, et le zèle ne

(1) Ce vœu du député Bugeaud fut exaucé : quelques années après, le ministère du Commerce et de l'Agriculture était créé.

va pas jusqu'à découcher... Si vous faites des fêtes agricoles dans le chef-lieu du département, peu de paysans s'y rendront; faites-les dans les cantons, tous les paysans iront.

A un autre point de son discours, l'orateur donne lecture d'une lettre de Frédéric II, roi de Prusse, où se trouve le passage suivant : « Si je trouvais un homme « qui produisît deux épis de blé au lieu d'un, je le pré« férerais à tous les génies politiques. » Le général Bugeaud ajoute :

Cela est vrai, Messieurs; la véritable politique, la véritable liberté, c'est de donner au peuple le bien-être matériel. Que lui importent en effet les droits politiques, s'il n'a pas de pain, pas de meubles, rien de ce qui est nécessaire à la vie? La liberté ne serait qu'un vain mot à l'usage des folliculaires et des ambitieux de toutes classes et de toutes couleurs, si elle n'amenait pour les masses le bien-être matériel. Peu importent au peuple le vote électoral, le suffrage universel, s'il n'a pas de pain, s'il n'a rien de ce qui est nécessaire à la vie! Il s'embarrasse fort peu de ses droits politiques. L'agriculture seule peut lui donner une amélioration; non pas celle que rêvent les démagogues, qui conduirait à abaisser les classes élevées au niveau de la moins élevée, mais cette amélioration générale qui fait que toutes les classes à la fois s'élèvent d'un ou deux degrés de l'échelle sociale; car porter tout le monde au sommet est impossible. (Très bien!)

Le roi philosophe ajoute : « C'est à la racine que je veux arroser l'arbre, les villes ne pouvant être florissantes que par la fécondité des champs. ».

Messieurs, c'est le contraire que nous avons fait cons-

tamment ; nous avons arrosé l'arbre par ses feuilles, au lieu de l'arroser par ses racines. Nous avons favorisé les villes, et non les campagnes. Nos fabriques ont trop produit, parce que les agriculteurs sont restés pauvres. Mais si les agriculteurs étaient riches, les fabriques ne produiraient pas assez.

Il est prouvé que si chaque paysanne portait, seulement le dimanche, une robe de soie, il faudrait que les fabriques de Lyon fussent doublées ou même triplées.

La meilleure manière d'arroser l'arbre par ses racines, c'est d'encourager ces comices agricoles... C'est là une véritable association, et je ne crois pas que le Gouvernement interdise jamais celles-là! On n'y parlera pas aux peuples de certains droits politiques avec lesquels ils ne peuvent que se suicider ; mais on leur enseignera la science plus utile, plus libérale, de produire deux épis au lieu d'un, deux bœufs au lieu d'un, deux veaux au lieu d'un, deux moutons au lieu d'un. (Mouvement.)

Cela est très vulgaire assurément pour nos politiques de clubs et de journaux, mais c'est très libéral. C'est de la véritable liberté, celle que le peuple saura apprécier (1). La misère est le seul esclavage que craigne le peuple français ; jamais aucun peuple n'a été plus libre ; faisons qu'il soit aussi et le plus heureux et le plus riche!

Je crois qu'il serait de la plus haute importance que l'agriculture pût devenir une profession qui occupât nos jeunes gens, lesquels, à défaut d'emploi, ne rêvent que journaux, émeutes, insurrection. Quand l'agriculture sera mieux comprise, ce sera une science à la portée de tout le monde, une profession. Une foule de jeunes gens, qui se font avocats

(1) Combien ces idées, simples et pratiques, ces théories du bien-être social, développées par le général Bugeaud, diffèrent des rêveries et des songes creux que les tribuns égoïstes et ambitieux jettent en pâture aux peuples, après chaque révolution.

sans causes et médecins sans malades, resteront dans les champs. Ne trouvant pas à se caser, ils tourmentent le pays jusqu'à ce qu'ils aient trouvé une petite ou une grosse place.

... Pour mon compte, je désirerais fort que dans la loi électorale on dit : « Nul ne sera électeur, s'il ne fait partie du comice agricole de son canton. » (On rit.) Alors, Messieurs, vous verrez venir le goût de l'agriculture. On sera agriculteur par mode, par sympathie, par moutonnerie. (Nouveaux rires.)

Alors les capitaux qui manquent à l'agriculture ne lui manqueraient plus. Quant à moi, je ne place jamais mon argent, parce que je suis impatient de le dépenser dans la terre... Ainsi, Messieurs, que le Roi, que les fonctionnaires publics, que les députés, que les pairs, que les hommes de guerre, que tout le monde enfin pousse à l'agriculture, à la création de comices agricoles; car tout se tient dans l'ordre politique et moral, et l'agriculture soutient tout.

... Messieurs, votre principale sollicitude, je le sais, est fort louable; elle vous porte à la diminution de l'impôt. Ce que je demande tend à diminuer les impôts, ou du moins à les rendre plus légers. Aucun gouvernement ne peut vous dispenser de payer des impôts, quelle que soit sa forme, qu'il soit ou républicain, ou monarchique, ou démocratique, et cætera. (On rit.) Eh bien, Messieurs, les progrès agricoles font mieux que de supprimer les impôts, ils les rendent insensibles.

L'introduction du trèfle dans certains cantons, dans le mien par exemple, a fait produire et vendre trois fois plus de bestiaux qu'avant qu'il y fût cultivé; il ne faut pas le tiers de ces ventes pour payer l'impôt. L'introduction du trèfle a donc rendu l'impôt infiniment plus léger...

Dans l'intérêt même de l'impôt, j'insiste pour l'adoption

de mon amendement. (Marques nombreuses d'assentiment.)

Le 13 mai 1835, à l'occasion de l'amendement du député alsacien Shauenbourg en faveur de l'agriculture, le général Bugeaud reprend l'éloge des comices agricoles à peu près dans les mêmes termes qu'en 1834. Il ajoute :

Vous voyez que si j'ai voté contre les associations politiques qui pouvaient nous porter la ruine et l'anarchie, je suis cependant un grand *associateur*. Je voudrais que chaque canton eût son association, je voudrais en couvrir la France! Jamais le Gouvernement n'interdira celles-là, parce que ce sont de véritables associations de progrès, et non des associations où se formulent les plus dangereuses théories politiques.

Les intérêts politiques, les intérêts d'ordre public, les intérêts de liberté, seront tous satisfaits par le progrès de l'agriculture. La principale cause de nos divisions, c'ést la difficulté de placer toutes les capacités inoccupées. Dans l'impossibilité de prendre toutes place au budget qu'elles se disputent, elles deviennent turbulentes.

Eh bien! quand l'agriculture sera mieux connue, elle deviendra une carrière qui absorbera toutes nos capacités inoccupées... Sous un régime où les péripéties sont si fréquentes, les grandes existences déchues, les ministres tombés trouveront dans l'agriculture un dédommagement aux infortunes de ce monde, à l'injustice de ce monde, aux phrases à deux faces!

Huit ans après avoir commencé cette intéressante campagne, à la veille de clore sa carrière parlemen-

taire pour aller conquérir l'Afrique, le général Bugeaud constate avec joie, le 5 juin 1840, le progrès réalisé, le succès obtenu.

Permettez-moi de jeter un coup d'œil sur les comices agricoles. On les a pris fort au sérieux. Ils sont si multipliés (il y en a, je crois, 600), que M. le ministre de l'Agriculture, je suis sûr qu'il ne me démentira pas, trouve le fonds d'encouragement insuffisant...

C'est assurément une admirable institution ; il ne peut y en avoir de meilleure, de plus populaire ; elle unit le pauvre avec le riche ; elle force le riche à se rapprocher du pauvre pour les encouragements à l'agriculture. Je n'hésite pas à dire que de toutes nos institutions c'est la plus progressive, et qu'elle vaut beaucoup mieux à elle seule que toutes les réformes politiques réclamées avec tant de bruit.

Parmi les moyens d'encourager ces utiles établissements, l'un des meilleurs c'est de distribuer des récompenses honorifiques et autres ; je voudrais des croix de la Légion d'honneur pour les hommes qui se sont le plus distingués dans le fonctionnement des comices ; je voudrais qu'on distribuât à leurs enfants quelques bourses dans nos collèges royaux...

Le général Bugeaud prit souvent la parole à l'occasion des comices agricoles d'Excideuil (1). Nous citerons seulement des extraits de deux discours qu'il y prononça le 1er septembre 1839, dans cet intervalle de deux ans de repos où le vainqueur de la Sickack et le négociateur de la Tafna interrompit une seconde

(1) Voir, au premier volume, l'allocution prononcée en patois, page 185.

fois sa vie militaire active avant de reprendre l'épée qui devait soumettre l'Algérie.

Aux membres du comice le général fit en français un discours où l'on remarque les passages suivants (1er septembre 1839) :

La Providence n'a rien fait en vain. Croyez-vous que si elle vous a rendus plus riches et plus éclairés que les autres, c'est uniquement dans votre intérêt personnel? Non, Messieurs, c'est pour que vous dirigiez les autres et soyez les chefs du travail...

Voilà votre devoir, Messieurs ; j'ajouterai que c'est aussi votre intérêt. D'abord vous n'améliorerez pas l'existence des masses sans que la vôtre ne s'élève dans la même proportion... Ce n'est pas seulement la classe des cultivateurs et des propriétaires qui doit s'intéresser aux progrès agricoles. Je ne connais pas une seule profession qui n'y trouve un bénéfice matériel ou moral. Le médecin, l'homme de loi, le notaire, ont tous intérêt aux progrès agricoles. A ceux qui rêvent l'extension des droits politiques je dirai : Comment voulez-vous qu'on apprécie ces droits et qu'on en use tant qu'on sera dans la misère? Le premier besoin des 24 millions de cultivateurs et des 6 millions d'ouvriers n'est pas la réforme électorale, mais une meilleure existence matérielle qui précède nécessairement une meilleure situation morale. Il n'est pas jusqu'à ces vénérables ecclésiastiques qui viennent honorer notre réunion de leur présence qui n'aient intérêt aux progrès que nous poursuivons. Leur unique sollicitude est l'amélioration de la morale. Eh bien, rien ne peut aider plus puissamment leur sainte mission que l'aisance des campagnes...

Et ne croyez pas, Messieurs, qu'en tenant ce langage

je cherche à me populariser. Je n'ai jamais flatté les passions du peuple; je lui ai dit la vérité au risque de lui déplaire. Je n'ai jamais voulu le nourrir d'idées chimériques et dangereuses, comme font quelques-uns; je l'ai servi et le servirai encore dans ses intérêts réels; dans ses mauvaises passions, jamais!

Quant aux paysans, il les haranguait en patois, en se mettant avec une charmante bonhomie à leur portée, non seulement par le langage, mais par les idées.

Mes amis, leur dit-il, il y a plus de dix ans que les messieurs de ce canton qui vous aiment et vous regardent comme des frères, affligés de voir combien votre pénible travail était mal récompensé, se sont réunis pour vous enseigner un travail plus intelligent. Cependant le plus grand progrès encore obtenu, c'est que vous ne résistez plus en paroles à nos enseignements. Vous ne dites plus : « Il vaut mieux faire comme faisaient nos pères. » Vous convenez même volontiers que la culture des fourrages et des racines, ainsi que les leçons données pour les vignes, sont de bonnes choses; malheureusement vos actions ne répondent pas à vos paroles; la force de la routine vous retient, et vous n'avancez pas!

On rencontre bien de loin en loin quelques petits carrés de trèfle, de sainfoin et de luzerne; mais ils ne sont pas plus grands que les linceuls de votre lit... Le courage vous manque pour abandonner vos vieilles routines; vous ne savez pas vous décider. Vous agissez comme si vous aviez mille ans à vivre; c'est à pas de limaçon que vous marchez.

Mes amis, la vie est courte; il ne faut pas laisser tout à faire à vos enfants et à vos arrière-petits-enfants. Quoi que vous

fassiez, il leur en restera bien assez. Avancez donc, marchez... Augmentez la culture des racines, car on ne peut rien faire de considérable sur le bétail sans les racines. Je ne vous dirai pas d'abandonner la culture du maïs ; elle est utile, particulièrement dans les années disetteuses de froment; mais je vous dirai de la réduire; en réduisant l'espace, il ne sera pas prouvé que vous réduirez la quantité de la récolte, car vous traiterez mieux (1)... Essayez d'intercaler le maïs avec les racines de toute espèce. Vous pourriez faire des rangées de maïs à 10 ou 12 pieds l'une de l'autre et cultiver dans l'intervalle la betterave, la pomme de terre, le navet.

Ne craignez pas, mes amis, d'augmenter les bestiaux, qui sont la source de tous les autres progrès. J'ai entendu quelques-uns dire que si on en produisait beaucoup, on ne trouverait plus à les vendre. *C'est là un grand crime!* La France tire de l'étranger pour 50 ou 60 millions de bestiaux ou de matières en provenant. Pourquoi laisserions-nous ce bénéfice aux étrangers? J'ajoute que la consommation de la viande augmente tous les jours en France à mesure que le peuple acquiert un peu plus d'aisance. Vous-mêmes, mes amis, si vous suivez nos leçons, vous ne vous bornerez pas à en manger *en carnaval et quelques jours de fête.*

Quand vous aurez bien vendu à la ville les denrées que vous produirez en plus grande abondance, vous vous en retournerez *avec le gigot* que vous mangerez avec toute votre petite famille.

Suivent des conseils sur la charrue. L'orateur la

(1) Ces détails techniques, devant lesquels le maréchal ne reculait pas, prouvent jusqu'à quel point le soldat-laboureur comprenait sa mission. Plus tard nous le verrons colonisant l'Algérie, et recommandant les cultures spéciales de la luzerne, du sainfoin, de la pomme de terre aux Arabes, comme il le fait ici à ses concitoyens.

dit presque aussi mauvaise que celle des Bédouins d'Afrique. Puis il parle aux paysans de la tendance fâcheuse de leurs fils à se rendre dans les villes, tendance que les progrès de la culture arrêteront.

La péroraison de l'orateur est admirable de simplicité et d'à-propos.

Une situation, dit-il, qui a fait l'envie de bien des grands, est celle d'un cultivateur habile et vertueux qui, ayant dans sa maison abondance de blé, d'huile, de lard, de linge et de chanvre, voit croître autour de lui ses enfants d'abord, ses petits-enfants, et, souvent, ses arrière-petits-enfants. Il est l'âme de cette nombreuse famille; c'est le vrai patriarche de l'antiquité. Voilà la vie qu'il faut vous procurer, mes amis, par les progrès de l'agriculture. C'est dans cette vue que nous célébrons aujourd'hui une fête; c'est pour l'honorer, cette fête, que j'ai mis aujourd'hui *mon plus bel habit* (1), afin de faire comprendre à tous combien votre profession est honorable, et aussi comme elle est honorée. Les députés, les ministres, les princes, le Roi, s'en occupent souvent, et c'est en partie à l'aide des secours qu'ils vous envoient que nous allons distribuer des récompenses à ceux qui ont présenté au concours les plus belles cultures. Après cela, mes amis, vous irez, vous aussi, célébrer dignement cette fête, qui, après celle de Dieu, des saints et de vos femmes, est assurément la plus grande. Amusez-vous honnêtement; et si vous avez quelque monnaie à dépenser, que ce ne soit pas au cabaret. Achetez du vin et de la viande; ce que vous auriez consommé seuls à l'auberge servira à alimenter convenablement ce soir toute la famille.

(1) Le général était en grande tenue militaire.

Le général Bugeaud parlait volontiers de questions de douane, en tant qu'elles se rattachaient à l'agriculture. Il était, par tempérament, protectionniste convaincu. Voici un discours prononcé dans la séance du 19 avril 1836 :

J'ai lu avec attention les écrits des économistes, j'ai lu les discours de leurs partisans à la tribune, et j'avoue que je ne suis pas plus avancé.

Je ne comprends pas le dédain des économistes pour les échanges de l'intérieur. Les échanges n'auraient-ils de mérite qu'étant faits à plus de 2,000 lieues?... J'aime beaucoup mieux échanger mes produits avec les départements voisins qu'avec l'Inde : ces départements voisins m'aident à supporter les charges de l'État, à le défendre quand il est attaqué; j'ai donc intérêt à les enrichir, car en les enrichissant je m'enrichis moi-même... Qu'espèrent les vignerons de Bordeaux (car ce sont eux qui sont le plus acharnés contre le fer) en demandant avec obstination l'abaissement des tarifs? Croient-ils que le peuple anglais consommera une plus grande quantité de leurs vins? C'est une chimère. Le gouvernement anglais ne renoncera pas à un revenu aussi considérable que celui qu'il obtient sur la bière. Oui, vos vins fins seront le partage des riches habitants de l'Angleterre; mais vos vins ordinaires ne parviendront jamais à être un besoin pour le peuple anglais...

Mais les maîtres de forges, dit-on, s'engraissent à nos dépens et aux dépens des consommateurs... Si tout le bénéfice était pour eux, ils n'auraient pas besoin de rester plus de deux ou trois ans maîtres de forges; mais en réalité ils gagnent fort peu. D'ailleurs, si les maîtres de forges sont des monopoleurs, les ouvriers qu'ils emploient sont de

petits monopoleurs. Je voudrais pouvoir vous traduire ici le type de ces monopoleurs : je vous montrerais le charbonnier, aussi noir que ses produits, vivant dans une hutte de gazon au milieu des bois, ne recevant qu'un mince salaire; je vous montrerais le conducteur de minerai chassant devant lui trois ou quatre ânes ou mulets bien maigres, aussi jaunes que le minerai, recevant dix sous par bête de somme, et je vous dirais : Voilà vos monopoleurs!

Et les maîtres de forges, que font-ils? Ils distribuent la vie à ces gens-là. J'en connais un dans mon département, M. Festugières (1), qui fait un million d'affaires par an. Eh bien! ses bénéfices propres ne montent pas à 50,000 francs; les 950,000 francs d'excédent, à qui sont-ils distribués? A ces ouvriers dont je parlais tout à l'heure...

Au sujet du régime des laines, il dit, le 26 avril 1836 :

Je ne monte à cette tribune que pour défendre notre *mère nourrice.* Comme l'honorable général Demarçay, je la chéris; je lui suis reconnaissant non pas seulement de m'avoir nourri, mais encore de m'avoir consolé du licenciement de l'armée, et aussi de m'avoir procuré l'honneur infiniment appréciable de siéger parmi vous.

La commission a dit que l'industrie des laines n'était qu'un accessoire. Un accessoire! Messieurs, je ne connais pas d'accessoire en agriculture. Tout y est grand; le plus petit progrès est immense, car il se multiplie par 52 millions d'hectares et 24 millions d'agriculteurs.

(1) Il est intéressant de rappeler ici que c'était M. Festugières, maître de forges et allié du maréchal Bugeaud, qui avait dissuadé en 1802 le jeune Thomas de la Piconnerie d'entrer dans l'industrie, lui conseillant le métier des armes. Les grands établissements dont parle le maréchal sont encore aujourd'hui dans les familles de M. Festugières et Alphand.

Tout ce qui se rattache aux bestiaux est surtout de la plus haute importance. Vous ne pouvez espérer de progrès, ni pour votre commerce, ni pour votre industrie, sans les progrès de l'agriculture, et celle-ci ne peut avancer sans l'augmentation des bestiaux...

Sur la question de l'importation des chevaux (4 mai 1836), il prend encore la parole :

Je viens hardiment vous demander de doubler le droit d'entrée sur les chevaux et poulains.

Je crois qu'on peut dire de l'industrie des chevaux ce qu'on a dit de celle des fers : une nation doit produire ses chevaux comme ses fers ; sinon, elle est en danger...

A entendre certains hommes, tout est accessoire : les chevaux, chose accessoire ; le lin, chose accessoire ; l'huile, chose accessoire ! Il n'y a donc de principal que la production du grain. Or, avec ce système, vous dépouillez successivement l'agriculture de tous ses produits, de tous les moyens par lesquels elle pourrait réparer les pertes qu'elle supporte sur le grain ; car le grain, chacun le sait, est une culture onéreuse.

Sur une question analogue, celle de l'introduction du bétail étranger, il disait, le 16 mars 1840 :

La loi de 1822, selon M. Fulchiron, nous a brouillés avec l'Allemagne ! Je comprends toute l'importance des échanges, et je désire que mon Gouvernement les favorise autant que possible. Mais dans ces échanges il y a divers degrés d'utilité. S'il s'agissait de sacrifier les bestiaux

français, je ne craindrais pas de me brouiller avec les Allemands, parce qu'il s'agit ici d'un intérêt fondamental. Je le déclare, s'il fallait même en venir à une guerre pour repousser l'invasion des bestiaux étrangers... (Hilarité.)

Oui, Messieurs, je redouterais davantage l'invasion permanente des bestiaux étrangers que l'invasion des armées russe et autrichienne. (Nouvelle hilarité.) Cela paraîtra un paradoxe, et vous allez voir le contraire. L'invasion des armées ne serait que passagère : avec du courage, de la résolution et surtout de l'union nous en triompherions; mais l'invasion permanente des bestiaux étrangers dessécherait votre sol, diminuerait la fertilité du territoire ; elle diminuerait la population du royaume et, partant, sa force.

Je maintiens que pour que le peuple, auquel on s'intéresse avec tant de justice, mange de la viande, il faut, non pas que la viande soit très chère, mais qu'elle soit à un très bon prix : il ne peut en manger autrement.

L'habitant des campagnes en vend plus qu'il n'en mange : il a donc intérêt à ce qu'elle se vende plus cher ; car s'il en vend 2,000 kilogr. et n'en mange que 50, il aimera mieux payer un sou plus cher chez le boucher les 50 kilogr. de sa consommation, et vendre un sou de plus les 2,000 kilogr. de viande sur pied qu'il conduit au marché. (Quelques voix : C'est du bon sens!)

Quant à l'habitant des villes, ce qui lui importe, ce n'est pas de manger de la viande un peu plus cher, c'est d'avoir du travail ; c'est là l'important pour lui. Et qui lui assure son travail? Ce sont les 24 millions d'agriculteurs, car s'ils ne font pas leurs affaires, ils consommeront infiniment moins des produits des habitants des villes.

... Le bon marché m'a toujours paru une absurdité en économie politique ; l'important est d'avoir de quoi payer.

Sous la défunte République, qui, je l'espère, ne renaîtra pas, la viande était à très bas prix. M. Bontemps, boucher, qui existe encore, assure qu'à cette époque il l'a donnée à deux sous, et cependant on en consommait fort peu. Savez-vous pourquoi? C'est qu'on n'avait pas de quoi la payer...

Quant au fumier, cette matière, dégoûtante à l'œil et à l'odorat (On rit), est cependant la première, la plus grande des richesses nationales. (Très bien!) Comment se fait-il que messieurs les économistes ne l'aient jamais prise en considération? Ils ont sans doute trouvé que c'était trop immonde. Eh bien! moi, je crois que, la première, elle aurait dû fixer leur attention; c'est de celle-là que dépendent toutes les autres. Voilà pourquoi je pense qu'il ne faut pas abaisser nos droits... Vous ne pouvez faire un pas en avant, si l'agriculture est stationnaire; celle-ci ne peut progresser sans l'augmentation du bétail et des engrais qu'il produit. On ne produit avec abondance que ce qui se vend bien. Faites baisser le prix par l'abaissement des droits, à l'instant même vous verrez diminuer la production animale.

Toutefois, malgré l'importance de cette production fondamentale et mère de toutes les autres, nous ne demandons à être protégés que comme toutes les autres industries. Si l'on abaisse les barrières devant les bestiaux étrangers, il faut que toutes les autres barrières soient abaissées. Alors nous serons dans l'âge d'or des économistes; nous aurons tout à bon marché. Nous ne travaillerons pas, car nous ne pourrions vendre nos produits; comme les Arabes, nous chasserons (Bruit), pourvu que messieurs les économistes nous enseignent le moyen de payer sans produire.

Rappelez-vous toujours, Messieurs, qu'un pays sans bétail est un pays misérable livré à l'étranger, d'abord quant à la richesse, bientôt quant à la force.

Le 5 juin 1840, il reprenait sa même thèse de la *protection quand même* du bétail national.

Je sais, disait-il, qu'il faut faire à l'étranger des concessions pour en obtenir à son tour; mais il en est qui ne doivent jamais être faites, parce qu'elles sont fondamentales.

De ce nombre est la question du bétail... Je consentirais, ainsi que nous en avons déjà fait, des concessions sur les colzas, sur le chanvre, sur le lin, parce qu'on y peut substituer les prairies artificielles, les betteraves, les navets et autres produits agricoles. J'aimerais mieux ne pas en faire; mais s'il en faut faire, je préfère les végétaux aux animaux, parce que les produits animaux sont la base de toute production.

Le 18 avril 1840, il dépose à la Chambre un rapport concernant la loi *sur les sucres*. On y remarque les passages suivants, qui caractérisent les idées protectionnistes du général :

Il sied mal aux autres industries de reprocher au sucre de betteraves la protection involontaire (le blocus continental) qui lui a permis de se développer. Toutes n'ont pris naissance et n'ont grandi qu'à l'ombre de la protection; quelques-unes sont encore protégées par la prohibition.

Sans le système protecteur de l'Empire, aurions-nous l'industrie du coton et plusieurs autres? Notre marine elle-même n'est-elle pas protégée par toutes nos lois de douane, et ne donnons-nous pas encore des primes énormes à la

grande pêche? La betterave n'a donc fait que profiter des principes communs à toutes les industries ses sœurs... Il est certain que la betterave a fait nourrir un plus grand nombre de bestiaux par ses pulpes qui se conservent toute l'année en silos. S'il est vrai que nos bestiaux aient enchéri, c'est une nouvelle preuve de l'aisance que cette industrie a répandue, puisqu'il est évident que la consommation a fait plus de progrès que la production... C'est l'une des belles conquêtes agricoles modernes. Elle distribue dans nos campagnes le travail et l'aisance. Elle occupe autour d'elle dans la belle saison et dans la saison morte les bras faibles des vieillards, des femmes et des enfants. Elle est un puissant moyen de faire disparaître le paupérisme (1).

A force de lutter, le général Bugeaud avait fondé les comices agricoles. Il voulait, le 18 avril 1840, une institution centrale, celle d'un conseil supérieur d'agriculture. Ce conseil a existé sous le second Empire : c'est encore là une des idées heureuses réalisées grâce à lui.

Nos hommes d'État, s'écria-t-il, font toujours à cette tribune des professions de foi magnifiques d'amour et de dé-

(1) Le général Bugeaud, en défendant énergiquement l'industrie sucrière et tentant d'obtenir pour elle une législation protectrice, qui lui permît de prendre un grand développement, prévoyait l'avenir. Cette industrie agricole en effet est devenue pour la France une source de richesse et de bien-être pour les campagnes. Les prévisions du député d'Excideuil se sont amplement réalisées. Trente ans après, la fabrication du sucre avait enrichi les propriétaires fonciers, les agriculteurs, les éleveurs et les industriels de nos départements du Nord; la production indigène s'élevait à 500 millions de kilogrammes de sucre et par suite du développement de l'exportation, le sucre de betterave devenait, immédiatement après les vins, le plus grand revenu de la France.

vouement à l'agriculture; mais quand il s'agit de l'application, j'avoue qu'on n'est pas aussi satisfait. On est venu dire tout à l'heure que le projet était prématuré. Mais le plus ancien de tous les intérêts c'est l'agriculture. Prématuré! mais c'est par lui que nous aurions dû commencer. En dirigeant toutes les intelligences de la société vers les manufactures et le commerce, nous avons fait, permettez-moi l'expression, passer la charrette avant les bœufs. (On rit.)...

On a dit que l'agriculture était suffisamment représentée dans la chambre des pairs, la chambre des députés et les conseils généraux. Heureusement, je le reconnais, plusieurs fois les Chambres ont montré leur sympathie pour l'agriculture; mais je ne crois pas que cela soit suffisant...

On a fait valoir les sacrifices pécuniaires; la Chambre a élevé les crédits de 60,000 à 800,000 francs.

Eh bien! les 800,000 francs que vous accordez sont encore une somme extrêmement minime pour une industrie de cette importance. Les plus petits États de l'Europe, le Wurtemberg, par exemple, y consacrent chaque année des sommes bien plus considérables : et vous-mêmes vous consacrez au théâtre, à la pêche de la morue et de la baleine des sommes huit ou dix fois plus fortes.

Lorsqu'il s'agissait d'agriculture, Bugeaud ne paie pas seulement de sa parole, il paie de sa bourse. On a vu précédemment qu'il avait donné à son canton pour y créer des fontaines les 20,000 francs de gratification reçus à la suite de sa mission de Blaye. Nous avons vu aussi comment il risqua de se compromettre en demandant à Abdel-Kader, à la Tafna, 100,000 francs pour les chemins vicinaux de la Dordogne.

En réponse à certaines attaques, un de ses amis publia le relevé des dépenses du général Bugeaud pour les travaux d'utilité publique dans la Dordogne. Ce relevé est contenu dans une lettre adressée d'Excideuil, le 9 septembre 1838, au *Courrier français* sous la signature « LANGLADE ».

Colonel à demi-solde, pendant quinze ans, sans influence près du pouvoir, le général Bugeaud parvint à force de soins et de sacrifices de tout genre à obtenir pour Excideuil, privé alors de communications et de commerce, des routes importantes. On trouve son nom en tête de toutes les souscriptions d'intérêt général. Il sacrifie constamment une partie de ses revenus pour des travaux d'utilité publique, alors cependant qu'il n'avait à attendre ni faveurs électorales, ni popularité utile à des intérêts d'ambition.

Voici la liste des sommes qu'il a déboursées pour des routes seulement : j'en omets sans doute :

Route	d'Excideuil à Périgueux.	1,200 fr.
—	n° 6	500
—	de Thenon.	600
—	d'Excideuil à Brives	600
—	de La Nouaille à Thiviers.	1,200
—	d'Excideuil à Jumilhac.	1,200
—	d'Angoulême à Aurillac.	3,000
—	de Jumilhac.	2,000
—	d'Excideuil à Montignac.	2,000
—	de Saint-Pierre de Chignac. . . .	2,000

Une partie de ces fonds ont été généreusement souscrits par M. Bugeaud lorsqu'il n'avait qu'une faible demi-solde et peu de fortune personnelle.

Les 20,000 francs qui lui furent accordés pour son commandement de Blaye, il les consacra à faire construire des fontaines à Excideuil et à La Nouaille.

Habitué à une franchise toute militaire, vivant sans dissimulation, sans calcul, à cœur ouvert, il n'avait pas laissé ignorer, avant son départ pour l'Afrique, à quelques amis intimes, qu'il avait l'espoir d'obtenir ces 100,000 boudjous dont on a fait tant de bruit, et qu'il les destinait aux routes...

Le général Bugeaud n'avait pas seulement la louable passion des chemins vicinaux et des intérêts matériels, le fondateur des comices agricoles s'appliquait aussi, par la fondation d'écoles primaires, à éclairer les paysans sur leurs devoirs et sur leurs droits. Persuadé que le pays profite peu de l'instruction tant qu'il est pauvre, il apprit aux cultivateurs à s'enrichir et leur donna le loisir de puiser dans les écoles du village les premières connaissances utiles.

Bugeaud, à l'encontre de la majorité des députés gouvernementaux, ne craint pas la lutte. Il interpelle ou attaque volontiers à la tribune les hommes qu'il pressent devoir être les destructeurs de la monarchie de Juillet, les Arago, les Garnier-Pagès, les Lamartine. Il a été rappelé à l'ordre une seule fois dans sa vie parlementaire (20 mars 1834) ; c'est pour une vivacité envers Berryer, peu indulgent à son égard après les affaires de Blaye.

Aussi l'opposition républicaine, suivant sa tactique

envers les rares adversaires qui lui tiennent tête avec une vivacité analogue à la sienne, l'accuse-t-elle de prendre un rôle *provocateur* (séance du 24 mars 1834).

Elle le dénigre indignement, et une des fortes têtes de parti, Armand Marrast, en fait la définition suivante : « Une figure sans distinction, un langage de « caporal et cette sorte d'aplomb particulier au trou- « pier, qui remplace tout sentiment et toute pensée « par une consigne. »

Pour d'autres que des adversaires de mauvaise foi, ce qui caractérise Bugeaud comme orateur politique, c'est son admirable bon sens. C'est ainsi qu'il repousse le droit d'association militaire réclamé après 1830, et qui lui semble, non sans raison, de nature à désorganiser l'armée.

Les pétitionnaires se sont mépris en pensant qu'il pouvait y avoir une autre association que celle de la garde nationale. (Réclamation à gauche.)

Il ne doit y avoir d'autre association dans l'armée que celle du devoir. Il faut qu'on puisse disposer des hommes à toute heure, à tout instant. Un officier ne peut pas faire une démarche quelconque sans en demander permission à son chef. Je commandais le 56ᵉ régiment quand les associations parurent. Les officiers vinrent me demander s'ils pouvaient s'associer. « Pourquoi faire, leur dis-je? — Pour défendre l'État et nous opposer au retour de la branche aînée des Bourbons. — Est-ce que vous n'êtes pas associés? N'avez-vous pas prêté serment à Louis-Philippe et à la Charte? Comment donc! vous êtes aux avant-postes! Vous serez les premiers à tirer des coups de fusil. Vous se-

rez à la tête du combat et vous voulez vous mettre à la queue d'une association? » Ils comprirent tous ce raisonnement et pas un ne s'associa.

Le général Demarçay, qui lui répond, s'écrie : « La doctrine de l'honorable orateur est telle qu'un citoyen, entrant au service militaire, ferait abnégation entière de sa personne tant au physique qu'au moral. » Bugeaud ne réplique pas, car telle était bien certainement sa pensée.

Il ne veut pas davantage de la *publicité des séances des conseils généraux* qui lui semble de nature à défigurer le caractère de nos assemblées provinciales (18 janvier 1833). Et quels excellents arguments il apporte!

Demander la publicité en toute occasion et l'immense extension du droit électoral est un excellent moyen d'acquérir de la popularité. Par contre, celui qui s'y oppose quand il croit la chose mauvaise, peut se rendre impopulaire; mais il est de son devoir de braver l'impopularité dans l'intérêt du pays...

De quoi se composera la masse de nos conseils départementaux? D'hommes simples vivant habituellement dans les champs, étrangers aux assemblées délibérantes, peu habitués à parler en public. Avec la publicité, ils ne diront mot; ils auraient souvent de bonnes raisons à donner parce qu'ils connaissent les besoins du pays. Il ne les donneront pas et le Conseil sera livré à quelques parleurs, à des avocats...

Il y a encore dans la publicité la difficulté matérielle. Où trouver des salles assez spacieuses pour réunir tous les

curieux d'un département? Le fussent-elles, quels seraient probablement les auditeurs? Les avocats, les journalistes, les frondeurs de toute couleur et les oisifs du chef-lieu. Le plus grand danger de la publicité, c'est de transformer les assemblées administratives en assemblées politiques. Nous savons ce que produit l'amour de la popularité sur des assemblées plus solennelles. Le jury est assurément une institution fort libérale, et cependant le jury délibère à huis clos.

Je vote contre la publicité des séances des conseils de département (1).

Il combat avec énergie l'extension du vote et surtout du *vote universel*, institution que l'Europe nous jalouse peut-être, mais qu'elle se garde d'imiter. Il jugeait avec raison ces extensions dangereuses pour la tranquillité de la nation.

Le 15 janvier 1833 notamment, il s'exprimait ainsi :

C'est une grave erreur de croire qu'en étendant le *vote électoral* on augmente la liberté. L'électeur est-il plus libre que le citoyen qui ne vote pas? Non assurément; il exerce un mandat, une mission; sa mission remplie il rentre dans la foule, est régi par les mêmes lois que les autres citoyens.

Je repousse aussi le système de M. Comte parce qu'il exclut les militaires en activité de service.

(1) Nous le voyons d'autre part prenant tellement à cœur l'importance de ses fonctions de conseiller général qu'il donne sa démission en 1838, à raison de l'obligation de se rendre à Perpignan comme témoin dans le procès de Brossard, au moment de la session. Le général fait observer dans sa lettre que cette absence se renouvelait pour la troisième fois, ses missions d'Afrique l'ayant empêché de siéger en 1836 et 1837 (*Moniteur* du 4 août 1838.)

Le 6 janvier 1834, il nie que l'introduction du suffrage universel puisse remédier en quoi que ce soit à la misère du peuple.

Il disait, le 7 février 1835, en traitant la fameuse question de l'adjonction des capacités :

J'ai la prétention, moi aussi, d'aimer le peuple, j'ai la prétention d'être quelque peu populaire, du moins dans mon village. (On rit.)

Non parce que j'ai cherché à nourrir le peuple de ces théories creuses, mais parce que j'ai cherché à lui enseigner l'art beaucoup plus utile de mieux cultiver ses champs, de mieux habiller ses enfants, de lui procurer une meilleure nourriture, une meilleure éducation.

Le vote universel ou les 700,000 ou 800,000 électeurs de plus demandés par M. Barrot donneront-ils au peuple plus d'aisance, plus de liberté?

Plus d'aisance! mais les citoyens seraient obligés de se déranger plus de cinquante fois par an pour aller voter. Ce droit augmenterait leur pauvreté...

J'avoue qu'en 1830 et 1831 j'aurais voté pour l'adjonction des *capacités*; mais depuis, les capacités m'ont trop prouvé leur savoir-faire. (Rire général.) Elles m'ont prouvé que les capacités pauvres veulent devenir des capacités riches. Ce sont les capacités qui ont fait les mauvais journaux qui nous ont inondés de tant de détestables principes. Ce sont elles qui nous ont amené le saint-simonisme, les associations et les émeutes. Ce sont les capacités qui ont organisé la *Société des droits de l'homme*. Donnez-moi Gros-Jean, donnez-moi Gros-Pierre... je les aime mieux que les capacités sans fortune. (Rire général.) C'est parce qu'un homme a de la capacité, que, s'il est pauvre, je me méfierai de lui

Il voudra produire sa capacité, la faire arriver au niveau, non de ce qu'elle est en réalité, mais de ce qu'il la croit être; il bouleversera le pays jusqu'à ce qu'il soit parvenu à son but (1).

Lors de la discussion de l'Adresse de 1834, dans la séance du 6 janvier, il fait un intéressant parallèle entre le peuple des villes et celui des campagnes.

Un orateur avancé, extrêmement avancé, nous a parlé de persécutions contre la presse, de la misère du peuple et de vote universel. Les persécutions contre la presse! mais, en vérité, cela fait sourire tout le monde. N'est-ce pas la presse, au contraire, qui est essentiellement persécutrice, qui persécute tous les honnêtes gens, tous les amis de leur pays, tous ceux qui ont consacré leur vie à travailler pour leurs semblables et précisément pour ce peuple qu'elle prétend défendre! C'est elle qui persécute avec les mensonges, avec la calomnie, en dénigrant tous les actes, tous les hommes; c'est enfin le despotisme le plus grand qui ait encore pesé sur nous!

Quant à la misère du peuple, de quel peuple a-t-on voulu parler? Assurément ce n'est pas du peuple des campagnes qui est attaché à son travail. Celui-là est peu impressionnable aux harangues des clubs. C'est donc du peuple des villes! Un de nos honorables collègues l'a justement dépeint en l'appelant « l'aristocratie des ouvriers ». Oui, l'aristocratie des ouvriers, car ils gagnent jusqu'à 3 et 4 francs par jour,

(1) En prononçant ces paroles prophétiques, ne semblerait-il pas que le député d'Excideuil prévoyait déjà en 1834 l'avènement de ces *capacités*, nouvelles couches sociales d'où sont sorties les Chambres de 1876 et autres, que les républicains eux-mêmes, devançant l'histoire, désignent déjà sous une appellation grotesque qui restera populaire ?

tandis que le peuple des campagnes ne gagne que 20 sous dans la saison actuelle, et 20 à 25 dans les plus beaux mois de l'année! (Mouvements divers.)

Je ne connais pas d'autre moyen d'améliorer le sort de l'un et l'autre peuple dont je viens de parler que le développement du commerce et de l'industrie. L'orateur cherche le remède dans le *vote universel.* C'est dans l'amélioration matérielle du peuple que se trouve la vraie liberté; ce n'est pas dans l'avantage stérile d'aller déposer cinquante ou soixante fois par an des bulletins dans l'urne!

Chaque fois que les émeutes qui ensanglantèrent les premières années du règne de Louis-Philippe deviennent directement ou indirectement l'objet d'une discussion de tribune, le général Bugeaud n'hésite pas à combattre de sa parole les insurgés ennemis de la patrie, comme il les a combattus de son épée.

Dans la séance du 1er février 1832, au sujet des décorations données à l'armée à la suite des émeutes de Lyon :

On accuse sans cesse le Gouvernement d'avoir donné des décorations aux soldats qui ont combattu pour faire respecter les lois. Et pourquoi aussi ne s'étonne-t-on pas de toutes celles données avec profusion aux vainqueurs de Juillet? (*Au centre :* Le cas est le même. — *A gauche :* Alors il fallait leur donner la décoration *de Lyon.*)

Pourquoi donc ne pas les récompenser de la même manière? Je dirai plus : les vainqueurs de Juillet ont été récompensés plus que les vainqueurs de dix batailles. On ne doit pas trouver mauvais qu'on ait récompensé les soldats

de Lyon qui ont fait respecter l'ordre et les lois à Lyon.

Messieurs, on a dit que les baïonnettes françaises n'avaient soif que du sang étranger. Cela est vrai en ce sens qu'elles ne désirent combattre que contre les ennemis de la France, mais, toujours aussi, elles sont prêtes à combattre les factieux. (*Au centre :* Bravo!)

On veut faire entendre des paroles retentissantes; nous en ferons entendre aussi. Oui, nous combattrons les factieux! (Bravo! bravo!) Nous désirons que tous les Français se réunissent autour du trône de Juillet; et les factieux, nous serons toujours prêts à les combattre sous quelque couleur qu'ils se présentent (1).

Dans la séance du 24 mars 1834, il s'adresse hardiment à la gauche :

Ce sont les chefs surtout que nous devons atteindre! C'est à eux que nous devons tous les maux que nous avons soufferts. Sans ces hommes habiles, par exemple, à faire des journaux, intrigants, actifs, pleins d'audace, vous n'auriez pas eu la *Société des droits de l'homme.*

Ces chefs méritent toute notre sévérité! C'est à eux que nous devons, je le répète, tous nos maux, les troubles de la société; ce sont eux qui nous ont empêchés jusqu'ici de jouir

(1) « Le soulèvement des colères démagogiques tenait à des causes amèrement profondes. En 1830 les révolutionnaires s'étaient encore une fois flattés de saisir définitivement le pouvoir. Il leur avait échappé par cette miséricorde de Dieu envers la France qui a souvent désarmé les ennemis de son repos au moment même de leur triomphe.

« Partout les associations patentes ou mystérieuses exerçaient leur funeste empire. A l'occasion de la crise commerciale et industrielle qui pesait sur toute la France, de graves insurrections à Lyon et à Grenoble révélèrent en 1831 le douloureux esclavage que subissaient les ouvriers paisibles et sensés qui se laissaient entraîner à des actes et à des crimes qui leur faisaient bientôt horreur. »

(Guizot, *Histoire de France.*)

de tous les avantages que nous promettait la monarchie de Juillet, d'avoir la liberté qu'elle devait nous procurer; car les bourgeois de Paris ne sont pas libres lorsqu'ils sont sans cesse tenus en alarme par quelques hommes, comme un camp l'est quelquefois par une poignée de Cosaques.

Eh bien, je dirai à ces chefs : Nous acceptons votre défi de combat; nous acceptons votre guerre à mort; mais nous ne la craignons pas le moins du monde. Pensez-vous que vous ayez le monopole du courage? (Bruit. Suit une scène tumultueuse dans laquelle l'opposition accuse le général de prendre une attitude provocatrice.)

Quelques jours auparavant, dans la séance du 14 mai 1834, lors la discussion de la loi sur les détenteurs d'armes, il s'était exprimé en ces termes :

Au moment où les attentats de Lyon, de Saint-Étienne et de Paris vinrent attester l'existence d'un vaste complot, on demanda de toute part des lois sévères, terribles même, pour empêcher le retour périodique de semblables calamités. Tout le monde s'y attendait. Les factieux même s'y attendaient parce qu'ils savaient les avoir provoquées. C'est lorsque nous étions sous l'empire de ces impressions qu'est arrivée la loi en ce moment soumise à vos discussions. Elle fut loin de nous satisfaire, et, pour mon compte, je fus tenté d'adresser au ministère ces paroles fameuses : « Tu sais vaincre, Annibal; mais tu ne sais pas profiter de la victoire. » (Rire général.)

Aujourd'hui, Messieurs, que l'indignation, — je ne dis pas la colère,... on n'en a plus contre les vaincus, — que l'indignation s'est affaiblie, j'avoue que j'humilie ma raison devant celle des hommes d'État qui ont si bien conduit les

affaires du pays, et je viens appuyer la loi présentée.

Ma raison, tout humiliée qu'elle est, n'est pas satisfaite. En effet, que faisons-nous depuis quatre ans, en affaiblissant toutes nos lois, en adoucissant notre Code pénal, en modifiant la loi du jury ?

Nous avons fondé, il est vrai, la liberté de cinq cents journalistes, de quelques milliers de perturbateurs, d'ambitieux déçus ; mais nous avons fondé en même temps l'oppression des honnêtes gens. En effet, y a-t-il liberté quand, tous les jours, les pères de famille, les honnêtes citoyens sont obligés de descendre dans la rue pour combattre, lorsqu'ils ne peuvent s'absenter un moment de la capitale sans y être rappelés par le roulement de la *générale?* Y a-t-il liberté aussi pour ces citoyens qui forment la garnison de Paris, lorsque pendant quatre années ils ont été presque chaque jour consignés dans leurs casernes? Y a-t-il liberté quand, tous les jours, les citoyens sont en butte aux outrages de la presse, lorsque la presse attaque impunénement tout acte du Gouvernement et avec la mauvaise foi la plus insigne, lorsque la tyrannie de la presse devient enfin la plus intolérable des tyrannies? Non, il n'y a pas liberté. Car il n'y a liberté véritable pour la masse des citoyens que quand les lois sont assez fortes pour réprimer les factieux.

Nous avons mis, en effet, une excessive douceur dans nos lois. Mais, en même temps, nous sommes devenus presque féroces dans nos mœurs. Il y a beaucoup de respect et de générosité pour les libertés qui touchent les journalistes; mais dans nos rues, chaque jour, les combats deviennent plus cruels ; ils le deviendront peut-être davantage encore, si les factieux nous y obligent.

Et pourquoi sont-ils si cruels, ces combats ? Parce que

nous n'avons pas eu, jusqu'à présent, des lois assez fortes pour les prévenir... (1).

Nous avons accordé, jusqu'ici, beaucoup de respect aux journalistes, qui sont les *généraux de l'émeute;* mais il est vrai que nous assommions leurs soldats. Et nous avions toutes les peines du monde, lorsqu'on faisait des prisonniers, à empêcher les gardes nationaux, eux-mêmes, de les écharper, tant ils éprouvaient d'indignation contre ces éternels ennemis de l'ordre. Ces journalistes, ces généraux de l'émeute, jouent un singulier rôle. Ils poussent en avant des misérables mais ne combattent pas avec eux. Généraux désarmés, ils se présentent aussitôt que la bataille est perdue. Ils couvrent la retraite et injurient les vainqueurs. Ils disent : Vous avez battu nos soldats; maintenant, c'est à nous que vous aurez affaire! Leur retraite est faite avec des infamies, des calomnies, des injures... Je désire ardemment que la loi proposée soit suffisante; j'avoue que je l'espère peu.

Dans la séance du 31 décembre 1834, il s'agissait d'envoyer les chefs insurgés devant la Cour des pairs.

J'hésitais, dit le général Bugeaud, à prendre la parole. Je craignais que ma qualité de combattant d'avril ne fût considérée comme une inaptitude à traiter la question d'amnistie. Ce serait mal connaître le caractère militaire :

(1) En accusant avec tant de raison ces lois d'être insuffisantes, le maréchal pressentait que ces *généraux de l'émeute*, tout en représentant une minorité infime, devaient, grâce à l'impunité qui leur était ménagée, amener fatalement la catastrophe de Février et la ruine d'un régime vraiment libéral.

Stigmatisés et démasqués avec cette mâle éloquence, on comprend que de ce jour, les journalistes républicains aient voué une haine profonde à un adversaire aussi implacable et aussi résolu.

nous n'avons plus de colères contre les hommes que nous avons combattus, et encore moins quand nous les avons vaincus...

Qu'il me soit permis de déplorer, de m'affliger profondément pour mon pays de cette démoralisation sociale qui fait qu'on atténue *le crime politique* au point d'en faire presque une vertu. Un honorable député de l'Ariège vous a dit : Les crimes politiques changent de nature quand le pouvoir change de mains. Un poète illustre vous a dit : « La bataille, c'est le procès; le jugement, c'est la victoire! »

Tant que de pareilles doctrines pourront être produites dans le pays et à cette tribune, je déclare qu'il y aura danger. Quant à moi, je déclare que j'ai pour ces doctrines la plus vive antipathie...

Nous condamnons avec la dernière sévérité un crime isolé, un crime qui n'a souvent aucune portée contre la société, et nous sommes disposés à la plus coupable, à la plus lâche indulgence envers les crimes politiques. Nous envoyons aux galères un homme qui aura volé un sac de blé pour nourrir sa famille affamée, parce qu'il aura commis ce crime avec effraction ou nuitamment; et un journaliste qui, tous les jours... (Mouvement.)

Oui, Messieurs, les journalistes, ce sont là nos despotes nouveaux. Ils ont remplacé les hauts barons de la féodalité. (C'est vrai!) C'est précisément parce que j'aime la liberté que je ne veux pas me soumettre à leur despotisme.

Je dis donc qu'un journaliste qui attaque tous les jours, je ne dis pas le Gouvernement, mais l'ordre social tout entier, nous le déclarons toujours digne de toute indulgence; nous réclamons contre la punition trop forte qu'on

lui a infligée; et, cependant, il est à mes yeux cent fois plus coupable que le malheureux qu'on envoie aux galères pendant dix ans pour un fait isolé. (Mouvement.) Car le journaliste attaque la société tout entière. Tous les jours et toutes les vingt-quatre heures, les chevaux de poste distribuent sur toute la surface de la France les plus effroyables poisons. (Plusieurs voix : Très bien!)

Je dirai aux promoteurs de l'amnistie : Soyez conséquents! Puisque vous voulez l'amnistie pour des crimes aussi épouvantables que ceux qui consistent à attaquer les lois, à s'insurger dans les rues, à faire des barricades, à tirer sur la garde nationale, à tirer sur l'armée, à compromettre la sûreté du pays tout entier, — demandez aussi qu'on ouvre les bagnes. Pour moi, les hommes qui croupissent dans les bagnes ne sont pas aussi coupables que ceux qui ont versé le sang de leurs concitoyens dans les rues. (Adhésions sur plusieurs bancs ; murmures aux extrémités.)

Conspirer aujourd'hui est la chose la plus facile, la moins chanceuse. Si l'on est vainqueur, la victoire vous donne tout ce qui vous manque, selon l'expression des proclamations de la *Société des droits de l'homme*. Et nous savons ce qui leur manque! (Hilarité.) On est chanté, on a les honneurs; on a tout! Si l'on est vaincu, le mal n'est pas grand; on en est quitte pour quelques mois de prison. On est encore chanté; on vous appelle les *héros malheureux*. On vient quelquefois dire à cette tribune : Ce sont *des imprudents*, et seulement des imprudents. Voilà le langage qu'en 1831, 1832 et 1833 on est venu tenir à cette tribune. Bientôt des orateurs comme M. de Sade viennent demander l'amnistie pour des *enthousiastes consciencieux*. Consciencieux! et que me fait à moi leur conscience s'ils m'assassinent! Belle

conscience vraiment; j'aimerais mieux qu'ils n'eussent pas de conscience. (Rires d'approbation au centre.)

L'amnistie, nous dit-on (c'est toujours M. de Sade que je cite), est une grande mesure politique; c'est une œuvre de réconciliation.

Grande mesure politique, je le nie. Il est toujours impolitique de laisser le crime impuni.

Quant à la réconciliation, je l'avoue, je la désire autant que qui que ce soit. Mais je la veux avec les honnêtes gens. Quant aux brigands qui sont l'objet de l'amnistie, je ne tiens pas du tout à me réconcilier, pas le moins du monde! (Murmures.)

Je sais gré à l'honorable M. de Sade d'avoir dit que l'armée ferait toujours son devoir. Mais s'en suit-il qu'il faille toujours la mettre en champ clos avec les factieux?... Je ne veux pas, dans l'intérêt de l'armée, l'amnistie qui rendrait des chefs aux émeutiers.

M. Janvier a dit : L'amnistie efface les délits, la grâce remet la peine. C'est justement parce que l'amnistie efface les délits que je n'en veux pas. Je veux que le souvenir, je ne dis pas des délits mais des crimes, reste profondément gravé dans le cœur des Français malheureusement trop oublieux. Il faut qu'on s'en souvienne; et c'est pour cela que je désire qu'il y ait jugement avant l'amnistie.

La royauté verra ensuite ce que les circonstances lui permettent de faire.

Je vote contre l'amnistie avant jugement, parce que la France doit connaître le complot et les machinations infâmes qui ont été ourdies. Il faut qu'elle sache combien la loi sur les associations était nécessaire, que c'était une loi de salut. Si vous étouffiez le procès, on ne verrait rien, on ne saurait rien. Si aujourd'hui l'amnistie était accordée,

demain tous les hauts barons de la presse, tous ces hobereaux (Murmures) s'écrieraient : C'est qu'il n'y avait pas de preuves! C'est qu'il n'y avait pas de crimes ! C'est que la police avait tout fait !

Il faut rendre le complot évident à la France entière. L'amnistie ne serait pas une loi de clémence ; ce serait une lâche concession, une capitulation, diront les partis encore menaçants.

Je vote pour le projet de loi.

Dans plusieurs des citations qui précèdent, on a pu voir les sentiments de l'orateur à l'égard de la presse. Et cependant Bugeaud disait n'être point systématiquement hostile à la presse. Il le déclara avec une certaine netteté au commencement et à la fin de sa carrière parlementaire, en 1831 et en 1840.

En 1831, il s'agissait de subventionner un journal intitulé *le Sténographe* et dont l'objet était de publier textuellement les discours des orateurs politiques.

Je tiens beaucoup, dit Bugeaud dans la séance du 8 octobre 1831, à ce que la vérité soit connue. C'est un moyen de publicité de plus pour répandre un compte rendu fidèle de nos débats, et pour servir à la presse départementale.

Le 30 novembre 1840, à la veille de son départ pour le gouvernement général de l'Algérie, il disait :

On aurait tort de croire que je suis ennemi de la liberté de la presse. Au fond je ne suis l'ennemi que de ses erreurs. Je ne désire pas le moins du monde la suppression de la liberté de la presse. Je désire que tous les hommes de sens,

par la réprobation de ses méfaits, la ramènent dans de meilleures voies.

Ce que je reproche à la presse, c'est de nous avoir enlevé la publicité. (*Quelques voix :* C'est vrai! Rires à gauche.) Nous n'avons plus de publicité depuis que nous avons la presse. Trouvez-vous, dans la plupart des journaux, la physionomie de nos séances? Le pays assiste-t-il à nos discussions? (*Au centre :* Non! non !)

Pas le moins du monde. Elles sont complètement transformées; ce n'est plus là ce que nous avons vu et entendu : c'est tout autre chose. Si la presse rentrait dans le langage de la vérité, elle serait utile au pays, et, je le déclare, je l'aimerais profondément.

Mais la façon déloyale dont les journaux d'opposition usaient de leurs armes contre le gouvernement et la société, le remplissait d'indignation et le poussait à s'associer aux mesures les plus rigoureuses.

Le 26 mai 1835, à l'occasion d'une amende de 10,000 francs votée par la Chambre, le général Bugeaud se déclara prêt, quant à lui, à voter même une amende plus forte et de nature à tuer le journal du coup.

Le 28 août, dans la discussion des lois dites *lois de septembre*, le général Bugeaud s'exprime ainsi :

Les lois qui vous sont proposées sont presque toujours combattues comme étant l'œuvre des ministres. Il est nécessaire de rappeler à l'opposition qu'elle a la France presque tout entière en présence. Oui, Messieurs, cette œuvre n'est pas seulement l'œuvre du ministère; il ne fait qu'obéir au

sentiment public de la France, c'est-à-dire de l'immense majorité de cette France industrieuse, de la garde nationale, des hommes d'ordre, des agriculteurs, des producteurs de toute nature qui veulent le repos, l'ordre et la liberté, et qui ont demandé des lois. Il y a longtemps que la France vous dit à vous, chambre, à vous, ministres : Vous êtes coupables d'avoir laissé si longtemps attaquer la Constitution, le principe du Gouvernement, le Roi qui est ce principe vivant; vous deviez les défendre plus tôt. Ces lois qu'on vous propose sont-elles trop fortes pour réprimer les attaques continuelles contre le principe du Gouvernement? Je crois, moi, qu'elles sont trop faibles. (Bruit à gauche.)

Il dit encore sur le même sujet, le 23 mai 1835 :

J'étais partisan de la liberté de la presse; il a fallu sa conduite insensée, tous les outrages qu'elle a déversés sur ce qu'il y a de plus sacré au monde, pour que je sentisse diminuer mon amour pour elle. Je croyais qu'elle maintiendrait les fonctionnaires dans le devoir, qu'elle proclamerait les vérités utiles. Mais qu'a-t-elle fait? Elle a répandu les mensonges, les sophismes et la calomnie sur les citoyens, sur les lois, sur les actes du Gouvernement, bons ou mauvais. Voilà ce qu'elle a fait, au lieu de remplir son mandat. Elle n'est plus un frein pour personne; tous les honnêtes gens se révoltent contre elle. Voilà pourtant ce que l'on appelle la plus vitale de nos libertés!

Pour moi, je n'ai pas à me plaindre de la presse. En m'attaquant, elle m'a fait estimer des honnêtes gens. Elle m'a fait plus de bien que de mal, et je la défie de percer ma cuirasse : cependant elle aurait pu me nuire dans bien des circonstances.

Ainsi, par exemple, lorsque j'ai laissé échapper le mot de *picotin d'avoine* (Hilarité générale), le journal *le Temps* défigura tellement mon opinion qu'il me fit dire les choses les plus ignobles pour un militaire. Il en est résulté qu'un chef de bataillon du département de la Lozère m'écrivit une lettre infâme. Il me disait que j'étais un homme vil... Je lui répondis : « Je vois bien que vous êtes un vil esclave de la presse (Rires) ; je veux bien pourtant m'abaisser jusqu'à vous et vous apprendre à lire les journaux. Je vous donne rendez-vous à moitié chemin, il y aura entre nous combat à mort. » (Mouvement.)

Le chef de bataillon me répondit : « J'ai lu depuis d'autres journaux, entre autres celui des *Débats;* j'ai vu que votre opinion avait été défigurée. Je m'empresse de vous faire mes excuses et je me désabonne au *Temps.* » (Rire prolongé.)

Voilà ce que la presse produit. Elle a fait verser beaucoup de sang et en fera verser encore.

Le 8 avril 1839, il fit le parallèle entre la *presse gouvernementale* et la *presse d'opposition.*

Nos adversaires se présentent constamment comme des victimes de la presse subventionnée. Eh! la presse qui n'est pas subventionnée, il est vrai, par le pouvoir, mais qui l'est largement, bien plus largement que le pouvoir ne le peut faire, par les passions qu'elle a créées, enfantées, réchauffées, n'a-t-elle donc aucun reproche à se faire? Et nous a-t-elle traités avec une grande mansuétude, avec une grande justice?

Elle a prétendu que nous étions des députés dépendants, serviles! Elle prétend aussi et répète avec satiété non pas

dans deux organes (le Gouvernement n'en a pas davantage), mais dans cent organes, que nous voulions la paix à tout prix, que nous étions des lâches envers l'étranger.

Pourquoi, Messieurs? Parce que nous ne voulons pas sacrifier le sang et l'or de la France pour satisfaire les moindres caprices de l'opposition; parce que nous n'avons pas voulu aller faire la guerre pour l'Italie, pour la Pologne, pour l'Espagne! (Bruit et mouvements divers.)

Nous entendons autrement les intérêts du peuple. Nous voulons ménager le sang de ses enfants et l'or de ses contribuables; nous ne voulons faire la guerre que quand les intérêts français sont véritablement engagés. Voilà pourquoi nous sommes appelés des lâches, et nous nous honorons d'avoir agi ainsi, parce que nous nous sommes montrés de véritables patriotes, de véritables amis du peuple! (Assentiment au centre.)

La presse d'opposition se décore pompeusement du titre d'indépendante. Quand elle a soulevé les passions qui la soldent, elle ne peut plus changer sa marche, et devient, à son tour, plus dépendante que la presse ministérielle. Quand nous aurions un gouvernement envoyé par les dieux, elle serait forcée de l'attaquer, parce qu'il faut qu'elle serve les passions qu'elles a créées. Où donc est son indépendance? Elle est plus dépendante que la presse soudoyée, car jamais aucun ministère n'aurait en son pouvoir de quoi la rétribuer comme la rétribuent les passions. (Nouvelle approbation aux centres.)

Messieurs, puisque je suis à cette tribune, je demande la permission de jeter un coup d'œil affligé autant qu'indigné sur cette arène dévorante de la presse. Et ne croyez pas que mes paroles soient dictées par le moindre ressentiment personnel! La presse ne m'a pas fait de mal; je

puis dire, au contraire, qu'elle m'a fait du bien ; car sans les outrages qu'elle s'est efforcé de me faire subir, eh, mon Dieu! mon nom serait presque inconnu en France! (On rit.) On saurait à peine qu'il existe un général Bugeaud, tandis qu'aujourd'hui, partout où je vais pour la première fois, je suis un objet de curiosité. (Nouveaux rires.) On s'empresse sur mon passage; on veut voir cette espèce d'*ogre politique*, cet orateur de corps de garde, dont l'éloquence sent la poudre à canon, dit M. de Cormenin dans sa biographie des députés ; et je l'en remercie : c'est une très bonne odeur que celle de la poudre à canon. Dernièrement, étant à Lille dans le salon du préfet, — ce n'était pas jour de réception, — le salon se remplit tellement qu'on fut obligé d'en ouvrir un autre, tant on était curieux de me voir (Hilarité générale), et l'on fut tout étonné de voir que j'étais un homme à peu près comme un autre et que je parlais à peu près comme tout le monde.

Vous voyez, Messieurs, que je n'ai pas à me plaindre de la presse, et que ce n'est pas par un ressentiment personnel que je vais dire ce que j'ai depuis longtemps sur le cœur, sur mon cœur de patriote. C'est parce que je suis patriote et ennemi de toute opposition que je crois devoir signaler au pays cette nouvelle aristocratie plus envahissante, plus oppressive que celle que nous avons achevée en 1789. (Mouvement.)

Je ne retire pas l'expression *achevée;* car vous m'accorderez bien, je pense, qu'en 89, la féodalité était singulièrement amoindrie. Or, la presse, cette institution nouvelle, lève sur le pays un impôt bien plus oppressif que la féodalité d'alors.

L'État donne en compensation du budget, des routes, des canaux ; il paie une armée, une administration, un clergé ; il

donne la sécurité. Que donne la presse en compensation du tribut énorme qu'elle lève sur le pays? Si elle laisse échapper quelques vérités, elle donne le plus souvent le mensonge, la calomnie, tout ce qui peut désorganiser non seulement une monarchie constitutionnelle, mais tous les gouvernements possibles, même le gouvernement républicain. (*Au centre :* C'est vrai!)

Elle tient le pays étroitement bloqué; elle en occupe toutes les avenues. La vérité désormais ne pourra plus lui arriver que du haut de cette tribune, et encore elle l'altérera le plus qu'elle pourra, car elle ne rendra nos paroles que le plus imparfaitement possible.

Nous terminons ici les extraits des discours du général Bugeaud sur la politique générale, l'agriculture, l'économie politique. Nous consacrerons une étude particulière au général Bugeaud orateur militaire, c'est-à-dire au député Bugeaud prenant part aux discussions parlementaires sur l'armée.

CHAPITRE VI.

BUGEAUD ORATEUR MILITAIRE. — 1831-1840.

Sollicitude du maréchal Bugeaud pour les intérêts du petit officier. — Les améliorations budgétaires. — Il prend la défense des traitements militaires (décembre 1831). — Le traitement des officiers (mai 1835). — Les officiers rentrant de captivité (juin 1834). — Les veuves des généraux (janvier 1834). — Le colonel Combes (février 1838). — Confirmation des grades donnés sous l'Empire (mars 1832). — L'armée à la Chambre des Pairs. — Les généraux députés (janvier 1840). — Théorie de la guerre d'embuscade (mars 1832). — Ce qui constitue le bon soldat (mai 1835). — Prophétie de la guerre de 1870. — Recrutement de l'armée (avril 1836). — Les fortifications de Paris (juin 1838, janvier 1841). — Chiffre d'effectif (mars 1833). — Les pensions militaires (mars 1834). — Les volontaires de 93 et les héros de Juillet (janvier 1834). — Éducation militaire; l'école de la Flèche (janvier 1832, mai 1835). — L'élément civil dans les conseils de révision (mars 1840). — La question d'Orient (novembre 1840).

La sollicitude légendaire que le maréchal Bugeaud, en campagne, portait au bien-être du soldat, fut manifestée par lui au Parlement dans toutes les questions qui se rattachaient à la situation de l'officier, en particulier à celle du petit officier.

Le général Bugeaud était riche pour l'époque où il vivait. L'aisance dont il jouissait comme gentilhomme campagnard pendant ses quinze ans de disponibilité, — l'époque la plus heureuse de sa vie, — suffisait à ses besoins, à ses goûts. Aussi affirme-t-il souvent que ce n'est pas pour lui-même qu'il plaide, mais pour ses camarades.

En effet, à considérer les améliorations considérables que le second Empire et la troisième République ont apportées à la situation des officiers et soldats soit pour les pensions, soit pour les traitements, soit pour les émoluments accessoires de toute sorte (1), on reconnaît aisément qu'en 1830, sous un gouvernement naissant, au milieu des graves difficultés budgétaires, au lendemain du régime de demi-solde de la Restauration, la situation pécuniaire des officiers était loin d'être enviable.

Le député Bugeaud saisit donc toutes les occasions de défendre les intérêts pécuniaires du soldat et, au besoin, d'en réclamer l'amélioration. Dans la séance du 13 décembre 1831, il prend, à l'occasion du budget, la défense des traitements militaires.

Il dit notamment :

Les traitements des militaires en activité étant toujours inférieurs aux traitements civils (Interruption), les traitements civils ont été successivement augmentés depuis l'Empire ; ceux des militaires sont restés immobiles. (*Quelques voix :* Pas de privilège !)

Il y a disproportion complète. Un colonel qui est à la tête de 3,000 hommes et de 100 officiers ne reçoit que 8,000 francs quand certains chefs de bureau en touchent 20,000. Je sais que les militaires sont dédommagés d'une

(1) Le second Empire, en dehors d'augmentations appréciables de traitement, a rétabli le traitement des légionnaires, a organisé les *mess* militaires, donné à l'armée circulation à quart de place, le tabac à prix réduit, etc. La troisième République a doublé les pensions ; sous le gouvernement de Juillet, l'armée sur tous ces points était soumise au régime du droit commun.

autre manière. Ils sont payés par l'honneur, et je ne propose pas d'augmenter leurs traitements ; mais je demande qu'ils ne subissent pas de réduction, puisque leurs traitements sont restés immobiles, quand tous les autres ont grandi depuis trente ans (1).

La somme employée à l'entretien de cette armée paraîtrait beaucoup plus légère, si on considérait que l'armée fait vivre une foule d'industries; ainsi l'habillement l'équipement et l'armement alimentent plusieurs branches de commerce.

L'armée répand d'une main ce qu'elle reçoit de l'autre. Je dirai de plus qu'à l'armée on ne fait aucune économie et que le soldat dépense plus qu'on ne lui donne; car il n'en est aucun qui n'écrive à sa mère qu'il est malade ou à l'hôpital pour en avoir de l'argent. (On rit.)

(1) Les traitements des officiers, en effet, ont été singulièrement augmentés depuis la loi du 25 décembre 1837. — Voici quelques chiffres comparatifs établissant seulement pour l'arme de l'infanterie la solde de 1837 et celle de 1882.

Traitements.	En 1837.	En 1882.	Augmentation.
Colonel	7,600	9,756	2,156
Lieutenant-colonel........	5,020	6,084	1,064
Chef de bataillon	4,240	5,004	764
Capitaine de 1re classe....	2,724	3,420	696
Capitaine de 2me classe...	2,324	3,168	844
Lieutenant................	1,666	2,448	782
Sous-lieutenant...........	1,416	2,268	852

Pour l'arme de la cavalerie, il y a une augmentation de 200 francs environ pour chaque grade sur l'infanterie. Dans l'arme de l'artillerie, ces différences sont moins accentuées :

Traitements.	En 1837.	En 1882.	Augmentation.
Capitaine de 1re classe....	2,924	3,600	676
Lieutenant...............	2,116	2,628	512
Sous-lieutenant	1,916	2,556	640

Le traitement des généraux de division (lieutenants généraux) n'a pas été notablement augmenté. Il était de 26,400 francs en 1837 : il est de 26,910 francs aujourd'hui. C'est le général de brigade (maréchal de camp) qui a le plus bénéficié des lois nouvelles; il touchait 13,600 francs sous le roi Louis-Philippe, il touche 15,948 francs sous la seconde République, c'est-à-dire 2,348 francs de plus.

Les garnisons donnent la vie et l'activité à toutes les branches de commerce. Rien ne le prouve mieux que les demandes que font les villes pour avoir des troupes.

Depuis le grade de colonel surtout, les traitements sont trop faibles et celui de colonel le plus mal rétribué. Un colonel d'infanterie, par exemple, a cent et tant d'officiers sous ses ordres. Pour les apprécier, pour juger leur talent, leur mérite, leur communiquer ses idées, s'identifier avec eux, faire passer dans leur âme ce qui est dans la sienne, il faut qu'il les reçoive chez lui, qu'il les admette à sa table. Il lui faut des frais de représentation plus considérables qu'à beaucoup de fonctionnaires salariés plus haut dans l'échelle hiérarchique.

L'année suivante, 13 mars 1832, sur l'amendement Mangin tendant à réduire les traitements militaires :

Je suis rentré au service après quinze ans d'absence de l'armée, parce que je croyais la guerre imminente, la France menacée. Certes, ce n'est pas à mes appointements que je tenais ; c'est dans cette position que je viens défendre mes camarades.

... On veut appliquer aux militaires les règles adoptées pour la réduction des traitements civils. Cela ne me paraît pas équitable. Non que je veuille, en aucune manière, élever les services militaires au-dessus des services civils. Mais les carrières diffèrent.

Un fonctionnaire civil n'est pas forcé d'être fonctionnaire ; un militaire est forcé de l'être. Dès l'âge de vingt ans, il perd, dans la carrière des armes, les années qu'il aurait pu employer dans une autre profession ; quand il a commencé l'état militaire, il est forcé de le continuer...

Les fonctionnaires civils, préfets, procureurs généraux, etc., sont ordinairement improvisés. Le militaire, au contraire, ne peut arriver à un grade élevé qu'après avoir passé par les grades inférieurs.

Les fonctionnaires civils peuvent jouir de toutes les joies de la famille. Le militaire, sans cesse tourmenté, sans cesse ambulant, est obligé d'aller où le pays l'appelle, en Afrique, en Amérique.

Les fonctionnaires civils, comme les procureurs généraux, ont pu faire fortune comme avocats? (On rit) avant d'être appelés à ces hautes fonctions. Le militaire, au contraire, ne peut jamais faire d'économies pour l'avenir. Il n'a que le strict nécessaire.

La plupart des fonctionnaires civils n'ont pas de représentation obligée; les militaires, au contraire, sont contraints d'avoir de beaux chevaux, de beaux habits; car on rirait d'un militaire qui n'aurait pas une bonne tenue, et la tenue fait partie de la discipline.

Le 17 février 1834, il formule un amendement en faveur des officiers rentrant de captivité. La peinture qu'il fait de leur situation est touchante.

Il est impossible d'être plus malheureux que les officiers rentrant de captivité. Ils sont toujours dépouillés de tout ce qu'ils possèdent. On leur a pris leur montre, leur argent, leurs habits, et, souvent leurs bottes. J'ai souvent vu des officiers revenir de captivité les pieds nus! Pendant leur captivité, ils perdent leur avancement; quand ils reviennent, on les met en non-activité; leur place est prise!

Certainement, il faut espérer que peu d'officiers français

se feront prendre; mais ce sont souvent les plus braves qui sont prisonniers, parce qu'ils résistent plus longtemps, parce qu'ils s'exposent plus fréquemment, parce qu'ils avancent en tirailleurs plus près de l'ennemi. Vous ne voudriez pas traiter défavorablement de tels hommes qui sont plongés dans la misère en sortant des prisons de l'ennemi.

Le 18 février 1834, il propose d'abaisser de vingt à quinze ans de service le délai exigé pour la pension des officiers réformés pour blessures graves.

A ce propos, il refait le parallèle entre la situation des fonctionnaires civils et celle des militaires.

Très peu savent combien il est difficile d'arriver aux grades et même à celui de simple sous-lieutenant. On fait la plupart du temps des préfets qu'on improvise. On improvise aisément des conseillers d'État, mais on n'improvise pas des sous-lieutenants...

Je demande que les officiers réformés pour infirmités incurables aient une pension permanente après quinze ans de service. Quinze ans, Messieurs, c'est la vie tout entière! Soldat à vingt ans, appelé par la loi, on passe sous les drapeaux la partie la plus importante de la vie. Si on n'avait pas été militaire, on aurait été autre chose. J'aurais peut-être été, moi, avocat! (On rit.) Arrivé à trente-cinq ans, je ne puis plus prendre une autre profession; je ne possède ni le temps, ni la disposition d'esprit, ni les antécédents nécessaires. Je suis militaire, la patrie a contracté envers moi une dette d'autant plus sacrée, que j'ai des infirmités contractées au service alors même que je ne puis le faire constater. Car si je m'égosille toute la journée à instruire des recrues, j'attrape des maladies de poitrine, des rhumatismes

et autres infirmités semblables. Quoique je ne puisse le prouver, ces maladies n'en sont pas moins prises au service.

Dans la discussion de la loi sur le cadre de l'état-major en 1834, le général Bugeaud avait soulevé une sorte de tumulte parlementaire en comparant l'avancement attendu par les officiers méritants à un *picotin d'avoine.*

« C'est une expression empruntée à notre plus célèbre fabuliste, » avait dit l'orateur un peu surpris du bruit que suscitait son expression familière. Dans la discussion de 1835, le général reprit son expression, et, cette fois, comme il l'entoura de certaines précautions oratoires, elle passa sans encombre.

Je ferai d'abord remarquer, dit-il dans la séance du 14 mai, que de toutes les armées de l'Europe, l'armée française est celle qui a proportionnellement le moins de généraux, et celle qui les paie le moins.

... En temps de paix une armée ne peut se passer d'avancement. Il faut de l'émulation. Malheureusement les hommes sont ainsi faits. Ils n'aiment pas à rester dans la même situation...

Quand le colonel a bien servi, il lui faut le grade d'officier général. Voilà pourquoi il faut que le cadre des officiers généraux soit proportionné à l'armée. Vous avez besoin, en général, d'entretenir cette émulation salutaire. Je ne dirai pas qu'il faut avoir le *picotin d'avoine*, puisque cela a fait rire, quoique le mot fût certainement très bien placé. (Hilarité à gauche.) Je ne devrais pas craindre d'employer l'expression d'un de nos meilleurs poètes; mais je dirai qu'il faut de l'é-

mulation dans le militaire comme dans le civil. Un substitut veut devenir procureur du roi, un sous-préfet veut devenir préfet. C'est dans le cœur humain ! Que feriez-vous des colonels, si vous n'aviez pas un cadre d'officiers généraux ?

Le 12 juin 1838, il réclame le rétablissement d'une indemnité d'Afrique (suppléments de solde). Il avait vu la situation par lui-même aux campagnes de la Sickack et de la Tafna.

La suppression, dit-il, d'une indemnité dont les officiers, sous-officiers et soldats ont joui en Afrique jusqu'en 1834 a subitement changé leur position.

Messieurs, l'Afrique est dure, très dure : les fatigues y sont grandes. Les officiers ont de grandes dépenses à faire : ils ne vivent qu'avec la plus grande difficulté. Dans les camps, ils ne peuvent avoir que les vivres que des spéculateurs apportent d'Europe et qu'on leur vend bien plus cher qu'à Paris. D'autre part, dans les expéditions, les officiers dépensent beaucoup pour leurs vêtements : j'ai vu que plusieurs fois, dans de petites expéditions de huit à dix jours, ils usaient complètement un pantalon et une paire de bottes et déchiraient souvent leur habit et leur capote. Leur position est vraiment misérable, obligés sans cesse à vivre de privations. Eh bien, quand vous accordez une indemnité aux troupes qui sont sur la frontière des Pyrénées (1), qui sont en garnison à Lyon, à Paris, n'est-il pas juste d'accorder, je dirai même qu'il y aurait injustice à ne pas accorder, l'indemnité que je demande pour les officiers d'Afrique ? Elle est indispensable

(1) Surveillance motivée par les guerres civiles d'Espagne (Carlistes et Christinos).

pour les dédommager des dépenses extraordinaires qu'ils sont obligés de faire pour se maintenir dans la dignité de leur grade.

Après quelques manifestations sympathiques de la Chambre, l'amendement, combattu par le Gouvernement, fut finalement rejeté.

Lorsqu'il s'agit d'officiers d'une illustration exceptionnelle, il demande des récompenses destinées à servir d'encouragement aux générations militaires de l'avenir. Les chiffres de pension qu'il demande en 1834 pour les veuves des généraux tels que Decaen, Gérard, Daumesnil sembleraient aujourd'hui assez modestes.

Je ne veux pas, dit-il, le 27 janvier 1834, à l'occasion d'une discussion portant sur des pensions aux veuves du maréchal Jourdan, des généraux Decaen, Gérard et Daumesnil, je ne veux pas chercher à influencer votre vote sur la quotité des pensions à accorder aux veuves des illustres généraux dont les ombres généreuses sont déjà sans doute humiliées d'une longue discussion d'intérêts financiers, eux qui furent toujours si désintéressés.

Autrefois il était reconnu que la guerre devait enrichir les vainqueurs... Les guerres de la Révolution présentent un autre spectacle... On vit nos généraux, vainqueurs de l'Europe, rentrer en France pauvres d'argent, riches de gloire...

Vous pouvez, Messieurs, proposer à nos jeunes guerriers comme de grands modèles le maréchal Jourdan et les généraux Decaen, Gérard et Daumesnil. De si grands exemples ne seront pas perdus. Ce sont autant de modèles à proposer

à l'émulation de l'armée. En récompensant ces illustres généraux dans la personne de leurs veuves, vous sèmerez pour recueillir... De telles dépenses sont grosses d'un riche avenir (1)!

Sa plaidoirie en faveur d'une pension à la veuve du colonel Combes, son camarade, qui vient d'être tué à Constantine, est plus touchante encore. Le projet était combattu par le ministre des finances.

Monsieur le ministre des Finances vient de remplir son rôle de conservateur des intérêts financiers de ce pays; moi, je viens en remplir un autre : celui de conservateur de l'esprit et de l'honneur militaire qui est aussi une richesse de ce pays...

Hélas! j'ai peut-être été la cause de la mort de Combes, de cette mort il est vrai qui fut si glorieuse et qui est de celles qu'aucun guerrier ne pourrait regretter...

Combes était découragé; il avait envie de se retirer : il croyait avoir à se plaindre d'un déni de justice; il croyait avoir mérité le grade de maréchal de camp et on ne le lui avait pas donné.

Je le trouvai à Perpignan et lui dis : Colonel, il y a encore quelque bien à faire; et pour des hommes tels que vous, lorsqu'il est encore quelque chose à faire, il ne faut pas se reposer. Voulez-vous m'accompagner en Afrique? Il y consentit. Mais les circonstances ne répondirent pas à son ardeur... L'expédition de Constantine survint, lorsqu'il écrivait pour demander de nouveau sa retraite. Je lui fis déchirer sa lettre; il se rendit à Constantine, et l'on sait ce qu'il y a fait!

(1) La veuve du maréchal Jourdan : 12.000 dont 6,000 confondus avec la pension de la loi de 1831 ; Decaen, 3,000 dont 1,500, et ainsi des autres.

Il pénètre dans la ville et excite les soldats, après cette horrible explosion qui avait jeté un peu d'hésitation dans les rangs. Il reçut le coup mortel au moment où il assurait la victoire. Quand il la voit sûre, il revient sur la brèche, où il rencontre le général en chef et le duc de Nemours. Il leur rend compte de sa mission avec un calme tel, qu'on aperçoit qu'il est blessé seulement lorsqu'il se retourne. On vit alors le trou de la balle qui avait percé l'omoplate et traversé le poumon. « Heureux, dit-il, ceux qui survivront à cette victoire! »... Le lendemain, il était mort! Non, vous ne devez pas craindre, en faisant une noble exception pour le colonel Combes, de compromettre nos finances. De pareils caractères ne seront pas trop communs. Si votre décision arrivait à les multiplier, il n'y aurait qu'à l'en bénir. (Séance du 10 février 1838.)

Quand l'honneur militaire lui semble en jeu il insiste encore plus vivement que sur les questions d'argent.

Dans la séance du 15 septembre 1831, le général Bugeaud propose et soutient un amendement tendant à faire confirmer les décorations accordées, du 4 février au 7 juillet 1815, tant par l'Empereur que par les généraux commandants de corps.

Quelques jours plus tard, il demande aussi la confirmation des grades donnés par le Gouvernement impérial à la même époque.

Le 10 mars 1832, on délibérait sur une loi dont l'objet était de faire porter au Panthéon les restes des citoyens Foy, La Rochefoucauld-Liancourt, Manuel et Benjamin Constant.

Le maréchal Clauzel ayant proposé d'ajouter le maréchal Ney, en l'inscrivant en tête, le général Bugeaud propose d'ajouter aux cinq noms ceux de Dugommier, Masséna, Hoche, Kléber, Desaix, La Tour-d'Auvergne.

Je révère, dit-il, je respecte la mémoire des grands hommes qui sont venus à cette tribune défendre la liberté, et qui l'ont défendue dans leurs écrits; mais je crois que l'on ne doit pas moins de récompenses à ceux qui l'ont défendue sur le champ de bataille. (Interruption, bruit.)

Les grands hommes dont vous voulez honorer la mémoire ont fleuri dans le repos et la tranquillité que la France devait à ceux que je propose de leur adjoindre. (Nouvelle interruption.) Si nous n'avions pas vaincu sur le Rhin et les Alpes, Manuel, Foy et Benjamin Constant n'auraient pu faire briller à cette tribune l'éloquence parlementaire.

M. Odilon Barrot, dans une réplique, ayant qualifié d'*honorables* les personnages mis en avant par Bugeaud, celui-ci s'écrie : « Ils sont plus qu'honorables, Monsieur, ils sont illustres! »

Dans une séance du 15 octobre 1831, la délibération portait sur la révision de l'article 23 de la Charte relatif à la nomination des pairs de France. On proposait de les choisir parmi les citoyens ayant six ans de fonctions civiles électives (membres des chambres de commerce et des conseils généraux payant 3,000 fr. de contributions directes).

Le général Bugeaud réclama en faveur de l'armée.

On a défendu, dit-il, les intérêts des propriétaires et des industriels ; il m'appartient de venir défendre ceux de l'armée. Il importe de faire arriver dans l'armée toutes les classes de la société. Or, d'après les amendements que vous avez adoptés, il est évident que certaines supériorités sociales n'enverraient pas leurs enfants dans l'armée, parce que ces enfants auraient l'espérance d'arriver plus promptement à la pairie par les fonctions civiles que par des grades dans l'armée.

Ainsi, tel qui peut laisser à son fils des propriétés payant 3,000 fr. d'impôt n'enverra pas ses enfants à l'armée, parce que là, ils sont à peu près dans un cul-de-sac (On rit) s'il s'agit de la possibilité d'arriver à la pairie.

Une voix. — Il peut arriver à un grade supérieur.

Bugeaud. — Hé, Messieurs, sur 20,000 conscrits, il n'y en a pas un qui arrive lieutenant général!

Il existe des militaires qui, non seulement servent dans l'armée et se font cribler de blessures, mais exercent encore une grande industrie ; c'est donc un double service qu'ils rendent en même temps. Si vous exigez que ces militaires, après trente ans de fatigues dans l'armée et payant 3,000 fr. d'impositions, soient dans l'obligation de se faire nommer d'un conseil général pour pouvoir prétendre à la pairie, cela sera souverainement injuste... N'oublions pas l'armée : nous ne sommes point arrivés au temps où nous pourrons désarmer, où l'impraticable paix de l'abbé de Saint-Pierre sera possible.

Le 15 janvier 1840, on avait contesté à la Chambre l'opportunité de confier un service actif aux généraux députés, le général Bugeaud défendit ses droits avec vivacité.

M. Guilhem, dit-il, regarde comme une atteinte à la dignité de cette Chambre l'emploi des militaires députés dans leurs grades respectifs. Voilà, il faut le dire, une étrange doctrine! Voudrait-on nous enlever le noble privilège de servir le pays de plusieurs manières? La confiance de nos concitoyens serait-elle traduite pour nous en ostracisme militaire? Non, Messieurs, cette confiance nous impose de plus grands devoirs que nous saurons remplir. Nous devons, ici, faire des lois dans l'intérêt de tous ; nous devons défendre ces mêmes lois dans les rues contre les factions quand elles les attaquent ; enfin nous devons aller à la frontière toutes les fois que la patrie le demande.

Certaines délibérations de la Chambre donnèrent au général Bugeaud l'occasion d'aborder sur les principes de la stratégie, sur les qualités du soldat, sur le plus ou moins d'utilité des fortifications, des discussions de principes. Son opinion, insuffisamment appréciée en France, a été, il est regrettable de le dire, beaucoup plus remarquée à l'étranger et surtout en Allemagne.

Le 20 mars 1832, à l'occasion d'une discussion sur des secours à donner aux anciennes armées de l'Ouest, il développa un intéressant exposé de la guerre d'embuscade, telle qu'il la comprenait :

En Espagne, dit-il, nous avons eu pendant six ans des *guerillas* ou bandes au milieu de nos armées. Certes, nous ne les ménagions pas. Ce n'étaient pas des carlistes, et rarement on en pouvait détruire quelques-unes. Qu'on évite donc d'accuser le ministère de ne pas faire cesser ces désordres; cela n'est pas en son pouvoir, actuellement.

M. Odilon Barrot. — Vous ne pouvez comparer la France, même la Vendée à l'Espagne. C'est une insulte à ce pays.

M. Bugeaud. — A quel pays?

M. Odilon Barrot. — C'est une insulte à la Vendée et à la Bretagne qui sont habitées aussi par des populations patriotiques.

M. Bugeaud. — Je ne sais comment on peut voir là une injure à la Vendée. Je compare les chouans au guérillas, et il y a entre ces termes de comparaison une parfaite identité... On ne détruit pas des bandes avec des utopies; il faut des fusils, de l'activité, de la constance, du courage, et, surtout, des jambes.

Il ne faut pas, en général, les poursuivre; c'est un mauvais moyen. Cette guerre est comme une chasse à la bête fauve; il faut agir par enceintes et par embuscades. Quand on annonce qu'une bande a paru dans tel ou tel village, il ne faut pas y courir par la ligne droite; il faut diriger des détachements sur les points de retraite et leur donner le temps d'y arriver avant de se présenter au village. Des embuscades sur les passages de rivières et des croisières de route doivent réussir quelquefois si elles sont variées et bien dissimulées. En été, ce moyen, selon moi, serait moins fatigant et plus utile que les courses multipliées que l'on fait. L'officier en cantonnement doit connaître exactement les chemins, sentiers, ravins, ruisseaux dans le rayon qui le sépare des cantonnements voisins. Les cantonnements doivent communiquer par des signaux. Le rôle de chaque détachement doit être tracé à l'avance afin que, quand une bande est signalée, chacun, sans perdre de temps, aille occuper les postes désignés.

Ce système bien organisé pourrait, ce me semble, donner des résultats heureux; mes frères d'armes en jugeront; mais

le meilleur de tous les moyens, c'est l'ordre au dedans. Si vous voulez que la chouannerie finisse, que le gouvernement soit fort contre les carlistes, cessez vous-même de l'attaquer violemment et de lui lier bras et jambes pour lui dire après : Soyez fort! (Vive interruption aux extrémités. — *Voix :* De qui parlez vous? A l'ordre!)

Le 11 mai 1835, il décrit ce qui, selon lui, constitue le bon soldat.

On a cru qu'il suffisait d'apprendre à un soldat à faire l'exercice pour en faire un bon soldat : ceci est une erreur. L'exercice est la moindre chose dans l'éducation d'un soldat. On n'est soldat que quand on n'a plus la maladie du pays, quand le drapeau du régiment est considéré comme le clocher du village; quand on aime son drapeau; quand on est prêt à mettre le sabre à la main toutes les fois que l'honneur du numéro est attaqué; quand on a confiance dans ses chefs, dans son voisin de droite et de gauche; quand on les aime; quand on a mangé longtemps la soupe ensemble, selon l'expression de l'Empereur. Voilà, Messieurs, ce qui fait le véritable soldat! (Service septennal.)

Pourquoi la loi de recrutement exige-t-elle sept ans de service (1)? Parce qu'elle a pensé qu'il fallait sept ans pour

(1) Nous sommes loin aujourd'hui du service de sept années. Abaissée depuis 1868 à cinq années qui se réduisaient en réalité à quatre, la durée du service militaire ne sera bientôt plus, si les idées qui prévalent aujourd'hui reçoivent leur application, que de trois ans. L'armée, dans ces conditions, n'est plus qu'une école que traversent le plus rapidement possible, pour y recevoir une instruction militaire plus ou moins complète, tous les jeunes citoyens en état de porter les armes, et dans laquelle ils reviennent s'encadrer au jour du danger; mais encore faut-il que ce cadre soit très solidement et très énergiquement constitué pour suppléer à l'éducation militaire qui fait défaut à tous les jeunes soldats, et pour recevoir sans craquer et sans se désorganiser, cette immense marée humaine qui vient en deux ou trois fois vingt-quatre heures plus

faire un bon soldat. Un homme devient soldat dans les trois premières années de service ; mais il ne le deviendra jamais s'il a l'idée qu'il ne restera que trois ans sous les drapeaux...

Ici intervient une véritable prophétie des dangers dont devait nous menacer la guerre de 1870.

On ne défend, ou l'on n'envahit les empires que par des batailles. La guerre va très vite, et si la paix était troublée, vous n'auriez pas, comme au commencement de la Révolution française, le temps d'organiser des troupes. Je le répète, la guerre marche vite aujourd'hui, et il faut être en mesure dès le début de livrer des batailles avec des chances de les gagner. Une bataille gagnée donne à l'armée victorieuse des avantages immenses ; elle gagne habituellement un carré de quatre-vingts lieues de côté.

C'est au député Bugeaud que l'on doit l'initiative d'un projet de loi sur le *recrutement de l'armée*. Il s'agissait de la substitution de la prime de réengagement au remplacement militaire. C'est le système qui fut adopté sous le second Empire.

Nous noterons seulement la patriotique péroraison d'un long discours prononcé le 23 avril 1836.

Un orateur, dont je ne partage pas les opinions politiques, nous disait naguère à cette tribune : « Avant la liberté intérieure, l'indépendance de l'étranger. » Cette fois je me

que tripler l'effectif de l'armée du pied de paix. Tout est là ; ne réduire la durée du service que le jour où les cadres, et surtout les cadres inférieurs de la troupe, c'est-à-dire les sous-officiers présenteront une très grande solidité.

suis senti en sympathie avec lui. Eh bien, c'est l'indépendance extérieure que j'ai surtout en vue dans ce projet ; c'est ce sentiment qui me donnera assez de persévérance pour reproduire ma proposition, l'an prochain, si elle est rejetée aujourd'hui ; et je la reproduirai toujours jusqu'à ce qu'elle soit incorporée dans notre loi de recrutement, convaincu que c'est une des bases les plus solides de notre avenir.

Messieurs, nous ne pouvons espérer lutter de nombre contre la coalisation improbable, mais possible, des puissances qui nous touchent. Il faut donc lutter par la qualité. Après un certain chiffre, c'est la qualité qui décide plus que le nombre. Je vous offre la qualité (1).

Croyez qu'avec le système moderne, la guerre marche vite et que les premières batailles décident du sort de la campagne. Une bataille gagnée donne au vainqueur un carré de soixante ou quatre-vingts lieues de côté. Paris est dans ce

(1) C'est là l'éternel sujet de controverses des gens du métier. La qualité doit-elle être sacrifiée à la quantité, ou vice versa ? Actuellement il n'est pas une nation en Europe dans laquelle le principe de la quantité ne prévale. Que la guerre éclate, ce n'est plus une armée de métier qui la soutient, c'est la nation tout entière qui s'arme pour sa défense. Alors que des nations voisines peuvent lancer sur notre territoire des armées de première ligne de plus de un million deux cent mille hommes, sans compter les troupes de seconde ligne plus spécialement chargées de garder le territoire, serait-il possible, comme le désirait le maréchal Bugeaud, de se borner à rechercher la qualité, c'est-à-dire de se contenter d'opposer à l'avalanche envahissante une armée de quatre cent mille hommes seulement, mais rompus au métier des armes et aux fatigues de la guerre ? Peut-être, répondrons-nous, oui, mais avec un Bonaparte commandant en chef ! Mais à défaut de l'homme de guerre capable de compenser par son génie la disproportion des forces, il était difficile de ne pas chercher à opposer le nombre au nombre et à utiliser également toutes les forces vives de la nation. Et il en sera ainsi dans toute l'Europe, jusqu'au jour probablement fort éloigné encore où, dégoûtées des charges excessives de toute nature que leur impose l'entretien d'un état militaire exagéré, les nations, cessant d'être en mutuelle défiance vis-à-vis les unes des autres, reviendront à l'ancien système des armées de métier à effectif restreint. Mais comme aucune d'elles ne se décidera à commencer et à donner l'exemple, il est fort difficile de prévoir le moment où cette réforme sortira du domaine de l'utopie pour entrer dans celui de la réalité.

carré!... Un esprit d'opposition à jamais déplorable vous a empêché de fortifier Paris; fortifiez la France entière en acceptant l'armée telle que je vous la propose.

Le 12 juin 1838, il parle de la nécessité de ne pas multiplier les places fortes; il aborde la question des fortifications de Paris.

Les événements de 1814 et de 1815 n'ont point passé inaperçus dans mon esprit. Or, je considère l'abus des places fortes comme le plus grand danger qui menace le pays.

Les places de guerre absorbent quand elles sont trop nombreuses (et dans mon opinion, elles le sont trop) la plus grande partie des forces actives. Or, ce sont les armées qui défendent le territoire; ce sont les armées qui font les conquêtes et qui les conservent. Je ne veux pas dire qu'il faut supprimer toutes les places de guerre; mais je dis qu'il faut faire un bon choix de celles qui peuvent rendre des services : trop multipliées, elles peuvent perdre le pays.

Les officiers du génie disent : Si nous ne les avions, nous ne les construirions pas; mais puisque nous les avons, gardons-les! C'est le même raisonnement que pour l'Afrique!

Messieurs, si ces places de guerre pouvaient se conserver sans danger, comme les monuments surabondants de nos villes, je dirais : Gardons-les, même au prix de quelques millions. Mais il y a grand danger à conserver ce qui est inutile. Quand la guerre arrive, il faut mettre des garnisons dans ces places fortes; il ne faut pas les laisser au pouvoir de l'ennemi.

Mais quand vous êtes en avant, dit-on, quelques vétérans, quelques gardes nationaux suffisent. Quand on est en avant, c'est bien; mais quand on passe en arrière, c'est différent.

Pourquoi passe-t-on en arrière? Parce qu'on a perdu une bataille et qu'on est trop faible. Et c'est dans le moment où l'armée a besoin de renforts, que l'armée est hors d'état de tenir campagne, qu'il faut mettre garnison dans les places!

Qu'arrive-t-il alors? que les places de guerre tombent les unes après les autres parce qu'il n'y a pas une armée en campagne pour les protéger... Je me rappelle qu'en 1836 j'arrivai à Alger; je m'informai de l'effectif de l'armée; il était de 12,000 hommes. Il arriva, à cette époque, un événement à Bougie; le commandant y fut assassiné. On crut que cette ville était menacée, et l'on voulut y envoyer un renfort de 800 hommes. Le général qui commandait à Alger *ne trouva pas* 350 *hommes;* et cependant il y en avait 12,000. Pourquoi cela? Parce qu'on avait tellement multiplié les camps, les blokhaus dans le Sahel et la Mitidjah que les 12,000 hommes étaient absorbés... Quoique je désire voir supprimer quelques places, je ne dirai certainement pas les places qu'il faudrait supprimer. Je désire en même temps qu'on en construise quelques-unes dans l'intérieur, sur la Loire, par exemple, afin de ne pas avoir tous nos établissements militaires sur la frontière.

Mais surtout je désire voir reprendre cette grande questions des fortifications de Paris.

Parce que la question a été quelque temps impopulaire, ce n'est une raison pour ne pas la reprendre. Je tiens autant qu'un autre à la popularité..... mais je tiens encore plus à la sûreté, à la dignité, à l'indépendance de mon pays vis-à-vis de l'étranger, et j'ai la conviction la plus entière que tant que nous n'aurons pas fortifié Paris, nous ne pèserons pas en Europe le poids que devons y avoir.

Savez-vous qui s'est réjoui en voyant cette question abandonnée? c'est l'étranger!

Je ne me prononce pas sur le système de fortifications, mais dans mon opinion jusqu'à présent les forts détachés sont préférables.

Le général Subervie. — Songez que Paris a sept lieues de tour!

Le général Bugeaud. — Je ne veux pas entrer dans la discussion; je dis seulement qu'il faut que Paris soit fortifié. Paris est à soixante lieues de la frontière. Paris, le centre du Gouvernement, des arts et des richesses, est dans une situation tout exceptionnelle, relativement aux autres capitales de l'Europe.

Il est aussi une autre question pour les hommes d'État : c'est la formation d'une *réserve efficace* sérieuse, qui ne soit pas seulement sur le papier. Dans le moment actuel, votre réserve est réellement une illusion en ce sens qu'elle ne peut être mobilisée rapidement. Il faut, pour la mobiliser, beaucoup de temps. Une autre condition de la réserve, c'est d'être encadrée; d'avoir sinon une instruction complète, une certaine instruction, un esprit militaire. Messieurs, c'est tout un ordre de choses à changer (1).

Je sais qu'il est difficile d'avoir une réserve bien constituée sans augmenter de beaucoup les dépenses. Je crois cependant que, pour l'infanterie, cela se peut. Il est possible d'organiser 86 bataillons (un par département) qui encadreraient tous les contingents non appelés, tous les soldats en congé illimité sans qu'il en coutât un sou au Gouvernement.

J'appelle son attention sur ces deux points : les places de guerre et l'organisation d'une réserve.

(1) La création de l'armée territoriale satisfait, et au delà, au desideratum formulé à la tribune en 1838 par le maréchal Bugeaud.

Déjà désigné pour le gouvernement général de l'Algérie, le général Bugeaud prononce de nouveau, le 27 janvier 1841 un discours à la Chambre en faveur des fortifications de Paris, question, à ses yeux, nationale entre toutes.

Je serai heureux, avant de partir pour l'Afrique, d'avoir contribué, pour si peu que ce soit, à doter mon pays d'une mesure qui peut garantir sa sécurité au dehors et, partant, sa liberté et son indépendance au dedans.

Mes opinions ne sont pas nouvelles en cette matière. Je m'honore d'avoir été l'un des premiers, en 1831, à émettre à cette tribune le vœu de voir fortifier Paris. C'est que j'avais encore présente à la pensée l'occupation de cette capitale deux fois envahie par l'ennemi.....

Vous savez tous, par des faits de douloureuse mémoire, que votre capitale a été deux fois envahie, vos places de guerre négligées. Paris fortifié, je défie qu'on les néglige; il faudra que l'ennemi s'assure une base d'opérations. Il faudra qu'il fasse une ou deux campagnes avant de se hasarder à faire le siège de Paris. Et pour cela, il lui faudra traîner un matériel immense (1), ce qu'il n'osera faire sans avoir assuré sa base et sa ligne d'opérations. Cette ligne est celle qui part de la frontière pour venir sur Paris, si Paris est son but, comme il le sera assurément. Nous savons tous qu'une armée ne peut traîner après elle que son matériel de campagne.

On a ordinairement des munitions à peine pour deux batailles, et même quelquefois, quand on a livré une bataille

(1) Le général Bugeaud, en 1840, raisonnait sans tenir compte des facilités que devaient donner à un envahisseur les lignes de chemins de fer tombées en son pouvoir après les premières victoires.

sérieuse, on n'a pas assez de munitions pour une seconde.

L'ennemi, marchant sur Paris, rencontre notre première ligne, les forts; il est obligé de s'arrêter et de faire un siège. Combien de temps lui faudra-t-il pour faire arriver à cette première ligne le matériel nécessaire? Est-il tout préparé d'avance, il lui faudra au moins quinze jours. Je suppose que ce fort ainsi attaqué ne se défende que dix ou douze jours; il faudra vingt-sept jours avant de pouvoir marcher sur l'enceinte.

Alors l'ennemi sera obligé de faire venir un nouveau parc de siège, car celui qui lui aura servi pour les forts ne sera pas suffisant pour attaquer la place.

Pendant longtemps, j'ai cru que l'enceinte n'était pas absolument nécessaire; qu'il suffisait d'une défense extérieure, mais depuis, par la discussion, je me suis convaincu du contraire, et, maintenant, je tiens à l'enceinte tout autant que je tenais autrefois à la défense extérieure. L'une et l'autre sont nécessaires; elles se complètent l'une l'autre; il faut les avoir toutes deux, si vous voulez que Paris joue le rôle qu'il doit jouer dans la défense générale du royaume. Il faut que Paris puisse faire une défense énergique qui permette à une armée battue de se refaire, à une armée qui se forme de s'organiser et, pour cela, il faut plus de temps qu'on ne pense.

Je sais ce que c'est que l'offensive et cependant le caractère national n'est pas là seulement. Ce serait une grande injure que vous auriez faite, monsieur de Lamartine, au caractère national que de dire que la guerre défensive serait contraire au caractère français; ce serait dire en propres termes que les Français sont de mauvais soldats! (Très bien.)

C'est dans les guerres défensives, c'est dans les retraites, que l'on voit le véritable courage, le véritable aplomb des

soldats. Dans l'offensive tout le monde va bien ; quand on va en avant, il n'y a pas de lâches. C'est dans la guerre défensive que l'on connaît les véritables soldats.

Ce n'est donc pas méconnaître le caractère français que de lui faciliter les moyens de faire la guerre défensive. Il la fera tout aussi bien que quelque peuple que ce soit. On a dit qu'il ne fallait pas l'enfermer dans des murailles. C'est assurément une pensée fort spartiate ; mais je ne crois pas le moins du monde qu'on en revienne à défendre les empires par la poitrine, pas plus qu'on ne reviendra au brouet noir. (Hilarité générale et prolongée.)

Nos armées savent toutes qu'il faut d'abord se donner la victoire en rase campagne, s'il est possible ; mais la victoire peut être infidèle ; les plus grands généraux ont éprouvé des défaites ; il faut donc que les armées aient derrière elles des points d'appui vigoureux, des points d'appui véritables où une armée puisse trouver tout ce qui lui est nécessaire pour se refaire de ses pertes, son habillement, son armement, son équipement. A cet égard-là je ne crois pas qu'il y ait une autre place dans le monde qui puisse égaler Paris quand vous l'aurez fortifié.

L'honorable M. Pichard nous a dit que si l'Angleterre devait dominer par ses vaisseaux, la Russie par le fer, nous devions, nous, dominer par les idées et par la civilisation.

Messieurs, je désire assurément que mon pays soit à la tête de la civilisation ; mais je ne crois pas que si nous avions le malheur d'avoir à soutenir une guerre de coalition, ce fût une très grande ressource, contre les armées étrangères, de leur envoyer des idées en échange de leurs boulets. (Hilarité générale.) Assurément ce serait une fort mauvaise défense.

Si je veux que Paris soit fortifié, je désire au contraire que la plus grande partie de nos places fortes soient supprimées. Je pourrai faire remarquer aux économistes qu'ils trouveront là une grande économie ; une fortification sérieuse de Paris en effet vous permettra de rayer au moins cinquante places de guerre. (Mouvement.)

Messieurs, nous avons encore, si je ne me trompe, au moins deux cents places de guerre ou postes fortifiés. Je dis que c'est là une cause d'immense faiblesse pour le pays. Si en temps de guerre, vous vouliez leur donner des demi-garnisons seulement, vous absorberiez presque toute votre armée. Paris fortifié doit faire réduire vos places de guerre parce que, avec une défense forte dans Paris et dans Lyon, vous n'aurez plus la folle prétention d'arrêter l'ennemi à la frontière avec une ceinture de places. (C'est vrai !)

Nous avons fait, en 1814, une funeste expérience de la multiplicité des places de guerre ; nous la faisons encore en Afrique. A force d'y multiplier les postes retranchés, presque toute l'armée y est rendue inutile. Avec un effectif de 72,000 hommes, c'est à peine si 12 ou 15,000 peuvent agir dans l'intérieur du pays. Réduisez donc vos places de guerre !

Messieurs, je ne saurais trop le redire ; les ouvrages extérieurs ne seront pas suffisants. Il serait possible qu'un de vos forts fût enlevé, que l'ennemi passât à travers et pénétrât ensuite jusqu'au fameux mur d'octroi, pour lequel j'ai, je l'avoue, fort peu de révérence. Il faut donc que vous ayez l'enceinte, il faut surtout que vous ôtiez à l'Europe la pensée que Paris peut capituler par suite d'une insulte audacieuse.

Du moment que l'Europe ne pourra plus penser atteindre ce but facilement, elle devra faire *la guerre de tâtonnements,* et vous aurez tout le temps nécessaire.

On voit quelle importance fondamentale Bugeaud attachait à Paris fortifié. On doit croire qu'il contribua vivement à faire trancher la question ; car l'avis d'un général qu'on venait de choisir entre les plus jeunes d'alors pour en faire un gouverneur général de l'Algérie pesait d'un poids considérable, alors, dans les conseils du gouvernement de Juillet.

Les fortifications de Paris n'ont point empêché la catastrophe finale de la guerre de 1870. Elles sont, par suite, considérées par bien des personnes comme un simple obstacle qui n'a fait que retarder la fatale issue de la guerre franco-prussienne, et comme une inutile entrave au développement de la grande capitale.

Bugeaud, à qui nous avons reconnu dans ses appréciations militaires une sorte de don prophétique, s'est-il trompé sur cette question de premier ordre?

Non; mais, s'il avait prévu la possibilité de Reichshoffen et de Forbach, il n'avait pas prévu notre deuxième armée capitulant à Metz et la troisième mitraillée et capitulant dans l'entonnoir de Sedan, au lieu de venir s'interposer entre les vainqueurs et la capitale, comme c'était sa place naturelle. Il n'avait pas prévu Strasbourg brûlé et Metz affamé. Il n'avait pas prévu le rapide et facile transport de l'immense matériel de siège destiné à réduire Paris, sur une ligne continue de voie ferrée entre Magdebourg et Châtillon.

Dans ses prévisions prophétiques, pour triompher d'une future invasion, les Français devaient montrer non seulement du courage, mais surtout « de l'union », disait Bugeaud dans son discours de mai 1839.

A cet appel « d'union » ont seuls répondu en 1871 les zouaves royalistes qui se sont fait tuer à Patay. Mais combien l'ont mal compris les républicains du 4 septembre, dont l'unique souci a été d'essayer de terroriser la province et de disperser les conseils et les municipalités, tandis que les intransigeants, aux émeutes du 31 octobre et du 22 janvier, faisaient, sans le vouloir, le jeu de nos ennemis les Prussiens!

Bugeaud voyait vrai. En 1814 et 1815 Paris a capitulé un mois après Montmirail, quinze jours après Waterloo. En 1870-71 Paris n'a capitulé que six mois après Reichshoffen parce que la ville était fortifiée. La preuve que Bugeaud voyait juste, c'est que l'opinion militaire en France a été unanime après la capitulation de 1871 non pas à démanteler Paris, mais à en perfectionner les fortifications, par la construction des redoutes de grande ceinture. Bugeaud, certes, les eût demandées lui-même, s'il avait été témoin du perfectionnement de l'artillerie à grande portée. La construction des nouveaux forts de Paris n'est donc que la reproduction des idées du maréchal Bugeaud adaptées à la pratique des circonstances après les événements de 1871.

Pour la défense nationale, Bugeaud ne croyait pas seulement à la nécessité de la substitution de deux ou trois vastes camps retranchés au système de petites forteresses multipliées. Il croit surtout à la nécessité d'une armée solide. Il parle d'un chiffre d'effectif auquel les idées de son temps avaient peine à s'habi-

tuer, 200,000 hommes d'abord, 500,000 ensuite. (12 mars 1832 (1).

On paraît trop généralement croire qu'à la paix nous pourrons réduire notre armée et que de simples cadres suffiront. Ce serait là, Messieurs, une erreur très grave, très dangereuse si les Chambres et le Gouvernement pouvaient la partager. Nous n'avons pas le bonheur, comme l'Angleterre, d'être entourés par la mer ; comme les États-Unis d'être à 2,000 lieues de toutes les puissances qui pourraient nous attaquer. Nous avons d'immenses frontières ; il nous faut une puissante armée pour les garder et pour faire respecter l'indépendance du pays. Je ne pense pas que nous puissions, dans aucun cas, réduire notre armée à moins de 250,000 hommes...

Le général Demarçay a dit qu'il fallait une armée de 500,000 hommes. Ici je suis complètement de son avis.

Oui, Messieurs, il faut une armée toujours disponible, toujours prête, toujours bien organisée, qui puisse être portée à 500,000 hommes.

C'est pour la France une nécessité de sa position géographique, de son contact avec des puissances militaires qui, pouvant former une coalition en silence, pourraient l'envahir en peu de temps. Il faudrait bien alors leur opposer des forces sur plusieurs points de nos immenses frontières, et 500,000 hommes ne sont pas trop considérables...

Le 27 mars 1834, au cours de la discussion de la loi sur les pensions militaires, il dit :

(1) Dans le discours de 1840, il parle surtout de Paris et Lyon, mais dans un autre discours il avait parlé aussi d'un camp retranché sur la Loire.

Je conviens que le fardeau du budget de la guerre est dur; mais il est la conséquence de vos institutions et de votre position géographique.

Avec une forme de gouvernement analogue à celle des puissances du Nord, ou si, comme l'Amérique, vous étiez à 2,000 lieues de toute puissance militaire, vous pourriez n'avoir qu'une faible armée. Mais comme vous avez à défendre et vos institutions et vos vastes frontières, il vous la faut formidable. Pour l'avoir telle, il faut qu'elle soit régie par de bonnes institutions qui attirent ou retiennent dans les rangs des hommes de talent et d'énergie.

Sous l'ancien régime, lorsque la noblesse croyait déroger en se livrant à d'autre métier que celui des armes, on pouvait se dispenser de lois matérielles sur l'armée aussi larges que celles qui nous régissent. Les cadets de famille étaient une abondante pépinière. Aujourd'hui, qu'il n'existe plus de castes privilégiées, que tous les Français sont également admissibles aux emplois militaires, il vous faut des institutions qui assurent à la profession des armes un avenir qu'on chercherait ailleurs si on ne le trouvait là.

Si vous trouvez la charge trop lourde, n'ayez pas d'armée plutôt que d'en avoir une mécontente de son sort et partant mauvaise. Que tout Français devienne un soldat exercé; qu'il quitte le comptoir ou l'atelier deux fois par semaine pour aller au Champ de Mars. Ce système serait bien plus coûteux encore et bien moins sûr. Rien ne peut remplacer une armée permanente quand nos voisins en ont qui, en deux semaines, peuvent aborder vos frontières.

Je repousse comme de dangereuses utopies les idées qui avaient cours après 1830 que la République enfantait des armées; que les héros de Juillet après avoir vaincu les Suisses de Charles X tiendraient tête à l'Europe.

Avant les intéressantes révélations de M. Camille Rousset, le général Bugeaud avait réduit à de justes proportions la légende des volontaires de 1792.

L'autre jour, dit-il dans la séance du 17 février 1834, M. de Ludre a prétendu que j'avais dit la République aussi favorable à la discipline que tout autre gouvernement.

Je suis très loin de le penser. La République, au contraire, est ennemie de toute espèce de discipline. Plus il y a de liberté, plus il y a de clubs, de sociétés populaires, de liberté de la presse; moins il y a de discipline. (Murmures aux extrémités.)

J'ai dit que, sous la République, les gouvernants, sentant combien les liens de discipline se dissolvaient tous les jours, ont demandé des lois extrêmement sévères. Ils les ont obtenues et ce n'est que lorsque les lois sévères ont été rendues que la discipline est rentrée dans l'armée dont les clubs l'avaient chassée.

Au sujet des héros de Juillet et des volontaires de 1792, il dit, le 6 janvier 1834 :

Les combats de juillet 1830 ont tourné la tête à beaucoup de monde. On s'est imaginé que puisque 7 à 8,000 hommes de la garde et des Suisses avaient été battus dans Paris, on pouvait battre toutes les armées de l'Europe... Je ferai observer que dans les rues de Paris, il n'y a pas de manœuvres à faire, aucun de ces mouvements qui, comme à Warterloo, prenant l'armée en flanc et en revers, décident la victoire, lors même que chaque soldat serait un Achille ou un Ajax. Dans les rues de Paris, ce sont des combats individuels. D'ailleurs les troupes étaient dans la position la

plus difficile, au sein de rues qui sont des défilés bordés de forteresses, où elles recevaient la mort de toute part sans pouvoir la donner, où elles ne pouvaient faire usage de cette tactique qui fait la puissance d'une armée en campagne.

Ensuite, on s'est fié à l'enthousiasme. Selon bien des personnes, c'est un grand moyen de guerre. L'enthousiasme est une bonne chose quand il est accompagné de bons bataillons. Quand l'enthousiasme est seul, c'est une vertu passagère, éphémère. Comme toutes les passions violentes, le moindre obstacle suffit pour le détruire ; quelques journées de mauvais bivouac le font tomber. Une batterie de 40 bouches à feu qui vomit la mitraille sur les enthousiastes (On rit) a bientôt fait taire les cris d'enthousiasme. On nous a dit à satiété que les bataillons de Volontaires, dans le commencement de la Révolution, avaient, grâce à l'enthousiasme, vaincu l'Europe. C'est faux ! Vous n'avez qu'à consulter l'histoire. Dans les deux premières campagnes, les bataillons de Volontaires furent presque indisciplinables, parce qu'il s'y trouvait des hommes qui avaient apporté dans l'armée l'esprit des clubs, incompatible avec la discipline et la force militaire. Ils furent battus dans presque toutes les circonstances. Ce n'est qu'à la bataille de Fleurus qu'ils ont commencé à rendre des services. (Interruption.) Messieurs, ce n'est qu'à Fleurus ! A Jemmapes et Valmy, les principales forces étaient composées de la vieille armée de ligne.

On a dit encore que c'était le régime de la Terreur qui avait sauvé la France. C'est une erreur qu'il importe de détruire. C'est le système de guerre que suivaient les étrangers qui a sauvé la France. C'était un système de tâtonnement, imaginé, je crois, par un feld-maréchal autrichien appelé M. de Lassy, qui consistait à marcher à pas de tortue, à

s'établir sur toutes les rivières, à prendre une place à droite et à gauche, avant d'aller en avant. Voilà ce qui a sauvé la République française ; ce qui lui a permis de rassembler des hommes, et de les préparer aux grandes choses qu'ils firent plus tard.

Le 9 janvier 1834, il reprend le même thème.

On m'a accusé d'avoir parlé avec quelque dédain de nos Volontaires de 92. Ce serait une grave erreur d'élever contre moi ce reproche. Je sais que ces Volontaires ont fait la gloire de nos armes. Plusieurs sont devenus de grands capitaines, d'illustres généraux. Presque toute l'Europe a été le théâtre de leur gloire.

Mais ce que j'ai dit, c'est que nos Volontaires ont éprouvé des revers dans les deux premières campagnes, à cause de leur inexpérience. Parmi eux se trouvaient des hommes indisciplinés sortant des clubs. L'esprit du club, je le repète, est incompatible avec la discipline et la force d'une armée. Voilà quelle a été la cause de ces désastres. (*Voix diverses :* C'est très vrai !)

Je dis que ces Volontaires ont quelquefois montré de mauvaises dispositions par ignorance et par faute de discipline. Quand ils étaient battus, ils tiraient sur leurs chefs qu'ils accusaient de trahison. Plusieurs généraux, entre autres Fillon, ont été tués par leurs propres soldats. Cela ne serait point arrivé s'ils eussent été disciplinés.

Après avoir vanté les succès de l'armée d'Italie, il dit que le camp de Boulogne fut une école encore meilleure :

Rappelez-vous la fameuse campagne de 1805 ; une armée

autrichienne détruite en huit jours ; notre arrivée à Vienne, en quelque sorte, au pas de course, et de là Austerlitz ! Jusque-là les batailles de la Révolution n'avaient été que des jeux d'enfants comparées à la guerre de 1805. (Murmures aux extrémités.) Sans doute les batailles d'Italie sont fort belles ; mais comparées aux batailles de Wagram, d'Iéna et à toutes les autres batailles de l'Empire, ce ne sont, je le répète, que des jeux d'enfants ! (Nouvelle interruption.) Je ne veux pas rabaisser les batailles de la Révolution ; mais je sais les apprécier à leur juste valeur.

S'il ne croit pas que telle ou telle opinion politique puisse créer de bons soldats, Bugeaud, généreux et sincère, admet que la confraternité d'armes au sein d'un même régiment efface l'aigreur des nuances politiques.

Je ne connais pas, dit-il, le 16 septembre 1831, dans l'un de ses premiers discours, je ne connais pas de *carlistes* dans l'armée. Du moment où le canon tirera, tous seront des braves à mes yeux. (Vive adhésion.) Quant à moi, si j'avais des *carlistes* dans le corps que je commande, je suis sûr que je les ferais bien se battre ; et quand ils se seraient bien battus, je les embrasserais comme de braves frères d'armes (1).

A diverses reprises, il défend l'éducation militaire et combat la suppression projetée de l'École militaire de la Flèche.

... Oui, dit-il, le 2 janvier 1832, il faut de l'instruction pour faire un soldat. Mais ce n'est pas seulement six mois

(1) Telle est la généreuse pensée que M. Armand Marrast, dans son article biographique sur le maréchal Bugeaud, a traduite par l'ineptie laconique suivante : « Pour moi, je ne connais pas les carlistes. »

qu'il faut; c'est plus longtemps, soyez-en convaincus. L'instruction seule ne suffit pas pour faire un soldat. Ce n'est pas assez de savoir faire l'école de peloton, marcher au pas et charger son fusil. On n'est soldat que lorsqu'on ne regrette plus le toit paternel, qu'on est inspiré par la gloire, qu'on est attaché à son drapeau, qu'on professe un culte pour ce même drapeau. Ces aggrégations de sentiments forment les véritables régiments...

Je ne repousserai certainement pas l'idée très noble, très généreuse, de donner une éducation militaire à toute une nation. Que dans des lycées, partout, on donne des idées de guerre, qu'on y fasse des cours de politique, de stratégie, comme des cours de grammaire. Mais ni votre amendement, ni le projet ne remplissent ce double objet. Espérons que quelque habile homme résoudra cette difficulté. Jusque-là, je m'en tiens au projet proposé, parce que je ne veux pas apporter de perturbation dans la société. . . . .

L'honorable auteur de l'amendement, dit Bugeaud, revenant sur le même sujet dans la séance du 19 mars 1832, voudrait supprimer les Écoles militaires, et moi je voudrais que toutes nos écoles fussent militaires. (Bruits divers.)

... Nous ne voyons pas que les supériorités sociales s'empressent beaucoup de prendre la carrière des armes. On ne veut entrer dans le service que comme sous-lieutenant : on ne veut pas y entrer comme soldat...

Il faut donc conserver les collèges militaires, pour donner aux jeunes gens des familles riches une éducation qui les excite à entrer au service. Sans cela, Messieurs, vous n'aurez dans l'armée que les derniers rangs de la société et cela pourrait être dangereux pour la liberté.

Le 18 mai 1835, le général Bugeaud défend encore

plus énergiquement le budget du collège militaire de la Flèche, et revient sur cette idée déjà developpée par lui :

... En vérité, à voir cette manie de supprimer tout ce qui touche aux intérêts de l'armée, on croirait que l'on n'a plus besoin d'encourager l'esprit militaire, qu'on est arrivé à l'impraticable paix de l'abbé de Saint-Pierre, qui aurait licencié toutes les armées de l'Europe.

Nous n'en sommes pas là, Messieurs; nous sommes entourés de puissances guerrières; nous les touchons par 400 lieues de frontières; notre système de gouvernement diffère du leur; il faut être prêt à tout événement. Il importe donc d'entretenir de fortes armées et d'encourager l'esprit militaire.

Un autre jour il entreprend l'éloge de l'armée :

Jamais, s'écrie-t-il, elle n'a rendu plus de services. Elle a fait respecter les lois ; elle a rétabli leur sainte autorité ; elle a pacifié la Vendée; elle a pris Anvers, et, par son attitude imposante, elle a fait respecter la France par l'Europe ; car on n'a point osé l'attaquer. (*Au centre :* Très bien !)

L'industrie, le commerce, les arts ont pu se développer malgré toutes les attaques portées contre l'ordre social. L'armée sait qu'elle rendra plus de services en combattant les factieux que les ennemis à la frontière ; car là, on pourrait perdre une bataille sans compromettre pour toujours l'État ; si l'on perdait une bataille contre les factieux il en résulterait des malheurs d'une grande portée.

Messieurs, ne laissez pas faire brèche à vos institutions militaires ; car elles vous seront longtemps d'une grande uti-

lité. Voyez ce que sont devenues l'Espagne et l'Italie pour avoir négligé la profession des armes au profit de l'État monarchique. (On rit!)

L'orateur suivant, M. de Salverte, niant que l'esprit militaire puisse être détruit chez les Français, Bugeaud répond : « Sous Charles-Quint, l'Espagne était très militaire; elle ne l'a pas été plus tard. »

A la séance du 19 mai 1835, il demande l'enseignement de la gymnastique dans l'armée.

Notre armée est encore une institution que l'on attaque chaque année et qui, par cela même, ne répond pas à ce qu'on devait attendre d'elle; car l'incertitude, l'instabilité arrêtent tout progrès, tuent toute émulation.

... Il y a sans doute des exercices de M. Amoros qui peuvent paraître du charlatanisme... Mais certains exercices de gymnase seraient de la plus grande utilité pour les troupes. Dans les marches forcées, par exemple, M. Amoros exerce les hommes à faire trois lieues en une heure, le sac sur le dos, en courant, sans être essoufflés et même en chantant des chansons, qui excitent le moral guerrier et forment le cœur. (On rit.)

Oui, Messieurs, dans une foule de circonstances, à la guerre, la gymnastique peut être d'une grande utilité. S'agit-il de s'emparer d'un poste avant l'ennemi, on est obligé de faire courir des bataillons. Souvent il n'y a que le drapeau et quelques soldats énergiques qui arrivent; le surplus reste en arrière.

Eh bien! avec la gymnastique tout le monde arriverait.

Si des murailles étaient défendues, quelque mauvaises qu'elles fussent, il serait fort difficile d'y grimper. Mais on

peut surprendre des places et avec la gymnastique on les surprend plus vite. Pour passer des ponts sur des poutres, des soldats formés à la gymnastique seraient d'une grande utilité. Je pourrais citer une foule d'autres circonstances...

Quand nos soldats resteront sept ans sous les drapeaux comme le veut la loi, il sera possible de les former à tous ces exercices, ce qui est très difficile, aujourd'hui qu'ils n'y restent que trois ans.

Le 11 mars 1840, il fait une sortie humoristique contre la prépondérance de l'élément civil dans les conseils de révision.

Il n'y a rien de plus illogique que de faire choisir les soldats qui doivent composer l'armée, en majorité par des civils. (Murmures.)

Faire choisir les soldats par des hommes civils est tout aussi illogique, tout aussi mauvais que si l'on faisait choisir les magistrats par des militaires! (On rit.)

On me dira que les hommes civils peuvent juger des cas d'exemption aussi bien que les militaires; moi je dis qu'un homme peut ne se trouver dans aucun des cas prévus d'exemption et cependant n'être point propre à faire la guerre. Voilà ce que les hommes du civil ne comprendront jamais aussi bien que des militaires.

Quand un conseil de révision rencontre un homme qui ne présente aucun défaut de conformation, il le déclare bon, tandis que nous, militaires, le déclarerions mauvais. Pourquoi? Parce que nous connaissons la force nécessaire pour supporter les fatigues de la guerre. Nous savons qu'il faut une poitrine large et des jarrets vigoureux pour porter un sac avec huit ou dix jours de provisions, soixante car-

touches dans la giberne; un sabre, un fusil. Pour cela il faut un homme fortement constitué.

Une grande partie de nos soldats ne pourraient aller au delà du Rhin avec la charge qu'on leur met sur le dos. Ne vaudrait-il pas mieux ne lever que deux cent mille hommes, les avoir bons, et laisser cent mille hommes aux travaux civils? On n'aurait, au moins, à payer que deux cent mille excellents soldats; il y aurait économie et avantage sous tous les rapports.

Je sais que ces idées n'obtiennent pas de faveur; je m'y attendais, et cependant, je remplis mon devoir de député...

Il n'admet pas la fixité des garnisons. (Séance du 14 mai 1837.)

Le général Demarçay a émis le vœu de voir des garnisons fixes, c'est-à-dire des régiments qui soient toujours dans les mêmes lieux, et recrutés par le même département. Eh bien! je ne crois pas qu'il puisse y avoir un usage plus fatal pour l'armée que celui-là! Tout le monde sait que, lorsque les soldats restent longtemps dans le même lieu, ils contractent des habitudes pernicieuses, des amours en très grand nombre. (On rit.) Ils se livrent à des vices tels que l'on a généralement reconnu qu'il faut les changer souvent de garnison...

On sait qu'en 1840 la question d'Orient faillit amener la France à déclarer la guerre à l'Europe entière. Tout vaillant homme de guerre qu'il était, Bugeaud s'opposa énergiquement à cette folie. Dans un discours remarquable qu'il prononça le 30 novembre

1840, il fut amené d'abord à reparler de l'invasion de 1792.

Avec la guerre il est permis de craindre une révolution intérieure... Je sais que nous dominerions les factions. Mais cela nous obligerait à lever cinquante à soixante mille hommes de plus ; vous conviendrez que c'est là un inconvénient, alors que de si grands efforts sont nécessaires. (Agitation.)

Ce n'est pas une raison pour ne pas faire une guerre d'intérêt, une guerre d'honneur ; mais c'est une considération pour ne la point faire à la légère, pour en bien peser les motifs, et ne pas montrer une trop grande susceptibilité.

Le véritable danger est dans la division du pays ; il est dans le langage des factions.

M. Dupin. — En cas de guerre, nous nous réunirions!

M. Bugeaud. — Oui, j'aurais été plus belliqueux sans cette horrible maxime qu'on ne peut résister à une grande invasion qu'avec des moyens révolutionnaires. Cette erreur funeste, barbare, malheureusement une partie de la jeunesse des écoles la partage! Et comment ne la partagerait-elle pas? Elle l'a prise dans les historiens de la Révolution. (Hilarité.)

C'est bien mépriser son pays que de lui dire qu'il ne saura résister s'il n'a la Terreur derrière lui. (*A gauche :* Allons donc! — Longue interruption.)

M. Manuel. — Vous calomniez le pays!

M. le général Bugeaud. — La Terreur, dit-on, a sauvé la France. A-t-elle le privilège d'improviser des armées, de les discipliner, de les aguerrir, et peut-elle faire sortir spontanément de terre des grenadiers comme ceux de la

garde impériale? (On rit.) Non, Messieurs, elle peut rassembler quelques moyens, faire partir quelques hommes qui n'auraient pas envie de faire la guerre, arracher quelques écus de la poche de gens qui ne seraient pas disposés à les donner. (Rires et murmures.) Mais voilà tout!

Il est temps, Messieurs, de faire justice de ces sophismes dangereux. Si j'insiste là-dessus, c'est que c'est une erreur profondément dangereuse pour mon pays. On dirait que ne pouvant nous sauver que par la Terreur, il faut faire la Terreur. (Vives dénégations.) Je l'ai entendu dire cent fois à une foule de jeunes gens. (Interruption.)

Voulez-vous que je vous dise ce qui a sauvé la France? Je vais vous l'apprendre peut-être, car l'histoire de la Révolution est moins connue, j'ose le dire, que l'histoire des Perses et des Mèdes. (Hilarité générale et prolongée.)

D'abord les armées de la Coalition étaient fort peu nombreuses; l'état militaire de l'Europe n'était pas ce qu'il est aujourd'hui. Les hommes qui ont fait la guerre à cette époque m'ont affirmé plusieurs fois qu'il n'y avait pas en ligne contre nous plus de cent cinquante mille hommes.

Un membre. — Un tel langage est antinational!

Le général Bugeaud. — Ce n'est pas la faiblesse du chiffre qui fut la plus grande cause de succès; c'est le système de guerre qui existait alors.

Un feld-maréchal autrichien, M. de Lassy, avait publié un ouvrage spécieux qu'il appela *la Guerre méthodique*. Cette méthode, ou plutôt cette absence de méthode, avait séduit l'Europe entière; de là cette guerre de détails, de cordons, de tâtonnements qui donna du temps à la République française pour organiser ses armées.

Il était naturel qu'en mettant en avant un million d'hommes, il en sortit une armée puissante. Les premières

campagnes ne furent pas heureuses dans ces petits combats. Quelquefois vainqueurs, plus souvent battus... (Vives réclamations à gauche.) Laissez dire les faits. Messieurs, il est nécessaire de vous les dire, au moins pour le dehors; car il y a beaucoup de gens en France qui sont persuadés qu'en chantant la *Marseillaise,* cela suffit pour renverser les armées de l'Europe. (Hilarité au centre, murmures à gauche.) Il est nécessaire d'apprendre, Messieurs, que tant que nos armées ne furent pas bien organisées, tant qu'il n'y eut pas de tactique, vous n'eûtes pas de succès prononcés et vous eûtes des revers.

M. Taschereau. — Le peuple de Paris, en 1830, a prouvé qu'il pouvait renverser une armée.

M. Odilon Barrot. — L'enthousiasme et l'exaltation sont une force!

Le général Bugeaud. — J'apprécie beaucoup le chant de la *Marseillaise* (On rit); mais je crois qu'à lui seul il ne donne pas la victoire. Je trouve très bien, Messieurs, que les combattants chantent la *Marseillaise* avant le combat, mais non pendant l'action; ce qu'il faut alors, c'est le silence, c'est l'aplomb. Il faut se méfier des troupes silencieuses et non pas de celles qui crient et qui chantent. (Murmures.)

Si vous aviez été poursuivis, si l'ennemi avait concentré seulement 100,000 hommes dans cette première campagne, certainement il serait venu à Paris. (Explosion de murmures à gauche et sur quelques autres bancs; cris : A l'ordre!)

Sans cette guerre de tâtonnements, sans ces sièges de toutes nos petites places du Nord, il est probable que, malgré les fureurs de Danton, la République aurait succombé. (Violentes réclamations.)

La deuxième campagne prit une autre physionomie. Vos ar-

mées, ayant acquis de l'expérience et de l'instruction, remportèrent de grandes victoires. Elles firent de belles choses que j'ai admirées sous la Révolution, et partagées sous l'Empire...

L'Europe sait très bien que derrière nos écrivains fanfarons et provocateurs, il y a une nation vigoureuse et énergique. Ce sont ces vingt-quatre millions de cultivateurs, ces huit millions d'ouvriers, ces hommes aux bras nerveux, aux mains calleuses qui ont versé beaucoup de sueur, et n'ont jamais versé d'encre! (Rires prolongés.) Nous sommes assurés que ces populations ne manqueront pas au recrutement de nos armées. Voilà ce que l'Europe sait très bien, et nous pourrons, quand il le faudra, recommencer les travaux de nos pères. Voilà pourquoi elle ne nous a pas traités avec dédain, comme le disait, tout à l'heure, M. Dufaure (On rit), je me trompe, M. Ducos! Ne confondons pas! (Nouvelle hilarité.) Quand j'ai vu qu'au fond il ne s'agit que d'une part d'influence en Orient, et d'assurer à Mehemet-Ali une portion plus ou moins grande de la Syrie, j'ai compris que tous ces grands sentiments n'avaient pas d'appui suffisant. Ce n'est pas là une cause suffisante pour remuer toutes les passions généreuses du pays, et, il faut le dire aussi, ses mauvaises passions.

Messieurs, on ne doit engager son pays dans une immense lutte que pour des motifs immenses. L'honneur des nations ne ressemble pas à l'honneur des individus. Les individus se vengent à l'instant même d'un outrage; les nations peuvent attendre; elles doivent choisir l'époque, le temps, les circonstances, et il n'y a, à cela, aucune espèce de déshonneur. (Approbation au centre.)

Voilà pourquoi je désire que le Gouvernement suive à présent la politique d'expectative, la politique de paix armée;

qu'il attende les événements, et qu'il saisisse l'occasion la plus favorable pour jeter le poids de sa vaillante épée dans la balance du côté le plus favorable aux intérêts du pays. Voilà ce que je désire que la Chambre exprime dans son adresse ; voilà ce que j'espère !

Dans ce discours remarquable dirigé contre une déclaration inconsidérée de guerre à des ennemis supérieurs en nombre et en force, on constatera que le sage et politique général, bien qu'animé des mêmes vivacités patriotiques, demeurait fidèles anx principes qu'il avait déjà soutenus à la tribune, en 1831 et 1832, lorsqu'il s'agissait de la Pologne.

J'étais entré dans la Commission, plein d'idées belliqueuses, dit-il à un autre moment de cette même discussion, et croyez que dans cette Commission notre honneur national n'était pas en mauvaises mains : quatre membres sur neuf avaient versé leur sang pour la patrie !

Si le maréchal Bugeaud eût vécu jusqu'en 1870, il est à penser, d'après son discours de 1840, qu'il eût pesé de toute son autorité contre la déclaration de guerre à la Prusse, et qu'il se fût efforcé de réduire à de justes proportions le fameux outrage fait à Ems, par le roi Guillaume, à notre ambassadeur M. Benedetti.

CHAPITRE VII.

BUGEAUD GOUVERNEUR GÉNÉRAL. — 1841.

Ministère du maréchal Soult et de M. Guizot (octobre 1840). — Retraite du maréchal Valée comme gouverneur général de l'Algérie. — Nomination du général Bugeaud. — Portrait du général par M. Guizot. — Son arrivée à Alger (22 février 1841). — Proclamations aux habitants de l'Algérie et à l'armée d'Afrique. — Effet des proclamations. — Tableau de l'Algérie au mois de février 1841 par Louis Veuillot. — État des trois provinces. — Effectif des troupes depuis 1831. — Nouveau système de guerre inauguré par le général Bugeaud. — Composition des colonnes; les campements; l'équipement du soldat. — Les lieutenants du général Bugeaud. — Arrivée du duc d'Aumale, lieutenant-colonel du 24ᵉ. — Correspondance du gouverneur général avec le fils du Roi.

Lorsqu'au mois de décembre 1840, le Gouvernement rappela d'Alger le maréchal Valée (1), le commande-

(1) Valée (Sylvain-Charles comte), maréchal de France 1773-1846, né à Brienne-le-Château, quitta en 1792 l'école d'artillerie de Châlons pour être attaché à l'armée du Nord. Capitaine en 1795, lieutenant-colonel en 1804, il fit la campagne d'Austerlitz comme inspecteur général du train de l'artillerie. Colonel en 1807, fut appelé au grand quartier général comme sous-chef de l'état-major de l'artillerie. Après Eylau et Friedland, Napoléon lui confia le commandement de l'artillerie du troisième corps en Espagne. Général en 1810, et en 1812 lieutenant général, il parvint à ramener en France une grande partie de notre matériel après l'évacuation de l'Espagne par nos troupes. — Créé comte par l'Empire, le gouvernement royal l'appela en juin 1814 aux fonctions d'inspecteur général de l'artillerie. — Lors de la seconde Restauration, bien qu'il eût été commandant de l'artillerie du cinquième corps pendant les Cent-jours, le roi Louis XVIII lui conserva le poste d'inspecteur général de son arme. — Il resta en inactivité dans les dernières années de la Restauration et dans les premières années du règne du roi Louis-Philippe.

En 1835, créé pair de France, il accompagna en 1837 le général de Damrémont à Alger, et lors de l'expédition de Constantine fut chargé du commandement de l'artillerie. Damrémont ayant été tué sous les murs de cette place, ce fut à lui que revint le commandement en chef de l'armée d'expédition et le

ment en chef de l'armée d'Afrique fut confié au général Schramm. Le comte Schramm, né en 1789, était déjà un des plus vieux soldats de l'Empire. C'était un homme de grande probité et dont les talents militaires étaient appréciés. Toutefois, l'état de la colonie exigeait un homme plus actif et plus entreprenant.

Le conseil des ministres (octobre 1840) était alors pré-

lendemain il prit Constantine d'assaut. — A son retour à Alger, il y trouva le bâton de maréchal, et à quelques jours de là, il fut nommé gouverneur général de l'Algérie. Pour assurer la domination française et intimider les Arabes, le maréchal entreprit en octobre 1839 en compagnie du duc d'Orléans une promenade militaire de Constantine au défilé des Portes de fer (Bibans). — Pendant cette expédition et comme représailles de cette manifestation, de nombreuses tribus armées envahirent la plaine de la Mitidjah, massacrant les détachements isolés, détruisant les établissements agricoles, les moissons, et répandant la terreur dans toute cette partie de nos possessions. — En novembre Abdel-Kader parut lui-même dans la Mitidjah, tandis qu'un de ses lieutenants se jetait dans la province d'Oran. C'est à ce moment seulement que le maréchal Valée fit de sérieux préparatifs de défense. — L'hiver s'écoula dans de continuelles escarmouches; la lutte ne commença véritablement qu'au printemps suivant. Au mois de mars 1840, un corps de 12,000 hommes se porta sur Cherchell et en prit possession, tandis que 20,000 hommes étaient employés à châtier les Haractas. Le 27 avril, le maréchal, accompagné des ducs d'Aumale et d'Orléans, partit de Blidah avec 15,000 hommes, franchit l'Atlas, le 12 mai, et occupa Medeah. Le 20 il repassait l'Atlas et, à la fin du même mois, il était de retour à Alger. Les forces mises à la disposition du maréchal étaient insuffisantes. Il avait eu le tort de trop éparpiller ses troupes, qu'on l'accusait de sacrifier quelquefois par obstination. — L'invasion de la Mitidjah par d'innombrables bandes de Kabyles et d'Arabes répandait la terreur à Alger, et les guerriers arrivaient presque jusqu'aux murs de la ville. — Il rouvrit la campagne dans les premiers jours de juin et occupa Milianah qu'Abdel-Kader venait de dévaster.

Après la formation du cabinet du 29 octobre 1840, le maréchal Valée fut remplacé par le général Bugeaud. Son esprit cultivé était malheureusement moins élevé qu'étendu. Assez ferme dans ses résolutions, il était quelquefois lent à se décider, parce qu'il envisageait dans une entreprise toutes les difficultés. Mais lorsqu'il avait pris un parti et que les faits venaient malheureusement à se trouver en désaccord avec ses prévisions, il se refusait à les reconnaître, comme si son jugement infaillible eût dû régler la marche des événements. — Il avait le caractère rude et cassant en même temps que de l'esprit naturel, et ses boutades étaient originales.

Le maréchal Valée est mort en 1846.

sidé par le maréchal Soult, duc de Dalmatie (1), assisté de MM. Guizot, aux Affaires étrangères, Martin du Nord, garde des Sceaux, le comte Duchatel, à l'Intérieur, l'amiral Duperré, à la Marine, et M. Villemain, à l'Instruction publique. Les critiques ardentes et successives dont l'administration et la direction militaires du maréchal Valée étaient l'objet avaient déterminé le Gouvernement à le remplacer par le général Bugeaud.

Il fallait au roi Louis-Philippe un certain courage, et une confiance absolue dans le général Bugeaud, pour faire un tel choix. Aucun homme politique, en

(1) Nous ne croyons pas sans intérêt de rappeler ici la succession des ministres de la Guerre depuis l'année 1830 jusqu'en 1848.

1er août 1830. — Gérard (Maurice-Étienne, comte), lieutenant général, député.

17 novembre 1830. — Soult de Dalmatie (Jean-de-Dieu, maréchal duc) (pour la deuxième fois) ; président du Conseil, il avait occupé le ministère du 8 décembre 1814 au 11 mars 1815).

18 juillet 1834. — Gérard (maréchal comte), pair de France.

10 novembre 1834. — Bernard (Simon, baron), lieutenant général.

18 novembre 1834. — De Trévise (Adolphe-Édouard-Casimir-Joseph Mortier, duc), maréchal et pair de France (président du Conseil).

30 avril 1835. — Maison (Nicolas-Joseph, marquis), maréchal et pair de France.

19 septembre 1836. — Bernard (baron), lieutenant général, pair de France (pour la deuxième fois).

31 mars 1839. — Cubières (Amédée-Louis Despans-), lieutenant général.

12 mai 1839. — Schneider (Antoine-Virgile), lieutenant général, député.

1er mars 1840. — Cubières (Despans-) (pour la seconde fois).

29 octobre 1840. — Soult de Dalmatie (maréchal duc) (pour la troisième fois ; président du Conseil jusqu'au 15 septembre 1845).

10 novembre 1845. — de Saint-Yon (Alexandre-Pierre Moline), lieutenant général, pair de France.

9 mai 1847. — Trezel (Camille-Alphonse), lieutenant général, pair de France.

25 février 1848. — Subervie (Jacques-Gervais, baron), lieutenant général.

5 avril 1848. — Arago (François), membre du gouvernement provisoire.

17 mai 1848. — Cavaignac (Louis-Eugène), général de division, membre de l'Assemblée constituante.

28 juin 1848. — De Lamoricière (Christophe-Louis-Léon-Juchault), général de division, membre de l'Assemblée constituante.

20 décembre 1848. — Rullière (Joseph-Marcellin), général de division, membre de l'Assemblée constituante.

effet, ne comptait autant d'ennemis personnels que le nouveau gouverneur. Les républicains, les légitimistes, plusieurs conservateurs même lui étaient franchement hostiles et la presse était loin de le ménager. Sa nomination excita la verve des journalistes et donna lieu aux critiques les plus acerbes. C'était, disait-on, une véritable provocation que d'avoir choisi pour gouverner nos possessions en Afrique l'homme qui avait si souvent déclaré à la tribune la nécessité de renoncer à notre conquête et était allé jusqu'à en conseiller l'abandon. En 1837, en effet, au retour de son premier voyage en Algérie, après l'expédition de la Sickack, Bugeaud n'avait pas craint, comme nous l'avons vu, de se montrer hostile à la colonisation de l'Algérie (1). « Le massif d'Alger, disait-il, n'est qu'un immense rocher entouré de broussailles incultivables; l'olivier ne pourra croître dans ces plaines arides qu'au moyen d'irrigations, et c'est folie pure que de continuer la guerre. »

Le Gouvernement n'ignorait pas l'effet que devait produire à Alger cette nomination; aussi le ministre de la guerre prit-il soin de faire précéder l'arrivée du nouveau chef de la colonie de l'avis suivant qui fut affiché partout :

« Le général Bugeaud ne tardera pas à partir pour Alger. On ne doit point inférer de sa nomination que l'occupation sera restreinte; la campagne qui doit s'ouvrir au printemps prouvera le contraire. »

(1) Lorsque le général Bugeaud, désigné pour remplacer le maréchal Valée, alla prendre congé du duc d'Orléans, le prince le plaisanta sur sa détermination

M. Guizot, dans ses Mémoires, trace ainsi le portrait du général Bugeaud au moment de son départ, Nous ne saurions faire mieux apprécier l'homme de guerre qu'en reproduisant le jugement magistral du grand écrivain homme d'État.

Quand le 29 décembre, le Roi, sur la demande du cabinet, nomma le général Bugeaud gouverneur général de l'Algérie, je ne me dissimulai point les conséquences de ce choix et les obligations, j'ajoute, les difficultés qu'il nous imposait. Le général Bugeaud n'était pas un officier à qui l'on pût donner telles ou telles instructions, avec la certitude qu'il bornerait son ambition à les exécuter de son mieux et à faire son chemin dans sa carrière en contentant ses chefs. C'était un homme d'un esprit original et indépendant, d'une imagination fervente et féconde, d'une volonté ardente, qui pensait par lui-même et faisait une grande place à sa propre pensée, en servant le pouvoir de qui il tenait sa mission. Ni l'éducation ni l'étude n'avaient, en la dévelop-

d'aller conquérir, coloniser un pays qu'il n'aimait pas et dont il avait dit tant de mal. « Monseigneur, reprit le général, il est très agréable et très facile à un homme d'épouser une jeune femme belle, riche, séduisante et dont il est éperdument amoureux. Quoi d'étonnant s'il se conduit bien avec elle ! — Mais que diriez-vous de l'homme forcé d'épouser une femme laide, pauvre, disgracieuse qu'il ne pouvait souffrir, que diriez-vous de lui si cet homme cependant n'oubliait auprès elle aucun devoir, aucun égard ? Eh bien ! Monseigneur, je serai envers l'Algérie ce mari, ce galant de nouvelle espèce, et je la traiterai si bien, je l'entourerai de tant de soins, de tant d'amour, que force lui sera bien de redevenir jeune, séduisante et belle ! » — Quelques personnes ont prétendu que S. A. le prince royal avait vu avec déplaisir la désignation du général Bugeaud comme gouverneur de l'Algérie, en regrettant que le choix du gouvernement n'ait point porté sur le général Despans-Cubières. — Cette assertion nous semble absolument controuvée ; nous n'en voudrions pour preuve que la sagacité du prince et l'estime très haute dans laquelle il tenait le général Bugeaud, et dont la lettre écrite en 1839 est un témoignage irrécusable. (V. page 121, chap. IV.)

pant, réglé sa forte nature. Jeté de bonne heure dans les rudes épreuves de la vie militaire et trop tard dans les scènes compliquées de la vie politique, il s'était formé par ses seules observations et sa propre expérience, selon les instincts d'un bon sens hardi qui manquait quelquefois de mesure et de tact, jamais de justesse ou de puissance. Il avait sur toutes choses, en particulier sur la guerre et les affaires d'Algérie, ses idées à lui, ses plans, ses résolutions ; et non seulement il les poursuivait en fait, mais il les proclamait d'avance en toute occasion, à tout venant, dans ses conversations, dans ses correspondances avec une force de conviction et une verve de parole, qui allaient croissant à mesure qu'il rencontrait la contradiction et le doute. Il s'engageait ainsi passionnément, soit envers lui-même, soit contre ceux qui n'acceptaient pas toutes ses vues, tellement plein de son ferme jugement et de sa patriotique intention qu'il ne s'apercevait pas des préventions qu'inspirait l'intempérance de son langage et ne pressentait pas les difficultés que ces prétentions sèmeraient sur ses pas quand, après avoir tant parlé, il aurait à agir.

« Le lieutenant général Bugeaud, disait le *Moniteur algérien* du 23 février 1841, nommé gouverneur général de l'Algérie par ordonnance du Roi, du 29 décembre 1840, est arrivé hier à deux heures de l'après-midi par le bâtiment à vapeur de l'État *le Phaéton*, commandé par M. Laërdrich, lieutenant de vaisseau. On lui a rendu tous les honneurs dus à son rang. Après avoir reçu à bord la visite de l'amiral de Bougainville et de M. le général de Tarlé, chef de l'état-major général de l'armée, il est descendu à terre où il

a été reçu à l'entrée du débarcadère par M. le lieutenant général Schramm, gouverneur général par intérim, qui lui a présenté les membres du conseil d'administration de la colonie. Une foule nombreuse d'Européens et d'indigènes s'était portée sur le passage du cortège et l'accompagna jusqu'à l'hôtel du gouvernement où a eu lieu ouvertement la réception des autorités et des divers fonctionnaires français et indigènes. »

Le jour même de son arrivée, les deux proclamations suivantes étaient affichées sur les murs d'Alger :

Habitants de l'Algérie,

A la tribune, comme dans l'exercice de mon commandement en Afrique, j'ai fait des efforts pour détourner mon pays de s'engager dans la conquête absolue de l'Algérie. Je pensais qu'il lui faudrait une nombreuse armée et de grands sacrifices pour atteindre ce but; que, pendant la durée de cette vaste entreprise, sa politique pouvait en être embarrassée, sa prospérité intérieure retardée.

Ma voix n'était pas assez puissante pour arrêter un élan qui est peut-être l'ouvrage du destin. Le pays s'est engagé : je dois le suivre. J'ai accepté la grande et belle mission de l'aider à accomplir son œuvre, j'y consacre désormais tout ce que la nature m'a donné d'activité, de dévouement et de résolution.

Il faut que les Arabes soient soumis ; que le drapeau de la France soit seul debout sur cette terre d'Afrique.

Mais la guerre indispensable aujourd'hui n'est pas le but. La conquête serait stérile sans la colonisation.

Je serai donc colonisateur ardent, car j'attache moins de gloire à vaincre dans les combats qu'à fonder quelque chose d'utilement durable pour la France.

L'expérience faite dans la Mitidjah n'a que trop prouvé l'impossibilité de protéger la colonisation par fermes isolées ; et c'est à peu près la seule qui ait été tentée jusqu'ici ; elle a disparu au premier souffle de guerre. Ne recommençons pas cette épreuve avant que le temps soit venu ; la force militaire s'y affaiblirait par le fractionnement, et l'armée y périrait par les maladies, sans donner aux cultivateurs la sécurité agricole.

Commençons la colonisation par agglomérations dans des villages défensifs, en même temps commodes pour l'agriculture et assez militairement constitués et harmonisés entre eux pour donner le temps à une force centrale d'arriver à leur secours, et je me dévoue à cette œuvre.

Formons de grandes associations de colonisateurs ; mon appui, mon zèle de tous les instants, mes conseils d'agronome, mes secours militaires ne vous manqueront pas.

L'agriculture et la colonisation sont tout un. Il est utile et bon sans doute d'augmenter la population des villes et d'y créer des édifices ; mais ce n'est pas là coloniser. Il faut d'abord assurer la subsistance du peuple nouveau et de ses défenseurs que la mer sépare de la France ; il faut donc demander à la terre ce qu'elle peut donner.

La fertilisation des campagnes est au premier rang des nécessités coloniales. Les villes n'en seront pas moins l'objet de mes sollicitudes ; mais je les pousserai autant que je pourrai à porter leur industrie et leurs capitaux vers les champs ; car avec les villes seules nous n'aurions que la tête de la colonisation et point le corps ; notre situation serait précaire et intolérable à la longue pour la mère patrie.

Empressons-nous donc de fonder quelque chose de vital, de fécond ; appelez, provoquez les capitaux du dehors à se joindre aux vôtres ; nous édifierons des villages ; et quand nous pourrons dire à nos compatriotes, à nos voisins : Nous vous offrons dans des lieux salubres des établissements tout bâtis, entourés de champs fertiles et protégés d'une manière efficace contre les attaques imprévues de l'ennemi, soyez sûrs qu'il se présentera des colons pour les peupler (1).

Alors la France aura véritablement fondé une colonie et recueillera le prix des sacrifices qu'elle aura faits.

Le gouverneur général,

Signé : BUGEAUD.

La seconde proclamation était adressée à l'armée.

Soldats de l'armée d'Afrique,

Le Roi m'appelle à votre tête.

Un pareil honneur ne se brigue pas, mais si on l'accepte

(1) L'Algérie, nous dit le général Daumas, à partir de la mer, au Nord, jusqu'à une profondeur variable de 450 à 500 kilomètres, se divise en deux zones principales, le *Tell* et le *Sahara*. Le Tell est la partie la plus rapprochée de la mer ; c'est le pays des montagnes et des vallées, des céréales et des cours d'eau. Sa population se compose d'Arabes et de Kabyles. Les uns et les autres suivent la religion musulmane ; mais leurs mœurs, la constitution de leur société, aussi bien que leur origine et leur langue en font comme deux nationalités distinctes. Le Sahara est le pays des plaines ; c'est le séjour privilégié des Arabes pasteurs qui trouvent de précieuses ressources dans ces étendues immenses et de vastes pâturages. Le manque d'eau rend cette contrée à peu près impropre à la culture. Cette différence dans la constitution du sol a pour conséquence naturelle de produire des dissemblances notables dans les mœurs et dans les richesses des populations qui l'habitent. Aux unes les produits d'une terre fertile, l'élève des bœufs, mais une vie plus sédentaire amenée par la nécessité de ne se mouvoir que dans un cercle restreint. Aussi leur donne-t-on le nom de *Hal el Gueraba* (les gens de la chaumière), *Hal el Haouach* (les gens de la ferme) ou *Hal bit-ech-chdar* (les gens de la maison de poil), suivant qu'elles vivent dans le village, dans la ferme ou sous la tente. Aux autres la facilité de posséder de nombreux

avec enthousiasme pour la gloire que promettent des hommes comme vous, la crainte de rester au-dessous de cette immense tâche modère l'orgueil de vous commander.

Vous avez souvent vaincu les Arabes, vous les vaincrez encore ; mais c'est peu de les faire fuir, il faut les soumettre.

Pour la plupart, vous êtes accoutumés aux marches pénibles, aux privations inséparables de la guerre. Vous les avez supportées avec courage et persévérance dans un pays de nomades qui, en fuyant, ne laissent rien au vainqueur.

La campagne prochaine vous appelle de nouveau à montrer à la France ces vertus guerrières dont elle s'enorgueillit. Je demanderai à votre ardeur, à votre dévouement au pays et au Roi tout ce qu'il faut pour atteindre le but, rien au delà. Je serai attentif à ménager vos forces et votre santé. Les officiers de tout grade et les sous-officiers me seconderont, j'en suis sûr. Ils ne négligeront jamais ni d'épargner quelques instants de fatigue à la troupe, ni de donner les encouragements moraux que les circonstances pourraient exiger.

C'est par ces soins constants que nous conserverons nos soldats. Notre devoir, l'humanité, l'intérêt de notre gloire nous le commandent également.

Je serai toujours heureux de pouvoir signaler au Roi, non seulement les actes de courage, mais encore et sur la même ligne, les chefs qui se distingueront par les soins paternels qu'ils auront de leurs troupes, sous un climat où il faut multiplier les précautions.

Soldats ! à d'autres époques j'avais su conquérir la confiance de plusieurs des corps de l'armée d'Afrique ; j'ai l'or-

troupeaux (chevaux, chameaux et moutons), d'aller et de venir sur de plus larges espaces ; pour ce motif, on les appelle arabes *Rahhala*, c'est-à-dire qui changent souvent de campement.

gueil de croire que ce sentiment sera bientôt général, parce que je suis résolu à tout faire pour la mériter. Sans la confiance dans le chef, la force morale qui est le premier élément de succès ne saurait exister. Ayez donc confiance en moi comme la France et votre général ont confiance en vous.

Le lieutenant général,

Signé : BUGEAUD.

La proclamation aux habitants d'Algérie n'eut pas en France l'effet qu'en attendait le gouverneur. Elle fut loin de satisfaire les partisans nombreux de l'occupation restreinte. Ces derniers, qui avaient cru voir dans le rappel du maréchal Valée une victoire, furent assez puissants pour contraindre le ministère à donner des ordres pour l'achèvement de travaux aussi ridicules qu'inutiles. Le général de Berthois reçut, du maréchal Soult, la mission de surveiller la construction d'un obstacle continu dans la Mitidjah. Ce travail, dont nous avons vu encore les traces sur plusieurs points, dans les environs d'Alger, consistait à creuser un fossé assez profond qui, reliant Koleah, Blidah, la Maison Carrée, devait englober autour d'Alger un territoire de soixante lieues. Le génie prétendait assurer une sécurité complète au moyen de ce fossé de blockhaus qu'il aurait jalonné de cinq en cinq cents mètres et d'un certain nombre de camps situés en arrière. La pensée de cette singulière défense appartenait au général Rogniat de l'arme du génie (1).

(1) « Quoi ! vous voulez donc la muraille de la Chine ? Je prends au sérieux cette

En Algérie toutefois, dans l'armée et parmi les colons, ce langage fut goûté. Ce ton de brusque franchise, ce dédain des précautions oratoires, ce mélange de pensées originales, de conseils et d'idées pratiques, se retrouve en effet dans les proclamations du général Bugeaud, comme dans les discours du député d'Excideuil.

« Aujourd'hui, au mois de mars 1841, écrivait Veuillot dans son livre « *les Français en Algérie* », après dix ans d'occupation, c'est une chose triste à contempler que la carte de

agréable plaisanterie et réponds : Oui, c'est la muraille de la Chine que je veux moins sa hauteur, sa largeur qui, nécessaires, je n'en sais rien, contre des Tartares, seraient superflues, j'en suis sûr, contre des Arabes. Je veux me garantir des déprédations des nomades par une *ligne défensive continue*, à l'exemple des Chinois qui élevèrent contre les Tartares, il y a plus de deux mille ans, une longue muraille de cinq cents lieues, appuyée d'un côté à la mer, de l'autre aux montagnes inaccessibles du Thibet; et qui plus tard, lorsque leur population croissante les obligea de chercher de nouvelles terres au delà de la grande muraille, enveloppèrent d'un retranchement continu leur nouvelle province de Leio-tou; à l'exemple des empereurs Antonin et Adrien, qui, dans le nord de la Bretagne, élevèrent d'une mer à l'autre deux retranchements continus contre les Pictes; à l'exemple du Bas-Empire qui construisit au travers du Caucase un mur du Pont-Euxin à la mer Caspienne pour préserver l'Asie méridionale des ravages de ces nomades redoutables, connus successivement sous les noms de Scythes, de Huns et enfin de Tartares. Ce qui ne serait que ridicule contre des armées européennes est à sa place contre des Arabes. » (*De la colonisation en Algérie et des fortifications propres à garantir les colons des invasions des tribus africaines*, par le général Rogniat; (1840.

Le vicomte Joseph Rogniat (1767-1840), général de division de l'arme du génie, était né à Vienne en Dauphiné. Il servait sous Moreau en 1800 et fit les campagnes de 1805 et 1807. Chef de bataillon au siège de Dantzig, il y prenait une part distinguée. Colonel en Espagne, il concourut aux sièges de Saragosse, de Tortose, Tarragone et de Valence, et rentrait en France général de division. Il passait en 1813 à la grande armée et fortifiait les ville de Dresde. En 1814 commandait le génie à Metz, inspecteur général du génie et pair de France en 1830. On lui doit quelques ouvrages, entre autres des relations du siège de Saragosse et de Tortose et des considérations sur l'art de la guerre. Mais nous ne pensons pas que le général Rogniat, général du génie, passe jamais à la postérité pour avoir trouvé l'ingénieuse conception du petit fossé algérien !

nos possessions en Afrique. Sans doute la teinte par laquelle il plaît à nos géographes de les indiquer se développe sur une belle étendue de côtes, et il ne tient qu'aux Parisiens de s'y promener du doigt et de l'œil. Regardons de plus près; marquons en noir ce qui nous appartient véritablement, et tâchons de faire bien petits ces points qui vont être si peu nombreux. Posez la plume sur Alger : Alger est à vous et même, pourvu que la nuit soit encore éloignée, vous pouvez vous promener à une lieue aux environs.

Trois ou quatre autres points dans un rayon de trois à quatre lieues ; ce sont vos postes ou camps de *Maison Carrée*, du *Fondouk*, de l'*Habra*, etc. Vous possédez la surface qu'ils occupent et les alentours jusqu'à portée de fusil, mais à condition de n'y rien semer, de n'y rien bâtir ; à condition d'avoir derrière vos fossés suffisamment de vivres et de munitions pour attendre la colonne de ravitaillement. Lorsqu'il n'y a pas d'eau dans l'intérieur du camp, les soldats ne vont à la fontaine qu'en force suffisante ; ils sont dévorés de vermine, excédés de fatigue et d'ennui, décimés par la fièvre, par le soleil, par les exhalaisons pestilentielles des marécages. Heureux ceux qui peuvent lire quelques lambeaux d'un vieux journal ! J'ai entendu des officiers enfermés dans ces prisons brûlantes, dire que l'esprit le mieux trempé ne peut résister à trois ou quatre mois d'un pareil supplice. Beaucoup s'adonnent aux liqueurs fortes, demandant à l'abrutissement de les sauver de la folie.

Mais poursuivons : un point à *Douera*, un point à *Bouffarik*, autre à *Blidah ;* deux points pour *Coleah* et *Cherchell.* Vous entretenez dans chacun de ces endroits un certain nombre de troupes et quelques cabaretiers qui empoisonnent ce que la fièvre et l'Arabe ont laissé vivre. Voilà votre province d'Alger ! Quant à tout ce que vous n'avez pas marqué, il

n'est pas plus à l'Arabe qu'à vous, sans doute. Cependant les Hadjoutes y récoltent tantôt des bestiaux, tantôt des têtes et les armes des hommes qui s'aventurent; vous n'y récoltez que des coups de fusil. J'oubliais vos villes de *Medeah* et de *Milianah*, deux grands tombeaux au bout d'un chemin sur lequel vous pourriez construire vingt pyramides triomphales des ossements de vos soldats. Entre Oran et Bône, vous avez, outre Alger, cinq villes maritimes : Mostaganem, Cherchell, Bougie, Djijilly et la naissante Philippeville. Gardez que vos vaisseaux ne fassent naufrage hors de la portée du canon de ces forteresses : la mer est à vous, la côte est aux Kabyles, et si quelque bâtiment s'arrête un instant, il y a toujours un parti d'Arabes pour tirer sur le pavillon chrétien.

Passons à la province de Constantine, où, dit-on, la paix règne. Voici Bône et sa tranquille banlieue et les marais de la Seybouse qui ont tué plus de Français que les deux sièges de Constantine. Voici Philippeville, ville de planches : on ne s'y bat pas, mais on y meurt; Ghelma est un camp, Bougie et Djijilly sont deux prisons journellement insultées par les Kabyles. Constantine est un foyer de conspirations. Abdel-Kader et l'ancien bey Achmed y ont des partisans sous la tente de nos meilleurs amis. Vous êtes en sécurité à la Calle; néanmoins entre Bône et la Calle, un capitaine et plusieurs hommes de son escouade furent attaqués et égorgés. Il est vrai qu'on en a tiré vengeance.

Mostaganem est voisine de Mazagran, c'est tout dire. Oran étend sa domination jusqu'à Mers-el-Kebir et Arzew sur la côte, jusqu'à Miserguin dans l'intérieur : deux à trois lieues! On a fait des razzias sur des tribus campées beaucoup moins loin ; elles se sont retirées et après toutes ces razzias il s'est trouvé qu'Oran manquait de vi-

vres. Mais la province d'Oran est officiellement en état de guerre ; il est simple que la capitale ferme ses portes et que le pain y soit rare. Si du moins cette triste condition n'était pas connue des Arabes! Mais ils l'apprécient parfaitement, elle les encourage dans la guerre qu'ils nous font ; Abdel-Kader l'exploite avec une rare habileté, elle est le thème favori des railleries les plus cruelles. Tandis que les bulletins nous vantaient en France les bons résultats de la dernière campagne, une lettre narquoise, rédigée dans le camp de l'Émir, mettait à nu le spectacle de nos faiblesses et de nos misères. Les documents de ce genre abondent. On dit que les Arabes sont découragés! Il est bien plus certain qu'ils obéissent et qu'ils sont, autant que jamais, disposés au combat (1).

Telle était la situation critique de l'Algérie, lorsque Bugeaud y arriva, impopulaire et rendu presque ridicule par les injures de la presse : redouté par les colons à cause de sa probité, des généraux et des fonctionnaires à cause de sa volonté ; traité de despote, d'esprit grossier et chimérique. En France, il avait contre lui toute l'opinion libérale ; en Algérie, tout le monde, sauf le soldat qui comptait peu.

S'il y a quelque chose d'admirable ici-bas, c'est le spectacle d'une grande volonté aux prises avec de grandes difficultés. L'autorité par elle-même n'est rien. Il y a des esprits lâches qui la possèdent et qui n'osent pas l'employer ; il y a des esprits incertains qui hésitent à s'en servir ou qui la faussent et la brisent par des coups maladroits. Nulle arme

(1) Il nous a paru d'un haut intérêt de reproduire ces éloquentes pages du grand publiciste. Rien, selon nous, n'est plus saisissant que ce tableau de l'Algérie au moment de l'arrivée du général Bugeaud. — Après le jugement de M. Guizot sur le nouveau gouverneur, il est piquant de lire le superbe passage dans lequel Veuillot a tracé, dans un langage digne de Bossuet, le portrait du plus grand soldat de nos temps.

n'est plus délicate. C'est la volonté qui fait tout. Mais la volonté, à son tour, n'est qu'entêtement et violence lorsque le bon sens ne la dirige pas. L'homme de bon sens est ferme en ses desseins parce qu'ayant d'avance pris de justes mesures, prévu les obstacles, calculé leur force de résistance, aucun embarras ni ne l'étonne, ni ne le détourne : il marche à son but. Mais le bon sens nécessaire en ces grands emplois de la volonté humaine, où se forme-t-il? Où prend-il son assurance contre les passions qui peuvent le surprendre, contre les obstacles qu'il doit vaincre, contre les périls certains qu'il doit braver? Le bon sens alors, c'est l'amour de la vérité, le zèle du bien, l'immolation au devoir : c'est la vertu!

Le bon sens du maréchal Bugeaud lui montra tout de suite ce qu'il avait à faire : sa vertu ne recula pas devant cette tâche immense. Je dis sa vertu, non pas son courage. Il existe un courage que le maréchal Bugeaud n'avait pas, ou n'avait que par effort de vertu.

Il craignait l'opinion et il la craignait sous sa forme la plus misérable. Cet homme, que toutes les morts ensemble n'auraient pas effrayé, redoutait les journaux et s'inquiétait de ce qu'ils pouvaient dire. A la vérité, c'était une puissance dont il avait cruellement senti les coups. Il lui devait une renommée de rustre et de furieux qui entrait pour une grande part dans les embarras de sa situation. Malgré tout, il avait tort sans doute de tant la craindre, mais il la craignait. Il la brava, résolu d'agir comme si elle n'était point. Et aussitôt, il déploya, tout d'un coup, toute son autorité, sans s'inquiéter de ce que l'on pourrait dire en Algérie et écrire en France.

Nos brillants généraux d'Afrique avaient fait la guerre sans profit, mais non sans gloire, et jouissaient d'une popu-

larité qui les encourageait à parler un peu trop librement du nouveau système d'occupation et de guerre que le gouverneur comptait employer. Il les fit venir et leur déclara qu'il ne voulait de leur bravoure et de leurs talents que s'il pouvait compter sur leur entière obéissance; qu'autrement, il saurait se passer d'eux. »

Toutefois, au mois de novembre 1840, près de 7,000 musulmans cavaliers ou fantassins s'étaient rangés sous nos drapeaux. Alger, Oran, Bône, sorties de leurs ruines, prenaient un rapide développement. La population européenne, qui s'accroissait dans une proportion constante, atteignait, au 21 décembre 1840, le chiffre de 28,000, dont 13,000 Français, 9,000 Espagnols, 6,000 Italiens, Maltais ou Allemands.

Le nouveau gouverneur avait sous ses ordres 78,000 hommes dont 13,500 cavaliers (1). La grande

(1) Voici le tableau progressif des contingents de l'armée française en Afrique relevés dans la séance du 14 mai 1840, sur des renseignements donnés par M. Emmanuel Poulle, député.

1831	17,900	1836	31,400
1832	22,400	1837	42,600
1833	27,000	1838	48,000
1834	31,000	1839	54,000
1835	30,800	1840	63,000

Au 1er juillet 1841 nos troupes en Algérie s'élevaient à 78,989 hommes, tant troupes françaises qu'auxiliaires et indigènes.

Au 1er juillet	1842	elles s'élevaient à	83,281	hommes.
—	1843	—	85,664	—
—	1844	—	90,562	—
—	1845	—	89,099	—
—	1846	—	107,688	—
—	1847	—	101,520	—

guerre allait cesser en Afrique. Le général Bugeaud se hâta de renoncer à cette ceinture de postes isolés qui ne protégeaient rien. On allait occuper les villes et mettre en pratique ce système qui consiste à rayonner autour de soi en partant d'une position fixe et permanente. De cette façon l'ennemi, sans cesse en alerte, maintenu à distance, se tenait forcément dans une défensive fatigante et ruineuse qui devait l'appauvrir chaque jour.

L'éternelle gloire du général Bugeaud sera d'avoir compris que nous n'avions pas en face de nous une véritable armée, mais la population elle-même, et qu'il fallait, par conséquent, pour se maintenir dans un tel pays, que nos troupes y restassent presque aussi nombreuses en temps de paix qu'en temps de guerre. Il découvrit en même temps que les populations qui repoussaient notre domination n'étaient pas *nomades* comme on l'avait cru longtemps, mais seulement beaucoup plus *mobiles* que celles d'Europe. Chaque tribu, en effet, avait son territoire limité d'où elle ne s'éloignait pas sans peine, pour faire paître les troupeaux et où elle était toujours obligée de revenir. Si on ne pouvait occuper les maisons des habitants, on pouvait s'emparer des récoltes, prendre les troupeaux et arrêter les personnes, les femmes et les enfants.

Dès lors les nouvelles conditions de la guerre d'Afrique apparurent au général Bugeaud. Il ne s'agissait plus, comme en Europe, de rassembler de grandes armées destinées à s'ébranler contre des masses sem-

blables, mais de couvrir le pays de petits corps légers qui pussent atteindre les populations à la course, ou qui, placés près de leur territoire, les pussent surveiller et les forcer d'y rester et d'y vivre en paix. Les principes de guerre inaugurés par lui à la Sickack en 1836 allaient être mis en pratique. On allait renoncer à tout ce qui encombre la marche des soldats en Europe et supprimer presque entièrement le canon. A la voiture on allait substituer le chameau et le mulet. Des postes-magasins placés de loin en loin permirent de n'emporter avec soi que peu ou point de vivres. Les officiers apprirent l'arabe, étudièrent le pays et y guidèrent leurs colonnes sans hésitation. Comme la rapidité faisait bien plus que le nombre, on ne composa les colonnes elles-mêmes que de soldats choisis et déjà faits à la fatigue. On devait obtenir ainsi une rapidité de mouvement presque incroyable. Si aujourd'hui nos troupiers, aussi mobiles que l'Arabe armé, vont plus vite que la tribu en marche, c'est au maréchal Bugeaud que nous le devons.

Tandis qu'à Paris, aux Chambres, dans la presse, on discutait avec passion sur les différents modes d'occupation de la Régence, et sur les défauts de caractère du député d'Excideuil (1), le nouveau gouver-

(1) Dans un livre fort remarquable, intitulé *Français et Arabes en Algérie*, un ancien officier, M. Hugonnet, écrivait en 1860 ces lignes qui nous ont frappé. — On verra par là que le maréchal n'avait point tout à fait tort de tant haïr la presse : « La malveillance de la presse a été très préjudiciable, croyons-nous, au général Bugeaud en ce qu'elle a dû nuire aux intérêts de sa renommée. Lui-même s'en est impressioné parfois très vivement et s'est mêlé à la polémique avec une certaine acrimonie. On lui a même fait un reproche de s'être montré trop sensible aux attaques des journaux, et cependant la portée de ces

neur général s'apprêtait à faire la guerre en homme qui la comprend. « Frapper l'ennemi dans ses bases d'opérations et dans ses points d'appui politiques, atteindre les populations hostiles dans leurs intérêts matériels, c'est-à-dire poursuivre Abdel-Kader à outrance et opérer dans les tribus de fréquentes razzias, telle fut sa conception, et ce fut en l'appliquant qu'il démolit pièce à pièce l'édifice de l'Émir. »

Dès ses débuts, ainsi que nous le verrons dans le chapitre suivant, le général Bugeaud inaugure un nouveau système, une tactique nouvelle. Jusqu'alors nos troupes, immobilisées dans des blockhaus, des redoutes, des camps retranchés, étaient décimées par la maladie, les privations, et rendaient peu de services. Pour assurer la sécurité du pays, le gouverneur général avait un plan politique plus simple et plus efficace; c'était d'abord de forcer les tribus arabes, une fois soumises, à reconnaître des chefs pris dans leur sein, lesquels répondaient de la tranquillité du territoire. Un des mérites du général Bugeaud fut d'avoir

dernières est telle qu'elles suffiront pour empêcher de longtemps que la célébrité du maréchal Bugeaud devienne très populaire (?). C'est là une de ces injustices de l'opinion qui ne sont que trop communes. Ainsi, tel maréchal du premier Empire, parce que son nom est cité dans les grandes batailles du commencement du siècle, dans les bulletins du grand capitaine, aura peut-être à tout jamais plus de renom que le vainqueur d'Isly, bien que doué d'une valeur moindre. Je me rappelle, pour mon compte, et je le confesse humblement, que lorsque je sortis de Saint-Cyr pour me rendre en Algérie, j'étais fort satisfait en rejoignant mon bataillon, si ce n'est sur ce point que notre belle armée d'Afrique fût sous les ordres d'un chef tel que Bugeaud. J'avais pris à la lettre les accusations d'une certaine presse. Le revirement, comme on le pense bien, ne fut pas long à se produire dans mon opinion. Quelques entretiens avec mes nouveaux camarades m'eurent bientôt détrompé, jusqu'au jour où, ayant vu personnellement le maréchal et l'ayant entendu parler guerre, je fus convaincu à tout jamais de sa réelle supériorité. »

un système précis, un plan raisonné. En effet dès qu'il eut prouvé par des succès que sa méthode était bonne, sa présence personnelle fut moins nécessaire. Il lui fut loisible de charger ses généraux et même des officiers d'un rang moins élevé d'agir sur une portion plus ou moins étendue du territoire africain, d'après les exemples et les instructions catégoriques donnés par lui.

Les colonnes mobiles ou expéditionnaires comprenaient habituellement trois ou quatre bataillons d'infanterie, deux escadrons de cavalerie, deux obusiers de montagne et un convoi de bêtes de somme. Ces cavaliers, montés sur des chevaux du pays, avaient un harnachement aussi simplifié que possible, un vêtement léger, et ne portaient rien au delà du strict nécessaire. Les indigènes à notre solde, les contingents d'Arabes soumis nous fournissaient en outre des cavaliers excellents pour les reconnaissances, les renseignements à prendre, l'escorte et la conduite des convois. — Ces cavaliers jouaient alors le rôle que les uhlans, de lugubre mémoire, ont joué pendant la désastreuse invasion prussienne en 1870-1871.

Ce fut l'infanterie surtout qui fut modifiée par le général Bugeaud. Le sac de campagne que portait autrefois le fantassin lui fut donné décousu, c'est-à-dire sous la forme d'un simple morceau de toile. Arrivés au bivouac, trois ou quatre camarades réunissaient chacun leur fragment, en fabriquaient une tente à l'aide de ficelles et de bâtons de support. En expédition, le soldat ne portait plus d'habit ou de

chaussures de rechange, seulement ses vivres, ses munitions et ses armes. La viande sur pied accompagnait la colonne. Les bagages suivaient ou restaient en réserve. Les soldats durent avoir des vêtements larges, la plupart du temps flottants sur la poitrine; le col fut supprimé et remplacé par la cravate de cotonnade. Le képi léger et mou devint la coiffure générale.

L'ordre de marche des colonnes était presque toujours ainsi réglé : la cavalerie, le gros de l'infanterie, l'artillerie, l'ambulance, le convoi, le troupeau et une solide arrière-garde. On campait en carré, l'infanterie sur les quatre faces, la cavalerie, l'artillerie, l'état-major et tous les bagages au centre en dedans de l'infanterie. La nuit, des grand'gardes de surveillance étaient établies en avant des faces du carré. On partait, suivant la saison, de trois à six heures du matin; toutes les heures il y avait une halte de vingt minutes pour la tête de la colonne, qui nè repartait que quand l'arrière-garde avait rejoint.

Arrivés à la moitié de la journée de marche, on faisait une grande halte d'une heure environ que l'on appelait *le café*, parce que c'était la seule préparation que les troupiers eussent le temps de mener à bien. Dans les journées de marche ordinaire on s'arrêtait au bivouac à deux ou trois heures de l'après-midi, on abattait de suite la viande et le soldat faisait cuire pour le soir la soupe et le bœuf. — Le matin, avant le départ, il prenait le riz.

Lorsque, pendant la marche, il était nécessaire de

pousser rapidement une pointe, il arrivait quelquefois que le commandant de la colonne, après avoir laissé dans une bonne position tous les bagages et le convoi, sous la garde d'un ou deux bataillons, partait avec la cavalerie et le restant de l'infanterie, auquel il avait fait déposer les sacs au même endroit que les bagages. Le fantassin, qui n'avait plus à porter que son fusil, sa giberne et des paquets de cartouches dans la tente roulée en bandoulière, partait allègre et plein d'ardeur, entonnant une chanson de bivouac.

Tous ces détails de l'équipement du soldat, les mille soins qu'exige une marche en campagne, aussi bien que les innovations importées dans notre façon de combattre les Arabes et d'occuper le pays, absorbèrent entièrement le nouveau chef de la colonie. Jusqu'alors, il faut bien le dire, les gouverneurs qui s'étaient succédé en Algérie, tout étant animés d'excellentes intentions, étaient loin de posséder ce patriotisme ardent, ce dévouement entier, absolu à leur œuvre, à leur tâche, dont le général Bugeaud donna le rare exemple.

Toutefois, si les prédécesseurs du général Bugeaud n'avaient point possédé ces hautes qualités si nécessaires pour administrer et gouverner les hommes, il est juste de dire que lorsqu'il arriva en Afrique, au mois de février 1841, le nouveau gouverneur eut la fortune de trouver autour de lui, et en sous-ordre, une réunion d'officiers et de jeunes chefs de corps qui, chacun dans leur sphère, avec des aptitudes et des caractères différents, étaient déjà des soldats remarquables et devaient presque tous devenir d'illustres

généraux. Changarnier, Lamoricière, Bedeau, Cavaignac, Pelissier (1), Saint-Arnaud, Moriss,• Yusuff, Tartas, et tant d'autres formaient, dans des grades secondaires, les cadres de cette vaillante armée d'Afrique qui restera à jamais la gloire et l'honneur de la France et de la monarchie de 1830.

(1) Pelissier (Amable-Jean-Jacques), est né le 6 novembre 1794 à Maromme (Seine-Inférieure). Il fit ses études au Prytanée militaire et à l'école Saint-Cyr. Deux jours avant le retour de l'île d'Elbe, il recevait le brevet de sous-lieutenant et fut incorporé dans un régiment posté en observation sur le Rhin. En 1823 Pelissier fit la campagne d'Espagne et fut décoré de la Légion d'honneur et de l'ordre de Saint-Ferdinand. A la suite de l'expédition d'Alger à laquelle il prit part, Pelissier reçut le grade de chef d'escadron, puis il devint aide de camp du général Pelet pendant l'expédition d'Anvers. En 1839, il repasse en Algérie avec le grade de lieutenant-colonel et pendant trois ans dirige l'état-major de la province d'Oran. Il se distingue pendant l'expédition de Tackdempt (1841), au combat d'Oued-Melah, et après l'expédition du Chélif fut nommé colonel.

Pelissier prit part à la guerre contre le Maroc, et se signala à la bataille d'Isly où il commandait l'aile gauche. Chargé en 1845 de poursuivre un gros d'Arabes qui se réfugièrent dans les grottes de l'Ouled-Rhia, et voyant la difficulté de les déloger de leur position, il fit allumer des feux à l'entrée des grottes et les Arabes périrent étouffés. L'opinion s'émut, le ministre de la guerre Soult, interpellé à la Chambre, blâma le colonel Pelissier qui pourtant n'avait agi que d'après les ordres du maréchal Bugeaud qui couvrit énergiquement son subordonné. L'année suivante, Pelissier reçut les épaulettes de général de brigade. Au moment du coup d'État, il remplaça le général d'Hautpoul comme gouverneur général, mit l'Algérie en état de siège et se rallia complètement au nouveau gouvernement. — Remplacé par le maréchal Randon, il retourna à Oran, organisa la première expédition de Kabylie, s'empara de Laghouat et en 1852 força les tribus du sud à faire leur soumission.

Le général Pelissier venait d'être promu au grade de grand officier de la Légion d'honneur, lorsqu'il reçut l'ordre de diriger les opérations du siège de Sébastopol, le général Canrobert, commandant en chef, ayant donné sa démission. Après plusieurs combats menés avec une rare vigueur, le général Pelissier sut réduire la place en s'emparant de la tour Malakoff (1855).

Cette victoire lui valut le bâton de maréchal et le titre de duc de Malakoff. Rentré en France, il reçut l'ambassade de Londres. Lors de la guerre de 1859, l'Empereur le chargea d'organiser à Nancy une armée pour observer l'Allemagne et au besoin la contenir. Après la paix de Villafranca (1859), il devint grand chancelier de la Légion d'honneur, puis en 1860 fut nommé gouverneur général de l'Algérie. Il y mourut en 1864. Le maréchal Pelissier, à un courage et à une audace peu commune, joignait une haute intelligence militaire. Sa brutalité, sa brusquerie légendaires, étaient mitigées par un grand sentiment d'équité et un rare esprit naturel.

Nous avons vu plus haut quel rôle avait rempli le prince Royal de France dans l'histoire des premières années de notre conquête. Au moment où le général Bugeaud prit possession du commandement en chef de l'armée, deux fils du Roi allaient le seconder dans sa tâche, et en combattant sous ses ordres, donner à tous de magnifiques exemples de respect à la discipline, de courage et d'abnégation.

Mgr le duc d'Aumale (1), le troisième fils du roi

(1) Henri-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, duc d'Aumale, né à Paris 16 janvier 1822, est le quatrième fils du roi Louis-Philippe. Élevé comme ses frères au collège Henri IV, il y fit des études remarquables. — Il entra à dix-sept ans dans les rangs de l'armée et débuta au camp de Fontainebleau. Après avoir dirigé quelque temps l'école de Vincennes, il fut en 1839 promu capitaine au 4e de ligne. En 1840, il accompagna, en qualité d'officier d'ordonnance, son frère le duc d'Orléans, à qui l'unissait la plus vive amitié, et fit vaillamment ses premières armes aux combats de l'Affroun, du col de Mouzaia et du bois des Oliviers. Il obtint la même année les grades de chef de bataillon et de lieutenant-colonel. — C'est à cette époque, mars 1841, qu'il revint en Afrique et prit part avec son frère le duc de Nemours à la campagne de Medeah et de Milianah. Atteint par les fièvres, il revint en France en juillet 1841 et traversa la France au milieu des ovations; c'est au moment où il faisait à Paris sa rentrée triomphale à la tête du 11e léger qu'il faillit être avec son frère le duc d'Orléans la victime de l'attentat du républicain Quenisset (13 septembre).

Après avoir complété à Courbevoie son instruction militaire, le duc d'Aumale, qui venait d'être créé maréchal de camp, octobre 1842, revint en Algérie. Il commandait la subdivision de Medeah lorsque, envoyé par le gouverneur général Bugeaud à la poursuite d'Abdel-Kader, il enleva la smalah de l'Émir, avec une intrépidité et un sang-froid surprenants (16 mars 1843. — Voir chapitre XI). Nommé lieutenant général en octobre de la même année, il reçut le commandement supérieur de la province de Constantine.

En 1844, il dirigea l'expédition de Biskra et se distingua dans les campagnes contre les Ziban et les Ouled-Sultan. Le 25 novembre de la même année il épousait la fille du prince de Salerne, Marie-Caroline de Bourbon. — Après avoir commandé en chef le camp de la Gironde (1845) il repasse en Afrique où il prend part à la pacification de l'Ouarensenis (1846). — Le maréchal Bugeaud ayant abandonné le gouvernement de l'Algérie, le duc d'Aumale lui succéda le 22 septembre 1847. Le jeune prince exerça, au milieu des sympathies de l'armée et de la colonie, une sorte de vice-royauté. La reddition d'Abdel-Kader fut le dernier acte de son gouvernement. Au moment où éclata la révolution de février 1848, malgré les instances des chefs militaires, les espé-

Louis-Philippe, était déjà, malgré son âge, un ancien Africain. Il avait en effet accompagné son frère aîné dans ses dernières campagnes de 1840.

De retour en France, à la fin de l'année 1840, il ne tarda pas à repartir pour l'Afrique avec l'emploi de son grade dans le 24e de ligne.

Il se trouvait donc pour la première fois, en 1841, sous les ordres du général Bugeaud. Le duc d'Aumale

rances de l'armée et de la colonie, il remit le pouvoir au général Cavaignac et adressa à l'armée, qui attendait mieux de lui, des adieux pleins de dignité. Il s'embarqua le 3 mars avec le prince et la princesse de Joinville sur le bateau français *le Solon* qui les conduisit à Gibraltar. — A partir de cette époque, le prince n'a cessé d'habiter l'Angleterre résidant à Claremont et à Twickenham. — Héritier par la mort du prince de Condé d'une fortune considérable, le prince s'occupa à réunir dès cette époque une splendide collection de tableaux et de livres, et attira l'attention par de nombreux écrits militaires et politiques. *Sa Lettre sur l'histoire de France*, critique vive, éloquente et hautaine du gouvernement impérial, fut saisie et déférée aux tribunaux de Paris, les éditeurs condamnés à un an de prison et à 5,000 francs d'amende. — Ce fut peu de temps après qu'un cartel, adressé par le duc d'Aumale au prince Jérôme Napoléon, à la suite d'un discours de ce dernier au Sénat, fut décliné par le fils du roi Jérôme.

Il publia plus tard : *Histoire des princes de Condé*, et une étude sur les *Institutions militaires de la France*. Survint l'année fatale de 1870, la chute l'Empire, l'avénement de la République et l'invasion. En 1871, le duc d'Aumale fut nommé représentant du département de l'Oise par 52,222 voix. Au mois de mars 1872, il fut réintégré dans le cadre d'activité comme général de division.

Désigné au mois d'octobre 1873 pour présider le conseil de guerre chargé de juger le maréchal Bazaine, le prince, forcé d'obéir, dirigea les débats avec une magistrale autorité. Ses ennemis et M. Thiers, en contraignant le prince à cette pénible mission, avaient espéré lui tendre un piége et rendre son nom odieux et impopulaire. Le contraire advint. Son attitude sévère, impartiale et patriotique, les hautes facultés qu'il déploya dans ce difficile interrogatoire et dans le cours du procès lui donnèrent en France une situation telle que tout autre prince en eût certainement profité.

Nommé au commandement du 7e corps d'armée par le maréchal de Mac-Mahon au mois de septembre 1873, il alla prendre possession de son poste après le procès de Trianon. Un décret du 11 février 1879 l'a remplacé dans son commandement. — Élu membre de l'Académie française au mois de décembre 1871, le duc d'Aumale est aujourd'hui absolument désintéressé de la politique ; il a même cessé d'habiter Paris, et s'est retiré au château de Chantilly qu'il a fait restaurer d'une façon royale et où il a réuni ses merveilleuses collections.

avait alors dix-neuf ans. Dans la lettre qu'on va lire, fraîche, alerte, toute pleine d'entrain, on entend comme une fanfare de clairon, éclatant sous l'ardeur guerrière et juvénile du colonel d'Orléans. La réponse du général Bugeaud est sur le même ton. On sent déjà dans cette lettre charmante et gaie l'attachement profond que le vieux général devait vouer au duc d'Aumale qu'il chérissait et estimait entre tous et ne cessa jamais d'appeler « son petit prince ».

Paris, le 25 février 1841.

Mon Général,

Le Roi m'ayant désigné pour remplir un emploi de mon grade vacant au 24e régiment de ligne, d'ici à peu de jours je vais me rendre en Afrique pour rejoindre mon corps, et j'y resterai longtemps, je l'espère. J'ai tenu à vous dire moi-même et le plus tôt possible combien j'étais heureux et fier de servir sous les ordres d'un chef aussi distingué que vous, et que je ferai de mon mieux pour mériter votre estime, pour justifier l'honneur qui m'est fait. Je vous prierai, mon Général, de ne m'épargner ni fatigues, ni quoi que ce soit. Je suis jeune et robuste, et, en vrai cadet de Gascogne, il faut que je gagne mes éperons. Je ne vous demande qu'une chose, c'est de ne pas oublier le régiment du duc d'Aumale quand il y aura des coups à recevoir et à donner.

Agréez, mon Général, l'assurance de mon respect.

Votre affectionné,
HENRI D'ORLÉANS.

Le général Bugeaud répondit à Mgr le duc d'Aumale :

Alger, le 6 mars 1841.

Mon Prince,

Vraiment le Roi me gâte cette année! Ce n'était point assez de m'avoir donné une mission d'autant plus honorable qu'elle est plus difficile, Sa Majesté veut encore me confier deux des fils de France! C'est trop d'honneur à la fois. Mais si j'en suis confus, je n'en suis pas alarmé. Je ne redoute point la responsabilité que m'imposent de si grandes marques de confiance. Ma tâche est d'ailleurs allégée par la présence de deux princes; elle augmentera l'émulation déjà si remarquable de l'armée d'Afrique; c'est là un gage de succès.

Vous ne voulez pas être ménagé, mon Prince? Je n'en eus jamais la pensée. Je vous ferai votre juste part de fatigues et de dangers; vous saurez faire vous-même votre part de gloire.

Agréez, etc.

Général BUGEAUD.

CHAPITRE VIII.

MEDEAH ET MILIANAH. — 1841.

Installation à Alger. — Courses dans la banlieue. — Les colons de Dely-Ibrahim et « les marchands de goutte ». — Conseils aux colons. — Blidah. — Voyage dans la province de Constantine. — Évacuation des petits postes militaires. — Retour à Alger le 18 mars. — Ravitaillement de Medeah. — Rapport au ministre (18 avril). — Organisation de la tribu arabe. — La lettre d'un lieutenant du 84e de ligne. — Impressions sur le colonel d'Aumale et sur le général Bugeaud. — Arrivée du duc de Nemours à Alger. — Ordre du jour du général. — Ravitaillement de Milianah. — Passage du col. — Rapport du 18 mai 1841. — La bataille sous Milianah. — Admirable manœuvre du gouverneur. — Récits de la bataille par le lieutenant D. et le capitaine de Saint-Arnaud.

A peine arrivé à Alger, le gouverneur général se prépara à entrer en campagne. Il mit en effet fort peu de temps à s'installer et à prendre possession de son gouvernement. Dès le surlendemain de son débarquement, il allait visiter la banlieue immédiate de sa nouvelle capitale. En traversant les villages et les terres incultes de Dely-Ibrahim et de Douera, il descendit de cheval pour adresser quelques conseils aux habitants et il les engagea notamment à ne pas abandonner leurs terres, que la terreur des pillards et des maraudeurs leur avait fait délaisser.

Dans ces nouveaux centres, en effet, la triste industrie des cabaretiers, vulgairement désignés en Algérie

sous le nom de « marchands de goutte », était seule prospère. Cette industrie résultant du passage ou de la réunion des troupes, absorbait les petits capitaux de nos rares colons et faisait déserter les champs. Dans sa course à Blidah, le gouverneur remarqua une superficie de 2,000 mètres de terrain fertile, entouré d'un fossé, système Rogniat. Il fit tracer à la hâte des chemins et désigna l'emplacement d'un village, en formant des lots de dix hectares à adjuger aux premiers colons qui se présenteraient. Ces soucis, ces préoccupations de la première heure, ne semblaient-ils pas indiquer que le nouveau gouverneur, sans négliger les graves devoirs militaires, avait compris que sa mission ne se bornait pas à conquérir de nouveaux territoires, mais aussi à conserver, à fertiliser et à coloniser ceux que nous possédions?

Après avoir visité, comme nous avons dit, en courant, les positions d'Alger à Blidah, il s'embarqua au commencement de mars pour la province de Constantine, laissant au général Baraguey-d'Hilliers, qui prenait le commandement en son absence, l'ordre de faire abandonner et détruire le camp du Fondouk et celui de Mahelma. — Mais cette absence fut de courte durée. Arrivé dans la province par Bône il en sortit par Philippeville, Djidjilly et Bougie, en prenant soin de faire évacuer tous les établissements militaires sauf Ghelma et Sétif, Abdel-Kader pouvant transporter de ce côté le théâtre de la guerre (1).

(1) Le traité de paix de la Tafna, signé le 3 mai 1837 entre Abdel-Kader et le représentant de la France, avait été rompu en novembre 1839. Peut-être serait-

Rentré à Alger le 18 mars, le gouverneur rendait un arrêté qui déclarait en état de guerre tous les points de l'Algérie occupés par nos troupes. Cette mesure nécessitée impérieusement par l'état des choses, mettait partout la milice africaine sous les ordres de l'autorité militaire, à laquelle elle subordonnait l'autorité civile pour toutes les mesures de police.

Il fallut avant tout songer à ravitailler (1) Medeah et Milianah. C'était le début de cette série d'expéditions contre Abdel-Kader (2) qui devaient, après

il imprudent de rechercher laquelle des deux parties entama les hostilités. Quoi qu'il en soit, la promenade militaire du duc d'Orléans (octobre 1839) à travers le défilé des Bibans (Portes de fer) fut considérée par l'Émir comme une provocation et amena de sa part de sanglantes représailles, les massacres de nos colons dans la Mitidjah. L'année suivante, en 1840, le prince royal, après le brillant enlèvement du col de Mouzaia, s'emparait de Medeah et de Milianah, et rentrait en France, laissant au général Bugeaud le soin de continuer la lutte contre le puissant Émir.

(1) *Ravitaillement*, dans le *Dictionnaire des armées de terre et de mer* du comte de Chesnel, lieutenant-colonel d'infanterie et ancien marin, s'entend « de l'introduction dans une place forte des vivres et des munitions dont elle manquait. Autant un général apporte de soins à ravitailler les places qui se trouvent dans le cercle de ses opérations, autant l'ennemi qui lui est opposé développe d'activité pour y apporter obstacle. »

(2) La lettre suivante, adressée par M. Léon Roches au temps où il était auprès de l'Émir, donne d'intéressants détails sur l'organisation de la tribu, telle qu'elle existait encore au moment de la reprise des hostilités, en 1840.

Tlemcen, février 1838.

Dans ma lettre du 19 décembre dernier, je vous ai parlé de l'Émir, de son gouvernement et de sa politique ; vous avez pu vous convaincre que je n'avais rien à enseigner à un chef aussi habile. Ainsi, vous voilà éclairé sur le compte d'Abdel-Kader. Je vais maintenant vous donner une idée de la constitution de la tribu du Tell. Ce n'est qu'une esquisse de la société arabe en Algérie, et pourtant, quand vous aurez lu ma lettre, je suis persuadé que vous me conseillerez d'examiner avec soin tout ce que je vois, mais de bien me garder de donner des conseils pour l'amélioration de l'état d'un peuple qui a l'inappréciable avantage de se trouver heureux.

La tribu est une grande famille qui porte le nom de son peuple et de son fondateur. Elle se divise en plusieurs douairs. Chaque douair est commandé par un cheikh (vieillard). C'est ordinairement les plus âgés des chefs de tentes qui le nomment.

les combats du 29 avril et du 3 mai, aller chercher beaucoup plus loin notre redoutable adversaire, jusqu'au centre de la province d'Oran.

La réunion de tous les cheiks des douairs forment la *djemâa* (assemblée), qui est le conseil des anciens de la tribu.

Tous les ordres du chef du gouvernement sont communiqués par le kaïd à la djemâa, qui les fait exécuter.

Toute affaire concernant la tribu est discutée dans cette assemblée. Les décisions sont toujours respectées par les parties intéressées; elle juge de l'opportunité de telle ou telle alliance si, comme cela arrive souvent, l'anarchie règne dans le pays.

Elle fixe l'emplacement de la tribu et des douairs.

Lorsqu'un membre important de la tribu veut épouser une fille d'une autre tribu, c'est la djemâa qui fait la demande en mariage.

C'est parmi les anciens du conseil que se conservent les traditions de la tribu et les titres de propriété de son territoire.

Chaque chef de famille a sa propriété parfaitement établie par des actes rédigés par le kadhi; les limites de ces propriétés sont connues par les cheiks qui, en cas de contestations, viennent témoigner en justice. Les biens communaux sont également connus de tous.

Toute affaire de police intérieure est réglée par la djemâa; toute discussion civile ou criminelle est renvoyée par elle par devant le kadhi.

La réunion des kadhis de plusieurs familles forment le medjelès, cour d'appel à laquelle les partis réfèrent les jugements d'un seul kadhi.

Dans chaque douair se trouve un taleb (lettré) qui fait la prière pour tous, et enseigne à lire et à écrire aux enfants des chefs de tentes. Il est payé par tout le douair.

Tous les troupeaux du douair sont gardés par un ou plusieurs bergers payés en commun.

Au temps du labour, les Arabes qui ont des bœufs, des semences et de l'argent, font labourer pour ceux qui sont sans ressources.

Ces derniers, qui se nomment khammès, ont à la récolte le cinquième du produit net.

Si une famille a perdu son chef ou que ce dernier soit dans l'impossibilité de subvenir à ses besoins, le douair, ou même plusieurs douairs lui donnent une journée ou deux du travail de leur charrue; ils lui fournissent des semences, et toute la récolte est pour la famille malheureuse.

Tous les grands travaux de moissons, de transports de gerbes et de dépiquage se font en commun. Chacun y contribue de ses bras et de ses bêtes de somme.

Si on est dans un état de guerre, tous les cavaliers armés de la tribu protègent à tour de rôle les travaux de labour ou de récolte des différents douairs.

Ceux qui ne possèdent pas de terre labourent celles de ceux qui en ont trop, sans donner le prix de loyer, mais en ayant soin d'en demander l'autorisation à la djemâa.

Les troupeaux paissent généralement sur les terrains communaux.

L'impôt frappé par le chef de l'État est divisé par la djemâa aussi justement que peuvent le faire nos conseils généraux de départements.

L'Arabe n'est véritablement assujetti au travail que pendant deux mois d'hiver pour les semailles, et un mois d'été pour la récolte. Il passe les neuf autres mois à cheval, tantôt à parcourir les marchés pour y échanger ses produits, tantôt à aller visiter ses amis. Une grande partie de ses journées se passe à assister aux fêtes que les Arabes donnent à l'occasion des naissances, des morts, des circoncisions et des mariages.

Chacune de ces fêtes sont autant de tournois où il veut se faire remarquer par son adresse à manier son cheval et son fusil.

Ses soirées s'écoulent soit à entendre des chants en l'honneur de son prophète, soit à écouter l'histoire des hauts faits de ses aïeux.

Sans entrer dans le menu détail des faits, nous laisserons le plus souvent la parole au général lui-même et reproduirons ses rapports et ses instructions. Il n'est pas un acte, une parole, une ligne de Bugeaud qui ne porte l'empreinte de son caractère, de son tempérament, de son esprit pratique et hardi.

Dès le 6 mars 1841, à la veille de son excursion dans l'Est, et en prévision de l'ouverture de la campagne, le gouverneur général avait pris des arrêtés : 1° pour interdire le commerce avec toutes les tribus n'ayant pas fait la paix avec la France; 2° pour déclarer qu'on ne recevrait pas la soumission de familles isolées mais seulement celles de chefs de tribus; 3° pour prescrire aux Arabes circulant dans la zone pacifiée le port obligatoire et ostensible d'une médaille hexagonale en fer-blanc portant les mots en langue française et arabe : *Arabe soumis.*

Le 23 mars un arrêté interdit aux colons la chasse aux armes à feu dans toutes les circonscriptions, celle de Bône exceptée, afin ne pas donner aux troupes de fausses alertes.

Son premier voyage dans l'Est avait duré douze jours. Il avait donné le commandement de Constantine au

Tous les travaux domestiques sont abandonnés aux femmes (car il peut en épouser jusqu'à quatre); il ne se fie qu'à lui pour les soins à donner à son cheval.

Il se nourrit du grain que la terre lui produit en abondance sans exiger de grands travaux, de la chair de ses troupeaux qui ne lui coûtent qu'un peu de surveillance. Il boit leur lait, se vêtit de leur laine qui est tissée par les femmes.

Les toisons de ses troupeaux, moutons, chèvres et chameaux lui fournissent la laine avec laquelle ces mêmes femmes tissent ses tentes.

Il vend le surplus de ses grains et de ses troupeaux et s'achète ses armes, ses munitions, et le peu d'objets de luxe qu'il permet à lui et à sa famille.

Voilà, mon cher ami, l'Arabe barbare, sauvage et malheureux que je suis venu civiliser !

général Négrier, celui de Philippeville au général Lafontaine. — Le nouveau gouverneur avait ainsi visité Bône, Ghelma, Constantine, Philippeville et Bougie. C'est au retour de cette excursion rapide qu'il organisa des milices indigènes à Djidjelly, à Medeah et à Coleah.

Parti d'Alger, le 30 mars, à la tête de sa colonne d'expédition et du convoi de ravitaillement, le gouverneur général rendait compte douze jours après des résultats de sa première campagne.

Le 12 avril en effet, il adressait au maréchal Soult, ministre de la guerre et président du Conseil, le rapport suivant :

Alger, 12 avril 1841.

Monsieur le Maréchal,

Je suis parti d'Alger le 30 mars, avec tous les moyens de transport que j'avais fait préparer, et je suis arrivé le lendemain à Blidah.

Le 1er avril, je me suis mis en route avec le convoi de ravitaillement destiné à Medeah, me dirigeant sur Aouch-Mouzaia. En même temps le général Changarnier, avec trois bataillons traversait la Chiffa et prenait un sentier dans l'Atlas pour tourner le col de Mouzaia et l'occuper.

De son côté le général Duvivier, avec trois bataillons, partait d'Aïn Téleizir pour reconnaître une route de Medeah que l'on supposait meilleure et plus courte que celle du Teniah. Cet espoir fut complètement déçu et cette colonne ne rencontra qu'un chemin détestable et une chaîne de mon-

tagnes fort difficile à franchir, bien que le général Duvivier n'eût avec lui d'autres embarras que quinze mulets portant des cacolets. Cette colonne eut à essuyer la fusillade des Kabyles sans pouvoir les joindre, et son arrière-garde, composée de deux compagnies du 17e léger, engagée dans un terrain couvert de broussailles, eut à soutenir l'attaque d'un bataillon régulier d'Abdel-Kader; mais dans un retour offensif, ce bataillon a été repoussé définitivement.

Cependant le général Changarnier traversa la tribu de Mouzaia qui n'opposa point de résistance et il occupa le col.

Le 1er avril, le col a été franchi. Quelques tirailleurs kabyles seulement se sont montrés; la colonne a couché au bois des Oliviers et le lendemain elle est arrivée à Medeah.

Le même jour, je suis parti de Medeah, me dirigeant sur le bois des Oliviers, pour y passer la nuit. Dans cette marche un millier de chevaux attaqua le flanc gauche de la colonne; je fis aussitôt mettre sac à terre aux trois bataillons qui flanquaient le convoi, l'un d'eux commandé par Mgr le duc d'Aumale, et je les lançai au pas de course sur la cavalerie arabe, la faisant soutenir par 400 chevaux; l'ennemi laissa plusieurs cavaliers et leurs chevaux sur le terrain et il eut beaucoup de blessés.

Le lendemain 2 avril, à la pointe du jour, le convoi remonta la pente sur l'Atlas. A peine le jour avait-il paru, 12 à 1500 cavaliers arabes arrivant du côté de Medeah et le bataillon d'El-Barkani venant de la Chiffa attaquèrent mon arrière-garde. Le général Changarnier qui la commandait contint l'ennemi; mais bientôt après je vis déboucher de l'ouest les deux bataillons des khalifats de Milianah et du Sebaou, marchant au pied de la montagne, flanqués de

nombreux Kabyles et se dirigeant sur le flanc droit du général Changarnier. Deux bataillons, que j'avais échelonnés près de la mine de cuivre, suffirent pour imposer à ces Réguliers qui, redoutant une attaque, rétrogradèrent.

Voyant qu'il n'était pas possible d'aborder l'ennemi, je combinai un mouvement plus large, exécuté par un bataillon du 23e et un du 53e qui devaient, en descendant des hauteurs presque au niveau du col, tourner tout le système des ravins inférieurs et, se précipitant sur l'ennemi, le prendre à revers. Cette attaque se fit à la course; mais les Réguliers lâchèrent pied et se dispersèrent dans les ravins ; toutefois bon nombre furent tués et onze faits prisonniers. Les gendarmes maures du capitaine d'Allonville se firent remarquer en cet engagement.

Cependant la cavalerie arabe qui se trouvait devant le général Changarnier voyant les bataillons des Réguliers si compromis se porta à leur secours.

Le général reprenait en même temps l'offensive sur les Réguliers de l'est et leur faisait perdre du monde ; c'est en ce moment que cet officier général fut atteint d'un coup de feu à l'épaule. On crut d'abord sa blessure mortelle ; mais la balle fut extraite et ce brave officier se remit à la tête de sa troupe.

Le combat ayant cessé à droite et s'étant affaibli à gauche, j'ordonnai au général Changarnier de se retirer et au général Duvivier qui était sur les hauteurs de gauche, de venir couvrir la retraite. Il s'en acquitta avec fermeté et en officier connaissant bien le terrain.

La colonne atteignit le col où se trouvait le convoi, sous la garde d'un bataillon du 53e; elle descendit ensuite à Mouzaia, d'où les blessés furent dirigés sur Blidah.

Le lendemain, le second convoi venant de cette ville coucha au col et le 6 il fut disposé à Medeah.

Le 7 la colonne expéditionnaire partit de Medeah et vint camper au bois des Oliviers où elle fut suivie par 2,000 cavaliers, mais les grand'gardes les tinrent à distance, et à l'entrée de la nuit, ils se dirigèrent sur la vallée de Bouroumi. Toutes les dispositions furent faites pour la marche du lendemain et pour combattre avec chance de succès. Avant onze heures du soir le convoi était en marche vers le col sous la protection de trois bataillons commandés par le général Changarnier; il fut remis au colonel Bedeau qui le conduisit à Aouch-Mouzaia et le général Changarnier revint prendre position au sommet des trois arêtes qui dominent le bois des Oliviers; son bataillon de droite devait arriver dans la vallée assez près de Bouroumi pour être assuré que nous ne laissions pas derrière nous l'infanterie d'Abdel-Kader.

A la pointe du jour je vis que le bataillon de zouaves commandé par le lieutenant-colonel Cavaignac avait déjà débordé les deux bataillons de Réguliers sur leur gauche, et qu'ils avaient été gagnés de vitesse par les deux autres bataillons dirigés par le général Changarnier. Je m'ébranlais moi-même avec la cavalerie, la colonne du centre et la colonne de gauche commandée par le général Duvivier, lorsqu'un ouragan, accompagné de torrents de pluie, rendit immédiatement le terrain impraticable. Je dus, au grand regret de toutes mes troupes, renoncer à une attaque qui les remplissait d'espérance. Nous regagnâmes le chemin du col sans être suivis par les Arabes et nous arrivâmes le soir à Blidah. Je fis rentrer les troupes dans leur camp et je me rendis à Alger.

Dans cette expédition nous avons pris sur l'ennemi une

supériorité morale qui durera, j'en suis convaincu, pendant toute la campagne (1).

Signé : BUGEAUD.

(1) M. le général Ducrot, lieutenant au 24e de ligne en 1841, a bien voulu nous communiquer une lettre qu'il écrivait à son grand-père à cette époque. Nous ne connaissons rien de plus intéressant et de plus émouvant à la fois que ce simple récit fait par un officier de 23 ans, en regard du rapport officiel du général en chef.

Alger, 17 avril 1841.

Jusqu'à présent, mon cher père, c'est à peine si j'ai trouvé le temps de vous écrire quelques lignes pour vous donner signe de vie. Je veux me dédommager maintenant de ce silence forcé et vous raconter ce que nous faisons ici sous la direction du général Bugeaud. La première chose que j'ai apprise en débarquant, c'est que mon régiment partait dans deux jours pour Medeah. Faire les visites d'usage, organiser ma batterie de cuisine, acheter une bête de somme, ce qui n'est pas chose facile par le temps qui court, tout cela ne m'a pas laissé une minute de repos. Enfin, à force de courir j'ai fini par trouver à la Maison Carrée, à deux lieues d'Alger, un âne que j'ai payé 100 francs et qui, en temps ordinaire, en vaudrait bien trente. Le 29 nous partions d'Alger et le 1er avril nous commencions à gravir les premiers mamelons de l'Atlas. L'armée était divisée en trois colonnes. La première, dite colonne de gauche, sous les ordres du général Duvivier, devait aller à Medeah par cette même route que nous parcourûmes dans le temps avec le général Changarnier. La 2e colonne, dite colonne du centre, sous les ordres du général Changarnier, devait s'emparer du col en gravissant les crêtes des Mouzaia. Enfin la troisième, sous la direction immédiate du général Bugeaud, devait protéger le convoi et gravir le col une fois que les positions seraient prises par Changarnier. Notre 2e bataillon, sous les ordres du duc d'Aumale, faisait partie de la deuxième colonne. Je commande la 3e compagnie du 2e bataillon.

Nous nous attendions à quelque affaire sérieuse, mais au moment d'entrer dans la montagne, les chefs de tribus vinrent faire leur soumission, s'engageant à ne point tirer un coup de fusil si nous respections leurs propriétés. Nous n'eûmes donc qu'à surmonter les difficultés du terrain qui sont grandes il est vrai. Après dix heures de marche, nous occupions toutes les positions et le convoi entrait dans le col. Pendant cette première journée le duc d'Aumale a constamment marché à notre tête, encourageant les uns, gourmandant les autres, donnant à tous l'exemple de la gaieté. Les chemins étaient tellement mauvais que, malgré toutes les précautions possibles, le cheval du prince qu'un soldat conduisait par la bride est tombé dans un précipice de plus de 600 pieds. Nous n'avions pas de bagages, comme bien vous pensez, et pendant une halte, le prince s'est trouvé fort heureux de dévorer un morceau de pain de munition et de boire un coup dans ma gourde. J'ai complété ce délicieux repas en lui offrant un cigare qui se trouvait par hasard dans ma poche. Le lendemain, le prince m'a engagé à manger la soupe à son bivouac. Le repas a été aussi gai et aussi sans façon qu'entre camarades.

Il est impossible de trouver un jeune homme plus aimable, plus gracieux que Henri d'Orléans. Nous avons eu beaucoup à souffrir du mauvais temps dans cette dernière expédition ; son caractère ne s'est pas démenti un seul instant. On voit qu'il n'y a là-dedans rien d'affecté. Comme lieutenant-colonel il est parfait. Administration, comptabilité, discipline, il s'occupe de tout et, ce qui paraîtra plus extraordinaire, en homme entendu. Il est brave autant qu'un Français peut l'être et désireux de prouver à l'armée et à la France qu'un prince peut faire autre chose que parader. En expédition il n'emmène aucune suite et vit avec nos officiers supérieurs.

Nous avons eu peu à faire dans cette dernière campagne. L'ennemi s'est montré peu

Parmi les officiers cités à l'ordre du jour par le gouverneur général, nous relevons les noms sui-

nombreux et d'ailleurs le général Bugeaud ne lui a pas laissé le temps de se reconnaître.

Le 3 avril, en revenant de Medeah, 12 à 1,500 cavaliers ont paru disposés à inquiéter notre arrière-garde; le général Bugeaud a fait filer son convoi sous la protection de deux bataillons, puis, disposant le reste de son monde en plusieurs colonnes, il nous a fait charger l'ennemi au pas de course. Pendant quelques minutes tous ces cavaliers se sont trouvés entassés dans un ravin profond où ils ont beaucoup souffert de notre fusillade. Après cela nous avons continué notre course tranquillement. Le 4 avril, en remontant le col, cette même cavalerie attaquait en queue tandis que deux bataillons réguliers se présentaient sur la gauche. Le général a amusé l'ennemi pendant quelques instants par une vive fusillade, de manière à donner le temps aux gendarmes maures et à un bataillon du 23e de filer sur la gauche et de prendre l'ennemi à revers. Ce mouvement a très bien réussi et 60 ou 80 Réguliers ont été tués à la baïonnette, 12 sont restés prisonniers. Le mauvais temps nous a pris le 7 et après deux jours de pluies continuelles nous sommes rentrés à Blidah et de là à Alger où nous sommes en ce moment. Mardi 20, nous repartirons pour Milianah. L'on nous a prévenus que nous resterions 25 jours dehors, c'est-à-dire jusqu'au 15 mai. Il paraît certain que l'intention du général Bugeaud est de se rendre vers la fin de mai dans la province d'Oran. Une partie de la division d'Alger doit l'accompagner. La grande expédition qui doit aller à Tackdempt partirait d'Oran; il est probable que notre régiment en ferait partie. Je suis enchanté d'aller faire un peu la guerre dans une autre partie de l'Afrique. Je commence à connaître par cœur ma province d'Alger.

Il est probable que les journaux vont en conter de toutes les façons sur le général Bugeaud. Il a ameuté contre lui toute la canaille de ce pays; il a commencé par leur dire qu'il voyait en Afrique beaucoup de marchands de goutte et fort peu de colons; il a manifesté hautement son mépris pour les premiers et son estime pour les autres. Les députés de la milice sont venus faire leur visite et ont dit, avec beaucoup d'aplomb, que la milice comptait 4,000 hommes armés et équipés tout prêts à seconder l'armée dans la défense du territoire.

Le général a pris la balle au bond et leur a répondu qu'il ne doutait pas de leur dévouement et, pour leur en donner la preuve, il a mobilisé deux bataillons de cette milice, destinés à garder le Sahel pendant l'absence de l'armée. Le reste fait le service de l'intérieur, et on les mène tambour battant; la moindre infraction aux ordres donnés ou à la discipline est punie de vingt-quatre heures à un mois de prison. Ensuite le général a eu besoin de bêtes de somme pour ses ravitaillements. Tous les colons spéculant sur nos besoins avaient fait monter les chevaux et les mulets à un prix fou. Le général les a tous mis en réquisition, jusqu'aux chevaux de l'évêque; il en est résulté que nous avons pu en quelques jours jeter plus de 400,000 rations dans Médéah. On a payé grandement le louage des bêtes de somme, mais ce n'est pas là le compte de nos particuliers, ils auraient voulu gagner cent fois plus.

Jusqu'à présent le général n'a pu encore apporter de grandes modifications dans l'intérieur de l'armée, mais il a eu tant à faire qu'on ne doit pas s'en étonner. Partout perce son activité, son énergie, son envie de bien faire, il a prouvé dans la dernière expédition qu'il sait conduire des troupes et qu'on peut faire autre chose dans ce pays qu'escorter des convois. Pas un coup de fusil ne se tire qu'il n'y vienne aussitôt; peu lui importe de coucher ici ou là; partout où l'ennemi se présente, il l'attaque, il le pousse à outrance. Je mets en fait qu'avant six mois l'infanterie régulière de l'Émir sera anéantie ou bien elle sera devenue si timide, qu'elle n'osera plus nous aborder. Tout ce que je demande, c'est que le régiment prenne sa bonne part de combats et de succès. Nous sommes en mesure pour cela; avec un lieutenant-colonel comme le nôtre, personne ne peut rester en arrière.

Adieu, cher père, je vous embrasse de cœur. Votre fils dévoué,

Signé : DUCROT.

vants : du 23e de ligne : le colonel de Macors; du 24e de ligne : le colonel Gentil, le lieutenant-colonel S. A. R. le duc d'Aumale, le lieutenant Ducrot, etc.; 48e de ligne : colonel Leblond, le lieutenant-colonel Regnault, blessé; 17e léger : le colonel Bedeau, les capitaines de Marguenat et Fromont, etc.; gendarmerie maure : le capitaine d'Allonville, chargé du bureau arabe et du commandement des forces indigènes, etc.

Rentré à son quartier général à Alger, le gouverneur annonçait (le 10 avril 1841) à l'armée l'arrivée de S. A. R. le duc de Nemours (1) désigné pour

(1) Louis, duc de Nemours, né à Paris, le 25 octobre 1814, est le deuxième fils du roi Louis-Philippe. Comme ses frères, il suivit les classes du collège Henri IV, obtint des succès au concours et s'adonna plus spécialement à l'étude des sciences. Il était encore enfant lorsque le roi Charles X, d'après un usage de l'ancien régime, le nomma, en 1826, colonel du 1er régiment de chasseurs à cheval, à la tête duquel il fit, le 8 août 1830, son entrée à Paris. Quelques mois plus tard, il fut élu roi des Belges (3 février 1831). Mais son père, qui ne se croyait pas en mesure de faire accepter ce choix aux puissances européennes, refusa l'offre du congrès national; il ne se prêta pas davantage aux avances qui lui furent faites pour placer son fils sur le trône de Grèce.

Après avoir pris part aux deux campagnes de Belgique et s'être formé au commandement dans les camps de Compiègne, de Lunéville et de Saint-Omer, le duc de Nemours fut promu, le 1er juillet 1834, maréchal de camp. Ce fut dans la première expédition de Constantine (1836) qu'il débuta sur la terre d'Afrique. Pendant deux mois, il partagea les fatigues et les dangers de l'attaque et de la retraite, et, de retour à Alger, refusa les fêtes qui lui furent offertes. Dans la seconde expédition (1837), il commanda la première brigade d'infanterie, puis les troupes du siège, et reçut, le 11 novembre suivant, le grade de lieutenant général.

Le 27 avril 1840, le duc de Nemours épousa Victoire-Auguste-Antoinette, duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha, héritière, par sa mère, d'une partie de la grande fortune des princes de Rohan. L'année suivante il retourna pour la dernière fois en Afrique et prit part à une campagne décisive contre Abdel-Kader, sur les bords du Chélif.

La mort prématurée de son frère aîné donna au duc de Nemours une grande importance. Contrairement aux traditions de l'ancienne monarchie qui étaient en faveur de la mère de l'héritier présomptif, un projet de loi fut présenté aux chambres qui lui attribua la régence; l'opinion ne parut pas ratifier cette loi que le sentiment du danger fit abandonner en 1848. Plusieurs fois le duc se

commander la 1re division de l'armée dans la province d'Alger. Dès que fut signalée l'arrivée en rade du vapeur de l'État *le Grondeur*, le général Bugeaud, accompagné de Mgr le duc d'Aumale, alla recevoir au débarcadère le second fils du roi.

La première expédition avait permis de porter quatre cent mille rations à Medeah. Il fallait s'occuper, d'urgence, de Milianah. Dès le 22 avril, le général en chef recevait à Blidah les troupes que les pluies empêchèrent de se mettre en marche avant le 26. Il y eut deux divisions : la première sous les ordres du duc de Nemours, nouvellement débarqué; la seconde, sous les ordres du général Baraguey-d'Hilliers.

Du 27 avril au 1er mai, l'armée franchit le col du Gontas, et le 2 et le 3 mai l'on descendit dans la plaine du Chéliff, à Aïn Sultan. On était sous Milianah. La garnison, formée du 17e léger, grâce à un plan ingé-

retrouva à la tête des troupes réunies dans des camps d'instruction ; il assistait avec régularité aux travaux de la chambre des Pairs, et fit plusieurs voyages dans les départements.

Lorsque éclata la révolution de Février, le duc de Nemours commandait un corps de troupes massé sur la place du Carrousel. Sans essayer de se prévaloir de ses droits, il s'effaça aussi complètement que pouvaient le réclamer les exigences de la situation, et accompagna sa belle-sœur, la duchesse d'Orléans, à la chambre des députés. A ce dernier acte de sa vie publique se rattache le souvenir d'un devoir dignement rempli. Depuis qu'il a rejoint sa famille dans l'exil, le prince n'a cessé de résider à Claremont.

Après la chute de l'Empire, en 1870, il est rentré en France avec ses frères et ses neveux, et depuis s'est constamment tenu à l'écart de la politique. Le duc de Nemours, dont la ressemblance physique avec son illustre aïeul Henri IV est remarquable, a toujours fui la popularité. Ses hautes qualités, son désintéressement, la noblesse de son caractère, sont relevées par une rare modestie, et une réserve qui ont été, souvent et bien inconsidérément, prises pour de la hauteur et de la morgue.

nieux du général en chef, fit une sortie qui, combinée avec une manœuvre de cavalerie, réussit, bien que le succès ne fût pas complet, à tuer quatre cents Arabes. Un coup de canon, tiré de la place pour annoncer la sortie, avait éveillé l'attention des Kabyles, et nos troupes impatientes avaient montré un peu trop d'ardeur.

Le lendemain 4, au point du jour, dit le général Bugeaud dans son rapport daté d'Alger (13 mai 1841), je débouchai dans la plaine, résolu à poursuivre la nombreuse cavalerie que nous avions vue la veille, et que nous aperçûmes bientôt divisée en quatre bandes dont chacune présentait trois ou quatre fois autant de volume que nos deux régiments de chasseurs. Nous marchâmes vers elle ; partout elle se retira sans oser engager le combat. Tantôt elle se réunissait sur notre droite au pied des montagnes, tantôt sur notre gauche au pont du Chélif. Nous changions de direction à l'instant pour la joindre, mais toujours elle se retirait. En flottant ainsi nous arrivâmes au bord du Chélif ; nous le passâmes, et le camp fut établi sur la rive gauche.

. . . .

Je me mis en marche le 5 à trois heures du matin pour ravager, en remontant la rive gauche du Chélif, le territoire de quelques-unes des puissantes tribus de la contrée. Les Arabes furent pris au dépourvu par cette marche... ils n'avaient pas déménagé. Abdel-Kader se trouvait parmi eux, circonstance heureuse qui amena le combat que j'avais vainement cherché la veille. L'Émir, ne pouvant abandonner ses hôtes sans les défendre, engagea ses troupes d'élite, ayant derrière lui de nombreux cavaliers du pays,

ce qui formait une masse de 3,000 à 4,000 hommes contre laquelle je dirigeai mes deux régiments de chasseurs, les gendarmes maures et 60 gendarmes français commandés par le brave capitaine Broqueville. S. A. R. le duc de Nemours appuya le mouvement avec trois bataillons formés en échelons.

Abordés par les gendarmes d'abord, puis par le 1er et enfin par le 4e régiment de chasseurs, les Arabes furent mis en déroute et poursuivis l'épée aux reins pendant une heure et demie : cent trente-quatre cavaliers rouges restèrent sur le terrain. Dans cette poursuite on prit huit cent cinquante moutons, quatre cents bœufs, dix-neuf hommes et quatre-vingt-deux femmes.

Alors s'engagea une deuxième et une troisième affaire que le général en chef expose comme il suit :

Je ramenais la cavalerie avec les prises vers la colonne restée stationnaire lorsque nous aperçûmes du côté d'El-Kantara (pont du Chélif) une grosse masse de chevaux arrivant rapidement au secours des populations. Craignant pour ma cavalerie très fatiguée et mise en désordre par la conduite du troupeau, je courus prendre trois bataillons que je portai rapidement sur le flanc gauche de l'ennemi. Le duc de Nemours dirigea fort à propos ses bataillons de manière à les mettre en contact avec moi. Miloud Bel Arrach avec toute sa cavalerie de l'Ouest craignit d'être acculé au pied des montagnes très escarpées, prit le galop et s'écoula par le haut de la vallée; l'absence d'eau sur ce chemin m'empêcha de le poursuivre.

Je revenais de nouveau près de nos bagages, quand tout à coup apparut de l'autre côté du fleuve un troisième corps de 3,000 chevaux aux ordres de Berkani, bey de Medeah. Il y avait un gué entre lui et moi. Je le passai rapidement ; mais Berkani au lieu de me charger tandis que je passais le gué s'enfuit lâchement...

Cette journée, commencée par un combat brillant, a donc été intéressante encore par cette circonstance que trois gros corps de cavalerie, formant entre eux un triangle au milieu duquel je me trouvais, ont été mis en fuite par environ 1,000 chevaux que soutenaient quelques bataillons d'infanterie (1).

(1) Aucune description ne saurait donner l'idée de ces combats d'une façon plus saisissante et plus claire que la lettre suivante du commandant de Saint-Arnaud écrite à son frère.

Blidah, le 9 mai 1841.

Voici, frère, une bonne et glorieuse campagne terminée ! Je suis sain et sauf et mon bonheur habituel m'accompagne. Tu m'as laissé sur la route de Milianah. Le 2 mai, nous y étions vers trois heures. L'ennemi s'est montré avec plus de force que je n'en avais encore vu en Afrique : trois bataillons réguliers, plus de six mille Kabyles et huit mille cavaliers. Infanterie sur la montagne, cavalerie dans la plaine. Tout cela a attaqué avec fureur vers les cinq heures du soir. Un plateau était occupé par une compagnie de zouaves qui sont attaqués par plus de huit cents Kabyles. J'y suis envoyé avec deux compagnies de mon bataillon, et j'arrive sur la crête au moment où, montant par le revers opposé, les Arabes ont fait reculer les zouaves, qu'ils écrasent de leur fer et de leur nombre. Il fallait faire ma réputation au corps, frère, et je n'y ai pas manqué. Le terrain ne souffrant pas de cheval, je me jette en bas du mien que je laisse au milieu des balles, et, le sabre à la main, je m'élance à la tête de mes deux compagnies. Le feu m'entourait de trois côtés : à droite les Kabyles, tirant des crêtes voisines et montant déjà sur mon plateau ; en avant les Kabyles, si près de nous qu'ils jetaient des pierres pour faire lever la tête aux zouaves et tirer dessus à découvert ; à gauche les cavaliers de la plaine, faisant un feu d'enfer. Eh bien, malgré tout cela, j'ai chassé les Kabyles, je les ai poursuivis jusqu'en bas en sautant de rocher en rocher, et j'ai maintenu la possession du plateau à mes zouaves.

Malheureusement ce petit fait d'armes, passé dans un coin du tableau, a été éclipsé par la bataille du lendemain 3. Dès la pointe du jour, nous avons été attaqués sur toute la ligne avec un rare acharnement. Le général Bugeaud a parfaitement compris la position ; il nous a fait masquer dans les bois et derrière des accidents de terrain, puis il a engagé des tirailleurs partout, avec ordre de simuler une retraite après une demi-heure de combat. Alors, si tu avais vu cette nuée de Kabyles s'élancer à notre poursuite avec des cris de victoire, tu aurais été effrayé. Les balles tombaient comme la grêle. Les Arabes étaient à trente pas de nos tirailleurs. Soudain un coup de canon parti du centre, répété par Milianah, change tout à fait l'aspect des choses. Toute l'armée s'élance en trois colonnes, la charge bat et sonne partout. On court, on se précipite ; les ravins, les rochers, une rivière, petite mais encaissée,

Telle fut cette série de combats sous Milianah dont plus tard Bugeaud, devenu maréchal, se glorifiait volontiers et dont il comparait les manœuvres à celles de la bataille d'Isly (1).

rien ne nous arrête. On franchit ces ondulations de montagnes, et l'ennemi surpris, effrayé, fuit partout, mais pas assez vite pour échapper à notre fer et à notre feu. C'était une boucherie, et cependant l'affaire était manquée : une colonne était partie trop tôt à gauche, et la cavalerie n'avait pas donné franchement. Si les ordres du général eussent été bien exécutés, nous aurions tué deux mille hommes et fait mille prisonniers. Au lieu de cela, nous n'en avons tué qu'environ cinq cents et fait quelques prisonniers insignifiants; mais le résultat mortel est immense.

Les Arabes sont terrifiés. Cette masse de Kabyles, dont beaucoup venaient de Tackdempt, a disparu comme la poussière. Ce pays, où chaque pas coûte du sang, nous l'avons ensuite parcouru presque sans combat. Nous avons été plus loin qu'aucune armée française, nous avons descendu la plaine jusqu'au pont construit sur le Chélif par les Turcs sous la direction des Espagnols. Nous sommes revenus par des montagnes inaccessibles, où cent Kabyles embusqués auraient pu nous décimer; nous n'avons pas eu cent coups de fusil. Nous avons eu seulement le 5, sur le Chélif, une assez belle affaire contre trois corps de cavalerie. Nous avons pris des troupeaux, brûlé tout ce qui s'est trouvé sous nos pas.

En résumé, cette campagne, où l'armée n'a pas eu quatre-vingts hommes hors de combat, est cependant remarquable. Le général Bugeaud s'y est parfaitement placé; il s'est montré capitaine expérimenté et habile. On voit, on saisit ses pensées militaires. Il se bat quand il veut, il cherche, il poursuit l'ennemi, l'inquiète et se fait craindre. Son activité dévorante plaît au soldat, qui, bien nourri, pas trop fatigué, chante les louanges de son chef. Pour moi, il est toujours excellent. Dans la journée du 3, je me suis battu comme tout le monde, j'ai tué comme tout le monde : le général m'a dit qu'il me donnerait ma croix.

Je vais, avec mon bataillon, faire la grande expédition d'Oran. Le premier bataillon reste pour opérer sur Médéah, Tazza et Boghar, et le colonel Cavaignac et moi, nous suivons le gouverneur à Oran. Comme on dévore la vie, frère! Je suis à Blidah depuis midi; demain, à cinq heures du matin, nous partons pour Alger, où nous serons le soir, et il y a douze lieues. Le 12, nous montons sur le bateau à vapeur, le 14 nous sommes à Oran et le 17 nous partons pour Mascara. Nous resterons jusqu'à la fin de juin à nous battre dans la province d'Oran et à y ruiner toutes les villes, toutes les possessions de l'Émir. Partout il trouvera l'armée française, la flamme à la main.

J'espère que je serai un Africain complet après cette campagne, car de l'Est à l'Ouest, je connaîtrai toutes nos possessions en Afrique...

Signé : SAINT-ARNAUD.

(1) Après le récit de Saint-Arnaud, la lettre du lieutenant Ducrot rendant compte des mêmes faits est particulièrement intéressante.

Blidah, 12 mai 1841.

J'espère, mon cher père, que ma mère vous a donné de suite de mes nouvelles, et que depuis plusieurs jours vous connaissez notre rentrée à Blidah. Cette expédition comme la précédente s'est fort bien passée. Décidément le général Bugeaud est l'homme qui convient ici. Il a trouvé moyen de faire trois fois plus de besogne que M. Valée, dans le même temps; il fatigue beaucoup moins son monde, fait beaucoup plus de mal à l'ennemi et n'a presque point de blessés. Malheureusement, il nous quitte pour aller opérer dans la province d'Oran et nous laisse sous les ordres du général Baraguay-d'Hilliers. C'est, je crois, un homme qui

Le général en chef cite à l'ordre du jour, comme après le ravitaillement de Medeah, nombre de ses

ne manque pas de talent, mais il a peu d'expérience du pays. Ensuite il a sous ses ordres deux généraux maréchaux de camp comme lui et qui déjà laissent percer leur dépit. Il est donc fort à craindre que cette rivalité ne fasse naître de fâcheux conflits dont nos affaires peuvent beaucoup souffrir. J'espère que Changarnier et Duvivier seront assez supérieurs pour sacrifier leurs petites querelles à l'intérêt commun. N'importe, il est bien fâcheux que dans notre métier tout se fasse un peu par commérage. Nous sommes campés devant Blidah; dans quelques jours nous repartirons pour la province de Titery et nous devons y rester, dit-on, jusqu'au 10 juillet. Il faut donc vous attendre à rester près de deux mois sans nouvelles. Je vais tâcher de vous mettre au courant de ce que nous avons fait depuis ma dernière lettre. Nous sommes partis d'Alger le 22 avril avec un fort vilain temps qui nous a accompagnés jusqu'à Blidah où nous sommes arrivés le 24. Le 25 le temps se remit un peu et le 26 dans l'après-midi nous pûmes partir de Blidah. Nous allâmes coucher de l'autre côté de la Chiffa. Le soir, le colonel Genty me fit appeler pour me dire qu'on lui avait ordonné de détacher deux officiers auprès du général Baraguay-d'Hilliers pour l'accompagner dans la course qu'il devait faire le lendemain chez les Mouzaïa et lui donner des renseignements sur la route. Le colonel me dit une foule de choses flatteuses et finit par conclure que je serais un des deux officiers. Nous allâmes donc trouver le général qui m'accueillit d'une manière fort aimable et le 27 à une heure du matin, nous commençâmes à gravir pour la dixième ou douzième fois ces maudites crêtes. Quelques Kabyles vinrent inquiéter l'arrière-garde, mais pas en assez grand nombre pour retarder notre marche, et à une heure nous occupions le col n'ayant qu'un tué et cinq blessés. Mon régiment arriva le lendemain 28 et je repris le commandement de ma compagnie ; nous allâmes coucher au bois des Oliviers. Le 29 nous jetions notre convoi à Médéah et nous revenions coucher au même bivouac. La cavalerie ennemie se montra dans cette journée, mais sans oser attaquer. Le 30 les troupes se reposèrent au bois des Oliviers, quelques compagnies seulement montèrent au col chercher le convoi qui y était resté.

Le 1er mai, nous nous dirigions sur Milianah par une route inconnue jusqu'à ce jour. Cette tentative réussit parfaitement car nous trouvâmes un chemin beaucoup plus facile et plus militaire que ceux parcourus précédemment. Nous fûmes peu inquiétés dans notre marche. Le 2 mai, l'avant-garde eut une affaire assez chaude pour déloger les Kabyles qui occupaient les hauteurs de Milianah. Cependant le convoi fut promptement jeté dans la ville et le général Bugeaud prit ses dispositions pour châtier les Kabyles qui se préparaient à nous harceler vivement dans notre retraite. Abdel-Kader avait réuni sur ce point 5,000 Kabyles et trois bataillons réguliers qui avaient pris position dans les montagnes ; 7 à 8,000 cavaliers étaient rassemblés dans la plaine. Le général Bugeaud avait disposé tous ses bataillons par échelons, depuis Milianah jusqu'à la plaine. Un bataillon du régiment sous les ordres du colonel Genty était placé au centre. Nous devions feindre un mouvement de retraite de manière à engager l'ennemi en deçà d'un ravin profond qui se trouvait devant nous. Pendant ce temps le 17e placé à l'extrême droite devait tourner l'ennemi de manière à lui couper toute retraite. Une fois le mouvement effectué, toute la ligne devait faire un mouvement offensif, de sorte que l'ennemi entassé dans le ravin se trouvait à notre discrétion. Par un malentendu inconcevable, le mouvement commença par le 58e placé à notre gauche et avant que le 17e eût gagné sa position. Le mouvement commencé, il n'y avait plus à hésiter, toute la ligne se porta en avant, et dans quelques minutes, l'ennemi fut culbuté et nous arrivâmes pêle-mêle avec lui dans le ravin. Là 150 environ furent tués à coups de baïonnettes et plus de deux cents furent atteints par le feu de l'infanterie, mais le plus grand nombre parvint à gagner le sommet du ravin avant l'arrivée du 17e léger et se sauva. Toutes les dispositions étaient admirablement prises. Sans ce fâcheux malentendu, il est certain que la plus grande partie de ces Kabyles et peut-être les trois bataillons réguliers étaient à nous. La guerre d'Afrique pouvait se terminer là ! Quoi qu'il en soit la leçon a été bonne à tel point que nous avons abandonné

officiers dont plusieurs sont devenus les héros d'Afrique, de Crimée et d'Italie : le capitaine Vergé; le général Changarnier; le colonel Gentil; le lieutenant-colonel duc d'Aumale; le lieutenant Ducrot, qui a tué deux Arabes; le capitaine d'Adelsward, aide de camp du général Baraguey-d'Hilliers, qui a tué aussi deux Arabes; le colonel d'Arbouville, le lieutenant-colonel Cavaignac; les commandants Leflô et Saint-Ar-

ces terribles positions sans tirer un coup de fusil. Dans cette affaire, le duc de Nemours a montré qu'il ne craignait pas d'exposer sa personne. Il s'est trouvé un instant avec son état-major au milieu des Kabyles. Presque à côté de lui, j'en ai tué un d'un coup de fusil et un peu plus loin j'en ai sabré un autre.

Le duc d'Aumale se trouvait sur la gauche avec notre 1er bataillon et n'a pas eu occasion de donner, ce dont il enrage passablement! J'ai offert au duc de Nemours une poudrière arabe que j'avais enlevée à un de ces particuliers et au duc d'Aumale le fusil que tenait celui que j'ai sabré. J'ai été remarqué par le duc de Nemours qui m'a adressé quelques mots en passant et par le général Changarnier qui est toujours parfait pour moi.

Nous allons bientôt recommencer, et c'est, dit-on, pour rester 50 jours dehors, il faut espérer que je trouverai bien l'occasion d'attraper cette coquine de croix. Faites comme moi, prenez patience. Revenons à ma narration. Le 4 mai nous prîmes la route d'Oran et nous vînmes camper près d'un pont sur le Chélif environ à 5 lieues de Milianah. Le 5, au lieu de continuer notre route, nous prîmes à gauche en remontant la rive du fleuve et dans la matinée nous tombions à l'improviste sur des tribus qui se trouvaient au fond de la plaine. Quelques escadrons réguliers de l'Émir engagèrent le combat avec nos éclaireurs pour donner aux tribus le temps de filer, mais ils furent vigoureusement chargés par notre cavalerie qui en sabra bon nombre et finit par rejoindre les fuyards dans le fond d'un ravin où ils trouverent entassés femmes, enfants, hommes, troupeaux, etc., etc. Le tout fut pris et amené dans la colonne. La prise montait à 120 prisonniers, un millier de bœufs, deux mille moutons, une centaine de bêtes de somme, quelques chevaux harnachés et d'assez belles armes. Nous revînmes coucher aux bords du Chélif. Le 6 nous reprîmes la route de la montagne et nous vînmes prendre position sur une crête qui domine la vallée du Bouroumi habitée par les Soumata, tribus très hostiles. Le 7 nous marchâmes à peine quelques heures dans la même direction. Mais le soir à 11 heures toute l'armée partit sur plusieurs colonnes, et au point du jour nous entrions dans les montagnes qui bordent la Mitidjah et partout nous surprîmes des tribus. Nous pillâmes et incendiâmes les baraques sur notre passage et le 8 au soir nous arrivâmes dans la plaine chassant devant nous de nombreux troupeaux. Le 9 nous étions à Blidah. Dans toute cette expédition si remarquable par ses résultats nous n'avons pas eu plus de soixante blessés dans toute l'armée, et c'est à peine si l'on a vu quelques malades. Le temps a toujours été si bien ménagé que nous n'avons pas fatigué un seul instant.

Maintenant, le général Bugeaud va prendre le commandement d'un corps expéditionnaire qui doit partir de Mostaganem et semble destiné à agir dans la vallée du Chélif et dans la direction de Tackdempt; pendant ce temps nous ferons diversion dans la province de Titery. Je me porte toujours parfaitement, j'ai bon pied, bon œil, bonne envie de bien faire, et ma foi, Dieu aidant, je ne désespère pas d'arriver à quelque chose.

Adieu, bon père, je vous embrasse de tout mon cœur. Votre fils dévoué,

Signé : DUCROT.

naud (1); le colonel Korte; le lieutenant-colonel Tar-

(1) Saint-Arnaud (Jacques Leroy de), maréchal de France, né à Paris en 1798, mort en 1854, était fils d'un ancien avocat au Parlement, qui fut depuis membre du tribunat et préfet de l'Aude. Après avoir fait ses études au lycée Napoléon, il entra, en 1816, dans les gardes du corps, passa sous-lieutenant successivement dans la légion départementale de la Corse, dans celle des Bouches-du-Rhône, et au 49e de ligne; quitta le service actif, pour aller, en 1822, combattre comme volontaire pour la cause hellénique; voyagea à l'étranger pendant quelques années, et, en 1831, reprit son grade dans le 64e de ligne. Promu lieutenant, il prit part à la guerre de Vendée, fut officier d'ordonnance du général Bugeaud, et l'accompagna à Blaye. En 1836, envoyé en Afrique dans la légion étrangère, il y fut nommé capitaine en 1837, et prit une part héroïque à l'assaut de Constantine. Après la prise de Djidjilly, sa belle conduite lui valut d'être mis à l'ordre du jour de l'armée. Il devint l'année suivante chef de bataillon au 18e léger en 1840, au corps des zouaves en 1841; lieutenant-colonel du 53e de ligne en 1842; colonel du 32e, puis du 53e en 1844. Son avancement était le prix de la valeur qu'il avait déployée à l'assaut de Constantine, à l'attaque du col de Mouzaïa et à la prise de Mascara. Après avoir commandé les subdivisions de Milianah et d'Orléansville, il comprima l'insurrection du Dahra (1845-1847), réduisit Bou-Maza à se constituer prisonnier, fut récompensé par le grade de maréchal de camp (1847). Il commanda la subdivision de Mostaganem après la révolution de février 1848, celle d'Alger en 1849, dirigea une expédition brillante dans la Kabylie de Bougie, fut élevé en 1850 au commandement supérieur de la division de Constantine, et subjugua en 1851 la petite Kabylie.

Signalé au Prince-Président, le général de Saint-Arnaud, fut mis à la tête de la 2e division de l'armée de Paris, et bientôt appelé au ministère de la guerre. Il exécuta les mesures militaires qui devaient assurer le coup d'État du 2 décembre et lors du rétablissement de l'Empire, en 1852, reçut le bâton de maréchal de France et le titre de grand écuyer de l'Empereur. Son administration a été signalée par de nombreuses améliorations dans le service : reconstitution du cadre d'état-major général de l'armée, et rétablissement de la section de réserve pour les officiers généraux et les intendants militaires; augmentation de la solde des sous-officiers de toutes armes; amélioration du pain du soldat; réorganisation de la gendarmerie, de l'artillerie, du corps de santé de l'armée de terre, de l'école de cavalerie de Saumur; création d'une section de cavalerie à l'école impériale militaire de Saint-Cyr, formation du régiment des guides, de deux nouveaux régiments de zouaves; de dix nouveaux bataillons de chasseurs à pied et d'un régiment de tirailleurs algériens.

Quand éclata la guerre avec la Russie, en 1854, Saint-Arnaud reçut le commandement en chef de l'armée d'Orient. Il opéra une heureuse descente en Crimée, de concert avec lord Raglan, gagna la bataille de l'Alma, et, au moment d'attaquer Sébastopol, succomba à la maladie qui le minait depuis longtemps. Sa lutte contre la douleur et sa mort debout, furent dignes de l'antiquité. Son corps a été déposé aux Invalides, et son buste en bronze a été placé dans la cour du lycée Napoléon. Le maréchal Saint-Arnaud était un officier actif, infatigable, plein de bravoure, de résolution et de prévoyance, un tacticien habile, un administrateur intelligent. Il a laissé des lettres (Paris 1855), ravissantes d'esprit et

tas; le lieutenant Valabrègue; le capitaine d'Allonville; le maréchal des logis Marguerite.

A la veille de la bataille de Milianah, les Arabes, voulant sans doute montrer que le ravitaillement de Medeah ne les avait point intimidés, prenaient l'offensive tout près d'Alger, en arrière des corps expéditionnaires, en attaquant Koleah.

Sidi-Mohammed Ben Allal Embarek, bey de Milianah, se heurta infructueusement à l'énergie du commandant Poerio. Mais, se détournant vers Staouëli, il y enleva le « *troupeau de l'administration* » et ne nous tua pas moins de quarante hommes, ainsi que leur chef, le capitaine Muller, de la légion étrangère.

Moins de vingt jours après, le 19 mai, dans une entrevue avec Mgr Dupuch, évêque d'Alger, le même personnage musulman remettait cent vingt-huit prisonniers chrétiens, parmi lesquels le sous-intendant militaire Massot, enlevé avec sa famille, sous le maréchal Valée, près de Douera, aux portes d'Alger!

Bien que les négociations eussent été entamées par le vénérable évêque avant le départ du maréchal Valée, il est permis de croire que la vigueur des premières attaques du général Bugeaud ne fut pas étrangère à cet acte d'humanité fait au nom d'Abdel-Kader et par son propre frère, au lendemain même de l'attaque de Coleah et de Staouëli.

de naturel, et fort précieuses par leurs détails sur la conquête de l'Algérie.

Malgré les outrages et les calomnies que les ennemis du régime impérial ont cherché à amasser sur la tête du maréchal Saint-Arnaud, l'homme, en dépit de sa prodigalité et de son insouciance dans les questions d'argent, demeurera néanmoins comme une des personnalités les plus brillantes et les plus originales de ce temps. Sa mort héroïque et chrétienne rachètera bien des fautes.

CHAPITRE IX.

TACKDEMPT ET SAÏDA. — 1841.

Départ du gouverneur général pour Mostaganem (18 mai). — Marche sur Tackdempt. — Rapport au ministre de la guerre (5 juin). — Les zouaves et la cavalerie arabe. — Mascara. — Lettre des cheiks au gouverneur général. — Départ du duc de Nemours pour la France. — Les députés à l'armée. — Lettre du commandant Saint-Arnaud. — Destruction de Boghar et Thaza (21-25 juin 1841) par le général Baraguey-d'Hilliers. — Ordre du jour du gouverneur. — Conseils aux soldats. — Nouvelle expédition sur Mascara. — Application du système de guerre. — Les deux zones. — Envoi de l'interprète Léon Roches à la Mecque. — La *Fettoua*. « La terre appartient à Dieu, il la donne en héritage à ceux qu'il a choisis. » — Remaniement de la direction des affaires arabes confiée au commandant Daumas. — Arrivée de la famille du gouverneur (6 septembre). — Lettre à sa fille. — Le général Lamoricière ravitaille de nouveau Medeah et Milianah (22 septembre). — Expédition de Saïda (18 septembre — 5 novembre). — Destruction de la Ghetna de Sidi-Mahiddin, maison paternelle de l'Émir. — Prise de Saïda, évacuée par les Arabes. — Retour à Alger (10 novembre). — Ordre du jour agricole aux troupes. — Échec du soldat-laboureur. — Lettre à M. Gardère. — Résumé de l'année.

Le lendemain du jour où le gouverneur général envoyait à Paris son important rapport sur la campagne du Chélif, il laissait au général Baraguey-d'Hilliers le commandement de la province d'Alger et s'embarquait pour l'Ouest.

A son arrivée à Mostaganem, le 15 mai, il trouva les troupes que Lamoricière lui amenait d'Oran. Le 18 commençait la campagne de Tackdempt : quinze

jours après, l'armée rentrait à Mostaganem son poin de départ.

Voici en quels termes, le général Bugeaud ren dait compte de cette courte campagne au ministre d la guerre.

Monsieur le Maréchal, je suis parti le 18 de Mostaga nem, ainsi que j'avais eu l'honneur de vous l'annoncer.

Les prolonges d'artillerie et du génie étaient chargée de munitions, d'outils et autre matériel, pour le siège pré sumé de Tackdempt.

Les moyens de transport qui étaient à ma disposition on été employés pour l'organisation de ce service et pour celu des ambulances ; j'ai ajouté à ces moyens tout ce que me ressources me permettaient de faire ; chaque soldat portai des vivres pour huit jours et les chevaux de la cavaleri étaient chargés d'un sac de 60 kilogrammes de riz.

Le dévouement de ma cavalerie a rendu un service si gnalé à l'armée. Des cavaliers ont porté leur sac jusqu'à Mascara, tour à tour soldats du train des équipages, et ca valiers, quand il fallait combattre.

Après plusieurs petits combats d'arrière-garde et de flanc nous sommes arrivés devant Tackdempt le 25 mai, et nou en avons pris possession pendant un engagement très vi entre les zouaves et la cavalerie ennemie qui était sur le hauteurs voisines. Ce combat fait beaucoup d'honneur au zouaves, corps vraiment d'élite (1).

(1) Un arrêté du 1er octobre 1830, approuvé par une ordonnance royale d 21 mars 1831, créa deux bataillons qui reçurent le nom de zouaves, en arab *Zouaoua*. Les Zouaoua sont une tribu ou plutôt une confédération de tribus kabyle qui habitent les gorges les plus reculées du Jurjura, race d'hommes fiers, intré pides, laborieux, dont la soumission aux Turcs ne fut jamais que nominale, mai fort connus à Alger, où les appelait sans cesse le besoin d'échanger leurs huile

La ville et le fort étaient évacués par les habitants qui avaient tout enlevé ; quelques maisons couvertes en chaume brûlaient, incendiées par les Arabes eux-mêmes. Celles en maçonnerie, recouvertes en tuiles, étaient intactes ainsi que la fabrique d'armes, une scierie et des magasins. L'armée a travaillé immédiatement à la démolition et les soldats du génie à pétarder le fort. Le lendemain, à huit heures du matin, nous avons pris la route de Mascara, et des hauteurs voisines, Abdel-Kader a vu sauter la citadelle qui lui avait coûté tant d'efforts et d'argent à édifier, et dans laquelle il plaçait ses principaux dépôts d'armes et de munitions en tout genre.

Comme je présumais que les cavaliers arabes ne manqueraient pas de venir, à l'instant de notre retraite, examiner la

et les produits de leur grossière industrie contre les denrées qui manquaient à leurs pauvres montagnes. Comme ils avaient la réputation d'être les meilleurs fantassins de la Régence, et que, dans certaines circonstances, ils avaient loué leurs services militaires aux princes barbaresques, leur nom fut donné à la nouvelle milice. Celle-ci reçut cependant dans ses rangs tous les indigènes, sans distinction d'origine, montagnards, ou hommes de la plaine, ouvriers des villes ou laboureurs kabyles, arabes ou coulouglis ; mais il leur fallait des chefs. Des officiers et sous-officiers français furent chargés de les instruire et de les commander. C'étaient des volontaires comme notre armée en fournira toujours, les uns rompus au service de l'infanterie comme Levaillant, d'autres engagés d'hier comme Vergé, d'anciens philhellènes comme Mollière (mort général en revenant du siège de Rome), des officiers d'armes spéciales comme Lamoricière, tous hommes pleins de jeunesse et d'énergie, désintéressés, courageux, que n'attiraient ni l'appât d'une solde plus forte, ni l'espoir de garnisons commodes, et qui, sans être arrêtés par l'incertitude de la récompense, affrontaient gaiement une vie toute de privations, de rudes travaux, de périls constants.

L'ordonnance royale du 7 mars 1833 fixe à dix le nombre des compagnies de zouaves, huit françaises et deux indigènes. Il devait y avoir douze soldats français dans chaque compagnie indigène. — Le commandement des zouaves, avec le grade de chef de bataillon, fut donné au capitaine de Lamoricière, qui, entré dans le corps à sa formation, s'était plusieurs fois signalé par sa valeur et ses qualités militaires et qui, chargé récemment d'organiser le premier bureau arabe, avait montré dans ces fonctions difficiles une connaissance déjà assez complète de la langue et des mœurs des indigènes, un esprit très prompt, beaucoup d'audace et de prudence, beaucoup de finesse et de loyauté, avec une infatigable ardeur. (*Les Zouaves et les Chasseurs à pied*, par Mgr le duc d'Aumale.)

destruction que nous avions accomplie, j'embusquai derrière les décombres du fort, les zouaves, et, dans les ruines des maisons de la ville un bataillon du 41e de ligne. A peine la colonne était-elle à une portée de canon, que 700 à 800 cavaliers arabes inondèrent les rues et les places. Le bataillon du 41e de ligne sortit brusquement de son embuscade et leur fit une fusillade qui en mit 15 sur le carreau et qui leur tua plusieurs chevaux. Les zouaves n'eurent pas la même occasion.

Le même jour et les jours suivants, jusqu'à Mascara, Abdel-Kader nous a toujours flanqués par deux grosses colonnes de cavalerie, pendant qu'un millier de chevaux tiraillaient sur notre arrière-garde. Les principales forces se tenaient à une distance et dans des positions telles, qu'il était impossible de les engager au combat contre leur volonté. J'ai tenté vainement plusieurs moyens qu'il serait trop long d'expliquer.

A Fortassa, l'ennemi réunit toutes ses forces sur des hauteurs que nous devions franchir. Ce lieu était célèbre dans l'histoire des Arabes, puisqu'ils y ont défait, il y a quarante ans, le bey Bou-Cabous : je crus qu'ils avaient choisi ce lieu pour me livrer bataille. Je massai aussitôt mon convoi : la cavalerie déposa ses sacs à terre, et, sans presque aucun retard dans notre marche, nous nous portâmes vivement sur l'ennemi, heureux d'obtenir enfin un succès qui pût décider quelque chose. Nos espérances furent encore déçues. Dès que nos bataillons, échelonnés par les deux ailes, et couvrant la cavalerie, furent à portée de canon, l'ennemi se retira au galop, et alla prendre position sur de hautes montagnes à environ deux lieues. Je renonçai à le poursuivre pour ne pas fatiguer inutilement les troupes, et je revins coucher au lieu où j'avais laissé le convoi sous la garde de

quatre bataillons; il y avait de l'eau, du fourrage et du bois.

Nous retrouvâmes Abdel-Kader, le 30, sur les hauteurs qui environnent Mascara. Il était renforcé par 400 chevaux que lui amenait Bou-Hamedi, khalifa de Tlemcen. Tout annonçait qu'il voulait défendre les approches de la ville. Nous fîmes la même manœuvre qu'à Fortassa; elle n'eut pas beaucoup de meilleurs résultats. Cependant on nous attendit d'un peu plus près, et nos tirailleurs et nos obus tuèrent quelques hommes et quelques chevaux. Nous prîmes, alors, possession de Mascara, et je fus agréablement surpris quand je vis que l'on s'était borné à briser les portes et les meubles en bois.

Grand nombre de maisons sont en ruines depuis longtemps. Mais, comme la ville est très grande (car elle a contenu autrefois de 20 à 25,000 habitants), il nous a été facile de trouver des locaux pour l'hôpital, les magasins et le casernement de la garnison. J'ai lieu d'espérer qu'en très peu de temps ces établissements seront très convenables. Il serait même possible, avec des travaux, d'y loger 6 à 7,000 hommes, et il serait très avantageux de les y maintenir; la difficulté ne consiste que dans les moyens de les y faire vivre.

Deux bataillons du 15ᵉ léger, un bataillon du 41ᵉ de ligne, et trois compagnies du génie sous le commandement du colonel Tempoure, formèrent à l'instant la garnison, et travaillèrent sans perdre une minute à l'établissement. Deux demi-batteries d'artillerie de réserve et de campagne furent placées dans la ville avec un nombre suffisant de canonniers pour servir les pièces.

Ce qui restait en vivres dans le convoi, sauf ceux distribués à la colonne pour regagner Mostaganem, fut porté

dans la place, et forma un approvisionnement d'environ 50 jours pour la garnison actuelle.

Nous séjournâmes à Mascara le 31 mai, et, le 1er juin, nous prîmes la route de Mostaganem la plus courte, c'est-à-dire celle qui passe par le défilé d'Akbel-Kredda. Nous espérions qu'il serait possible de couper cette petite chaîne de montagnes, qui a trois lieues de profondeur, par une route carrossable, ce qui aurait grandement simplifié la question des approvisionnements de Mascara. Nous avons été déçus dans cette séduisante espérance. C'est le terrain le plus horriblement tourmenté que j'aie encore rencontré en Afrique.

Vous en jugerez, monsieur le Maréchal, en apprenant que l'arrière-garde de la colonne ayant été attaquée par 5,000 ou 6,000 Arabes, il m'a été impossible de lui porter aucun appui par ses flancs, quelle que fût ma bonne volonté et celle des troupes ; et, comme elle cheminait par une arête très étroite, il était fort inutile de lui apporter aucun secours direct. Elle a dû soutenir seule la lutte, elle l'a fait avec une fermeté digne des plus grands éloges. Le général Levasseur la commandait ; elle était composée de deux bataillons des 6e et 13e léger, d'un bataillon du 41e de ligne; en tout trois bataillons, appuyés par une section d'artillerie de montagne, et quelques fusils de remparts.

L'ennemi n'a eu qu'à se repentir d'avoir engagé ce combat, car il a perdu au moins 400 hommes dont 7 chefs et beaucoup de chevaux. Notre perte a été de 10 hommes tués, dont un officier, M. le sous-lieutenant Rachau, du 6e léger, et de 54 blessés entrés à l'ambulance. Peut-être eussions-nous perdu moins de monde, si nos bataillons n'avaient pas mis dans la résistance une ténacité telle, que, voyant que mes ordres de retraite rapide ne s'exécutaient pas, j'ai été

obligé d'aller moi-même les retirer du combat pour les amener sur un terrain moins difficile, où j'étais résolu de faire un retour offensif si l'ennemi s'y était engagé, ce qu'il ne fit pas. Il se retira silencieusement pour enlever ses morts et ses blessés. Nous emportâmes les nôtres, car nous n'avons laissé entre ses mains ni un seul homme mort ou vivant, ni un seul vestige qui pût lui donner occasion de chanter victoire. Il est remarquable même qu'il ne nous ait pas suivis le lendemain, quoique nous ayons couché à deux lieues du champ de bataille.

Nous sommes arrivés le 3 juin à Mostaganem, sans revoir aucun ennemi.

Notre perte, dans toute la campagne, a été de 20 hommes tués et de 85 blessés.

Dans un retour offensif, à la colonne de gauche, en allant à Tackdempt, nous avons fait 7 prisonniers.

L'état sanitaire est bon : nous avons ramené peu d'hommes malades. Le chiffre de ces derniers et des blessés à l'ambulance, s'élevait à notre retour, à 208 dont 5 officiers.

Notre cavalerie et tous nos transports ont rencontré partout du fourrage en abondance, que leur ont fourni les récoltes en froment et en orge encore sur pied.

Nous nous préparons avec la plus grande activité à rentrer en campagne vers le 7 ou le 8. Je ne puis vous faire ici l'énumération de tous les moyens possibles que j'emploie pour transporter à Mascara le plus de vivres possible, des fournitures d'hôpitaux, des outils, des faucilles, etc., etc.

J'ai eu beaucoup à me louer de mes troupes, monsieur le Maréchal, pendant cette longue et difficile course.

Suivent les éloges et les citations à l'ordre du jour. On y remarque le chef d'escadron Daumas ; les capi-

taines de Martimprey, Walsin Esterhazy; le lieutenant-colonel Pelissier, le colonel Charron, le général de Berthois, le commandant du génie Bizot, le capitaine de Cissey, l'interprète Roches, le lieutenant-colonel Cavaignac, le commandant de Saint-Arnaud; les colonels Roguet, Tempoure, Randon.

Le général en chef terminait ainsi, le 3 juin, son rapport au ministre de la guerre :

Le général Mustapha ben Ismaël a exécuté le 1er juin une charge brillante pour éloigner les Arabes du défilé où nous allions nous engager. Il a été bien secondé par El Mzury Cadour ben Moafy et Mohamed ben Cadour. Ils ont fait mordre la poussière à bon nombre de cavaliers réguliers.

M. le colonel Delarue, officier de votre état-major, ami intime du général de Lamoricière, ne l'a pas quitté un seul instant, si ce n'est pour se mêler aux actions où ne se trouvaient pas les troupes de son ami.

M. de Corcelles, membre de la Chambre des députés, a accompagné la colonne, assistant à tous nos engagements ; il a pu, dans cette marche de près de 80 lieues, étudier réellement l'Afrique. Il serait à désirer que beaucoup de membres des deux Chambres eussent pu voir comme lui.

M. de Tocqueville, frère du député et ancien officier, n'a pas oublié son métier et son ardeur ; il s'est mêlé à tous les petits combats qui ont eu lieu à l'arrière-garde et sur les flancs, et il nous a fait regretter vivement qu'il ait quitté les rangs de l'armée.

Pendant que s'écroulaient les murs de la forteresse et de l'arsenal de Tackdempt, Abdel-Kader, des montagnes voisines, contemplait cette œuvre de destruc-

tion à laquelle il était du reste d'avance résigné. Mais avant de posséder le sol arabe, les Français devaient lutter pas à pas, et se tenir jour et nuit sur leurs gardes, sans paix ni trêve.

La petite armée du général Bugeaud, arrivée à Mascara le 30 mai, y laissa trois bataillons sous les ordres du colonel Tempoure, en même temps qu'un approvisionnement de cinquante jours. Quant au reste du corps expéditionnaire, il prit, le 1er juin, la direction de Mostaganem, non sans être vivement inquiété, comme le signale le gouverneur dans son rapport, sur l'arrière-garde commandée par le général Levasseur.

Le 3 juin, l'armée arrivait à Mostaganem, où Mgr le duc de Nemours s'embarqua pour rentrer en France. Le général Bugeaud était revenu dans cette place pour y prendre le matériel nécessaire à la garnison de Mascara. Les transports considérables arrivèrent à Mascara le 10 juin, avec l'armée. C'est alors que pour ravitailler cette place et augmenter ses approvisionnements, le sage gouverneur pensa qu'au lieu de brûler les moissons de la plaine fertile d'Ehgris, il était plus logique et plus simple de les récolter. Pendant plus de quinze jours, nos soldats, la faucille d'une main et le fusil de l'autre, parcoururent les parties les plus accessibles du territoire des Hachem-Ehgrès. Le colonel Tempoure, malade, fut remplacé à Mascara par le lieutenant-colonel Gery et l'armée rentra à Mostaganem le 27.

En même temps, un ordre du jour, daté du quar-

tier général de Mostaganem, 5 juin 1841, annonçait en ces termes le départ du duc de Nemours :

ORDRE DE LA COLONNE EXPÉDITIONNAIRE.

S. A. R. Mgr le duc de Nemours rentre en France après avoir partagé, durant ces expéditions, la fatigue et la gloire de nos soldats. L'armée avait appris à connaître le Prince à Constantine : son nouveau séjour dans les rangs n'a pu que resserrer les liens qui l'unissaient à elle.

Son souvenir vivra dans les trois provinces, car il a fait les guerres avec les trois grandes divisions de cette armée, dont le Prince a su apprécier le courage et la constance. L'armée vivra aussi dans son cœur ; il dira au Roi combien elle a mérité et peut mériter encore l'estime de la patrie, ce qui est le mobile de ses actions.

M. le général de Lamoricière reprend, sous mes ordres, le commandement général de la colonne expéditionnaire.

Le gouverneur général,
Signé : BUGEAUD.

Pour copie conforme,
Le lieutenant-colonel chef d'état-major général,
Signé : A. PELISSIER.

Le fils du Roi rentra en France. C'était la dernière fois qu'il touchait le sol d'Afrique. La mort de son frère aîné devait désormais le retenir, auprès du Roi, dans la mère patrie.

Après des engagements assez vifs avec la tribu des Metdjar, sur le territoire de laquelle Mostaganem est bâtie, le général revint à Alger, mais pour

peu de temps. Il fut rappelé en effet à Mascara, par la soumission de cette tribu et de quelques autres et installa à Mascara un fantôme de bey, Mustapha Ouled Othman, dont le père avait été bey d'Oran sous les Turcs.

Telle fut la première campagne dans la province d'Oran. Mais cette province n'était que la moitié du royaume de l'Émir (1).

(1) Nous trouvons dans la correspondance du maréchal Saint-Arnaud, si précieuse à consulter pour l'histoire de nos guerres d'Afrique, les lettres suivantes, datées de Mascara.

31 mai 1841, Mascara.

... Nous voyons positivement que l'Émir ne veut pas de bataille. Il garde ses Réguliers pour maintenir encore les tribus. Une défaite le perdrait, car partout on est las de la guerre. Les tribus se consultent pour l'abandonner. Les Flittas, tribu nombreuse et guerrière, nous ont fait dire que si nous occupions Mascara définitivement, ils se soumettraient. Cette défection en entraînera infailliblement d'autres. Le général Bugeaud a vraiment une étoile. Mascara sera occupé par 6,000 hommes. On en fera le centre des opérations de la province d'Oran, ce sera la Constantine de l'Ouest. Mascara, Mostaganem, Oran, ces trois points d'un vaste triangle entraînent la soumission du pays. Les Arabes le sentent et c'est ce qui les a rendus si mous cette campagne. L'Émir doit avoir une tête bien forte pour résister à tant de coups. En même temps on lui détruit Boghar, Tackdempt et on occupe Mascara.

Dans quatre jours nous serons revenus à notre point de départ, après dix-huit jours d'une expédition qui, si elle n'a pas été féconde en combats, le sera du moins en résultats positifs. Le général Bugeaud a déployé beaucoup d'habileté et une activité remarquable. Il est très aimé du soldat et possède toute sa confiance. Quelquefois, un peu de brusquerie le fait moins bien venir des gros officiers ; les autres l'apprécient. Tout compte fait, s'il ne gagne rien autre chose, il aura conquis en Afrique une réputation méritée de général qui lui assure le commandement de toute armée pour une grande guerre. Cet homme est né soldat, il a un coup d'œil, une audace, une habileté incroyables...

12 juin 1841, Mascara.

... Cette campagne aura de grands résultats politiques pour la question africaine. Le général Bugeaud suit son but avec une persévérance aussi louable qu'habile. Passionné pour la guerre et les combats, il préfère, aux bulletins qu'il pouvait rechercher, la poursuite d'un but utile au pays. Cet homme est admirable ; on ne le connaît pas, on ne lui rend pas justice. Il a vraiment du génie. Je le suis, je l'examine sans passion et chaque jour je lui découvre de nouvelles qualités. Franc et loyal à l'excès, il tourne quelquefois à la brusquerie. D'une activité inconcevable, il devient minutieux. Agriculteur pendant quinze ans, vivant dans un frottement continuel avec la classe peu élevée de la société, il n'a pas toute la dignité, toute la tenue désirable. Mais quelle conscience, quelle probité, quelle délicatesse de sentiments, quelle abnégation personnelle ! Et on l'entoure de difficultés ! De petites coteries lui suscitent des embarras, des ennuis ; la presse l'assassine à coups d'épingle. Je voudrais être en France et crier cela sur les toits. Mon opinion est dégagée de tout esprit d'égoïsme, tu dois le penser. Je suis dévoué à cet homme parce que je vois qu'il m'aime et qu'il est bon pour moi. Ce qu'il fera pour moi je n'en sais rien. Lui comme tout autre sera obligé de me récompenser si je le mérite, et je fais tout pour cela...

Abdel-Kader avait réuni toutes les ressources de la province de Titery à Boghar et à Thaza. Le général Bugeaud ayant annoncé son intention de ruiner ces forteresses réputées imprenables, la stupeur parmi les indigènes fut immense. Voici la lettre curieuse à plus d'un titre que leurs cheiks principaux adressèrent à Alger, au gouverneur général, représentant du sultan de France.

Quel est donc cet esprit qui peut pousser la France, qui se dit nation si puissante et si forte, à venir guerroyer chez nous? N'a-t-elle pas assez de son territoire? Quel tort nous fera ce qu'elle nous prendra, comparé à ce qui nous reste? Elle marchera en avant, nous nous retirerons, mais elle sera forcée de se retirer et nous reviendrons.

Et toi, gouverneur d'Alger, quel mal nous fais-tu? Dans les combats, tu perds autant de monde que nous. Les maladies déciment chaque année tes armées. Quelles compensations iras-tu offrir à ton Roi, à ton pays pour tes pertes immenses en hommes et en argent? Un peu de terre et les pierres de Mascara! Tu brûles, tu détruis nos moissons, tu coupes nos orges et nos blés et pilles nos silos. Mais qu'est-ce que la plaine d'Ehgris, dont tu n'as pas dévasté un vingtième, quand il nous reste les moissons de... (citation de trente noms de contrée), et outre cela la moisson du Maroc même? Le mal que tu as cru nous faire, c'est un verre d'eau tiré de la mer... Nous nous battrons quand nous le jugerons convenable; tu sais que nous ne sommes pas des lâches. Nous opposer à toutes les forces que tu promènes derrière toi serait folie; mais nous les fatiguerons, nous les harcèlerons, nous les détruirons en détail; notre climat fera le reste. Envoie un homme contre un

homme, dix contre dix, cent contre cent, mille contre mille, et tu verras si nous reculerons. Vois-tu la vague se soulever quand l'oiseau l'effleure de son aile? c'est l'image de ton passage en Afrique...

Pendant ce temps-là, le général Baraguey-d'Hilliers terminait ses opérations, que le *Moniteur algérien* du 8 juin résumait ainsi. « La division expéditionnaire partie de Blidah le 18 mai a ravitaillé Medeah le 19 ; est partie de cette ville le 21 ; a détruit Boghar le 23, Thaza le 25 ; a laissé des approvisionnements à Milianah le 29 ; a touché de nouveau Medeah le 31 ; et est rentrée à Blidah le 2 juin.

« Nulle part l'ennemi ne lui a opposé de résistance sérieuse et elle est rentrée avec un très petit nombre de blessés.

« S. A. R. Mgr le duc d'Aumale, qui a toujours partagé ses fatigues et ses privations, n'a cessé d'encourager les troupes par son exemple. »

(1) Le général Baraguey-d'Hilliers (Achille) est né à Paris en 1795. Engagé soldat dès l'enfance, il eut le poignet gauche emporté à la bataille de Leipzig. Après la chute de l'Empire, il se rallia avec enthousiasme à la maison des Bourbons, et fit partie de la garde royale. Il fut nommé colonel après la prise d'Alger. En 1832 le roi Louis-Philippe lui confia le commandement en second de l'École Saint-Cyr, puis de l'École polytechnique. En 1840, il fut renvoyé en Algérie et eut le duc d'Aumale sous ses ordres. Lieutenant général en 1843, et chargé du commandement de Constantine, il fut mis en disponibilité l'année suivante à la suite de quelques revers. — Nommé en 1848 représentant par le département du Doubs, le général Baraguey-d'Hilliers siégea toujours à droite, et après le 2 décembre se rallia au prince Napoléon. Il commanda un corps expéditionnaire dans la Baltique et s'empara de Bomarsund. Depuis, il prit une part active et brillante à la campagne d'Italie (1859) où il gagna la bataille de Melegnano. Pendant toute la guerre de 1870, le maréchal Baraguey-d'Hilliers vécut à l'écart, refusa, en 1873, de présider le conseil de guerre appelé à juger le maréchal Bazaine. Le maréchal Baraguey-d'Hilliers avait l'esprit prompt et de grandes qualités militaires, mais un caractère entier et difficile.

A son retour de Mostaganem le général en chef publia au sujet de l'expédition de son lieutenant à Boghar et à Thaza l'ordre du jour suivant :

Soldats de la division d'Alger,

Si je n'ai pu partager les travaux et la gloire de vos dernières expéditions, j'ai vu avec détail, par les rapports du brave général qui vous commandait, que vous aviez donné de nouvelles preuves du courage que j'ai toujours admiré en vous.

Mais cela vous était facile. Ce dont il faut vous louer, c'est d'avoir supporté avec constance les marches pénibles, la chaleur excessive, la soif ardente et toutes les privations qui accompagnent la guerre, dans un pays où l'ennemi en fuyant ne laisse au vainqueur qu'une terre brûlante, dépourvue de toute habitation, n'offrant enfin aucune de ces compensations qu'on trouve en Europe après des fatigues souvent moins prolongées, et qui nourrissent la guerre par la guerre...

Reposez-vous, soldats ; vous en avez acquis le droit, mais, en même temps, préparez-vous à de nouveaux efforts, si les Arabes (1), écoutant la voix de leur aveugle fanatisme plus que celle du danger qui les menace, ne s'empressent de se soumettre.

Le lieutenant général, gouverneur général,

Signé : BUGEAUD.

15 Juillet 1841.

(1) *Arabe et Kabyle.* — L'Arabe est nomade ; il transporte sa tente au travers des plaines comme au temps des patriarches de la Bible. Le Kabyle vit groupé dans des villages, plus généralement dans les régions de montagnes.

Le premier est venu d'Asie avec la conquête ; le second descend des aborigènes. Il parle un dialecte spécial où l'on retrouve des traces d'une origine an-

Cette campagne, où l'on compta seulement quelques blessés et pas un seul tué, « avait manqué, dit le général Baraguey-d'Hilliers dans son rapport du 4 juin, de son premier élément, les combats ».

Résultat singulier. Ce fut une des plus fructueuses dans la série de nos guerres d'Afrique. Après l'excursion de Boghar et Thaza, toute cette région, celle du haut Chélif, s'est trouvée pacifiée. En dehors des montagnes de Milianah et de Cherchell, tout le Titery dont Medeah était l'ancienne capitale fut presque définitivement perdu pour Abdel-Kader rejeté désormais vers l'Ouest sur l'Ouarensènis, le Dahra et la province d'Oran.

Fidèle au système qu'il avait préconisé du haut de la tribune, qui consistait à harceler sans cesse l'ennemi et à ravager son territoire, Bugeaud, au lendemain des expéditions de Medeah, de Milianah, de Tackdempt, de Boghar et Thaza, en organisa consécu-

térieure à la conquête musulmane. Son calendrier notamment a conservé, pour les mois, le nom romain.

L'Arabe combat à cheval, le Kabyle à pied. L'Arabe est souvent polygame ; le Kabyle non. Chez les uns comme chez les autres les notables de la tribu se réunissent en une assemblée (djemâa) pour décider des affaires de la communauté. Le chef de la tribu arabe se nomme *cheik*; celui du village kabyle *amin*. — C'est une sorte de maire.

L'Arabe change presque chaque année le lieu de ses cultures et de ses pâturages ; le Kabyle est fixé sur son territoire, à peu près autant que le villageois français ; il cultive ainsi ses vignes, ses arbres fruitiers, ce que ne peut faire l'Arabe. On l'a souvent désigné sous le nom de l'*Auvergnat d'Afrique*.

Il y a des Kabyles dans toutes les montagnes de Barbarie ; mais le principal groupe est au pied du Jurjura. Non soumis par les Turcs, ni même peut-être par les Romains, ils ont joui jusqu'en 1857 d'une indépendance complète.

L'expédition du maréchal Randon les a placés sous notre domination. Nous avons respecté leur organisation, et parmi les musulmans, nous n'avons jamais eu de sujets plus soumis.

tivement deux autres sur Mascara. Comme l'armée avait été contrainte de traverser Mascara dans la campagne de Tackdempt, il en résultait que trois visites successives avaient été faites à Mascara.

La division d'Oran, partie de Mostaganem le 7 juin avec un grand convoi pour Mascara, était rentrée à Mostaganem le 27, après avoir parcouru et ravagé le territoire de Hachem, une des plus puissantes tribus parmi celles qui soutenaient Abdel-Kader.

En cette saison, la moisson était mûre, l'armée tenait l'épée d'une main, la faucille de l'autre. On se souvient que le député Bugeaud avait annoncé à la Chambre, émue de la barbarie du procédé, qu'il brûlerait les moissons (1). Sur place, il trouva plus

(1) Dans la campagne d'été de 1841, nous dit M. Lapasset, attaché à l'état-major du général, aux environs de Mascara, il n'y avait pas d'orge pour les chevaux de la colonne, et, de plus, il s'agissait d'approvisionner la place de Mascara, que l'on voulait occuper, de grains de toute espèce. Afin d'économiser les transports, l'argent de l'État, et de profiter des ressources offertes par le pays ennemi, le général en chef organisa ses bataillons de guerre en faucheurs et en batteurs. Chaque jour, des corvées armées allaient couper le grain pendant que d'autres battaient celui apporté la veille. Le grand bonheur du général était de donner des leçons d'agriculture non seulement aux officiers, mais encore aux soldats. Voyait-il une aire où le travail mollissait, il s'en approchait : « Je suis sûr, s'écriait-il, que tous ici, vous êtes des gens de lettres. Quel est ton état à toi ? » Il s'adressait à un des batteurs : « Mon général, je suis tailleur. — Il n'y en a que trop pour faire les méchants habits étriqués que l'on porte aujourd'hui : bats le grain, mon enfant, ce sera plus profitable à la chose publique et à toi aussi. — Et toi ? — Moi, mon général, je suis étudiant. — Étudiant pour ne rien étudier, c'est connu ; prends le fléau, mon ami. — Et toi ?... » Il passait ainsi en revue tous les paresseux, secondé, dans la leçon, par le rire moqueur des travailleurs. — « Allons, voyons, commençons à battre... Mais, ce n'est pas ça, mais vous n'y entendez rien... Donnez-moi un fléau... Tenez, on commence comme cela, piano, tu... tu... pan... pan... tu... tu... pan... pan... Et on va petit à petit, crescendo, tu, tu, pan, pan, tu, tu, pan, pan, tu, tu... Et il joignait l'exemple à la parole, puis le travail mis en bon train sur une aire, il allait en visiter une autre et renouveler ses leçons. (*Le Périgord.*)

utile de les faire couper pour en nourrir ses troupes, et le dommage causé à l'ennemi fut aussi grand.

En huit jours, deux mille cinq cents quintaux métriques de grain et à peu près autant de paille furent emmagasinés à Mascara.

Le 30 juin le général en chef adressa aux troupes l'ordre du jour suivant, daté de Mostaganem, dans lequel le grand professeur de guerre parle à ses soldats avec autant de simplicité que de bonhomie.

ORDRE DU JOUR.

Mostaganem, 30 juin 1841.

Avant de me séparer de vous pour quelques mois peut-être, je veux vous dire, si je le puis, combien je suis heureux et fier, comme chef et comme citoyen, des vertus guerrières que vous avez montrées dans cette campagne.

Le combat d'Akbet-Kredda a été digne de vous.

Vous avez prouvé une fois de plus que les Français sont propres, autant que quelque peuple que ce soit, aux retraites calmes et sévères. Si j'osais vous adresser un reproche touchant ce bon fait d'armes, je vous dirais que vous avez été trop *tenants au combat*. Quand on ne veut pas, quand on ne peut pas combattre, il faut s'engager le moins possible, et se retirer lestement d'échelon en échelon, d'embuscade en embuscade, en perdant peu de monde, en en faisant perdre à l'ennemi. On veut s'éloigner des atteintes de son adversaire. Tout ce qui contrarie ce but est intempestif et *mal joué*, quel que soit le courage qui y préside...

Je veux aussi vous louer du zèle actif que vous avez mis

dans les travaux des moissons. On voyait bien, à votre ardeur, que vous compreniez, aussi bien que votre général, que ce métier était digne de vous; car c'était la guerre elle-même. L'occupation permanente et forte de Mascara dépend des travaux que vous avez faits, et de ceux que vous allez faire encore. Introduire dans cette place 4, à 5,000 quintaux métriques de froment et 6,000 quintaux métriques de paille, c'est plus pour obtenir la soumission du pays, soyez-en bien persuadés, que de gagner dix combats et de revenir ensuite à la côte. Je vous suivrai dans ces nouveaux travaux; je saurai ce que vous aurez fait, et vous pouvez être assurés que la France et le Roi vous en tiendront compte comme moi.

Toutefois, bien qu'il annonçât son départ aux troupes, Bugeaud ne quitta pas Mostaganem immédiatement. Le 7 juillet il en adressait à sa petite armée un deuxième ordre du jour où se lit toute sa sollicitude pour le soldat :

Il arrive très fréquemment, dit le général en chef, que par l'imprudence des soldats ou des chefs de poste, des hommes sont égorgés, soit en se promenant isolément et sans armes à de grandes distances, soit en allant porter à manger à leurs camarades en service. — Il est temps de mettre un terme à ces négligences condamnables, qui peuvent faire perdre en détail les avantages que nous obtenions. Je recommande de la manière la plus forte à tous les commandants de poste de ne permettre, sous aucun prétexte, à des hommes isolés de s'éloigner de la protection des postes et des camps. — Les petits postes ne devront jamais envoyer un détachement chercher des vivres; on devra les

leur apporter avec des forces suffisantes pour n'avoir rien à craindre.

Les gardes des troupeaux porteront avec elles leurs vivres, et feront la soupe dans les champs.

On prendra également toutes les mesures possibles pour empêcher les hommes du civil de voyager ou d'aller au travail isolément et sans armes hors de la protection des postes.

Il sera tenu un état de ceux qui se laisseraient prendre par l'ennemi en enfreignant ces règles, ou qui se laisseraient enlever sans se défendre comme cela est arrivé quelquefois, et lorsque des circonstances amèneront l'échange des prisonniers, ils n'y seront pas compris (1).

Le 2 juillet, Lamoricière repartit encore pour Mascara ; il en revint treize jours après.

Cette triple expédition de Mascara répond bien au système que Bugeaud avait développé à la tribune pour la soumission de l'Afrique : occupation d'une place sur la côte, occupation d'une place correspondante à l'intérieur ; va-et-vient de colonne allant d'une place à l'autre et empêchant les Arabes de moissonner, entravant enfin ce que le député Bugeaud appelait leur *intérêt agricole*.

Il avait dit aussi à la tribune qu'il fallait se faire

(1) Le lendemain, 8 juillet, un troisième ordre du jour signalait à l'armée, dans la province d'Oran, l'affaire de Foukdmitou, où, dans la nuit du 4 au 5, le colonel Tempoure avait repoussé les Arabes. Nos pertes avaient été de quatre hommes tués et vingt-huit blessés. On cite à l'ordre du jour le chef d'escadron de spahis Montauban, blessé après avoir tué de sa main plusieurs ennemis ; le capitaine Walsin Esterhazy ; le commandant Uhrich, des chasseurs à pied ; le sous-lieutenant Bourbaki ; le capitaine Carondelet, qui, dans un mouvement de retraite, a emporté, sur ses épaules, un chasseur blessé.

léger pour combattre les Arabes, « l'armée la plus légère qui existe ». De là, cette suppression de l'artillerie et des fourgons, qui avait tant surpris les compagnons d'armes de Bugeaud à la Sickack. De là, le sac de riz de 60 kilogrammes mis en croupe de chaque cavalier, ce qui faisait écrire au général en chef, après l'expédition de Tackdempt :

> La cavalerie a mis la plus grande patience à porter les sacs ; et quand il a fallu combattre, elle s'est transformée rapidement en cavaliers légers et intrépides qui revenaient ensuite prendre leur charge (1).

C'est à cette époque, au mois de juillet 1841, que le général Bugeaud, afin de maintenir d'une façon durable sous notre domination les tribus qu'il venait

(1) Un aide de camp du général Lamoricière, le marquis de la Guiche, a fourni les détails suivants sur la façon intelligente dont son général appliquait les recommandations du gouverneur général dans le but d'alléger le plus possible les colonnes d'approvisionnements, en vivant aux dépens de l'ennemi :

> Un des plus brillants lieutenants de Bugeaud, Lamoricière, perfectionna encore ce système. Les Arabes avaient une dernière supériorité sur nous : ils ne portaient pas leurs vivres avec eux. A ceux qui demandèrent comment nous pourrions vivre sans emporter de vivres, Lamoricière répondit : Les Arabes le font bien : nous ferons comme eux. — Les Arabes pouvaient se dispenser d'emporter des vivres, parce qu'ils trouvaient du grain dans leurs silos, greniers souterrains dont ils connaissaient l'emplacement. Nous eûmes donc une difficulté de plus à vaincre ; il fallut découvrir les silos des Arabes. On vit partir Lamoricière avec une colonne qui n'avait que quatre jours de vivres, et tenir la campagne pendant vingt-deux jours. Il fit ajouter seulement, au fourniment, ces petits moulins à bras en usage parmi les Arabes. Nos soldats manutentionnaient eux-mêmes leur galette après avoir découvert le grain. Pour découvrir les silos, on formait, sur un espace d'une ou deux lieues, une chaîne de soldats qui s'avançaient en fouillant la terre avec des baguettes de fusil et des pointes de sabre jusqu'à ce qu'on eût rencontré la pierre qui, placée à fleur de sol, recouvre l'entrée des silos. Alors chacun se mettant à l'œuvre avec son moulin, réduisait le grain en farine et bientôt la galette était pétrie. Les silos fournissaient le grain, la razzia la viande ; on n'avait plus besoin d'approvisionnements. On vivait moins bien sans doute, mais on marchait plus vite, et l'on se consolait des mauvais repas en battant les Arabes.
>
> « Le général de Lamoricière, écrivait, dans son rapport du 5 juin, le gouverneur général. m'avait rendu les plus grands services dans les préparatifs de la guerre ; il a prouvé que le soin si important des détails d'organisation et d'administration peuvent s'allier avec l'ardeur et le courage qu'il montre en toute occasion. »

de soumettre, chargea son interprète d'une mission secrète à la Mecque. L'intelligence, le caractère aventureux de M. Roches, sa connaissance approfondie de la langue et de la religion arabe, l'indiquaient naturellement au gouverneur général. Cette mission délicate et périlleuse eut un plein succès. Il s'agissait d'obtenir du grand *metjelès*, concile des ulémas, une sorte de bref papal, de firman religieux (*fettoua*), expliquant aux fidèles certains points de doctrine et de pratique. La *fettoua* que rapporta M. Roches de la Mecque, après une véritable odyssée, contenait à peu près en substance ceci : « Le musulman peut endurer « la trêve, quand l'infidèle envahisseur laisse au mu« sulman ses femmes, ses enfants, sa foi et l'exercice « de sa religion. » C'était un pas fort important vers la pacification de l'Algérie. Le général Lamoricière, aux prises alors avec des tribus fanatiques, écrivit au général Bugeaud pour le féliciter des excellents effets de cette décision religieuse. Ce fut à dater de la proclamation de la *fettoua* que les Arabes, par une sorte d'acte affectueux d'adoption, ne voulurent désormais reconnaître l'interprète du gouverneur général que sous le nom de *El-Hadj*-Omar, c'est-à-dire *pèlerin* (1). Pour eux, c'était par erreur que les Français avaient considéré jusqu'alors El-Hadj-Omar comme Français. « Cet homme, disaient-ils, est notoirement Arabe, c'est un musulman du sang le plus

(1) C'est en effet sous ce nom de *Hadj* (pèlerin) que les musulmans désignent tout individu ayant fait le pèlerinage de la Mecque, et ayant visité le tombeau du Prophète.

pur, un chef de grande tente, mieux que cela un marabout écouté. » « J'avais un domestique français, nous disait M. Roches, et lorsque je parlais avec lui dans notre langue, pour ne pas être compris des Arabes, ceux-ci étaient persuadés que je lui parlais en turc. » De son côté, M. Roches ne cherchait pas à détruire cette tradition. On comprend quel instrument précieux devait être, pour le général en chef, un semblable interprète. Aussi voyons-nous Léon Roches sans cesse auprès du maréchal, et lui rendant dans cette situation secondaire les services les plus importants. Ce fut après le retour de la Mecque de son interprète, que le gouverneur général se fit graver un cachet sur lequel se lisait cette phrase arabe :

La terre appartient à Dieu et il la donne en héritage à ceux qu'il a choisis. Formule concise tirée du Coran et bien faite pour impressionner l'Arabe. Toutes les proclamations du général Bugeaud aux tribus, toutes ses lettres aux chefs arabes portaient ce contre-seing.

Le général Bugeaud, nommé au gouvernement de l'Algérie, avait laissé sa famille en France et était arrivé seul à Alger. Nous trouvons dans sa correspondance la lettre qu'il adressait, peu de temps après son installation, à sa fille cadette qu'il avait quittée malade en France. Il lui parle de la maison de ville et de la maison de campagne affectées au gouverneur général de l'Algérie.

Que je te plains, ma bonne Léonie, d'avoir encore été ma-

lade! Toutes les phases de ta maladie sont encore présentes à mon esprit! Je te vois dans ton lit, j'entends tes quintes de toux, je vois tes joues animées par la fièvre, je touche ton pouls, je lis ton état dans les yeux de tes médecins que je remercie de t'avoir guérie. Et cette bonne mère, je la vois aussi près de ton lit inquiète, attentive! Mais oublions cela et ne pensons qu'à ton rétablissement. J'espère que cette lettre te trouvera en bon état et que vous irez aux eaux à la fin de mai et qu'en septembre vous viendrez voir votre cher père, qui a bien besoin de vous tous pour le dédommager de ses fatigues.

Tu auras une jolie maison de ville et une charmante maison de campagne. Tu auras aussi un spectacle, un piano, de la musique militaire autant que tu voudras et un évêque pour te confesser! On peut aussi se choisir une bonne société. J'y ai pensé pour vous, pour Charles. Quant à votre père, il n'ambitionne que la vôtre.

Écris-moi, chère Ninie, et embrasse Marie pour moi.

La jeune famille du général Bugeaud, qui inspirait la lettre touchante que nous venons de reproduire, ne devait le rejoindre à Alger que le 6 septembre. Mais déjà le gouverneur, inactif depuis plus d'un mois, méditait de repartir pour une campagne d'automne plus longue que celles qui avaient précédé.

Dans son séjour à Alger, qui ne dépassa pas cinq semaines, le gouverneur visita Blidah et *l'enceinte continue*, ce système d'une efficacité si douteuse inventé par le général Rogniat dont nous avons parlé précédemment, sorte de muraille de la Chine que l'Arabe franchissait sans scrupules et sans difficulté.

Préoccupé de l'importance d'avoir dans la main l'administration des indigènes soumis (1), le gouverneur général rétablissait en août la direction des affaires arabes (2) et la confiait au chef d'escadron Daumas qui fut, on le sait, un de ses plus précieux collaborateurs, de

(1) Dans un livre intéressant publié à la suite d'un long séjour en Algérie, le docteur Bonnafond se livre sur le caractère des Arabes à des appréciations qui ont cours, sans doute, mais qui me paraissent empreintes d'une malveillance exagérée.

Le caractère arabe, dit M. Bonnafond, ne saurait être défini d'après les règles qui appartiennent au caractère européen. C'est une vérité d'observation qu'on a peut-être trop négligée et qui cependant donnerait le secret de bien des mécomptes en même temps qu'elle expliquerait assez bien, à notre avis, l'insuccès des divers essais de colonisation qui ont été tentés jusqu'ici. Nous regardons comme démontré qu'on n'obtiendra jamais rien des Arabes si avant tout on ne s'attache pas à les façonner à l'esprit de sociabilité pour lequel ils éprouvent une répugnance presque invincible. Habitués qu'ils sont à vivre dans l'affranchissement de tout espèce de lien, ils ne peuvent supporter aucune obligation de dépendance; le seul joug sous lequel ils courbent la tête est celui de la nécessité. Si, par hasard, ils cessent de pouvoir se suffire à eux-mêmes, ils ont recours à la force pour obtenir ce qui peut leur convenir, et c'est alors qu'il devient facile d'apprécier et de saisir en effet tous les vices de leur mauvais naturel. Suivez les mouvements de ces hommes parfois courageux et toujours cruels, et voyez-les s'avancer et agir. Si les adversaires auxquels ils s'adressent sont moins puissants et plus faibles qu'eux, ils ne demandent pas, ils exigent, ils prennent. Malheur à ceux qui oseraient, en ce cas, leur opposer de la résistance! Au contraire, si la fortune leur fait rencontrer des ennemis en état de se défendre avec avantage contre leurs coups, comme ils sont humbles! Écoutez : ils ne menacent pas, ils prient ; leur voix est celle du servilisme porté à un degré qui peut à peine se concevoir. L'Arabe a une double face, un double langage. Autant il est superbe et vain quand le triomphe ne lui paraît pas douteux, autant il se montre bas et rampant quand il croit toucher au danger d'une défaite. Il fait briller le fer et donne la mort sans hésitation dans le premier cas; mais, dans le second, il ne marche même pas, il se traîne, baisant les pieds, implorant l'humanité et la pitié de son adversaire.

Notre sentiment sur le peuple arabe, nous l'avouons hautement, est tout différent. Les défauts que lui prête gratuitement le docteur Bonnafond, se faisant ainsi, malheureusement, l'écho de nombre de colons et de quelques militaires, sont loin d'être inhérents à sa race. Nous n'avons remarqué nulle part, quant à nous, cette bassesse de sentiment, ce manque de générosité ; et soit dans l'histoire militaire de l'Algérie, soit dans les relations que nous avons pu avoir avec les chefs arabes, avec les Arabes de tribus, nous avons trouvé au contraire une fierté, une élévation de sentiment, un respect du droit et de la justice que nous sommes loin, par contre, d'avoir rencontré chez les tristes électeurs des villes algériennes et chez les juifs francisés si impolitiquement par l'avocat Crémieux.

(2) La direction des affaires arabes, créée le 25 avril par le gouverneur général Damrémont, fut fondue à tort par le maréchal Valée, en 1839, dans les attributions de l'état-major général.

plume comme d'épée (1). C'est à la même époque que le général Bugeaud, distinguant le mérite du capitaine d'état-major d'Allonville, lui confiait le commandement supérieur de toutes les troupes indigènes irrégulières de la province d'Alger (arrêté du 16 août 1841).

A peine eut-il installé Mme Bugeaud et ses enfants au palais du gouvernement, que l'impatient soldat quitta sa famille pour entrer en campagne. Le 18 septembre, le gouverneur général était à Mostaganem. En route il n'avait pas perdu son temps; il avait visité Cherchell, le seul point de la colonie qu'il ne connût pas encore; il avait aussi rédigé des arrêtés à bord du *Phare;* et un, notamment, pour interdire l'exportation du bétail, mesure fort utile, eu égard aux besoins considérables de l'armée. A peine

(1) Joseph-Eugène Daumas, né le 4 septembre 1803, entra dans l'armée comme volontaire en 1822. Il fut envoyé à Saumur en 1827; en 1835 il s'embarquait pour l'Algérie, et fit sous le maréchal Clauzel les campagnes de Mascara et de Tlemcen. — Son ardeur pour l'étude de la langue arabe le fit distinguer aussitôt et il ne tarda pas à acquérir dans l'armée une situation à part, grâce à sa connaissance spéciale des mœurs algériennes. — Il fut envoyé pendant la paix auprès d'Abdel-Kader, à Mascara, de 1837 à 1839. — Chargé par le général Lamoricière de la direction des affaires arabes dans la province d'Oran, il concentra, à l'arrivée du général Bugeaud (1841), toutes les affaires indigènes. — Il fut un des organisateurs les plus utiles des bureaux arabes.

Après la prise de l'Émir par le duc d'Aumale en 1847, il accompagna Abdel-Kader en France au fort Lamalgue et contribua à adoucir les premiers temps de sa captivité. — Rentré en Afrique en 1849, il prit part à une expédition en Kabylie. — En 1850, il fut nommé directeur des affaires de l'Algérie au ministère de la guerre. Combien de fois n'a-t-on pas eu à regretter que cette direction ait été rattachée au ministère de l'intérieur! Sénateur en 1857, le général Daumas était grand-croix de la Légion d'honneur. Il est mort en 1871 dans le département de la Gironde. — Il a laissé des ouvrages fort appréciés sur l'Afrique, et nul ne la connaissait mieux que lui. — Il faut citer *le Sahara Algérien, Mœurs et Coutumes de l'Algérie, les Chevaux du Sahara, la Kabylie, la Vie arabe et la Société musulmane.*

débarqué, il commençait la longue campagne d'automne qui devait aboutir à la prise de Saïda.

Tandis que, les 22 et 23 septembre, Lamoricière opérait à Mascara un ravitaillement rapide, le gouverneur général, opérant sur la Mina, affluent du Chélif inférieur, faisait, en vue d'Abdel-Kader en personne, une razzia de 2,200 bœufs et 3,700 moutons. Ce fut le combat de Sidi-Yahia, qui coûta, en outre, à l'ennemi, un grand nombre de chevaux et mulets, deux cents hommes tués et trois cent vingt-quatre prisonniers.

Au sud de Mascara, à 18 lieues de la ville, Abdel-Kader avait fondé la forteresse de Saïda sur une petite chaîne de montagne, à la lisière méridionale de la chaîne d'Ehgris.

Pendant que les généraux Lamoricière et Levasseur se dirigeaient encore une fois sur Mascara avec un fort convoi de ravitaillement, Bugeaud, à la tête d'une seconde colonne qu'il avait qualifiée, on ne sait trop pourquoi, du nom assez bizarre de « *colonne politique* » se mettait à la poursuite de l'Émir.

Il rallia ses deux lieutenants dans la nuit du 6 au 7 octobre. Le 8, il y eut un combat assez animé dans lequel nous comptâmes dix tués et seize blessés (1).

Quelques jours après (16 octobre) l'armée allait détruire la *Guetna* de Sidi-Mahi-Eddin, où se trouvait la maison paternelle de l'Émir. Cette Guetna était

(1) Entre autres citations à l'ordre du jour, à l'occasion de ce combat du 8 octobre, nous voyons les lieutenants-colonels Tartas et Yusuf, le capitaine Walsin-Estherazy.

une sorte de couvent, de séminaire, d'université, un lieu d'études et de prières dans lequel Abdel-Kader avait été élevé. La veille encore, Saïd, le frère aîné de l'Émir, était sur les lieux. Une trentaine d'habitations, et quantité de meules de paille furent brûlées; le grain fut transporté avec soin à Mascara où l'armée rentra le lendemain.

Deux jours après, le 19, sans laisser de répit aux troupes, le général Bugeaud quittait Mascara pour se diriger vers Saïda. Abdel-Kader avait construit cette petite forteresse sur les ruines d'une ville romaine : elle était formée d'une enceinte garnie de tours, et adossée à des rochers escarpés.

De même que Tackdempt, quelques mois auparavant, on trouva Saïda évacuée. L'ennemi y avait mis le feu la veille, et enlevé à l'aide d'un millier de chameaux tout ce qui était transportable, notamment quelques canons en fort bon état. L'armée française détruisit un moulin que faisait tourner le petit cours d'eau de l'Oued-bou-Telleugz. On n'eut pas le temps de raser l'enceinte. On y fit seulement de larges brèches aussi rapprochées que l'on put.

Après quelques battues dans la montagne où l'ennemi ne se laissa aborder que dans un petit combat de cavalerie livré le 26 octobre (1), le gouverneur général rentra à Mostaganem le 5 novembre et à Alger le 10. En partant, il laissa Lamoricière à

(1) Furent cités notamment à la suite de ce combat du 26, le lieutenant-colonel Yusuf, le capitaine Vergé, le lieutenant Fleury, qui tua de sa main un porte-étendard auquel il enleva son drapeau.

Mascara, Bedeau à Mostaganem et Tempoure à Oran (1) avec le commandement de la division.

L'ordre du jour qui clôt cette campagne est, suivant les goûts favoris du général Bugeaud, moitié militaire moitié agricole. Nous en citerons les passages suivants :

Officiers, sous-officiers et soldats de la division d'Oran, je vous quitte, encore une fois, pour aller où d'autres devoirs m'appellent... Vous venez de faire la campagne la plus longue de la guerre d'Afrique. Elle a duré 53 jours ; vous avez parcouru 200 lieues, battu deux fois l'ennemi... Vous avez poursuivi la tribu dominatrice, les *Hachem*, dans les montagnes les plus difficiles où les Turcs n'avaient jamais pénétré ; vous avez détruit Saïda... vous avez fait vivre votre cavalerie sur les silos des Arabes ; vous y avez pris vous-même une partie de votre alimentation ; enfin vous avez jeté dans Mascara des vivres pour 6,000 hommes. C'est ainsi que vous avez commencé à résoudre le problème si difficile en Afrique de faire vivre la guerre par la guerre.

Vous avez sans doute acquis des droits au repos, mais pourriez-vous en jouir complètement si ce repos permettait à votre ennemi de se relever pendant l'hiver... Non, vous comprendrez que votre présence par delà l'Atlas est une nécessité.

Une division ira donc à Mascara, elle agira quelquefois *pour empêcher les tribus de cultiver, vider leurs silos, et approvisionner nos magasins*. Le plus souvent, *elle sèmera des*

(1) Les Arabes, encore fort audacieux dans cette première année du gouvernement général de Bugeaud, avaient, dans la nuit du 21 au 22 octobre, aux environs d'Oran, passé au travers des retranchements extérieurs, et, après pillage des tentes, enlevé soixante femmes et enfants aux tribus auxiliaires campées entre ces retranchements et la ville.

fourrages et des légumes, car il faut bien que nous cultivions puisque nous sommes forcés d'empêcher les Arabes de le faire, n'ayant pas d'autre moyen de les *atteindre dans leurs intérêts*. Vos frères cultiveront à Mascara où de beaux jardins, déjà en plein rapport, les dédommageront de leurs travaux. Vous cultiverez aussi sur la côte, et vous montrerez à notre patrie qu'elle a des défenseurs qui ne le cèdent en rien aux soldats de l'antiquité tant vantés par l'histoire.

BUGEAUD.

Au quartier général de Mostaganem, 7 novembre 1841 (1).

Rentré à Alger, le gouverneur général s'occupa un peu de l'enceinte continue et beaucoup de ses projets de colonisation militaire qu'il tenta pour la première fois d'amener à une solution pratique. Il fit une circulaire pour offrir des terres à tous les soldats libérables, s'ils voulaient demeurer en Algérie comme colons.

Voulant, sans doute, user de son influence personnelle pour cet objet auquel il attachait tant d'importance, il passa, quelques jours après, la revue de huit

(1) Pendant cette campagne de Saïda, le général Baraguey-d'Hilliers, chargé par intérim du commandement de la province d'Alger, avait eu pour mission de ravitailler par deux fois Milianah et Medeah. Ce quadruple ravitaillement ne s'opéra pas sans difficulté. Sur ces points, comme sur Mascara, le gouverneur général exigeait une sorte de mouvement perpétuel de va-et-vient.

On se rendit à Milianah du 17 septembre au 4 octobre, puis du 8 au 10 octobre. La première fois, l'on perdit treize hommes tués dont un capitaine, et l'on eut quarante-trois blessés, dont deux officiers. La seconde fois, le combat de Chaba-el-Ketta nous coûta une trentaine d'hommes tués et blessés.

Baraguey-d'Hilliers avait l'intention de gagner de là Medeah par la montagne; le brouillard y mit obstacle; on ne put franchir le terrible col de Mouzaia, et l'on y perdit le capitaine d'état-major de Braignard. — Du 23 au 30 octobre l'opération du ravitaillement de Medeah fut reprise et réussit; mais le passage du col nous coûta encore trois hommes tués et neuf blessés.

cents soldats libérables qu'il fit ranger en cercle autour de lui, et auxquels il adressa, notamment, les paroles suivantes :

Vous avez noblement payé votre dette à la patrie ; il est juste que vous rentriez dans le repos et la vie de famille après tant de fatigues et de dangers. Ce sont ces titres incontestables qui m'ont fait vous réunir ici pour vous répéter ce que je vous ai dit dans ma circulaire du 14 décembre. Oui, soldats, c'est parce que j'apprécie vos services que je veux vous donner la préférence pour l'occupation des villages que nous construisons. Vous connaissez tous les lieux où ils sont situés. Le sol y est fertile et sain, le site agréable ; ses abords faciles ; tout leur présage une grande prospérité... Il y a une immense différence entre cultiver les champs d'autrui et son propre domaine. Ici personne ne viendra prendre une part dans le produit de vos travaux. Tout sera bien à vous et, pendant plusieurs années, vous ne paierez pas d'impôt.

Croyez donc les conseils de votre général qui s'honore aussi du titre de votre ami... Des officiers vont passer dans vos rangs pour prendre les noms de ceux qui acceptent...

Enfin, soldats, j'accorderai des congés à ceux qui voudront visiter leurs parents, et je les exhorterai à se marier avant de revenir... Je leur dirai aussi : Amenez votre père et votre mère, vos frères et vos sœurs ; la terre est généreuse, et je vous en distribuerai assez pour que la famille puisse vivre largement !

Les soldats ayant été reformés en bataille, les officiers se partagèrent la tâche d'interroger chaque homme séparément.

Le succès ne fut pas concluant; soixante-trois hommes seulement sur huit cents demandèrent à rester. Le *Moniteur algérien,* pour pallier l'échec relatif du gouverneur, estime que « presque tous étaient ébranlés, incertains; beaucoup ont dit qu'ils voulaient consulter leurs parents et que, probablement, ils reviendraient ».

Le lendemain, le gouverneur général, accompagné du directeur de l'Intérieur, de trois généraux et d'un nombreux état-major, se rendit à la colonie de l'Harrach pour inaugurer ce qu'il appelait la fête du labourage. Grand nombre de dames, à la suite de Mme Bugeaud, et beaucoup de notables s'étaient joints au cortège champêtre. Soixante charrues étaient réunies en avant de la Maison-Carrée. Le gouverneur général mit pied à terre et traça lui-même un sillon « pour montrer aux Arabes, dit la feuille officielle, qu'il n'en était pas à son coup d'essai ».

Nous trouvons dans la correspondance du général une courte lettre adressée le 20 novembre 1841 à son ami Gardère. On comprend aisément que le soldat, après de semblables fatigues, fût bref dans sa correspondance.

Je croyais que vous me boudiez, mon cher Gardère; enfin votre bonne lettre est venue me rassurer, vous n'avez été que paresseux.

Ne vous attendez pas à une longue lettre. Vous pensez bien qu'au retour d'une campagne de deux mois, j'ai trouvé des montagnes d'affaires. Ma femme et mes filles se plaignent qu'elles ne me voient pas davantage que si elles étaient en Périgord.

Ma campagne a été énergique et féconde en événements. Cependant les résultats sont peu considérables. C'est que ce peuple est autrement constitué que vos sociétés vermoulues de civilisation! Vous savez que j'ai toujours dit que le soumettre n'était pas l'affaire d'une année et réellement ce n'est que dans cette campagne qu'on lui a fait une guerre assez profonde, assez vigoureuse pour atteindre le but. Aussi est-il très ébranlé; mais il reste beaucoup à faire.

Je crois qu'on commence à s'accoutumer à ma féroce personne! Quant à l'armée, je crois qu'à bien peu d'exceptions près, elle m'est entièrement dévouée!

Écrivez-moi une longue lettre sur l'état de la politique; je ne sais rien de ce qui se passe là-bas.

BUGEAUD.

L'année 1841 avait vu tomber Tackdempt et Saïda, Boghar et Thaza. La main du gouverneur général, qui avait abattu les forteresses et la maison paternelle d'Abdel-Kader et poursuivi l'Émir l'épée dans les reins dans les gorges de l'Atlas, venait, pour terminer, de diriger elle-même une charrue sur les rives de l'Harrach.

C'était une année bien remplie. Le Roi le constata en insérant dans le discours du trône prononcé le 27 décembre 1841 les paroles suivantes :

Nos braves soldats poursuivent, sur cette terre *désormais et pour toujours française,* le cours de ces nobles travaux auxquels je suis heureux que mes fils aient eu l'honneur de s'associer... La France portera dans l'Algérie sa civilisation à la suite de sa gloire.

Le 14 juin 1830, les troupes du roi Charles X, sous la conduite du général Bourmont, avaient débarqué à Sidi-Feruch et pris possession de la terre d'Afrique en y plantant le drapeau français. Ce fut seulement douze ans après, le 1er janvier 1842, que l'Algérie conquise put véritablement être appelée terre française, et c'était au général Bugeaud que la France le devait.

La véritable année de la conquête de l'Algérie, est l'année 1841.

CHAPITRE X.

CHÉLIF ET OUARENSÈNIS. — 1842.

Rapport du 4 janvier 1842, au ministre. — Opérations du colonel Tempoure. — Le général de Rumigny, aide de camp du roi, en Algérie. — Départ du gouverneur pour la province d'Oran (10 janvier). — Marche sur Tlemcen et ordre du jour du 25 mars. — Séquestre sur les propriétés arabes. — Activité du général Bugeaud. — Ravitaillement de Medeah et de Milianah par les généraux de Rumigny et Changarnier. — Préparatifs pour la campagne du printemps. — Ordre du jour contre les Kabyles. — Massacre de Beni-Mered. — Héroïsme du sergent Blandan (11 avril 1842). — Lettres à Mme Bugeaud. — Jonction des divisions d'Oran (Changarnier) et d'Alger (de Bar) sous Milianah. — Retour du gouverneur à Alger; repos de quatre mois. — Affaire de Aïn-Tesensil par le général Changarnier. — Détente et confiance relatives. — Construction de la route à travers les gorges de la Chiffa (15 août 1842). — Les idées du gouverneur reproduites par le *Moniteur algérien*. — Impulsion donnée à la colonisation. — Soumission des Issers (30 août). — Lettres à Mme Bugeaud. — Campagne du Sebaou contre Ben-Salem. — Sidi-Mahiddin, ancien khalifa d'Abdel-Kader, reçoit l'investiture du gouverneur pour les tribus du Sebaou. — Discours aux Arabes. — Froissement du général causé par l'attitude du ministre de la guerre à son égard. — Brochure intempestive. — Intervention utile de M. Guizot. — Correspondance avec lui. — Retour du duc d'Aumale à Alger (20 novembre). — Lettre du Roi. — Campagne sur le Chélif et la Mina. — Lettre à M. Gardère. — Description de l'Ouarensènis. — Succès des généraux Changarnier et Lamoricière (15 décembre). — Déroute des tribus. — Soumission. — Clémence du général en chef.

Les derniers jours de l'année 1841 furent signalés par de brillants succès dans la province d'Oran et le gouverneur général adressait, le 4 janvier 1842, au maréchal ministre de la Guerre, les dépêches suivantes :

A monsieur le Maréchal, ministre de la Guerre, duc de Dalmatie.

Alger, le 4 janvier 1842.

Monsieur le Maréchal,

Un courrier extraordinaire d'Oran m'a apporté des lettres du colonel Tempoure qui sont du plus haut intérêt. Décidément la puissance d'Abdel-Kader se détruit rapidement dans la province d'Oran, et sa défaite consommée sur ce point ne peut manquer de l'être bientôt sur le reste du territoire soumis à sa domination jusqu'à la province de Constantine.

Vous verrez que les chefs de douze tribus accompagnaient Si-Mohamed ben -Abdallah-Ouled-Sidi-Chigi, dans l'entrevue solennelle qu'il a eue près de Tlemcen avec le colonel Tempoure et le général Mustapha. Cette réunion est déjà assez puissante pour espérer qu'elle se soutiendra par elle-même; mais il est sage de l'appuyer énergiquement et je donne à cet égard des instructions très positives au colonel Tempoure.

Par le mauvais temps qu'il fait, nos nouveaux alliés n'ont pas grand'chose à redouter d'Abdel-Kader, et dès que le temps se remettra au beau, notre colonne rentrera en campagne. Les ouvertures déjà faites par plusieurs autres tribus nous donnent lieu d'espérer que les soumissions se multiplieront et que la grande réunion des douairs qui porte le nom de Beni-Amer se réunira à la confédération. Alors nous serons maîtres du territoire depuis Oran jusque auprès de Mascara. Les Gharrabas et les Hachem-Gharrabas me paraissent seuls devoir opposer encore quelque résistance; mais que pourront-ils faire entre la colonne de M. le général de Lamoricière, celle de M. le général Bedeau et celle de M. le colonel Tem-

poure, aidées de tous les nouveaux alliés? Ou ils succomberont vite ou ils se rallieront. Il nous faut pour ces opérations une belle fin du mois de janvier.

J'avais été bien tenté de me rendre sur l'heure à Oran; mais j'ai besoin d'être ici pour régler des affaires importantes. Toutefois je ne puis retarder longtemps de me rendre à Mostaganem et à Oran. C'est là, comme j'ai toujours eu l'honneur de vous le dire, le point capital; c'est donc là qu'il faut frapper fort et vite. Le reste en sera la conséquence.

Je joins ici aux dépêches du colonel Tempoure une lettre du général Mustapha; vous y remarquerez qu'il est très satisfait du colonel. Je le suis également de lui ainsi que de Mustapha qui se montre de plus en plus véritable ami de la France.

Quand les événements seront accomplis, j'aurai l'honneur de vous proposer pour tous les deux les récompenses qu'ils ont méritées.

Agréez, etc. BUGEAUD.

Le général Bugeaud, en partant pour la province d'Oran, remettait le 10 janvier 1842 la direction supérieure de l'administration au lieutenant général comte de Rumigny, aide de camp du Roi, envoyé quelques semaines auparavant pour prendre le commandement de la province d'Alger, en attendant, disait-on, l'intérim de gouverneur général.

Le bruit se répandit alors, en France et en Algérie, que le général de Rumigny, familier du roi Louis-Philippe, était destiné au gouvernement général de l'Algérie en remplacement du général Bugeaud dont

le départ serait devenu définitif. On vit, à ce moment, se produire un phénomène singulier : ce fut l'opposition de la presse et celle du Parlement, adversaires irréconciliables de Bugeaud, un an auparavant, faisant subitement campagne, avec la violence du temps, contre cette substitution présumée d'un favori de la cour à l'homme considéré par tous, après sa campagne de 1841, comme le conquérant et le pacificateur de l'Algérie.

Le roi Louis-Philippe était d'ailleurs trop patriote, trop sage, pour penser différemment. Il ne pouvait que s'applaudir d'un mouvement d'opinion en faveur d'un homme qu'il estimait profondément et il sacrifia volontiers son aide de camp, si tant est qu'il eût sérieusement songé à en faire un gouverneur général.

Aussitôt la remise du service faite au général de Rumigny, le général Bugeaud s'embarqua sur *le Cocyte* pour se rendre à Oran et y organiser une campagne d'hiver. Il s'agissait d'enlever à Abdel-Kader Tlemcen, la seule ville qui lui restât, l'ancienne capitale arabe de la Mauritanie, et dont l'abandon par Bugeaud lui-même au traité de la Tafna avait fait l'objet de si vives critiques.

« Tout ce terrain cédé, nous le reprendrons dès que vous le voudrez, » avait dit Bugeaud du haut de la tribune à ses collègues de la Chambre. Il tenait donc à la reprise de Tlemcen dont la cession lui avait été tant reprochée. Parti d'Alger le 12 janvier, il datait dans le courant du mois de février de Tlemcen une série d'arrêtés et d'ordres généraux (1).

(1) Le 14 février, par deux arrêtés successifs, le gouverneur général mit

A Oran, Bugeaud prit en personne la conduite des troupes du colonel Tempoure. Il emmenait avec lui le vieux général indigène Mustapha ben Ismaël. Un ordre général publié au quartier général d'Alger le 25 mars 1842 dit sommairement :

La colonne réunie spontanément à Oran vers la fin de janvier a opéré pendant la saison la plus pénible de l'année. Elle n'a été arrêtée ni par les rivières torrentueuses ni par les neiges couvrant les montagnes. Elle a obtenu dans cette campagne de vingt-cinq jours la soumission de toutes les tribus qui s'étendent de l'Habra aux frontières du Maroc. L'occupation de Tlemcen en a été la suite.

L'infatigable Bugeaud ne s'arrêta pas à Tlemcen malgré la rigueur de la saison. Pour compléter la soumission de l'Ouest, il poussa jusqu'à Sebaou, forteresse de l'Émir située à treize lieues au sud-ouest de Tlemcen. Le fort fut détruit le 9 février : on y trouva un approvisionnement de fer et de plomb, et sept pièces de canon en bronze dont deux fondues à Tlemcen.

sous séquestre les propriétés des habitants qui les avaient abandonnées pour suivre l'ennemi et forma quatre compagnies de milice indigène.

Pendant ce temps les troupes de Bedeau et de Lamoricière faisaient entre Mostaganem et Mascara une campagne d'hiver destinée à atteindre les Arabes, suivant le système développé à la tribune, *dans leur intérêt agricole,* en les empêchant de semer.

Dans les années précédentes, dit le *Moniteur algérien* du 26 février 1842, la cessation des hostilités pendant les grandes chaleurs et surtout durant les cinq mois de pluie permettait à l'ennemi de se refaire de ses pertes et de recommencer la guerre au printemps avec les mêmes forces. D'un autre côté, les tribus semaient tranquillement les grains et pâturaient les troupeaux dans les vallées réservées pour cette saison. Il fallait, pour les soumettre, les priver de ces avantages et ne pas leur laisser un moment de répit, c'est ce qu'ont fait la division Lamoricière autour de Mascara, et la division Bedeau autour de Mostaganem.

Le gouverneur général rentra le 24 février 1842 à Alger après cinq semaines d'absence seulement.

L'impulsion vigoureuse donnée par lui à ses lieutenants ne se ralentissait jamais. On savait le gouverneur à Alger, ayant à ses ordres un bateau à vapeur chauffé en rade prêt à se rendre en vingt-quatre heures sur celui de ses postes qui serait soit menacé, soit simplement inactif (1).

Aussi, quoique l'armée fût réputée au repos, après cette longue campagne de cinquante-trois jours faite en automne, suivie presque immédiatement, dans une saison si inusitée, à travers les neiges de l'Atlas et les torrents débordés, d'une campagne d'hiver, les razzias se multipliaient-elles de toutes parts. D'Arbouville

(1) « L'activité de corps et d'esprit du maréchal, nous disait dernièrement l'amiral Fourichon qui commandait alors, en 1841, comme lieutenant de vaisseau, le *Phare*, bateau du gouverneur général, était incomparable. Il dormait fort peu et ne craignait pas de réveiller son entourage lorsqu'il ne sommeillait pas. — Il écrivait rarement lui-même, et toujours lentement et d'une main mal assurée; mais les secrétaires de son cabinet, Trochu, Vergé, et moi-même, étions continuellement occupés à écrire sous sa dictée. Travailleur au tempérament infatigable, il avait le tort de juger les autres tels que lui. Toutefois son esprit, sa gaieté, son entrain, sa bonhomie et sa bonté le faisaient adorer de tous ceux qui vivaient dans son intimité. — Il aimait à parler et professait toujours. C'était un merveilleux conteur, sachant donner à ses récits un tour pittoresque, original, et toujours varié. Je me souviens qu'un jour au palais d'Alger, en 1841, il était assis sur un petit canapé bas, tandis que se tenaient debout devant lui trois députés voyageurs, commissaires, et quelque peu inspecteurs de ses faits et gestes, MM. de Beaumont, de Corcelles et de Tocqueville. Seul de ces interlocuteurs, M. de Corcelles était juste pour le maréchal et l'aimait. Le maréchal racontait à ses hôtes la prise de Saragosse et cela avec tant de chaleur, avec un entrain, une vérité, une simplicité telles que M. de Tocqueville, peu admiratif d'habitude, s'approcha de nous et nous avoua qu'il n'avait jamais soupçonné chez notre général une semblable éloquence.

« Son cœur était placé très haut : il était plein de générosité et de grandeur, ajoutait, avec émotion, l'amiral Fourichon, et dans mille circonstances, de combien de traits superbes et touchants ai-je été témoin de sa part ! »

en faisait à Mostaganem, Changarnier sur les Hadjoutes entre Cherchell et Coleah, d'autres commandants, à Constantine et à Bougie.

Afin d'occuper les loisirs de l'aide de camp du roi, le gouverneur pensa à l'envoyer à Medeah.

Le *Moniteur* du 15 mars constate que la colonne du général de Rumigny venait de ravitailler Medeah sans obstacle. Sans obstacle! Medeah, où l'on ne parvenait que par le col de Mouzaia, passage qui coûtait périodiquement, jadis, un nombre de soldats dont l'état-major chaque fois supputait d'avance le chiffre!

Pendant cette promenade du général de Rumigny, le 21 mars, Changarnier partait de Saïda pour se rendre à Milianah, l'autre ville du Titery.

Dans son ordre général daté d'Alger, 25 mars, le gouverneur général, en notifiant à l'armée et au pays tous ces petits faits d'armes qui indiquaient assez que ni lui ni ses soldats ne sommeillaient, ajoute : « C'est ainsi que l'armée *se prépare à la campagne de printemps !* »

Ce bilan de fatigues et de gloire pouvait se résumer de cette façon : juin-juillet 1841, triple campagne d'été pour moissonner autour de Mascara; en automne cinquante-trois jours de chasse à Abdel-Kader vers les montagnes qui l'avaient vu naître et destruction de Saïda ; au cœur de l'hiver courses incessantes des lieutenants Bedeau et Lamoricière pour empêcher les Arabes d'ensemencer les riches plaines de Mascara; pointe du général en chef occupant en personne Tlemcen et Sebaou.

Pendant les jours de repos, on faisait des razzias (1) de toute part ; mais c'était pour mieux se préparer à la campagne du printemps!

Si le général en chef faisait marcher ses soldats et ses lieutenants sans relâche, il n'entendait pas demeurer inactif. Débarqué le 24 février à Alger après sa campagne d'hiver de Tlemcen, il semblait, dès la fin de mars, que le séjour du palais du Gouvernement lui pesait. Aussi le 25 mars signait-il un ordre général dans lequel il menaçait tous les Kabyles montagnards, et faisait pressentir une grande expédition àl'intérieur du Tell.

Nos frères d'Oran, disait-il, viendront sur le Chélif concourir avec nous pour vaincre enfin l'obstination de ces montagnards qui s'étendent de Tenès au Biban. Ils se croient inexpugnables dans leurs rochers; mais nous leur prouverons bientôt qu'il n'est pas de retraite où notre brave infanterie ne puisse les atteindre.

On n'avait fait jusqu'à l'arrivée de Bugeaud que des promenades militaires dans la plaine, autour des places de la côte. Bugeaud y avait joint dans la campagne de 1841 l'occupation définitive de places de l'intérieur, Mascara, Tlemcen, et le va-et-vient des expéditions et des ravages entres ces places et les ports correspondants. Il annonçait, désormais, la guerre de montagnes.

(1) Le digne successeur et élève de M. Berbrugger, le savant professeur d'arabe, M. Cherbonneau, dont la vie presque entière s'est écoulée en Afrique, nous donnait une définition pleine de pittoresque du mot *razzia*. « *Razzia*, en arabe, signifie proprement, disait-il, une attaque faite à l'improviste, avant l'aurore, au moment où la femme est sans ceinture et le cheval sans bride. »

« Nos frères d'Oran, disait-il, viendront sur le Chélif concourir avec nous. » Telle était l'expédition nouvelle qu'il méditait pour commencer, et dont il ne voulait laisser à aucun autre qu'à lui même l'honneur de la direction. Au lieu de petits trajets tels que ceux de Mostaganem à Mascara, d'Oran à Tlemcen, il voulait diriger en personne une grande expédition d'Oran à Alger par la vallée du Chélif (1).

En admirant aujourd'hui, après quarante années écoulées, cette admirable plaine si bien cultivée, semée de villages et de stations, sillonnée plusieurs fois par jour par des trains de chemins de fer, où la sécurité pour le voyageur isolé est aussi complète qu'en France, il semble que cette prospérité et cette civilisation datent de plusieurs siècles. Que de périls cependant pour le voyageur et le colon qui s'y fussent aventurés en 1841 ? Aucun Français n'avait osé entreprendre

(1) Vers la fin du mois de mai 1842, le baron Larrey, l'illustre chirurgien en chef de Napoléon Ier et alors âgé de soixante-seize ans, fut chargé par le maréchal Soult, ministre de la guerre, d'une inspection de santé en Algérie.

Lorsqu'il arriva à Alger, vers la fin de mai 1842, le général était en campagne. A son retour, le baron Larrey fut reçu par Bugeaud, à ce moment fort préoccupé des événements de la guerre et de la conduite indomptable de l'Émir. Le baron Hippolyte Larrey, qui accompagnait son père dans cette mission, nous racontait que, d'abord un peu froid et gêné, l'entretien devint bientôt expansif entre le gouverneur et l'inspecteur de santé. Ils traitèrent successivement toutes les questions relatives à l'alimentation des soldats en Afrique, au régime des hôpitaux, aux approvisionnements et denrées accumulés dans les vastes caveaux d'Alger. L'organisation du service de santé militaire, le transport des blessés, l'usage du café substitué aux alcools, etc., tels furent les points de la conversation. Le maréchal exprima vivement enfin son intention d'empêcher le développement des fièvres intermittentes si fréquentes en Algérie en faisant distribuer du sulfate de quinine aux troupes ; mais son interlocuteur lui fit observer que ce médicament si actif, souvent falsifié, ne pourrait être administré sans inconvénients d'une façon préventive à des hommes sains, tandis qu'il suffirait d'en assurer la qualité pure aux hommes malades pour lutter contre la fièvre. Le général Bugeaud renonça à son projet.

ce parcours de 300 kilomètres. Un chef militaire, en s'engageant dans ce long couloir du Chélif, entre deux chaînes de montagnes inexplorées et peuplées de tribus entièrement hostiles, devait penser qu'il se lançait dans la plus hasardeuse des expéditions; le moindre souffle de guerre soulevant les montagnards à droite et à gauche, pouvait rappeler en quelque sorte la retraite des Dix mille Grecs de Xénophon.

C'était renouveler, dans l'Ouest, l'expédition des Portes de fer de 1839. Il y avait deux différences toutefois. Entre Constantine et Alger le terrain était sans doute plus difficile ; mais en entrant à l'improviste sur la section orientale du royaume d'Abdel-Kader, la plus éloignée de l'action personnelle de l'Émir, après deux ans de paix et sans déclaration de guerre préalable, le duc d'Orléans, en 1839, surprenait les tribus de l'Est non préparées. En 1842, après les hostilités multipliées de la campagne de 1841, Bugeaud savait trouver toutes les tribus du Chélif sous les armes.

Le hardi soldat se lança sans hésiter dans cette entreprise. Il estimait les Arabes, mais ne les craignait pas, pourvu qu'il se trouvât entouré de soldats français ayant confiance en lui. Il comptait d'ailleurs beaucoup sur l'effet moral d'une semblable trouée.

En publiant son ordre général du 25 mars, le général en chef songeait à mettre ses projets presque immédiatement à exécution. Son départ fut retardé par un incident de guerre qui prouvait combien était grande l'insécurité à cette époque, même à une faible distance d'Alger.

Le 11 avril, aux portes de Boufarick, sur le territoire des Beni-Mered, un petit détachement de vingt-deux hommes, sous les ordres du sergent Blandan, fut attaqué par trois cents cavaliers arabes (1). Le brave sous-officier cria à ses hommes de se défendre jusqu'à la mort. Il fut tué et cinq autres avec lui; onze furent blessés dont plusieurs assez grièvement pour motiver l'amputation. Le feu dura une-demi heure. Au bruit de l'engagement le lieutenant-colonel Morris survint à franc-étrier avec un peloton du 4e chasseurs d'Afrique et sauva ce qui restait du détachement d'infanterie, dont cinq hommes seulement n'avaient pas été atteints. « C'est plus beau que Mazagran, s'écria le gouverneur général, en apprenant ce fait; car à Mazagran, on était couvert par des murailles (2)! »

(1) Les cavaliers arabes qui essayèrent d'enlever le détachement Blandan venaient de la province du Sebaou gouvernée par un petit chef indépendant nommé Bou-Salem que nous reverrons plus tard. Le gouverneur général se résolut dès lors de le châtier, à la première occasion.

(2) Par l'initiative du gouverneur général Bugeaud (arrêté du 6 juillet 1842), un monument commémoratif a été érigé sur le lieu de ce fait d'armes. Le touriste est surpris de voir cette pyramide se dresser au milieu de fermes plantureuses et de jardins aujourd'hui si bien cultivés. — Beni-Mered, petit village de 400 habitants, situé entre Blidah et Boufarick, est à quelques kilomètres de cette dernière ville. C'est en revenant de Boufarick que je m'arrêtai à Beni-Mered pour voir le monument du sergent Blandan élevé sur la place du village.

Parmi mes excursions de préfet d'Alger en 1874 pour connaître mon département, celle du canton de Boufarick fut une des plus intéressantes. — Occupé en 1832 par le général d'Erlon qui y avait établi un camp retranché, Boufarick, « humide bocage entouré de marais aux exhalaisons pestilentielles », fut pendant de longues années la plus vaste nécropole de nos colons et des soldats. Le chiffre des victimes de la fièvre enterrées à Boufarick est incalculable. Des générations de colons disparurent. Les terres furent si profondément fouillées que le sol se couvrit de nombreuses plantations, des routes furent ouvertes, l'eau circula partout, et à cette heure la ville de Boufarick, qui compte plus de 5,000 habitants avec ses grandioses avenues de platanes qui semblent séculaires, produit l'impression d'une résidence royale. — Le marché de chevaux et bestiaux qui se tient les lundis à Boufarick est un des plus importants de l'Algérie.

Les noms de ces vingt-deux braves furent mis à l'ordre du jour de l'armée.

Le général Bugeaud partit le 25 avril seulement, après avoir, dans un ordre général du 19, signalé une campagne de vingt-deux jours de Bedeau et de Lamoricière sur la Mina, et de nouvelles razzias de Changarnier entre Coleah et Cherchell. Comme d'habitude le gouverneur s'embarqua sur le *Phare* commandé par son fidèle secrétaire Fourichon, après avoir laissé au général de Bar le commandement de la division d'Alger (1).

Voici deux lettres adressées par le général à Mme Bugeaud pendant la campagne du Chélif.

Le Gouverneur général à Mme Bugeaud.

Oran, du 6 mai 1842.

J'ai reçu ta bonne et trop courte lettre remise à Fourichon, mais j'ai à te gronder de ne m'avoir pas écrit par le bateau de commerce *le Sully*. Je vois avec bonheur que tu vas mieux, puisque tu as assisté à la fête du Roi. J'ai lu les discours, ils sont assez bien, surtout celui de de Bar.

(1) Le général de Bar naquit à Thiais en 1783. Engagé volontaire, il gagna ses premiers galons sur les champs de bataille de l'Empire. Grièvement blessé à Bautzen, il resta prisonnier jusqu'en 1819. Il se distingua à Waterloo où il fut blessé grièvement. En 1833, il fit la guerre d'Espagne comme lieutenant-colonel et fut nommé colonel en 1830. Maréchal de camp en 1837, il prit une part glorieuse à nos combats d'Algérie, et le maréchal Bugeaud lui fit obtenir le grade de lieutenant général. Il eut, plusieurs fois, à remplir par intérim les fonctions de gouverneur en l'absence du maréchal Bugeaud qui lui témoignait une affection et une confiance absolues. En 1848 il fut mis à la retraite et nommé colonel de la troisième légion de la garde nationale. Sénateur en 1852, et grand officier de la Légion d'honneur, le général de Bar est mort en 1861.

Je ne saurais approuver que tu veuilles m'attendre indéfiniment. Il ne faut pas sacrifier la santé de nos enfants au bonheur, quelque grand qu'il soit pour moi, de vous dire adieu. Je te supplie de partir au plus tard le 5 où le 6 juin, que je sois ou ne sois pas arrivé. Emmène tes chevaux et ta voiture, renvoie-les t'attendre à Excideuil, et qu'on vienne te chercher à Périgueux. Les chevaux et la voiture devront passer par Rhodez. Garde ton cocher si cela te fait plaisir. Je pars aujourd'hui pour Mostaganem; j'ai le temps d'y recevoir de tes nouvelles; mais je t'avertis que je prie de Bar d'avancer d'un jour le départ des courriers. Donne-lui tes lettres et recommande-lui de remettre mes dépêches, tes lettres et les siennes au commandant du bateau et non pas à la poste. Je crois que je repartirai le 12 de Mostaganem. Adieu, chères et bonnes petites. Adieu, mon Charles. Que Dieu vous aime comme moi (1).

B.

(1) « Dieu l'avait traité comme ceux qu'il aime, dit M. Louis Veuillot, dans son beau livre *la Guerre et l'homme de guerre*. Il avait mis dans son cœur des tendresses infinies pour tout ce qui est bon et pur, dans son âme des respects pour tout ce qui est grand ; dans sa maison, à son foyer, il avait placé des vertus simples et douces, chrétiennes, pleines d'empire sur son cœur.

« Ce farouche soldat, dont les journaux se plaisaient à faire de ridicules et odieux portraits, était l'époux et le père le plus tendre, l'ami le plus dévoué, le patron le plus généreux, l'un des rares hommes que j'ai vu oublier aisément l'ingratitude et l'injure. Cet ambitieux n'aspirait qu'à vivre en paix au sein de sa famille, dans le patrimoine qu'il avait noblement maintenu par son travail. Éloigné pour le service public de cette famille si chère et de ses champs si aimés, il allait au combat portant sur sa poitrine une médaille de la sainte Vierge que lui avait donnée sa plus jeune fille (Léonie Bugeaud, comtesse Feray), et tous ceux qui l'entouraient ont pu se convaincre du prix qu'il attachait à ce talisman. Quel bon sourire illuminait son mâle visage, lorsque le soir, en le quittant, je lui disais : « Maréchal, pensez au Dieu que l'on prie à Excideuil ! »

Le Gouverneur général à Mme Bugeaud.

Sidi-Ali ben Aïchoun, sur l'Oued Fodda, 1842 (sans date, mais antérieure au 10 juin).

Chère amie, malgré le mauvais temps, j'ai visité toutes les tribus au sud et au nord de l'Ouarensènis. A peu près toutes m'ont fait leur soumission et ont été condamnées au désarmement qui est commencé, mais qui s'opère avec lenteur.

Au total, cette insurrection assez vaste touche à sa fin, et en dernière analyse elle nous sera favorable, car les fers des indigènes seront mieux rivés qu'auparavant.

Je serai à *** demain à huit heures du matin ; j'y trouverai tes lettres et des nouvelles de tous les miens ; je serai bien heureux !

Je me porte à merveille, si ce n'est que j'ai les lèvres brûlées par un coup de soleil. Mille tendresses, etc.

P. S. — Je tâcherai d'aller vous visiter le 10 juin ; tâchez de m'attendre jusque-là.

Dans sa sollicitude paternelle, Bugeaud souhaitait d'embrasser les siens ; toutefois il ne voulait pas retarder leur départ avant les fortes chaleurs souvent meurtrières. Il annonçait son retour pour le 10 juin et rentra effectivement le 11 à Alger. Mme Bugeaud et sa jeune famille s'embarquèrent le 20 juin pour la France sur le *Phare*, commandant Fourichon.

Après six semaines d'absence, le gouverneur général revenait d'Oran le 11 juin. Il avait pris en personne le commandement de la division d'Oran et l'avait

amenée par terre jusqu'à Blidah, en suivant, dans la vallée du Chélif, à peu près le tracé de la ligne actuelle du chemin de fer d'Alger à Oran.

« La division d'Oran si impatiemment attendue, dit le *Moniteur algérien* du 15 juin 1842, est arrivée le 9, au débouché de l'Oued Djer, dans la Mitidjah. Elle a remonté toute la vallée du Chélif depuis la Mina, en passant tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre. Nulle part, elle n'a trouvé d'ennemis sérieux. Ou les tribus se soumettaient, ou elles s'enfonçaient dans les montagnes, en faisant dire qu'elles n'étaient point hostiles, mais qu'elles craignaient, plus tard, de n'être pas suffisamment protégées contre les terribles représailles des khalifas d'Abdel-Kader. »

La jonction de la division d'Oran et de celle d'Alger du général de Bar et du général Changarnier se fit à l'Oued Ruina, à une petite marche d'El-Kantara sous Milianah. Soldats et officiers fraternisèrent avec effusion, puis les deux colonnes se séparèrent de nouveau.

Après quelques jours de repos à Blidah, la division d'Oran retourna dans sa province par la même voie, en parcourant une deuxième fois la vallée du Chélif. Elle ne fut pas plus inquiétée qu'à son premier trajet.

Rentré à Alger le 11 juin 1842, plus tôt qu'il ne l'avait sans doute pensé lors de son départ, le gouverneur général, après avoir embarqué sa famille, demeura, pendant quatre mois, dans un repos qui ne lui était pas habituel. Il semblait se recueillir et chercher un ennemi qui ne se montrait guère, attendant une

alerte un peu sérieuse qui motivât de nouveau son déplacement personnel (1).

Notre rôle est changé, dit le *Moniteur algérien*, dans lequel on trouve, presque à chaque feuille, les inspirations

(1) Les lieutenants du gouverneur général poussaient et fatiguaient l'ennemi dans toutes les directions ; mais ils avaient plus de difficultés pour le rencontrer qu'en 1841, et agissaient seuls.

Une seule razzia d'importance fut faite le 1er juillet par le général Changarnier. La division de Milianah était campée près de Lauries au Chélif, au lieu dit Aïn-Tesemsil; tout à coup, on aperçut une grande poussière, indice d'un rassemblement considérable d'indigènes. Changarnier *jugeant la retraite plus périlleuse que l'attaque*, lança sur cette masse arabe ce qu'il avait de cavaliers, 250 chasseurs sous le colonel Korte. Les braves chasseurs d'Afrique perdent 5 tués et 11 blessés; mais ils tuent 50 Arabes, enlèvent 3,000 prisonniers, 1,500 chameaux, 300 chevaux et mulets; plus 15 *à* 16,000 *têtes de bétail.*

C'était la préface de l'enlèvement de la smalah, qui devait avoir lieu un an plus tard et presque dans la même région.

« Ce brillant succès, dit le gouverneur général dans un de ses rapports, couronne la campagne énergique et intelligente du général Changarnier. Les résultats politiques en seront plus importants que les résultats matériels. »

Après cette heureuse affaire, les ordres généraux de l'armée signalent encore, le 18 septembre, le général Changarnier campé à l'Oued Fodda (rivière d'Argent) au milieu de la vallée du Chélif. La région est encore assez peu connue pour que la feuille officielle estropie le nom de la chaîne de montagnes de l'Ouarensénis, si célèbre un peu plus tard, et la qualifie de *Auanseris*. Quelques faits d'armes font mettre, entre autres, à l'ordre du jour le commandant Forey du 6e chasseurs à pied, le colonel de zouaves Cavaignac, déjà si souvent cité.

De Cherchell, à la même époque, le général de Bar marchait dans la direction de Tenès, mais sans pousser jusque-là. Le pays était difficile. Le général apprit que divers chefs arabes qui étaient allés quelques semaines plus tôt, à Alger, offrir leur soumission, avaient été, au retour, mal reçus dans les tribus. La région de Tenès se trouvait, désormais, marquée aux coups du gouverneur général pour la future campagne de 1843.

De Medeah, le colonel Comman avait fait quelques razzias.

Sur la Mina, Lamoricière eut avec l'Émir en personne, dans les premiers jours de septembre, une rencontre, dans laquelle Abdel-Kader perdit 20 hommes et 25 chevaux.

De Mostaganem, d'Arbouville fait, chez les Flittas, une petite campagne un peu plus sérieuse; car il y a eu 62 Français blessés et 9 tués. On cite, notamment, à l'ordre du jour de l'armée les noms, illustres plus tard, du colonel Pâté du 1er de ligne, du commandant Mellinet du 5e chasseurs d'Orléans.

A Tlemcen, parfaite tranquillité; à l'autre extrémité de l'Algérie, dans la province de Constantine, parfaite tranquillité également, sauf quelques escarmouches de la garnison de Bougie avec les Kabyles des environs.

manifestes du gouverneur général. — Quand nous n'étions qu'assaillants, nous pouvions choisir le temps et le lieu de nos attaques ; aujourd'hui que nous sommes protecteurs, *il faut marcher en tout temps, en tous lieux*, pour préserver de l'invasion les tribus soumises... Conserver n'est pas moins difficile que conquérir. *Nos braves troupes ne se lasseront pas;* elles ne s'arrêteront qu'après avoir détruit, jusque dans le plus petit foyer, la puissance de l'Émir. Il faut en dissiper jusqu'aux derniers vestiges, pour que cet homme extraordinaire ne renaisse pas.

Le gouverneur général trouvait le *rôle de l'armée changé :* il n'en conclut pas cependant qu'elle doive se reposer, bien au contraire. Aussi, lui annonce-t-il qu'elle doit s'apprêter à marcher plus que jamais.

Dans une lettre à M. Guizot, ministre des Affaires étrangères, le général Bugeaud disait dans les mêmes termes, le 18 octobre 1832 :

Pendant que je poursuivrai l'Émir, vous lutterez pour maintenir votre majorité contre l'inconstance et l'inconséquence. Vous verrez, comme nous, qu'il est *aussi difficile de conserver que de conquérir.*

L'enlèvement, à la fin de l'année 1841, du *troupeau de l'administration*, à Staouëli, les massacres du capitaine Muller et de ses quarante soldats, l'attaque un an plus tard, en avril 1842, de l'héroïque détachement du sergent Blandan aux portes de Boufarick, n'étaient que des coups de mains audacieux, œuvres d'intrépides partisans de la dernière heure ; toutefois, il était évident qu'une détente générale se produisait.

La physionomie de l'Algérie se modifiait sur tous les points. On en trouvait la preuve dans ce fait que le ravitaillement de Medeah et de Milianah, entreprise si difficile et si sanglante pendant les onze premières années, s'accomplissait sans difficultés. Jadis, en effet, le ravitaillement de Medeah, en raison du passage périodique de l'infernal col de Mouzaia, exigeait le sacrifice de nombreux soldats chaque fois chiffré d'avance par l'état-major. Or, à l'heure actuelle, il s'opérait presque en dehors de l'administration militaire, par les *mercantis*.

Il fallait même rappeler lesdits *mercantis* à la prudence, par une note officielle du directeur de l'Intérieur, approuvée par le gouverneur général à la date du 24 juillet 1842.

Des marchands, disait cette note, se rendent isolément de Blidah à Medeah et Milianah à pied, sans armes ; ils emportent avec eux, la plupart du temps, des marchandises et passent la nuit dans des lieux complètement déserts...

Il est recommandé à tous les Européens de ne point aller *isolément* à Medeah et Milianah et dans aucun point de l'intérieur. Ils devront se réunir par petites caravanes de sept à huit individus bien armés. Ils ne devront jamais bivouaquer dans les localités désertes, mais coucher dans les douairs les plus voisins de leur route, s'adresser aux kaïds et aux cheiks les plus proches qui les prendront sous leur protection.

Une des préoccupations constantes du général Bugeaud était alors, comme nous l'avons vu, de se dé-

barrasser pour l'avenir des difficultés et des dangers résultant de l'approvisionnement de Medeah par la traversée du col de Mouzaia. Le général chercha donc une autre voie. Après avoir fait étudier le terrain, et il en est peu d'aussi difficile, il arrêta le tracé de la magnifique route des gorges de la Chiffa et fit procéder à son exécution immédiate. — Du 11 au 15 août 1842, nous voyons le gouverneur général accompagné du directeur de l'intérieur, le comte Guyot, et des colonels Korte et Yusuf, de l'abbé Landemann, visiter le Sahel vers Coleah, puis la coupure de la Chiffa jusqu'à Medeah.

La route, dit à cette occasion le *Moniteur algérien*, sera praticable avant le 15 septembre. La garnison de Medeah sera bien établie avant les grandes pluies ; il en sera de même pour Milianah : la plupart des anciens habitants des deux villes y sont rentrés et travaillent à s'établir sur les ruines de leurs maisons.

C'est donc au gouverneur général Bugeaud, dans la deuxième année de son gouvernement, que la ville de Medeah est redevable de la communication assurée par les gorges de la Chiffa (1) jusque-là infranchissables.

(1) « La gorge de la Chiffa est une des merveilles de l'Algérie, une des beautés du monde. Dans une coupure à pic de cinq lieues de long, la route a été conquise tantôt sur le rocher qui la surplombe de cent mètres et que la mine a dompté, tantôt sur le torrent qui lui cède une partie de son lit. Les lichens, les herbes de toute espèce poussent dans les fentes des rochers ; dans les places plus favorisées où la terre végétale n'a pu être enlevée, de véritables forêts se dressent sur vos têtes. La Chiffa s'est frayé, à travers les rochers, ce chemin torrentueux, et reçoit dans sa course vagabonde les cascades qui tombent des sommets escarpés. » (Piesse, *Itinéraire de l'Algérie;* Hachette). — Un fait de

La route achevée en septembre devint le parcours ordinaire et relativement facile entre Blidah et Medeah. Le col de Mouzaia cessa d'être visité si ce n'est par de rares touristes qui viennent chercher des souvenirs dans ces lieux presque inaccessibles, où tant de sang fut versé par les premiers conquérants français de l'Algérie.

Cette pacification temporaire, obtenue sur les Arabes stupéfiés par la vigueur et la multiplicité des coups portés en 1841, par leur nouveau conquérant, ne désarmait pas les critiques des nombreux et ardents adversaires du général Bugeaud. Soit dans la presse, soit à la tribune, ces adversaires ne cessaient de le poursuivre. Le général, comme toujours malheureusement, se montrait beaucoup trop sensible à ces attaques. En vain s'efforçait-il de démontrer qu'en dépit de ses détracteurs la situation était sérieusement changée. Le *Moniteur algérien* du 4 juillet 1842 contient, avec la mention « *communiqué par un officier de l'armée d'Afrique* », une note sur les résultats de la campagne contenant la plupart des idées déjà connues du gouverneur général Bugeaud, et que, sans témérité, on croit pouvoir lui attribuer entièrement. On y remarque les passages suivants :

détail emprunté à l'histoire naturelle prouve combien ces gorges sont abruptes, combien les difficultés y étaient immenses. Malgré l'instinct de destruction de l'homme, malgré les armes perfectionnées dont disposent aujourd'hui les chasseurs, des tribus de singes continuent à vivre tranquilles dans les gorges de la Chiffa. C'est le seul point de l'Algérie, en dehors de la montagne de Bougie, où se produise ce phénomène. Les quadrumanes, défiant sur ces pentes à pic les poursuites de l'homme et les carabines à percussion centrale, se jouent dans les rochers qu'ils escaladent, et vont le soir en troupe boire l'eau du torrent.

... Les soumissions se sont tellement multipliées que quelques personnes ne peuvent croire que ces résultats soient la conséquence de la lutte acharnée dans laquelle les Arabes ont été vaincus.

Elles aiment mieux attribuer à la ruse si naturelle aux Arabes ce qui n'est dû qu'à une guerre incessante et énergique, à la vigueur et au dévouement persévérant de nos soldats. C'est, disent-elles, pour sauver leurs moissons qu'ils se soumettent ; quand ils auront fait leur récolte, ils recommenceront.

Nous avons trouvé un moyen plus efficace que l'incendie des moissons ; c'est la guerre incessante qui atteint les populations dans les personnes et *dans tous leurs intérêts.* Les émigrations, les alarmes continuelles, les pertes énormes occasionnées par les razzias et même par les simples déménagements, les femmes et les enfants qu'on a enlevés ; les vieillards, les femmes, les enfants et les troupeaux qui ont péri de fatigue et de faim ; la nécessité de vivre tout l'hiver dernier dans les montagnes les plus âpres, sur les sommets couverts de neige, voilà fatalement ce qui a décidé les Arabes à la soumission !

... Ils se croyaient capables de nous chasser de leur pays parce qu'ils sont nombreux, et que chaque homme, pris isolément, est un guerrier remarquable par son habileté à manier le cheval et les armes. Ils ont échoué devant notre discipline et devant notre force d'ensemble.

Abdel-Kader juge autrement la situation que les personnes à qui nous adressons ces réflexions ; il est tombé en nos mains plusieurs des lettres qu'il a écrites aux tribus. Ce sont les harangues d'un prince énergique qui, voyant que le pouvoir lui échappe, cherche à réveiller la foi religieuse et le moral militaire chez les Arabes.

« Vous abandonnez donc la foi de vos pères, leur dit-il, « et vous vous livrez lâchement aux chrétiens! N'avez-vous « donc pas assez de courage et de persévérance pour sup- « porter encore quelque temps les maux de la guerre? « Encore quelques mois de résistance et vous lasserez les « infidèles qui souillent notre sol. Mais si vous n'êtes plus « de vrais musulmans, si vous faites un honteux abandon « de votre religion et de tous les biens que Dieu vous a « donnés, ne croyez pas, par cette faiblesse indigne, que « vous obtiendrez le repos. Tant qu'il me restera un souffle « de vie, je ferai la guerre aux chrétiens, et je vous suivrai, « je vous reprocherai en face votre honte; pour vous punir « de votre lâcheté je troublerai votre sommeil par les coups « de fusil qui retentiront autour de vos douairs devenus « chrétiens! »

Le général Bugeaud profita de cet été de 1842 pour donner à la colonisation une impulsion jusque-là inconnue. L'on fit cette année pour la colonisation plus que durant les douze années qui avaient précédé (1). Neuf villages étaient actuellement installés; neuf autres le furent l'année suivante.

Le 16 octobre au soir, le vapeur *le Météore* débar-

(1) Les neuf villages de 1842, sont Fouka, Draria, l'Achow, les Cheragas, Douéra, Boukandoura, Staouëli, Saoula et Ouled-Fayet.

Les neuf annoncés pour 1848 étaient Béni-Mered et Ouled-Yaich (district de Blidah); Ouled-Mendil, Mahelma, Sidi-Sliman, Baba-Hassem (district de Douéra); El-Hadjar et Douaouda (rives du Mazafran), Sidi-Feruch, village maritime.

Le 16 novembre 1842, un arrêté créa Birkadem.

Le village de Boukandoura, créé en 1842, reçut presque immédiatement le nom de Saint-Ferdinand en l'honneur du prince royal qui venait de mourir. Une souscription publique ayant pour objet d'élever à Alger un monument au regretté duc d'Orléans se couvrit de signatures. L'armée prit le deuil et ne le quitta que le 14 décembre (voir note, page 359).

quait à Alger vingt-neuf familles comprenant ensemble soixante-onze personnes. C'étaient des colons civils volontairement venus de l'arrondissement de Grasse. Bugeaud donnait l'ordre au comte Guyot, directeur de l'intérieur, de les recevoir en personne. Des voiture fournies par l'administration transportaient dans les centres nouveaux le mobilier, les grains, les instruments aratoires. Des lots de terre sur chacun desquels était dressé un baraquement furent tirés au sort entre les nouveaux venus. Dès le soir même, sous des abris provisoires, chacun était installé chez lui.

Le journal officiel et particulier du gouverneur dépeignait, comme il suit, les progrès réalisés :

Nombre de personnes répètent avec assurance sur l'une et l'autre rive de la Méditerranée : Nous n'avons obtenu aucun résultat en Afrique.

Cependant, les villes du littoral sont relevées, celles de l'intérieur sortent de leurs ruines ; des villages se construisent et se peuplent sur dix points différents... D'une extrémité à l'autre l'Algérie se couvre de casernes, d'hôpitaux, de magasins, d'églises, d'écoles, de marchés, de fontaines, d'édifices publics et privés.

... Des chambres de commerce et des entrepôts s'ouvrent sur nos côtes ; la population civile s'élève en sept ans, de 25 à 40,000 âmes ; l'industrie, le commerce, la culture, les revenus croissent de jour en jour : les forêts, dont l'existence même était contestée, commencent à être exploitées. Des phares se dressent sur toutes nos côtes ; les quais s'élargissent ; le môle d'Alger prolonge de jour en jour, dans la mer, l'immense bras qui la maîtrise ; des routes nouvelles,

inconnues à l'ex-Régence, sillonnent le territoire... Des Européens, des Arabes, des Maures, des Israélites les parcourent incessamment sans escorte et sans armes...

Le 30 août la France avait reçu la soumission des Isser, puissante tribu occupant les premières collines à l'est de la grande plaine. Cette soumission complétait la pacification des tribus de la Mitidjah.

Toutefois notre infatigable général méditait de se remettre en campagne. Après une pointe sur Oran (du 3 au 11 septembre), il partit pour une expédition dans l'Est, au delà des Isser où un petit chef, nommé Ben-Salem, occupait la vallée du Sebaou.

La famille du gouverneur général, depuis longtemps absente, était sur le point de rentrer en France. Mais pour le général Bugeaud, les devoirs militaires primaient les affections de famille. Dans la lettre touchante qui suit, le gouverneur général fait connaître à Mme Bugeaud qu'il ne pourra être présent à son retour.

Le Gouverneur général à Mme Bugeaud, aux Eaux de Gréouls (Var).

Alger, le 3 septembre 1842.

Chère amie, cette lettre te trouvera à Gréouls. Tu es de 150 lieues plus près de moi ; mon cœur en palpite déjà. Mais aussi il s'afflige en pensant que selon toute apparence je ne serai pas à Alger pour te recevoir. Hélas! non, chère et tendre amie, je serai en campagne dans l'est de la Mitidjah. Voici l'emploi de mon temps : je pars aujourd'hui

pour la province d'Oran. Je serai de retour le 13 ou le 14 et du 20 au 25 je serai en route contre Ben-Salem et je ne rentrerai guère que du 15 au 20 octobre. C'est cruel, mais c'est indispensable. Tant qu'on est là, il faut faire son devoir largement. Aussi, avec quel bonheur je rentrerai près de vous, chères âmes! Mais je ne verrai pas mon pauvre Charles. Enfin c'est pour son bien, c'est pour le conserver. Mes affaires continuent de prospérer; je gagne du terrain dans l'Est. Il y a trois jours je recevais la soumission des Isser, tribu puissante de la vallée de l'Isser. Aujourd'hui, je reçois celle de la tribu des Sliman sur le revers de l'Atlas sud-est et partie de la plaine de Hamza. C'est une grande tribu qui formerait à elle seule un agalick.

J'écrirai à M. Bosredon sur le bateau à vapeur; je n'ai pas le temps aujourd'hui. Je serai de retour ici le 13 ou le 14; j'espère que je trouverai une lettre de toi et qu'il m'en arrivera une autre le 17 m'indiquant le jour de ton arrivée à Toulon ou à Marseille afin que je t'envoie le *Phare*. S'il y avait du retard dans ton arrivée, j'écris en même temps à M[me] de Bar pour la prier, en mon absence et en celle de son mari, qui sera en campagne jusqu'au 23 ou 24, de demander à l'amiral de t'envoyer le *Phare*. Toutes les lettres et personnes qui arrivent de Paris assurent qu'on y est enchanté de nous, et que j'y suis populaire...

Mille baisers bien tendres pour vous trois. Mille fois adieu.

BUGEAUD.

Laissant, selon son usage, le soin de l'intérieur à son fidèle ami le général de Bar, le gouverneur partit le 29 septembre à la tête de la colonne qui allait opérer dans l'Est au delà des gorges des Isser.

L'expédition détruisit un petit bordj qui formait la capitale du gouvernement assez précaire, paraît-il, de Ben Salem. Il y eut quelques coups de feu à échanger dans la gorge de l'Oued Souffla. L'affaire nous coûta onze blessés, et malheureusement la perte du colonel Leblond du 48e de ligne, tué de deux coups de feu. On avait vu souvent citer le nom de ce brave officier dans la campagne de 1841. Le gouverneur général rentra à Alger le 16 octobre déclarant que le but de la campagne était pleinement atteint sur les pentes du Jurjura, et l'on renonça momentanément à poursuivre Ben Salem réduit à la possession d'un territoire insignifiant, au milieu de tribus soumises et annexées.

Le général devançait par son retour la colonne expéditionnaire de vingt-quatre heures seulement; Mme Bugeaud avec ses enfants était arrivée depuis le 9 et l'attendait au palais de Mustapha.

Un autre chef, ancien khalifa d'Abdel-Kader, Si-Mohamed ben Mahi-Eddin, homme d'une rare énergie, nous prêta son concours avec dévouement dans cette campagne, et surtout lors du retour de la colonne. C'est lui qui se chargea du transport et de l'escorte des malades et des blessés et il s'en acquitta aussi bien que l'eussent fait des soldats français.

Le gouverneur général le récompensa en lui accordant le titre de khalifa pour les cent douze tribus du district du Sebaou que l'on venait de conquérir. Il voulut frapper l'imagination des indigènes en donnant à cette première cérémonie d'investiture à Alger une grande solennité. Dès huit heures du matin, le khalifa,

accompagné de son frère, de trois agas et de cent douze kaïds des tribus placées sous son commandement, se rendit à l'hôtel du Gouvernement, sous la conduite du chef d'escadron Daumas.

Le gouverneur général, assisté de l'interprète en chef de l'armée, Léon Roches, prononça l'allocution suivante, immédiatement recueillie par la sténographie :

Avant que je te remette ces vêtements, signes distinctifs de la nouvelle autorité que je vais te conférer au nom et par permission du sublime sultan Louis-Philippe, roi des Français (que Dieu protège !), il est de mon devoir de te faire ressortir l'importance de cette investiture.

Tu contractes aujourd'hui l'obligation d'être fidèle au gouvernement du Roi, de traiter ses ennemis comme tes ennemis, ses amis comme tes amis, d'obéir à ses délégués français et musulmans.

Tu es venu ici librement ; tu es libre encore d'accepter ou de refuser. Car l'engagement est lourd à celui qui ne peut le remplir.

J'aime la guerre parce qu'elle est dans mes devoirs et dans les habitudes de ma vie ; mais j'aime encore mieux la paix, parce que la paix est favorable aux hommes, et qu'elle permet d'acquérir des richesses par la culture et le commerce. Abdel-Kader vous fascinait pour s'élever. La France veut vous gouverner pour que vous prospériez. Elle veut que chacun puisse jouir paisiblement du fruit de son travail et s'enrichir sans crainte d'être dépouillé. Elle respecte vos mœurs ; elle fait observer votre religion ; elle choisit parmi vous un chef capable et digne de vous commander.

Si vous êtes fidèles à vos promesses, la France est grande

et puissante et vous deviendrez grands et puissants avec elle. Si vous oubliez votre engagement d'aujourd'hui, malheur! Car, je te le dis, et je te l'ai prouvé : je peux vous atteindre dans vos montagnes. Les enfants se rappelleront longtemps la faute de leurs pères. Je ne vous tuerai pas ; je ne massacrerai pas les femmes et les vieillards comme le fait l'Émir ; mais je vous ferai jeter à bord d'un vaisseau, conduire prisonniers en France, et vous ne reverrez jamais votre pays!

La guerre, cette année, vous a ruinés. Je vous fais remise des impôts ; mais disposez-vous à les acquitter exactement l'année prochaine (1).

Peu de jours après ces succès, le général Bugeaud écrivait à M. Guizot, la lettre suivante :

Le général Bugeaud, à M. Guizot, ministre des Affaires étrangères.

Alger, septembre 1842.

Je viens de terminer prématurément, à cause des pluies, une campagne dans l'Est contre Ben Salem, cinquième khalifa (lieutenant) d'Abdel-Kader. Je crois avoir à peu près détruit sa puissance. Je lui ai enlevé tout ce qu'il avait de

(1) Dans la réponse du khalifa après la cérémonie de l'investiture, on remarque les passages suivants :

« Tu as été terrible avec tes ennemis, et aussitôt après ta victoire, tu as oublié ta force pour ne songer qu'à la miséricorde, la plus belle qualité que Dieu puisse donner aux sultans !...

« Ton arrivée dans le pays des Arabes a été le lever d'un astre. Tu as renversé la muraille qui s'élevait entre chrétiens et musulmans ; tous tes ennemis ont dû reconnaître que le doigt de Dieu t'avait marqué pour les gouverner. Tous ont entrevu par toi des jours de paix et de tranquillité. Tous t'ont donné spontanément le surnom de Bou Saad (Père du Bonheur). »

beau et de bon dans son gouvernement. Il ne lui reste que quelques tribus kabyles sur lesquelles il a conservé son crédit. Cette expédition serait des plus heureuses, si je n'y avais perdu un de mes meilleurs officiers, le colonel Leblond. Abdel-Kader, en homme de cœur et de valeur, lutte contre sa mauvaise fortune avec une énergie bien remarquable. Il écrit de tous côtés pour faire prendre les armes, ou du moins pour entretenir le feu sacré. Partout où il voit l'espérance de ranimer un foyer de résistance, il s'y porte avec sa poignée de cavaliers fidèles et il parvient quelquefois à réunir douze à quinze cents hommes. Il dispose encore, dit-on, d'une somme de deux ou trois millions et il paraît vouloir s'établir pour l'hiver dans les montagnes de l'Ouarensènis, entre le Chélif et la Mina. Je travaille à jeter un pont sur cette dangereuse rivière, afin que les colonnes de Mostaganem puissent la franchir pour protéger les tribus soumises sur la rive droite et même attaquer l'Émir dans sa retraite après les grandes pluies. Dans tous les cas, au printemps, je l'étreindrai dans ce pâté montagneux avec trois colonnes et je pense qu'en quinze jours, je lui enlèverai ce refuge dans lequel il s'appuie sur plus de 20,000 fantassins kabyles.

Malgré les succès qui couronnaient son activité, le général, qui malheureusement était toujours préoccupé des discussions de la Chambre, des attaques de la presse au sujet de l'Algérie, avait cru découvrir dans certains actes du ministre de la guerre l'intention de réduire l'effectif des troupes en Algérie. Il ne se borna pas à adresser des observations à son supérieur, le maréchal Soult, il voulut porter sa cause devant le public en publiant une brochure, dans laquelle il pro-

testait contre toute mesure de ce genre (1). Le maréchal Soult fut assez justement blessé de ce procédé et ne dissimula point au gouverneur général son mécontentement.

M. Guizot correspondait alors régulièrement avec le général Bugeaud. Le grand ministre témoignait au soldat, malgré la divergence de leur tempérament et de leur caractère, une estime et un attachement qui ne se démentirent jamais. Les *Mémoires* de M. Guizot donnent sur cette intimité d'intéressants détails. L'on voit avec quelle habileté, avec quel tact le diplomate ramenait le gouverneur général à ses opinions, sans les heurter de face, comme le faisait trop souvent le ministre de la guerre. Rien de plus intéressant que de suivre, pas à pas, la correspondance échangée entre ces deux hommes, qui tous deux, unis par une estime et une admiration réciproque, luttaient,

(1) A propos de publications, il est intéressant de faire remarquer jusqu'à quel point le séjour de l'Algérie développe, chez quiconque met le pied sur le sol algérien, les facultés ou tout au moins la manie d'écrire. Plus de trois mille ouvrages de toute sorte, de tout format, ont été imprimés sur l'Algérie moderne. Il n'est point de touriste, de lettré ou non lettré, de politicien, ou d'homme d'État, de fonctionnaire et de député, d'avocat, de militaire depuis le grade de sous-lieutenant jusqu'à celui de maréchal, d'ingénieur, de financier, de savant, d'artiste ou de bourgeois, personne en un mot, quelle que soit sa condition, sa nationalité ou son sexe, qui ne soit exempt de ce mal ! Après avoir passé quinze jours ou quinze ans en Algérie, personne n'échappe à la nécessité, à l'obligation de publier son article ou son volume, de dire enfin son mot définitif. Les projets de colonisation, les plans de réforme, les systèmes de gouvernement, les aperçus, les défenses, les critiques sont entassés par milliers dans les rayons de la bibliothèque de la rue Richelieu, sans compter ce qui s'imprime à Alger.

De cette multiplicité de livres et documents perdus au milieu de rêveries, de lieux communs et de bavardages, au moins peut-on conclure que cette terre d'Afrique doit exercer une bien singulière attraction sur tous ceux qui l'ont visitée, puisque chacun d'eux éprouve le besoin impérieux d'épancher ses impressions et ses sentiments au dehors.

l'un à la tribune, l'autre sur le champ de bataille, pour le triomphe des mêmes idées et de la même cause. Afin d'adoucir sur le général Bugeaud l'effet du blâme que le ministre de la guerre avait cru devoir adresser à son inférieur hiérarchique au sujet de la brochure dont nous parlions, voici les belles et sages paroles que M. Guizot adressait à son ami.

M. Guizot au général Bugeaud.

De Paris, 20 septembre 1842.

Vous vous plaignez de moi, mon cher Général, et vous en avez quelque droit. Pourtant je ne manque pas d'excuses. J'ai un grand dégoût des paroles vaines. Je n'avais rien de nécessaire, rien de pratique à vous dire. J'ose croire que vous comptez sur moi de loin comme de près, soit que je parle, ou que je me taise. Je ne vous ai donc pas écrit. J'ai joui de vos succès auxquels j'avais cru d'avance, parce que j'ai confiance en vous. Je vous ai soutenu, dans le Conseil et ailleurs, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. J'ai travaillé avec quelque fruit à faire prévaloir la seule politique qui puisse vous soutenir et que vous puissiez soutenir. Voici mes marques d'amitié, mon cher Général : tenez pour certain que la mienne vous est acquise, que je vous la garderai fidèlement et que je serai toujours charmé de vous la prouver.

Vous êtes chargé d'une grande œuvre et vous y réussirez. C'est de la gloire ; vous l'aimez et vous avez raison ; il n'y a que deux choses en ce monde qui vaillent la peine d'être désirées, le bonheur domestique et la gloire. Vous les avez l'une et l'autre. Le public commence à se persua-

der qu'il faut s'en rapporter à vous sur l'Afrique et vous donner ce dont vous avez besoin pour accomplir ce que vous avez commencé. Je viens de lire ce que vous venez d'écrire; c'est concluant. A votre place, je ne sais si j'aurais écrit; l'action a plus d'autorité que les paroles. Mais vos raisonnements s'appuient sur vos actes. Je m'en servirai dans la session prochaine. D'ici là, achevez de bien assurer et compléter la domination militaire. Nous nous occuperons alors de l'établissement territorial. Je suis aussi frappé que vous de la nécessité d'agir en Afrique pendant la paix de l'Europe; l'Afrique est l'affaire de nos temps de loisir.

Voici la réponse du général.

Le général Bugeaud à M. Guizot.

Alger, 18 octobre 1842.

Oui, je compte sur vous, de loin comme de près, soit que vous m'écriviez, soit que vous gardiez le silence, mon cher Ministre, et je m'honore de l'amitié dont vous me donnez l'assurance.

« A votre place, me dites-vous, je ne sais si j'aurais écrit : l'action a plus d'autorité que les paroles. » Je n'ai pas écrit pour faire valoir mes actions dont je n'ai pas dit un mot. J'ai écrit surtout pour combattre une idée qui se manifestait dans les journaux, dans les conversations particulières, dans les lettres, et surtout dans la correspondance du ministre de la Guerre, la réduction de l'armée d'Afrique. M. le Maréchal ministre de la Guerre a blâmé cette publication. Était-il en droit de le faire d'après les précédents? Vous en jugerez par la réponse que je lui ai faite et dont je vous envoie copie. Mais à supposer que je fusse répréhensible, fallait-il m'ad-

monester dans les journaux? J'ai été vivement peiné d'un article inséré à ce sujet dans le *Moniteur Parisien*. Je ne crois pas avoir manqué ni à la discipline, ni aux convenances, et je me flatte qu'aucun général en chef, placé à deux cents lieues de son pays, n'a été plus discipliné que moi. »

Ces susceptibilités du général africain avaient quelque raison d'être. N'était-ce pas, en effet, jouer de malheur! Lui si sensible aux attaques et aux calomnies de la presse d'opposition, de la presse républicaine, critiqué cette fois et ridiculisé par un journal du gouvernement! La patience lui avait, à la fin, échappé. Au moment où, tout seul, par son ardeur infatigable, son admirable instinct militaire, il réparait les fautes et l'indolence de ses prédécesseurs, et obtenait les grands résultats des campagnes de 1841 et de 1842, n'était-il pas en vérité pénible, pour un homme tel que lui, de se voir harcelé sans cesse par des critiques de mauvaise foi et de mesquines jalousies! Le maréchal Soult, brillant et magnifique soldat, sans doute, était loin, il faut bien l'avouer, de posséder les facultés maîtresses du général Bugeaud. C'était moins au ministre d'ailleurs qu'à son entourage, aux députés-militaires, aux généraux-avocats, que le gouverneur général devait attribuer cette recrudescence de malveillance et d'injustes défiances témoignées au chef de l'armée d'Afrique.

Bien qu'il fût ombrageux par tempérament et autoritaire, le maréchal Soult avait en haute estime son ancien compagnon des grandes guerres. Il aimait à

lui rappeler que tous deux assistaient à la bataille d'Austerlitz, l'un avec les galons de caporal, l'autre revêtu de la dignité de maréchal de France. Malheureusement le général Bugeaud n'était point patient. Pour supporter avec plus de silence et de résignation les injustices et l'ingratitude de ses concitoyens, le général Bugeaud n'avait qu'à se rappeler les outrages qui, de tous temps, ont abreuvé les grands capitaines. Il aurait dû se représenter les souffrances de tous ses illustres devanciers, depuis celles de Scipion l'Africain, jusqu'au martyre de l'infortuné Montcalm, que les ministres du roi Louis XV et les intendants de l'époque ne se contentaient pas de blâmer, mais abandonnaient sans ressources, au milieu de son héroïque campagne du Canada.

L'année 1842 fut fatale à la France. La mort du prince royal le duc d'Orléans, tué le 13 juillet 1842 sur la route de Neuilly, anéantit les espérances de tout un peuple. L'armée d'Afrique, qui l'avait vu à l'œuvre sur les champs de bataille, le chérissait et l'avait en haute estime. Le duc, intelligent, brave, avait ce don singulier et si rare de charmer et de séduire. Aussi, les cœurs se sentaient-ils entraînés vers lui d'une façon irrésistible, et peu de princes, il faut le dire, furent plus populaires, plus aimés, plus sincèrement et plus amèrement pleurés que le fut le père de Mgr le comte de Paris (1).

(1) Les Algériens, j'entends la bonne population militaire, les colons sérieux et les vieilles familles de soldats implantées en Afrique, ont conservé

Au mois d'octobre 1842, le duc d'Aumale, qui venait d'être promu général, reprit le chemin de l'Afrique. Le roi Louis-Philippe, encore sous le coup de l'épouvantable catastrophe de la route de Neuilly, voyait partir avec regret son jeune fils. La lettre royale que l'on va lire, datée de Saint-Cloud, est empreinte d'un réel sentiment de grandeur et de mélancolie.

S. M. le roi Louis-Philippe au général Bugeaud.

Saint-Cloud, 6 octobre 1842.

Mon cher Général,

C'est mon bien-aimé fils, le duc d'Aumale, qui vous remettra cette lettre. Il va reprendre, sous vos ordres, le ser-

pour le duc d'Orléans un culte en quelque sorte légendaire. La statue élégante du prince royal, qui se détache sur la place du Gouvernement, est le premier monument qu'aperçoit tout nouvel arrivé. Dans les jours sinistres de la Commune algérienne, en 1870, au moment même où notre armée était si lâchement insultée par quelques républicains, la statue du duc d'Orléans fut respectée de tous.

Au retour du voyage qu'il fit en 1873 en Algérie, Mgr le comte de Paris, dans un entretien particulier que nous eûmes l'honneur d'avoir avec lui, nous avouait qu'une des émotions les plus profondes qu'il avait éprouvées de sa vie était lorsque, débarquant sur le quai, ses yeux avaient été frappés par la statue équestre de son père, monument élevé sur cette terre française où tous les siens s'étaient illustrés.

Après la révolution de février 1848, dans les premiers jours qui suivirent le départ du duc d'Aumale, le nouveau gouverneur général Cavaignac, obéissant bien plus à des ordres venus de Paris qu'à son sentiment personnel, voulut faire procéder à l'enlèvement de la statue du duc d'Orléans, érigée sur la place d'Alger. Déjà, l'on avait commencé à dresser les charpentes devant servir à soulever la masse de bronze, quand la population, ivre de colère, se rua sur les échafaudages et les jeta à la mer. Bien plus, la milice organisa, spontanément, un service de faction de jour et de nuit autour du monument pour empêcher qu'il ne fût donné suite à cette profanation.

Devant ces énergiques manifestations, le gouvernement provisoire renonça à son projet, et la statue élevée à la mémoire du prince par une souscription nationale est encore debout sur la terre d'Afrique.

vice que vous lui avez fait commencer si glorieusement. Quelle que soit la peine que j'éprouve de voir mes enfants s'éloigner de moi, peine douloureusement aggravée par la perte de ce fils chéri qui avait aussi glorieusement et tant de fois combattu en Afrique, leur zèle et leur empressement à rejoindre nos drapeaux partout où ils peuvent s'associer à la gloire de notre brave armée, sont une des plus douces consolations que je puisse trouver au malheur qui m'accable.

J'espère que l'armée d'Afrique reportera sur mon fils d'Aumale l'affection si vive qu'elle avait vouée à son frère aîné, et qu'il continuera à la partager avec celui que la Providence m'a conservé, mon bien-aimé fils le duc de Nemours.

Elle trouvera toujours les princes dignes de son estime et de sa confiance. Vous connaissez, mon cher Général, celle que j'ai en vous. Je ne puis vous en donner une preuve plus éclatante que celle de vous envoyer mon fils, et je sens que je n'ai pas besoin de vous recommander de veiller sur lui.

Je vous renouvelle bien sincèrement, mon cher Général, l'assurance de tous mes sentiments pour vous.

Votre affectionné,

LOUIS-PHILIPPE.

Le général Bugeaud répondit aussitôt au Roi. Il est pénétré de la haute responsabilité qui pèse sur lui, et remercie le souverain de la confiance qu'il lui manifeste, en plaçant sous sa tutuelle et sous ses ordres son fils bien-aimé. Le soldat se révèle toujours dans les écrits du général Bugeaud. Peu de phrases et des faits.

Le gouverneur général Bugeaud à S. M. le Roi Louis-Philippe.

Alger, 20 novembre 1842.

Sire,

La lettre dont Votre Majesté m'a profondément honoré m'a été remise, hier au soir, par son fils bien-aimé, S. A. R. le duc d'Aumale.

Après avoir placé en mes mains une armée et le soin d'une grande conquête, Votre Majesté me confie un fils de France. C'est me combler d'estime, mais c'est aussi me charger d'une immense responsabilité. J'en serais effrayé, si je ne sentais dans mon dévouement les forces nécessaires pour remplir vos espérances patriotiques et paternelles. Oui, Sire, mon patriotisme ne veillera pas seulement sur les grands intérêts de la France en Afrique et sur votre gloire, il veillera aussi, et avec non moins d'ardeur, sur le prince qui m'est confié, et c'est encore servir hautement le pays.

Nous partons aujourd'hui pour opérer entre le Chélif et la Mina. Le duc d'Aumale, avant de débarquer, m'avait déclaré qu'il voulait en être. J'y ai consenti d'autant plus volontiers que sa santé m'a paru parfaite. Il commandera l'infanterie de la colonne que je conduirai moi-même, car nous devons nous diviser pour attaquer les montagnes de l'Ouarensènis. J'espère que Son Altesse Royale y trouvera des occasions de gloire.

Je suis avec profond respect, Sire, etc.

Général Bugeaud.

Le 19 novembre, le jour même en effet où un arrêté remettait de nouveau l'intérim du gouvernement au

général de Bar, débarquait à Alger, au milieu des salves d'artillerie, amené par l'*Asmodée*, le général duc d'Aumale. La mort récente du duc d'Orléans donnait à la cérémonie de la réception du jeune et vaillant prince un caractère particulièrement touchant; l'armée avait voulu témoigner sa sympathie par une solennité exceptionnelle. Toutes les troupes étaient sous les armes en grande tenue, les officiers généraux portant la ceinture, la cavalerie en bataille.

Le gouverneur général, en se portant, lui-même, à la rencontre du prince, lui annonça que dès le lendemain il se mettait personnellement en marche pour une campagne sur le Chélif et la Mina. Malgré la fatigue du voyage (le trajet de Paris à Toulon ne se faisait pas, comme de nos jours, en chemin de fer), le prince n'hésita pas à demander à faire partie de l'expédition. Il rallia la colonne à Blidah, vingt-quatre heures après son débarquement à Alger.

Avant de quitter Alger, le général en chef écrivait à son ami Gardère la lettre ci-après. L'on y trouve comme toujours, dans cette période de la vie de Bugeaud ces deux préoccupations : Abdel-Kader et l'opposition.

Alger, 12 novembre 1842.

Mon cher Gardère,

Vous ne m'écrivez pas depuis longtemps, je ne vous écris pas non plus. C'est que vous étiez dans la lune de miel et moi dans des travaux d'Hercule! c'est-à-dire dans ces travaux qui consistent à soumettre des milliers de

bêtes féroces, et, il faut le dire aussi, quelques grands citoyens qui voulaient donner aux Arabes une nationalité.

Vous avez voyagé, je le sais ; vous avez été à Bordeaux montrer votre jeune femme à vos parents et à vos amis ; c'est à merveille. Je présume que vous êtes heureux et je vous souhaite, cher ami, la continuation de ce bonheur.

Pour moi, mon ami, je guerroye toujours avec Abdel-Kader qui lutte contre sa mauvaise fortune avec une grande énergie et une grande intelligence. — C'est réellement un maître homme qui était digne d'un meilleur sort. Ses affaires, je le crois, sont perdues sans ressource. Il pourra se soutenir quelque temps, comme chef de partisans ; il ne ressaisira plus la puissance de souverain, et je pense qu'au printemps nous l'expulserons définitivement du dernier territoire, entre le Chélif et la Mina, qui lui offre quelques ressources.

Maintenant, les ennemis sérieux ne sont plus là ; ils sont à Paris. Il y a autour du pouvoir des hommes envieux qui, incapables de créer quelque chose, dénigrent tout ce qu'on l'on fait, et parviennent à jeter du doute dans l'esprit du ministre et du Roi. Ces propos me reviennent, et j'en aperçois quelquefois la trace dans les correspondances officielles. J'enrage ; mais que faire? Je m'en console en pensant que, de tout temps, les généraux ont eu à subir ces déboires-là.

J'envoie au Roi six chevaux que le ministre m'avait chargé de lui acheter. Je prie M. le maréchal Soult de vous faire remettre le prix d'achat qui s'élèvera avec les faux frais à environ 7,200 francs.

Répondez-moi et parlez-moi de votre jeune frère, de vos voyages et de vos projets.

— Ma femme et mes filles sont ici et se portent assez

bien. Charles est resté en Périgord parce que nous avons craint pour lui le climat.

BUGEAUD.

Dans le long parcours de la vallée du Chélif, le regard, promené sur la ligne bleue des montagnes du Sud, s'arrête incessamment sur le grand dôme de l'Ouarensènis, géant de pierre dressant sa tête chauve au milieu d'une ceinture boisée. C'est « *l'œil du monde* », disent les Arabes, faisant ainsi allusion à la forme hémisphérique du pic, et à l'incomparable vue dont on jouit, de ses hauteurs, sur le cours du Chélif, sur les fraîches vallées du pied de la montagne, et enfin sur le bleu sombre du Sahara, qui commence au lointain vers le Sud, dans la direction de Tiaret.

C'est en effet une admirable région que celle des versants boisés qui se déroulent au pied du pic. Partout ailleurs, dans les provinces d'Oran et d'Alger, ce que l'on décore du nom officiel de *forêts* n'est guère que de maigres taillis, des broussailles (1). Ici, les futaies de chênes verts, de pins d'Alep et de pistachiers garnissent les flancs ondulés des fraîches vallées, pour aboutir vers l'Est à l'admirable massif de cèdres de Teniet-El-Had, la merveille des bouquets forestiers de cette terre française.

Dans ces ondulations boisées de l'Ouarensènis, vallées dont la fraîcheur contraste délicieusement avec

(1) Les Arabes n'ont qu'un même nom pour la forêt et la broussaille : *saba*.

la température de fournaise qui règne neuf mois sur douze, dans le long couloir du Chélif, la population se pressait partout nombreuse encore il y a quinze ou vingt ans. Le typhus de 1867, — « l'année du mal, » disent les Arabes, — y a fait d'épouvantables ravages. La solitude n'est plus troublée, dans la plupart de ces gorges, que par le passage de petites caravanes, et le bruit soudain de volées de perdrix ou de compagnies de sangliers qu'elles y font lever.

La chaîne de l'Ouarensènis était alors un rempart de pierre au sud duquel s'abritait Abdel-Kader sans y avoir été jamais attaqué. Bugeaud avait deux fois déjà interrogé du regard le géant calcaire, et il n'était pas homme à s'effrayer de cette région inconnue. Sans chercher encore à y pénétrer, il avait abordé une première fois les flancs escarpés de la chaîne, en mai 1841, dans la poursuite qui avait suivi la bataille du pont du Chélif sous Milianah. Une seconde fois, au printemps de 1842, il avait passé en revue, en guise de défi, toute la montagne, en remontant la longueur du Chélif de l'ouest à l'est. Les montagnards n'étaient pas sortis de leurs gorges. Bugeaud était décidé à les y aller chercher et c'est ce qu'il fit dans sa campagne de novembre et décembre 1842.

Quatre affluents du Chélif descendent à peu près parallèlement vers le fleuve de la chaîne de l'Ouarensènis dans la direction du sud au nord. Ce sont en remontant par l'Ouest : l'Oued Rihou, l'Oued Isly, l'Oued Fodda et l'Oued Rouina, ce dernier prenant sa naissance dans la région des cèdres.

A l'ouest de ces quatre vallées, la plus considérable était celle de la Mina, où, par ordre du général en chef, les généraux de Lamoricière et Gentil barraient le passage en guise de rabatteurs.

Parti le 22 novembre de Blidah, le général en chef atteignit rapidement le Chélif, et s'enfonça dans le massif montagneux de la rive gauche, refoulant les tribus devant lui. Les Flittas, formant l'avant-garde de la masse ennemie, opérèrent un mouvement de retraite immédiat, rencontrant devant eux, au débouché occidental des défilés, Lamoricière; ils durent capituler entre ses mains. Les autres, après avoir reculé en franchissant les trois premières rivières, tinrent tête dans les gorges de l'Oued Rihou. L'Émir en personne était accouru pour leur donner courage.

Après avoir repoussé une première attaque des Arabes le 28 novembre, Changarnier, qui avait rallié le corps d'armée principal depuis Milianah, se jeta le 8 décembre sur les tribus et leur fit subir des pertes importantes, n'ayant lui-même que deux tués et sept blessés. Abdel-Kader était venu en toute hâte du Sud pour soutenir de sa présence ces masses de fidèles refoulées par une attaque inattendue en cette saison: il sentait que la perte de l'Ouarensènis serait pour lui un désastre irréparable. Ses cavaliers se prirent corps à corps avec les chasseurs du colonel Korte. Trois jours de suite, ils renouvelèrent ces charges furieuses sur la cavalerie française. Cette fois, nos pertes furent plus sérieuses; elles se chif-

frèrent par sept tués et dix-sept blessés. Le capitaine d'artillerie Persac se fit hacher sur une de ses pièces, pendant quelques instants compromise.

Après ce combat beaucoup plus sanglant que d'habitude, pour les siens comme pour les nôtres, l'Émir disparut.

Pendant que la colonne Changarnier prenait ainsi possession de l'Oued Rihou et exécutait dans la vallée secondaire de l'Oued Talata un mouvement tournant barrant toute issue vers l'Ouest, le corps d'armée principal, sous les ordres du gouverneur général et du duc d'Aumale, suivait la ligne de faîte, refoulant devant lui la masse énorme des tribus de la montagne, guerriers, femmes, enfants, vieillards, troupeaux.

Cette horde affolée se sentait, avec sa connaissance des lieux, poussée vers une mort certaine. A la dernière marche, elle devait parvenir au dôme même de l'Ouarensènis, au grand pic de Chenba, coupé subitement en rochers glissants et bouleversés formant précipice. Au pied du pic, le sabre haut, Changarnier d'abord, Lamoricière en seconde ligne, attendaient la grappe humaine qui allait tomber.

De hardis cavaliers pouvaient encore s'y lancer, peut-être en risquant de briser les jambes de leurs chevaux, mais que seraient devenus les familles, les enfants, les vieillards? La proie d'un vainqueur inconnu, ennemi de la vraie religion et dont l'Émir avait cent fois conté la cruauté. La crainte d'un massacre général et d'une mort horrible au fond des précipices était bien de nature à épouvanter les tribus; car cette

solution cruelle eût sans nul doute été celle des Turcs, leurs ennemis habituels.

La journée du 15 décembre fut terrible. Les Français avançaient toujours. C'était parmi les tribus une confusion inexprimable. Les chefs s'agitaient et délibéraient, entourés de cette multitude effarée, au milieu des bêlements des troupeaux dont on hâtait la fuite, au milieu de ces cris gutturaux des femmes arabes, sinistres même lorsqu'ils expriment la joie, et qui ne manifestaient, en ce moment, que le désespoir.

Le 16 au matin, le plus vieux des chefs, Si-Mohammed bel Hadj, caïd des Beni-Ourag, se rendit auprès du gouverneur général pour implorer sa pitié, lui demandant qu'un si grand nombre de familles ne fussent pas vouées à la destruction. Il s'exprima ainsi devant le général Bugeaud :

La parole d'un Beni-Ourag est proverbiale. Si tu es humain, je suis à toi pour toujours! Je dirai à Abdel-Kader : Je t'ai sacrifié six fils dans les combats. La tribu t'a tout sacrifié ; nous ne pouvons plus rien pour toi, puisque tu ne peux plus nous protéger.

La clémence entrait dans le caractère et dans les vues du général en chef. Un homme tel que lui ne pouvait songer à un massacre ; une masse si considérable de prisonniers à ramener par des gorges difficiles l'eût d'ailleurs fort embarrassé. Il jugea plus politique de la laisser libre. Et à Mohammed bel Hadj qui lui offrait son dernier fils en otage, il répondit :

Ma clémence sera complète. Je n'ai que faire d'un otage ; ton visage m'inspire la confiance. D'ailleurs, j'ai mieux que des otages, j'ai la force, la mobilité, la connaissance de tes montagnes, la certitude de reprendre tous nos avantages, si tu manques à ta parole.

Telle fut la fin de la première expédition de l'Ouarensènis. On vécut huit jours au milieu des tribus et de leurs troupeaux pour faire reposer l'armée. Le duc d'Aumale fut chargé de ramener la division d'Alger vers Milianah et Medeah. Changarnier, le héros de Constantine et du Titery, que le général en chef jugeait bon pour tous les terrains, surtout pour les terrains inconnus, eut ordre de se rabattre sur la côte vers Tenès ; Tenès, dont Bugeaud estimait l'occupation nécessaire comme point d'appui à la prise de possession du Chélif central, sur cette longue côte où aucun point n'était occupé entre Cherchell et Mostaganem. On a vu que le général de Bar avait été envoyé à Cherchell au commencement de 1842, sans pouvoir y parvenir. Bugeaud comptait faire mieux en y expédiant Changarnier. Cette fois encore, par une fatalité singulière, la tentative échoua de nouveau (1).

(1) Voici ce qui était arrivé :

Le 22 décembre, après avoir séjourné un jour au pont américain (c'est l'expression employée par les bulletins officiels ; probablement, un pont suspendu) jeté sur la Mina, Changarnier passa sur la rive droite du Chélif pour entrer dans le Dahra, et marcher sur Tenès. Toute la contrée parut se soumettre à son passage. Mais sur l'aride falaise de Tenès, violemment battue par les vents du Nord-Ouest, souvent si rudes en cette saison, il ne trouva que des abris insuffisants et aucune ressource pour nourrir la cavalerie.

Le 29 décembre il s'était remis en marche vers l'Est par le sentier de mer. Il fut accueilli pacifiquement par les tribus qui lui apportèrent les denrées du

Le gouverneur, qu'un vapeur attendait à Mostaganem, alla de sa personne s'y embarquer pour Alger, comptant visiter au passage la première occupation de Tenès. Il y stoppa en effet; mais il n'y trouva que la solitude. Changarnier n'y était pas, ou, du moins, n'y était plus.

La campagne de l'Ouarensènis avait duré quarante-sept jours.

Le gouverneur général rentra à Alger le 30 décembre. Mais il n'était pas d'humeur à se reposer longtemps ni à donner à l'armée des loisirs prolongés. D'ailleurs, un retour offensif d'Abdel-Kader allait obliger à reprendre les armes presque immédiatement sur plusieurs points.

pays : toutefois l'orge étant venue à manquer les deux derniers jours, le général fit nourrir les chevaux avec des biscuits, dont il avait provision suffisante. Il rentra le 2 janvier à Cherchell ramenant ses troupes en bon état.

CHAPITRE XI.

TENÈS ET ORLÉANSVILLE. — 1843.

Déboires du général Bugeaud. — Ses confidences à M. Guizot et à son ami Gardère. — Continuation de la grande œuvre algérienne. — Lettre au duc d'Aumale sur la sortie du commandant Saint-Arnaud. — Réapparition d'Abdel-Kader dans l'Ouarensénis. — Le gouverneur à Cherchell (27 janvier 1843). — Retour du duc d'Aumale à Medeah et du général Changarnier à Milianah (8 février). — Lettre au duc d'Aumale pour le féliciter de son expédition (9 février 1843). — Succès partiels. — Inquiétudes causées par Abdel-Kader (avril 1843). — Agitations du Maroc au Sebaou. — Création d'Orléansville (El-Esnam) (27 avril 1843) et de Tenès. — Camp d'intérieur; place de ravitaillement sur la côte. — Avantage de ces créations. — Le colonel Cavaignac est investi du commandement de la subdivision d'Orléansville (El-Esnam). — Activité des travailleurs sur ces deux nouveaux postes. — Grande razzia de 2,000 prisonniers, par le gouverneur et le colonel Pelissier (8 mai). — Le général Changarnier crée le poste de Teniet-El-Had (10 mai). — Soumission des faux chefs de l'Ouarensénis. — Ahmed ben Salem, chef de Laghouat, demande l'investiture.

« J'étais en Afrique de 1832 à 1842, » nous disait récemment un vieil Algérien des premiers temps de la conquête. « Je n'ai donc vu le général Bugeaud que pendant un an; mais il a certainement plus fait, dans cette première année, que tous ses prédécesseurs en dix ans! »

A l'exécution du plan magistral de 1841, s'étaient joints les résultats remarquables de la campagne de 1842. Ils semblaient motiver, pour le gouverneur général, une récompense exceptionnelle, chacun le croyait

en Algérie, et même en France, et Bugeaud comme les autres. Le Roi en effet et les ministres, par l'entremise du conseiller d'État Laurence, lui avaient fait pressentir sa prochaine promotion au maréchalat. Il avait toutefois l'âme trop haute pour rien demander. « Quoi que l'on fasse, je n'en ferai moi-même ni plus ni moins pour ma difficile mission », écrivait-il, sur ce sujet, à un ami intime.

Il eut le vif déboire de voir attribuer à un autre un bâton de maréchal qui venait de vaquer, et de recevoir seulement le grand cordon de la Légion d'honneur. Ses impressions, à cet égard, se manifestent dans une lettre au ministre des Affaires étrangères M. Guizot, et dans deux lettres plus intimes que nous croyons devoir reproduire ici :

Vers la fin d'avril 1843, dit M. Guizot dans ses *Mémoires*, je reçus du général Bugeaud cette lettre :

Le général Bugeaud à M. Guizot.

Mon cher Ministre,

. . . . .

« Sur un premier mouvement, j'avais écrit au ministre de la Guerre la lettre ci-incluse. La réflexion m'a décidé à ne pas la lui adresser ; mais, pour soulager mon âme oppressée et mon orgueil justement blessé, j'ai voulu vous la communiquer. Si quelque chose pouvait me consoler, ce serait la pensée qu'il faut qu'on ait une bien haute opinion de mon dévouement et de mon abnégation pour que l'on ait substitué, à une récompense *promise*, un cordon qu'on a donné

aux plus minces services, à des hommes qui n'ont pas brillé. »

Quelques mois auparavant, on avait légèrement fait espérer, comme nous l'avons dit, au général Bugeaud, le bâton de maréchal de France, et le gouvernement le gratifiait, à la place, du grand cordon de la Légion d'honneur, ajournant une plus haute récompense de ses succès « à une nouvelle occasion ».

Dès le mois de janvier, pressentant cette déception, Bugeaud avait écrit à son ami M. Gardère la lettre suivante :

Le général Bugeaud à M. Gardère.

Alger, 9 janvier 1848.

Ce que vous me dites du retard qu'on met à récompenser mes services a un peu de vrai ; mais je ne puis croire au mauvais vouloir. Ce qui est certain, c'est que, par faiblesse, on est plus soigneux de ses ennemis que de ses amis. On est sûr de moi : on ne me ménage guère.

Toutefois, on m'écrit qu'on s'occupe de moi en ce moment. Nous verrons bien. Quoi qu'il en soit, je ne déploierai ni plus ni moins de zèle pour ma difficile mission. Je travaille pour le pays et l'honneur.

Le compte des chevaux du Roi monte, argent déboursé par moi, à 7,547 fr. 07 centimes. Si M. le maréchal Soult ne vous a pas fait compter cette somme, je vous prie de la réclamer auprès de M. le colonel Naudet, son aide de camp. Vous le trouverez au ministère de 9 à 11 heures. Annoncez-vous de ma part.

BUGEAUD.

Le général Bugeaud à M. Gardère.

Alger, le 13 avril 1843.

Mon cher Gardère,

Au moment d'entrer de nouveau en campagne, je ne vous écris que quatre lignes pour vous prier de réclamer mon traitement de la Légion d'honneur pour 1841 et 1842.

Après m'avoir formellement fait dire par M. Laurence, de la part du Roi et du ministère, que je serais nommé maréchal en janvier dernier, on en désigne un autre et on m'envoie le grand cordon de la Légion d'honneur. Vous voyez de quelle façon on reconnaît des résultats qu'on n'osait pas même espérer.

Le monde, chère Agnès, est une étrange chose!

Je ne sais encore à qui, à quoi attribuer ce singulier procédé à l'égard d'un homme dévoué, qui n'avait rien demandé, mais qui avait cru à la parole du Roi et du cabinet.

Mille amitiés.

BUGEAUD.

Que faut-il donc faire pour avoir leur faveur? Rien!... Vous allez le voir par beaucoup de promotions.

Toutefois, les nobles préoccupations de la grande œuvre algérienne dominaient de beaucoup, chez le gouverneur général, les déboires personnels et les dépits passagers.

A ce moment même, au cœur de l'hiver, au lendemain de la rentrée des troupes, après cette rude cam-

pagne de quarante-sept jours, le duc d'Aumale venait de détacher un officier revêtu de toute la confiance du général Bugeaud pour compléter dans la partie orientale de l'Ouarensènis, insuffisamment visitée, l'œuvre commencée par le gouverneur général en personne. L'attention que le général Bugeaud portait à cette petite expédition se manifeste dans une lettre adressée par lui, dès les premiers jours de 1843, au duc d'Aumale lui-même (1).

Le général Bugeaud à S. A. R. le général duc d'Aumale.

Alger, 4 janvier 1843.

Mon Prince,

Si je n'ai pas répondu immédiatement à votre lettre du 2, c'est d'abord parce qu'il n'y avait pas une extrême urgence, et puis que je suis tellement tiraillé depuis mon retour, que je ne fais pas ce que j'aimerais le mieux faire.

J'ai été bien heureux d'apprendre que Saint-Arnaud n'était pas sorti. C'était bien assez d'avoir dehors la colonne du général Changarnier. Mais s'il fait beau encore demain et que le temps ne se gâte pas, on aura de bonnes chances pour manœuvrer pendant tout le mois de janvier, et l'on doit d'autant en profiter que le mois de février sera probablement très pluvieux, sans compter la neige et la grêle.

Je vous avoue que je ne suis pas très rassuré de voir sortir

(1) En vertu d'un ordre général daté de Sidi-Bejoudi sur l'Oued Rihou, 18 décembre 1842, le prince avait été chargé du commandement des provinces de Medeah et Milianah, le général Changarnier s'étant transporté vers Mostaganem pour la suite des opérations. Dans la pensée du gouverneur, c'était Changarnier qui devait occuper Ténès, et y passer l'hiver.

Saint-Arnaud avec environ 800 hommes d'infanterie. Il en faudrait au moins 1,200, pour peu qu'il dût entrer dans les montagnes de l'Ouarensènis.

Pour qu'il sorte avec 1,200 hommes, ne faudrait-il pas lui envoyer un petit bataillon pris parmi ceux qui n'ont pas fait la grande course? Un bataillon suffirait, car il pourrait le laisser à Milianah et prendre sa garnison. Vous devez connaître sa situation. S'il a besoin d'un petit renfort, envoyez-le-lui tout de suite, car il serait bon qu'il sortît le 7 ou le 8 si le temps et le baromètre sont satisfaisants. Informez-le du renfort et du désir que j'ai qu'il ne sorte que le 7 ou le 8.

Dites-lui aussi, je vous prie, que ce à quoi il faut s'attacher chez les tribus insoumises, c'est à détruire les arbres des vergers. Il vaut mieux ne pas tant courir et bien détruire chez ceux qu'on veut châtier. Qu'il s'attache à l'une des tribus les plus hostiles et qu'il ne leur laisse rien, aux Ouled-Bessem, par exemple.

Vous avez bien fait de ne pas convoquer les cavaliers de Si-Ali. Le temps n'était pas plus favorable pour eux que pour nous. Il ne faut pas en abuser et leur fournir l'occasion de désobéir.

Je pense comme vous que Si-Ali est mou et peu capable. Nous avons pris ce que nous avons trouvé, ce que les Arabes nous ont indiqué. Patientons encore; quand nous aurons fini la guerre, nous traiterons chacun selon ses œuvres.

Ce n'est pas le cas de rappeler les 80 chevaux. Mais Saint-Arnaud a-t-il assez d'orge? S'en fait-il apporter par les tribus?

J'écris à Saint-Arnaud pour une mesure qui pourrait nous donner des gages et nous ferait restituer les femmes et les enfants des Ben-Ferrah.

Agréez, mon Prince, l'assurance de mon respectueux et entier dévouement,

BUGEAUD.

Le billet ci-dessous, dans lequel le jeune prince, arrivant à Alger, s'excuse tout d'abord de ne pas s'être présenté à la femme de son chef, témoigne aussi de préoccupations très sérieuses. Le nouveau commandant du Titery, comprenant toute l'importance de son rôle, ne veut pas compromettre les troupes confiées au lieutenant-colonel du 53e de ligne, de Saint-Arnaud, placé sous ses ordres (1).

Le maréchal de camp, duc d'Aumale, au général Bugeaud.

Alger, 7 janvier 1843.

Mon Général,

J'étais hier soir en tenue de route, et je n'ai pas osé vous demander de me présenter à Mme Bugeaud. Voudriez-vous me faire savoir quand je pourrai lui présenter mes respects?

La conversation que nous avons eue hier soir m'a agité toute la nuit : la responsabilité du mouvement de M. de Saint-Arnaud me pèse. Je vous rappellerai, mon Général,

(1) Une lettre du colonel de Saint-Arnaud à son frère fait connaître le plan de cette petite expédition concertée dès la rentrée de la campagne de l'Ouarensènis, entre le prince et lui :

Milianah, le 27 décembre 1842.

Je t'écris, frère, encore sous l'impression des marques de confiance du prince. Il me disait hier : « Je voudrais faire une expédition avec vous, monsieur de Saint-Arnaud ; je crois que nous ferions de bonnes choses. »

Il a été pour moi d'une grâce parfaite, tout le monde l'a remarqué.

Le duc d'Aumale remplace dans le commandement des provinces de Medéah et de Milianah, Changarnier, resté à Mostaganem pour opérer sur Ténès, quand le temps le permettra.

que j'avais toujours pensé que cette opération se combinerait avec une sortie de la garnison de Blidah. Si cette sortie ne doit plus avoir lieu, ne serait-il pas prudent d'écrire à M. de Saint-Arnand de ne pas prolonger son séjour au Teniet-El-Ahd, et de rentrer à Milianah?

Veuillez agréer l'assurance de mes respects.

Henri D'ORLÉANS.

Une nouvelle soudaine, d'une gravité inattendue, vint décupler les inquiétudes du gouverneur général, tant à l'égard de son ancien aide de camp de Blaye, Saint-Arnaud, pour lequel il avait une très vive affection, que pour la responsabilité du prince sous les ordres duquel Saint-Arnaud avait été lancé dans cette aventure.

L'Émir avait pénétré au cœur du Titery. On venait de le signaler à quelques lieues de Cherchell. Abdel-Kader, qui avait soigneusement évité les combats et nous avait laissés tranquillement ravager et soumettre les tribus de l'Ouarensènis, profita habilement de notre retraite pour reparaître au milieu des populations que nous venions de parcourir. Il avait avec lui trois ou quatre cents cavaliers réguliers, et sept ou huit cents chevaux des tribus de l'Ouarensènis. Il se trouvait donc

Le prince arrive dans des circonstances difficiles et prend un commandement important. Il trouve sa responsabilité grande : il me l'a dit. Je lui ai demandé de mettre à sa disposition mon expérience des choses et du pays. Je lui ai exposé la situation du Sud, devenue critique par les razzias répétées de Ben-Allal sur notre allié Ameur ben Ferrath l'aga des Ouled-Ayad. Je lui ai démontré la nécessité d'une sortie de ma part et développé mon plan de campagne. Son Altesse me laisse 200 chevaux de plus et malgré le temps, la neige ou le froid, je pars demain et je resterai au moins vingt jours dehors. Je vais manœuvrer chez les Ouled-Ayad et dans le Sud, et si le temps le permet, le duc d'Aumale viendra me rejoindre.

Signé : SAINT-ARNAUD.

plus fort que chacune des tribus prise isolément. Grâce à son prestige encore indiscutable, il entraîna sans peine la première tribu qu'il rencontra, se grossit en route de nouvelles recrues, et arriva sur le Chélif avec plus de deux mille cavaliers.

Aux tribus des environs de Cherchell, l'audacieux Arabe ne craignit pas de dire que la France voulait la paix; que le Roi venait d'envoyer son fils précisément pour la négocier, et qu'une grande démonstration des Arabes ferait obtenir des conditions meilleures. Dans quelques tribus qui refusèrent d'abandonner notre cause, Abdel-Kader fit trancher la tête aux chefs et laissa les cadavres sans sépulture.

Changarnier, quittant précipitamment Blidah le 11 janvier, accourut à Milianah le 12. Les troupes de la garnison n'étaient guère disponibles, les hommes valides étant sortis avec Saint-Arnaud. Des pluies torrentielles entravaient la marche. Abdel-Kader, poussant en avant, vint jusqu'à huit lieues de Cherchell, où il se heurta au général de Bar.

Sur ces entrefaites le gouverneur général, sentant l'importance de cette pointe offensive de l'Émir, se rendit en personne à Cherchell, par voie de terre, le 17 janvier. Du reste, dès la première heure d'alerte, tous ses lieutenants avaient été mis en mouvement. On a vu que Changarnier avait été lancé de suite à la rencontre de Saint-Arnaud avec le peu d'hommes que l'on put trouver. A la même date, le duc d'Aumale sortait de Medeah; Gentil et Lamoricière, qui n'avaient pas eu le temps d'être avisés de l'attaque

de l'Émir dans le Titery, manœuvraient, en vertu d'ordres antérieurs, dès le 10 janvier au nord et à l'est de Tackdempt.

Le 3 février, le général Changarnier rentrait à Milianah, après avoir châtié les tribus; le duc d'Aumale rentrait le même jour à Medeah. Quant à Abdel-Kader, se voyant menacé dans sa retraite, il avait encore disparu.

L'ennemi, battu deux fois par le général de Bar, à l'ouest de Cherchell, dit l'ordre général du 12 février, menacé par Changarnier qui a cruellement puni les rebelles, a disparu. On doit signaler de hardis coups de main de Mgr le duc d'Aumale au sud-ouest de Milianah.

Ne trouvant plus Abdel-Kader, le gouverneur général ne voulut pas s'être mis inutilement en campagne. Depuis plusieurs mois, il avait une pensée persistante, et cette idée fixe le domina pendant le printemps de 1843 au point de lui faire abandonner à ses lieutenants Lamoricière et d'Aumale, l'honneur de poursuivre l'Émir en personne et de lui porter, en l'absence du général en chef, des coups terribles, et que l'on était fondé alors, à espérer, décisifs. Cette idée était celle de l'établissement d'un poste français sur le Chélif central, avec un port de ravitaillement sur un point correspondant de la côte, Tenès.

On se rappelle qu'au printemps de 1842 le gouverneur général avait envoyé de Cherchell vers ce point le général de Bar, lequel avait rétrogradé avant de pouvoir y parvenir. Une seconde fois Bugeaud y avait



expédié son plus solide lieutenant, Changarnier. Après la campagne de l'Ouarensènis, Changarnier avait été dépossédé, en faveur du duc d'Aumale, des commandements du Titery (Medeah et Milianah) où il faisait merveille depuis si longtemps, afin de se rabattre, par le Dahra, sur Tenès, et de s'y maintenir. Changarnier n'y était pas resté; il avait reculé devant une station ingrate, établie sur un plateau battu par les vents d'hiver et dénué de toute ressource. Le gouverneur général allait tenter l'aventure en personne, et y échouer comme ses lieutenants.

Parti de Cherchell le 27 janvier, il avait dû y rentrer le 7 février, après avoir obtenu quelques soumissions des tribus les plus voisines. Une épouvantable tempête de neige et de grêle avait assailli sa colonne, arraché les tentes, enlevé des bêtes de somme, des fusils, du matériel, et jusqu'à deux malheureux soldats.

« Au retour du beau temps, dit le gouverneur général, quelque peu désappointé, dans son organe anonyme du *Moniteur algérien* du 10 février, on sera en mesure d'achever l'œuvre avec les garanties désirables de succès. »

Dans une lettre intéressante, adressée au duc d'Aumale, le général Bugeaud a exposé les causes de sa marche rétrograde.

Le général Bugeaud à S. A. R. le duc d'Aumale.

Cherchell, le 9 février 1843.

Mon Prince,

J'ai reçu avec un bien grand plaisir le rapport de vos

opérations. M. le colonel Neveu, par respect pour la hiérarchie, a cru devoir me l'envoyer au lieu de l'adresser directement au ministre. J'aurais préféré qu'il l'expédiât sur-le-champ; mais je ne saurais le blâmer et j'espère que vous ne lui en saurez pas mauvais gré. Ce ne sera donc qu'un retard de quelques jours, je l'envoie au ministre en original, car je ne pourrais le rendre mieux qu'il ne l'est.

Vous avez, mon Prince, dépassé mes espérances; vos rapides coups de main à longue portée ont dû produire un grand effet. D'abord il est évident qu'ils ont contribué à disperser le rassemblement opéré par Ben Allal pour fondre sur l'Agalik du Sud, et peut-être de Djendell? Chacun, craignant pour sa famille et ses troupeaux, n'a plus songé à l'attaque. Il y a longtemps que je m'aperçois que la meilleure manière de défendre et protéger, c'est d'attaquer et de faire redouter à l'ennemi les maux dont il nous menace. C'est pourquoi j'ai ordonné l'offensive de toute part, et cela nous a parfaitement réussi. J'ai la conviction que notre situation est meilleure qu'avant l'entreprise hardie et bien calculée de l'Émir. Nos ennemis ont vu qu'il ne faisait pas bon réveiller le lion qui dort et les populations soumises, de même que leurs chefs, ont appris qu'elles pouvaient compter sur notre active surveillance. Les liens entre eux et nous s'en seront resserrés et les chefs arabes seront plus compromis avec l'Émir.

Je trouve très bien que vous ayez largement indemnisé nos alliés des pertes qu'ils ont faites. Cependant il me semble que vous avez été un peu trop généreux et qu'il fallait faire une petite part pour l'administration de la guerre qui a tant de dépenses à supporter. Si vous étiez un maréchal de camp ordinaire, votre rapport ne manquerait pas de provoquer une

longue lettre ministérielle, sortant des bureaux de M. Évrard, ainsi qu'il est arrivé plusieurs fois pour M. le général Lamoricière qui énumérait de grosses prises et versait très peu à l'administration. A l'avenir, quand vous croirez devoir agir comme vous l'avez fait, je vous engage à ne pas énumérer les quantités prises.

Du reste, votre générosité n'a pu que nous attacher davantage nos alliés et les compromettre de plus en plus vis-à-vis de l'Émir; mais en prenant pour nous une part modérée, le résultat politique eût été le même.

Il me semble, mon Prince, que l'abandon de tout le butin nous donne le droit de demander à ces tribus de nous aider de leurs moyens de transport pour réapprovisionner Medeah et surtout Milianah. Ce dernier point me donne des inquiétudes. Tous mes mulets sont répartis dans les diverses colonnes et il y en a beaucoup d'invalides. Il faut donc chercher des moyens en dehors de ceux de l'administration. Je vous conjure donc, mon Prince, de faire tous vos efforts pour réunir un grand convoi d'animaux pris dans tous vos environs, et de les diriger sur Blidah aussitôt que le temps sera un peu assuré. Je crains bien que cela ne puisse avoir lieu que dans l'autre lune et dans les premiers jours de mars. D'ici là, M. Durieu peut faire la statistique des moyens de transport que peuvent fournir les diverses tribus qu'il est possible d'appeler à nous rendre cet immense service. Il sera bon d'avertir à l'avance le sous-intendant de Blidah du jour de l'arrivée des animaux, afin qu'il soit préparé à les charger.

Un mot à présent sur ce que nous avons fait. Du 30 janvier au 4 février, j'ai brûlé les villages et coupé les arbres fruitiers des Menasser de l'Ouest et des Beni Ferrah que travaillait de son côté M. le colonel de Saint-Arnaud. J'allais proba-

blement brûler les villes kabyles de Zatima et Ouled-Aïssa lorsque, le 4 au soir, nous fûmes assaillis par la tempête, la grêle et la neige. Les villes précitées m'avaient envoyé demander ma clémence; j'ordonnai que tous les chefs se rendissent auprès de moi. L'ouragan ou la mauvaise volonté les en empêcha. Le 5, après une nuit horrible je dus songer à regagner la mer. A la neige et à la grêle succéda une pluie torrentielle qui fit beaucoup souffrir les troupes. Les ruisseaux étaient devenus des torrents impétueux, nous eûmes grand'peine à les traverser; nous y avons perdu deux hommes, des mulets, des ânes, des fusils, des bagages; enfin nous étions rentrés le 7 au soir à Cherchell. Tout le monde trouva un abri, du vin, du pain, de la paille et aujourd'hui tous les maux sont oubliés. Les troupes ont été admirables de patience et de résolution.

Je compte rentrer à Alger le 11 ou le 12, mais le général de Bar reste à Cherchell avec 6 bataillons pour achever la soumission du pays jusqu'auprès de Tenès.

Agréez, mon Prince, l'assurance de mon respecteux dévouement.

Signé : Bugeaud.

L'incursion inattendue d'Abdel-Kader, le retour prématuré du gouverneur général semaient quelque alerte dans la colonie. Les bruits les plus étranges, les plus exagérés se répandaient; on parlait de victoires de l'Émir, de colonnes françaises complètement détruites; on allait jusqu'à en nommer les chefs. Ces bruits propagés par deux sentiments, dangereux également, la peur et la malveillance, furent transmis par des correspondances privées au delà de la Méditer-

ranée, et furent recueillis et grossis par la presse hostile; ce qui ne manqua pas de produire sur l'esprit du général Bugeaud l'effet de surexcitation habituel.

L'échec secondaire de sa pointe sur Tenès lui était particulièrement sensible (1).

Les lettres suivantes que nous trouvons dans la correspondance du général adressées par lui au duc d'Aumale, commandant les provinces de Medeah et Milianah, trahissent les préoccupations que la situation lui inspire. Il y a de nombreuses tribus à châtier même dans la division si rapprochée du prince, le Titery; les routes de Medeah et de Milianah sont momentanément moins sûres.

(1) Après l'insuccès de la tentative de Changarnier en décembre, le général Bugeaud était tellement persuadé de sa prochaine réussite personnelle, qu'il avait présenté dans le *Moniteur algérien* la question comme résolue. C'est ce que prouve un avis publié prématurément dans le *Moniteur algérien* des le 5 janvier 1843.

Commerce avec Tenès et la côte.

AVIS.

En exécution des ordres de M. le gouverneur général, le directeur de l'Intérieur prévient le commerce que désormais il peut diriger ses spéculations sur toute la côte *kabaile* (*sic*) depuis Cherchell jusqu'à Tenès, *territoire aujourd'hui entièrement soumis* et disposé à entrer en relations avec nous. Ceux de MM. les négociants qui voudront visiter tel ou tel point de la côte *ainsi que la ville de Tenès*, devront prendre auprès de M. le directeur des affaires arabes à Alger une lettre de crédit auprès des autorités arabes de la localité où ils voudront trafiquer.

On croit devoir indiquer à MM. les négociants que les objets qu'ils peuvent le mieux débiter dans ce moment à Tenès et sur la côte sont les toiles de coton, les épices, le sucre, le sel et les ferrements de charrue.

Ceux qui auraient pris cet avis au sérieux auraient été fort empêchés de se rendre dans la *ville de Tenès* qui n'existait pas. Mais il y avait une raison majeure pour qu'on ne s'y rendît pas; c'est que la saison ne permettait guère de traversée maritime (le commerce ne disposant alors que de bateaux à voile) et qu'au delà de Cherchell, les moyens de transport par terre auraient fait absolument défaut.

Le général Bugeaud à S. A. R. le duc d'Aumale.

Alger, 15 février 1843.

Mon Prince,

J'ai reçu vos lettres des 10 et 11 février. Si je n'y ai pas répondu plus tôt, c'est que j'ai eu des travaux énormes à adresser au ministre sur une foule d'objets.

Personne n'est plus convaincu que moi de votre excellent esprit militaire. Vous voulez donner l'exemple de la discipline la plus sévère. C'est d'autant plus utile que plusieurs généraux sont plus disposés à s'en affranchir que les sous-lieutenants. Cela a existé dans tous les temps.

Je vous remercie de votre sollicitude pour ma santé. Elle n'a pas été altérée par les neiges, la grêle et la pluie. Au fond, je n'ai souffert que moralement.

J'ai fait écrire aux Beni-Sala et aux Beni-Messaoud pour les rendre responsables de la sûreté de la portion de route que vous désignez.

Je vais faire mettre dans le *Moniteur* un nouvel avertissement pour les voyageurs (1).

Si je vous laisse le bataillon du 3e léger je ne vous enverrai pas encore les recrues du 33e, afin de ménager vos approvisionnements, et aussi parce que je vais avoir besoin

(1) *Avis aux personnes allant à Medeah et à Milianah.*

Le directeur de l'Intérieur, sur avis du gouverneur général, prévient les voyageurs allant à Medeah et à Milianah que, lorsqu'ils seront dans le cas de coucher en route, ils agiront prudemment en demandant asile à l'une des tribus établies sur le chemin. On leur donnera l'hospitalité, en leur fournissant, moyennant paiement, les choses nécessaires à la vie pour eux et leurs chevaux. Tous les chefs de tribus ont reçu des instructions à cet égard.

En cas d'affaires tout à fait urgentes, on pourra, en s'adressant à l'officier des affaires arabes à Blidah, obtenir un cavalier indigène sûr et intelligent, qui, moyennant indemnité, accompagnera le voyageur jusqu'à destination.

(*Moniteur algérien* du 15 janvier 1843.)

d'employer beaucoup de monde sur la route de Blidah à Milianah dès la fin du mois.

Je vous informerai sous peu des dispositions arrêtées à cet égard.

Il est probable que je serai obligé de faire une tournée dans l'Est pour consolider l'autorité du khalifa Mahiddin qui est un peu entravée sur quelques points. J'y ferai concourir la garnison de Medeah, si rien ne bouge à votre Ouest. J'attends Mahiddin pour me concerter avec lui. La réunion de vos troupes et de celles que je ferais partir d'ici pourrait s'opérer chez les Aribs.

J'ai adressé au ministre votre rapport en original.

Agréez, mon Prince, l'assurance de mon respectueux et entier dévouement,

BUGEAUD.

P. S. — Je prends des mesures pour faire payer à vos agas par intérim l'augmentation de traitement que vous réclamez pour eux.

M. Eynard va vous expédier des burnous pour que vous puissiez investir vos huit caïds de l'Est.

Le général Bugeaud à S. A. R. le duc d'Aumale.

Alger, 26 février 1843.

Mon Prince,

J'ai de meilleures nouvelles à vous annoncer de la partie de Cherchell. Le général de Bar a parcouru et soumis six tribus kabyles, qui ont reconnu Ghabrini avec de grandes marques de respect pour ce chef et de satisfaction de le voir placé à leur tête. Elles ont payé à l'instant la contribution de guerre qu'a imposée le général de Bar.

Tous les Beni-Menasser ont fait leur soummission à M. Picouleau et paient la contribution de trois boudjous par famille. C'est donc une question vidée, et bientôt le colonel Picouleau va aller à Blidah se refaire trois ou quatre jours et puis travailler à la route de Milianah.

La lettre de Ben-Salem à l'Émir dont je vous ai envoyé la traduction, a modifié mes idées sur vos opérations. Je désire châtier les Neslivoua et les Ouled-El-Azis, tribus kabyles qui sont sur les pentes inférieures du pic du Jurjura. J'aurai l'honneur de vous écrire à cet effet par le commandant Vergé.

Dans cette vue, il faut que vous preniez le plus d'infanterie possible : composez donc votre colonne ainsi qu'il suit :

Baïonnettes effectives du 33e	1,000
Deux compagnies d'élite du 3e léger	150
Zouaves	600
Bataillon de M. Vergé	700
Sapeurs de M. de Vergé (quatre mulets d'outils)	40
Baïonnettes	2,490

8 à 900 cavaliers.

Vous avez de bons officiers supérieurs dans MM. Cavaignac, Blagini, Vergé et Monet. Les deux premiers commanderont votre arrière-garde et votre avant-garde.

Agréez, mon Prince, l'assurance de mon respectueux dévouement.

BUGEAUD.

Le général Bugeaud à S. A. R. le duc d'Aumale.

Alger, le 9 mars 1843.

Mon Prince,

J'ai été bien affligé de votre lettre du 6. Je redoutais les

souffrances qu'elle me fait connaître, car j'étais hors d'Alger en même temps que vous ; mais mes troupes avaient du bois en abondance. Je regrette vivement les hommes que vous avez perdus et je me reproche presque leur mort. Mais pouvions-nous retarder et pouvions-nous prévoir qu'après tant de pluie en février, il y en aurait encore beaucoup en mars? Je commence à espérer qu'à partir d'aujourd'hui nous aurons un meilleur temps pendant le reste du mois. Le baromètre remonte à la première phase de la lune, c'est assez bon signe. Peut-être pourrez-vous achever votre tournée? Je fais pour vous des vœux bien ardents.

Notre aga Bou-Madine est tombé sur un khalifa d'Abdel-Kader qui tentait une razzia; il lui a tué 15 hommes, a pris 3 chefs et 30 chevaux. Gentil a battu l'Émir lui-même devant Mazuna. Ce n'a été qu'un combat de cavalerie, notre infanterie n'ayant pu passer le Chélif. Saint-Arnaud a eu un engagement assez vif dans les grandes montagnes des Beni-Menasser ; il a eu plusieurs hommes tués et 22 blessés ; il a fait beaucoup de mal à l'ennemi.

Les troupes (huit bataillons) seront établis le 15 sur la route à faire de Blidah au Chélif.

Agréez, mon Prince, l'assurance de mon respectueux dévouement.

BUGEAUD.

P. S. — Je vous envoie votre courrier.

On voit par ces lettres que le gouverneur général était bien loin de renoncer à l'offensive (1).

(1) D'autre part, il envoyait le colonel Picouleau à l'est de Cherchell, chez les Beni-Menasser qui venaient de donner à Abdel-Kader des preuves de sympathie. De sa personne, le gouverneur général concourait à cette répression. Parti de Blidah, il faisait une grande razzia de tribus et de troupeaux chez les Beni-Menod, alliés des Beni-Menasser, se faisait livrer trente-six otages, et mettait le reste en liberté.

L'établissement définitif de la France sur le Chélif central devait être le principal objectif du général Bugeaud dans la grande campagne de la première moitié de 1843.

Avec son activité ordinaire, le gouverneur général fit d'abord une pointe sur Mostaganem le 24 mars (1); il en revint presque immédiatement.

En commençant cette courte excursion dans l'Ouest par voie de mer, Bugeaud avait annoncé qu'il ne tarderait pas à faire une campagne prolongée. Avant de partir il rassura la colonie en déclarant que du Chélif au Jurjura tout le pays était à nous, que la surveillance toutefois était plus nécessaire que jamais. « Partout, disait la feuille officielle du 15 avril, nous « sommes obligés de combattre, contenir, protéger. « Pour atteindre ce résultat, il faut que notre armée « continue à déployer une immense activité. Elle ver- « sera moins de sang peut-être, mais plus de sueurs. « Ce n'est qu'à ce prix qu'on peut dompter le peuple « arabe. »

A la veille de cette longue absence, le général-laboureur n'oublie pas ses préoccupations agricoles et horticoles que lui rappelle sans doute le retour du printemps. Par circulaire du 7 mars, il recommande à tous

(1) L'apparition du gouverneur à Mostaganem coïncida avec un succès du général Gentil dans le Dahra. Ce général, après avoir jeté un pont de chevalets sur le Chélif, s'établit sur la rive droite. Il attaqua chez une tribu sédentaire du Dahra (les Ouled-Krelouf) un marabout ou caravansérail crénelé. La redoute fut enlevée par le 32e; le bulletin militaire constate que nous avons perdu onze tués (dont six makhzem) et dix-huit blessés; nous avions tué cent cinquante hommes, fait sept cent douze prisonniers, pris quatre cents bœufs, trois mille moutons, etc.

les commandants supérieurs les soins à donner aux plantations, les rigoles à creuser au pied des arbres, les fagots d'épines à palisser pour les protéger de la dent des bestiaux ; il proscrit la mauvaise habitude de couper la tête aux mûriers, etc.

En dépit de cette affectation de tranquillité, les inquiétudes du gouverneur général étaient réelles. Ben Salem, qu'il laissait en arrière, excitait du Jurjura les tribus du Sebaou placées, par les Français, sous le khalifa Mahiddin, et d'autre part la situation politique de la région comprise entre la Mina, le Chélif et la mer était loin d'être brillante au mois d'avril 1843. L'insurrection était encore aux portes de Cherchell ; tout le Dahra, sauf la grande tribu des Beni-Jeroual soumise par le général Gentil le 22 mars, subissait l'influence d'Abdel-Kader. Toutes les tribus du Chélif et de l'Ouarensènis lui obéissaient. L'ouest du Titery, l'est de Mascara étaient ébranlés. Les lettres de l'Émir, répandues à profusion du Maroc au Sebaou, agitaient nos alliés, enflammaient ses partisans. Avec 800 cavaliers et 2,000 fantassins réguliers, notre intrépide adversaire avait repris confiance dans sa fortune.

Une vigoureuse offensive était nécessaire ; elle comportait, dans les idées du gouverneur général : 1° la fondation immédiate de deux postes dans la région du Chélif central (Tenès et Orléansville) ; d'une troisième ligne de postes comportant, à partir du sud-est de Mascara jusqu'au sud de Medeah : Tiaret, Khmis des Beni-Ourag, Oued Rouina, Teniet-el-Had, Boghar (1) ; 2° la

(1) De tous ces postes prévus, cinq seulement, Tenès et Orléanville, Tiaret.

poursuite dans le désert de la smala de l'Émir avec deux colonnes légères empruntées aux divisions d'Alger et d'Oran, et partant, l'une de Boghar, l'autre de Tiaret.

L'ouverture de la route de la Chiffa, conquise dans l'été de 1842, sur le terrain le plus difficile, avait inspiré à Bugeaud la pensée bien naturelle d'en faire construire d'autres par l'armée. La route partant de Milianah, à travers la petite chaîne du Gontas, se présentait en première ligne. Dès le 15 mars, huit bataillons furent établis sur la communication de Blidah au Chélif pour ouvrir une route carrossable entre cette vallée et la Mitidjah. « Dans peu de mois, » disait le général, « cette route ne sera pas moins utile au commerce qu'à la guerre. »

En dépit de l'activité déployée, la communication ne fut praticable que le 20 avril. Ce fut ce jour même que le gouverneur, parti d'Alger le 17, franchit le Gontas avec un grand convoi de voitures et d'animaux. Le 23, ayant rallié ses troupes sous Milianah, il se mit en marche sans perdre de temps.

En descendant le cours du Chélif, il atteignit enfin le 26 le point de El-Esnam. El-Esnam devait être l'emplacement de la future ville d'Orléansville (1)!

Teniet-El-Had et Boghar, ont été réellement fondés. Les deux premiers devaient avoir l'honneur de l'être des mains du gouverneur général.

(1) Le N'har-Ouassel (fleuve naissant, haut Chélif), comme on sait, est le Chélif supérieur. Il prend naissance sous Tiaret, se grossit à huit lieues des Sbain-Aioun (les soixante-dix sources).

Une légende du pays veut que ce soit l'ancêtre du khalifa Sidi-el-Aribi, qui ait, à l'instar de Moïse, fait surgir ces soixante-dix sources du sol.

Un jour le khalifa fit le récit du miracle au maréchal Bugeaud, sans

C'était au confluent du fleuve et du Tigraouet, jusqu'à un point de la rive gauche marqué par des ruines romaines. Quelques statues renversées et mutilées avaient fait donner à ce lieu par les Arabes le nom de *El-Esnam* (les Idoles). Le général en chef s'arrêta là, car il avait donné rendez-vous en ce lieu au général Gentil, parti de Mostaganem.

Le 27 avril, le général Bugeaud, sur un carré irrégulier de six cents mètres sur trois cents, indiqué par les ruines romaines de *Castellum Tigintii*, marqua l'emplacement de la capitale de la plaine du Chélif.

Entre Cherchell et Milianah à l'Est, Mostaganem et Oran à l'Ouest, s'étend l'immense plaine agricole du Chélif. La région montagneuse dont l'extrémité occidentale porte le nom historique de Dahra barre le passage au fleuve et l'oblige à couler pendant près

doute, pour mieux glorifier son origine. Il lui raconta longuement que ce pays était, en ces temps-là complètement privé d'eau et que les populations demandaient à son ancêtre, Sidi-el-Aribi, qui vivait au neuvième siècle de l'hégire, de leur en procurer par sa *baraka* (bénédiction).

Sidi-el-Aribi, touché de ces prières, se rendit à leur vœu sur l'emplacement où il se trouvait à cheval. Il fit faire à sa monture, en invoquant Dieu, soixante-dix sauts. Et à chaque saut, surgit immédiatement une source de l'endroit où portaient les sabots du cheval. Quand le marabout crut avoir tiré assez d'eau de la terre, il se mit en marche. Les sources se réunirent et le suivirent sous la forme d'une rivière à laquelle il donna le nom de *N'har-Ouassel*. Le saint homme imagina alors de faire parcourir à cette rivière le plus de pays possible, afin que les musulmans pussent en profiter. C'est pourquoi après l'avoir menée jusqu'aux montagnes du Titery, Sidi-el-Aribi ramena le *N'har-Ouassel*, qui prit alors le nom de Chélif, jusqu'à la mer, et mit son embouchure près de Mostaganem, presque sous le méridien de sa source.

Après avoir écouté patiemment cette légende, le maréchal Bugeaud dit à notre khalifa actuel : « C'est très bien cela ! Mais le Chélif, qui a une origine plus ancienne que celle que tu lui attribues, était connu des Romains déjà bien antérieurs à ton ancêtre. »

Le khalifa, d'abord un peu déconcerté, répondit : « C'est possible ! mais alors le Chélif n'avait pas d'eau ! (*Chasses d'Algérie*, du général Marguerite.)

de trois cents kilomètres parallèlement à la Méditerranée, vers laquelle il se dirige dans son cours supérieur.

Au moment où le général Bugeaud conquérait ce territoire, la montagne comme la plaine n'avaient aucun centre appréciable de population.

L'armée, dans l'hiver de 1842, venait de tenir campagne pendant 47 jours; elle avait parcouru toutes les montagnes de l'Ouarensènis entre le Chélif et la Mina. Une de ses colonnes était rentrée par le Dahra, Tenès et Cherchell. On avait obtenu la soumission, sincère ou non, de la presque totalité des tribus qui vivent sur ces vastes espaces.

Aucune de nos campagnes n'avait en apparence offert des résultats aussi satisfaisants; et certes ces avantages eussent été conservés, s'il nous eût été possible de laisser une partie de l'armée sur le Chélif central. Mais nous n'y avions aucun établissement, aucun dépôt de vivres et de munitions, et la saison n'était pas favorable pour y faire des créations de cette nature.

Il fallut donc ramener les troupes derrière la première chaîne de l'Atlas.

Pour conquérir la vallée du Chélif, le Dahra et l'Ouarensènis, le général Bugeaud voulait, suivant le système exposé si souvent par lui à la tribune, une double base : le camp d'intérieur, et la place de ravitaillement, sur la côte.

A partir du 26 avril, date de son arrivée sur le terrain choisi à l'avance, Bugeaud procéda avec une

activité merveilleuse à la fondation des deux établissements à la fois.

Le camp du futur emplacement de la ville ne fut délimité sur le terrain que le 27. Un arrêté créa immédiatement la subdivision militaire d'El-Esnam :

Au camp d'El-Esnam, 26 avril 1843.

Le colonel Cavaignac est investi du commandement de la subdivision d'El-Esnam et de la brigade active établie sur ce point.

Bien que le territoire d'El-Esnam soit compris dans la province d'Oran, l'officier supérieur commandant sur ce point correspondra directement avec le gouverneur général. Toutefois, il adressera directement des rapports généraux au commandant de la province, qui conserve le commandement supérieur des troupes rassemblées à El-Esnam. Le territoire affecté à la subdivision d'Esnam sera déterminé ultérieurement.

Signé : BUGEAUD, PELISSIER.

Dès le 28, c'est-à-dire au lendemain même du tracé de ce camp destiné à devenir certainement une ville importante, le gouverneur général se dirigea au Nord vers Tenès.

C'était la quatrième tentative! Une malechance vraiment singulière avait obligé à s'y reprendre à quatre fois pour occuper un point maritime, alors que nous étions maîtres incontestés de la mer (1).

(1) Les Romains, très judicieux en général dans le choix de leurs stations, avaient fondé sur ce point la colonie de *Certonna*. C'était sur l'emplacement d'un ancien comptoir carthaginois, dont les traces subsistent encore de nos jours où l'on voit quelques tombes phéniciennes creusées dans les rochers maritimes. Ces deux peuples, de beaucoup nos maîtres en colonisation, n'avaient peut-être

Après avoir traversé le Chélif, Bugeaud marchait en tête du convoi, ouvrant lui-même la route aux voitures, encourageant en personne les travailleurs et faisant enlever les principaux obstacles.

Cette marche militaire, compliquée de la préparation d'une route et de la conduite d'un important convoi au cœur d'une région hostile, motivait une dispersion des compagnies, dont l'ennemi devait songer à profiter.

Le 29 avril, Ben Kassili, agha du Dahra, vint attaquer le flanc gauche de nos troupes éparpillées sur une longue ligne de travail, avec quatre à cinq cents cavaliers et autant de fantassins; mais il fut mis en fuite et poursuivi trois heures par le général de Bourjolly que le gouverneur général avait mis en réserve pour protéger les travaux.

Il fallait pratiquer la route carrossable à travers des roches calcaires que sillonnait péniblement un étroit sentier. La pioche et la pelle ne pouvaient plus être utilisés; c'étaient la mine et le pic à roc. On jugea qu'il fallait quinze jours; mais les troupes y mirent tant d'ardeur qu'en sept jours le convoi parvint au port de Tenès.

Le 1er mai, presque aussitôt après l'arrivée de

pas été alors bien inspirés. Ils avaient placé leur établissement à l'ouest d'un immense éperon de l'Atlas s'enfonçant dans la Méditerranée sous le nom de « cap Tenès ». Le versant occidental de ce contrefort inhospitalier est nécessairement battu par les vents d'Ouest terribles sur cette côte rectiligne. La rade y est et sera toujours sans sécurité, et la falaise n'offre qu'un plateau aride et ingrat, fort en arrière duquel se sont établis les descendants d'anciens pirates musulmans, occupant, autour d'une vieille mosquée, le village arabe du « vieux Tenès ».

l'armée de terre, on signala en rade trois vapeurs expédiés d'Alger. La marine apportait, avec son concours fraternel, les matériaux nécessaires pour jeter les bases de l'établissement de Tenès.

La plage ne tarda pas à se couvrir de denrées et de matériel de toute espèce.

Après des travaux prodigieux que l'armée seule pouvait exécuter aussi rapidement, la route de Tenès au camp d'El-Esnam put être livrée à la circulation des voitures le 8 mai. Dès le 9, le premier convoi s'est mis en route ayant le gouverneur général en tête; les tribus nouvellement soumises apportèrent le plus grand empressement à fournir trois cent cinquante bêtes de somme, comme supplément de transport.

Le convoi repartit pour El-Esnam le 9 mai, renforcé de trois cent cinquante bêtes de somme fournies par les tribus. Il était permis de croire que la route de Tenès à El-Esnam serait parfaitement sûre sans aucun poste intermédiaire, et que les convois s'y feraient sans escorte.

Tout annonçait que nos deux établissements ne seraient point seulement des postes militaires, mais deviendraient très promptement des points importants de commerce (1). Deux cent quarante-trois industriels

(1) *Tenès*, aujourd'hui chef-lieu de circonscription et canton, est une fort jolie ville et un port maritime, qui compte plus de 3,000 habitants. Située à 222 kilomètres d'Alger par Coleah, et à 53 kilomètres d'Orléansville, Tenès est l'entrepôt d'Orléansville, l'un des plus riches marchés de l'Algérie. Elle a une grande valeur stratégique comme dépôt d'approvisionnements de l'armée. Les ressources agricoles et les richesses minérales de son territoire, son heureuse position comme ville de transit, lui assurent un grand avenir colonial.

Orléansville, chef-lieu de subdivision militaire, à 208 kilomètres d'Alger, et

ou commerçants demandèrent, dès le 16 mai, des concessions pour s'établir à Tenès; la douane avait fait 1,500 francs de recette. Au camp d'El-Esnam régnait une grande abondance de toutes choses.

Les troupes ne restaient pas inactives; sur ces deux points on travaillait aux fortifications, aux jardins, aux baraques, aux établissements permanents de l'armée. On faisait des fours à chaux et à pain; on creusait les puits; on transportait les bois; on retaillait les débris de vieilles ruines romaines en vue de constructions nouvelles; les vieilles citernes étaient déblayées pour faire des caves ou magasins.

Les jardins distribués à tous les corps étaient mis en culture, et recevaient des semis de toute espèce de légumes.

Tout était organisé pour imprimer une grande activité aux travaux d'installation du camp permanent d'El-Esnam, placé dans une situation des plus favorables. On avait trouvé sur les lieux la pierre propre à la fabrication de la chaux, et l'on s'occupait de l'installation d'une tuilerie. Le bois qu'on avait à portée devait suffire, au moins pendant cinq ans, à toutes les consommations de l'armée.

A El-Esnam, le jujubier nain, qui couvre à de grandes distances les plateaux pierreux de la rive gauche du fleuve, avait fait disparaître la crainte de manquer de combustible; les racines séculaires de cet arbuste en fournissaient une mine inépuisable. Aussi

à 97 de Milianah ; 4,000 habitants. Station de chemin de fer, marché important, où chaque dimanche dix mille indigènes viennent échanger leurs produits.

le gouverneur général avait-il ordonné de ne pas détruire complètement les souches.

Par décision du maréchal, président du Conseil, ministre de la Guerre, en date du 16 mai 1843, le camp d'El-Esnam prit le nom d'*Orléansville*. Ce fut sur l'initiative du gouverneur général que cet hommage fut rendu à la fois à la dynastie régnante et à la mémoire du duc d'Orléans; à la mémoire du prince qui avait été un des instigateurs de la nomination de Bugeaud au gouvernement de la colonie. Le prince, en effet, connaissant l'Afrique par lui-même, avait, un des premiers, pressenti que ce grand homme serait le conquérant et l'organisateur de l'Algérie.

Le général Bugeaud, après avoir jeté la base des deux établissements et rendu pratiquable la route de Tenès à El-Esnam, se décida à agir sur les côtes pour la rendre sûre désormais (1).

Le 25 mai, le général partit d'Orléansville sur deux colonnes pour envahir le Dahra oriental de concert avec les colonnes de Milianah et Cherchell. Le khalifa Berkani quitta ces montagnes et se réfugia dans l'Ouarensènis. Les tribus se soumirent. Le commandement et l'organisation furent laissés au colonel Ladmirault (2).

(1) Le colonel Pelissier fut envoyé dans le Dahra (Beni-Madoun), tandis que le gouverneur général, après avoir déposé le convoi à El-Esnam, descendait le Chélif et attaquerait par le sud. Le 12, les deux troupes s'étaient réunies; la masse fut attaquée par l'avant-garde que commandait Pelissier. Apres un combat où l'ennemi perdit une trentaine d'hommes, nous fîmes une des plus grandes razzias de cette guerre, deux mille prisonniers des deux sexes, quatre à cinq cents juments, sept à huit cents ânes, douze mille bêtes de bétail.

(2) Pendant ce temps, Changarnier créait les postes de Teniet-el-Had et de

Sid-Mohammed-bel-Hadj et Ben Marabot, fidèles à leurs promesses du 16 décembre, se rendirent auprès du général, au commencement du mois de juin, et s'entremirent pour amener des soumissions. Le 19, Bugeaud nomma Ben Marabot son khalifa, et Mohammed-bel-Hadj, son aga.

C'étaient les chefs qui nous avaient promis fidélité en capitulant le 16 décembre sur le grand pic. Ils tenaient la parole jurée. Mais il s'était produit alors ce qui survient souvent avec les Orientaux, surtout avec les Orientaux nomades : le général avait été trompé sur la qualité des personnes.

Aucun de ceux des grands chefs, qui par leurs richesses et leur ascendant moral sur les populations

l'Oued-Rouina. Après une manœuvre entre Milianah et Cherchell pour châtier les Beni-Fera, il se porta, au milieu de mai, dans l'est de l'Ouarensènis. Il y accula une nombreuse population qu'il bloqua sur les rochers le 18 ; le 20, deux mille prisonniers, huit mille moutons, huit cents bœufs, cent cinquante bêtes de somme tombent en son pouvoir. Il déposa son butin le 23 à Teniet-el-Had, se refit en vivres et rentra dans la montagne, brûlant et coupant les arbres fruitiers. Il revint le 7 juin à Milianah.

Le général de Lamoricière se préparait, le 19 avril, suivant les ordres du gouverneur général, à fonder lui aussi l'établissement de Tiaret ; il fut détourné par une incursion d'Abdel-Kader. A la tête de dix-huit cents cavaliers, l'Émir venait d'enlever toute la tribu des Hachem préparée de longue main à la défection. Lamoricière va néanmoins, le 21, jeter les bases de l'établissement de Tiaret, y dépose ses approvisionnements, renvoie le convoi en chercher d'autres à Mascara. Le général contenait, en même temps, les tribus par les manœuvres des colonels Gery, de Crény, et du général Mustapha. Le deuxième convoi est introduit à Tiaret le 10 mai.

C'est alors que le général Lamoricière se jeta à la poursuite de la smalah de l'Émir, pour concourir aux opérations du duc d'Aumale. Le 13, il atteint la pointe occidentale du Nador, à l'heure même où, suivant les instructions concertées, le prince atteignait la pointe orientale. L'aridité du sol et la crainte surtout que l'Émir retournât en arrière vers le Tell firent rétrograder Lamoricière ; le 15, il rentra à Tiaret.

Apprenant, le 19, l'heureux coup de main du prince, il s'élance, de son côté, dans une course de dix lieues, enlève 250 Hachem et razze leurs troupeaux.

pouvaient être considérés comme les véritables maîtres de la montagne, n'avait été pris dans le coup de filet de décembre 1842. Dès que nos colonnes se furent éloignées, ces chefs s'étaient présentés sur le terrain portant encore les traces de nos dévastations, et avaient amené les tribus à cesser immédiatement de nous obéir. C'est ainsi que le gouverneur général fut contraint à une deuxième campagne de l'Ouarensènis dans l'été de 1843. Il sentit en s'éloignant, cette fois, qu'il lui faudrait bientôt encore revenir.

L'enlèvement de deux khalifas d'Abdel-Kader qui se trouvaient dans le voisinage fut manqué une première fois par le lieutenant-colonel Leflô dans une expédition de nuit; puis par le gouverneur général lui-même, qui les poursuivit infructueusement du 5 au 8 juillet dans la direction du désert.

Le général Bugeaud rentra le 9 à Orléansville. Son arrière-garde, qui suivait, fut attaquée par les montagnards les 9, 10 et 11 juillet. Tout annonçait qu'il faudrait revenir en automne.

Vers cette même époque, le colonel Yusuf entra en communication avec les grandes tribus du désert, les Larbaa, les Laghouat et les Ouled-Naïls. Les chefs vinrent à Alger attendre le gouverneur général (1).

L'extension subite de notre influence sur les oasis du sud de la province d'Alger, sur ce territoire que, jus-

(1) Changarnier rentra le 16 juin pour la troisième fois dans l'Ouarensènis, de concert avec le colonel Picouleau. Après diverses razzias et soumissions il revint le 16 juillet à Milianah.

A Medeah les colonels Korte et Yusuf faisaient une énorme razzia le 29 juin (15,000 têtes de bétail).

que-là, on appelait le désert, allait être le contre-coup manifeste de l'échec infligé le 16 mai à Abdel-Kader en personne, au sud de Boghar, par S. A. R. le duc d'Aumale.

La prise de la smalah a une importance assez grande pour être exposée dans ses détails, et faire l'objet d'un chapitre (1).

(1) L'année 1843 en Afrique peut ainsi être résumée :

1° Campagne du printemps. — Abdel-Kader, profitant de notre retraite forcée, reparaît dès le mois de janvier 1843 et porte l'insurrection jusqu'aux barrières de Cherchell.

Le gouverneur général jette les bases d'Orléansville et de Tenès, puis il pénètre avec trois colonnes dans le pays soulevé par Abdel-Kader. La ville d'Haïnda est brûlée ; l'Émir est refoulé dans les monts Gouraïa. — L'Émir en retraite est atteint à Taguin par le duc d'Aumale (prise de la smalah, juillet 1843). — En juin une deuxième expédition, conduite par le gouverneur général dans l'Ouarensènis, achève de soumettre ce pays et en amène une première organisation sous un chef dévoué, l'aga Kadj-Ahmed-ben-Slah.

2° Campagne d'automne. — Le gouverneur général envahit de nouveau les montagnes avec quatre colonnes, maintient le commandement à Ben Slah quoique son influence soit médiocre. — Le poste de Teniet-el-Had établi par Changarnier, celui de Tiaret par Lamoricière.

Développement de la colonisation : 65,000 colons fin 1842 ; au lieu de 44,500 fin de 1842 ;

22 villages créés ; 16 autres en construction ;

19 grandes routes entreprises ; 12 praticables dont Tenès-Orléansville, Milianah, Teniet-el-Had ;

Construction de 259 mètres du môle d'Alger sur 450.

CHAPITRE XII.

LA SMALAH. — 1843.

« La guerre c'est la ruse appliquée par la force. » — Insaisissabilité d'Abdel-Kader. — L'enlèvement de la Smalah, conception militaire du général Bugeaud. — Abdel-Kader enfermé dans un triangle. — Le duc d'Aumale est chargé de la mission de surprendre la smalah (16 mai 1843). — Opinion de Charras et de Yusuf. — Relation du général Fleury. — Rapport officiel du général d'Aumale. — Récit d'Abdel-Kader au général Daumas. — Lettre de soumission du chef des Ouled-Chaïl. — Le gouverneur général au duc d'Aumale. — Le duc d'Aumale lieutenant général (3 juillet). — Rentrée du duc à Alger (20 septembre). — Banquet et toast du général Bugeaud. — Le *touriste* et *l'officier*. — Idées générales du maréchal sur la colonisation et l'armée publiées dans le *Moniteur algérien* sous forme humoristique.

L'année 1843 devait être, sur tous les points de l'Algérie, glorieuse et décisive pour nos armes. Nous occupions alors, suivant le plan présenté en 1835 par le maréchal Clauzel, toutes les places centrales du Tell que nous avions dû abandonner à la suite du traité de la Tafna et toutes celles du littoral. Le général Bugeaud avait jugé nécessaire et était parvenu, comme nous venons de le voir, à établir sur les limites méridionales du Tell une seconde ligne de places destinées, d'un côté à dominer les tribus extrêmes du Tell, et de l'autre à tenir en respect celles du Sahara, en leur ouvrant et

en leur fermant à volonté la contrée d'où elles tirent le grain nécessaire à leur existence. Les Romains avaient suivi le même système indiqué par la nature et l'observation, et Abdel-Kader, dont l'intelligence subtile devinait ce que la tradition nous apprend, avait eu la même pensée.

De brillants faits d'armes, à la suite de poursuites incessantes, avaient signalé chaque mois de cette année fructueuse.

Sans cesse hors d'Alger où il campait à peine, toujours en campagne, le général Bugeaud parcourait le territoire à la tête de ses troupes. Jamais les colonnes expéditionnaires sous ses ordres et sous ceux des généraux Lamoricière, Bedeau, Changarnier ne sillonnèrent davantage, dans toutes les directions, les plaines habitées par les Arabes de la tente et les régions montagneuses occupées par les Kabyles.

« La guerre c'est la ruse appliquée par la force, » dit un proverbe arabe. Si l'Émir mettait en pratique ce proverbe, son adversaire, le général Bugeaud, en faisait également large profit. C'est ainsi que la poursuite et la prise de la smalah d'Abdel-Kader, sans diminuer en quoi que ce soit la valeur, l'audace et le sang-froid du duc d'Aumale dans l'exécution du fait lui-même, furent une admirable conception militaire, une merveilleuse combinaison du général Bugeaud. Ses trois petits corps d'armée, en effet, agirent séparément, sans qu'aucun d'eux eût une donnée certaine sur le véritable but, la rencontre de la smalah. « Annoncer d'avance ce que nous voulons faire serait compromettre le succès,

disait le général Bugeaud à l'un de ses intimes : il faudra bien, qu'ayant enfermé Abdel-Kader dans un cercle, dans un triangle, le choc arrive : Napoléon donnait au hasard le tiers, je lui donne la moitié. Abdel-Kader nous tient en alerte par ses ruses, par son incomparable stratégie, par son insaisissabilité ! Nous aussi, devons avec lui lutter de ruses. »

Voilà pourquoi le général Bedeau et le général Lamoricière, ignorant le véritable objectif de leurs marches et contre-marches, maugréaient souvent contre les ordres incompréhensibles du général en chef. C'était de cette incompréhensibilité de ses ordres que le grand homme espérait le succès, et c'est à ce prix qu'il l'obtint.

Le 10 mai, dit le *Moniteur algérien*, S. A. R. le duc d'Aumale, après avoir fait un dépôt de vivres dans les ruines de Boghar, s'est avancé dans le sud de l'Ouarensènis à la recherche des tentes et des familles d'Abdel-Kader et de ses khalifas. Cette réunion, évaluée à environ 10,000 personnes, compose ce qu'on appelle la smalah ; cette agrégation est entièrement ambulante. Les Arabes, nos alliés, disent généralement que si l'on prenait la smalah, on porterait un coup sensible à la puissance d'Abdel-Kader. S. A. R. Mgr le duc d'Aumale a été chargé de s'en emparer ; mais l'entreprise est difficile. Il faudra des marches forcées sur des territoires où les eaux sont rares, et où l'on trouve plus rarement encore des cultures pour les animaux. S. A. R. a été pourvue, autant qu'il était possible, des moyens nécessaires ; mais quelle que soit son activité et son intelligence, il faut encore que la fortune lui vienne en aide pour at-

teindre la smalah, tant elle est mobile et bien avertie par le zèle et le dévouement du pays.

Le général de Lamoricière seconde, par le Sersou, les opérations de S. A. R.

En effet, depuis la prise des deux citadelles de l'Émir, Tackdempt et Boghar, la smalah d'Abdel-Kader était errante, évitant l'approche de nos colonnes, lorsque le général Bugeaud, apprenant par les éclaireurs que la smalah était aux environs de Boghar, donna subitement au général de Lamoricière (1) et au duc

(1) Christophe-Louis-Léon Juchault de *Lamoricière*, né à Nantes en 1806, mort en 1865. Au sortir de l'École polytechnique et de l'École d'application de Metz, il entra dans le génie, fit partie de l'expédition d'Alger en 1830 et passa capitaine aux zouaves nouvellement créés. Directeur du premier bureau arabe et chef de bataillon en 1833, lieutenant-colonel en 1835, colonel après la prise de Constantine en 1837, il fut nommé maréchal de camp à la suite du combat de Mouzaia en 1840; il se distingua encore aux expéditions de Tackdempt et de Mascara en 1841, devint lieutenant général en 1843 et prit part à la bataille d'Isly en 1844. C'est lui qui avait été chargé en 1843 par le gouverneur général d'organiser l'expédition à la suite de laquelle la smalah d'Abdel-Kader tomba aux mains du duc d'Aumale. Il eut l'honneur de recevoir en 1847 la soumission de l'Émir en personne. Élu, l'année précédente, député de Saint-Calais, il se trouvait à Paris quand éclata la révolution de 1848. Il marcha aux insurgés, et fut blessé. Représentant de la Sarthe à l'Assemblée constituante, il combattit pendant les journées de juin au faubourg Poissonnière et à la Bastille, puis accepta le ministère de la guerre qu'il conserva jusqu'à l'élection présidentielle. Réélu à l'Assemblée législative, dont il fut vice-président, il combattit la politique du prince Louis-Napoléon. Arrêté lors du coup d'État du 2 décembre 1851, il fut enfermé quelques jours à Ham, puis éloigné du territoire français. Autorisé à rentrer en France en 1857, il alla, en 1860, prendre le commandement des troupes pontificales contre la révolution italienne, fut attaqué par les généraux piémontais Fanti et Cialdini, défait à Castelfidardo, et contraint de capituler dans Ancône. On a de lui : *Réflexions sur l'état actuel d'Alger*, 1836 ; *Projet de colonisation de l'Algérie*, 1845 ; *Rapport sur les haras*, 1850.

Le nom du général de Lamoricière se retrouve à chaque page glorieuse de l'histoire d'Afrique. — Nous donnerons plus tard le jugement du maréchal Bugeaud sur le général de Lamoricière, dont les brillantes qualités et le courage indomptable ne pourront faire oublier cependant certains sentiments de malveillance et de jalousie qu'il manifesta à l'égard de son chef.

d'Aumale, qui commandait à Medeah, l'ordre de poursuivre l'Émir.

Le duc partit de Boghar avec treize cents fantassins, six cents chevaux réguliers, spahis, chasseurs et gendarmerie sous les ordres des colonels Yusuf et Morris, et d'un goum de deux à trois cents cavaliers.

Trois jours après, il était informé que la smalah campait à quinze lieues de Goudjilas. Après trente heures d'une marche accablante, pendant laquelle on avait à peine dormi quelques heures, — les chevaux bride au bras, — et mangé du biscuit et du chocolat pour ne pas trahir notre présence par les feux du bivouac, il arriva dans un pays inculte. C'était le 16 mai.

Le matin, à la pointe du jour, on saisit quelques traînards de la smalah. Trompé par les indications qu'ils donnèrent, le prince fit une reconnaissance vers le Sud.

Il était onze heures, lorsque l'aga des Ouled-Ayad, envoyé en avant pour reconnaître l'emplacement de l'eau, revint au galop, annonçant avec force gestes et pâle d'émotion, que la smalah de l'Émir tout entière était en train de s'établir à la source même du Taguin. Les replis du terrain la cachaient encore ; mais, derrière le mamelon qui la séparait seul de la colonne, disait-il, on apercevait une foule immense qu'il était insensé de songer, un moment, à aborder.

Le colonel Yusuf (1), qui marchait à l'avant-garde

(1) Yusuf, né à l'île d'Elbe en 1805, est mort à Montpellier en 1866. Il se rendait à Florence pour y faire son éducation, lorsque le vaisseau qui le portait fut

avec ses spahis, avait reçu le premier les renseignements de l'Arabe Mohamed-ben-Ayad. Avant de conduire l'aga au prince, il voulut reconnaître par lui-même l'exactitude de son effrayante version. Accompagné de son officier d'ordonnance, le lieutenant Fleury, et de l'aga Mohamed, il se transporta à toute vitesse sur le point culminant du mamelon servant de rideau entre la smalah et la colonne.

L'Arabe n'avait pas exagéré l'importance et le nombre des masses confuses qui se déroulaient à perte de vue.

La smalah venait d'arriver sur le cours d'eau. Elle s'installait pour camper. Femmes, enfants, défenseurs,

pris par des corsaires tunisiens. Le bey de Tunis, qui l'acheta, fut charmé de son intelligence, le fit élever dans son palais et le plaça dans le corps des mameluks préposé à sa garde. A la suite d'une intrigue amoureuse avec la fille du bey, le jeune Italien dut chercher son salut dans la fuite et gagna Alger. Là, il prit du service dans notre armée sous le patronage du maréchal Clauzel, se fit remarquer par sa vive intelligence, par son courage, et se rendit surtout utile par sa connaissance de la langue et des mœurs des indigènes. Nommé capitaine de spahis, il fut chargé de différentes missions, prit Bône par un hardi coup de main où il brûla la cervelle à deux officiers turcs, fit campagne contre Abdel-Kader près de Tlemcen.

Il fut nommé bey de Constantine (sans prendre possession de sa dignité), commandant de spahis à Oran, puis commandant toute la cavalerie irrégulière (1841), maréchal de camp hors cadre. Ce fut l'année suivante qu'il se rendit à Paris, se convertit au catholicisme, et épousa la nièce du général Guilleminot.

Nous le trouvons commandant de Medeah après le départ du duc d'Aumale (1847). Il fait, de là, les premières expéditions dans le sud de la province d'Alger (1851), puis, inscrit sur les cadres de l'armée régulière comme général de brigade, il dirige l'expédition de Laghouat et est nommé grand officier de la Légion d'honneur.

Il prend part à l'expédition de Crimée, organise les bach-bouzouks, fait campagne dans la Dobrutska en 1855, et revient en Afrique pour commander la division d'Alger (1856), en qualité de général de division. Sa dernière expédition fut l'expédition de Kabylie. A la suite de dissentiments avec le gouverneur général de Mac Mahon, Yusuf fut appelé en France au commandement de la division de Montpellier où il mourut, rongé par le chagrin et la nostalgie du sol d'Afrique.

troupeaux, tout était pêle-mêle ; mais au milieu de cette population, l'on voyait luire les armes des nombreux Réguliers de l'Émir qui présidaient au campement. La circonstance était grave ; notre petite colonne se trouvait surprise, en face d'une foule de quinze à vingt mille âmes et d'environ cinq mille fusils.

Pendant que s'opérait cette reconnaissance, le prince, prévenu par un officier de Yusuf, le sous-lieutenant du Barail, s'était avancé rapidement. Le commandant des spahis le rejoignit presque en bas du mamelon ; tout au plus, à mille mètres de la smalah. Il expliqua avec calme, mais sans les dissimuler, les difficultés et la gravité de la situation. A ce moment se forma comme un conseil de guerre improvisé.

Les chefs indigènes commandant le goum s'étaient approchés. Ils donnaient le conseil de rétrograder, en toute hâte, avant que la présence de la colonne fût signalée. Le colonel Yusuf et Morris étaient d'avis d'attaquer, mais les aides de camp du prince, les colonels Jamin et de Beaufort, crurent devoir faire de sages observations, au nom de la responsabilité qui pesait sur eux vis-à-vis du Roi. Ils insistaient vivement pour que le jeune général attendît au moins l'arrivée du lieutenant-colonel de Chasseloup avec ses zouaves et la section de l'artillerie.

En présence de ces opinions diverses, le prince, se recueillant un instant, fit cette belle réponse :

« Messieurs, nous allons marcher en avant! Mes aïeux n'ont jamais reculé ! Je ne donnerai pas l'exemple. » Et, prenant ses dispositions avec le plus grand

sang-froid, le jeune général donne l'ordre à Yusuf d'attaquer par la gauche, tandis que lui, par la droite avec le lieutenant-colonel Morris et ses chasseurs d'Afrique, traverserait le centre de la smalah et diviserait la résistance.

A la vue de nos cavaliers chargeant à fond de train, tout aussitôt les femmes, les vieillards, les enfants s'enfuirent en poussant des cris affreux. Les Réguliers d'Abdel-Kader qui veulent protéger leur fuite sont poursuivis et sabrés. La panique s'empare de ces masses surprises à leur tour, et une heure après, quatre mille prisonniers, le trésor de l'Émir, ses tentes, ses drapeaux, les familles de tous les grands chefs étaient au pouvoir de notre cavalerie. La mère et la femme d'Abdel-Kader, un instant prisonnières, étaient sauvées par un esclave fidèle et s'enfuyaient sur un mulet au milieu de la bagarre.

On aurait de la peine à se faire une juste idée de ce combat d'une poignée de braves, où la valeur individuelle fit des prodiges, où six cents hommes déterminés culbutèrent plus de cinq mille défenseurs armés, leur tuèrent trois cents hommes et surent épargner la vie d'une population immense et désarmée.

Le colonel républicain Charras disait un jour, en parlant de l'enlèvement de la smalah, et, en matière de courage, l'homme était bon juge :

Pour entrer, comme l'a fait le duc d'Aumale, avec cinq cents hommes au milieu d'une pareille population, il fallait avoir vingt-trois ans, ne pas savoir ce que c'est que

le danger ou bien avoir *le diable dans le ventre!* Les femmes seules n'avaient qu'à tendre les cordes des tentes sur le chemin des chevaux pour les culbuter, et qu'à jeter leurs pantoufles à la tête des soldats pour les exterminer tous, depuis le premier jusqu'au dernier.

Il y a quelques mois, le hasard m'ayant fait rencontrer un vieil Algérien, le général Fleury, j'en profitai pour recueillir de lui de nouveaux renseignements sur l'enlèvement de la smalah. Le récit pittoresque et émouvant que me fit le général de ce brillant fait d'armes auquel lui-même avait pris part, aux côtés de son ami le colonel Yusuf, me laissa une impression très vive. Rentré chez moi, je la transcrivis aussitôt, et la voici, presque textuellement, telle qu'elle s'est fixée dans ma mémoire.

Autant que je m'en souviens, me dit le général, voici comment les choses se sont passées. Le 16 mai, au matin. Yusuf, qui était l'âme de l'expédition, s'était porté bien en avant de la cavalerie pour recevoir, de première main, les rapports qui lui viendraient de ses coureurs et les communiquer au prince. Nous cheminions depuis une heure, intrigués par un nuage de poussière qui s'élevait au loin, lorsque, tout à coup, un cavalier qu'un pli de terrain nous cachait, quelques instants avant, — par cet effet de mirage qui se produit dans le sud, — surgit, débusquant à fond de train à notre rencontre, ému, pâle et comme poursuivi par un songe.

« Fuyez, fuyez, dit-il, quand vous le pouvez encore. Ils sont là! tout près, derrière le mamelon! » Et il montrait la direction. « Ils arrivent au campement sur le Taguin. S'ils

vous voient, vous êtes perdus! Ils sont soixante mille, et rien qu'avec des bâtons, ils vous tueront comme des lièvres qu'on chasse. Pas un seul d'entre vous ne reviendra pour porter à Medeah la nouvelle de votre désastre!

— Allons, calme-toi », dit Yusuf froidement, avec l'habitude qu'il avait du caractère impressionnable des Arabes; « raconte-moi bien ce que tu as vu ». Puis, après s'être fait répéter avec plus de précision et moins d'émotion l'état des choses, il se retourna vers moi : « Laissons l'escorte, allons voir de nos yeux; et vous, du Barail, courez prévenir le prince de ce qui se passe. Priez-le d'avancer au galop. »

Alors, suivi seulement du coureur arabe, nous partons comme l'éclair, nous espaçant pour ne pas faire de poussière à notre tour, et nous arrivons en quelques minutes, comme trois fantômes, sur le point culminant du mamelon.

Là, s'offrait devant nous, à nos pieds, le spectacle le plus saisissant. Mohamed-ben-Ayad n'en avait pas exagéré la dangereuse réalité. La smalah venait, en effet, d'arriver sur le cours d'eau. Elle s'installait pour camper. Femmes, enfants, défenseurs, muletiers, troupeaux, tout était encore pêle-mêle. On entendait les cris, les bêlements de cette foule confuse. A la lorgnette, on distinguait les armes des nombreux Réguliers de l'Émir présidant à l'assiette du campement. Quelques rares tentes blanches abritant les femmes d'Abdel-Kader ou des grands chefs étaient à peine dressées. Tout était en travail, comme dans une ruche. Des milliers de chameaux ou de mulets encore chargés attendaient. Ceux qui avaient été soulagés de leur fardeau se répandaient au loin tout le long des bords verdoyants de la petite rivière. D'innombrables troupeaux de moutons, de chèvres, venaient encore augmenter ce gigantesque désordre. Tous ces êtres as-

soiffés semblaient devoir tarir le filet d'eau précieux qui se déroulait en sinuosités au milieu de ce chaos.

« Il a raison », dit Yusuf, après que nous eûmes contemplé ce panorama inimitable, « il a dit vrai Ben Ayad. Il n'y a pas une minute à perdre. Venez ! » Et repartant avec la même vitesse que nous avions mise pour arriver, nous nous dirigeons vers le prince qui s'était sensiblement rapproché.

Dès que nous l'eûmes rejoint, le duc s'arrêta, et à ce moment se forma comme un conseil de guerre composé des chefs indigènes et des Français. Les chefs indigènes étaient unanimes dans leur avis et suppliaient le général d'attendre, ajoutant que ce serait folie d'avancer. Après avoir entendu le rapport de son chef de cavalerie, le prince avec un grand calme lui dit : « Quelle est votre opinion? — Mon avis, répond Yusuf, est qu'il faut attaquer de suite, si nous ne voulons pas être écrasés par un ennemi très nombreux. qui d'un instant à l'autre va découvrir nos traces ; mais je ne dois pas dissimuler à Votre Altesse Royale que l'entreprise offre de très sérieuses difficultés. »

Le colonel Morris, consulté, fit la même réponse, et conseilla fermement d'attaquer. « Je pense absolument comme vous, dit le duc d'Aumale, nous allons marcher en avant ! » Puis, se tournant vers ses deux aides de camp, les colonels Jamin et de Beaufort : « Faites prévenir l'infanterie qu'elle ait à hâter sa marche pour nous soutenir, » et en même temps le général distribuait ses ordres aux colonels Yusuf et Morris, comme s'il se fût agi d'aller à la manœuvre.

L'on se séparait pour aller chacun occuper son poste de combat, lorsque le colonel de Beaufort, prenant la parole, dit : « Monseigneur, nous sommes ici, le colonel Jamin et moi, responsables vis-à-vis du Roi, et nous avons mission de veiller sur Votre Altesse Royale. Permettez-nous de vous

faire remarquer que l'infanterie est encore bien loin, qu'elle est fatiguée par les marches forcées de ces derniers jours et qu'il est de toute prudence d'attendre au moins que les zouaves et l'artillerie du colonel Chasseloup soient à votre portée. — L'infanterie, que l'on est allé prévenir, va faire un effort, reprend le prince ; mais la situation périlleuse que vous signalez commande justement de marcher en avant. Mes aïeux n'ont jamais reculé, je ne donnerai pas l'exemple, » dit le jeune duc ; et à ce moment, il s'inscrivait bien comme un des généraux de l'avenir (1).

Voici le rapport officiel adressé par le duc d'Aumale au général de Bar, divisionnaire sous les ordres duquel il se trouvait.

Bivac des Chamouniah sur l'Oued-Ouerck, 20 mai 1843.

Mon Général,

La smalah d'Abdel-Kader est prise, son trésor entre nos mains ; les fantassins réguliers tués ou dispersés. Quatre drapeaux, un canon, deux affûts, un butin immense, des

(1) Nous trouvons, d'autre part, dans la correspondance du maréchal Saint-Arnaud, les réflexions suivantes relatives à la prise de la smalah :

Milianah, 26 mai 1843.

... Le prince vient de faire un coup de maître exécuté avec autant de vigueur que d'habileté. Toute la smalah d'Abdel-Kader, après laquelle j'ai tant couru l'automne et l'hiver derniers, est tombée en son pouvoir, et c'est avec cinq cents chevaux qu'il a obtenu ce brillant résultat. Il a fait trente lieues en trente-six heures, son infanterie était à plus de trois lieues derrière lui et quand il a vu cette immense population devant lui, il n'a pas hésité à attaquer. C'est bien, c'est intrépide, c'est habile ! Il a tué trois cents hommes ; trésor, troupeaux, butin, tout a été pris. La famille de Ben Allah, beaucoup de familles importantes du pays attachées à Abdel-Kader sont prisonnières ! La femme et la mère de l'Émir ont pu se sauver sur un mulet. Nous avons eu douze hommes tués et seize blessés. Les lieutenants-colonels Yusuf et Morris ont été admirables. De ce coup-là Morris sera colonel. Je ne puis te dire à quel point je suis heureux que ce soit le prince qui ait ainsi réussi. C'est d'un bon augure, il y a de l'avenir dans ce trait-là.

[illegible] considérables [illegible]

[illegible]

[illegible] nous fûmes rassemblés [illegible]

[illegible] des gendarmes. [illegible] commandement [illegible] hameaux [illegible] une petite garnison de [illegible] hommes commandée par [illegible] dans la province de [illegible]

[illegible] renseignements [illegible] ennemi. [illegible]

[illegible] d'excellents guides, nous pûmes, en suivant [illegible] parallèle à celle de [illegible] arriver à [illegible] de notre approche [illegible] petit village fut [illegible]

[illegible] est peuplé de gens de métiers, que leur profes-

sion mettait en rapports continuels avec la smalah ; on en arrêta quelques-uns. Nous sûmes par eux que la smalah était à Ouesset-ou-Rekaï, à environ treize lieues au Sud-Ouest.

Dans la nuit du 14 au 15, la colonne se remit en route vers ce point. Quelques individus surpris dans les bois nous apprirent que l'ennemi avait levé son camp, la veille au soir, et s'était dirigé vers Taguin, pour de là gagner le Djebel-Amour. Cette montagne renferme des grains déjà mûrs dans cette saison et qui devaient nourrir pendant quelque temps les nombreuses populations qu'Abdel-Kader traînait à la suite de son douair.

Je fus informé, en même temps, que le géneral de Lamoricière était à quelques lieues dans le Sud-Ouest, et que sa présence avait décidé ce brusque mouvement. L'Émir l'observait avec 250 chevaux, afin de pouvoir mettre sa smalah à couvert, mais ne craignait rien de la colonne de l'Est qu'il croyait rentrée à Boghar.

Cette nouvelle ne me laissait qu'un parti à prendre : c'était de gagner aussitôt Taguin, soit pour y atteindre la smalah, si elle y était encore, soit pour lui fermer la route de l'Est et la rejeter forcément sur le Djebel-Amour, où, prise entre les deux colonnes de Mascara et de Medeah, il lui était difficile d'échapper, car dans ces vastes plaines où l'eau est si rare, les routes sont tracées par les sources si précieuses qu'on y rencontre.

Ce plan était simple, mais il fallait pour l'exécuter une grande confiance dans le dévouement des soldats et des officiers. Il fallait franchir d'une seule traite un espace de plus de vingt lieues où on ne devait pas rencontrer une seule goutte d'eau. Mais je comptais sur l'énergie des troupes ; l'expérience m'a démontré que je ne m'étais pas trompé.

Je subdivisai la colonne en deux : l'une essentiellement

mobile, composée de la cavalerie, de l'artillerie et des zouaves auxquels j'avais ajouté 150 mulets pour porter les sacs et les hommes fatigués; l'autre, formée de deux bataillons et de 50 chevaux, devait escorter le convoi sous les ordres du lieutenant-colonel Chadeyson.

Après une halte de trois heures, les deux colonnes partirent ensemble, conduites chacune par des guides sûrs. Le rendez-vous était à Ras-el-aïn-end-Taguin.

Le 16, à la pointe du jour, nous avions déjà rencontré quelques traînards de la smalah. Sur des renseignements inexacts qu'ils donnèrent, je fis avec de la cavalerie une reconnaissance de quatre lieues droit au Sud, qui n'aboutit à rien. Craignant de fatiguer inutilement les chevaux, je persistai dans mon premier projet, et je repris la direction de Taguin où toute la colonne devait se réunir.

Nous n'espérions plus rencontrer l'ennemi de cette journée, lorsque, vers onze heures, l'aga des Ouled-Aïad, envoyé en avant pour reconnaître l'emplacement de l'eau, revint au galop me prévenir que la smalah tout entière (environ 300 douairs) était établie sur la source même du Taguin.

Nous en étions tout au plus à 1,000 mètres. C'est à peine si elle s'était déjà aperçue de notre approche. Il n'y avait pas à hésiter : les zouaves, que le lieutenant-colonel Chasseloup amenait rapidement avec l'ambulance du docteur Beuret et l'artillerie du capitaine Aubac, ne pouvaient pas, malgré toute leur énergie, arriver avant deux heures; et une demi-heure de plus, les femmes et les troupeaux étaient hors de notre portée. Les nombreux combattants de cette ville de tentes auraient eu le temps de se rallier et de s'entendre; le succès devenait improbable, et notre situation très critique. Aussi, malgré les prières des Arabes, qui, frappés de notre petit nombre et de la grande quantité de nos ennemis, me

suppliaient d'attendre l'infanterie, je me décidai à attaquer immédiatement.

La cavalerie se déploie et se lance à la charge avec cette impétuosité qui est le trait distinctif de notre caractère national et qui ne permit pas un instant de douter du succès.

A gauche, les spahis, entraînés par leurs braves officiers, attaquent le douair d'Abdel-Kader et culbutent l'infanterie régulière qui se défend avec le courage du désespoir. Sur la droite, les chasseurs traversent toutes les tentes sous une vive fusillade, renversent tout ce qu'ils rencontrent et vont arrêter la tête des fuyards, que de braves et nombreux cavaliers cherchent vainement à dégager. Ici, mon Général, ma tâche devient plus pénible. Il faudrait vous raconter mille traits de courage, mille épisodes brillants de ce combat individuel qui dura plus d'une heure. Officiers et soldats rivalisèrent et se multiplièrent pour dissiper un ennemi si supérieur en nombre. Nous n'étions que 500 hommes, il y avait 5,000 fusils dans la smalah. On ne tua que des combattants et il resta 300 cadavres sur le terrain. Quand les populations prisonnières virent nos escadrons qui avaient poursuivi au loin les cavaliers ennemis, elles demandèrent à voir leurs vainqueurs, et ne pouvaient croire que cette poignée d'hommes eût dissipé cette force immense dont le prestige moral et réel était si grand parmi les tribus.

Nous avons eu 9 hommes tués et 12 blessés, 16 chevaux tués et 12 blessés.

Vous connaissez, mon Général, le colonel Yusuf et le lieutenant-colonel Morris ; vous connaissez leur brillant courage et leur intelligence militaire ; mais je n'hésiterai pas à vous dire qu'ils se sont montrés en ce jour au-dessus de leur réputation.

Vers quatre heures, après une marche admirable, 30 lieues

en 36 heures, l'infanterie arriva, fatiguée, mais en bon ordre, sans avoir laissé en arrière ni un homme ni un mulet. Grâce à quelques outres que j'avais fait remplir d'eau, on avait pu en faire une distribution le matin afin d'étancher un peu la soif des soldats. Le lieutenant-colonel a conduit sa colonne avec une énergie qu'il sut communiquer à tout le monde et qui mérite de grands éloges.

Le 17, je fis séjour. On assembla les troupeaux ; on mit le feu aux tentes et à tout le butin qu'on n'avait pu emporter.

Le lendemain, je me remis en route. Notre marche est lente et difficile ; nos étapes, marquées par l'eau, sont longues. Nous ne sommes que 1,800 combattants, et il nous faut ramener nos troupeaux et garder une force disponible pour repousser une attaque que l'on doit prévoir et qui devient chaque jour plus probable, car depuis le 16 nous n'avons pas brûlé une amorce. Enfin, il faut escorter une population très considérable qui est tombée en notre pouvoir et que je conduis dans la Mitidjah où vous en pourrez disposer ; elle se compose en grande partie de la tribu des Hachem où Abdel-Kader a reçu le jour et qu'il avait récemment enlevée de la plaine d'Ehgris ; elle vint me demander l'aman deux jours après le combat ; mais on découvre, chaque jour, des personnages importants plus ou moins étrangers à cette tribu.

Je vous envoie la liste de ceux que nous avons déjà reconnus ; vous y remarquerez entre autres la famille tout entière, hommes et femmes, du khalifa Sidi-Embareck ; celle de Iacoubi, premier ministre d'Abdel-Kader, de Bel Azzi, son conseiller intime ; un neveu de l'Émir, la fille de Ben Aratch, plusieurs employés de l'administration, des officiers et des soldats des troupes régulières. La mère et la femme d'Abdel-Kader se sont sauvées sur un mulet avec une escorte de

quelques cavaliers que nos chevaux épuisés n'ont pu joindre.

L'heureuse issue de cette opération, dont les Arabes croyaient le succès impossible, a déjà fait une grande sensation. Déjà, Djeddid, des Ouled-Chaïb, Djeboul-den-Ferath et Ben Aouda-el-Moktari, qui tous trois étaient dans le camp de l'Émir, et qui sont, comme vous le savez, les chefs des plus grandes familles du pays, au sud de Thaza et Boghar jusqu'au Beni-Massar, m'ont envoyé leurs parents et fait demander l'aman en protestant de leur soumission.

Je vous envoie la lettre de Djeddid dont la forme est intéressante.

Après demain, nous serons à Boghar, et si je ne reçois pas de nouveaux ordres, notre petite colonne mènera sa prise dans la Mitidjah, où j'aurai l'honneur de vous remettre les drapeaux et les trophées enlevés par nos braves soldats.

Veuillez agréer...

Le maréchal de camp, commandant la province de Titery,

Henri D'ORLÉANS.

Il nous paraît intéressant de détacher des notes tenues par M. le général Daumas pendant sa mission auprès d'Abdel-Kader interné à Toulon, le récit de cet événement, émané de l'Émir lui-même. On y verra la description de la *smalah*, ce mot qui n'a point d'équivalent en français, mais qui pourrait être ainsi défini : réunion considérable d'individus avec l'idée de locomotion, l'*agmen* des Latins :

Quand ma smalah a été attaquée par le duc d'Aumale, je n'évalue pas à moins de 60,000 âmes la population qu'elle renfermait ; il n'en a pas été enlevé la dixième partie.

J'avais avec moi les tribus entièrement organisées des *Hachem*, des Beni-Median, des Oulad-Cherif, des Oulad-el-Akreud, des Beni-Lent, etc., etc., etc., et de plus, des fractions d'à peu près toutes les tribus qui s'étaient soumises à vous. Ces fractions étaient composées de marabouts, de tholbas (chefs) enfin, qui n'avaient pas voulu vivre sous vos lois. Ils m'étaient très utiles, parce qu'ayant tous eu de l'influence dans leur pays, ils y avaient conservé des relations et me tenaient informés de vos mouvements.

Ce monde s'étendait depuis Taguin jusqu'au Djebel-Amour. Quand un Arabe y avait perdu sa famille, il lui fallait quelquefois deux jours pour la retrouver, et si un troupeau de gazelles venait à se lever sur son passage, il était tué sans qu'il fût besoin de tirer un coup de fusil, et cela, rien qu'avec les bâtons des hommes du peuple. Là où nous campions, nous mettions à sec les ruisseaux, les puits, les mares. Aussi, avais-je établi avec soin un service pour reconnaître les eaux et empêcher les troupeaux de les salir ou de les gaspiller. Malgré ces précautions, il est mort beaucoup de monde par la soif.

Ma smalah renfermait des armuriers, des selliers, des tailleurs, tous les ouvriers nécessaires à notre organisation. Il s'y tenait un immense marché fréquenté par les Arabes de la lisière du Tell. Quant aux grains, ou ils nous étaient apportés, ou nous allions nous en approvisionner dans les tribus du Nord.

L'ordre de campement des tribus était parfaitement réglé. Quand j'avais dressé ma tente, chacun connaissait l'emplacement qu'il devait occuper. Autour de moi, de ma famille, de mon petit trésor, j'avais toujours 300 ou 400 fantassins réguliers, mes *khialas*, et puis les Hachem d'Ehgris qui m'étaient dévoués plus que les autres. Tu vois par là

qu'il n'eût pas été facile d'arriver jusqu'à moi, non pas que je prisse ces précautions par un sentiment de cruauté, mais je sentais que j'étais nécessaire pour accomplir l'œuvre de Dieu, car j'étais le bras qui portait son drapeau. Au lieu de se garder dans les environs de la smalah, j'avais donné aux miens la bonne habitude d'aller vous garder chez vous. Je me trouvais, moi, du côté de Tackdempt, observant la division d'Oran qui était dans le voisinage et que je croyais avoir le plus à redouter. J'avais avec moi 15 ou 1,600 cavaliers; mais je n'avais pas cru avoir à me méfier du côté de Medeah, et aucun de mes khalifas ne surveillait le fils du Roi.

Malgré cela, nous n'eussions pas été surpris si Dieu n'avait pas aveuglé les miens. Mais en voyant arriver vos spahis avec leurs burnous rouges, on crut dans la smalah que c'étaient mes *khialas* qui rentraient avec moi. Les femmes poussaient des cris de joie en notre honneur; elles ne furent désabusées que lorsque les premiers coups de fusil partirent. Ce fut alors une confusion inexprimable qui annihila les efforts de ceux qui voulaient se défendre.

Si je m'étais trouvé là, nous aurions combattu pour nos femmes, pour nos enfants. Et vous eussiez vu sans doute un grand jour. Mais Dieu ne l'a pas voulu; je n'ai connu ce malheur que trois jours après. Il était trop tard!

Quelques fuyards ayant appris au général Lamoricière l'enlèvement de la smalah, le général se porta dans la direction qui lui était indiquée comme étant celle que devaient suivre les débris de la smalah, et il rejoignit les fugitifs pensant qu'Abdel-Kader était au milieu d'eux.

Cette population de 2,500 âmes, dénuée de tout et

mourant de faim, implora la générosité du vainqueur. Lamoricière eut pitié de ces malheureux; il les fit reconduire dans la plaine d'Ehgris et pourvut à tous leurs besoins. La prise de la smalah coûta la mort du plus ancien et du plus fidèle de nos auxiliaires : c'est en retournant à Oran que Mustapha-ben-Ismaël, chef des Douairs et des Smèlas, tomba dans une embuscade et fut assassiné.

Après la capture de la smalah, plusieurs tribus vinrent se soumettre au fils du roi de France. Voici la lettre de soumission de l'un des chefs les plus importants; nous la donnons comme spécimen des actes de ce genre, et pour montrer jusqu'à quel point l'Émir exerçait la terreur parmi les populations arabes.

Tellis de Djeddid, chef des Ouled-Chaïl, au duc d'Aumale.

A l'Excellence que Dieu a préposée au gouvernement des peuples, et dont il a étendu l'autorité sur les nations.

A Son Altesse le fils du Roi de France. Que le salut, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur toi.

Tu n'ignores pas que nous sommes des Arabes et que nous servions celui qui en était le Sultan antérieurement. Tu sais aussi que la crainte seule nous avait forcés à nous soumettre à lui, car nous étions exposés à ses coups, et il pouvait nous traiter comme il a traité les tribus qui ont demandé la paix et se sont soumises.

Mais puisque Dieu t'a donné le pouvoir, nous devenons tes serviteurs et les serviteurs du Gouvernement français. Je t'envoie le fils de mon frère que je regarde comme un

autre moi-même. Je te prie de m'accorder *l'aman* et de me couvrir de ta protection.

Pour le fils de mon frère, je te demande une dignité qui soit aux yeux de tous la preuve de la protection que tu lui accorderas; je te l'envoie avec l'espoir que mon attente ne sera pas trompée.

Nous sommes tes serviteurs et sous ton obéissance. Ne tarde pas à exaucer les prières que nous t'adressons; tout ce que nous désirons après cela, c'est de mériter ta bienveillance.

Le salut de la part de ton serviteur Djeddid.

Nous avons trouvé dans la correspondance du gouverneur général une pièce des plus importantes : c'est la lettre adressée par lui au duc d'Aumale, pour le féliciter de son succès. Le vieux soldat ne marchande point l'éloge à son jeune lieutenant. Toutefois, après lui avoir exprimé sa haute satisfaction, il l'engage à ne revenir à Alger qu'après avoir terminé la campagne.

Le général Bugeaud à S. A. R. le duc d'Aumale.

Bivouac de l'Oued-Bou-Bara, le 23 mai 1843, moitié chemin de Tenès à El-Esnam (Orléansville).

Mon Prince,

Je reçois votre rapport du 20 mai.

L'allégresse était déjà grande, car nous avions reçu dans la journée une très bonne nouvelle de M. le général Changarnier; mais bientôt votre rapport, répandu dans le camp, y a produit des transports que je n'essaierai pas de vous

nombreux et grands personnages de tout sexe, que vous traînerez à votre suite. Quel que soit le désir que j'aie d'aller moi-même vous complimenter, je crois devoir m'en abstenir. Il vaut mieux poursuivre le cours de nos travaux et tirer tout le parti possible du grand effet moral que produisent votre belle affaire, celle du général Changarnier et ce que nous avons fait dans le Dahra.

Vous sentirez vous-même que, chacun de notre côté, nous n'avons pas une minute à perdre pour compléter notre ouvrage autant qu'il peut l'être. Les chaleurs arrivent à grands pas, profitons du beau temps qui nous reste.

Il vous appartient de disposer de vos prisonniers ; vous connaissez mieux que moi l'importance de chacun, et vous jugerez de ceux qui doivent être envoyés en France, ou gardés à Alger pour nous en servir dans la politique.

Si vous n'allez pas à Alger, indiquez vos vues à M. le général de Bar, d'une manière bien circonstanciée, et, dans tous les cas, ne tardez pas à mettre vos troupes et vos services à la disposition de M. le général Changarnier, pour l'aider à réduire l'Ouarensènis, et toutes les tribus du sud de ces montagnes.

Ce qui me paraît le plus judicieux, serait, une fois que vous atteindrez la vallée du Chélif, d'envoyer vos trophées à Alger par une partie de votre infanterie, et quelques cavaliers, et avec la cavalerie et le reste de votre infanterie (si vous en aviez de reste) vous porter au Teniet-el-Had, unir vos forces à celles disponibles du colonel Korte, et recommencer la campagne dans le sud de l'Ouarensènis. Il est bien entendu que votre cavalerie prendrait deux ou trois jours de repos sous Milianah. Le général Changarnier doit y rentrer le 30 ; vous concerteriez avec lui vos mouvements ultérieurs. Nous sommes à la crise décisive ; profitons des dons

il a été bientôt contraint lui-même de se défendre de la même manière. Tous auraient succombé sans l'arrivée d'un bataillon du 32e qui les a délivrés. La défense a été héroïque; mais nos pertes ont été sensibles; nous avons perdu 14 chasseurs et en tout 22 hommes et 37 chevaux; nous avons eu 30 blessés. Les prises faites dans la razzia ont été ramenées à Sidi-bel-Abbès sans autre accident. Dans cette circonstance critique, les détachements du 2e chasseurs se sont couverts de gloire; sur 7 officiers, 6 ont été blessés.

Adieu, mon Prince; la campagne me paraîtra longue, car je suis tourmenté du désir de vous voir et de vous dire combien je suis content de vous.

Agréez, en attendant, l'assurance de mon respectueux et entier dévouement.

Le gouverneur général de l'Algérie,

BUGEAUD.

La lettre suivante, écrite par le général Bugeaud le 15 juillet, à son retour à Alger, témoigne de préoccupations intéressantes. Renonçant à aller en France où l'appelait le mariage d'une de ses filles, le gouverneur parle, encore une fois, de son retour définitif. Il ne veut point cependant abandonner la partie avant d'avoir mis « l'œuvre en état ».

Le Gouverneur général à Mme Bugeaud, à la Durantie.

Alger, le 15 juillet 1843.

Chère amie, je suis arrivé bien portant, cette nuit, à Alger, après une campagne des plus heureuses que je n'ai pas le temps de te raconter. J'ai trouvé à Orléansville tes lettres

de Toulouse (24 juin) et de Castera (1er juillet). Je crois voir, par un passage, qu'une lettre antérieure court après moi avec plusieurs autres chez les Beni-Ouragh.

Le départ du prince, une lettre qu'il m'a écrite, une autre que je reçois de Paris, me font assez voir que le Gouvernement ne désire pas m'accorder un congé au milieu des circonstances décisives où nous nous trouvons. J'ajoute que l'armée et la population expriment le même désir, et je sens moi-même que j'expose mon ouvrage en le quittant en ce moment. Il faut donc, chère amie, en prendre bravement ton parti et te décider, si le mariage de notre fille doit avoir lieu sans moi.

Après tout, si vous voulez absolument que je sois présent au mariage, à vous de me donner rendez-vous à Alger dans la dernière quinzaine de septembre. Ou bien, j'irai moi-même en Périgord, car on m'a dit qu'un peu plus tard, on m'accordera le congé que je voudrai. Je suis d'ailleurs bien décidé, je te le jure, à demander mon rappel définitif, si d'ici à un mois, je ne suis pas maréchal de France, mais tout doit faire croire que je le serai. Dans ce cas pourquoi ne viendriez-vous pas passer l'hiver avec moi, puisque le climat convient à Léonie? Ce sera le dernier que vous passerez en Afrique. Je vous laisse à cet égard votre libre arbitre. Si vous ne venez pas, j'irai près de vous, je vous le jure : mais laissez-moi achever de décider cette grave entreprise, je ne dis pas la finir, mais de la mettre dans un état tel qu'elle ne puisse reculer et qu'il n'y ait plus qu'à perfectionner l'œuvre... Adieu, chères âmes : je n'ai plus que le temps de vous embrasser.

BUGEAUD.

Un ordre à l'armée signé du général de Bar, en date

du 19 juillet, annonça que S. A. R. Mgr le duc d'Aumale, maréchal de camp, commandant supérieur à Medeah, était promu au grade de lieutenant général par ordonnance royale en date du 3 juillet courant.

Quelques jours après, le 31 juillet, le général Bugeaud était élevé à la dignité de maréchal de France.

Trois mois auparavant, par ordonnance du 9 avril, le général Bugeaud avait été nommé grand-croix de la Légion d'honneur, et ses deux lieutenants, Changarnier (1) et Lamoricière, promus au grade de lieutenants généraux.

(1) Changarnier (Nicolas-Anne-Théodule), né à Autun (Saône-et-Loire), le 26 avril 1793, sortit de Saint-Cyr en 1815 avec le grade de sous-lieutenant, et fut incorporé dans l'une des compagnies privilégiées des gardes du corps de Louis XVIII. Lieutenant en janvier 1815 au 60e de ligne, il fit la campagne d'Espagne en 1823 et devint capitaine le 9 octobre 1825. En 1830, il faisait partie du premier régiment de la Garde royale. Réintégré dans les cadres, il fut envoyé en Afrique, où il se distingua par une série d'actions de vigueur et d'éclat. Il prit part à l'expédition de Mascara. Chef de bataillon (31 décembre 1835), il devint légendaire par son héroïsme au 2e léger, qui, lors de la désastreuse retraite de la première expédition de Constantine, tint constamment tête à l'ennemi à l'arrière-garde, et, pour ainsi dire, sauva l'armée. Il fut nommé lieutenant-colonel le 25 janvier 1837.

Colonel du 2e léger après l'expédition des Portes-de-Fer (1839), il fut promu maréchal de camp à la suite de l'expédition de Medeah, où il reçut une blessure grave, et du combat du Chélif (21 juin 1840). Élevé au rang de général de division (3 août 1843), il rentra alors en France. En 1847 il fut appelé au commandement de la division d'Alger. Ce fut à lui que le duc d'Aumale en partant pour l'exil remit le gouvernement de la colonie. Après le 24 février 1848, Changarnier, rentré en France, offrit ses services au gouvernement républicain. M. de Lamartine le nomma ambassadeur à Berlin. Mais il préféra rester à Paris, où il contribua à rétablir l'ordre, lors de la manifestation révolutionnaire du 16 avril. Au mois de mai, il alla remplacer en Algérie le général Cavaignac qui venait siéger à la Constituante. Mais aux élections partielles du 4 juin, il fut lui-même élu représentant du peuple dans le département de la Seine. Le général Cavaignac, devenu chef du pouvoir exécutif, confia à Changarnier le commandement supérieur de la garde nationale de Paris qu'il conserva après l'élection présidentielle du prince Louis-Napoléon, et auquel il joignit même à deux reprises (9 janvier et 14 juin 1849) celui des troupes de Paris, portées alors à 100,000 hommes.

Le général Changarnier joua alors un rôle politique important; mais s'étant

Ce fut le 20 septembre seulement que le duc d'Aumale, après un court séjour en France, revint à Alger. Le maréchal quitta Oran pour venir le recevoir.

Le jeune héros de la smalah fut reçu avec enthousiasme dans la capitale algérienne, et l'élite de la population civile lui offrit un banquet dans les salons de la Régence ainsi qu'au nouveau maréchal.

Voici la réponse de ce dernier au toast qui lui fut adressé :

Je n'ai jamais cherché la faveur populaire autrement qu'en rendant des services purement publics. Dans mon département, j'ai conquis les suffrages des électeurs, en poussant aux progrès de l'agriculture. Ici, c'est en servant vos véritables intérêts, sans me laisser arrêter par les critiques et les opinions divergentes qui ont accueilli mes premiers pas. Les éloges sont arrivés plus tard, mais ils n'en sont que plus solides et plus flatteurs ; ceux que vous m'adressez sont une précieuse récompense de mes travaux.

prononcé contre le gouvernement du prince Louis-Napoléon, il se vit arrêté, le matin du 2 décembre, puis éloigné de France par le décret du 9 janvier 1852. Depuis, il résida en Belgique, refusant de profiter de l'autorisation qui lui avait été donnée de rentrer dans son pays.

Au moment de la déclaration de guerre à la Prusse (juillet 1870), il offrit ses services au gouvernement de son pays, et accompagna l'empereur Napoléon III à Metz. Prisonnier de guerre en Allemagne, Changarnier revint après l'armistice, et lors des élections du 8 février 1871, fut élu représentant à l'Assemblée nationale dans plusieurs départements. Il mourut à Paris en 1880.

Le 24 mai 1873, au moment où M. Thiers, président de la République, fut renversé par la Chambre, peu s'en fallut que le général Changarnier ne fût investi du pouvoir. Les bonapartistes eurent la fatale pensée de désigner le maréchal de Mac Mahon, et c'est ainsi que fut sauvée et affermie la République. Il est avéré aujourd'hui que, selon le vœu très manifeste alors de la Chambre et du pays, la République eût promptement disparu, si, au lieu de M. le duc de Magenta les députés eussent fait appel au patriotisme et à la décision du général Changarnier.

J'ai jugé, dès le principe, Messieurs, que le plus grand service qu'on pût rendre à la colonisation, c'était de lui donner une sécurité qui assurât la liberté de ses mouvements. Cela ne pouvait être obtenu que par une guerre active et énergique, car, remarquez-le bien, il ne dépendait pas de nous, quoi que puissent en dire quelques esprits superficiels, de rester en paix. L'ennemi nous harcelait de toutes parts; il bloquait nos places de l'intérieur; les partis venaient jusqu'aux portes d'Alger, et le public ne pouvait aller à Blidah qu'une fois par semaine, sous une escorte de 1,200 hommes. Ce n'est pas avec de telles conditions que l'on peut coloniser. Mais, grâce au dévouement de nos soldats, ces temps sont loin de nous; vous pouvez tous affirmer que la plus grande sécurité règne dans un rayon de 40 à 50 lieues et que nos routes sont incessamment couvertes par les transports de l'industrie, du commerce et de la colonisation. Ce n'est pas seulement, Messieurs, dans ce rayon autour de vous, qu'un pareil succès a été obtenu, c'est dans tout, ou presque tout le royaume qu'avait fondé Abdel-Kader.

. . . .

L'armée ne peut être réduite sans qu'au préalable on ait créé une force attachée au sol qui puisse remplacer les troupes permanentes qu'on supprimera. Cette force, à mon avis, vous ne pouvez la trouver suffisante que dans l'établissement de colonies militaires en avant de la colonisation civile. Voilà, Messieurs, suivant moi, où est la base de votre avenir. Songez-y bien, vous êtes en face d'un peuple belliqueux et fortement constitué pour la guerre. Pour jouer vis-à-vis d'une telle nation le rôle de peuple dominateur, il faut qu'au moins une partie de votre population soit constituée militairement mieux encore que les indigènes. C'est à cette base de votre sécurité future, que je vous demande de

vous attacher plutôt qu'à de prétendus perfectionnements de détail dans l'organisation intérieure de vos villes et banlieues de la côte. A cet égard, lors même qu'on vous accorderait tout ce que vous sollicitez, cela ne garantirait en rien votre avenir.

. . . .

Répondant au toast adressé à l'armée, le maréchal dit :

Messieurs, l'armée ne déposera pas son épée ainsi que vous venez de le lui conseiller ; elle la tiendra d'une main et travaillera de l'autre ; elle la montrera toujours aux Arabes, toujours, remarquez bien ce mot, car il ne lui est pas permis de la déposer sans imprudence. C'est sur l'épée que votre existence est fondée ; on ne s'impose pas à un peuple belliqueux, on ne s'empare pas d'une partie de son sol pour le garder toujours, sans montrer l'épée, après s'en être vaillamment servi. Sans doute, il faut travailler, et l'armée y trouvera autant de gloire que dans les combats ; mais, en faisant des routes, des ponts, des villages, elle sera toujours prête à frapper ceux qui voudraient vous troubler dans votre œuvre colonisatrice.

. . . .

Le 28 du même mois, le duc d'Aumale s'embarquait sur l'*Asmodée*, pour se rendre à Philippeville et de là à Constantine, où il allait prendre le commandement supérieur de sa province.

Sous la signature « UN TOURISTE » trois colonnes du *Moniteur Algérien* du 25 décembre 1843 reproduisent les idées du maréchal. Le thème traité est la

nécessité des razzias. En voici quelques passages où l'on retrouve la substance de plus d'une proclamation et d'un arrêté. La razzia fait horreur au touriste qui interpelle ainsi un charmant officier que lui fait rencontrer le hasard du voyage :

Le touriste. — Ne pensez-vous pas qu'on eût échappé à cette cruelle nécessité de la guerre, si, occupant d'abord une certaine zone, on eût dit aux Arabes : Nous prenons possession définitive de ce terrain, vous devez nous en laisser paisible jouissance et nous savoir gré de notre modération. Vous ne tarderez pas à comprendre la puissance de notre organisation, la douceur de nos mœurs, l'excellence de nos lois, les bienfaits de notre civilisation, etc., etc. ?

L'officier. — Pensez-vous donc que les Arabes se seraient contentés de cette déclaration? Mais elle a été faite. Le traité de la Tafna n'était pas autre chose. Il était si modéré, que toute la presse le blâma, et qu'un éloquent député fit à notre négociateur le reproche d'avoir abandonné à l'Émir 14,000 lieues de terrain. Cette trêve a duré deux ans et demi. Les Arabes sont venus dans nos villes; ils ont fréquenté nos marchés; ils ont approvisionné notre armée ; ils ont échangé leurs produits. Ils ont pu apprécier notre organisation, douceur de mœurs, civilisation, etc., etc. En ont-ils été séduits? Cela les a-t-il empêchés, en novembre 1839, d'envahir la plaine, de nous attaquer partout, et de couper en un seul jour 250 têtes de nos soldats et de nos colons? Cela s'appelle-t-il la guerre oui ou non, et quand les Arabes procédaient de cette façon, ne fallait-il pas leur répondre à coups de fusil?

La guerre, commencée malgré nous, a duré sans interruption jusqu'à ces derniers jours. L'Émir a été vaincu par-

et les enfants. On ne nous laissait, pour alimenter la guerre, que les récoltes à l'époque de leur maturité... Il nous a fallu longtemps pour agir de manière à atteindre les populations fugitives. Nous l'avons pu enfin, et de ce moment, vous avez vu commencer et progresser la pacification. C'est donc à la razzia, qui vous faisait horreur, que nous devons tous nos progrès, et particulièrement cette sécurité qui vous a permis de visiter si paisiblement une grande partie de l'Algérie (1).

(1) Le général Bugeaud, auteur anonyme du piquant colloque entre le Touriste et le Lieutenant, ne pensait point, lorsqu'il écrivait ces lignes, qu'il fût possible d'obtenir de l'Arabe rebelle une autre indemnité que des troupeaux ou du grain. Trente ans plus tard, cependant, un de ses successeurs au gouvernement général de l'Algérie, le seul peut-être qui, par la hauteur et la puissance de son intelligence, l'audace et la promptitude de ses résolutions, puisse être comparé au duc d'Isly, M. le vice-amiral, comte de Gueydon, obtenait, après l'insurrection de 1870, des Kabyles révoltés un important tribut en argent. Le passage de l'amiral de Gueydon en Algérie a creusé de profonds sillons; en trois ans, il fit plus pour la colonie que tous les gouverneurs généraux de Napoléon III. — Aussi, n'est-ce point une vaine flatterie qui lui fit accorder le surnom d'*amiral Bugeaud*.

Pour en revenir au tribut obtenu par le premier gouverneur général civil, comte de Gueydon, on se souvient qu'après le 4 septembre 1870 (chute de l'empire ; invasion prussienne ; établissement de la république en France), notre colonie d'Afrique faillit nous échapper. L'insurrection s'étendit comme une traînée de poudre dans les trois provinces, et les chefs arabes, ces anciens hôtes de Compiègne, jusqu'alors si fidèles à la France, voyant le gouvernement de l'empereur renversé, se crurent, eux aussi, comme jadis les républicains de 1848, vis-à-vis Abdel-Kader, déliés de leur serment ! — Les odieux et ineptes décrets du citoyen Crémieux, assimilant les juifs indigènes aux Français, et donnant à l'élément civil et radical tout droit sur le gouverneur de la colonie, mirent le comble au désordre. Sans l'énergie de quelques officiers généraux revenus en toute hâte de France, notre colonie nous échappait. — Des massacres, des incendies, des pillages eurent lieu jusqu'aux portes d'Alger.

Ce fut alors qu'après l'énergique répression de la révolte par le gouverneur général de Gueydon, on songea à utiliser la victoire. A peine débarqué, l'amiral il pensa à faire peser sur les Kabyles insurgés les frais de la guerre. Il rassembla le conseil supérieur composé des hauts fonctionnaires de la colonie, et demanda à l'aréopage à combien de millions il croyait pouvoir évaluer le chiffre d'indemnité à réclamer à l'insurrection ? Ces messieurs se prirent à sourire, ajoutant que l'Arabe ne possédait rien, et qu'à grand'peine nous pourrions tirer de lui quelques centaines de mille francs. — « C'est bien, Messieurs, reprit l'amiral, en congédiant le conseil, je vous donnerai mon avis demain. » — Sur ce, le nouveau

... Chose étrange et aveugle que les préjugés! On se révolte contre la razzia en Afrique, et l'on trouve tout simple qu'en Europe on bombarde et on affame une grande ville. Quel spectacle ont donné souvent les villes assiégées? Les bombes, les projectiles de toute espèce traversant les maisons, écrasant des femmes, des enfants, des vieillards, tous victimes innocentes de la guerre (1). Ces êtres inoffensifs veulent quitter la scène d'horreur : ils se présentent aux portes et souvent même le commandant de place les chasse parce qu'ils n'ont plus de vivres. Que fait l'armée assiégeante? Elle les repousse à coups de fusil et les force à rentrer dans cet enfer. Tout cela est selon les lois de la guerre, dit-on. Et la razzia serait infâme!

Mais sachez donc, excellents philanthropes, que la razzia est cent fois moins cruelle; il y a longtemps qu'elle s'est humanisée. Nous n'écrasons ni les femmes, ni les enfants comme font vos bombes d'Europe; nous nourrissons et soignons ceux qui tombent entre nos mains; nous les gardons comme gage de la soumission de leur tribu. Dès que celle-ci a capitulé et donné des garanties, nous lui rendons tout son monde, et, quelquefois une partie de ses troupeaux...

Bugeaud manda au palais de Mustapha le directeur des douanes, et s'enferma avec lui. Ils travaillèrent toute la nuit et compulsèrent ensemble les registres de douanes établis depuis plusieurs années. Le lendemain, le conseil se réunit. « J'ai réfléchi, Messieurs, dit le gouverneur général, c'est quatre millions que je demande aux Kabyles, et dans quinze jours ces quatre millions seront ici. »—Tout se passa comme l'avait prédit l'amiral. Plutôt que de voir leurs biens, leurs champs, leurs moissons séquestrés, les Kabyles, qui depuis de longues années avaient exporté du bétail et des produits de toute sorte, — le registre des sorties en faisait foi, — apportèrent leurs économies, et payèrent en pièces de cent sous à l'effigie de Louis-Philippe et de Napoléon III les quatre millions exigés par l'amiral.

(1) Voici ce qu'écrivait le maréchal en 1845, à l'occasion de l'événement des grottes du Dahra, dans lequel le général Pelissier acquit une si douloureuse notoriété.

« Les soumissions n'ont été bonnes et durables que quand les tribus ont im-

Le bon touriste, écrasé par la logique de cette argumentation, dit en terminant, un peu honteux d'avoir exprimé ces doutes qui avaient excité l'indignation de son jeune interlocuteur, et d'ailleurs parfaitement convaincu : « Je lui fis des excuses, et lui promis que la loyauté et l'humanité de l'armée d'Afrique n'auraient pas de plus ardent défenseur que moi. »

mensément souffert des maux de la guerre ; sinon elles ont toujours mal obéi et se sont révoltées à la première occasion. C'est justement le cas des tribus des deux rives du Chélif central.

« Dans l'hiver de 1842 à 1843 nous soumîmes cette contrée avec une extrême facilité. Deux ou trois petits combats en firent les frais. Les populations n'éprouvèrent aucun dommage ; elles n'eurent à supporter aucune contribution de guerre ; la plus sévère discipline fut observée parmi les troupes. Nous parcourûmes pendant plus de six semaines les deux rives du fleuve sans faire de razzia, sans prendre un bœuf, ni une poule, ni un œuf et nous payâmes religieusement tout ce dont nous avions besoin. Les populations vantaient très haut notre justice et notre modération.

« Nous n'étions pas en mesure d'occuper le pays pendant l'hiver. Abdel-Kader revint ; les populations, si reconnaissantes en apparence, se jetèrent toutes dans ses bras. Il fit couper la tête à une trentaine de chefs compromis, afin de rendre les tribus moins faciles à nos exigences, car Abdel-Kader, lui, n'est pas un philanthrope mais un politique.

« Au printemps de 1843, nous fondâmes Tenès et Orléansville ; nous rentrâmes dans le pays ; nous le soumîmes moins facilement que la première fois. Cependant deux ou trois combats nous le livrèrent de nouveau. Il était bien légitime alors de peser sévèrement sur lui pour le punir de son manque de foi : nous n'en fîmes rien cependant ; nous nous bornâmes à de légères contributions de guerre, d'environ 80,000 francs pour une des plus riches contrées de l'Algérie. On est à même de voir par l'insurrection de 1845 si cette seconde preuve de modération et d'humanité nous a été bien profitable... »

CHAPITRE XIII.

DELLYS ET BISKRA. — 1843-1844.

Juste susceptibilité du nouveau maréchal. — Opinion de M. Guizot au sujet du procédé du maréchal Soult. — La comparaison du roi Louis-Philippe. — Félicitations des autorités algériennes. — Réponse du maréchal Bugeaud. — La lettre du général Harispe. — L'Émir reparaît dans le Sud-Oranais. — Engagements entre Lamoricière et Abdel-Kader (22 septembre). — Dévouement du trompette Escoffier. — Fête militaire d'investiture au bivouac de l'Oued-Gresbas (6 octobre). — Voyage du maréchal dans l'Ouest. — Accueil enthousiaste dans les tribus. — Succès du général Tempoure. — Mort du grand chef Ben-Allal-Sidi-Embareck. — Honneurs rendus à la dépouille du khalifa d'Abdel-Kader. — Malgré sa situation précaire et sa détresse, Abdel-Kader ne se décourage pas. — Il se rapproche de l'empereur du Maroc. — Ouvertures secrètes faites à l'Émir par l'entremise de M. Léon Roches. — Retour du duc d'Aumale à Alger. — Fête donnée en son honneur (25 novembre 1843). — Il se rend au siège de son commandement à Constantine. — Lettre du maréchal au prince (21 janvier 1844). — Expédition du duc d'Aumale sur le Ziban. — Entrée à Biskra (4 mars). — Attaque du 15 mars. — La capitaine duc de Montpensier est blessé. — Retour du prince à Batna (21 mars). — Lettre du maréchal au duc d'Aumale (30 mars). — Le gouverneur promène le député de Beaumont dans la banlieue d'Alger. — Réquisition de chevaux. — Entretien et création de routes. — Statistique. — Proclamation aux chefs des sept tribus de l'Est (territoire de Dellys). — Combat de Bordj-Menaïel. — Le général Marey à Laghouat. — Brusque départ du maréchal pour la frontière du Maroc.

Le 31 juillet 1843, comme nous l'avons vu, le général Bugeaud avait été fait maréchal. « Par une étrange maladresse de langage ou par une rudesse hautaine, dit M. Guizot dans ses *Mémoires*, le maréchal Soult, en annonçant à Bugeaud son élévation prochaine à cette dignité, ajoutait : « Sa Majesté y met toute-« fois une *condition*, dans l'intérêt du bien du service

« et de votre gloire, c'est que vous continuerez à « exercer vos doubles fonctions de gouverneur géné- « ral et de commandant en chef de l'armée d'Afrique « pendant un an, et que d'ici là vous renoncerez à « votre projet de revenir en France, même par congé, « afin que la haute direction de la guerre et du gou- « vernement reste encore dans vos mains assez de « temps pour que vous puissiez achever ce que vous « avez si habilement commencé. » Ce mot *condition* avait blessé profondément le nouveau maréchal.

C'est la première fois, je crois, écrivait-il à M. Guizot, que pareille chose a été faite. Vous jugerez vous-même si ma susceptibilité est excessive. Je vous donne copie du passage de la lettre de M. le maréchal Soult et de la réponse que j'y fais.

« Sa réponse était digne et amère, ajoute M. Guizot. On ne se doute guère des difficultés qu'ajoute aux affaires le défaut de tact et de délicatesse dans la façon de les traiter. »

Ce fut, en effet, seulement sur les vives instances de M. Guizot et sur celles du Roi que le maréchal se décida à ne point quitter l'Algérie. Il voulait laisser le gouvernement de l'Algérie aux mains de M. le duc d'Aumale, au besoin, avec le titre de gouverneur général intérimaire. Le Roi, bien avisé, ne voulut point relever le nouveau maréchal de son commandement.

« L'Algérie est un lourd fardeau, sans doute, disait familièrement le roi Louis-Philippe, un fardeau embarrassant. — Le bon maréchal voudrait bien le déposer

entre les bras d'un autre et le confier à d'Aumale. Mais c'est trop tôt! Il faut qu'il reste encore en Afrique. A peine nommé maréchal, il ne saurait, consciencieusement, abandonner la partie et se dérober aux difficultés. Avec son idée fixe de retraite, il me rappelle un peu certain personnage d'une comédie de Scarron, *Jacques d'Arimathie*, je crois, et dans lequel un des héros, portant dans ses bras un poupon, cherche vainement à s'en débarrasser, parcourt la scène et l'offre à tout venant. — L'enfant, notre Algérie, est fort bien là où il est, c'est-à-dire dans les bras du maréchal, ajoutait le Roi; il faut qu'il se résigne à le garder! »

La trace de ces hésitations se manifeste dans le discours que le maréchal Bugeaud adressa aux autorités algériennes le 12 août 1843, le jour même où un officier d'ordonnance du Roi, le commandant Liadières, lui apportait à Alger les insignes de sa haute dignité. La satisfaction, cependant, déborde dans les paroles du nouveau maréchal de France.

Messieurs, dit-il, c'est trop de bonheur en un jour! Un grade éminent, une lettre honorable de Sa Majesté, et vos félicitations, c'est trop, je le repète. J'aurais mieux aimé que vous ne vinssiez que demain.

La haute faveur que je reçois me retiendra en Afrique, par la reconnaissance, plus longtemps que je ne comptais y rester. Je pensais être bien près d'avoir acquitté ma dette. Je craignais, d'ailleurs, que l'âge et mes forces ne me permissent pas de soutenir longtemps les travaux inséparables de cette rude tâche. Ces pensées sont aujourd'hui loin de moi; je me consacrerai de nouveau à l'œuvre poursuivie

avec une ardeur et une persévérance que vous reconnaissez, puisque vous venez me féliciter...

Recevant, ensuite, les officiers de l'armée, le maréchal crut devoir faire allusion à leurs travaux pacifiques, en même temps qu'à leurs fatigues de guerre :

Nos soldats, leur dit-il, ont suffisamment prouvé déjà qu'ils savent manier la pioche aussi bien que leurs armes. Vous avez ouvert cette année 163 lieues de routes carrossables, en même temps que vous faisiez la guerre la plus active... Vos routes ont franchi l'Atlas ; les voitures publiques vont aujourd'hui à Medeah ; elles pourraient aller jusqu'à Oran. Elles vont aussi de Mostaganem à Oran, à Mascara, à Tlemcen, de Mascara à Tiaret. Vous avez en outre jeté sept ponts : un sur le Rio Salado, un sur l'Isser, un sur l'Oued-el-Hammam, deux sur la Mina, deux sur le Chélif. Où sont les bras pour exécuter ces travaux, si ce n'est dans l'armée? L'armée n'est donc pas moins indispensable pour féconder, utiliser la conquête qu'elle ne l'a été pour la faire. Ce sera une éternelle gloire pour l'armée d'Afrique de pouvoir se dire : Nous avons vaincu un peuple belliqueux dont les intérêts étaient presque insaisissables comme les personnes ; dont le sol est horriblement tourmenté ; dont le climat est brûlant pendant sept mois de l'année ; un pays qui n'a ni routes, ni ponts, ni villes, ni villages ; qui n'offre pas un abri contre l'intempérie, pas une ration de vivres si ce n'est les moissons qu'on peut saisir et les silos qu'on peut découvrir. Et après avoir vaincu ce peuple, nous avons sillonné son pays de routes ; nous l'avons couvert de grands travaux d'utilité publique, qui feront prospérer l'agriculture et le commerce (1).

(1) A propos des services rendus par l'armée en Algérie, certain fait nous

L'une des lettres que Bugeaud reçut à l'occasion de sa promotion au maréchalat donna lieu, de sa part, à un élan des plus touchants que nous racontait récemment un témoin oculaire.

« Les compliments venaient de son ancien chef en Espagne, le général Harispe (1) qui, en 1843,

revient en mémoire qui prouve que depuis le maréchal Bugeaud rien n'a changé.

Pendant mon séjour à la préfecture d'Alger en 1873, un incendie ayant éclaté dans un ancien casernement servant de magasin de fourrages, j'en fus averti sur-le-champ par le commissaire central, et me rendis sur le théâtre de l'incendie. Le général commandant la place et le maire y vinrent peu de temps après moi, et me trouvèrent avec mon ami et voisin le général d'Eudeville du génie qui, avec une rare précision et un sang-froid remarquable, avait, dès les débuts de l'incendie, organisé les secours et le sauvetage. Nos soldats seuls prenaient part aux manœuvres. Le voisinage de la mer (les bâtiments étaient sur le quai) avait permis d'établir un système de pompes, et une foule d'Algériens, de curieux, de flâneurs de la place du Gouvernement étaient accourus. Loin de s'offrir pour aider; les travailleurs de l'armée, ils les entouraient en goguenardant, sans craindre de les gourmander au besoin.

J'en exprimai mon étonnemement au général et m'offris à forcer ces oisifs à participer aux manœuvres qu'il dirigeait. « Gardez-vous-en bien, mon cher préfet, reprit le brave général d'Eudeville. On voit que vous ne connaissez pas encore vos administrés et que vous n'avez pas pratiqué les colons! Triste engeance par ma foi! Vous voyez ce tas de braillards et de désœuvrés, n'est-ce pas. Parmi eux, pas un seul n'aurait l'idée de nous prêter aide. Ah! les gaillards, depuis le temps que notre pauvre armée les protège, les remplace, et fait leur besogne en Algérie, ils s'imaginent que tout leur est dû. Nous sommes ici pour leur tenir lieu de domestiques. Notre rôle est d'éviter tout travail, toute fatigue à ces messieurs. — Il nous faut leur verser leur absinthe; ce n'est pas encore assez : quand elle est dans le verre, il faut la tourner, afin qu'il n'aient plus qu'à la boire! »

(1) Harispe (Jean-Isidore), né en 1768, à Saint-Étienne-de-Bigorre (Basses-Pyrénées), mort en 1855, débuta dans la carrière des armes en 1792, comme capitaine d'une compagnie franche de chasseurs basques, gagna par son intrépidité dans la guerre contre l'Espagne le grade de chef de brigade en 1793, prit part aux opérations dont le pays des Grisons fut le théâtre en 1800, passa ensuite à l'armée d'Italie dans la division Moncey. Colonel en 1802, il se fit remarquer à la bataille d'Iéna en 1807. Général de brigade en 1807, il fut blessé à Friedland, puis passa en Espagne sous le maréchal Moncey en qualité de chef d'état-major, se distingua à Tudela et au siège de Saragosse. Il fut fait général de division en 1810, et prit part aux sièges de Lérida et de Tarragone; fut créé comte de l'Empire en 1813. Il défendit vaillamment sous les ordres du maréchal Soult le territoire français envahi en 1814. La Restauration le mit en disponibilité, puis lui donna sa retraite en 1825. Rappelé à

n'était point encore maréchal. Après avoir lu rapidement la lettre dans laquelle le vieux soldat d'Espagne félicitait son ancien officier avec une touchante admiration, le maréchal Bugeaud se leva comme d'un bond, et saisissant une plume, se mit à écrire quelques mots qu'il nous lut à haute voix et qui nous firent venir les larmes aux yeux :

« Vous! mon général, écrivait-il, vous! me parler de respect et d'admiration! Vous, qui m'avez fait ce que je suis, sans lequel je ne serais rien! Vous à qui je dois tout ce je sais, le peu que je vaux! Oh! non, jamais, de vous à moi ce mot respect ne saurait être prononcé! »

Ainsi qu'il l'avait dit en réponse aux compliments des autorités algériennes, le maréchal, désormais, était décidé à poursuivre son œuvre en Afrique. Mais sa grandeur nouvelle n'était point faite pour l'immobiliser au palais du gouvernement à Alger. Dès le commencement du mois de septembre, nous le voyons faire, vers Medeah, une excursion de faible durée. Il revint à Alger, et le 14 septembre, dans une cérémonie grandiose et touchante, posait la première pierre de l'établissement des Trappistes à Staouëli, sur l'emplacement même où s'était livré en 1830 la sanglante bataille qui avait livré Alger aux Français (1).

l'activité en 1830, il fut nommé commandant supérieur des Hautes et Basses-Pyrénées, inspecteur général d'infanterie, pair de France en 1835. — C'est l'empereur Napoléon III qui lui donna le bâton de maréchal de France en 1851.

(1) Voir au troisième volume les détails relatifs à la fondation du monastère et aux rapports du maréchal Bugeaud avec les religieux de la Trappe de Staouëli.

Le bruit d'agressions de l'Émir dans la province d'Oran, sur les lignes de Lamoricière, amena le gouverneur général à se rendre en personne dans l'Ouest. Voici ce qui était survenu :

Dans les derniers jours d'août 1843, notre infatigable adversaire s'était jeté sur les tribus du Sud-Oranais qui nous avaient fait leur soumission. Toute notre première ligne dans la province, depuis Mascara et Tiaret jusqu'à Tlemcen, s'était portée immédiatement à la rencontre de l'Émir. Le 26 août, Lamoricière avait réussi un coup de main heureux à l'Oued-Bourbour. Après une marche forcée de dix lieues, par une chaleur accablante, on aperçut les tentes ennemies. Le colonel de Bourgon se jeta sur le camp au moment où on le levait, tua 40 fuyards, fit 12 prisonniers, enleva 60 chameaux, un grand nombre de chevaux et mulets, et une certaine quantité de provisions en blé, orge et poudre.

Le 22 septembre, un engagement plus sérieux avait eu lieu entre Lamoricière et l'Émir. Nous n'eûmes pas moins de 12 tués et 15 blessés. Du côté des Arabes, on constata la mort d'Abdel-Baki, lieutenant d'Abdel-Kader. L'Émir s'était enfui dans la direction de l'Ouest.

C'est dans ce combat que se produisit l'épisode légendaire du dévouement du brave trompette Escoffier, que les Parisiens virent plus tard récompensé par une nomination de garde au jardin des Tuileries. Voici en quels termes le maréchal notifia à l'armée cet acte héroïque :

Au quartier général à Alger, le 25 novembre 1843.

L'armée admire encore le généreux dévouement du trompette Escoffier du 2e régiment de chasseurs d'Afrique qui, au combat du 22 septembre, donna son cheval à son capitaine, M. de Cotte, démonté, en lui disant : « Il vaut mieux que vous l'ayez que moi, car vous rallierez l'escadron, et je ne le pourrai pas. » Un instant après, il fut fait prisonnier.

Le Roi, informé de cette conduite héroïque, n'a point attendu qu'Escoffier fût rendu à la liberté ; il l'a nommé membre de la Légion d'honneur par ordonnance du 12 novembre.

Cette récompense, qui calmera, chez Escoffier, les douleurs de la captivité, toute l'armée y prendra part ; elle y verra une nouvelle et éclatante preuve que le Gouvernement ne laisse jamais dans l'oubli les belles actions (1).

Signé : BUGEAUD.

Pour ampliation, le colonel sous-chef d'état-major général,

Signé : PELISSIER.

Le maréchal ne pouvait connaître encore le combat du 22 septembre quand il se mit en route pour l'Ouest. Au moment où il partit pour entrer en campagne, le 24 septembre, sa voiture fut brisée en quittant Alger.

(1) Un détail intéressant et peu connu nous a été conté au sujet de cette décoration par M. Léon Roches. L'Émir, qui, lui aussi, voulait lutter de grandeur d'âme avec ses ennemis, ayant eu connaissance de l'ordre du jour du maréchal au sujet de son prisonnier, fit remettre à celui-ci solennellement la croix de la Légion d'honneur, devant ses troupes réunies.

époque, organisait de son côté l'administration sur le versant sud de la chaîne (1).

Le gouverneur général, rétabli, ne tardait pas à repartir pour l'Ouest. Ses voyages, l'un du 3 au 12 novembre à Mascara, le deuxième du 30 novembre au 14 décembre à Tlemcen, eurent un caractère tout pacifique, ce fut une fête arabe continue.

Le maréchal se vit accueilli par les Arabes comme pouvait l'être, autrefois, Abdel-Kader. Les cavaliers des tribus, accourues de cinq ou six lieues sur son passage, marchaient en tête. On se disputait l'honneur de lui offrir l'hospitalité du matin et l'hospitalité du soir; deux fois par jour, on lui servait des repas *à l'antique*, dont l'abondance était telle qu'ils dépassaient de beaucoup les besoins de l'état-major et de l'escorte d'environ 500 chevaux. L'escorte arabe était souvent beaucoup plus considérable que l'escorte française; elle ne prenait congé du maréchal qu'à la limite de son territoire, et lorsqu'elle était relevée par les cavaliers des tribus chez lesquelles le gouverneur allait entrer. Les chefs des environs de Mascara sollicitèrent de participer à la confection de plusieurs grands travaux d'avenir, tels que le barrage du Sig et de la Mina pour l'irrigation des terres.

Les impôts arabes, dit à ce propos le *Moniteur algé-*

(1) Dès le 3 octobre, l'Émir, qui avait fui dans l'Ouest après le combat du 22 septembre, reparaissait chez les Beni-Amer pour les razzer. La tribu, qui nous avait fait sa soumission, se défendit; elle fut appuyée par le colonel de Barral, sorti précipitamment de Sidi-Bel-Abbès, poste nouvellement installé entre Oran et Tlemcen.

rien, s'élèvent, cette année, à deux ou trois millions. Il serait bien politique d'en faire une part pour des travaux qui commenceraient la fécondation du pays.

L'émir Abdel-Kader s'était heurté à nos troupes le 26 août, le 22 septembre, le 3 octobre, sous l'impulsion vigoureuse du maréchal gouverneur. Tous nos commandants de l'Ouest rivalisaient du désir de l'atteindre et de lui porter un coup décisif.

L'un d'eux, le général Tempoure, obtint, le 11 novembre, un brillant succès dépassant tous ceux obtenus par ses collègues dans cette même campagne. Sorti de Mascara, le général Tempoure s'était mis à la poursuite des restes de l'infanterie d'Abdel-Kader conduite par son khalifa Ben-Allal-Ouled-Sidi-Embarek. Le 9 novembre au soir, le général se savait à trois jours de marche de l'ennemi qu'il s'agissait de gagner de vitesse.

La pluie tombait avec violence, mais le terrain détrempé était encore plus nuisible à la fuite de l'ennemi qu'à la poursuite même. Après une marche de nuit, on arriva, le 11 novembre, sur l'Oued-Kacheba, au bivouac de l'ennemi, dont les feux n'étaient pas encore éteints, puis on l'atteignit à son camp de l'Oued-Malah.

Huit escadrons furent mis en avant, deux par deux, sous les ordres du colonel Tartas; l'infanterie dut suivre au pas de course.

La troupe de Ben Allal, en deux colonnes serrées, drapeaux en tête, fut ferme, et attendit bravement la charge; la cavalerie se jeta sur ces colonnes avec une

furie toute française, les enfonça, enleva les drapeaux et sabra tout. Le carnage ne cessa qu'à l'arrivée de notre infanterie, qui recueillit les prisonniers.

Ben Allal cherchait à fuir et avait atteint les pentes rocheuses; sans le connaître, le capitaine de spahis Cassaignolles, pressentant qu'il avait devant lui un chef, s'acharna à sa poursuite; deux brigadiers du 2e chasseurs et un maréchal des logis de spahis se joignirent à lui. Ben Allal, entouré par quatre ennemis, tendait son fusil, la crosse en avant, au brigadier Labossay, lorsque, par un mouvement rapide comme l'éclair, il en dirigea le canon sur la poitrine du brigadier qu'il étendit raide mort. D'un premier coup de pistolet Ben Allal abattit le cheval du capitaine; du second, il blessa légèrement le maréchal des logis de spahis Sïcot qui venait de le sabrer à la tête. Ben Allal, ne pouvant plus faire feu, se défendait de son arme déchargée, lorsque le brigadier Gérard lui déchargea un coup de pistolet dans la poitrine et mit fin à la lutte. Ben Allal était mort en héros.

Le capitaine Cassaignoles ignorait encore quel était son ennemi; il en avait remarqué le courage, le sang-froid, l'habileté à manier les armes. Un signe bien connu dissipa les doutes; l'Arabe était borgne; ce ne pouvait être que Ben-Allal-Ouled-Sidi-Embarek, ancien bey de Milianah. Sa tête fut portée aux pieds du général.

Ben Allal avait sous ses ordres les restes des bataillons de Medeah et Milianah, d'environ 700 hommes; 40 à 50 hommes du bataillon de Mascara, 150 cava-

liers démontés; une vingtaine de schiafs (officiers sans troupes).

Les résultats de ce combat furent : 404 réguliers, dont 20 officiers, tués; 364 prisonniers, dont 13 officiers, 3 drapeaux, 600 fusils. Parmi les prisonniers 104 étaient grièvement blessés.

Les pertes des Français se bornaient au sous-officier Labossay, tué, 8 chasseurs grièvement blessés.

Les trois drapeaux et la tête de Sidi-Embarek furent envoyés à Alger au gouverneur général.

Parmi les officiers mis à l'ordre du jour à la suite de cette brillante affaire, on remarque le colonel Tartas, le chef d'escadron de Cotte, les capitaines de Cotte, Cassaignoles, Jarras, de l'état-major; Charras, de l'artillerie, chef du bureau arabe de Mascara, organisateur de l'expédition; les lieutenants Valabrègue, Caulaincourt, blessé à la tête, etc.

Sur la route, entre le champ de bataille et Oran, les populations se pressèrent pour voir la tête du chef redouté.

Quelque répugnance, dit le *Moniteur Algérien*, que nous inspire cet usage barbare, l'incrédulité des Arabes est si grande, qu'il était indispensable de leur faire voir cette preuve irrécusable de la mort du guerrier marabout qui exerçait sur eux tant de prestige.

Ben Allal était le conseiller le plus intime d'Abdel-Kader, son véritable homme de guerre, et, après lui, le personnage le plus important; enfin, notre ennemi le plus acharné. Le maréchal ordonna que la dépouille de

l'ex-khalifa de Milianah fût portée dans cette ville pour y être exposée pendant trois jours aux regards de ses anciens sujets. Après quoi le corps fut remis à notre khalifa Sid-Ali-Ould-Sidi-Embarek, son plus proche parent, qui le fit porter à Coleah dans la sépulture de famille.

Le maréchal ordonna que cette cérémonie eût lieu avec toute la solennité due à la grandeur du personnage et voulut, pour rendre hommage au courage de l'ennemi vaincu, que les honneurs militaires lui fussent décernés comme à un officier supérieur français. — Ainsi, le maréchal Bugeaud, qui connaissait bien les Arabes de cette époque, parlait doublement à leur imagination, en exposant d'abord à leurs yeux la tête de leur ancien chef, et en honorant, ensuite, sa mémoire par des obsèques dignes d'un héros.

Bien qu'il se fût rendu, de sa personne, deux fois dans l'Ouest, pendant l'automne de 1843, et tout en ayant peut-être contribué à ce succès par l'émulation que sa présence donnait à ses généraux, le maréchal n'avait point assisté à cette glorieuse affaire. Mais, tout sentiment de jalousie lui était inconnu; aussi fut-il le premier à faire ressortir les résultats du succès obtenu par son lieutenant.

Dans un discours prononcé le 25 novembre 1843 à Alger, à l'occasion d'un banquet offert au duc d'Aumale, le maréchal dit notamment :

Après la campagne du printemps, j'aurais pu proclamer que l'Algérie était domptée et soumise; j'ai préféré rester

au-dessous de la vérité. Mais aujourd'hui, après le beau combat du 11 de ce mois qui a détruit les restes de l'infanterie de l'Émir et fait tomber son premier lieutenant, je vous dis hardiment que toute guerre sérieuse est finie. Abdel-Kader pourra bien encore, avec la poignée de cavaliers qui lui restent, exécuter quelques coups de main sur les Arabes soumis de la frontière, mais il ne peut rien tenter d'important. Et comment pourrait-il reconstituer une petite armée? Il a perdu partout l'impôt et le recrutement; le pays est organisé par nous et pour nous; partout on nous paie les contributions; on obéit à nos ordres.

Toutefois l'Émir, dont l'âme était fortement trempée, ne se laissa point abattre par le coup qui venait de terrasser son premier lieutenant et détruire son infanterie presque tout entière. Deux jours après la catastrophe de l'Oued-Malah (*Rivière salée*), il était venu sur le champ de bataille jonché des cadavres de ses soldats, et leur avait fait rendre les derniers honneurs. De là, il se dirigea vers sa *deira*, située à l'extrémité ouest du Chott-el-Garbi (*Marais de l'Ouest*), à un lieu nommé Grédir, à plus de quarante lieues sud-ouest de Tlemcen, sur le territoire vague de tribus qui ne sont ni marocaines ni algériennes.

Une des tribus frontières, les Hamianas, était alors en guerre avec le Maroc. Abdel-Kader les razza, à la tête de cavaliers des tribus voisines; il envoya cinquante prisonniers enchaînés à Ouchda, comme sujets révoltés. Sans doute voulait-il flatter ainsi les autorités d'un empire dont il allait désormais rechercher l'appui.

C'est sur cette ligne seule de l'extrême frontière

que les manœuvres de l'Émir tinrent nos troupes en alerte pendant l'hiver. De ce point jusqu'aux frontières de Tunis (sauf le pâté montagneux du Jurjura) tout le territoire reconnaissait notre autorité.

Il est souvent mention, dans le journal officiel d'Alger, de la situation précaire d'Abdel-Kader, à la fin de 1843. On lit notamment dans le numéro du 20 octobre 1843 ce passage significatif :

La guerre que l'Émir fait aujourd'hui est celle d'un partisan. Il évite, autant qu'il peut, d'avoir affaire à nos colonnes : il épie les lacunes que nous sommes forcés de laisser sur la longue ligne de protection pour se jeter à l'improviste sur une tribu et lui enlever quelques troupeaux et quelques femmes. En un mot, il attaque, il ruine quelque fraction de ses anciens sujets, mais il ne fait aucune tentative directe contre nos troupes. Tout fait présumer qu'il lui est à peu près impossible aujourd'hui de sortir du petit canton dans lequel il a été refoulé, parce que ses troupes sont trop fatiguées, trop dépourvues de tout pour entreprendre un grand déplacement. D'autre part, il ne peut pas s'éloigner trop de sa smalah, qu'il doit protéger et nourrir ; elle est encore très nombreuse, dit-on. Elle s'est retirée chez les Ouled-Sidi-Cheikh, au S.-O. de Tlemcen, et s'y croit à l'abri de nos atteintes.

Et dans celui du 15 février 1844 :

Les nouvelles qui nous sont parvenues de la smalah rapportent qu'elle est toujours à Kesdir, à l'occident du Chott-el-Garbi, à dix-huit ou vingt lieues au sud d'Ouchda... Il n'y a plus à la deira d'infanterie ; trois cents fantassins

et cent trente cavaliers se trouvent réunis sur un point du Maroc nommé Beni-Jala.

Abdel-Kader, qui ne peut cacher sa détresse, dit hautement qu'il ne compte plus que sur deux choses : l'appui de Muley-Abder-Rahman, ou la paix que cet empereur lui fera faire avec la France.

La situation de l'Émir est décrite en termes analogues dans les lettres du maréchal à ses lieutenants :

Le Gouverneur général à S. A. R. le duc d'Aumale.

Alger, 21 janvier 1844.

... Abdel-Kader est dans une petite chaîne de montagnes à trois journées sud-ouest de Tlemcen. Il a quatre ou cinq cents cavaliers ou fantassins valides ou non ; mais il peut réunir chez les tribus qui lui restent fidèles, sur cette extrême frontière, cinq ou six cents cavaliers pour faire une razzia. Sa deira est à quarante lieues plus loin dans la même direction, mais sur un terrain à peu près neutre, quoique vis-à-vis du Maroc. L'Émir a envoyé près de l'empereur Muley-Abder-Rahman une ambassade composée de Berkani, Miloud-ben-Arach et Tefanchi. Il fait courir le bruit que l'Empereur l'envoie en France avec une lettre par laquelle il demande au Roi de faire la paix avec son khalifa Hadj-Abdel-Kader. Il paraît que celui-ci a fait hommage à l'Empereur et s'est mis entièrement sous sa protection. Il écrit partout qu'il obtiendra la paix d'une année pour reprendre ses États. Ces bruits ont semé quelque inquiétude sur la frontière, et les Ouled-Ourièch, qui habitent à huit lieues au sud de Tlemcen, ont déserté...

Depuis deux mois, Abdel-Kader n'a pas fait de mou-

vements militaires; mais il n'est pas resté inactif en diplomatie et en intrigues. Il sollicite avec ardeur des secours du Maroc, et je crois qu'il en a reçu d'occultes. Il écrit dans toute l'Algérie pour fomenter l'insurrection et compromettre nos chefs arabes. Il est impossible d'avoir plus d'activité et de persévérance que n'en a cet homme-là...

Le maréchal tenta de profiter de cette détresse. Il avait près de lui, comme on sait, l'interprète Roches, qui connaissait à fond les musulmans en général, et l'émir Abdel-Kader en particulier, puisqu'il avait vécu à ses côtés pendant deux ans, à Mascara, après le traité de la Tafna. M. Roches fut donc chargé de sonder Abdel-Kader en lui offrant de se retirer en terre sainte, à la Mecque, avec des honneurs, et une large pension servie par la France. Rapprochement bizarre! Cette proposition, faite en 1843, n'était autre que la solution réalisée en 1852 par la retraite de l'Émir à Damas.

Une correspondance secrète que nous reproduisons ici fut alors échangée. On remarquera la dignité des réponses de l'Émir, qui, malgré sa situation presque désespérée, réclame, en quelque sorte, l'exécution ou le renouvellement du traité de la Tafna :

Omar, fils de Roches, à l'émir Abdel-Kader.

J'ai reçu la lettre qui m'a été apportée par Kaddour; tu m'y annonces que tu as déjà répondu à celle que je t'avais écrite de Tlemcen et que je t'avais envoyée par le nègre de El-Kharroubi. Je n'ai aucune nouvelle de cette missive et j'en suis fâché. Cependant j'ai compris, d'après tes dernières

parler d'un traité ou d'une paix quelconque; il faudrait nous supposer atteints de folie.

Tu as voulu me dire que tu ne refuserais pas un arrangement qui, en mettant fin à cette lutte d'une manière honorable pour toi et pour les tiens, ne serait pas incompatible avec ta loi et ta religion.

Eh bien, le maréchal, dans sa magnanimité, a bien voulu prendre en considération les prières que je lui ai adressées pour accorder à son ennemi vaincu une retraite honorable. Voilà ce qu'il consent à faire, après avoir préalablement pris l'assentiment du sultan de France.

Si rien n'est plus désirable pour tout bon musulman que la possibilité de faire le pèlerinage de la Mecque, que doit-il en être du bonheur de demeurer dans le pays où Dieu a fait naître Mohammed, et de visiter chaque jour le temple du Seigneur et le tombeau de son prophète? C'est dans ce pays que le roi de France te permettrait de te retirer, toi, ta famille et tous ceux de tes guerriers que tu choisirais jusqu'au nombre de cent. Ceux de ton armée qui ne t'accompagneraient pas obtiendraient l'*aman* et se retireraient dans leurs tribus respectives. Chaque année, tu recevrais de son consul une somme qui suffirait royalement à tous tes besoins, à tous les leurs, et qui te mettrait à même de faire du bien et des aumônes aux malheureux de ta religion.

Un bateau à vapeur serait mis à ta disposition dans le port du Maroc que tu désignerais et il te transporterait à Alexandrie, puis, de là, Méhémet-Ali te ferait arriver jusqu'à la Mecque.

Quoique notre *aman* soit sacré et que tu ne doutes pas de notre bonne foi, nous remettrions entre les mains de qui tu nous désignerais, les ôtages que tu choisirais. Je serais heureux d'en faire moi-même partie. Ils resteraient pour garan-

tie de la parole du roi de France jusqu'à ce que tu fusses arrivé à la Mecque et que tu eusses obtenu du sultan Cherif et du sultan de Stamboul l'assurance de ta sûreté.

Je crois que jamais l'histoire des peuples ne nous a donné l'exemple de plus de générosité de la part d'un ennemi vainqueur; et jamais ennemi vaincu n'a trouvé de fin plus glorieuse.

Car, après avoir fait la guerre sainte, après avoir résisté au delà du temps voulu par la loi, tu irais achever ta vie dans les lieux les plus saints de l'islamisme et tu terminerais une lutte désespérée qui n'aura d'autre but que la désolation des tribus qui te donneront refuge.

Le maréchal n'est inspiré, dans cette démarche, que par l'intérêt qu'un guerrier généreux porte toujours à son ennemi. Il voit avec chagrin qu'après avoir combattu comme un prince doit le faire pour sa religion et pour sa patrie, tu sois redescendu au rôle abject de chef de brigands qui coupe les routes et qui, pour vivre et faire vivre les brigands qui l'accompagnent, tombe sur des tribus faibles et innocentes et ôte à de pauvres créatures les biens et l'existence que leur avait donnés le Seigneur.

Résumons-nous; tu as deux routes devant toi, l'une droite et semée de sable te conduit au but de ta carrière en faisant bénir ton nom par les musulmans et en te faisant glorifier par les chrétiens. L'autre, tortueuse et semée d'écueils, qui te conduira à une mort ignorée et qui fera abhorrer ta mémoire par les musulmans dont tu auras occasionné la ruine, et par les Français dont tu n'auras pas apprécié la générosité.

Réponds-moi catégoriquement : oui ou non. Car le maréchal ne peut permettre plus longtemps des relations qui

ne serviraient qu'à induire en erreur les malheureux qui sont à ta suite.

Légende du sceau :

Celui qui met sa confiance dans le Miséricordieux,
OMAR, fils de ROCHES, premier interprète. En l'année 1258.

Abdel-Kader à Omar, fils de Roches.

Louanges à Dieu!

A notre ami Omar, fils de Roches! Que Dieu te favorise, qu'il te guide dans le bien et qu'il t'éloigne du mal! Salut à toi et à tous ceux qui marchent dans les voies du Seigneur, miséricorde et bénédiction!

Nous avons reçu ta réponse que tu nous a envoyée par Si-Kaddour-ben-Mâammar. Si tu avais reçu la première lettre que nous t'avons envoyée, tu aurais compris ce que nous pouvons et ce que nous ne pouvons faire; mais tu es notre ami et nous ne craignons pas de te redire tout ce que nous t'avions déjà dit :

Je suis loin de refuser ce qui peut être utile aux serviteurs de Dieu, et je ferai tous mes efforts pour leur procurer le bonheur et la tranquillité tant que cela sera compatible avec notre religion et avec les règles qui nous sont prescrites dans nos saints livres. Si en dehors même de ces règles on me proposait des arrangements qui ne fussent pas réprouvés par notre loi et par notre caractère, je pourrais encore les accepter.

Mais les propositions que tu me fais en me promettant qu'elles seront ratifiées par le maréchal Bugeaud, sont vraiment éloignées de la raison, de ta part surtout qui es un homme de sens.

Comment, toi, qui es comme mon fils et qui, dans cette

démarche, te dis guidé par une amitié sincère, comment as-tu pu penser que j'accepterais comme une grâce un refuge qu'il est à ma disposition d'atteindre avec mes propres forces et avec le secours des fidèles qui restent encore autour de moi?

Que le Français ne méprise pas ma faiblesse, *car le moucheron peut aveugler le lion.* Qu'il ne s'enorgueillisse pas de sa force, car après les succès, on doit redouter les plus grands échecs.

Je connais parfaitement ma religion, et je sais très bien qu'une heure passée à combattre l'infidèle est préférable pour mon salut à soixante-dix ans passés à la Mecque. Quand tu me prédis qu'il pourrait bien m'arriver une fin semblable à celle de mon frère et de mon ami Sidi-Mohammed Ben-Allal, mais, loin de redouter cette fin, je la demande à Dieu, tôt ou tard, pour moi et pour tous les musulmans!

Maintenant, ô mon ami! si le maréchal a l'intention de me faire entendre des paroles qui soient dans l'intérêt de tous, qu'il envoie un des siens avec des lettres de crédit; qu'il me fasse prévenir secrètement, et moi j'aurai aussi secrètement un de mes amis, mon frère Bou-Hammiddi, par exemple, qui devra se rencontrer avec ton envoyé dans les environs de Tlemcen.

Ils s'entendront ensemble sur les clauses à établir sans prêter le moindre prétexte aux discours de l'envie et de la calomnie. Alors, nous renouvellerons une alliance dont les bases solides seraient un sûr garant d'une amitié et d'un accord durables. C'est à Dieu qu'il appartient de terminer ce qui est bien, et c'est à lui que nous retournerons tous.

Songe que celui qui refuse de faire le bien, lorsqu'il le peut, en devra compte à Dieu.

J'ai remis au trompette sa décoration (1) ; je ne négligerai rien de ce qui sera en mon pouvoir pour bien traiter les prisonniers ; si vous tenez à leur délivrance, renvoyez-moi Abdel-Kader-ben-Rebah, l'aga des khielas, et Kaddour-ben-el-oufi mon bach-Chaouch. Salut.

Écrit par ordre de Sid-El-Hadj-Abdel-Kader Nasser-el-Din, fils de Sid-Mahhi-El-Din. Que Dieu lui soit en aide.

1er 10me de Safar 1260 (3me 10me de février 1844).

En même temps, Bou-Hammiddi, confident de l'Émir, faisait parvenir au maréchal la missive suivante, écrite de l'aveu d'Abdel-Kader.

A Son Excellence le maréchal Bugeaud, gouverneur d'Alger et des provinces qui en dépendent.

Salut à tous ceux qui suivent la vraie voie, miséricorde et bénédiction !

Je suis peiné des malheurs qui pèsent sur les serviteurs de Dieu par suite de la guerre et de la rivalité qui existe entre toi et le Prince des croyants.

Il est certain qu'un des antagonistes est dans le faux, tandis que l'autre est dans le vrai, selon qu'on examine la question sous le point de vue mondain ou sous le point de vue religieux. Je serais donc heureux d'être le premier à prononcer des paroles qui pussent vous rapprocher l'un et l'autre de ce qui est juste. J'ai souvent craint que toi ou

(1) Le trompette Escoffier, fait prisonnier par les Arabes le 22 septembre 1843 et décoré par le roi Louis-Philippe le 12 novembre. Voir la note, page 447.

[illegible] à déclarer la

[illegible] à t'abuser

sur la situation des choses. Aujourd'hui tu vas savoir la vérité de celui qui a versé pour toi son sang à Aïn-Madhi, de celui qui a parlé pour tes intérêts à Boukorchefa, de celui qui, pour toi, avait abandonné sa famille.

Les Français, autrefois indécis, sont tous tombés d'accord sur la question de l'Algérie. Le Roi, la Chambre, les ministres, la nation, tous veulent garder notre conquête. Non seulement ils ne veulent pas diminuer l'armée, mais encore ils veulent l'augmenter pour réprimer la moindre révolte et pour couvrir le pays de routes, de ponts, de villes et de forteresses. Un signe plus évident encore, c'est que le Roi a envoyé son fils à Constantine pour son éducation et pour le faire ensuite sultan de son royaume d'Alger.

Au temps des incertitudes, au temps de notre inexpérience, tu étais maître de tout le pays. Six mille Réguliers et deux mille khielas recevaient leur solde de ton trésor et les Français t'ont vaincu et tu n'a pas pu t'emparer d'un seul de nos blokhaus, et maintenant que le pays obéit à la France, que tous les goums sont à la France et que tu n'as plus un Régulier, tu voudrais continuer cette lutte!

Oh non! tu as trop de raison, et tu sais trop bien que Dieu a dit : « La guerre sainte devient impie si elle est faite sans l'espoir fondé de la victoire. »

Tu n'as plus qu'une voie de salut pour toi et pour ceux qui sont attachés à ton sort. La voici :

Viens auprès du maréchal; remets-toi à sa discrétion et à sa générosité; nulle part tu ne trouveras semblable accueil et pareille considération; tu seras traité en noble ennemi et en prince réfugié. Mais tu le sais toi-même, les Français sont aussi nobles et généreux qu'ils sont terribles dans les combats. N'aie pas honte de cette démarche; l'histoire musulmane nous fournit l'exemple de plus d'un

prince devait s'exercer au gouvernement des Arabes, en attendant que le vieux maréchal pût lui remettre celui de l'Algérie pacifiée tout entière.

Arrivé à Alger le 21 novembre sur l'*Asmodée*, le duc d'Aumale fut complimenté à bord par le maréchal Bugeaud en personne, reçu avec les honneurs militaires du décret de messidor an XII, et fêté dans un banquet par les notables algériens. Le 28, il se réembarquait sur l'*Asmodée* pour se rendre à Stora, où il débarquait dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre.

Les diverses campagnes que le duc d'Aumale avait déjà faites en Algérie, l'administration des cercles de Medeah et de Milianah pendant les premiers mois de 1843 avaient bien préparé le nouveau lieutenant général au commandement d'une province entière. Il s'acquittait de sa tâche à la satisfaction des populations et de son chef. Dans la correspondance du maréchal Bugeaud, nous trouvons l'intéressante lettre ci-après :

Le maréchal Bugeaud à S. A. R. le duc d'Aumale.

Alger, le 21 janvier 1844.

Mon Prince,

Je n'ai reçu le courrier de Constantine qu'hier soir très tard et aujourd'hui, qui est dimanche, j'ai ma journée prise par des audiences pour affaires, par la réunion de la Société d'agriculture, la messe, le rapport, une revue. Je ne pourrai donc pas répondre au volumineux courrier qui atteste votre activité et votre zèle pour les intérêts de votre gouvernement.

Il contient une foule de questions qui demandent examen. Vous aurez une solution pour tout par le prochain courrier.

Celui qui nous revient vous a porté nos dépêches à Bône, à ce qu'il paraît. Il y en avait beaucoup ; vous devez les avoir à présent.

La conduite des tribus des montagnes de Philippeville prouve que la dernière campagne y a fait une impression sérieuse. Elles payent l'impôt, elles ramènent nos déserteurs : voilà de bien bons signes de soumission qui, comme vous le dites, font honneur au commandant du cercle, que j'ai déjà recommandé à votre bienveillance.

Les promesses que vous fait Bou-Azis-Cheik-Belizma sont avantageuses. Toutefois, vous faites bien de ne constituer son autorité que quand vous aurez vu les faits, sur les lieux. Vous êtes parfaitement autorisé à organiser ces montagnes de la manière qui conviendra aux circonstances. Ces choses-là ne souffrent pas de retards ; j'approuve d'avance ce que vous ferez ; comment pourrais-je en juger mieux que vous, ni même aussi bien?

Abdel-Salem-el-Mokrani a exécuté vos ordres en quittant la montagne. C'est bon signe. On m'a peint cet homme comme très retors et très énergique. Il doit être très vieux.

La conduite des Zerdazas vis-à-vis de M. Gouraud est un mauvais symptôme ; il est à craindre qu'il faudra revenir dans ces montagnes, et nous aurions besoin que le calme régnât derrière nous pendant les opérations du Sud. Au reste, votre envoyé a été bien reçu la seconde fois ; on peut espérer que la tranquillité se maintiendra.

Je pense comme vous que les indigènes s'accommoderont très bien de notre justice et que nous devons le plus possible intervenir dans leurs affaires.

C'est le seul moyen de prendre sur eux une véritable au-

torité morale. Je crois que nous devons tendre tout doucement à remplacer les grands chefs arabes par des Français ; mais il faut du temps pour que la puissance aristocratique s'affaiblisse et pour que nous ayons assez d'officiers capables de gouverner les Arabes et voulant s'y dévouer avec suite. C'est une carrière ouverte à une noble ambition. Déjà bon nombre d'officiers la mesurent de l'œil et sont tout prêts à s'y lancer (1).

J'ai lu vos circulaires aux commandants des subdivisions ; celle relative à l'enregistrement de tout ce qui se passe dans chaque tribu est très bien, ainsi que la disposition du registre à tenir et le tableau statistique. Ce sont de bonnes mesures qui obligeront les commandants à pénétrer dans la vie intérieure des tribus et laisseront des traditions à leurs successeurs. Ils contrôleront les opérations de nos chefs arabes, ils les suppléeront souvent et prépareront ainsi l'avènement du gouvernement direct sans secousse violente. C'est ainsi que nous agissons à peu près partout, mais c'est peut-être moins régularisé que ce que vous faites. Nous y mettrons de l'uniformité.

Votre circulaire sur les amendes diffère de celle que je vous ai adressée. Je regrette ce croisement de dispositions sur la même matière : les vôtres sont peut-être préférables pour la province de Constantine ; je vous laisse le soin de les coordonner. Comme il ne faut pas changer à tout instant, ne publiez pas la mienne, et dans quelque temps vous me proposerez, s'il y a lieu, une refonte des deux. Ces grandes mesures gouvernementales devront être uniformes dans la région, sauf quelques différences qui tiennent aux lieux ; il

(1) Voir au troisième volume la création des bureaux arabes et les circulaires du maréchal Bugeaud pour l'administration des indigènes.

faut donc qu'elles soient concertées avec le gouvernement général.

Je n'ai pas entendu parler de l'arrivée de Gueswiller ; s'il venait à temps, vous n'auriez pas besoin de faire les mutations dont vous m'avez entretenu.

La demande de M. le commandant Marquet me paraît trop considérable. Notre intérêt n'est pas de faire de gros propriétaires, mais beaucoup de petits pour augmenter la population. Les meilleurs capitaux pour moi, ce sont les bras fixés au sol par la propriété. Les capitaux ne fixent personne. Les hommes passent sur leur propriété comme les personnages dans une lanterne magique. Je réduirai donc de moitié la concession à faire à M. Marquet...

Le bateau vous apporte 800 arbres un peu faibles; on n'a pu faire mieux. Je vous communique la note du directeur de la pépinière.

Agréez, mon Prince, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Signé : BUGEAUD.

Dès le mois de février 1844, M. le général duc d'Aumale se porta sur le Ziban, afin d'en chasser Mohammed-El-Sgrir, khalifa d'Abdel-Kader, et y rétablir les intérêts du cheick Ben Gannah. Les journaux d'opposition du temps y virent l'esprit d'aventure et l'envie de guerroyer sans nécessité. Tel n'était point, certes, le but de nos armes. La force des événements nous obligeait à renverser le drapeau d'Abdel-Kader partout où il restait encore debout, et on ne pouvait réellement espérer de repos et de sécurité pour l'Algérie que le jour où la bannière de

l'Émir aurait disparu de tous les points du territoire. Il y avait d'ailleurs intérêt vital au point de vue de notre commerce et de notre politique à étendre notre influence sur le désert. On ne pouvait faire de conquêtes à demi. « Nous ne devons pas rester plus petits que les Turcs, écrivait-on alors; car nous n'aurions pas même sur les populations de l'Algérie l'autorité qu'ils avaient. Ce n'est pas en s'amoindrissant que l'on commande aux peuples le respect et l'obéissance; tout ce que nous ne prendrions pas en puissance, resterait à nos ennemis, et il en résulterait des troubles et des hostilités continuelles. »

Parti le 25 février de son dépôt de Batna, le prince arriva le 1er mars à El-Kantara. Le 23 au matin, avant le départ de Batna, un rassemblement hostile de tribus fut mis en fuite par le lieutenant-colonel Buttafuoco qui lui tua 15 hommes. La colonne entra sans coup férir, le 4 mars, à Biskra. Le prince s'avança le 8 jusqu'à Sidi-Okba, à une journée au Sud. Les autres villages du Ziban s'étaient soumis sans aucun désordre des populations. Les chefs des tribus nomades s'empressèrent de venir trouver le général français.

Si-Mohammed-Sgrir, dernier khalifa d'Abdel-Kader dans le Ziban, avait fui vers le mont Aurès, où il avait rassemblé des Kabyles. Le prince, parti le 15 mars, dispersa cette réunion après un combat que le *Moniteur algérien* déclare « des plus honorables ».

Si-Mohammed-Sgrir, en s'enfonçant dans l'Aurès, avait laissé une partie de ses richesses à Mechmech (*l'Abricot*), jolie petite oasis située à huit lieues N.-E.

de Biskra. L'Aurès s'y termine en rochers escarpés. L'Oued-el-Abiod (*Rivière blanche*), sortant d'une gorge impraticable, y arrose une petite vallée de palmiers. Sur les flancs à pic des collines, trois petits fortins et un village retranché servaient de dépôt à l'oasis et à la région saharienne voisine.

En approchant de Mechmech, le 11 mars, nos cavaliers furent accueillis à coups de fusil. Ils se replièrent sans riposter sur le quartier général. Le prince partit le 15 de Biskra avec 1,200 baïonnettes, 400 chevaux et 2 pièces de montagne. Trois mille montagnards saluèrent notre approche par de grands cris de guerre. Au pas de course nos soldats enlevèrent la position ouest. De là, les obusiers, sous la direction du duc de Montpensier, lancèrent des obus sur la section est et sur l'oasis. Il fallut quatre heures d'un combat très vif pour se rendre maître de la position et des trois fortins.

Cette journée nous coûta 6 hommes tués dont 1 capitaine; 16 blessés dont 5 officiers; parmi eux le duc de Montpensier, légèrement atteint à la joue (1).

(1) Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier, né à Neuilly, le 31 juillet 1824, est le cinquième fils du roi Louis-Philippe. Comme ses frères, il fit ses études au collège Henri IV et fut en 1842 reçu, après un examen spécial, dans le troisième régiment d'artillerie, avec le grade de lieutenant. Parti pour l'Afrique, en 1844, il prit part à l'expédition contre Biskra et se distingua dans la campagne du Ziban où il reçut une légère blessure près de l'œil gauche. Il obtint alors la croix d'honneur et l'épaulette de chef d'escadron. Après avoir accompagné le Roi dans son voyage en Angleterre, il retourna en Algérie, en 1845, et se signala de nouveau contre les Kabyles de l'Ouarensénis; puis il s'embarqua à Alger pour visiter Tunis, l'Égypte, la Syrie, Constantinople et la Grèce. Il venait d'être promu au grade de général de brigade, lorsqu'il épousa, à Madrid, Marie-Louise-Ferdinande de Bourbon, sœur d'Isabelle II (10 octobre 1846). On se rappelle le vif désappointement

Le lendemain, le duc d'Aumale séjourna à Mechmech. Les forts et magasins arabes furent incendiés. On apprit que le khalifa d'Abdel-Kader s'était retiré dans le Serès en Tunisie.

Pendant que le duc d'Aumale parcourait victorieusement les premières oasis, l'ex-bey de Constantine, Ahmed, réfugié, lui aussi, dans le mont Aurès, prêchait la guerre sainte et faisait attaquer à Batna le dépôt de l'expédition.

Le 10 mars, les Arabes au nombre d'un millier se jetèrent sur un petit fortin de pierres sèches en avant de Batna confié à la garde du sergent Barbier du 31e, qui se défendit avec un courage remarquable. Il n'avait que 21 hommes dont 4 furent tués et 5 blessés.

Le 12 les Arabes étaient 4,000; ils attaquèrent une

que suscita, au sein du gouvernement anglais, cette question des mariages espagnols, menée à si bonne fin par notre diplomatie, et que le roi Louis-Philippe considérait comme le fait capital, à l'extérieur, de son règne.

Le duc de Montpensier, banni de France comme les autres membres de la famille royale, par la révolution de février 1848, passa d'abord en Angleterre, puis en Hollande d'où il s'embarqua pour l'Espagne; il établit sa résidence à Séville. Décoré du titre d'infant d'Espagne, il fut nommé, le 10 octobre 1859, capitaine-général de l'armée espagnole.

Sa personnalité n'est guère arrivée au premier plan qu'à l'époque de la chute de la reine Isabelle. Dans les crises politiques qui la précédèrent, le duc fut invité, dès le mois de juillet 1868, par le ministre Gonzalès Bravo, à quitter l'Espagne, « comme pouvant servir de drapeau aux ennemis des institutions espagnoles ». Avant de quitter le territoire, il envoya à la reine la démission de son grade dans l'armée, celle de son titre d'infant d'Espagne et les décorations qu'il avait reçues d'elle. Après le triomphe de la révolution de septembre, il reconnut le gouvernement provisoire et demanda l'autorisation de se rendre à Séville. La candidature du duc de Montpensier au trône devenu vacant fut une des premières proposées et la plus sérieusement soutenue par divers organes de la presse espagnole et étrangère. On a beaucoup discuté ses chances de succès et l'opposition prétendue que lui faisait le gouvernement impérial de France.

Le duc de Montpensier réside presque habituellement en France depuis 1870. Il semble aujourd'hui avoir abandonné toute participation à la politique.

autre redoute confiée au sergent-major Meyer, mais sans succès. Nos hommes tués dans ces deux jours furent au nombre de 10, nos blessés de 27. Le prince rentra à Batna, le 21 mars, sans avoir été inquiété.

A l'issue de cette campagne le maréchal Bugeaud écrivit au duc d'Aumale une lettre de félicitations d'un haut intérêt. Il y est question, non seulement de l'expédition du Ziban, mais de toutes les affaires d'Algérie, et, aussi, de ce qui s'en disait en France :

Le maréchal Bugeaud à S. A. R. le général duc d'Aumale.

Alger, le 30 mars 1844.

Mon Prince,

Votre Auguste famille, en recevant votre rapport, ne sera pas plus satisfaite que je ne l'ai été. Le succès de la première partie de votre campagne est complet. Le Ziban est soumis et organisé ; on vous a payé l'impôt et pour couronner cet heureux résultat, le khalifa de l'Émir et les Kabyles vous ont fourni l'occasion de gagner un combat, ce qui vaut mieux pour l'effet moral que si les choses s'étaient passées sans coup férir, quoi qu'en dise M. Duverrier, qui vous écrit pour vous conseiller de ne vaincre les Arabes qu'avec votre bonté, la douceur de nos mœurs et de nos lois, enfin par la générosité qui vous distingue ainsi que notre nation. Tout cela est fort bon après la victoire et la soumission : mais avant, c'est absolument niais et impuissant. Et puis, est-ce que nous avons attendu les conseils de M. Duverrier et de l'*Algérie* pour faire de l'humanité, de la bonté, de l'administration avec les Arabes?

Comme on ne comprend pas en France que nous allions

aussi loin que vous venez de le faire, j'ai expliqué au ministre l'importance de la soumission du Ziban sous les triples rapports, politique, commercial et économique. Si l'on donne ma lettre en même temps que votre rapport, elle sera une réponse aux déclamations insensées contre le *système guerroyant*.

Je leur dis qu'on ne peut pas détrôner un prince à demi, ni prendre une partie d'un pays pour la garder; j'ajoute que l'on est toujours condamné par la force des choses à prendre tout si l'on ne veut pas se vouer à une guerre incessante.

La résistance que vous avez éprouvée dans l'Aurès, la double attaque du camp de Batna me font présumer que vous aurez à livrer quelques combats dans le reste de la chaîne. Mais vous êtes renforcé, vos troupes sont bonnes, elles ont de la confiance en vous : je n'ai aucune inquiétude.

De notre côté, c'est le calme le plus complet. Nous finissons nos deux routes de Cherchell à Milianah, d'Alger à l'Isser, et en même temps nous travaillons sérieusement à celle de la Chiffa qui a été emportée cet hiver.

J'ai tenté de percevoir en argent l'impôt en nature sur les bestiaux (Zékat) et cela réussit à merveille; plusieurs tribus ont déjà payé intégralement.

Il ne s'est rien passé de remarquable dans l'Ouest, si ce n'est que M. le général de Bourjoly a été obligé de châtier une fraction de tribu dans le Dahra, pour avoir assassiné le caïd des Beni-Zérouel...

Depuis deux mois, Abdel-Kader n'a pas fait de mouvements militaires, mais il n'est pas resté inactif en diplomatie et en intrigues. Il sollicite avec ardeur des secours du Maroc, et je crois qu'il en a reçu d'occultes; il écrit dans toute l'Algérie pour fomenter l'insurrection et compromettre nos

chefs arabes. Il est impossible d'avoir plus d'activité et de persévérance que n'en a cet homme-là.

Ne voilà-t-il pas que les Kabyles autour de Djidjilly commencent à se soumettre? M. le commandant Germann m'annonce la soumission sincère, du moins en apparence, d'une tribu. Une ou deux autres sont en pourparlers. Ce serait fort heureux. Ce chef de bataillon Germann me paraît un homme de sens et d'aplomb, j'appelle sur lui votre attention bienveillante.

Mes troupes rentrent des travaux le 7; elles seront dans leurs cantonnements le 10, et le 20 nous nous mettrons en mouvement pour les montagnes de la rive droite de l'Isser entre le Jurjura et la mer, je veux dire celles où a régné Abdel-Kader et où Ben Salem tient encore avec un petit noyau. Je pourrai rencontrer un gros rassemblement, car dans le cercle que je vais visiter, on assure qu'il y a quarante-cinq mille fusils; mais vous savez que le nombre ne nous effraye pas. Il n'y a que le terrain qui soit redoutable.

Je suis heureux que vous soyez satisfait de vos troupes; cette confiance réciproque présage des succès pour toute la campagne. Je vous prie de leur témoigner ma vive satisfaction pour leur bonne conduite, et particulièrement à M. le lieutenant-colonel Buttafuoco.

J'espère que S. A. R. Mgr le duc de Montpensier nous arrivera avant mon départ pour l'Est.

Agréez, mon Prince, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Signé : BUGEAUD.

P. S. Je suis loin de m'affliger de la légère blessure de Mgr le duc de Montpensier; je veux au contraire l'en féliciter.

Hassan-ben-Azouz m'a écrit de Biskra par terre, il m'a

donné les premières nouvelles de vos opérations. Il dit que toutes les populations sont soumises et admirent votre justice; enfin il demande la liberté de son frère auquel j'ai depuis longtemps donné la ville d'Alger pour prison. Je ne vois aucun inconvénient à mettre en liberté ce vieillard; mais j'attendrai pour le faire que vous m'en ayez dit votre opinion.

Je me suis décidé à agrandir par un fossé l'enceinte de Bougie. Cela nécessite une petite augmentation de garnison et surtout en indigènes pour garder la partie de l'enceinte qui passe dans des lieux malsains. Cela me conduit à vous demander de diviser une de vos compagnies de tirailleurs entre Bougie et Djidjilly où le même besoin se fait sentir. Cette compagnie pourrait verser dans les autres les tirailleurs que de grands intérêts pourraient empêcher d'aller là. Elle se recruterait sur les lieux. Si vous trouviez des inconvénients à l'y laisser en permanence, et ce ne pourrait être qu'à cause des officiers, vous pourriez la relever de temps en temps, ou seulement changer le cadre en totalité ou en partie. Cette dernière combinaison me paraît la meilleure.

Le bureau arabe de Philippeville est de 1re classe.

Questions.

Pourquoi détacher, le 11, M. Tremblay à huit lieues de Biskra avec un bataillon et un escadron, puisque l'ennemi s'était retiré par là, et que votre colonne entière devait y marcher le 13?

Les petits détachements à de grandes distances et surtout quand le pays et l'ennemi sont inconnus, sont fort dangereux. Il vaut mieux marcher avec tout son monde. Évidemment, la petite colonne de M. Tremblay n'a obtenu aucun résultat,

ni bon ni mauvais. En cas d'échec, il en serait résulté un fâcheux effet moral.

Les troupes ont dû être très fatiguées, car retournant avec la colonne le 13, elles ont fait en trois jours vingt-quatre lieues. (Ceci est une erreur, je relis le rapport et je vois que vous n'êtes reparti de Biskra que le 15.) Dès 1809, en Espagne je me suis élevé contre les détachements ou les reconnaissances de cette nature qui compromettaient ainsi des fractions de l'armée, et je disais que les reconnaissances doivent être ou très fortes (1) ou très petites ; quelques cavaliers, sans infanterie, ou l'armée entière. Comme cela, on ne compromet rien. En outre des inconvénients qui se trouvent dans la nature des choses, on s'expose, en faisant des détachements multipliés à grandes distances, à rencontrer pour commandant un officier faible, maladroit ou imprudent qui nous occasionne un échec partiel. Il vaut mieux jouer serré et laisser le moins possible au hasard.

Vous comprendrez, mon Prince, que ce sont là des principes généraux, que je n'applique pas d'une manière absolue à la circonstance, car je n'en connais pas les détails et peut-être aviez-vous de bonnes raisons pour détacher M. Tremblay.

Agréez, etc.

Signé : BUGEAUD.

Dans cet hiver relativement pacifique de 1843-1844, le maréchal obéissant à ses instincts personnels s'occupa vivement d'améliorations locales. — Le 28 décembre, en compagnie de Mme la maréchale Bugeaud, des directeurs de l'Intérieur et des Finances, du pro-

(1) N'est-ce pas le système mis en pratique par les Prussiens, dans la guerre de 1870, c'est-à-dire l'envoi en éclaireurs d'avant-garde de ces légendaires détachements de uhlans ? — Les écrivains militaires, du reste, ont de tout temps indiqué et conseillé ce mode d'investissement et d'investigation.

cureur général et d'autres notables, il promena le député de l'opposition Gustave de Beaumont dans les villages du Sahel nouvellement fondés, Saint-Ferdinand, Sainte-Amélie, le marabout d'Aumale, les Cheragas et la Trappe de Staouëli.

Le 13 mars, il partit pour Blidah, Milianah et Teniet-el-Had, dans le but de visiter en personne les routes que l'armée construisait, de toute part, dans le Titery. Il rentra à Alger le 21.

Infatigable et sans cesse en alerte, il portait son attention sur tout ce qui pouvait intéresser les populations, notamment les Arabes désarmés et pacifiés, dont il tenait à assurer la protection et le bien-être. Ayant entendu les lions rugir la nuit à Teniet-el-Had, il décréta une prime pour la destruction des animaux féroces encore assez nombreux alors, lions, panthères et hyènes. Il visait dans ses considérants la protection due aux Arabes et à leurs troupeaux. — Ayant remarqué entre Blidah et Milianah la quantité de beaux oliviers sauvages qui ne produisaient presque aucun fruit, il y envoya des greffeurs européens, avec des greffes de bonne espèce et en même temps, dans la province de Mostaganem où ses précédentes observations lui avaient fait noter une situation analogue. Il fit remettre à ces montagnards des plants de châtaigniers, attendu qu'à une certaine altitude, le climat est analogue à celui de France.

Il voulait ainsi arrêter la destruction barbare de l'olivier dans un pays où, malheureusement, l'on ne trouve souvent pas d'autre bois de chauffage.

Considérant [illegible] son arrêté du 9 avril [illegible] que les oliviers forment une des principales richesses de l'Algérie, et qu'il importe d'en assurer la conservation par tous les moyens, avons décrété :

Art. 1er — La vente du bois vert provenant de l'olivier est interdite sur tous les marchés de l'Algérie à partir du 1er mai.

Art. 2. Le bois vert d'olivier trouvé circulant sur les routes ou exposé en vente, sera confisqué, etc.

C'est ainsi que dans ses voyages il avait l'œil à tout et conversait avec tous. Combien de points qui, aux yeux de son état-major, n'étaient que vulgaires détails, prenaient pour lui de l'importance. Il en faisait au retour l'objet de décrets, heureux de faire le bien dans ce petit royaume où il avait pour quelques années le droit de s'improviser législateur.

Sous son administration pleine de sagesse, l'influence de la France sur les Arabes grandissait chaque jour. Le journal d'Alger, comme preuves du degré d'autorité conquise sur les Arabes, cite notamment les deux faits suivants :

Le gouverneur général ayant trouvé insuffisants les approvisionnements en fourrages de Mascara et voyant la saison trop avancée pour élever ces approvisionnements par le moyen ordinaire, a ordonné une corvée générale de toutes les bêtes de somme dans les environs de Mascara, Oran et Mostaganem, pour aller à la côte prendre du foin et le porter à Mascara. — En quelques jours 3,000 quintaux métriques ont été portés sur ce point.

On sait combien les Arabes tiennent à leurs chevaux. Le

ne vendent jamais les meilleurs; et comme la guerre a infiniment réduit l'espèce chevaline, la remonte ne trouvait plus à faire que de rares achats. Le gouverneur général, sentant l'importance de réparer promptement la perte que la cavalerie a faite dans les campagnes si actives de l'année, a imposé les tribus, dans les provinces d'Oran, Milianah, Alger et Sebaou, à lui fournir 350 chevaux de guerre. Cette réquisition a été répartie en proportion du nombre des chevaux que possède la population des provinces. Elle est déjà presque entièrement acquittée, sans que l'on ait été obligé de faire marcher un seul soldat.

Toutefois, c'était sur les routes qu'il concentrait ses soins, les considérant avec raison comme le premier élément de prospérité d'un pays. On retrouve toujours en lui le conseiller général qui s'intéressait tant aux chemins vicinaux de la Dordogne. Dès juillet 1843, son journal commentait fièrement une petite annonce algérienne ainsi conçue :

Service d'Alger à Medeah et retour; départ tous les mercredis et samedis. Hôtel Titery, hôtel d'Alger, *à Medeah.*

Telles sont les affiches qu'on lit depuis plusieurs jours sur tous les murs de la ville.

Ainsi, d'Alger à Medeah, dont le trajet ne se faisait, il y a quinze mois, qu'à la suite d'une colonne de toutes armes, l'on va et l'on vient, aujourd'hui, *en omnibus,* deux fois par semaine.

Ainsi, dans cette ville où, à la même époque, il ne se trouvait pas dix personnes appartenant à la population civile et pas une seule femme, européenne ou indigène, dans cette ville qui n'était que ruines et décombres, on trouve

aujourd'hui des hôtels tenus *à l'instar de Paris* où les voyageurs affluent. Voilà des résultats (1)!

Dans l'hiver de 1843-44, il fit pousser activement les travaux militaires sur les routes. On en parle fréquemment dans les colonnes du journal confident des pensées du gouverneur.

On y lit, à la date du 5 février 1844 :

Le 27 janvier, toutes les troupes sauf un bataillon du 48e ont repris les travaux interrompus par les pluies. Neuf bataillons ont été échelonnés sur la route de Milianah à Cherchell. Cette dernière ville ne peut que gagner beaucoup par l'ouverture de cette importante communication et le rétablissement de l'ancien port romain. Elle communiquera avec la vallée du Chélif et la région des sources du fleuve par la route de Milianah à Teniet-el-Had qui se prolongera bientôt jusqu'à Tiaret, point qui a déjà une route carrossable sur Mascara.

Sept autres bataillons sont étendus sur la route d'Alger à Constantine à partir du Fondouk ; en un mois ils arriveront sur l'Isser où se trouve un pont turc que nous rétablirons.

1er mars 1844. — Les travaux de la route de Constantine ont produit une sensation dont l'effet se fait sentir au loin. Les gens qui, dans l'Est, avaient des doutes sur nos projets de stabilité n'en peuvent conserver aujourd'hui.

La route d'Alger au pont de Beni-Kini sur l'Isser sera terminée du 15 au 20 mars ; celle de Cherchell à la vallée du Chélif vers le 10 avril. On déblaie le vieux port romain qui

(1) Cette sorte de cri du cœur : *Voilà des résultats!* était une réponse à la mauvaise foi des journaux d'opposition de France, dont le thème incessant était, à la grande indignation du gouverneur général : « On s'agite en Algérie, *mais il n'y a pas de résultats.* »

abritera facilement 40 ou 50 bâtiments de moyen tonnage...

14 mars 1844. — Le gouverneur général, après avoir visité récemment les travaux de route que l'armée exécute à l'est d'Alger, est parti le 13 pour Blidah, Milianah et Teniet-el-Had où les troupes du Titery exécutent des travaux de route non moins importants.

Voilà l'état et la situation de l'Algérie au point de vue des travaux publics, en mars 1844, bilan écrit en quelque sorte sous la dictée du maréchal.

Le gouverneur général a pensé que sous le rapport militaire et commercial, il valait infiniment mieux avoir de grandes étendues en routes carrossables pendant sept ou huit mois de l'année, que de petites étendues macadamisées et praticables en tout temps. Ce qu'il y a de plus long et de plus coûteux, c'est l'empierrement ; avec les mêmes forces et le même argent, si l'on avait voulu empierrer, le pays ne serait pénétré qu'à une petite distance des côtes. Au lieu de cela l'armée a ouvert en deux ans, pendant les intervalles de guerre, en simples terrassements, près de 400 lieues, savoir :

D'Oran à Sebdou par Tlemcen	44
De Tlemcen à Lalla-Maghrnia sur la rive gauche de la Tafna	15
D'Oran à Saïda par Mascara	43
De Mostaganem à Mascara	25
De Mascara à Tiaret	32
De Mostaganem à Milianah (par Orléansville)	60
D'Orléansville à Tenès, partie dans le rocher	10
De Cherchel à Teniet par Milianah	37
De Milianah à Blidah	20
De Blidah à Medeah	11
D'Alger à Beni-Hinis sur l'Isser (route de Constantine)	19
De Philippeville à Constantine (route macadamisée)	21
De Bône aux forêts d'Edoug	8
De Bône à La Calle	12
Total	357

Nous ne comptons pas divers tronçons commencés. L'armée a en outre jeté 11 ponts sur les rivières à l'Ouest et préparé des villages où elle a défriché les terres pour la colonisation civile.

Les travaux ne pouvaient être faits que par l'armée, on n'eût pu trouver de bras civils. Les eût-on trouvés, ils auraient *coûté* des sommes que les Chambres n'eussent certainement pas votées. Les ouvriers civils se font payer d'autant plus cher qu'on les éloigne plus des côtes ; ils eussent *coûté* quatre francs par jour ; nos soldats ne sont payés que quarante centimes par huit heures de travail.

On peut citer enfin comme un acte considérable d'administration de cet hiver 1843-44, l'organisation de l'Algérie en trois divisions militaires. Les propositions du maréchal furent sanctionnées le 29 novembre 1843 par le ministre de la guerre. La première organisation fut la suivante :

DIVISION D'ALGER.

Subdivisions : *Alger*, y compris Bougie et Cherchell.
Blidah, y compris Medeah et Boghar.
Milianah, y compris Teniet-el-Had.
Orléansville, y compris Tenès.

DIVISION D'ORAN.

Subdivisions : *Oran*, y compris Arzew.
Mascara, y compris Tiaret-Saïda.
Mostaganem.
Tlemcen.

DIVISION DE CONSTANTINE.

Subdivisions : *Constantine*, y compris Philippeville et Djijilly.
Bône, y compris Ghelma et La Calle.
Sétif.

Le maréchal dont les efforts militaires s'étaient surtout portés à la poursuite de son grand adversaire, l'Émir, dans le Titery d'abord, et ensuite dans la province d'Oran, ne pouvait méconnaître qu'Alger sa capitale fût menacée à l'Est par des tribus indépendantes singulièrement rapprochées. Dès l'automne de 1842, il avait conquis la province du Sebaou, dont il avait remis l'administration au khalifa Mahi-Eddin, gérant fidèle, mais trop souvent troublé par les tribus indépendantes du voisinage qui obéissaient aux instigations de Ben Salem, réfugié dans le Jurjura.

La côte même de Dellys, cette escale si rapprochée d'Alger, n'était pas soumise. Le maréchal méditait de ce côté une petite campagne. Il la fit précéder de la proclamation suivante :

Aux chefs de sept tribus de l'Est, salut (1).

Tout le pays autrefois gouverné par Abdel-Kader est maintenant soumis à la France. De tant de tribus, vous êtes les seules qui ne soyez pas venues à nous. Il y a longtemps, moi, que j'aurais pu aller chez vous avec une forte armée ; je ne l'ai pas fait parce que j'ai voulu vous donner le temps de la réflexion. Plus d'une fois je vous ai dit : Soumettez-vous ! car vous obéissiez au vaincu, et vous devez obéir au vainqueur. Chassez de vos montagnes le khalifa Ben Salem, à moins qu'il ne vienne lui-même demander l'aman au roi des Français qui le lui donnera.

Non seulement vous n'avez tenu aucun compte de mes avertissements paternels ; non seulement vous ne vous êtes

(1) Il nous paraît inutile de donner au lecteur les noms de ces sept tribus.

[illegible]

[illegible] réunir le [illegible] avril [illegible] lendemain [illegible] le camp [illegible] assez nombreuses [illegible] à cette occasion, à la [illegible].

[illegible] avait été adressées à [illegible] et du Sebaou. Malgré [illegible] mauvais état des chemins et le débordement des [illegible] mille mulets et chameaux étaient réunis à la Maison Carrée.

Le [illegible] mai, après avoir traversé la Mitidja, et les montagnes des [illegible], le maréchal arrivait à Dellys.

dont il prenait possession (1) et où il marquait les emplacements nécessaires à un établissement définitif. L'entreprise était plus aisée qu'à Tenès et Orléansville, car la ville mauresque de Dellys existait encore sur les ruines d'une ancienne colonie romaine.

Le 12 mai, la moitié de la colonne de l'Est qui, sous les ordres du maréchal, était allée prendre possession de Dellys et y charger un convoi, fut attaquée au moment où elle repassait l'Oued-Neça pour retourner au camp de Bordj-Menaïel.

Les vivres et les bagages furent placés sur la rive gauche sous la protection d'un bataillon du 48e. Avec le reste de l'infanterie qui se composait d'environ deux mille hommes et les goums indigènes, le maréchal prit l'offensive sur la rive droite. Plusieurs positions furent enlevées à la cavalerie ennemie. Derrière elle, un gros rassemblement d'infanterie kabyle réuni par Ben Salem couvrait les collines disposées en demi-cercle, et poussait de grands cris. La vue d'un ennemi cinq fois supérieur en nombre n'arrêta pas l'élan de nos troupes. Nos goums, conduits par des officiers et sous-officiers français, se jetèrent sur la droite de l'ennemi, avec le soutien de vingt spahis et neuf gendarmes et tous les hommes du train des équipages. Le maréchal utilisait tout ce qu'il avait

(1) La ville romaine se nommait *Rusucurrum*. Dellys est situé à l'est du cap Bengut qui lui assure un abri passable. Les jardins cultivés par les Maures y sont renommés. C'est aujourd'hui, une riche et coquette ville de 3,000 âmes.

Dès le 14 mai 1848, un avis publié dans le *Moniteur algérien* informa le public que, par ordre du gouverneur général, le courrier (vapeur) de l'Est, partant d'Alger les 10, 20, 30 de chaque mois, ferait échelle à Dellys.

sous la main; car il avait laissé au camp quatre à cinq cents chasseurs d'Afrique.

L'infanterie, poussant au centre, coupa le demi-cercle en deux. Les masses confuses des Kabyles prirent la fuite dans toutes les directions, et par les lieux les plus escarpés, laissant trois cents morts, beaucoup d'armes et un drapeau. Si la cavalerie française eût été présente, on eût tué et pris beaucoup plus de monde. De notre côté, il y eut seulement une vingtaine de blessés, et quelques chevaux tués.

Cinq jours après, le 17 mai, il fallut combattre à nouveau sur la rive gauche de l'Oued-Sebaou. L'ennemi laissa sur le terrain quatre cents morts et un plus grand nombre de blessés; de notre côté l'on ne compta pas moins de trente morts et une centaine de blessés.

Le 21 mai, la grande tribu des Flissas, jusque-là opiniâtrément rebelle, fit sa soumission. Au bruit du canon, Ben-Zamoun, petit-fils d'un chef illustre de ce nom, reçut le burnous d'investiture. Deux autres tribus se soumirent également.

En se soumettant, les Flissas s'excusèrent en ces termes d'avoir combattu. Quel homme, en vérité, n'admirerait de si nobles sentiments!

Nous ne pouvions nous dispenser de combattre. Nos femmes n'auraient plus voulu nous regarder ni préparer nos aliments. Nous avions promis à Ben Salem de mourir avec lui s'il voulait mourir avec nous. S'il eût tenu parole, nous nous serions fait tuer jusqu'au dernier; mais il a fui au commencement de l'attaque. Nous ne lui devons plus

rien. Il ne reparaîtra plus dans nos montagnes et nous serons aussi fidèles à la parole que nous te donnons qu'à celle que nous lui avions donnée.

Dans la discussion de leurs intérêts, les chefs kabyles prétendirent se dispenser de payer l'impôt, sous prétexte qu'ils ne l'avaient jamais payé ni à Abdel-Kader ni aux Turcs.

Je ne me règle, répondit le maréchal, ni sur Abdel-Kader ni sur les Turcs. La France est autrement puissante que l'était le dey d'Alger. Elle veut que les Arabes, comme les Français, soient traités avec égalité. Vous paierez l'impôt comme les autres.

Les Kabyles baissèrent la tête en signe de résignation.

Le maréchal remonta alors l'Oued-Sebaou pour entrer chez la dernière tribu insoumise (les Amraoua). A peine le camp posé sur le champ de bataille du 17, de toute part les représentants des tribus affluèrent. Il en vint même que l'on n'avait pas l'intention de soumettre. De nouvelles investitures au bruit du canon et au son de la musique militaire eurent encore lieu les 24 et 25 mai (1). Le propre frère de Ben Salem, Ben Omar se présenta, demandant au maréchal à vivre dans cette province en simple particulier.

(1) Dans l'organisation des provinces de l'Est, le maréchal Bugeaud évita intentionnellement de constituer un chef unique. Il sépara le pays entre trois agas qui devaient se jalouser et se surveiller réciproquement.

[illegible]

[illegible]

[illegible] quand [illegible]

[illegible] promenades [illegible]

[illegible] et qu'elle [illegible]

[illegible] pour ma retraite en France ; mais [illegible] je suis seul quand je [illegible] modeste maison de la [illegible] heureux si je pouvais être en [illegible]

J'ai organisé l'agalik de Taourga qui comprend sept tribus autour de Dellys. Avant-hier, j'avais organisé celui des Flissas, et aujourd'hui c'est le tour des Amraouas et de beaucoup d'autres tribus. Tu vois que deux petites victoires sont plus éloquentes que les phrases de nos publicistes et la sentimentalerie de nos philanthropes. J'espère, à présent, être rentré le 28. Voilà un grand mois que je suis loin de mes petits! C'est long! et pourtant la séparation sera plus longue encore, car vous rentrez et je reste!

Je vous embrasse, mes toutes bonnes.

BUGEAUD.

Le duc d'Aumale avait bien occupé Biskra (1), l'oasis située au sud de la province d'Alger. Ce n'était pas assez. Aussi le maréchal donnait-il bientôt l'ordre d'occuper Laghouat, l'oasis située sur le méridien d'Alger. Il s'y préparait depuis près d'un an.

Dès le lendemain, en effet, de l'enlèvement de la smalah, il avait songé à s'étendre au sud de Boghar.

(1) *Biskra* ou *Biskara*, aujourd'hui 7,400 habitants, la plus belle oasis du Sahara, compte 180,000 palmiers dattiers et 5.000 oliviers, contemporains, dit-on, des Romains. Cette ville se trouve à 234 kil. au sud-ouest de Constantine, à 125 mètres à peu près au-dessus de la mer, au pied des montagnes d'un massif de l'Aurès, montagnes sans forêts dont l'une s'appelle de deux noms arabes qui veulent dire la *joue rouge*. Son torrent vient de l'Aurès par la superbe coupure d'El-Kantara, le *Foum es Sahara*, ou bouche du désert. S'il gardait toujours l'énorme volume de flots que certains orages poussent dans son lit, il supprimerait au loin le Sahara; mais généralement il cesse de couler au-dessus de Biskra, et alors les palmiers, qui doivent avoir « la tête dans le feu, le pied dans l'eau », sont arrosés par des sources voisines, d'un débit de 180 litres par seconde. Cette ville eut jadis une importance considérable, s'il est vrai qu'il y a deux cent dix ans une seule épidémie y abattit 70,000 personnes. Ce n'est plus aujourd'hui que la modeste capitale des Ziban : on nomme ainsi les oasis du pied de l'Atlas, à l'est et à l'ouest de Biskra.

(Onésime Reclus.)

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] avoir envoyé des présents et [illegible] Mais [illegible]

[illegible] à Bergame le 11 [illegible]

neur général les avait constamment refusés, répondant qu'il ne traitait pas avec les gens sans les connaître et que s'il tenait à devenir un serviteur de la France, il lui fallait venir en personne à Alger réclamer cette faveur.

Ahmed-ben-Salem, atteint d'une maladie de foie et ne pouvant se déplacer en personne, envoya son frère Yahia au général Marey qui opérait chez les Ouled-Naïls. Celui-ci adressa au gouverneur général l'envoyé, qui arriva à Alger le 12 avril.

Le lendemain, en présence du duc de Montpensier, le gouverneur général investit Ahmed-ben-Salem comme khalifa de Laghouat dans la personne de son frère Yahia. L'investiture fut conditionnelle, ne devant devenir définitive que quand une colonne française aurait parcouru le pays et perçu l'impôt.

Une colonne française recevait en effet l'ordre de descendre au sud de Medeah et de Boghar, et de pénétrer jusqu'à Laghouat (1), et au delà s'il le fallait.

Les troupes, prêtes le 27 avril, partirent de Medeah le 1er mai sous les ordres du général Marey. Elles se

(1) Laghouat, capitale du Sahara de la province d'Alger, est à 347 kil. de Medeah et à 446 kil. d'Alger. Elle est assise sur les deux versants d'une vallée rocheuse et divisée en deux parties, dont l'une est habitée par des Européens. — Autour de la ville s'étend une verdoyante oasis formée de jardins où les arbres fruitiers et les plantes potagères abondent et qui ne contient pas moins de 40,000 palmiers.

Depuis l'année de la conquête de Laghouat (1844), le désert a été considérablement modifié ; les puits artésiens forés en grand nombre par les Français ont fait monter au jour de vraies rivières et, grâce à eux, dit M. Reclus, des oasis qui produisent les meilleures dattes du monde voient leurs palmiers flétris reverdir et leurs merveilleux jardins étendre en tous sens leurs oliviers, leurs figuiers, leurs orangers, leurs jujubiers, leurs grenadiers, leurs vignes grimpantes, tous leurs arbres amis des soleils de flamme.

composaient de deux mille huit cents hommes, dont deux mille cent Français et sept cents Arabes auxiliaires : mille sept cents soldats d'infanterie, deux cent quarante cavaliers, des artilleurs, soldats du train, etc., et deux pièces de canon. Le colonel Saint-Arnaud faisait partie de l'expédition (1).

Le 18 mai la colonne atteignit le Djebel-Amour; le 21, Tedgemont. Le 24, elle bivouaquait sur l'Oued-Mejemzi, rivière qui passe à Laghouat, et le lendemain à Laghouat même où elle séjourna les 26 et 27. L'accueil des populations fut excellent. Cinq ou six cents cavaliers vinrent au-devant de nos troupes tirant des coups de fusil en signe de réjouissance. Le drapeau et la musique du khalifa accompagnaient le général Marey. On apporta chaque jour, comme *diffa*, des dattes à profusion et quarante plats de couscouss.

(1) Nous trouvons dans la correspondance du maréchal Saint-Arnaud des détails sur cette expédition. — Le 27 mai 1844, il écrivait de Laghouat à son frère : « Depuis ma lettre de Taguin, j'ai traversé bien des pays et visité quelques villes curieuses, s'il est permis d'appeler villes ces constructions bizarres et si loin de nos idées qu'on se les imagine à peine quand on les a vues... J'ai parcouru le désert dans des circonstances toutes différentes de celles que j'attendais. Après quelques jours d'un soleil brûlant, nous avons rencontré un tel froid que les 18, 19, 20 et surtout 21 mai nous avons conservé nos burnous à cheval et que le feu au bivouac était nécessaire. Nous voici donc en plein désert de Sahara. Derrière nous sont les dernières chaînes de l'Atlas qui vont en s'abaissant : devant nous l'immensité du désert sans fin, sans bornes pour nos yeux; de loin en loin quelques palmiers qui élèvent leur tête comme les mâts d'un immense vaisseau sur une mer calme. C'est sublime à voir, mais c'est triste. L'œil, après avoir erré dans toutes les directions sans pouvoir s'arrêter sur rien, à force de fixer, se crée des mirages extraordinaires. Mais l'âme se replie sur elle-même ; ce désert incommensurable c'est l'image de l'éternité. Je voudrais pouvoir monter sur un cheval ailé et faire une longue pointe dans le désert pour revenir le jour même sous cette oasis appelé Laghouat où nous bivouaquons.

« En quittant Taguin, nous nous sommes dirigés sur Tedgemont, où nous étions le cinquième jour de route. Tedgemont est une charmante décoration d'opéra,

Le général Marey poussa encore jusqu'à onze lieues au delà de Laghouat. La chaleur était très forte; l'eau et l'herbe disparaissaient. Les Turcs n'avaient jamais été au delà de Laghouat même; on jugea inutile de pénétrer plus loin. Le 31 mai, l'on remontait vers le Nord.

Le caractère pacifique de cette expédition était pressenti d'après les ouvertures faites, depuis un an, par les chefs de cette lointaine vallée. Quand la nouvelle de ce succès arriva à Alger, le gouverneur général n'y était plus. A peine de retour de sa campagne de Dellys, il avait dû s'embarquer d'urgence pour l'Ouest, appelé par une dépêche inquiétante du général de Lamoricière.

Dès le 31 mai, le maréchal partait pour Oran avec sa famille (1). Après quelques jours passés à Oran, le gouverneur général renvoya à Alger sur le *Ténare* la maréchale et ses filles ainsi que Mme la générale de Bar. Quant à lui, il se rendait précipitamment, sans at-

vue de loin cependant; car la ville, comme toutes les villes arabes, n'offre que ruines, murs en terre mêlés de quelques pierres, sans ouverture au dehors, d'une grande élévation et avec des portes grossières très basses. On marche entre deux hautes murailles grises, jusqu'à ce qu'on soit arrêté par des monticules de ruines que l'on franchit pour marcher encore avec les mêmes accidents de terrain. Tedgemont, bâti sur une hauteur, avec sa ceinture de jardins, entourés eux-mêmes d'une rivière d'argent coulant sur un sable fin et blanc, offre un coup d'œil ravissant, sur la verdure foncée des abricotiers et des caroubiers. Figure-toi une foule de palmiers et dans le fond des coupures grisâtres de la ville, tout cela sous un ciel africain, et admire ce paysage, un des plus gracieux que j'ai vus en Algérie.

« Le gouverneur a eu une belle affaire dans l'Est avec deux mille hommes, il a battu Ben Salem et dix mille Kabyles. »

(1) Sans doute l'emmenait-il avec lui pour ne pas interrompre si tôt une réunion désirée, qui dut cesser à peine accomplie? Mais les dépêches du général Lamoricière avaient un caractère d'urgence qui ne souffrait pas de retard.

tendre le général Marey (1), à Lalla Maghrnia, sur la frontière du Maroc.

L'orage grondait de ce côté. Il s'y préparait des événements d'une extrême gravité, dont le récit fera l'objet du chapitre suivant.

(1) Le général Guillaume-Stanislas Marey-Monge, né en 1796 à Nuits (Côte-d'Or), mort en 1863, était fils du conventionnel Marey et petit-fils, par sa mère, du célèbre Monge. Admis à l'École polytechnique en 1814, il prit part à la défense de Paris contre les alliés. Il entra dans l'artillerie en 1819, et rédigea sur cette arme plusieurs mémoires remarquables. Il fit partie de l'expédition d'Alger en 1830. Chargé d'organiser des chasseurs algériens, il combattit à leur tête dans les expéditions contre Medeah (1830-31). Lieutenant-colonel en 1834, et investi du commandement politique, militaire et administratif des tribus voisines d'Alger, il organisa le corps des spahis, dont il devint colonel en 1837. Rappelé en France en 1839 pour commander le 1er régiment de cuirassiers, il reprit du service en Algérie en 1841 comme colonel du 2e régiment de chasseurs d'Afrique et fut nommé maréchal de camp en 1848, général de division en 1848.

Du 12 juin au 22 septembre 1848, gouverneur général par intérim de l'Algérie, ce fut lui qui proposa de former des corps d'infanterie montés sur des chameaux. Envoyé par le gouvernement provisoire de 1848 à l'armée des Alpes, il reçut en 1850 le commandement de la 18e division militaire (Clermont-Ferrand), et en 1851 celui de la 8e (Metz). Il revient en 1857 en Afrique pour y faire la campagne de Kabylie. Il venait d'être appelé au sénat, quand il mourut, en 1863.

Depuis le rétablissement de l'Empire, le général Marey-Monge avait relevé le titre de comte de Péluse, que son aïeul Monge reçut de Napoléon Ier. On lui doit : *Notes sur la régence d'Alger; aperçu de son histoire*, 1834; *Mémoires sur les armes blanches*, 1841, in-8°; *Poésies d'Abdel-Kader*, 1848, in-8°.

Le général Marey-Monge était un excellent militaire, homme instruit et intelligent, toutefois d'un caractère difficile. Le maréchal Bugeaud faisait cas de lui, bien qu'il eût instinctivement peu de goût pour les polytechniciens, dont les principes absolus et systématiques se heurtaient souvent à son esprit pratique et à son admirable bon sens.

CHAPITRE XIV.

LA BATAILLE D'ISLY. — 1844.

Préludes de la campagne du Maroc. — Les émissaires d'Abdel-Kader et de l'empereur du Maroc dans nos tribus. — Départ du maréchal pour Oran. — Entrevue du général Bedeau avec le chef marocain à Lalla-Maghrnia (15 juin). — Occupation d'Ouchda par le maréchal. — Lettre de M. Guizot, ministre des affaires étrangères, à M. de Saint-Aulaire, ambassadeur à Londres. — Mécontentement de l'Angleterre. — Commencement des hostilités. — Bombardement de Tanger. — Bombardement de Mogador (7 août). — Rapport du prince de Joinville. — Récit de la bataille d'Isly par M. Léon Roches. — Rapport officiel au ministre. — Le Roi au maréchal (29 août). — Le duc de Nemours au maréchal. — Lettre du maréchal au prince de Joinville sur les conditions du traité de paix. — Conclusion du traité dans le sens des prétentions françaises.

L'Algérie allait être exposée à une épreuve des plus rudes. L'empereur du Maroc Abder-Rhaman, si puissant par le nombre de ses sujets et de ses soldats, chef de la religion dans tout le nord de l'Afrique, chérif, c'est-à-dire ayant dans ses veines le sang même du prophète, mettait son épée dans la balance du côté d'Abdel-Kader et faisait prêcher la guerre sainte contre les chrétiens.

Des émissaires étaient envoyés dans nos tribus par Abdel-Kader et par des agents du Maroc pour les préparer à la révolte. La moindre hésitation, le moindre indice de peur, de notre part, pouvait tout remettre en question dans nos possessions algériennes.

[illegible] kilomètres de Tlemcen. [illegible] avec impétuosité par les Ouled-Bouskarr [illegible] de cavalerie régulière.

Le général Lamoricière [illegible] repoussa [illegible] furent admirables [illegible]

Le lendemain, le maréchal Bugeaud [illegible] une dépêche de Lamoricière [illegible] Alger [illegible] arrivé sur les lieux [illegible] marocaines. [illegible] au général Bedeau [illegible] le maréchal [illegible] le 15 juin à Lalla-Maghrnia [illegible]

[illegible]

pes marocaines s'approchèrent insensiblement, firent feu sur les nôtres et blessèrent le capitaine Daumas et deux hommes. Après quelques excuses et quelques efforts pour rétablir l'ordre, le chef marocain déclara que la frontière devait être reportée à la Tafna, et qu'en cas de refus, c'était la guerre. Ces paroles rompirent la conférence; mais au moment où nos troupes se retiraient, elles furent vivement attaquées.

Pressentant ces événements, le 17 juin 1844, M. Guizot écrivait à notre ambassadeur à Londres, le comte de Saint-Aulaire :

Tenez pour certain que si nous avons la guerre avec le Maroc, c'est que nous y sommes forcés, bien et dûment forcés. Nulle part en Afrique, nous ne cherchons des possessions ni des querelles de plus. Avant 1830, le territoire qu'on nous conteste aujourd'hui a constamment fait partie de la régence d'Alger; les indigènes reconnaissaient la souveraineté du Dey et lui payaient tribut par l'entremise du bey d'Oran qui envoyait à certaines époques déterminées des Turcs pour le prélever. Nous occupons depuis longtemps ce territoire sans contestation, soit de la part des habitants eux-mêmes, soit de la part des Marocains. C'est Abdel-Kader qui, dans ces derniers temps, a cherché et trouvé ce prétexte pour exciter et compromettre contre nous l'empereur du Maroc. — A vrai dire, ce n'est pas à l'Empereur, c'est à Abdel-Kader que nous avons affaire là. Il s'est d'abord réfugié en suppliant, puis établi en maître dans cette province d'Ouchda ; il s'est emparé sans grand'peine de l'esprit des populations; il prêche tous les jours; il échauffe le patriotisme arabe et le fanatisme musulman ; il domine les auto-

rités locales, menace, intimide, entraîne l'Empereur et agit de là comme d'un repaire inviolable pour recommencer sans cesse contre nous la guerre qu'il ne peut plus soutenir sur son ancien territoire. Jugurtha n'était, je vous en réponds, ni plus habile, ni plus hardi, ni plus persévérant que cet homme-là, et s'il y a de notre temps un Salluste, l'histoire d'Abdel-Kader mérite qu'il la raconte. Mais en rendant à l'homme cette justice, nous ne pouvons accepter la situation qu'il nous fait sur cette frontière... Voilà près de deux ans que cette situation dure et que nous nous montrons pleins de modération et de patience. Nous nous sommes rigoureusement abstenus de toutes représailles. Nous avons employé le ton amical et le ton menaçant. Nous avons envoyé des bâtiments de guerre se promener devant Tanger; c'était pour inquiéter et intimider. Nous avons obtenu des désavœux, des promesses, des ajournements et quelquefois des apparences. Au fond, les choses sont restées les mêmes. Pour mieux dire, elles ont toujours été s'aggravant. Depuis six semaines, la guerre sainte est prêchée dans tout le Maroc; les populations se soulèvent et s'arment partout. L'Empereur passe des revues à Fez; ses troupes se rassemblent sur notre frontière; elles viennent de nous attaquer sur notre territoire. Cela n'est pas tolérable. Il ne suffit pas que l'empereur du Maroc renonce, pour le moment, à ses démonstrations hostiles et nous donne de vaines paroles de paix; il faut que les causes de cette guerre sourde qui couve et éclate sans cesse sur notre frontière soient supprimées; il faut qu'il n'y ait là plus de rassemblement de troupes, qu'Abdel-Kader n'y puisse séjourner, qu'une délimitation certaine des deux États soit opérée et acceptée des deux parts. Voilà le but que nous avons absolument besoin et droit d'atteindre?

En même temps qu'il marchait sur Ouchda, le maréchal voulut laisser une porte à des arrangements pacifiques; c'est alors qu'il écrivit à El-Ghennaoui la lettre suivante. Cette pièce et les deux suivantes résument parfaitement l'état de la question.

Le Maréchal gouverneur au caïd El-Ghennaoui.

Sur la frontière, 16 juin 1844.

Salut! Les Marocains ont violé plusieurs fois notre territoire; deux fois, ils nous ont attaqués sans aucune déclaration de guerre. Et cependant j'ai voulu, dès mon arrivée au camp, te donner une grande preuve du désir que j'avais de rétablir la bonne harmonie que vous seuls avez troublée par les procédés les plus hostiles, et je t'ai offert une entrevue.

Tu y es venu et tu nous as proposé, pour prix des relations de bon voisinage qui auraient dû toujours régner entre nous, d'abandonner notre frontière et de nous retirer derrière la Tafna.

Nous ne tenons assurément pas à l'étendue du territoire, nous en avons bien assez; mais nous tenons à l'honneur, et si tu nous avais vaincus dans dix combats, nous te céderions encore moins la frontière de la Tafna, parce qu'une grande nation comme la France ne se laisse rien imposer par la force, et surtout par les procédés comme ceux que vous avez employés avec nous depuis deux ans.

Je t'ai dit dans ma lettre d'avant-hier que la modération avait un terme, que Dieu seul était éternel. Eh bien! je te déclare aujourd'hui que la mienne est arrivée à sa dernière limite.

Je ne suis pas accoutumé à laisser prendre à nos ennemis

une attitude de supériorité. Demande plutôt à Abdel-Kader!

Or, hier, pendant que mon lieutenant, le général Bedeau, était, lui quatrième, au milieu des tiens, n'ayant d'autre garde que votre loyauté, il a dû entendre des paroles offensantes. Tes troupes ont fait feu sur les miennes, un de mes officiers et deux hommes ont été blessés. Cependant, malgré cette indigne conduite, nous n'avons pas répondu un seul coup de fusil et nous avons fait retirer nos troupes. Les tiennes ont pris notre modération pour de la faiblesse et elles ont attaqué mon arrière-garde. Nous avons été bien forcés de nous retourner.

Après de tels faits, j'aurais le droit de pénétrer au loin sur le territoire de ton maître, de brûler vos villages et vos moissons, mais je veux encore te prouver mon humanité et ma modération, parce que je suis convaincu que l'empereur Muley-Abder-Rhaman ne vous a pas ordonné de vous conduire comme vous l'avez fait et que même il blâmera cette conduite. Je veux donc me contenter d'aller à Ouchda, non point pour le détruire, mais pour faire comprendre à nos tribus qui s'y sont réfugiées, parce que vous les avez excitées à la rebellion, que je veux les atteindre partout, et que mon intention est de les ramener à l'obéissance par tous les moyens qui se présenteront.

En même temps, je te déclare que je n'ai aucune intention de garder Ouchda ni de prendre la moindre parcelle du territoire de l'empereur du Maroc, ni de lui déclarer ouvertement la guerre. Je veux seulement rendre à ses lieutenants une partie des mauvais procédés dont ils se sont rendus coupables envers moi. Après avoir prouvé que je le puis, je leur rendrai leur ville, et quand ils seront revenus à de meilleurs sentiments, je serai toujours prêt à traiter avec eux pour

rétablir la paix et cimenter l'ancienne alliance qui existe depuis des siècles entre la France et le Maroc.

Je te préviens que j'envoie copie de cette lettre à mon gouvernement (1) qui la communiquera à l'empereur Muley-Abder-Rhaman. C'est à toi de juger s'il n'est pas de ton devoir de les lui communiquer aussi.

Voici en quels termes ambigus et embarrassés répondit El-Ghennaoui.

Du serviteur de Dieu, Ali-ben-El-Taieb au chef des Chrétiens à Alger, le maréchal Bugeaud.

J'ai reçu ta lettre et j'en ai compris le contenu. Lorsque je suis venu vers la frontière, je n'avais d'autre intention que

(1) « Les intérêts engagés au Maroc, dit M. le comte d'Haussonville, dans son excellente *Histoire de la politique extérieure du gouvernement français*, étaient considérables et les ministres français pouvaient se rendre le témoignage qu'ils n'avaient rien fait pour provoquer les difficultés contre lesquelles ils allaient avoir à lutter. La promptitude de leur résolution se ressentit de cette parfaite simplicité de situation.

« Si jamais expédition fut soudainement résolue, énergiquement conduite et brillamment terminée, ce fut, à coup sûr, celle dirigée en 1844 contre Muley-Abder-Rhaman, empereur du Maroc. En laissant à de plus compétents le soin de louer, sous le rapport militaire, les hauts faits d'Isly et de Mogador, nous devons faire remarquer combien la rapidité des opérations combinées du maréchal Bugeaud et du prince de Joinville répondait parfaitement aux convenances de la politique française. Devant des succès si prompts et si complets, l'esprit de parti s'est tu lui-même un instant. Les adversaires du gouvernement n'ont pu s'empêcher de louer l'ardeur impétueuse du vieux soldat et l'habileté consommée du jeune amiral. Mais là s'arrêtèrent les éloges. On eût dit que le juste tribut d'admiration payé aux vainqueurs les dispensait de toute équité envers le cabinet. Cependant le maréchal Bugeaud, en forçant habilement les bandes nombreuses et indisciplinées qui lui étaient opposées à courir les chances d'une bataille rangée, le prince de Joinville, en écrasant de si près, sous le feu de ses canons les batteries de Tanger et de Mogador, et tous deux, après la victoire, en n'imposant à l'empereur du Maroc atterré que de justes et indispensables sacrifices, avaient eu pour but principal de seconder les vues du ministère français. Par leur vigueur à engager l'action, par leur modération après le triomphe, l'un et l'autre s'étaient avant tout proposé de

de faire le bien de vos sujets et de les forcer à rester dans leurs limites respectives. Alors il est arrivé un événement sans intention, ni assentiment de ma part. Lorsque tu es venu toi-même, tu m'as écrit. Je me suis abouché avec ton représentant, avec bonne foi et le cœur exempt d'arrière-pensées. Vous avez fait des propositions. J'en ai fait de mon côté; nous ne nous sommes pas entendus et nous nous sommes séparés sains et saufs, chacun de nous espérant que l'autre le consulterait et qu'après de nouveaux pouvoirs aux deux parties, nous tomberions d'accord pour un arrangement qui pût mettre fin à toute difficulté.

Je n'ai eu connaissance de ce qui se passait, après mon départ, que presque au moment où on vint me le dire : il est arrivé ce qui est arrivé.

Sache que je ne puis approuver la mauvaise intelligence entre nous, quand bien même les mauvais procédés viendraient de ta part.

Mais on ne peut pas revenir sur les événements accomplis, car à Dieu appartient de diriger toutes choses.

Tu nous dis que tu es encore disposé au bien et à la paix. Il en est de même de notre part; et, du reste, je n'ai pas la permission de faire la guerre.

Aussi, ne faut-il pas que l'un ou l'autre parti considère comme grief inexcusable tel mal ou tel fait contraire à la paix, tant que l'amitié existera entre nous, et que nous maintiendrons les conditions anciennes qui ont été établies par nos ancêtres et suivies par leurs descendants.

Dieu fait ce qu'il veut et ce qu'il désire.

se conformer, comme chefs de corps, à l'esprit des instructions qu'ils avaient reçues de Paris. »

N'est-il pas permis, cependant, répondant à M. d'Haussonville, de supposer qu'en cas d'insuccès à Isly ou à Mogador ou de complications avec l'Angleterre, le cabinet présidé par M. Guizot n'eût désavoué le maréchal et le prince?

Je ne m'éloignerai en aucune façon de ces conditions; au contraire, par leur exécution, se confirmeront l'amitié, la paix et le bien des sujets. Salut.

La lettre du chef marocain était assez vague. Le maréchal, selon son habitude, répondit d'une façon claire et non ambiguë.

Le maréchal Bugeaud à El-Ghennaoui.

Sur la frontière, 18 juin 1844.

Salut! Dans toutes tes lettres précédentes, tu nous as accusés d'avoir violé votre territoire et d'avoir enfreint les lois de la bonne amitié qui régnait entre nous. Cela veut dire que tu t'empresses de nous attribuer tout ce que tu as fait, pour que nous n'ayons pas à te le reprocher. Je n'ai pas l'habitude de toutes ces ruses de diplomatie. Je vais droit au but avec loyauté. Je suis un soldat qui obéit à son Roi et aux intérêts de son pays. Tu dis que tu veux encore le maintien de la bonne harmonie qui a toujours régné entre les deux empires. Je le veux autant que toi; mais il faut que nous nous expliquions nettement. Réponds moi aussi nettement ce que tu veux.

Nous voulons conserver la limite de la frontière qu'avaient les Turcs et Abdel-Kader après eux. Nous ne voulons rien de ce qui est à vous. Mais nous voulons que vous ne receviez plus Abdel-Kader pour lui donner des secours, le raviver quand il est presque mort et le lancer de nouveau sur nous. Cela n'est pas de la bonne amitié. C'est de la guerre et vous nous la faites ainsi depuis deux ans.

Nous voulons que vous fassiez interner dans l'ouest de

[illegible]

[illegible] le gouvernement [illegible] le maréchal [illegible] Pourquoi [illegible]

Il convient de se reporter aux temps assez difficiles et parfois troublés que traversait la monarchie de Juillet pour bien se pénétrer de la situation respective du gouverneur général de nos possessions d'Afrique vis-à-vis de la représentation nationale et des ministres du Roi. La correspondance de M. Guizot avec le maréchal témoigne de cette situation bizarre et de ses difficultés. Le tempérament du maréchal, il faut bien l'avouer, s'accommodait mal des nécessités, des [illegible] parlementaires. Aussi les conseils et les instructions ambiguës qu'il recevait du cabinet des Tuileries par l'intermédiaire du ministre de la guerre ou du ministre des affaires étrangères n'étaient-ils pas toujours exactement suivis. [illegible] dans les prélimi-naires de cette campagne du Maroc, ainsi que dans les [illegible] ne se conforma-t-il pas [illegible] du gouverneur [illegible]

général. Éloigné de France, séparé par la mer, il n'était pas possible, l'eût-il même voulu, à un général en chef, chargé à la fois d'intérêts politiques et diplomatiques, de consulter à toute heure du jour son gouvernement et de se dérober aux responsabilités. Le maréchal Bugeaud, d'ailleurs, ne reculait devant aucune initiative et les résultats de cette glorieuse campagne le démontrent suffisamment.

En cette occurrence, il faut bien l'avouer, le vieux maréchal fut admirablement secondé dans cette complicité patriotique par un des fils du Roi, le jeune amiral, prince de Joinville (1), qui commandait la croi-

(1) François-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, prince de Joinville, est le troisième fils du roi Louis-Philippe. Né à Neuilly en 1818, il reçut comme ses frères une éducation universitaire. Destiné à la marine, il fit en compagnie du capitaine Hernoux un voyage sur les côtes d'Italie et de Rome, et se présenta à l'École navale de Brest dans un examen public. Reçu élève, il fut assujetti à toutes les exigences du service, devint en 1836 lieutenant de vaisseau, rallia dans le Levant l'escadre de l'amiral Hugon et débarqua en 1837 à Bône, pour aller rejoindre devant Constantine son frère le duc de Nemours. — Malheureusement, quand il arriva, la ville venait d'être prise.

En 1838, lors de la guerre entre la France et le gouvernement mexicain, il montra, à bord de la corvette *la Créole*, beaucoup d'audace et d'habileté en attaquant les batteries de Saint-Jean-d'Ulloa. Quelques jours après il forçait les portes de la Vera-Cruz et prenait de sa main le général Arista. Ces prouesses lui valurent la croix de la Légion d'honneur et le grade de capitaine de vaisseau.

En 1840, il reçut la mission de ramener de Sainte-Hélène les cendres de l'empereur Napoléon Ier. On se souvient que la guerre était imminente alors avec l'Angleterre ; le jeune prince annonça hautement sa résolution, dans le cas où son précieux dépôt serait attaqué, de le défendre jusqu'à la mort. — Après plusieurs croisières aux États-Unis, dans la Méditerranée, au Sénégal, il se rendit en 1843 à Rio-Janeiro où il épousa, le 1er mai, la princesse de Bragance, sœur de l'empereur dom Pedro. — La même année, nommé contre-amiral, il assistait avec voix délibérative aux séances du conseil d'amirauté, et prit une part active aux travaux de la commission supérieure chargée de l'organisation de la marine à vapeur. Il siégeait en même temps à la Chambre des pairs. Au printemps de l'année 1844, il reçut le commandement de l'escadre d'évolution qui croisait sur les côtes du Maroc. Le 7 août, en vue de la flotte anglaise et de Gibraltar, il bombardait Tanger et s'emparait de Mogador, pendant que le maréchal Bugeaud livrait la bataille d'Isly. Le Roi le fit à cette occasion vice-amiral.

sière des côtes du Maroc. Le prince avait alors vingt-six ans. La vivacité de son intelligence, l'énergie et la décision de son tempérament, cet amour d'indépendance dont il ne se départit jamais, le sentiment de l'honneur très développé, l'attiraient naturellement vers l'ancien soldat d'Espagne.

Le prince de Joinville se trouvait à Alger avec son frère le duc d'Aumale, lorsque survint la fatale nouvelle de la révolution du 24 février 1848. Il remit son commandement aux autorités républicaines et s'embarqua trop docilement, hélas ! pour l'Angleterre avec son frère le duc d'Aumale, malgré les supplications de l'armée et de la population algérienne. — Il vécut dans la retraite jusqu'en 1861. Lorsque éclata aux États-Unis la guerre civile, il se rendit à New-York avec son fils le duc de Penthièvre et ses deux neveux le comte de Paris et le duc de Chartres. Il les présenta au président Lincoln. Son fils entra à l'École de marine des États-Unis, tandis que ses neveux étaient admis comme officiers dans l'armée de terre et attachés à l'état-major du général Mac-Clellan.

En 1870, lors de nos premiers désastres, le prince de Joinville s'adressa vainement à son ancien camarade l'amiral de Genouilly, ministre de Napoléon III, pour obtenir la faveur de servir la France. — La République du 4 septembre refusa, comme l'Empire, aux nobles princes d'Orléans l'honneur de combattre les ennemis de la France, considérant leur présence sur le territoire comme un danger pour le Gouvernement. Avec son frère d'Aumale et ses neveux, il reprit le chemin de l'exil. Mais au moment de la formation de l'armée de la Loire, il tenta de nouveau de servir dans les rangs français, sous le général d'Aurelle. Couvert du pseudonyme américain de colonel Lutherod, de même que son neveu le duc de Chartres, en Normandie, sous le pseudonyme de Robert le Fort, il assista aux combats du 15e corps, en avant d'Orléans, servit dans une des batteries de la marine et ne quitta la ville qu'avec les derniers soldats. Le 21 décembre suivant, présenté au quartier général du Mans par l'amiral Jaurès, commandant le 21e corps, il demanda à suivre les opérations en conservant le plus strict incognito. Le général Chanzy l'accueillit avec empressement, sous réserve d'en référer au ministre de la guerre. Mais l'avocat Gambetta ne crut pas devoir confirmer cette décision, il fit arrêter le 13 janvier le colonel Lutherod par un commissaire de police qui le retint cinq jours à la préfecture du Mans, puis l'embarqua ensuite à Saint-Malo pour l'Angleterre. — Les départements de la Manche et de la Haute-Marne envoyèrent le prince siéger à la Chambre (février 1871). Toutefois, il ne fut admis avec son frère Mgr le duc d'Aumale que lorsque M. Thiers eut fait habilement consacrer son titre de président de la République par la plus naïve et la plus royaliste des Chambres françaises.

Le prince de Joinville, esprit très large, très patriote et fort libéral, n'a cessé, au temps même où son père était roi, de montrer une grande indépendance et d'exprimer hautement sa pensée. Il a écrit sur la marine des ouvrages fort estimés. La fille de Mgr le prince de Joinville est Mme la duchesse de Chartres.

Combien devons-nous regretter, en ce moment, de ne point avoir sous les yeux l'intéressante correspondance échangée entre le prince de Joinville et le gouverneur général Bugeaud! Tous deux s'étaient compris à demi-mot. En présence des réticences, des hésitations, des complications, des atermoiements diplomatiques du cabinet des Tuileries, ils se jugèrent assez forts et assez sages l'un et l'autre pour agir dans un but commun et entamer ouvertement les hostilités.

Le prince de Joinville, aussi désireux que le maréchal d'agir vigoureusement, avait été jusqu'alors retenu par les instructions du Gouvernement qui lui recommandait à tout prix la modération. Une lettre du ministre contenait cette phrase : « Tant que le pavillon « de la France n'aura pas été insulté, vous ne devez pas agir. »

Le jeune chef d'escadre transmettait cette partie de ses instructions au maréchal. Le maréchal dont le drapeau venait d'être, à plusieurs reprises, insulté par les Marocains, répondait au prince :

Depuis quand, Monseigneur, cherche-t-on à établir une distinction entre le *pavillon* et le *drapeau* de la France? Gardez-vous, mon Prince, de prêter l'oreille à de pareilles subtilités. Le drapeau de la France a été insulté, et vous et moi sommes chargés de le faire respecter. Le soin de votre gloire, mon Prince, doit l'emporter sur la crainte de complications diplomatiques. N'écoutez que les inspirations de l'honneur dont vous êtes la personnification.

Pour toute réponse, le 10 août, le maréchal recevait

une lettre du prince de Joinville qui lui annonçait que le 6, il avait bombardé Tanger sous les yeux des Anglais et qu'il allait bombarder Mogador.

Le maréchal lui répondit, sans hésiter, cette courte phrase :

Vous avez tiré sur moi une lettre de change, mon Prince. Soyez assuré que je ne tarderai pas à y faire honneur. Vive la France!

Et en même temps il lui envoyait le plan de la bataille d'Isly, lequel fut, comme on le verra, ponctuellement exécuté au jour annoncé.

A bout de patience, ainsi qu'il a été dit, le maréchal était entré le 19 juin à Ouchda. La frontière était violée. La situation s'aggravant, l'Empereur ordonna à tous ses gouverneurs de province de faire une levée en masse. Abdel-Kader, de son côté, trompant la vigilance de nos avant-postes, pénétra dans le Djebel-Amour et chercha à soulever contre nous les tribus du Sud. Toutes restèrent fidèles ; l'Émir obtint seulement la promesse qu'elles rejoindraient l'armée du Maroc, le jour où elle serait aux prises avec les troupes des Infidèles.

Le 1er juillet, sur les rives de l'Isly, les Marocains attaquèrent timidement notre arrière-garde, mais s'enfuirent aux premiers coups de fusil.

Nos troupes remontèrent cette rivière le 11, et le 13 juillet nous tuâmes une cinquantaine de cavaliers des tribus marocaines, perdant seulement deux hommes et cinq chevaux. Le 19 les troupes françaises rentrèrent à Lalla-Maghrnia pour se refaire.

En France, le Gouvernement, poussé par l'opinion publique, se décida à agir. Malgré les jalousies presque menaçantes de l'Angleterre, M. Guizot, interpellé à la Chambre par la gauche et la droite unies dans un même sentiment, déclara son intention fermement arrêtée *d'obtenir une juste réparation et d'assurer la sécurité de nos possessions d'Afrique.* Des instructions furent envoyées. Le prince de Joinville, qui croisait dans les eaux de Cadix à la tête d'une escadre volante, reçut l'ordre de se rendre à Tanger pour y prendre et emmener en Espagne notre consul le comte de Nyon et nos nationaux. Avant de quitter sa résidence, M. de Nyon fit parvenir à la cour de Fez l'ultimatum adressé par le maréchal Bugeaud au caïd Si-El-Gennaoui.

Le gouvernement du Maroc répondit hypocritement en promettant « la punition exemplaire de tous les chefs marocains coupables d'aggression sur notre territoire, mais à la condition expresse que le maréchal Bugeaud serait destitué, en raison de l'occupation d'Ouchda ». Quant au sort réservé à Abdel-Kader, on y faisait à peine allusion en termes obscurs.

L'escadre française vint mouiller devant Tanger. La ville renfermait une nombreuse garnison et était défendue par de nombreuses batteries armées de 105 canons, servies par des déserteurs espagnols. Notre escadre se composait de trois vaisseaux de guerre : le *Suffren*, le *Jemmapes* et le *Triton;* une frégate à voiles, la *Belle-Poule;* trois frégates à vapeur, le *Labrador*, l'*Asmodée*, l'*Orénoque;* quatre corvettes à va-

[illegible]

[illegible] et celle [illegible] jurent [illegible] se replier [illegible] le prince [illegible] des mi-[illegible] en ruines, [illegible]

[illegible] l'escadre descendit vers l'Atlantique, longea les côtes du Maroc, et, malgré le mauvais temps, vint mouiller devant Mogador le 11 août. L'état de la mer ne permit pas aux commandants de prendre immédiatement l'ordre de combat. Pendant trois jours, ils durent rester sur leurs ancres sans pouvoir communiquer entre eux. Enfin, le 15, le temps se mit au beau. Le *Suffren*, le *Jemmapes* et le *Triton* ouvrirent le feu, tirant de plein fouet sur les fortifications et les ouvrages avancés. La *Belle-Poule* et les autres vaisseaux d'un tirage moindre entrèrent dans le port, et attaquèrent les batteries de la Marine et celles de l'île défendant la passe.

Les Marocains ripostèrent d'abord avec vigueur, mais peu à peu, écrasés par les projectiles de l'escadre,

ils ralentirent, puis cessèrent le feu. Les batteries tombaient en ruines, les pièces étaient démontées, les artilleurs en fuite.

L'île seule tenait encore, défendue avec le courage du désespoir par un détachement de trois cent vingt hommes. Les vapeurs *le Pluton*, *le Gassendi* et *le Phare* débarquèrent un détachement de cinq cents marins qui, sous une vive fusillade, enlevèrent la position et poursuivirent les défenseurs hors des derniers retranchements. Le lendemain une compagnie de débarquement acheva de ruiner les ouvrages épargnés par le canon. Toutes les pièces non démontées furent enclouées, les poudres noyées, et toutes les marchandises qui se trouvaient à la douane brûlées ou jetées à la mer.

Voici en quels termes le prince de Joinville rendait compte au ministre de la marine du bombardement de Tanger.

Au vice-amiral baron de Mackau, ministre de la Marine.

A bord du *Pluton*, 10 avril 1844.

Monsieur le Ministre,

N'ayant pas eu le temps, par le dernier courrier, de vous rendre un compte détaillé de l'état de nos affaires, ainsi que de nos opérations devant Tanger, je profite d'un premier moment de loisir pour m'acquitter de ce devoir.

Je vous ai informé que le 2 août, jour fixé pour la réponse à l'ultimatum de notre consul général, rien n'était parvenu.

J'attendais alors, pour commencer les actes hostiles, des nouvelles de M. Hay (1), consul anglais.

Le 4, une lettre de Sidi-Bousselam, pacha de Larache, nous fut envoyée plus mesurée, plus conciliante que les précédentes. Elle renouvelait cependant l'insolente demande de la punition du maréchal. La lettre de Sidi-Bousselam ne disait pas un mot de la dislocation du corps de troupes réuni près de la ville d'Ouchda. Quant à Abdel-Kader, Sidi-Bousselam assurait qu'il n'était plus sur le territoire marocain, et que des ordres étaient donnés pour l'empêcher d'y entrer.

Pourtant, à la même époque, on disait au maréchal qu'Abdel-Kader avait été interné et qu'il se trouvait à deux journées en arrière du camp marocain. Ces correspondances n'avaient donc qu'un but, celui de nous amuser.

Inquiet de ne rien savoir de M. Hay, j'avais envoyé à Rabat un bateau à vapeur, *le Véloce*, avec mission de s'enquérir de lui et d'en rapporter des nouvelles. Le *Véloce* revint le 5 à Tanger, m'apportant la nouvelle que M. Hay était en sûreté à Mogador. Enfin, le 5 au soir, l'*Etna*, venant d'Oran, m'a apporté votre dépêche du 27 juillet, m'ordonnant de commencer les hostilités si la réponse à l'ultimatum n'était pas satisfaisante. Il nous a apporté aussi des nouvelles du maréchal prouvant la fausseté des assertions marocaines au sujet d'Abdel-Kader. Il n'y avait plus d'hésitations possibles ; on nous abusait avec des notes trompeuses pendant qu'on préparait activement la guerre ; nous n'avions plus qu'à recourir à la voie des armes.

Le 6 au matin j'ai attaqué les batteries de Tanger.

(1) M. John Drummond Hay, consul d'Angleterre au Maroc en 1844, succédait à son père M. Francis Hay. Aujourd'hui, en 1882, c'est encore M. Drummond Hay, fils de M. John Hay, qui représente l'Angleterre au Maroc avec une intelligence et un patriotisme devant lequel nous devons nous incliner.

Mes instructions me prescrivaient de détruire les fortifications extérieures, mais de respecter la ville.

En faisant un débarquement, j'aurais pu facilement atteindre ce but, mais j'ai préféré agir avec le canon et mettre les batteries hors de service, en respectant le quartier des consuls où à peine cinq ou six boulets sont allés s'égarer. Ce résultat, nous l'avons atteint avec une perte de trois morts et de seize blessés. Les navires ont reçu quelques avaries légères.

L'ennemi accuse une perte de cent cinquante hommes et quatre cents blessés ; mais on ne peut savoir au juste le chiffre des morts, puisque, le 8, on était encore occupé à retirer les cadavres de dessous les décombres.

Pendant l'affaire, M. Hay est arrivé de Rabat où il s'était arrêté pour voir l'Empereur ; je l'ai reçu le lendemain.

Il m'a dit qu'il avait trouvé l'Empereur très abattu. La nouvelle du retrait des consuls lui était parvenue. M. Hay m'a remercié de la sollicitude que nous avions montrée à son égard.

Maintenant, je vais à Mogador, à l'autre bout de l'empire. Mogador est la fortune particulière de l'Empereur ; outre les revenus publics, la ville est sa propriété ; il en loue les maisons, les terrains.

C'est, en un mot, une des sources les plus claires de son revenu. Toucher à cette ville, la ruiner ou occuper l'île qui ferme le port jusqu'à ce que nous ayons obtenu satisfaction, c'est faire à Muley-Abder-Rhaman et à tout le sud de son empire un mal sensible.

Je me bornerai, pour le moment, à ces deux opérations ; à savoir : prouver à l'Empereur qu'il est délaissé de tout le monde, — l'affaire de Tanger l'a démontré, — ensuite que nous avons les moyens de lui faire du mal matériel. C'est ce que nous allons chercher à prouver à Mogador.

En outre, notre apparition sur les côtes ramènera beaucoup de monde de la frontière à la défense de leurs foyers et dégagera d'autant le maréchal.

Nous pourrons alors avertir l'Empereur que, malgré ce qui s'est passé, nous voulons encore la paix. Ce que nous avons fait à Tanger et à Mogador doit lui prouver qu'il ne faut pas jouer avec nous.

S'il veut la paix, qu'il se hâte d'accorder ce que nous demandons et que les actes suivent les paroles. Sinon, s'il n'est pas content, s'il continue sur la frontière à accueillir et à encourager nos ennemis, alors il faut qu'il s'attende à tout de notre part.

François d'Orléans.

Avant de continuer le récit des opérations de terre, nous croyons devoir reproduire le rapport du prince de Joinville sur le bombardement de Mogador, qui suivit la bataille d'Isly.

Au vice-amiral baron de Mackau, ministre de la Marine.

A bord du *Pluton*. Mogador, 17 août 1844.

Je suis arrivé devant Mogador le 11. Le temps était très mauvais, et pendant plusieurs jours nous sommes restés mouillés devant la ville sans pouvoir communiquer entre nous. Malgré des touées de 200 brasses de chaîne, nos ancres cassaient comme du verre.

Enfin, le 15, le temps s'étant rétabli, j'en ai profité pour attaquer la ville.

Les vaisseaux *le Jemmapes* et *le Triton* sont allés s'embosser devant les batteries de l'Ouest avec ordre de les battre et de prendre à revers les batteries de la Marine. Le *Suffren* et la *Belle-Poule* sont venus prendre poste

dans la passe du Nord. Il était une heure de l'après-midi lorsque notre mouvement a commencé.

Aussitôt que les Arabes ont vu les vaisseaux se diriger vers la ville, ils ont commencé le feu de toutes les batteries. Nous avons attendu pour répondre que chacun eût pris son poste. A quatre heures et demie, le feu a commencé à se ralentir. Les bricks *le Cassard, le Volage* et *l'Argus* sont alors entrés dans le port et se sont embossés près des batteries de l'île avec lesquelles ils ont engagé une lutte assez animée.

Enfin, à cinq heures et demie, les bateaux à vapeur, portant 500 hommes de débarquement, ont donné dans la passe, sont venus prendre poste dans les créneaux de la ligne des bricks et le débarquement sur l'île s'est immédiatement effectué.

L'île a été défendue avec le courage du désespoir par 320 hommes, Maures et Kabyles, qui en faisaient la garnison. Un grand nombre a été tué ; 140 d'entre eux, renfermés dans une mosquée, ont fini par se rendre.

L'île prise, il ne nous restait plus qu'à détruire les batteries de la ville qui regardent la rade. Notre canon les avait déjà bien endommagées ; il fallait les mettre complètement hors de service.

Hier donc, sous les feux croisés de deux bateaux à vapeur et de deux bricks, 500 hommes sont débarqués ; ils n'ont point rencontré de résistance. Nous avons encloué ou jeté à la mer les canons ; nous en avons emporté quelques-uns ; les magasins à poudre ont été noyés ; enfin nous avons emmené ou défoncé toutes les barques qui se trouvaient dans le port.

Je crois que nous aurions pu, à ce moment, pénétrer sans danger dans l'intérieur de la ville ; mais ce n'aurait été qu'une promenade sans but et sans autre résultat qu'un

inutile pillage. Je m'en suis donc abstenu et j'ai ramené nos troupes sur l'île, et les équipages à bord des navires.

Je m'occupe d'installer sur l'île une garnison de 500 hommes.

L'occupation de l'île, sans le blocus du port, serait une mesure incomplète.

Je me conforme à vos ordres en fermant le port de Mogador. La ville est, en ce moment où je vous écris, en feu, pillée et dévastée par les Kabyles de l'intérieur, qui, après en avoir chassé la garnison impériale, en ont pris possession.

Nous venons de recueillir le consul anglais, sa famille et quelques Européens.

Je ne veux pas terminer sans vous dire combien j'ai eu à me louer de tous ceux que j'ai eus sous mes ordres.

François d'Orléans.

Nous trouvons dans la correspondance du maréchal la lettre suivante qu'il adressait à sa fille vers cette époque et dans laquelle il lui donne ses instructions pour le retour en France de la maréchale dont la santé était alors gravement compromise.

Le maréchal Bugeaud à Mlle Léonie Bugeaud.

Bivouac sur l'Oued-Muylade, 10 juillet 1844.

Chère Léonie, que ta petite lettre du 25 m'a fait de mal ! Je comptais sur la nouvelle d'un entier rétablissement de notre chère malade et c'est une rechute que j'apprends, une nouvelle convalescence qui paraît moins avancée que la première, puisque les docteurs n'ont pas voulu qu'elle m'écrivît. Oh! que je maudis en ce moment la chaîne qui me

lie! Combien je voudrais partager les soins que tu donnes à ton excellente mère! Mais, chère amie, il n'y a pas moyen que je quitte avant qu'il y ait quelques arrangements pris avec le Maroc. Si, au lieu de cela, c'est la guerre absolue, je pourrai bien moins encore m'éloigner. J'ai la confiance que ce différend se terminera par l'intervention de l'Angleterre, aidée des leçons sévères que nous avons données aux troupes marocaines; mais il faudra deux ou trois mois pour avoir une décision. Je ne puis donc vous voir avant votre départ, si, comme je veux l'espérer, vous partez le 15 juillet au plus tard.

Il faut donc qu'elle soit bien affaiblie, puisque tu juges qu'il faut vingt jours pour la mettre en état de supporter la mer! Oh! partez aussitôt que cela sera possible et ne revenez plus sous ce climat. Je vous rejoindrai à la fin de novembre. Je vous conjure de voyager dans votre voiture à petites journées avec vos deux femmes et Ambroise qui paiera en route et recommandera aux postillons de ménager la voiture. Vous enverriez les chevaux, haut le pied, par la traverse... Mais non, il faut les débarquer à Cette et ils s'en iront par Toulouse, Montauban, Cahors, Brives et Excideuil. Vos gros effets seraient mis à la diligence, jusqu'à Agen ou Toulouse, si vous en avez besoin en route.

Consulte les docteurs pour savoir si votre mère n'aurait pas besoin de prendre les eaux de Vichy.

Si quelque chose peut diminuer ma peine, c'est d'apprendre que Marie et Charles vont bien. Oh! que je serai heureux quand je saurai que ma bonne Élisa est rétablie.

Il n'y a rien de nouveau dans notre situation. Les Marocains ne paraissent plus : ils sont, dit-on, campés à 4 lieues ouest d'Ouchda. Les tribus émigrantes paraissent désirer rentrer : ce serait une preuve qu'elles ne comptent plus

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Ton meilleur ami,

Bugeaud.

Avant de reproduire le rapport officiel de la bataille d'Isly, nous pensons utile de publier une relation entièrement inédite de cette importante affaire. Les détails précis et intimes que seul M. Léon Roches pouvait fournir, donnent à ce récit un puissant intérêt.

La bataille d'Isly, examinée au point de vue de la science militaire, fait [illegible] au [illegible] que par [illegible] l'illustre capitaine qui la commandait. Elle est pourtant moins digne d'admiration que la [illegible] même de la [illegible] prise par le maréchal Bugeaud.

A propos de cette assertion, quelques explications succinctes sont nécessaires.

Malgré plusieurs combats meurtriers entre nos troupes et les troupes marocaines, rencontres dont la responsabilité revenait aux agents de l'empereur du Maroc, le gouvernement français, redoutant de graves complications avec l'Angleterre, prescrivait à Bugeaud et au prince de Joinville

commandant l'escadre qui croisait dans les eaux du Maroc, et au maréchal Bugeaud, que le pavillon français n'ayant pas été insulté, il n'y avait pas lieu à déclarer la guerre au Maroc.

L'inaction à laquelle cette raison politique condamnait notre escadre et notre armée encourageait l'audace du fils de l'Empereur qui, contrairement aux ordres de son père (nous en avons eu depuis la preuve dans les lettres de ce souverain que je trouvai moi-même dans la tente de son secrétaire à Isly), s'avançait vers l'Algérie avec l'intention formelle de nous chasser de Lalla-Maghrnia. Trompé par les rapports des personnages fanatiques qui l'entouraient, poussé, peut-être, par les agents d'Abdel-Kader, il osait même parler du projet de reconquérir la province d'Oran.

A la tête d'une nombreuse cavalerie régulière à laquelle étaient venus se joindre les contingents de toutes les tribus berbères et arabes qui occupent le vaste territoire qui s'étend de Fez jusqu'à Ouchda, Muley-Mohammed (héritier présomptif de Muley-Abder-Rhaman, empereur du Maroc), voyait augmenter chaque jour le nombre de ses soldats. Toutes les tribus marocaines voulaient prendre part à la guerre contre les Infidèles, et combien de tribus algériennes faisaient des vœux pour le succès de la sainte entreprise! Que de protestations de dévouement arrivaient chaque jour à ce prince par les émissaires de ceux qui se disaient nos alliés!

Selon eux, que pouvait la petite armée française contre les masses formidables de cavaliers intrépides conduits par le prince des Croyants? Le moindre revers essuyé par les Français eût été, il faut le dire, le signal du soulèvement général de tous les Arabes de l'Algérie.

En face de pareilles éventualités, ne serait-il pas téméraire

de tout remettre au sort d'une bataille? ne serait-il pas plus prudent de temporiser? Telle était la pensée secrète de plusieurs généraux, dont, certes, on ne pouvait mettre en doute ni le courage ni le patriotisme. Tel ne fut point l'avis du maréchal. Il comprit que l'occasion se présentait de frapper un grand coup qui aurait le triple avantage de mettre à jamais un terme aux projets ambitieux des souverains du Maroc, de consolider notre domination en Algérie et d'ajouter une belle page aux annales glorieuses de la France.

C'est alors que ce grand patriote, ce grand capitaine, écrit au prince de Joinville, l'adjurant de ne pas prêter l'oreille aux conseils de gens plus préoccupés de ménager les susceptibilités d'une nation soi-disant alliée que de sauvegarder l'honneur de la France. Il ajoute qu'il n'y a pas de différence, selon lui, entre le *pavillon* et le *drapeau* de la France, que ce drapeau a été insulté par les Marocains et que l'escadre et l'armée doivent, en dehors de toute considération politique, venger cet outrage. Quelques jours après, le jeune prince lui annonce le bombardement de Tanger. « Mon Prince, lui répond le maréchal (le 12 août 1844), vous avez tiré sur moi une lettre de change, je vous promets d'y faire honneur ; demain j'exécute une manœuvre qui me rapprochera, à son insu, de l'armée du fils de l'Empereur, et après-demain je la mets en déroute. »

Dès le 10 août, le maréchal avait entre ses mains un travail que je lui avais remis et qui contenait des renseignements aussi précis que possible sur l'emplacement du camp marocain, sur les diverses routes qui y aboutissaient, sur la composition de son armée, et enfin sur le nombre des cavaliers et des fantassins qui formaient l'armée du fils de l'Empereur. J'ai conservé la minute de ce travail.

Les bruits répandus portaient le nombre des combattants à cent cinquante mille. C'était faux. D'après mes renseignements, dont l'exactitude a été vérifiée depuis, nous devions nous attendre à combattre *six mille* cavaliers réguliers de la garde de l'Empereur, mille à *douze cents* fantassins préposés à la garde de Muley-Mohammed et environ *soixante mille* cavaliers, contingents des tribus de l'est de l'empire.

La journée du 12 avait été consacrée par le maréchal à la rédaction des instructions données à chaque chef de corps. Il était fatigué plus que de coutume et il s'étendit sur son lit de camp, immédiatement après notre dîner.

Dans la matinée, deux régiments de cavalerie, arrivant de France, étaient venus nous rejoindre, et les officiers des chasseurs d'Afrique et des spahis avaient invité tous les officiers du camp, que ne retenait pas leur service, à un punch donné en l'honneur des nouveaux arrivés.

Sur les bords de l'Isly, ils avaient improvisé un vaste jardin dont l'enceinte et les allées étaient formées par de splendides touffes de lauriers-roses et de lentisques. Des portiques en verdure garnissaient l'allée principale qui conduisait à une vaste plate-forme également entourée de lauriers-roses. Tout cet emplacement était splendidement illuminé par des lanternes en papier de diverses couleurs. Que ne trouve-t-on pas dans un camp français?

En voyant ces nombreux officiers de tout grade et de toutes armes réunis dans ce lieu pittoresque, mes camarades et moi, composant l'état-major du maréchal, regrettâmes vivement son absence. Il eût trouvé là une de ces occasions qu'il recherchait, de se mettre en communication directe avec ses compagnons d'armes. Mais il était terriblement fatigué, et qui oserait troubler son repos?

Moins astreint que mes amis aux règles sévères de la hié-

rarchie militaire, je me chargeai de la commission, et retournai à nos tentes.

Il s'agissait de réveiller notre illustre chef. Je reçus une rude bourrade. Mais il était si bon ! En deux mots je lui expliquai le motif de ma démarche. Il se couchait tout habillé ; aussi n'eut-il qu'à mettre son képi à la place du *casque à mèche* légendaire qui a donné lieu à la fameuse marche : « *La casquette du père Bugemard* », et nous voici partis ! Il maugréa bien encore un peu durant le trajet de sa tente au jardin improvisé, car il nous fallut marcher pendant plus d'un kilomètre à travers les inégalités du terrain, embarrassés par les cordes des tentes et les piquets des chevaux.

Ces petites contrariétés furent vite oubliées. A peine, en effet, le maréchal était-il entré dans l'allée principale, qu'il fut reconnu et salué par des acclamations qui l'émurent singulièrement. Chacun voulait le voir ; les officiers supérieurs, les généraux n'avaient pas seuls le privilège de lui toucher la main. Enfin il arrive sur la plate-forme où le punch est servi. Tous les assistants forment le cercle autour de lui. Les généraux et les colonels sont à ses côtés. Il n'a pas de temps à perdre, dit-il, il a besoin de se reposer pour se préparer aux fatigues de demain et d'après-demain.

« Après-demain, mes amis, s'écrie-t-il de sa voix forte et
« pénétrante, sera une grande journée, je vous en donne
« ma parole.

« Avec notre petite armée dont l'effectif s'élève à 6,500
« baïonnettes et quinze cents chevaux, je vais attaquer l'ar-
« mée du prince marocain qui, d'après mes renseigne-
« ments, s'élève à soixante mille cavaliers. Je voudrais que
« ce nombre fût double, fût triple, car plus il y en aura
« plus leur désordre et leur désastre seront grands. Moi j'ai

« une armée, lui n'a qu'une cohue. Je vais vous prédire « ce qui se passera. Et d'abord je veux vous expliquer « mon ordre d'attaque. Je donne à ma petite armée la forme « d'une hure de sanglier. Entendez-vous bien! La défense « de droite, c'est Lamoricière ; la défense de gauche, c'est « Bedeau; le museau, c'est Pelissier, et moi je suis entre « les deux oreilles. Qui pourra arrêter notre force de péné- « tration? Ah! mes amis, nous entrerons dans l'armée ma- « rocaine comme un couteau dans du beurre.

« Je n'ai qu'une crainte, c'est que, prévoyant une défaite, « ils ne se dérobent à nos coups. »

Comment pouvoir décrire l'enthousiasme soulevé par le discours du maréchal dont je rends le fond, mais qui perd cette forme originale que revêtait sa parole si bien faite pour remuer les fibres de ses soldats.

Le lendemain, toute l'armée connaissait le discours du punch, et s'identifiant avec l'âme de son chef, elle, comme lui, n'avait plus qu'une crainte, celle de voir se dérober les Marocains.

Chaque jour le maréchal ordonnait un fourrage. Tout ou partie de la cavalerie, appuyée par de l'infanterie, allait couper les blés, l'orge ou l'herbe nécessaire pour nourrir les chevaux et les bêtes de somme. Les Marocains qui nous observaient s'étaient habitués à cette opération qu'ils entravaient parfois, mais qui ne leur inspirait aucun soupçon sur nos intentions. Le 13, le fourrage se fit comme d'habitude, mais toute l'armée y prit part et, à la tombée de la nuit, au lieu de rentrer au camp, on resta sur place. Défense expresse d'allumer le moindre feu, et même de fumer. Chaque cavalier tenait son cheval par la bride.

A une heure du matin, toute l'armée se mit en marche, en

gardant le plus profond silence, dans la direction du camp marocain. A six heures du matin, nous venions de gravir une colline qui nous séparait de l'Oued-Isly, quand apparut à nos yeux le camp marocain, que dis-je le camp, les camps marocains. Ils étaient au nombre de sept et occupaient un espace plus grand que le périmètre de Paris.

A cette vue tous les soldats poussèrent un hurrah formidable et jetèrent en l'air la canne qui sert à soutenir leur tente-abri pendant la nuit et leur sac pendant les haltes de jour. Ce lieu a été nommé le « Champ des cannes ». Les Marocains commençaient à peine à sortir de leurs tentes. L'alerte fut vite donnée. Bientôt nous les vîmes à cheval et un grand nombre s'avança pour nous disputer le passage de la rivière.

La petite armée française se remit en marche dans l'ordre indiqué par le maréchal. Après le passage de l'Isly, qui s'effectua avec un ordre parfait sans nous coûter trop de pertes, elle s'avança au travers des masses marocaines qui l'enveloppaient complètement. « Elle ressemblait, me disait « un de nos cavaliers arabes, à un lion entouré par cent « mille chakals. »

Les Marocains opéraient sur nos petits bataillons des charges composées de quatre ou cinq mille cavaliers. Nos fantassins les laissaient arriver à petite portée ; nos décharges de mousqueterie arrêtaient le premier rang et le refoulaient sur le second qui mettait tous les autres en désordre.

Pendant deux heures environ, ces charges se renouvelèrent avec le même insuccès, et toujours notre petite armée s'avançait sans que les fameuses *défenses*, les généraux Bedeau et Lamoricière, fussent obligées de faire former le carré à leurs bataillons ainsi que le maréchal en avait donné l'ordre, au cas où les charges des cavaliers marocains eussent

été mieux conduites. On pouvait très justement dire que nous essuyions une pluie de balles; en effet, dans les charges que la cavalerie ennemie exécutait sur une grande profondeur, le premier et le second rang ayant seuls un tir un peu efficace, tous les autres étaient forcés de tirer en l'air, et je n'exagère nullement en disant que tous, soldats, officiers et généraux, nous avons été atteints au moins une fois par des balles mortes.

Arrivé aux premières tentes, le maréchal voyant le désordre augmenter dans les rangs ennemis, lança sa cavalerie qu'il avait gardée jusque-là entre les deux oreilles de *la hure.*

Une partie des chasseurs d'Afrique, les spahis et les régiments de cavalerie arrivés l'avant-veille, sous les ordres de Yusuf et du colonel Tartas, envahirent le camp marocain et s'emparèrent de toute l'artillerie, quatorze pièces. Un combat très vif s'engagea autour de la tente du prince marocain. L'arrivée presque immédiate de notre infanterie compléta la déroute de cette immense armée que le maréchal avait bien nommée *une cohue.*

Je ne vous parle pas de la pointe du colonel Morris qui, poursuivant les fuyards à plus de six kilomètres au delà de l'Isly, se trouva tout d'un coup enveloppé par six mille cavaliers. Il put les maintenir à distance avec ses cinq cents chasseurs, à force de sang-froid et de courage; mais il fallut le coup d'œil du maréchal pour apercevoir, comprendre le danger de la situation et réparer cette impétuosité. Enfin, à midi, le maréchal faisait son entrée dans la magnifique tente du fils de l'Empereur et nous avalions avec bonheur le thé et les gâteaux préparés, le matin, pour ce malheureux prince.

Nous avions tué ou fait prisonniers douze ou quinze cents

Marocains, sans compter, bien entendu, les morts et les blessés qui avaient été emportés par leurs camarades. Nous avions pris plus de mille tentes, toute l'artillerie, une grande quantité d'armes de toute sorte, plusieurs drapeaux et fait un butin immense. Nous n'avions eu que deux cent cinquante hommes tués et blessés.

Quant à moi, j'avais fait la prise la plus importante, c'était la cassette renfermant toute la correspondance politique de l'Empereur avec son fils. Nous aurons lieu de revenir sur cette intéressante correspondance.

Quelques mots encore sur les suites de la bataille.

Le fils d'Abder-Rhaman, terrifié par cette sanglante et honteuse défaite ne s'était arrêté qu'à Théza, où le maréchal s'apprêtait à le poursuivre. C'était le bruit du moins que nous avions fait répandre par nos émissaires. Il reçut l'ordre de son père de tâcher de suspendre la marche du maréchal, en lui faisant des propositions de paix. Le lendemain deux chefs, porteurs d'une lettre impériale, nous arrivèrent.

Chargé en campagne de traiter toutes les affaires arabes, j'avais une tente beaucoup plus confortable que celle du maréchal, et c'est dans ma tente que descendaient d'abord les chefs musulmans qui venaient le visiter.

C'est là que je reçus les deux chefs marocains. Je n'ai pas besoin de vous dire que je les laissai sous la salutaire impression de la crainte qu'ils avaient de ne pouvoir arrêter le maréchal dans sa marche sur Théza. Dieu sait, cependant, si nous avions hâte de rentrer, car nos soldats, soutenus par la surexcitation de l'attente d'un grand événement, commençaient à succomber aux chaleurs torrides et aux fatigues de cette rude campagne. Près de deux cents malades par jour entraient à l'ambulance.

Après bien des pourparlers, des allées et des venues de ma tente à celle du maréchal, je dis à mes chefs marocains que le khalifa du roi de France, — c'était le titre que je donnais au maréchal quand je traitais avec les Arabes en Algérie, — consentait à les recevoir.

Quand ils entrèrent dans la tente du maréchal, je leur fis encore attendre son arrivée et l'un d'eux me dit : « Mais quand nous mèneras-tu dans la tente du khalifa? »

« Vous y êtes, lui-dis-je. » Ils ne pouvaient me croire, en face de l'extrême simplicité de la demeure du grand chef.

Le maréchal entra. Ils le saluèrent avec une contenance en même temps humble et digne. La question de l'armistice fut traitée. Les bases furent arrêtées et, à la fin de l'audience, je dis au maréchal, avec l'assentiment des chefs marocains, l'étonnement qu'ils avaient éprouvé en voyant la simplicité de sa tente.

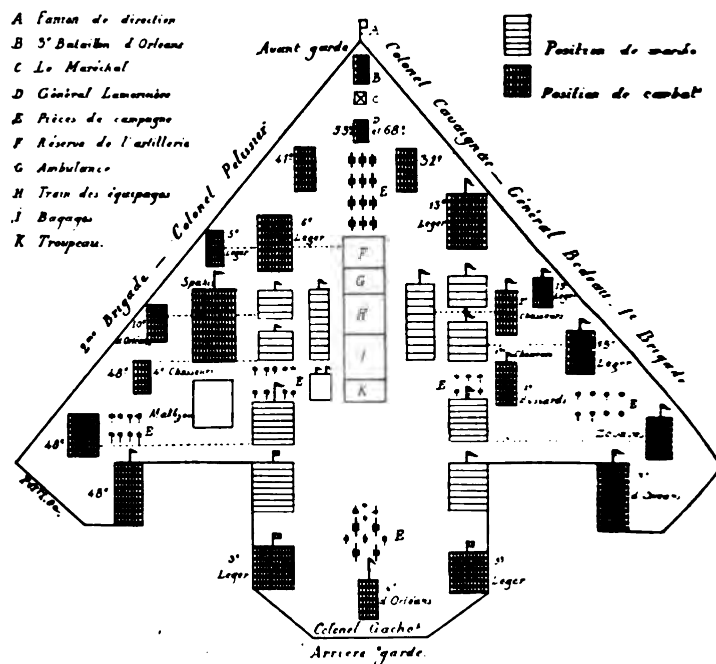
Voici la réponse textuelle du maréchal :

« Vous direz à votre prince qu'il ne doit pas concevoir de honte de la perte de la bataille d'Isly, car lui, jeune, inexpérimenté et n'ayant jamais fait la guerre, avait pour adversaire un vieux soldat blanchi dans les combats. Dites-lui qu'à la guerre il faut toujours prévoir une défaite et, par conséquent, ne jamais s'embarrasser d'objets de luxe et de bien-être qui peuvent servir de trophées à l'ennemi vainqueur.

« Si le prince Muley-Mohammed s'était emparé de mon camp, il n'aurait pu se flatter d'avoir pris la tente d'un khalifa du roi des Français.

« Que mon expérience lui serve! »

Ces paroles graves et bienveillantes m'ont été rappelées depuis par plus d'un chef marocain.



Voici le rapport envoyé par le maréchal Bugeaud le lendemain de la bataille, le 17 août 1844.

Le maréchal Bugeaud au maréchal duc de Dalmatie, ministre de la Guerre.

Bivouac près de Coudiat, Abder-Rhaman, 17 août 1844.

Monsieur le Maréchal,

Le fils de l'empereur Muley-Abder-Rhaman n'avait pas répondu à la lettre que je lui avais écrite après l'espèce de sommation qu'il me faisait d'évacuer Lalla-Maghrnia si

nous voulions la paix. Son armée se renforçait chaque jour par de nouveaux contingents et l'orgueil augmentait avec les forces.

On parlait ouvertement, dans le camp marocain, de prendre Tlemcen, Oran, Mascara et même Alger. C'était une véritable croisade pour rétablir les affaires de l'Islamisme. On croyait qu'il nous serait impossible de résister à une aussi grande réunion des cavaliers les plus renommés dans l'empire du Maroc, et l'on n'attendait pour nous attaquer que l'arrivée des contingents d'infanterie des Beni-Senassen et du Rif qui devaient nous assaillir par les montagnes au pied desquelles se trouve Lalla-Maghrnia, pendant qu'une immense cavalerie nous envelopperait du côté de la plaine.

Les neuf jours d'incertitude qui venaient de s'écouler avaient déjà jeté, derrière moi, du trouble dans les esprits. Les partis ennemis m'avaient déjà attaqué deux fois dans les combats de Djemaa-Ghazouat, et la bonne volonté des tribus était près de s'éteindre. Deux reconnaissances étaient venues jusqu'à une portée de fusil de Lalla-Maghrnia, et avaient attaqué nos avant-postes.

Un plus long doute sur notre force et sur notre volonté de combattre les adversaires que nous avions en face pouvait provoquer derrière nous des révoltes qui, indépendamment des autres embarras, auraient suspendu les approvisionnements des corps d'armée de l'Ouest. J'aurais préféré, par ces chaleurs excessives, recevoir la bataille que d'aller attaquer un ennemi qui était à huit lieues de moi; mais les dangers d'une plus longue attente me décidèrent à prendre l'initiative.

Le général Bedeau m'ayant rallié, le 12, avec trois bataillons et six escadrons, je me portai en avant le 13, à trois

heures de l'après-midi, en simulant un grand fourrage afin de ne pas laisser comprendre à l'ennemi que c'était réellement un mouvement offensif. A la tombée de la nuit, les fourrageurs revinrent sur les colonnes et nous campâmes en ordre de marche, en silence et sans feu. A deux heures du matin, je me remis en mouvement.

Je passai une première fois l'Isly, au point du jour, sans rencontrer l'ennemi. Arrivé à huit heures du matin sur les hauteurs de Djarf-el-Akhdar, nous aperçûmes tous les camps marocains encore en place s'étendant sur les collines de la rive droite. Toute la cavalerie qui les composait s'était portée en avant pour nous attaquer au second passage de la rivière. Au milieu d'une grosse masse qui se trouvait sur la partie la plus élevée, nous distinguâmes parfaitement le groupe du fils de l'Empereur, ses drapeaux et son parasol, signe de commandement.

Ce fut le point que je donnai au bataillon de direction de mon ordre échelonné. Arrivés là, nous devions converger à droite et nous porter sur les camps en tenant le sommet des collines avec la face gauche de mon carré de réserve. Tous les chefs des diverses parties de mon ordre de combat étaient près de moi; je leur donnai rapidement mes instructions, et après cinq ou six minutes de halte, nous descendîmes sur les gués au simple pas accéléré et au son des instruments.

De nombreux cavaliers défendaient le passage: ils furent repoussés par mes tirailleurs d'infanterie avec quelques pertes des deux côtés, et j'atteignis bientôt le plateau immédiatement inférieur à la butte la plus élevée où se trouvait le fils de l'Empereur. J'y dirigeai le feu de mes quatre pièces de campagne, et à l'instant le plus grand trouble s'y manifesta.

Dans ce moment, des masses énormes de cavalerie sortirent des deux côtés de derrière les collines, et assaillirent à la fois mes deux flancs et ma queue. J'eus besoin de toute la solidité de mon infanterie : pas un homme ne se montra faible. Nos tirailleurs, qui n'étaient qu'à cinquante pas des carrés, attendirent, de pied ferme, ces multitudes, sans faire un pas en arrière ; ils avaient ordre de se coucher par terre afin de ne pas gêner le feu des carrés si la charge arrivait jusqu'à eux. Sur la ligne des angles morts des bataillons, l'artillerie vomissait la mitraille.

Les masses ennemies furent arrêtées et se mirent à tourbillonner. J'accélérai leur retraite, et j'augmentai leur désordre en retournant sur elles mes quatre pièces de campagne qui marchaient en tête du système. Dès que je vis que les efforts de l'ennemi sur mes flancs étaient brisés, je continuai ma marche en avant. La grande butte fut enlevée, et la conversion sur les camps s'opéra.

La cavalerie de l'ennemi se trouvant divisée par ses propres mouvements et par ma marche qui la coupait en deux, je crus le moment venu de faire sortir la mienne sur le point capital, qui, selon moi, était le camp que je supposai défendu par de l'infanterie et de l'artillerie. Je donnai l'ordre au colonel Tartas d'échelonner ses dix-neuf escadrons par la gauche, de manière à ce que son dernier échelon fût appuyé à la rive droite de l'Isly.

Le colonel Yusuf commandait le premier échelon qui se composait de six escadrons de spahis soutenus de très près en arrière par trois escadrons du 4e chasseurs.

Ayant sabré bon nombre de cavaliers, le colonel Yusuf aborda cet immense camp après avoir reçu plusieurs décharges de l'artillerie. Il le trouva rempli de cavaliers et de fantassins qui disputaient le terrain pied à pied. La réserve

des trois escadrons de chasseurs arriva ; une nouvelle impulsion fut donnée, l'artillerie fut prise et le camp enlevé.

Il était couvert de cadavres d'hommes et de chevaux. Toute l'artillerie, toutes les provisions de guerre et de bouche, les tentes du fils de l'Empereur, les tentes de tous les chefs, les boutiques des nombreux marchands qui accompagnaient l'armée, tout en un mot resta en notre pouvoir. Mais ce bel épisode de campagne nous avait coûté cher : 4 officiers de spahis et une quinzaine de spahis et de chasseurs y avaient perdu la vie ; plusieurs autres étaient blessés.

Pendant ce temps, le colonel Morris, qui commandait les 2e et 3e échelons, voyant une grosse masse de cavalerie qui se préparait de nouveau sur mon aile droite, passa l'Isly pour briser cette charge en attaquant l'ennemi par son flanc droit. L'attaque contre notre infanterie échoua comme les autres, mais alors le colonel Morris eut à soutenir le combat le plus inégal.

Ne pouvant se retirer sans s'exposer à une défaite, il résolut de combattre énergiquement jusqu'à ce qu'il lui arrivât du secours. Cette lutte dura plus d'une demi-heure : ses six escadrons furent successivement engagés, et à plusieurs reprises, nos chasseurs firent des prodiges de valeur : trois cents cavaliers, Berbères ou Abids-Bokhari, tombèrent sous leurs coups.

Enfin, le général Bedeau, commandant l'aile droite, ayant vu l'immense danger que courait le 2e chasseurs, détacha le bataillon de zouaves, un bataillon du 15e léger et le 9e bataillon de chasseurs d'Orléans pour attaquer l'ennemi du côté des montagnes. Ce mouvement détermina sa retraite.

Le colonel Morris reprit alors l'offensive et exécuta plusieurs charges heureuses dans la gorge où l'ennemi se re-

tirait. Cet épisode est un des plus vigoureux de la journée; 550 chasseurs du 2e, combattirent 6,000 cavaliers ennemis. Chaque chasseur rapporta un trophée de cet engagement : celui-ci un drapeau, celui-là un cheval, celui-là une armure, tel autre un harnachement.

L'infanterie n'avait pas tardé à suivre au camp les premiers échelons de cavalerie; l'ennemi s'était rallié en grosse masse sur la rive gauche de l'Isly et semblait se disposer à reprendre le camp. L'infanterie et l'artillerie le traversèrent rapidement; l'artillerie se mit en batterie sur la rive droite et lança de la mitraille sur cette vaste confusion de cavaliers se réunissant de tous côtés. L'infanterie passa alors la rivière sous la protection de l'artillerie; les spahis débouchent et sont alors suivis de près par les trois escadrons du 4e régiment de chasseurs et le 4e échelon, composé de deux escadrons du 1er régiment de chasseurs et de deux escadrons du 2e régiment de hussards aux ordres de M. le colonel Gagnon.

Les spahis, se voyant bien soutenus par la cavalerie et l'infanterie, recommencèrent l'attaque; l'ennemi fut vigoureusement poussé pendant une lieue, sa déroute devint complète. Il se retira, partie par la route de Thaza, partie par les vallées qui conduisent aux montagnes des Beni-Senassem.

Il était alors midi; la chaleur était grande, les troupes de toutes armes très fatiguées. Il n'y avait plus de bagages ni d'artillerie à prendre, puisque tout était pris. Je fis cesser la poursuite et ramenai toutes les troupes dans le camp du sultan.

Le colonel Yusuf m'avait fait réserver la tente du fils de l'Empereur. On y avait déposé les drapeaux pris sur l'ennemi au nombre de 18, les 11 pièces d'artillerie, le parasol de

commandement du fils de l'Empereur, et une foule d'autres trophées de la journée.

Les Marocains ont laissé sur le champ de bataille au moins 800 morts, presque tous de cavalerie ; l'infanterie, qui était peu nombreuse, nous échappa en très grande partie à la faveur des ravins. Cette armée a perdu en outre tout son matériel ; elle a dû avoir de 1,500 à 2,000 blessés.

Notre perte a été de 4 officiers tués, 10 autres blessés ; de 23 sous-officiers ou soldats tués et de 86 blessés.

La bataille d'Isly est, dans l'opinion de toute l'armée, la consécration de notre conquête de l'Algérie ; elle ne peut manquer aussi d'accélérer beaucoup la conclusion de nos différends avec l'empire du Maroc.

Je ne saurais trop louer la conduite de toutes les armes dans cette action qui prouve, une fois de plus, la puissance de l'organisation et de la tactique sur les masses qui n'ont que l'avantage du nombre. Sur toutes les faces du grand losange formé de carrés par bataillon, l'infanterie a montré un sang-froid imperturbable. Les bataillons des quatre angles ont été, tour à tour, assaillis par 3 à 4,000 chevaux à la fois, et rien n'a été ébranlé un seul instant ; l'artillerie sortait en avant des carrés pour lancer la mitraille de plus près ; la cavalerie, quand le moment a été venu, est sortie avec une impétuosité irrésistible, et a renversé tout ce qui se trouvait devant elle.

D'après tous les rapports des prisonniers et des Arabes qui avaient vu les camps de l'ennemi, on ne peut évaluer ses cavaliers à moins de 45,000. Ils se sont montrés très audacieux, mais la confusion rendait leurs efforts impuissants ; les plus braves venaient se faire tuer à bout portant. Il ne leur manquait pour bien faire que la force de l'ensemble et une infanterie bien constituée pour appuyer le mouvement.

Avec un gouvernement comme le leur, il faudrait plusieurs siècles pour leur donner les conditions du succès dans les batailles.

Je n'entreprendrai pas d'énumérer toutes les actions d'éclat qui ont signalé cette journée, mais je ne puis me dispenser de citer les noms des militaires de tous grades qu'on a le plus remarqués.

J'ai été parfaitement secondé dans la conduite de cette bataille qui a duré quatre heures par M. le lieutenant général de Lamoricière ; par M. le général Bedeau, commandant la colonne de droite ; par M. le colonel Pelissier, commandant la colonne de gauche ; le colonel Cavaignac, du 32me, commandant la tête de colonne du centre ; le colonel Gachot, du 3me léger, commandant l'arrière-garde ; le colonel Tartas, commandant toute la cavalerie ; par M. le colonel Yusuf, qui s'est hautement distingué dans le commandement des neuf escadrons formant le premier échelon de cavalerie, et M. le colonel Morris (1), qui a soutenu avec autant d'intelligence que de vigueur le combat sur la rive gauche de l'Isly que j'ai décrit tout à l'heure. M. le capitaine Bonami, commandant mes seize pièces d'artillerie, a dirigé son feu

(1) Morris (Louis-Michel), né le 17 octobre 1803, fut admis en 1821 à l'École militaire de Saint-Cyr. Il passa dans la cavalerie et fut envoyé en Algérie en 1837, avec le grade de chef d'escadron aux chasseurs d'Afrique, corps où il devint lieutenant-colonel et colonel (1843). Cité pour ses brillants faits d'armes à l'ordre du jour de l'armée, il se distingua principalement aux affaires de Graba et de Kammis, à la prise de la smalah d'Abdel-Kader et à la bataille d'Isly. Promu maréchal de camp en 1847 et général de division en décembre 1851, il commanda en Crimée une division de cavalerie et fut, à son retour, mis à la tête de la cavalerie de la garde impériale. Le général Morris prit également part, en 1859, à la campagne d'Italie et en 1863 fut nommé au commandement de la cavalerie régulière et des établissements hippiques de l'Algérie. Le général Morris est mort en 1867. — Ce soldat intrépide qui, dès l'enlèvement de la smalah, avait fait preuve d'une énergie et d'une résolution rare, était fort apprécié par le maréchal Bugeaud. Il ne le fut pas moins par l'empereur Napoléon III. Ses deux fils sont aujourd'hui officiers.

partout avec intelligence et a rendu de très grands services.

Je citerai dans l'état-major général : mon aide de camp, M. le colonel Eynard ; le lieutenant-colonel de Crenz ; MM. les chefs d'escadrons de Gouyon et de Martimprey ; M. le colonel Foy qui a rempli auprès de moi les fonctions d'officier d'ordonnance ; M. le commandant Caillé qui a rempli les mêmes fonctions auprès du général Bedeau ; les capitaines de Courson, Espivent, de Cissey, Trochu ; mon interprète principal, M. Léon Roches, qui se distingue en toute occasion de guerre pour laquelle la nature l'avait fait ; enfin le chef douair Kaïd-Mohammed-ben-Kaddour, attaché à ma personne, qui a pris un drapeau (1).

(Suit la nomenclature des officiers et soldats à l'ordre du jour.)

Agréez, etc.

Signé : BUGEAUD.

(1) La lettre ci-dessous du commandant de Saint-Arnaud à son frère montre quelle était la confiance de l'armée dans son illustre chef.

Blidah, le 28 août 1844.

Tu le sais, avec plus de détails que moi peut-être, le maréchal a livré, le 14, une vraie et savante bataille aux Marocains et les a battus, comme il battra tous ceux, Marocains ou autres, qui viendront se frotter à lui. Ses dispositions étaient admirables, et je veux te les tracer *grosso modo* pour t'en donner une idée. Un grand carré de douze bataillons, deux bataillons en réserve, ces bataillons disposés en masse pouvant former de petits carrés isolés, échelonnés à soixante pas ; le maréchal et son état-major derrière le premier bataillon, l'artillerie derrière lui, prête à jouer où besoin sera, dans les intervalles des bataillons ; la cavalerie à droite et à gauche dans l'intérieur, pouvant sortir et charger par intervalles. Au centre les bagages, l'ambulance et les deux bataillons de réserve. C'est dans cet ordre égyptien admirable, que le maréchal a passé l'Isly, et aussitôt sa petite armée a été attaquée, enveloppée par une nuée de cavaliers qui tourbillonnaient autour de ces carrés formidables où le feu le plus nourri les recevait. C'est ainsi qu'ils ont fait le tour de l'armée. Alors le maréchal a lancé Morris et ses escadrons par sa droite. Morris a chargé avec une vigueur extrême et est tombé au milieu de trois ou quatre mille Kabyles. Il a formé ses escadrons en carré et a envoyé prévenir le maréchal qui lui a envoyé les deux bataillons de réserve. Alors, il a chargé de nouveau et a tout renversé. Les spahis ont été enveloppés par vingt mille cavaliers ; pendant une demi-heure on ne les voyait plus. Que de courage, que de persévérance il a fallu pour trouer cette masse et la chasser ! Et cela s'est fait, mais on a perdu du monde et de braves gens. Tu connais le reste et les résultats. C'est une brillante et glorieuse affaire, qui nous relève en Europe. Le maréchal a prouvé ce

Un témoin oculaire, contemporain de ces grandes guerres, nous contait dernièrement un fait peu connu qui se passa deux jours après la bataille d'Isly.

Le lendemain de la bataille où nous venions de culbuter le fils de l'empereur du Maroc, le maréchal Bugeaud n'en était pas moins fort inquiet de la présence d'Abdel-Kader que les rapports lui signalaient, marchant à une journée sur nos flancs.

Yusuf s'offrit pour avoir des nouvelles précises de l'Émir. Le maréchal Bugeaud, plein de confiance dans la sagacité et la hardiesse de son chef de cavalerie indigène, lui donna carte blanche.

Dans la soirée, Yusuf faisait choix de cent des meilleurs soldats de son régiment. Avec la dépouille des vaincus de la veille, il costumait les spahis en marocains : coiffure pointue, long fusil à baïonnette, burnous noir, l'illusion était complète. Vers onze heures, par une nuit sombre qui semblait protéger son projet, il se mettait à la tête de sa bande de *condottieri*, et la dirigeait vers la montagne.

Après avoir fait quatre ou cinq lieues dans un pays mamelonné, les coureurs laissés en avant tombaient sur un poste d'Arabes, venus eux-mêmes en reconnaissance. Ces cavaliers, à la vue de ces silhouettes armées, que le petit

qu'il pouvait faire dans une grande guerre, et la confiance de l'armée en lui est sans bornes.

Septembre 1844.

Toujours superbe de simplicité et de génie, lorsqu'il raconte sa victoire si complète, si bien gagnée, si habilement préparée. Il n'a pas douté une minute du succès, malgré quelques inquiétudes manifestées un moment par Lamoricière.

Le maréchal est vraiment un homme indéfinissable, s'occupant de tout et causant de tout, et bien et avec feu, et avec un esprit et surtout un bon sens remarquable, et, malgré tout, sans littérature, ne sachant pas expliquer un dicton, un proverbe latin, mais organisé pour tout et taillé dans un bloc de granit.

jour prêt à poindre n'éclairait que d'une manière confuse, s'étaient rapprochés, sans défiance, de nos spahis.

Mais lorsque, désabusés, ils voulurent fuir, Yusuf arrivait au galop avec le gros de sa troupe, les enveloppait, leur tuait quelques hommes qui voulaient résister et faisait le reste prisonnier. Parmi ces derniers, celui qui paraissait être leur chef fut immédiatement interrogé et fouillé. Ce chef, quel était-il? Tout simplement le krodja (secrétaire intime) d'Abdel-Kader, porteur de son cachet officiel et de lettres précieuses donnant exactement les renseignement si désirés sur la marche et les projets de l'Émir!

Je laisse à deviner la satisfaction démonstrative du maréchal, lorsque Yusuf en rentrant au camp, vers sept heures du matin, lui rendait compte de son intéressante expédition!

Du reste, ajoutait l'auteur de ce récit, nul plus que Yusuf n'était propre à ces coups de main hardis, à ces entreprises audacieuses. Sous le premier Empire, il eût été l'émule des Murat et des Lasalle. Pendant la période de nos grandes luttes contre Abdel-Kader, il fut sans rivaux. Le maréchal Bugeaud, le général Lamoricière étaient ses protecteurs illustres; ils avaient su tirer de cet homme de guerre, ingénieux et brave, des services inappréciables. Pendant cette rude campagne d'hiver, en 1842, quand nous étions pour ainsi dire bloqués à Mascara, Yusuf devint le bon génie de notre petite armée. Fallait-il préparer une attaque contre les tribus redoutables qui nous enserraient de toutes parts, Yusuf, à pied, dans la neige jusqu'aux genoux, suivi de quelques hommes d'élite, passait la nuit à battre l'estrade et ne rentrait qu'au matin après avoir reconnu l'emplacement et l'importance des feux de l'ennemi.

L'effet produit par la victoire d'Isly eut un grand

retentissement en France et en Europe et le gouvernement du Roi comprit, cette fois, qu'il avait sagement agi en confiant au maréchal le soin de sauvegarder son honneur et de juger seul les questions militaires. Le roi Louis-Philippe octroya au vainqueur de l'armée marocaine le titre de duc d'Isly, et le 29 août adressait au gouverneur la missive suivante :

Le Roi au maréchal Bugeaud.

Neuilly, 29 août 1844.

Mon cher Maréchal, c'est avec une vive et profonde émotion que je viens vous féliciter sur les brillants exploits que vous venez d'ajouter à tous ceux qui ont illustré nos drapeaux. La noble résolution que vous avez prise de livrer la bataille d'Isly avec une armée aussi disproportionnée en nombre à celle que vous attaquiez, a produit sur nos braves soldats la sensation que j'ai éprouvée, moi-même, en l'apprenant. J'ai senti que cet appel à des soldats français devrait les rendre invincibles et ils l'ont été! Soyez, mon cher Maréchal, mon organe auprès d'eux. Dites-leur que c'est au nom de la France, autant qu'au mien, que je vous demande d'offrir à cette brave armée que vous avez si glorieusement conduite à la victoire, l'expression de la reconnaissance nationale, et celle de l'admiration qu'inspirent sa sa valeur et son dévouement.

Recevez, mon cher Maréchal, l'assurance de tous les sentiments que vous conservera toujours,

Votre affectionné,

LOUIS-PHILIPPE.

S. A. R. Mgr le duc de Nemours au Maréchal.

Buchy (Moselle), 31 août 1844.

Monsieur le Maréchal,

C'est avec un sentiment d'orgueil national que j'ai lu le récit de l'éclatante victoire que vous venez encore de remporter sur l'armée marocaine. Comme Français, je jouis du nouveau service que vous venez de rendre au pays: comme militaire, j'éprouve une nouvelle joie à voir ce beau fait d'armes accompli par un général sous les ordres duquel j'ai moi-même servi avec des troupes qui viennent de donner encore cette brillante preuve de l'énergique dévouement au drapeau et à la France, traditionnel dans nos armées. Aussi, ne puis-je résister au désir de joindre ici mes félicitations à toutes celles que vous vous êtes déjà si justement acquises.

Recevez, je vous prie, monsieur le Maréchal, l'assurance des sentiments que vous me connaissez pour vous..

Votre affectionné,

Louis d'Orléans.

La victoire est une situation commode, car elle permet de la sagesse avec dignité. Nous n'avions, d'ailleurs, aucun intérêt à poursuivre à outrance les Marocains et à affaiblir l'autorité déjà ébranlée de l'empereur Abder-Rhaman, au profit d'Abdel-Kader, que son intelligence et son prestige rendaient plus dangereux que le souverain.

Nos exigences furent modestes et des négociations

s'ouvrirent (1). Elles eurent lieu naturellement à Tanger. Le prince de Joinville désirait que la France recueillît des satisfactions complètes; le maréchal, au contraire, inclinait à la modération, comme on le verra par la lettre suivante écrite le 3 septembre 1844.

Le maréchal Bugeaud au prince de Joinville.

. . . .

Quant aux conditions de la paix, mon Prince, je serais moins rigoureux que vous, pour ne pas ajouter de nouvelles difficultés à celles qui existent et qui sont déjà assez grandes. Si nous n'avions pas à côté de nous la jalouse Angleterre, je crois que nous pourrions tout obtenir à cause des succès déjà réalisés, et parce que l'empire du Maroc est fort peu en état de continuer la guerre, tant il est désorganisé et indiscipliné. Mais, dans notre situation vis-à-vis de nos voisins ombrageux, nous devons nous montrer faciles. Je ne demanderais donc pas que l'Empereur payât les frais de la guerre, ni qu'il nous livrât Abdel-Kader : j'ai la conviction que l'Empereur s'exposerait plutôt à continuer une mauvaise guerre que de donner un seul million. Je sais qu'il est sordidement intéressé. Quant à Abdel-Kader, il ne pourrait pas le livrer sans se faire honnir par tout son peuple. Contentons-nous d'exiger qu'il soit placé dans

(1) M. Achille Fillias, un des plus compétents et des plus distingués parmi les publicistes algériens, a écrit un opuscule sur les négociations entre le Maroc et la France. — Nous sommes heureux à ce propos de rendre justice aux nombreux travaux historiques et géographiques de M. Fillias avec lequel nous différons sur bien des points, mais qui connaît l'Algérie et a beaucoup contribué à la faire connaître. Nous en dirions autant de la remarquable et récente publication de M. Maurice Wahl, si ce dernier n'avait recueilli un peu légèrement toutes les calomnies qui traînent sur le maréchal.

une des villes de la côte de l'Océan et que l'on s'oblige à ne pas le laisser reporter la guerre à la frontière.

Signé : BUGEAUD.

Le comte de Nyon, consul général et chargé d'affaires, et M. le duc de Glücksberg (1), secrétaire de l'ambassade de France à Madrid, étaient chargés, de concert avec le prince de Joinville, de suivre les négociations.

Les succès éclatants que viennent de remporter nos forces de terre et de mer dans la lutte engagée entre nous et le Maroc, écrivait M. Guizot à ces diplomates, n'ont rien changé aux intentions que le gouvernement du Roi avait acceptées avant le commencement de la lutte.

Ce que nous demandions alors comme les conditions nécessaires du rétablissement des relations amicales entre les deux États et comme la seule garantie propre à nous assurer contre le retour des incidents qui ont troublé ces relations, nous le demandons encore aujourd'hui, sans y rien ajouter. Car le but que nous nous proposons est toujours le même et aucune vue d'agrandissement ne se mêle à notre résolution bien arrêtée de ne pas permettre qu'on méconnaisse les droits et la dignité de la France.

Que les rassemblements extraordinaires de troupes marocaines formés sur notre frontière, dans les environs d'Ouchda, soient immédiatement dissous :

Qu'un châtiment exemplaire soit infligé aux auteurs des

(1) M. [illegible] de Glücksberg [illegible] pas encore le titre de [illegible] Decazes, [illegible] de la Restauration, [illegible] grand référendaire à la [illegible] des Pairs sous le roi Louis-Philippe.

agressions commises, depuis le 30 mai, sur notre territoire ;

Qu'Abdel-Kader soit expulsé du territoire marocain et n'en reçoive plus désormais ni appui ni secours d'aucun genre.

Enfin, qu'une délimitation complète et régulière de l'Algérie et du Maroc soit arrêtée et convenue conformément à l'état de choses reconnu du Maroc lui-même, à l'époque de la domination des Turcs à Alger.

Les plénipotentiaires avaient l'ordre de se transporter devant Tanger, à bord d'un des vaisseaux de notre escadre, et de faire remettre aux autorités de cette place une lettre adressée à l'Empereur dans laquelle ils devaient lui annoncer que, s'il acceptait purement et simplement les conditions de cet ultimatum, ils étaient autorisés à traiter sur ces bases.

Partis de Cadix, avec M. le prince de Joinville, MM. de Nyon et de Glücksberg écrivaient le lendemain de leur arrivée, le 10 septembre, en rade de Tanger et à bord du *Suffren*, que l'impatience était grande dans la ville et que Sidi-Bousselam, pacha des provinces septentrionales du Maroc et confident de l'Empereur, attendait avec anxiété leur arrivée et les communications qu'ils avaient à lui faire.

Il fut immédiatement procédé à la signature de la convention ; un texte français et un texte arabe dûment signés et scellés restèrent entre les mains de Sidi-Bousselam ; les deux autres instruments furent portés à Paris par le jeune duc de Glücksberg.

CHAPITRE XV.

Retour triomphal en France. — 1844-1845.

Nombreuses adresses à l'occasion de la victoire d'Isly. — Récit de la bataille par le maréchal. — Lettres du maréchal à M. Gardère, à sa fille. — Epée d'honneur offerte par les Algériens. — Le maréchal créé duc d'Isly. — Réception à Alger des chefs arabes (novembre 1844). — Le maréchal à M. Horace Vernet. — Le maréchal fait une pointe en Kabylie; glorieux combat d'Abizar. — Retour en France. — Banquet de Marseille. — Ovations à Périgueux. — Situation du maréchal en France. — Il porte ombrage aux ministres. — Discours du maréchal devant la Chambre (janvier 1845); exposé de ses opérations militaires; leurs résultats politiques et matériels. — Banquet de la Bourse (16 mars 1845). — Retour en Afrique.

Le maréchal débarqua à Alger le 5 septembre. Le journal officiel annonçait ainsi son retour :

La population a salué, le 5 de ce mois, le retour à Alger de M. le maréchal gouverneur général par les manifestations de la plus vive sympathie. Sur la place Royale on avait improvisé, dans la nuit, un arc de triomphe, à côté duquel se trouvaient exposés les précieux trophées pris à la bataille d'Isly. Les diverses autorités ainsi que les fonctionnaires de la magistrature et de l'administration, les membres du clergé, les notabilités du commerce, les officiers de la milice, ceux de toutes armes de l'armée de terre et de mer présents à Alger, lui ont fait cortège, en l'accompagnant depuis l'amirauté jusqu'à son hôtel. — Avant de se retirer dans ses appartements, le maréchal, vivement touché de cet accueil empressé, a exprimé aux assistants ses remer-

ciements, en leur disant qu'il acceptait avec orgueil les honneurs qu'on venait de lui rendre, moins comme s'adressant à lui personnellement que comme un hommage public pour les glorieux travaux de l'armée dont il se regardait, en cette circonstance, comme la personnification. Dans l'après-midi, les consuls des diverses nations sont venus complimenter le gouverneur général.

Un *Te Deum* solennel fut chanté, le 14 septembre, en commémoration de la victoire d'Isly dans l'église de Notre-Dame des Victoires, rue Bab-El-Oued. Le maréchal gouverneur général y assista avec les hauts fonctionnaires et une députation de l'armée. Mgr l'évêque officia, et lecture fut faite d'un mandement remarquable qui énumérait les travaux glorieux de l'armée d'Afrique. — Le surlendemain, 16 septembre, un banquet et un bal furent offerts au maréchal sur la place du Gouvernement.

A peine la nouvelle de nos victoires était-elle connue en France, que, de tous les points du territoire, affluèrent à Alger des adresses, des lettres de félicitations au vainqueur des Marocains. — Les secrétaires du maréchal furent employés, selon leur habitude, à répondre à ces nombreuses lettres d'amis connus et inconnus. L'une de ces lettres-circulaires adressée au docteur Menière (1), l'ancien compagnon de Blaye,

(1) Le maréchal Bugeaud avait eu effet conservé d'excellentes relations avec le docteur Menière, sans que ces relations, toutefois, eussent jamais revêtu un caractère d'intimité. (Voir tome I, chapitres XVII et XVIII.)

Le nom de l'ancien médecin de la citadelle de Blaye, attaché par le ministre de l'Intérieur à la personne de madame la duchesse de Berry, nous amène, involontairement, à parler d'une regrettable publication qui a ému

donne une idée très nette de ces réponses, et ce récit de la bataille d'Isly est curieux à reproduire, bien que le style ne soit point celui du maréchal.

J'étais bien sûr d'avance que votre esprit si juste ne partagerait point l'inquiétude générale sur les résultats de notre lutte avec l'armée marocaine. Vous pensiez avec raison que nos admirables soldats de l'armée d'Afrique feraient une éclatante application des principes que vous m'avez entendu proclamer si souvent sur l'avantage des armées bien constituées, bien disciplinées et manœuvrant à la voix d'un seul chef, contre les multitudes désordonnées, fussent-elles dix fois supérieures en nombre.

J'avais eu soin de pénétrer de ces vérités indiscutables jusqu'au dernier de mes soldats ; je les avais préparés, longtemps à l'avance, à la grande action que nous allions livrer : chaque chef savait le rôle qu'il avait à jouer, suivant les différents incidents de la bataille ; chaque soldat savait la place où il devait combattre ; chacun comptait sur son voisin, et tous, je puis bien vous le dire sans que vous me taxiez de présomption et d'orgueil, avaient confiance dans leur général en chef.

Si vous eussiez été témoin, mon cher Ménière, de l'allégresse de ma petite armée quand elle aperçut, le 14 au matin, l'immense cavalerie marocaine rangée en bataille en avant de plusieurs lignes de tentes, qui devaient être le prix de notre victoire ; si vous eussiez vu sa noble contenance lors-

récemment et d'une façon douloureuse le corps médical de Paris. En effet, bien que le docteur Menière soit mort depuis plusieurs années, il a paru sous son nom des Mémoires relatifs à la captivité de madame la duchesse de Berry dans lesquels non seulement le secret professionnel a été brutalement violé en ce qui concerne l'illustre prisonnière, mais qui révèlent des détails et des conversations qui, d'après les intentions connues du docteur Menière, n'auraient jamais dû être publiés.

qu'elle se déploya en ordre de combat sous les premières attaques de nos ennemis et lorsqu'elle s'avança majestueuse, au milieu de ces masses, méprisant sur son chemin les chocs mille fois répétés des cavaliers les plus renommés du Maroc; si vous eussiez vu, enfin, l'impétuosité de notre cavalerie lorsqu'elle s'est élancée à la charge, son courage et son sang-froid quand elle eut à combattre un contre dix; si vous eussiez vu toutes ces choses, votre cœur eût tressailli de plaisir.

Il fallait bien, mon cher Ménière, qu'il en fût ainsi, car il y allait pour nous ou d'une victoire ou d'une ruine complète; si nous nous fussions montrés faibles sur un seul point, nous eussions tous été dévorés, depuis le plus petit soldat jusqu'à votre cher maréchal, et qui plus est, c'en était fait de toute l'Algérie. Dans cette alternative, il était donc indispensable de vaincre, et c'est ce que nous avons fait.

Je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher Ménière, quel plaisir votre lettre m'a fait éprouver; j'ai reçu vos félicitations avec bonheur, et je vous en remercie avec toute l'effusion de mon cœur.

Les deux lettres ci-dessous, la première à M. Gardère, la seconde à Mlle Léonie Bugeaud, furent écrites peu de temps avant le départ du maréchal pour la France et après sa petite campagne en Kabylie.

Le maréchal Bugeaud à M. Gardère.

Alger, le 17 octobre 1844.

Mon cher Gardère,

Vous n'avez pas voulu sans doute m'imposer l'obligation de répondre à vos longues mais bonnes considérations sur

la campagne du Maroc. Je réserve ça pour nos conversations de cet hiver, au coin de votre feu ou du mien, si nos femmes veulent bien nous le permettre. Pour aujourd'hui, je suis trop occupé, et je me bornerai à vous dire que je savais par avance toute la joie et tout l'orgueil que vous ont causés nos succès; je savais que vos bons amis vous en féliciteraient, comme vous m'en félicitez vous-même.

Jamais l'ivresse de la victoire n'a été plus prolongée que la mienne : il y a bien quarante jours que j'emploie le tiers de mon temps à répondre ou à faire répondre par les officiers qui m'entourent, aux lettres de félicitations qui m'arrivent de partout et de tous les rangs de la société. J'ai même reçu une lettre des plus flatteuses d'un trompette de la ville de Montpellier qui a été cornette de voltigeurs dans le terrible 14e de ligne. Il me rappelle tous les combats où il s'est trouvé avec moi en Espagne et à l'armée des Alpes : « Vous souvenez-vous, dit-il, comme nous avons fait sauter les Anglais à Ordal et danser les Autrichiens et les Hongrois à l'Hôpital! Quand nous vous avions à notre tête, nous étions sûrs de la victoire. »

Les louanges de ces hommes simples mais excellents m'ont remué jusqu'au fond du cœur; je compte voir mon voltigeur en passant à Montpellier.

Adieu, mon cher ami, j'écris courtement parce que j'écris beaucoup. Soit dit sans jeu de mots : je vous jure que la gloire coûte cher; aussi elle vaut beaucoup, mais, comme de toute chose il n'en faut pas trop.

Mille hommages à votre moitié, mille tendresses pour vous.

Maréchal BUGEAUD.

Le maréchal Bugeaud à Mlle Léonie Bugeaud, à Excideuil.

Alger, le 1er novembre 1844.

Chère et bonne Léonie,

C'est à toi que je veux apprendre cette fois que je suis rentré à Alger, triomphant des Kabyles de l'est de l'agalik de Dellys, qui avaient résisté à la colonne du brave général Comman. Je suis surtout heureux de ce prompt succès parce qu'il me rapprochera de toi et de tout ce qui m'est cher. Je partirai le 15 décembre; j'irai droit à Paris, j'y resterai cinq ou six jours et je volerai près de vous; puis nous reviendrons à Paris ensemble, et si vous avez le courage de me suivre en Afrique jusqu'en mai, j'en serai bien heureux. En attendant, combien je désire te presser dans mes bras et causer avec toi de ton avenir qui m'occupe sans cesse.

Le courrier de France arrive et repart à l'instant. Je reçois la lettre de ta mère du 24. Je lui répondrai le 10.

Adieu, tendre fille; jamais on n'a aimé plus que je t'aime.

Maréchal Bugeaud.

Le Roi voulant récompenser le vainqueur d'Isly, déjà élevé à la plus haute dignité militaire, lui avait conféré, le 18 septembre, en souvenir de cette bataille mémorable, le titre de duc d'Isly (1).

Partout, en France comme en Algérie, la nou-

(1) Voir, tome Ier, la singulière réponse du maréchal à l'envoyé du ministre qui lui apportait le décret et la quittance des droits du sceau.

velle de nos succès avait été accueillie avec enthousiasme.

La société agricole de l'Algérie, au nom de la population civile de la colonie, Paris, Périgueux, demandèrent au Gouvernement l'autorisation d'offrir par souscription volontaire une épée d'honneur (1) au maréchal duc d'Isly. Le Roi, par une double ordonnance du 13 novembre 1844, accéda à ce vœu et permit au maréchal d'accepter ce témoignage de l'estime et de la reconnaissance publique.

Nous trouvons dans un journal du temps le récit saisissant (2) de la réception des chefs arabes qui eut lieu après la bataille d'Isly, dans le palais du Gouver-

(1) L'épée d'honneur offerte au maréchal gouverneur par la population algérienne lui fut remise le 31 mars 1845, à son retour de France. En voici la description donnée par le *Moniteur algérien* :

« La lame est en damas de M. le duc de Luynes, et a été fabriquée dans les ateliers de M. Lepage, arquebusier du Roi. La poignée, la garde, la coquille sont en or. Sur un côté de la poignée est un palmier sur lequel repose le bâton de maréchal de France, et de l'autre côté figurent l'aloès, l'olivier, le figuier.

« Sur la traverse de la garde est une plante de tabac et sa fleur ; sur la branche de garde une demi-figure surmontée d'un rameau d'olivier et soutenue par un rameau de laurier.

« Le pommeau porte, d'un côté, le plan gravé de la bataille d'Isly ; de l'autre sont les armes du maréchal avec une couronne d'olivier et de laurier ; le tout surmonté de la couronne ducale. La coquille offre l'emblème de la prospérité de l'Algérie. Le pays est représenté par une femme assise tenant à la main une branche de palmier, ayant à sa gauche un colon entouré de gerbes et d'instruments aratoires ; à sa droite un Arabe appuyé, non plus sur ses armes, mais sur une bêche, ayant devant lui une ruche d'abeilles.

« Sur la bordure de la coquille on lit ces mots : *l'Algérie reconnaissante.*

« La lame porte en lettres d'or d'un côté : *Les habitants de l'Algérie à leur gouverneur général le maréchal Bugeaud, duc d'Isly.*

« On lit de l'autre côté : *Ense et aratro*, devise du maréchal, également en lettres d'or, avec trophées et ornements ciselés en relief.

« Le fourreau est en maroquin. Le coffre qui renferme l'épée est en citronnier de Blidah. »

(2) Cette relation pleine de pittoresque et de saveur orientale est l'œuvre de M. Léon Roches, qui mieux que personne était à même de la retracer.

nement. Cette scène grandiose, dont un témoin oculaire, Mme de Bar, veuve du général de Bar, nous narrait dernièrement les détails, fut émouvante et superbe et rappelait, disait-elle, une « scène d'Homère ».

Depuis cinq mois, M. le maréchal gouverneur général était absent d'Alger. L'événement le plus capable d'ébranler la soumission des tribus de l'Algérie venait d'avoir une heureuse issue : le grand Empereur et Sheriff vaincu dans trois rencontres venait de demander et d'obtenir la paix. Il était politique de rassembler tous les chefs de la province d'Alger, pour célébrer de si beaux triomphes et de si heureux résultats.

L'ordre fut donc donné à tous les khalifas, agas et kaïds de la division de se rendre à Alger.

En effet, le samedi, 21 septembre, on vit successivement s'élever sur le champ de manœuvres de Mustapha les tentes de ces chefs, qui, tous fidèles au rendez-vous, arrivaient montés sur leurs plus beaux chevaux et revêtus de leurs plus riches vêtements.

M. le maréchal avait ordonné que dimanche on enverrait à Mustapha-Pacha la garde nationale d'Alger et de la banlieue ainsi que les troupes de toutes armes qui formaient la garnison de notre ville.

A deux heures, cent cavaliers environ entrèrent par la porte Bab-Azoun pour venir prendre M. le maréchal et l'accompagner jusqu'au lieu de la revue.

Vingt-quatre agas et vingt-quatre kaïds, marchant par quatre, ouvraient le cortège, le fusil haut et revêtus de leurs burnous d'investiture de couleurs éclatantes, le bas de la figure recouvert par un pli de leur kaïk, en souvenir de

la visière. Ils ressemblaient à autant de chevaliers du moyen âge faisant une entrée triomphale.

Après eux, marchaient les trois khalifas des Hadjoutes, de Sebaou et de Laghouat, suivis de leurs drapeaux, de leur musique et enfin le cortège était terminé par le reste des cavaliers.

Arrivés sur la place, ils se mirent en bataille.

Lorsque M. le maréchal, suivi de son état-major, s'avança vers eux, ils mirent tous spontanément pied à terre et se précipitèrent vers lui. Les uns lui baisaient la main droite, tandis que d'autres s'emparaient de sa main gauche et se la disputaient.

« Grâces au ciel, tu nous es revenu bien portant et victorieux, disaient-ils tous ; grâces au ciel, tu mérites le bonheur et la victoire, car tu es bon et juste. »

Le cortège se dirigea dans le même ordre qu'il était venu vers Mustapha-Pacha et là les Arabes se rangèrent sur une seule ligne faisant face à la troupe. A la gauche se trouvait Si-Mohamed-ben-Mahhi-ed-Din, khalifa de Sebaou ; après lui, Sid-Ahmed-ben-Salem, khalifa de Laghouat ; à la gauche de ce dernier le jeune Ali-ben-Zaamoum, aga des Flissas, accompagné des kaïds des Kabyles et de l'aga de Taourga. Puis venait le khalifa Sid-Ali-Oul'd-Sidi-Lekhal, de la grande famille des Ouled-Sidi-Embarek, khalifa des Hadjoutes, suivi des goums de ces mêmes Hadjoutes de Djeudel, de Bou-Halouan, de Beni-Zug-Zug et de leurs agas. Plus loin, le goum du Titery, Tell et Désert, le goum des Oulad-Ayed, aga des Beni-Menasser, l'aga du Zatima. La droite de la ligne était occupée par les goums des Isser-Khachena, Beni-Mousse, Beni-Khelil et le makhzen des Aâribs.

Il y avait en tout de 7 à 800 cavaliers. Après avoir passé la revue des troupes, M. le maréchal parcourut la ligne des

Arabes : chaque agalik faisait feu de tous ses fusils à son passage.

A un ordre donné, tous formèrent le cercle autour de M. le maréchal. Le plus grand silence s'établit, aussitôt qu'ils virent que leur chef allait parler.

M. le gouverneur général leur fit dire par son interprète, M. Léon Roches, les paroles suivantes :

« En vous voyant réunis autour de moi, j'éprouve la satisfaction d'un père qui se trouve au milieu de ses enfants dont il a été longtemps séparé. Malgré mes nombreuses occupations, malgré la nécessité de votre présence dans votre pays, je n'ai pu résister au bonheur de vous témoigner moi-même ma satisfaction.

« Oui, vous avez été fidèles à cette promesse de soumission et d'obéissance que vous m'avez faite ; vous avez été sourds aux perfides conseils de nos ennemis et des vôtres ; vous avez payé vos impôts, vous avez marché avec nos colonnes, vous vous êtes montrés dignes de toutes nos sollicitudes. Je vous le répète, je vous considère comme mes enfants.

« J'exige que ceux d'entre vous qui auraient été victimes de quelque injustice, que ceux d'entre les chefs qui désirent apporter des améliorations dans leur tribu, que tous ceux enfin qui ont dans le cœur une peine ou une pensée à faire connaître à leur sultan viennent à moi. Demain ma journée sera consacrée à les écouter.

« Je vous ai aussi réunis pour que vos oreilles entendent de ma bouche le récit véridique de la lutte dans laquelle les Maugrebins ont été punis de leurs injustes prétentions.

« Je ne me suis jamais écarté de la justice, de la vérité et de la bonne foi, et Dieu m'a donné la victoire, car Dieu ne fait jamais triompher que les justes, de quelque religion qu'ils soient. »

Après le récit succinct des affaires du Maroc, le maréchal termina en ces termes :

« Aujourd'hui que la paix est signée avec l'Empereur de l'Ouest, aujourd'hui qu'Abdel-Kader erre dans son empire, où il ne tardera pas à être pris et gardé, je vais, plus encore que je n'ai pu le faire par le passé, songer à votre bien-être. Mes troupes, au lieu de combattre et de faire des razzias, vont ouvrir des routes, faire des barrages et construire des ponts ; moi-même, j'irai vous visiter sous vos tentes, m'enquérir de vos besoins et de vos misères ; j'irai moi-même diriger votre agriculture, car la charrue comme le fusil honorent la main de l'homme. Que Dieu vous tienne toujours en garde contre de fausses idées de révolte ; qu'il vous détourne d'attirer sur vous des malheurs irréparables ; qu'il vous inspire l'obéissance aux maîtres qu'il vous a donnés dans sa haute sagesse, et bientôt vous aurez réparé les malheurs de la guerre, et bientôt vous apprécierez les avantages d'un gouvernement juste et paternel. »

Une décharge générale de tous les fusils des assistants et des cris de *Allah itoûl eumrou!* (1) témoignèrent de l'impression qu'avait produite la parole de M. le gouverneur général.

Aussitôt après, le terrain fut livré au jeu de la poudre que nous appelons maintenant *la Fantasia,* et tous les cavaliers, les chefs en tête, vinrent rivaliser d'adresse devant M. le maréchal, son état-major et les innombrables spectateurs qui animaient cette fête. Pas un accident ne fut à déplorer, tout se passa dans un ordre admirable.

Le lendemain, la journée entière fut consacrée à écouter les réclamations de ces nombreux visiteurs. Plus de cent d'entre eux reçurent des cadeaux proportionnés à leur impor-

(1) « Que Dieu prolonge ses jours ! »

tance, à leur dévouement et au zèle qu'ils avaient mis à prélever et à verser les impôts. Des encouragements furent donnés aux autres et tous se retirèrent parfaitement satisfaits.

Nous arrivons maintenant à la partie de la fête à laquelle il nous est impossible de donner, à beaucoup près, l'intérêt qu'elle a inspiré à ceux qui en ont été témoins. Nous voulons parler du dîner auquel M. le maréchal avait invité les trois khalifas, les deux bach-agas et les vingt-deux agas réunis à Alger.

C'était un magnifique coup d'œil de voir ces costumes arabes aux belles draperies, ces têtes expressives encadrées dans le kaïk blanc retenu par la corde de chameau, ressortir à côté des sévères uniformes de nos généraux et de nos officiers. Mais, qu'était l'effet produit sur eux en comparaison des sensations que nous éprouvions tous en songeant que l'élite des chefs de l'Algérie, Tell et Sahara, se trouvait réunie dans une enceinte où, trois ans avant, quatre ou cinq chefs au plus de la plaine avaient pu être rassemblés pour venir saluer le nouveau gouverneur!

Sans la moindre hésitation, tous ces nobles musulmans, marabouts, scherifs, djoueds, s'assirent joyeusement à table au moment où le canon annonça que le jeûne était rompu. Malgré la sainteté du mois sacré de ramadan, ils mangèrent sans hésiter tous les mets qui leur furent présentés, sur la simple assurance que leur donna M. le maréchal qu'ils avaient été préparés suivant les rites de leur religion.

Répéter ici toutes les paroles dignes et paternelles adressées par M. le maréchal à ses hôtes, raconter les réponses fines et pittoresques de ceux-ci, serait une tâche au-dessus de notre mémoire. Après mille sujets épuisés, on en vint à parler de la guerre du Maroc et tous les chefs demandèrent unanimement à M. le maréchal le récit exact de tous

les événements de cette illustre campagne, car, disaient-ils, « en retournant dans nos tentes nous serons accablés de questions.

« La première, celle qui touche le cœur de tous, c'est celle-ci : le maréchal est-il bien portant? Après, il faudra satisfaire la curiosité de mille Arabes qui pendant les longues veillées du ramadan, se réunissent autour de nous. Il faut donc que nous puissions leur dire : Nous allons vous répéter la vérité, car c'est le maréchal qui l'a dit. »

M. Léon Roches, interprète en chef, fut chargé par le gouverneur général de faire le récit demandé par les chefs arabes. Il est difficile de peindre l'attention de tous ces musulmans écoutant l'histoire des défaites de leurs coreligionnaires. La tête penchée, les yeux fixés sur le narrateur, ils semblaient boire les paroles qui sortaient de sa bouche. Sans comprendre l'arabe on pouvait suivre la marche des événements, par les impressions qu'on lisait sur leurs physionomies expressives. Le récit fut long et pourtant il était fini qu'ils écoutaient encore.

Enfin, le gouverneur s'étant levé, chacun allait se retirer lorsque l'aga de Zathima-El-Sid-Mohammed-Saaïd-Ould-Sidi-Brahim-El-Ghobrini, fils du plus illustre marabout de l'Algérie, descendant du Prophète, s'écria :

« Arrêtez, mes seigneurs et frères, nous sommes tous ici membres d'une seule famille. Les Français sont chrétiens, les Arabes de l'Algérie sont musulmans, mais Dieu est pour tous et Il nous a donné pour sultan le roi des Français. Notre religion nous ordonne de lui obéir, puisque le Seigneur a voulu que son bras fût plus fort que le nôtre ; nous avons juré de le servir fidèlement, et de l'honorer comme notre sultan, je vous propose donc une prière au Très-Haut, que vous répéterez tous avec moi.

« *Fethha* (action d'implorer Dieu en ouvrant les mains en face de la bouche). « Que Dieu donne toujours la victoire au sultan des Français, qu'il punisse de sa colère tous ceux qui sont ses ennemis, qu'il élève et qu'il chérisse ceux qui sont ses amis, qu'il extermine les traîtres, qu'il donne les biens de ce monde et de l'autre à ceux dont l'intention est pure! — Fils des Ouled, Sidi-Embarek! mets le sceau à cette prière. »

Et le khalifa Sid-Ali répète à haute voix : « Que Dieu donne toujours la victoire au sultan des Français! » Et tous les assistants en élevant les mains répétèrent : « Que Dieu donne toujours la victoire au sultan des Français! »

L'aga Ghobrini continua : « Que Dieu prolonge les jours de notre seigneur le maréchal; qu'il rende son bras toujours aussi fort et toujours aussi secourable; qu'il le laisse longtemps le souverain de notre pays, car il est juste autant qu'il est courageux; qu'il augmente sa gloire, son bonheur et ses richesses! — Sidi-Lekhal, fils de Sidi-Embarek, mets le sceau à cette prière. »

Et comme pour la première, les phrases de la seconde prière furent répétées par le khalifa de Sebaou et par tous les assistants.

Jamais, depuis quatorze ans, pareilles démonstrations n'avaient été faites, et jamais un khalifa ou marabout n'avait osé mêler le nom des chrétiens dans ses prières que pour les maudire. Aussi, ceux qui priaient avaient-ils l'air de comprendre toute l'importance d'une profession de foi aussi solennelle.

Depuis longtemps, nous fréquentons les Arabes, depuis longtemps nous assistons à ces fêtes, à ces réceptions, mais jamais, nous l'assurons, nous n'avons remarqué autant de franchise, autant de détermination dans l'expression du dé-

vouement des Arabes à notre gouvernement. Nous avons cru longtemps que la force seule faisait courber la tête de ces hommes farouches et indomptables et qu'ils resteraient insensibles à nos procédés et sourds à la voix de la civilisation. Eh bien! nous avons conçu maintenant quelque espoir. Oui, en joignant à la force matérielle une sage administration, en nous occupant avec sollicitude des intérêts généraux et particuliers, en prêchant d'exemples à un peuple qui ne croit que lorsqu'il voit, nous avons lieu de croire que nous en viendrons à vaincre les antipathies qui existent entre les Arabes et les Français, de manière à arriver plus tard à une assimilation du peuple conquis au peuple conquérant.

Le grand peintre officiel, Horace Vernet, qui avait déjà orné le musée de Versailles du tableau *l'Enlèvement de la Smalah*, ayant adressé au maréchal une esquisse de son tableau, *la Bataille d'Isly*, afin qu'il pût contrôler l'exactitude de l'ensemble, reçut de ce dernier la lettre suivante :

Le maréchal Bugeaud à M. Horace Vernet.

Alger, novembre 1844.

Cher Monsieur, pendant que nous nous efforçons, ici, de doter la France d'une riche et glorieuse conquête, vous écrivez notre histoire avec vos habiles pinceaux et la postérité, en admirant vos toiles palpitantes, appréciera bien mieux nos hauts faits d'armes qu'en lisant les froides relations des écrivains de notre époque.

Je vous remercie de vos nobles travaux, en mon nom

et au nom de cette armée d'Afrique aux exploits de laquelle vous avez fait si souvent assister les tranquilles bourgeois de Paris.

J'ai vu l'esquisse de votre tableau de *la Bataille d'Isly;* j'y ai pris une faible idée de cette magnifique composition que je compte bien un jour aller admirer à Versailles ; mais j'espère alors reconnaître, à côté de mon brave Léon Roches, mon officier d'ordonnance le commandant Rivet, qui mérite si bien d'être placé en première ligne sur les tableaux de nos faits d'armes, car c'est la place qu'il sait toujours occuper sur le terrain.

Du reste, vous écrivez l'histoire, et Daumas, — que vous avez mis à la place du commandant Rivet, — n'assistait pas à la bataille d'Isly, car il me rendait ailleurs des services bien importants.

Recevez, mon cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Maréchal BUGEAUD.

A peine rentré à Alger, le maréchal eut de nouveau à s'occuper des Kabyles de Dellys, dont il avait été forcé de s'éloigner, un peu à la hâte, au printemps précédent, pour accourir sur la frontière du Maroc. Ben Salem, redevenu entreprenant, depuis qu'il sentait le danger éloigné, était sorti de sa retraite, soutenu par Bel Cassem. Vers la fin de septembre, le général Comman fut envoyé dans ce district avec une colonne de 3,000 hommes environ. Le 17 octobre, il se trouva sur le territoire des Flissa-El-Bahr, en face d'un rassemblement considérable de Kabyles, près Tlélat. Il y eut un engagement sérieux et fort meurtrier pour

nous, et le général se replia sur Dellys où il arriva le 19. Le maréchal, en effet, était accouru, et le lendemain il se trouvait en présence de 4,000 Kabyles placés sur les côtes boisées et rocheuses qui dominent l'Abizzar, position formidable qu'il fallut attaquer sans hésitation. Son audace lui réussit. Sa présence décuple l'entrain des troupes, et l'ennemi est successivement délogé de ses crêtes abruptes sur une ligne de plus d'une lieue. L'armée, sur ce champ de bataille, lequel, d'après un témoin oculaire, représentait admirablement le chaos, fut admirable par son élan et son énergie.

Le 29, l'agalik de Taourga étant entièrement soumis, le maréchal rentra à Alger.

La tranquillité se trouva ainsi momentanément assurée. Elle régnait depuis plusieurs mois dans la province de Constantine, dont le duc d'Aumale avait remis, au mois d'octobre, le commandement au général Bedeau, remplacé à Tlemcen par le général Cavaignac.

Quant à Abdel-Kader, il attendait patiemment au Maroc, à quelques lieues de nos frontières, que les événements le remissent en scène. C'est en vain que l'empereur Muley-Abder-Rhaman lui avait enjoint de se rendre à Fez. L'Émir ne tint pas compte de l'injonction.

Le duc d'Aumale avait quitté l'Algérie le 14 octobre. Le gouverneur général le suivit de près. Il remit le commandement des troupes et ses pouvoirs au général de Lamoricière, commandant de la division d'Alger, et s'embarqua pour Marseille, le 16 novembre, à bord de la frégate à vapeur *le Montézuma*.

A peine le maréchal eut-il mis le pied sur le sol français qu'une imposante manifestation eut lieu en l'honneur du vainqueur d'Isly. Le banquet offert par le commerce de Marseille, dans le grand théâtre, au général africain, eut un grand retentissement. Bien qu'un demi-siècle se soit écoulé, les habitants de la ville ont, paraît-il, gardé le souvenir de cette solennité patriotique et de l'hommage rendu à l'illustre soldat. Au toast porté par M. Regnard, député et maire de Marseille, le maréchal répondit ces mots :

« Messieurs, si je n'étais dès longtemps habitué aux émotions puissantes du champ de bataille, je ne pourrais résister aux émotions que je n'ai cessé d'éprouver depuis que j'ai mis le pied dans votre populeuse, riche et patriotique cité. Mais je dois, avant tout, reporter au gouvernement du Roi et à l'armée la plus grande part de ces vifs et chaleureux témoignages ; à l'armée, qui par son courage, sa fermeté, son dévouement, sa confiance, a rendu facile la tâche qui m'était imposée ; au Gouvernement qui a mis à ma disposition toutes les ressources, tous les moyens qui m'étaient nécessaires et dont je n'ai fait que suivre les instructions et exécuter les plans. La part qui m'est propre est plus que suffisamment récompensée par ces témoignages de votre sympathie, par cet accueil magnifique. Messieurs, appelés comme vous l'êtes, par la position de Marseille, à être l'intermédiaire de la mère patrie avec l'Algérie, permettez-moi de vous entretenir, un moment, de nos affaires.

La conquête de l'Algérie par les armes est achevée. La paix est partout ; depuis les frontières de Tunis jusqu'à celles du Maroc, tout est soumis, à part quelques tribus kabyles des provinces de Bougie et Djidjilly. Partout règne la sécurité la

plus entière. Un progrès immense se fait sentir ; les revenus de la colonie qui n'étaient en 1840 que de quatre millions s'élèvent aujourd'hui à vingt millions ; ce sont vingt millions qui viennent alléger les charges de la métropole; la population européenne qui n'était en 1840 que de vingt-cinq milles âmes est maintenant de soixante-quinze mille. Il est essentiel que vous connaissiez bien toute l'importance du marché dont Marseille est le principal entrepôt.

En vous parlant ainsi, je ne suis pas suspect, car vous le savez, dans l'origine, je n'étais pas partisan de la colonie. Je pensais alors que les efforts, les sacrifices qu'elle exigeait de nous, pouvaient affaiblir notre position en Europe.

On croyait, il y a peu de temps encore, que le territoire accessible à nos relations s'étendait seulement dans le Tell, c'est-à-dire dans une zone de quarante-cinq lieues de profondeur seulement. Détrompez-vous ; nous avons la certitude que la population arabe s'étend sur une profondeur de deux cents lieues et une longueur de deux cent cinquante, c'est-à-dire sur une surface aussi grande que celle de la France. La population arabe est de cinq millions d'habitants, peut-être de six. Voilà quel est le champ qui s'ouvre devant vous et rapporte déjà vingt millions au trésor!

Il y a là un avenir immense qu'à mon âge, il ne me sera peut-être pas donné de voir. Mais tant que je conserverai un reste de force, tant qu'une goutte de sang coulera dans mes veines, je les consacrerai au service de la patrie. Maintenant la paix est partout. Je le répète, tout est soumis. Notre ennemi, chassé de notre territoire, est réfugié dans le Maroc et je viens de recevoir la nouvelle que je regarde comme presque certaine, bien que je n'aie point la certitude officielle (1), qu'Abdel-Kader vient de licencier le

(1) Si les prévisions du maréchal, relatives au développement matériel et

peu de monde qui lui restait et qu'il s'est enfoncé dans l'intérieur de l'empire. Voilà, Messieurs, votre bilan algérien!

Avant de rentrer à Paris, le maréchal voulut aller embrasser les siens à la Durantie. En traversant Périgueux pour gagner la capitale, il dut recevoir les hommages enthousiastes de ses compatriotes. Plusieurs banquets lui furent offerts; réceptions officielles, ovations, discours, aubades, arcs de triomphe, rien ne lui fut épargné. L'ivresse était générale et toutes les opinions se réunirent pour fêter l'arrivée du maréchal dans sa bonne ville de Périgueux.

Nous ne citerons ni les toasts du préfet, M. de Marcillac, ni du maire, M. de Trémisot; nous retenons seulement une des nombreuses réponses du maréchal.

Messieurs,

Vous me faites plier sous le poids des honneurs! Vous me touchez au cœur, vous m'enivrez! A peine revenu des émotions que m'a causées le brillant accueil que j'ai reçu à Marseille, je me suis trouvé au milieu des fêtes qu'on a organisées à Excideuil.

J'ai quitté cette ville ce matin; les laboureurs des campagnes sont accourus sur ma route; ils ont voulu me voir, me complimenter. J'arrive ici, au milieu d'une population en fête qui m'attendait avec de nouvelles ovations. J'y ai reçu

à la prospérité de l'Algérie étaient fondées, il n'en n'était pas de même en ce qui concernait la soumission du pays et la retraite d'Abdel-Kader. On verra au tome III quels efforts restaient à faire à notre valeureuse armée pour détruire la puissance de l'infatigable Emir. La campagne de 1845 et 1846, en effet, fut peut-être la plus pénible de la conquête de l'Algérie.

les hommages des autorités, de la garde nationale, de la corporation des ouvriers. On m'a conduit dans les banquets où la population industrielle était en majorité, et j'ai pu, enfant de mes œuvres, fraterniser avec les enfants du peuple. J'arrive ici au milieu de cette cité où je reçois de nouveaux hommages, de nouveaux honneurs. C'en est trop!

Ah! vraiment, il y a de quoi faire perdre la raison! Mais. je le sens, une grande partie de ces manifestations s'adresse à cette armée d'Afrique, si vaillante, si éprouvée, et à laquelle je raconterai comment vous la récompensez de ses fatigues, de ses succès. Une forte part en revient au gouvernement du Roi, qui ne néglige rien pour le triomphe de nos armes, pour le bien-être du soldat et pour la gloire de notre drapeau...

A son arrivée à Paris, le 29 novembre, le duc d'Isly fut immédiatement reçu par le Roi. Le souverain et son gouvernement, il faut le dire, ne ménagèrent point les félicitations et les éloges au maréchal. C'était. sans doute, malgré les conseils du Gouvernement, que le maréchal avait engagé la bataille; mais le succès était là, et le vainqueur d'Isly n'avait jamais manqué d'associer le Gouvernement aux hommages qu'il avait reçus sur son passage à Marseille et en Périgord. Il y eut dans la presse d'opposition comme une trêve; toute attaque, à cette heure, en effet, eût été inopportune et fort maladroite. Le vieux sentiment chauvin, réveillé par les combats et les victoires du Maroc, était trop chatouilleux pour que les républicains et les légitimistes osassent l'irriter en ce moment. — A la Chambre même, il y eut apaisement. Depuis le retour de Napo-

léon, après ses campagnes, nul général n'avait reçu de la population une ovation plus sincère et plus chaleureuse. Le maréchal Bugeaud était, à cette heure, le second personnage du royaume; sa loyauté, son patriotisme le mettaient à l'abri de tout soupçon d'ambition personnelle; mais, il faut bien le constater, en ce moment, seule, la personnalité du Roi dominait la sienne.

Le Roi et les princes ne cessèrent de témoigner à ce grand serviteur de la France l'estime à laquelle il avait tant de droits. Cependant, quelques membres du cabinet ne voyaient pas sans jalousie les hommages rendus à un soldat qui n'avait jamais été et ne fut jamais ministre. La lettre suivante, adressée d'Excideuil à M. Gardère, témoigne de ce sentiment qui, il faut bien le dire, ne fut jamais partagé par M. Guizot :

Excideuil, 2 janvier 1845.

Vous ne voulez pas, mon cher Gardère, que je réponde à votre lettre du 29 décembre; mais la foule n'étant pas encore arrivée aujourd'hui, j'ai le temps de vous écrire quelques lignes.

D'autres que vous ont remarqué le silence des journaux du Gouvernement sur les honneurs qui me sont rendus. Je ne sais à quoi attribuer cela, car trois ministres m'en ont félicité très franchement. Sans doute a-t-on cru que c'était assez d'avoir rapporté l'ovation de Marseille?

On se tromperait fort si l'on croyait que je recherche ces hommages. J'en ai refusé bien plus que je n'en ai accepté. Toutes les villes de la Dordogne m'ont envoyé des députations pour m'inviter à des fêtes.

Il paraît qu'on voulait, au ministère de la guerre, enlever

l'ordonnance sur l'Algérie sans consulter ni le cabinet ni moi. Je crois que cela vient plutôt de l'aberration d'esprit que d'un mauvais vouloir contre moi. On était convaincu, en vraies « mouches du coche », que l'Algérie ne pouvait vivre sans l'application de cette œuvre si longuement élaborée par lesdites « mouches ». A force de s'en occuper, on s'était persuadé qu'il y avait urgence extrême lorsqu'il n'y a pas même utilité. Petits esprits qui croient pouvoir et devoir remuer le monde à chaque instant!

Ils ressemblent beaucoup à nos réformateurs qui veulent à toute force réorganiser la société tout entière. Mais l'éveil a été donné à temps. Je sais que plusieurs ministres doivent demander que ce travail de Pénélope soit revu au Conseil d'État. C'est un moyen dilatoire qui pourra bien devenir une fin de non-recevoir.

Nous acceptons de gaieté de cœur votre festoiement. Odiot ou Eynard vous dira où nous logeons. Nous arrivons le 19 ou le 20 à Paris.

Dès l'ouverture des Chambres, le maréchal député d'Excideuil assista assidûment aux séances. L'occasion pour lui était trop belle pour qu'il laissât échapper l'occasion de défendre sa politique et de répondre à ses ennemis. Malgré son étendue, nous n'hésitons pas à reproduire l'important discours que le vainqueur d'Isly prononça dans la séance du 24 janvier 1845, à l'occasion du traité avec le Maroc. Toutes ses idées, en effet, sur la guerre avec les Arabes, sur le système de gouvernement et de colonisation sont contenues dans ce discours qui est en quelque sorte le résumé de sa doctrine et de ses principes.

En ma qualité d'agent du gouvernement, et n'ayant aucune participation aux négociations diplomatiques, je pourrais parfaitement me dispenser de répondre aux interpellations de l'honorable préopinant. Mais ne voulant pas que mon silence puisse être mal interprété, je me décide à prendre la parole. Je le ferai avec cette franchise, avec cette sincérité que, dans d'autres temps, la Chambre a trouvée quelquefois excessive.

Eh bien, je l'avouerai, quand le traité a paru, il ne m'a pas complètement satisfait. (Mouvement.) Serait-il donc bien étonnant que le général d'une armée à qui la conquête d'Algérie a coûté tant de sacrifices, tant de sang, tant de dévouement, se soit placé à un autre point de vue que le Gouvernement pour juger le traité?

L'orateur explique sa pensée et avoue que, tout en se ralliant aux dispositions du traité qui n'a exigé aucune indemnité du Maroc, il regrette que des conditions relatives à Abdel-Kader n'aient pas été introduites, et poursuit ainsi :

Pour obtenir ce mieux que j'avais désiré, il y avait aussi des inconvénients. Il aurait fallu que l'armée de terre, après avoir goûté quelque repos dans la baie de Djemâa-Gazouet, où je l'avais ramenée pour la mettre en contact avec la mer et la ravitailler plus facilement, rentrât sur le territoire du Maroc; que la flotte, pour obtenir l'exécution de ce que j'aurais demandé, restât six semaines ou deux mois peut-être, dans la plus mauvaise saison de l'année, sur la côte où il aurait pu en résulter de graves inconvénients pour nos bâtiments, puisque, dans un temps beaucoup plus propice, nous avions déjà perdu un bâtiment de guerre d'une grande importance.

Pour former cette petite armée de neuf mille cinq cents hommes que nous avons réunie sur les frontières du Maroc, il avait fallu découvrir plusieurs points de l'Algérie. J'avais pris un bataillon par-ci, un bataillon par-là. Je les avais réunis rapidement à travers l'Algérie et je les avais portés à la frontière.

Quoique notre armée d'Afrique vous paraisse souvent beaucoup trop forte, surtout quand il s'agit de voter le budget (On rit), je vous déclare qu'elle est faible, comparativement à la surface du pays qu'elle a à dominer, à protéger.

L'honorable M. Thiers disait l'autre jour que l'Algérie avait deux cents lieues de côtes. Cela peut être, en ligne droite ; mais par les contours, par les difficultés, on peut calculer qu'il y a, des frontières de Tunis à celles du Maroc, deux cent cinquante lieues.

Vous occupez, dans ce moment-ci, tout le Tell où tout est soumis. Eh bien, l'armée est réellement faible pour remplir la tâche qu'elle a à accomplir ; et si elle y suffit, ce n'est qu'en multipliant ses fatigues. J'ai demandé à nos soldats en mobilité plus peut-être qu'on ne pouvait, plus que les forces humaines pussent accorder. C'est en répétant leurs marches à l'infini, c'est en leur imposant des privations presque continuelles, que je suis parvenu à suffire aux besoins de notre domination sur cet immense territoire. Si j'avais voulu occuper beaucoup de points sur la surface de l'Algérie, je n'y aurais jamais réussi avec l'armée actuelle. Il aurait fallu que M. le maréchal ministre de la guerre m'envoyât encore cent mille hommes. (Mouvement.) Ce n'est pas au reste par la multiplication des points fortifiés qu'on domine un pays, car ils ne commandent qu'à la portée des armes et ils paralysent une grande partie des forces. C'est par l'action des troupes mobiles que l'on commande par-

tout, par la puissance morale qui résulte de la puissance matérielle appliquée avec intelligence.

Je le répète, il n'eût pas été sans inconvénient de laisser l'armée sur le territoire du Maroc, car il aurait fallu qu'elle y pénétrât de nouveau pendant six semaines ou deux mois pour l'exécution du traité.

L'armée ne joue pas seulement en Afrique un rôle, celui de la domination et de la protection des intérêts européens. Elle en joue plusieurs. Le plus important, après celui de la guerre, ce sont les grands travaux qu'elle exécute. Lorsque nos soldats rentrent d'une campagne très fatigante, on ne leur donne que trois jours de repos pour réparer leurs effets en débris ; et immédiatement après, on les mène sur les ateliers. Là, ils font une route, un édifice, ils construisent un pont. Ils travaillent toujours, quand ils ne combattent pas.

. . . .

Toutes mes mesures étaient donc prises pour former, non pas une grande armée, cela était impossible, mais un petit corps de troupes aguerries qui, par leur harmonie et leur force d'ensemble, devaient vaincre des multitudes qui n'avaient pas la puissance que donnent seules aux masses l'organisation, la discipline, la tactique. Les embarras que nous avons éprouvés pour former ce corps témoignent suffisamment que l'armée d'Afrique n'est pas trop forte, comme quelques-uns semblent le croire. On a dit qu'on aurait pu pénétrer jusqu'à Fez.

M. Gustave de Beaumont. — Je n'ai pas dit cela.

Le maréchal Bugeaud. — Si ce n'est pas vous, on l'a dit! On a dit aussi le contraire. L'honorable M. Thiers a dit que nous n'étions pas en mesure de faire une seconde campagne. S'il a voulu parler du renouvellement des hostilités, il a rai-

son. Nous aurions pu être en défaut pour pénétrer très avant dans l'empire du Maroc; mais immédiatement après Isly, qui avait disloqué l'armée marocaine, nous pouvions aller jusqu'à Fez sans trouver une résistance sérieuse. Mais ce qui était plus sérieux que la résistance, c'était la chaleur! Nous étions au 14 août, il y avait alors *quarante-cinq* degrés de chaleur à l'ombre et *soixante et un* au soleil. Il y avait impossibilité matérielle d'aller jusqu'à Fez. Tout ce que nous pouvions faire, c'était de parcourir et de ruiner une zone de quinze à vingt lieues de pays, et je déclare, dussé-je affliger encore quelques philanthropes, que je l'ai fait autant que je l'ai pu. (Très bien.)

Si je ne l'ai pas dit dans mes rapports, c'était pour ménager la sensibilité de certains hommes que nous avons en France et qui sont plus soigneux des intérêts de l'humanité que de ceux de leur pays. Et, puisque je suis sur cette question, je dirai que la véritable philanthropie consiste à ménager les hommes et les écus de la France! (Très bien.)

Quant aux razzias, contre lesquelles on s'est tant récrié, je demande s'il était un autre moyen d'arriver à la conclusion de la guerre? En Europe, il y a d'autres moyens d'atteindre les intérêts de l'ennemi. On prend ses capitales, on intercepte les grandes routes, la navigation des fleuves, et quand on tient ainsi les entrailles d'un pays, on le fait capituler. Mais en Afrique, il n'y a pas de capitales, pas de villes, pas de villages, pas de fermes, il n'y a qu'un intérêt, l'intérêt agricole (1). Il est répandu sur toute la surface

(1) A propos de l'importance de l'intérêt agricole, dans une note, page 437, chapitre XII, relative au vice-amiral comte de Gueydon, et aux contributions de guerre prélevées par lui après l'insurrection de 1870, il s'est glissé une erreur sur laquelle nous devons revenir. Ce n'est point à la somme de *quatre* mais de *dix* millions que s'est élevé le chiffre de l'impôt de guerre perçu par l'amiral sur les tribus kabyles de la subdivision de Dellys. — Une seconde contribu-

du pays ; il faut le poursuivre partout et parcourir, pour ainsi dire, chaque hectare. Là, il faut prendre un troupeau de bœufs, là un troupeau de moutons, là un troupeau de chèvres, là une population qui fuit, montée sur des chameaux, sur des mulets. Voilà pourquoi cette guerre est différente de toutes les autres. Les intérêts sont diffus et éparpillés et il faut s'éparpiller comme eux pour les atteindre. (Très bien.) C'est là ce qui nécessite une armée nombreuse, quoiqu'il n'y ait pas de grandes batailles à livrer.

Je me rappelle qu'on s'est étonné, sinon dans cette enceinte, du moins dans vos bureaux et dans vos commissions, qu'il ait fallu quatre-vingt mille hommes pour faire la conquête de l'Algérie où on n'a jamais vu, dit-on, vingt mille hommes en ligne, lorsque avec des armées de trente mille hommes on a fait la conquête de l'Italie et de l'Égypte ? Messieurs, je ne saurais trop le redire, c'est que dans la plupart des autres pays, surtout en Europe, il suffit de gagner une ou deux batailles décisives pour s'emparer des grands intérêts de l'ennemi qui se trouvent concentrés sur quelques points. Mais, en Afrique, des combats même convenables n'ont rien de décisif. Ce n'est que par leur multiplicité et en prenant les tribus les unes après les autres, que nous sommes parvenus à soumettre les Arabes. Le chiffre de quatre-vingt mille hommes est d'ailleurs fort réduit par le nombre des malades, des non-valeurs, des hommes employés aux travaux.

tion de guerre dont furent frappés les rebelles de la province de Constantine dépassa 25 millions. Les Kabyles, en outre, rachetèrent une partie des terres séquestrées. Bref, d'après une loyale déclaration faite au conseil supérieur du Gouvernement par le général Chanzy, plus de 60 millions rentrèrent dans la caisse de la colonie, de par le fait de son prédécesseur l'amiral de Gueydon. — Or, cet homme illustre, organisateur de génie, une des rares intelligences hors pair que nous ayons en France, fut brutalement révoqué au 24 mai 1873, par le nouveau président de la République, duc de Magenta. Avant que l'histoire demande compte à ce dernier de cette inique mesure, peut-être en dirons-nous les motifs.

Je le déclare donc : sans beaucoup d'art dans la manière de disposer les troupes, ce chiffre serait insuffisant! (Très bien.)

Je ne quitterai pas cette tribune sans dire combien l'armée a contribué, je ne dirai pas à la protection, à la sécurité, mais à la colonisation. Non seulement l'armée protège, non seulement elle donne la sécurité, mais encore elle exécute les grands travaux d'utilité publique. C'est l'armée qui vous a fourni des bras nombreux et à bon marché, et sans elle vous ne les exécuteriez pas, car d'abord vous ne voteriez jamais les sommes nécessaires pour les faire faire par des bras civils. Car un terrassier coûte trois francs, un ouvrier d'art, un maçon, un menuisier six ou sept francs par jour, et, si, par impossible, vous acoordiez les allocations nécessaires à ce travail ainsi rétribué, vous ne trouveriez pas de bras assez nombreux pour les appliquer. C'est l'armée seule qui peut vous les offrir.

C'est ainsi que l'armée a ouvert, depuis deux ans, *cinq cents lieues* de routes, qu'elle a fait seize ponts, une multitude d'édifices militaires sur tous les points, qu'elle a fondé plusieurs villages, qu'elle a créé en un mot tous les grands travaux d'utilité, car il n'y a qu'elle qui en fait. Ce n'est pas tout! Elle porte encore le secours de son budget au mouvement colonisateur et commercial. Elle a ainsi trois grands moyens de faire progresser votre colonie.

Réduire l'armée serait donc la chose la plus contraire à notre entreprise ; ce serait compromettre la conquête ou tout au moins retarder l'époque des compensations à nos sacrifices. Loin de la réduire, il faudrait donc l'augmenter de dix mille hommes. L'armée, par les routes qu'elle a ouvertes, n'a pas fait seulement de la stratégie, elle a encore créé des voies commerciales à l'intérieur.

On a blâmé trois expéditions faites l'année dernière. On a prétendu que ces expéditions avaient uniquement pour but de conquérir de la gloire, de faire des bulletins, et, passez-moi l'expression un peu triviale, de recueillir de la graine d'épinards! (Hilarité générale.)

Eh bien! Messieurs, on s'est trompé : l'armée française ne fera jamais la guerre dans ses propres intérêts. Elle a trop de patriotisme pour cela. Elle la fera, quand il sera nécessaire de la faire, dans les intérêts du pays, et pas autrement. (Très bien, très bien.)

Et savez-vous pourquoi nous sommes allés jusqu'à Biskra et chez les Ouled-Nails qui sont à cent trente lieues des côtes? Pour nous ouvrir des routes commerciales à l'intérieur. Nous avons fait ce que font les Anglais, la guerre d'intérêt. Nous avons marché, l'épée dans une main et le mètre dans une autre. Depuis ces expéditions, il y a eu un progrès énorme dans le commerce de l'Algérie. Le mouvement du commerce d'Alger s'est élevé l'année dernière à quatre-vingts millions; je n'ai pas pu suivre nos tissus dans leur marche, mais je ne serais pas étonné que plusieurs fussent allés jusqu'à Tombouctou. Telles sont les causes pour lesquelles nous n'avons pas voulu occuper tout le pays, mais nous avons voulu l'organiser; nous y avons nommé des chefs qui font la police des routes en faveur de notre commerce, sous nos ordres, sous notre direction.

Si la Chambre me le permet... (Oui! oui! — Parlez! parlez!) je ferai une petite revue de la situation; je ne parlerai pas de la guerre, on ne m'a rien laissé à dire sur ce sujet. (On rit.) Je me bornerai à dire que l'armée d'Afrique s'est toujours montrée digne de l'estime de la nation et que si dans cette guerre elle n'a pas versé autant de sang que sous l'Empire, en revanche, elle a répandu beaucoup plus de

sueurs, car je ne crois pas qu'aucune armée se soit fatiguée autant que celle-ci.

Les résultats généraux, Messieurs, vous les connaissez. Vous savez qu'Abdel-Kader a été successivement chassé de l'édifice de granit qu'il avait créé. Cet édifice, nous l'avons démoli pièce à pièce. Nous avons soumis les tribus, une à une, par cette activité de jambes dont j'ai parlé. Nous l'avons rejeté dans l'intérieur du Maroc, ce qui ne veut pas dire qu'il ne reviendra pas. Je crois même pouvoir vous prévenir qu'il reviendra. (Rires et bruits.) Il ne reviendra pas dangereux, mais il reviendra tracassier, et voilà pourquoi il faut que nous restions toujours forts et vigilants! C'est là mon adage. Vous dominez tout le pays depuis la frontière de Tunis jusqu'au territoire du Maroc. Il ne reste qu'un petit pays de 80 lieues de longueur sur 30 de largeur, qu'on appelle vulgairement la Kabylie. Ce sont les montagnes de Bougie à Djidjilly, pays très difficile, montagnes très âpres, peuplées par des hommes très vigoureux, énergiques, excellents fantassins. Il n'est pas du tout impossible de les soumettre; l'armée d'Afrique ne connait pas beaucoup d'impossibilités dans ce genre. Toutefois, ce n'est pas urgent, mais c'est une chose qui doit être faite tôt ou tard ; comme le disait l'honorable M. Thiers, l'occupation restreinte est une tâche impossible. Il est plus facile de prendre le tout que la partie. On ne peut pas faire la conquête à demi. Souffririez-vous qu'un conquérant vînt s'etablir sur la Méditerranée, prendre Marseille, le département des Bouches-du-Rhône et vous dît : Je suis modéré, je ne veux pas aller plus loin, je me renferme dans un département et je vous laisse les quatre-vingt-cinq autres, vous devez vous estimer parfaitement heureux? Mais comme il vous aurait laissé quatre-vingt-cinq départements, comme il vous serait loisible de

lever 2 à 300,000 hommes et de réunir 300 bouches à feu, vous iriez, un jour, le jeter dans la mer. Il est donc plus sûr de prendre toute l'Algérie que d'en prendre une partie.

L'occupation restreinte, loin d'être un système pacifique, comme le croient ses partisans, nous exposerait à une guerre perpétuelle, car on laisserait à l'ennemi l'impôt et le recrutement à l'aide desquels il pourrait toujours nous attaquer sur notre ligne défensive. Voilà pourquoi la force des choses, et la force des choses, Messieurs, est bien puissante, nous a forcés, malgré nous, peut-être même en dehors de nos idées et de nos théories qui étaient fausses, à prendre tout le pays.

Nous serons donc contraints de prendre la Kabylie, non pas que les populations soient inquiétantes, envahisseuses, hostiles, non, elles défendent vigoureusement leur indépendance quand on va chez elles, mais elles n'attaquent pas. (Mouvements divers.) Mais c'est un refuge pour nos ennemis; puis, ce spectacle de l'indépendance fatigue les tribus soumises qui payent l'impôt et voient auprès d'elles des voisins qui ne le payent pas. Nous serons donc obligés de prendre la Kabylie un jour ou l'autre (1); mais nous pourrons choisir notre temps, et d'ailleurs pour occuper ce pays-là, il faudrait une légère augmentation d'infanterie. Je suis bien aise de le dire à M. le ministre de la Guerre. (Rires.)

Voilà, Messieurs, où vous en êtes à l'égard de la domination. Vous avez non seulement soumis tout le pays, mais

(1) La conquête de la Kabylie, commencée par le maréchal Bugeaud en 1844, fut reprise en 1849 et 1851 par le général de Saint-Arnaud, et interrompue par son rappel en France. Continuée en 1852 par le général Bosquet, en 1853 par le général Randon, elle devint définitive en 1857 sous le gouvernement du maréchal Randon. La soumission des Beni-Ivaren et la construction du fort Napoléon, sur le plateau de Souk-el-Arba dominant le pays jusqu'au Djurjura, l'ouverture de magnifiques routes militaires, achevèrent l'œuvre entreprise par le maréchal Bugeaud.

vous avez organisé le gouvernement des Arabes ; vous l'avez organisé d'une manière simple ; c'est la même organisation qu'avait adoptée Abdel-Kader, et comme c'est un *homme de génie,* nous n'avons pas cru pouvoir mieux faire que de suivre son exemple. Nous avons changé les hommes, nous avons laissé les choses. Cette organisation est peu coûteuse ; il n'y a que des troupes indigènes qui pèsent sur le budget. Le gouvernement en lui-même, les administrateurs coûtent peu ; et cependant tout s'exécute parfaitement ; nos ordres sont obéis, l'impôt rentre avec facilité ; il s'élèvera environ à cinq millions pour 1844, et cet impôt arabe ne porte pas encore sur toutes les populations, car il a fallu en exempter celles qui avaient trop souffert de la guerre. Cet impôt augmentera à mesure qu'augmentera la richesse par le contact des populations avec nous.

Le gouvernement arabe est donc parfaitement organisé. Cela était très important, car c'est de cette organisation que peut venir la sécurité. Nous sommes placés de manière à faire repentir les Arabes de toute insurrection ; mais il faut leur faire sentir le moins possible l'usage de la force. C'est par un gouvernement fort et paternel à la fois que nous obtiendrons la soumission des Arabes, non pas une soumission universelle. Il y aura encore quelques insurrections, mais elles seront rares ; c'est ainsi que la civilisation européenne se propagera plus facilement.

Le progrès de la colonisation européenne a été sensible. En 1841, le chiffre était d'environ vingt-sept mille âmes, il est aujourd'hui de soixante-quinze mille âmes. La population en a donc triplé en deux ans : car ce n'est guère que depuis deux ans qu'il y a de la sécurité. Il y a donc progrès, progrès sensible. Et cependant, qu'il me soit permis de le faire observer, ce progrès s'est opéré, *sur la côte,* sous le gouverne-

ment d'un militaire qui est au sommet de l'administration civile; *dans l'intérieur,* sous le gouvernement militaire pur. Cela prouve que les populations ne craignent pas autant qu'on veut bien le dire le régime du sabre, et que les choses qui les préoccupent le plus, ce ne sont pas les garanties civiles, les libertés municipales, mais bien la sécurité. La certitude de conserver sa tête, celles de sa femme et de ses enfants, les récoltes qu'on a semées, passent avant les théories libérales. Dans un pays qui se crée, dans un pays où tout commence, il faut à l'administration de l'autorité, et c'est précisément parce qu'elle a de l'autorité, qu'elle en a beaucoup, qu'elle a besoin d'en user très rarement.

Je pourrais comparer les habitants qui vivent sous le *régime civil* de la côte à des enfants mal élevés, et ceux qui sont dans l'intérieur sous le *régime militaire* à des enfants bien élevés. (On rit.) Les premiers crient, pleurent, se fâchent pour la moindre contrariété. (Nouvelle hilarité.) Les seconds obéissent sans mot dire.

Dans les villes de l'intérieur qui sont administrées militairement, il n'y a jamais de procès. La plus grande propreté règne dans les villes ; la plus grande exactitude existe dans la police, et cette administration ne coûte rien, car nous la faisons faire par des officiers qui, ayant leur solde dans leurs régiments, ne coûtent rien à l'État pour leurs fonctions administratives.

Il serait donc, à mon avis, peu sensé de s'empresser de porter une administration civile très coûteuse dans un pays où l'on administre très bien et sans frais (1). Si l'on commet-

(1) Voir au tome III l'exposition des arguments en faveur du régime militaire et les résultats qu'il a produits mis en parallèle avec les inconvénients, les fautes, les dangers, les folies, la confusion et le désordre résultant de l'établissement prématuré du régime civil en Afrique. Il faut consulter à ce sujet

tait cette faute, il faudrait alors doubler, tripler, quadrupler peut-être le budget de l'Algérie. Je ne dis pas qu'à une époque qui ne peut être prévue, il ne faudra pas y porter l'administration civile. Quand il y aura d'immenses intérêts, un immense commerce, une immense industrie, il est possible que l'administration militaire, quoiqu'elle ne soit pas dépourvue de bon sens, je vous prie de le croire, ne suffise pas. Il est possible qu'il faille alors y établir une administration plus profondément éclairée dans les lois, que nous ne le sommes, car nous n'agissons que d'après le bon sens naturel. (On rit.) Mais le moment n'en est certainement pas arrivé et, certes, ce ne serait pas le moyen de nous donner de la force. L'organisation civile n'est pas propre à nous en donner contre le peuple arabe.

Savez-vous, Messieurs, ce qu'est le peuple arabe? Je crois qu'il est bon de le dire. Le peuple arabe n'est pas nombreux quant à l'espace qu'il occupe; mais il est nombreux quant aux Français qui habitent l'Algérie.

Nous n'en avons pas fait la statistique exacte; ce n'était pas aisé, ce n'est pas aisé, même en France. Mais, d'après nos aperçus, nous croyons qu'il y a sous notre domination environ quatre millions d'Arabes (1). Or, les Arabes sont tous guerriers. Il n'en est pas un qui ne sache parfaitement monter à cheval; tous ont un cheval et un fusil; tous font la guerre, depuis le vieillard de quatre-vingts ans jusqu'à

entre autres documents, l'étude très impartiale du duc de Broglie : *Une réforme administrative en Algérie* (1860).

Ayant été à même, comme préfet, d'apprécier le fonctionnement des conseils généraux et municipaux du département d'Alger, il nous a été permis malheureusement de constater en quelles mains ineptes et trop souvent indignes ont été confiés, depuis quelques années, les intérêts les plus graves de notre colonie.

(1) D'après le dernier recensement officiel de 1876, la population de l'Algérie s'élève au chiffre de 2,867,626 habitants ainsi décomposés : indigènes musulmans : 2.487,941 ; israélites naturalisés : 33.506 ; étrangers naturalisés : 4.020 . Français : 194,772 ; étrangers : 158,387.

l'enfant de quinze ans, et cette population de quatre millions d'âmes ne compte pas moins de cinq à six cent mille guerriers, tous très habiles, pris individuellement.

Messieurs, est-ce en présence d'un tel peuple qu'il faut être faible? Croyez-vous qu'il ne faille pas constituer votre population d'une manière forte? Ce sont ces considérations qui m'ont conduit à demander d'établir, en même temps que la colonisation civile sur la côte, la colonisation militaire dans l'intérieur.

Il faut que nos colons ne laissent jamais rouiller leur fusil, qu'ils soient toujours prêts à le saisir et qu'ils aient une discipline, car la discipline seule donne de la puissance aux masses. Nous ne les soumettrons pas à toutes les règles de la caserne; nous ne leur demanderons que ce qui sera compatible avec les nécessités de l'agriculture; mais quand le danger paraîtra, ils doivent obéir à leurs nouveaux chefs, comme ils obéissaient autrefois à leurs colonels.

Quand une colonne de troupes régulières passera dans leur voisinage et aura besoin de renfort, ils devront s'unir à elle pour combattre l'ennemi commun.

Et croit-on qu'ils ne pourront pas progresser avec une semblable organisation? Ce serait une grave erreur; et si la Chambre me le permet, j'essaierai de démontrer qu'ils feront progresser plus vite votre colonie que la colonisation civile. (Parlez, parlez.) En voici les raisons :

Que pouvez-vous demander à la population administrée civilement et jouissant de tous les droits civils et municipaux? Rien. Vous ne lui avez pas même demandé les prestations en nature qui sont portées dans votre loi sur les chemins vicinaux. C'est que cette colonie se compose de particuliers libres ; ce n'est pas une corporation; ce ne sont que des individualités.

Les colons militaires, soumis à la discipline réduite dans de certaines proportions, exécuteront dans leurs moments perdus, — et il y en a beaucoup dans l'agriculture de l'Algérie, — tous les grands travaux d'utilité publique. Dans les mois de juillet, août, septembre, octobre, par exemple, il est impossible de cultiver la terre, elle est trop dure. Il faut se croiser les bras. Eh bien, ces bras des colons militaires, on les prendra. Les chefs leur diront : « Allons, mes amis, il y a là un ruisseau à barrer avec lequel vous pourrez irriguer deux cents hectares de votre terrain. Allons le faire! » — Ou bien : « Il y a une route indispensable pour communiquer avec telle ville, avec tel centre de population. Allons la créer! » Vous ne pouvez demander rien de pareil à la colonisation civile : elle est libre, indépendante ; vous pouvez lui appliquer votre loi sur les chemins vicinaux, mais voilà tout. Par la colonisation militaire, nous emploierons tous nos moments perdus pour l'agriculture ordinaire, à exécuter des travaux d'utilité générale. Voilà la base de la prospérité de votre colonie!

J'insiste donc beaucoup sur cette idée de la colonisation militaire. Elle me paraît fondamentale. Vous avez assuré votre domination. La colonisation civile est bien commencée : il s'agit maintenant d'assurer l'avenir. Cet avenir est tout entier dans la colonisation militaire ou dans une armée permanente nombreuse que je voudrais porter à cent mille hommes. Cette idée n'est pas nouvelle.

Il y a dans cette Chambre plusieurs membres qui se rappellent qu'en 1838 j'ai dit, et Dieu sait quelles exclamations j'ai provoquées! qu'il fallait en Algérie quatre-vingt à cent mille hommes judicieusement employés. Je n'en ai jamais eu autant. Mais avec cent mille hommes judicieusement employés, je le répète, vous marchez plus vite vers le but que

vous voulez atteindre qu'en réduisant l'armée. Tout l'avenir de la colonisation est donc dans la colonisation militaire.

Si vous voulez réduire, un jour, l'armée, il faut créer une force attachée au sol par la propriété, se multipliant par la génération occupant le sol et pouvant vous dispenser d'une partie des forces organisées que la domination des Arabes exige aujourd'hui.

Quand ce moment sera arrivé, — on peut l'obtenir en douze ans, — vous serez alors maîtres de l'Algérie, maîtres pour longtemps, aussi longtemps que pourront durer les forces humaines. Si vous ne faites pas cela, vous serez condamnés à maintenir toujours en Afrique une armée de quatre-vingt-dix à cent mille hommes (1).

On dira peut-être : La colonisation militaire serait bien chère. C'est vrai ! Mais songez qu'il s'agit ici de vous décharger du fardeau politique et financier; qu'il s'agit de diminuer l'armée permanente de quarante mille hommes, et la dépense de quarante millions. S'exonérer d'une charge perpétuelle de quarante millions par trois cents millions qu'il vous faudrait supporter pour établir cent mille familles de colons militaires, c'est, vous en conviendrez, un sacrifice éminemment productif.

Les avantages politiques seraient bien supérieurs aux avantages financiers. Cent mille hommes pris sur la popu-

(1) Nous avons souvent entendu dire par des hommes compétents et de haute expérience que si le plan de colonisation militaire du maréchal Bugeaud avait été adopté à cette époque (1845), la population française de l'Algérie serait aujourd'hui décuplée. — De grands centres agricoles et des villes importantes, manufacturières, existeraient dans les trois provinces, et nous n'exercerions pas sur les territoires prétendus civils une domination *purement fictive*. — En effet, n'est-il pas en quelque sorte effrayant de songer que, grâce à l'entraînement irréfléchi des politiciens d'Alger vers le régime civil, le territoire militaire n'occupe plus qu'une surface de 218,000 kilomètres carrés avec 625,000 habitants, tandis que le territoire civil occupe 800,000 kilomètres carrés et 2,242,000 habitants !

lation vraie de la France en dix ou douze ans ne l'affaibliront nullement vis-à-vis de l'Europe; mais quatre-vingt ou cent mille de son armée permanente occupée perpétuellement en Afrique seraient un affaiblissement réel.

Je ne veux pas fatiguer la Chambre des détails d'application pour la constitution de la colonisation militaire. Il faudrait pour cela un livre. Je me bornerai à quelques mots. On a prétendu qu'il faudrait changer la législation militaire. C'est une erreur. Chaque année, la loi met à la disposition du Gouvernement quatre-vingt mille hommes. Il est libre d'appeler sous les drapeaux tout ou partie de ce contingent, et de même qu'il peut laisser dans leurs foyers vingt-cinq ou trente mille recrues, il lui est loisible d'envoyer dix ou douze mille soldats faits dans les colonies militaires. S'il éprouve le besoin de les remplacer dans les cadres d'activité, il puisera un nombre égal d'hommes dans la réserve. La loi de recrutement ne s'oppose nullement à ces dispositions.

Les soldats qui consentiraient à faire partie de la colonie militaire recevraient des congés pour aller se marier. Ils y reviendraient aux frais de l'État avec leurs femmes et ils seraient aidés dans leur installation par leurs frères de l'armée active qui en auraient tous les moyens, par les ouvriers d'art qu'on trouve dans leur sein et par les moyens de transport dont dispose l'armée.

Ce sera cher et difficile, je ne le dissimule pas. Mais je demande si la colonisation civile n'est pas chère aussi. Elle ne se fait pas toute seule; je ne connais qu'un seul bon entrepreneur de colonisation, c'est le Gouvernement, parce qu'il a de l'argent que lui donnent les Chambres, qu'il n'exige ni l'intérêt ni l'amortissement de ce capital et qu'il a dans son armée des bras à bon marché.

Quant aux difficultés qu'il faudra vaincre, je ne me les

dissimule pas non plus. Mais je demande si nous avons fait quelque chose de facile en Afrique? La soumission des Arabes était-elle facile? Elle l'était si peu que beaucoup de gens qui y avaient travaillé la croyaient impossible. Et la preuve, c'est qu'on voulait s'enfermer dans un fossé, rester sur la côte et s'isoler d'un ennemi qu'on regardait comme insaisissable. L'armée, par son dévouement persévérant, a triomphé de tous ces obstacles. Une entreprise que je jugeais moi-même fâcheuse et lourde pour notre politique en Europe est aujourd'hui dans un état qui offre les plus brillantes espérances. Il ne s'agit plus que de consolider l'avenir, et, dans mon opinion, c'est la colonisation militaire qui atteindra ce but. (Très bien! très bien.)

Une agitation prolongée succéda à ce discours.

On comprend aisément le retentissement que produisit cet exposé de principes. Les adversaires du maréchal, à la Chambre et dans la presse, se trouvant en présence du triomphateur, désarmèrent pendant quelque temps. — Mais cette trêve fut de courte durée. — Le silence d'ailleurs leur était à ce moment imposé par l'opinion publique et la juste popularité dont jouissait alors le conquérant de l'Algérie.

La ville capricieuse et légère par excellence, Paris, le fêta avec transport. Il devint le héros du jour, et chacun voulait le voir de près avant son départ pour l'Afrique. C'est alors que fut organisé en son honneur le célèbre banquet du commerce de Paris.

Ce fut le 18 mars 1845 qu'eut lieu, au palais de la Bourse, le banquet offert par les négociants de Paris au maréchal Bugeaud, vainqueur d'Isly, et aux princes

de la famille royale. Cette fête imposante prit les proportions d'un événement en France et en Algérie.

Cette manifestation pleine d'entraînement, disait le *Globe*, a fait sentir à ceux qui y assistèrent combien sont misérables nos petites querelles de parti. L'armée et la marine représentées par un illustre maréchal et par le vainqueur de Tanger et de Mogador; notre dynastie si puissante par l'amour du pays, pour ainsi dire vivante dans la personne des quatre fils du Roi; le commerce de la capitale représenté par plus de quatre cent cinquante de ses membres éminents, toutes les forces vives enfin de la nation étaient réunies dans cette magnifique salle et se donnaient pour ainsi dire la main.

Quinze tables furent dressées. Le maréchal Bugeaud était placé au centre de la table d'honneur. « A sa droite se trouvaient Mgr le duc de Nemours et ses frères, Mgr le prince de Joinville, Mgr le duc d'Aumale, Mgr le duc de Montpensier. A gauche du maréchal, furent placés M. Gouin, ancien ministre, président du banquet, le ministre du commerce, le gouverneur de la Banque, les préfets de la Seine et de police et à leur suite les autres invités. » De nombreux toasts furent portés au Roi, aux princes, à l'armée, au commerce de Paris. Après un discours chaleureux du duc de Nemours, répondant au toast porté au Roi, le maréchal répondit en ces termes aux toasts adressés par M. Odiot et M. Blanqui à lui et aux armées de terre.

Messieurs,

J'avais eu l'honneur déjà d'être accueilli et fêté dans plusieurs villes, mais j'étais loin d'espérer une telle manifestation de l'élite d'une cité qui est le centre du commerce, de l'industrie, des sciences et des arts du monde. Je comprends parfaitement bien le sens de cette manifestation ; je sais que vous honorez dans ma personne ceux qui, de près ou de loin, ont coopéré à la grande entreprise que nous poursuivons tous. Vous avez déjà fait une large part à ces jeunes princes, l'espoir de la France. Vous venez aussi de reconnaître d'une manière généreuse les services qu'a rendus l'armée. Permettez-moi, à mon tour, de vous signaler les droits du Gouvernement à votre reconnaissance. C'est lui qui m'a donné les moyens de bien faire et qui a, tacitement pour cela, engagé sa responsabilité.

Le maréchal présenta quelques considérations sur le système définitif adopté pour la guerre et la colonisation, et signala les immenses avantages que la sécurité de nos possessions devait assurer au commerce français.

Après avoir rappelé que déjà, l'année précédente, le mouvement du commerce entre l'Algérie et la France s'était élevé à quatre-vingts millions, il annonça qu'il avait la conviction que dans dix ou douze ans l'Algérie se suffirait à elle-même. Il termina en ces termes :

Messieurs,

Je suis fier de vos suffrages ; mais je sais tout ce qu'ils m'imposent de zèle et de persévérance.

Je pars dans deux jours et je redirai à nos soldats les flatteuses paroles que vous leur avez adressées : ce sera leur plus belle récompense.

Le banquet de la Bourse de Paris fut en quelque sorte dans la vie du maréchal Bugeaud l'apogée de sa gloire militaire; il y revenait souvent dans ses conversations de famille. Cette ovation spontanée, offerte par la grande ville, était à ses yeux la consécration de son système et de ses idées sur l'Afrique, le couronnement de sa vie.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

APPENDICE.

Le général Bugeaud à M. Louis Veuillot, à Paris.

Oran, le 9 juillet 1837.

Mon cher Veuillot, comme M. Mauguin et les journalistes ont complètement défiguré mon entretien avec l'Émir, je vous prie de rétablir la vérité dans votre journal.

C'est moi et non l'Émir qui avais fixé le lieu du rendez-vous; c'était à trois lieues de mon camp et à huit ou dix de celui d'Abd-el-Kader. L'erreur de désignation du lieu fit probablement qu'il s'arrêta trop tôt; il y avait aussi d'autres motifs pour lui faire ralentir sa marche. Comme il tenait beaucoup à étaler sa puissance, il attendait de nouvelles troupes qui arrivaient à chaque instant. Il exprima même le désir de remettre l'entrevue au lendemain, parce qu'il attendait sept mille Marocains qui n'auraient pu qu'ajouter beaucoup à l'idée qu'il voulait donner de sa force. Ennuyé de toutes ces lenteurs et voyant qu'il était cinq heures du soir, et qu'il me fallait retourner à mon camp de la Tafna, je piquai des deux et je fus à lui : les Arabes admirèrent beaucoup cette résolution : ceux qui vinrent nous visiter le lendemain au camp en parlèrent hautement et dirent que j'avais montré plus de courage que l'Émir.

Ma petite armée fut loin de partager l'opinion de M. Mauguin. Vous connaissez le reste de l'entrevue; vous pouvez arranger cela comme vous savez si bien le faire.

Votre ami,

BUGEAUD.

Le général Bugeaud à M. Louis Veuillot, à Paris.

Oran, le 20 juillet 1837.

Mon cher Veuillot, je comprends qu'avant la fin de la session le ministère n'ait pas publié le traité (le traité de la Tafna) : mais je ne comprendrais pas qu'après les Chambres, il retardât encore cette publication. C'est bien assez de m'avoir laissé sous le fouet de la presse depuis deux mois. Presque toute la France croit que le traité a *été renvoyé en Afrique* (paroles de M. Molé dans la séance du 24 juin, je crois) pour y être modifié. Or, le fait est qu'il a été ratifié sans aucune modification. Qu'arrivera-t-il quand enfin il sera publié ! Que la presse dira : Il fallait que le traité fût bien mauvais puisque, quoique modifié, il n'est pas encore bon. C'est l'argument tout naturel des opposants à la pacification, et en conséquence je crois qu'il est essentiel de prendre les devants et de dire que le traité a été ratifié sans aucun changement.

Il ne tenait qu'à moi d'être chargé des négociations et démonstrations de Constantine. M. Delarue est venu me l'offrir et M. Molé me dit confidentiellement qu'il n'est que moi pour développer dans l'Algérie le système pacifique que je viens d'y fonder. J'ai répondu que j'étais flatté de la confiance que me montrait le Gouvernement et qu'en retour je devais lui dire avec franchise ce qui me paraissait dans les intérêts de tous. Voici textuellement le passage de ma lettre sur ce point.

« Je pense sincèrement qu'il vaut mieux que ce soit M. le gouverneur général qu'on charge de cette affaire. Il est destiné à rester longtemps en Afrique et à y remplir une mission grande et difficile. Il faut donc lui donner la prépondérance nécessaire pour l'accomplir. Or, ce serait l'amoindrir beaucoup trop que de faire faire autour de lui deux grandes opérations auxquelles il ne participerait pas. Il y aurait même là un autre danger ; c'est que, n'ayant pris aucune part à ces traités, il n'aurait pas l

même zèle pour les maintenir. A son insu même, il pourrait se laisser aller à des démarches, à des impressions qui seraient peu favorables au système que vous voulez maintenir. C'est là malheureusement la tendance de l'esprit humain... »

Je vous assure, mon cher Veuillot, que tout n'est pas roses dans les grandeurs et surtout dans celles d'Afrique. Il m'est impossible de faire ma correspondance ni d'écrire un mémoire commencé depuis un mois, tant je suis dérangé par mille détails d'organisation... Ah ! qu'il me tarde de regagner le Périgord ! Et au bout de tout cela, être attaqué, calomnié, vilipendé, c'est trop !

Votre ami,

BUGEAUD.

Simon BERNARD (baron), général, né à Dôle en 1779, mort le 5 novembre 1839. Élevé par des religieux et entre autres par l'abbé Gantès, savant prêtre de Dôle, il fut reçu à 15 ans à l'École polytechnique. — Arrivé à Paris au milieu de l'hiver le plus rigoureux, à pied, le sac sur le dos et un bâton ferré à la main, il mourait de froid et de faim sur l'un des quais de la ville lorsqu'il fut sauvé par une pauvre femme qui l'amena chez elle, le réchauffa et le conduisit à l'École. Bernard se forma à l'enseignement de Lagrange, Laplace, Haüy, Berthollet, Chaptal et Monge. Il sortit le second de la promotion du génie. Il fit ses premières armes à l'armée du Rhin et gagna bientôt les épaulettes de capitaine. Chargé par l'Empereur, pendant la campagne de 1805, d'une mission importante, il devint son aide de camp. Pendant les *Cent-jours*, il fut mis à la tête du cabinet topographique de Napoléon. Il combattit à Waterloo, essaya en vain de reformer l'armée et ne put obtenir de suivre l'empereur à Sainte-Hélène.

Exilé à Dôle par la Restauration qu'il aurait cependant servie, « parce qu'il pensait, dit M. Molé, qu'on se doit à sa patrie sous tous les gouvernements qu'elle accepte ou qu'elle se donne, » il

préféra aller rejoindre la Fayette aux États-Unis. Le gouverneur de l'Union comprit aussitôt les services qu'un tel homme pouvait rendre et lui confia les plus grands travaux qui aient jamais été exécutés ou conçus dans aucun pays. Relier entre elles toutes les parties de l'Union par des routes, des canaux, des rivières navigables, en prenant pour base du plus vaste système de communication, ces lacs que l'Europe envie à l'Amérique et qui comme des mers intérieures portent partout sur leurs rivages le commerce et la vie. Il s'agissait en outre de mettre à l'abri de toute invasion une frontière de quatorze cents lieues, en construisant quinze places de guerre et un grand nombre de forts : telle fut la tâche que le général Bernard proposa au gouvernement des États-Unis. A la nouvelle de la révolution de Juillet, le général Bernard, qui avait achevé les immenses travaux que lui avait confiés le gouvernement de l'Union, voulut revenir en France. A peine de retour, il devint aide de camp du Roi et bientôt après lieutenant général du génie. Le 6 septembre 1836, il entra au ministère et reçut le portefeuille de la guerre qu'il conserva jusqu'à la chute du cabinet du 15 avril 1839.

En apprenant la mort du général baron Bernard, le gouvernement des États-Unis honora sa mémoire par un ordre du jour présidentiel, dans lequel, désirant témoigner publiquement le respect qui lui est dû, autant pour les services éminents rendus par lui au pays que pour ses vertus privées, il ordonne que les officiers de l'armée porteront le deuil pendant trente jours.

RECTIFICATIONS ET ERRATA.

Page 5, ligne 5 : *au lieu de* fils, *lire* à un membre de la famille du bey de Tunis.

Ibid., ligne 13 : *au lieu de* Des-michels, *lire* Desmichels.

Page 22 (note) : Le fait relatif à la mutilation du corps de Mustapha-ben-Ismael par Abdel-Kader est erroné. Voici la vérité : la tête de Mustapha-ben-Ismael, coupée par le berger qui l'avait tué, fut portée par lui à Abdel-Kader dans l'espoir d'une récompense. L'Émir chassa ignominieusement le berger et dit ces mots : « Avec Mustapha-ben-Ismael disparaît le génie, la personnification de l'antagonisme personnel (*anéd*) ». Puis, il fit inhumer respectueusement la tête de son implacable adversaire.

Page 34, ligne 4 : *au lieu de* Madroma, *lire* Vedrona.

Page 46, ligne 27 : *au lieu de* Sessas, *lire* Sezia.

Page 158, ligne 6 : *au lieu de* humeur, *lire* humour.

Page 272 (sommaire), ligne 8 : *au lieu de* 34ᵉ, *lire* 24ᵉ.

Page 275 (note), ligne 18 : *au lieu de* familles, *lire* tribus.

Page 288 (note), ligne 7 : *au lieu de* mortel, *lire* moral.

Page 292, ligne 2. Le rapport officiel du général Bugeaud contient également le nom de M. Léon Roches.

Ibid., ligne 25. Ce n'était pas le frère d'Abdel-Kader, Mustapha, nommé en effet en 1836 par lui, bey de Milianah, mais Sidi-Mohd-Ouled-Sidi-Embarek, alors khalifa de Milianah.

Page 302, ligne 27 : *au lieu de* Metjar, *lire* Medjeher.

Page 304, ligne 4. C'était seulement par les Arabes que ces forteresses étaient réputées imprenables en raison de leur situation et de leur éloignement ; ces travaux en réalité n'avaient aucune solidité.

Page 318, ligne 20 : *au lieu de* Telleugz, *lire* Telleugr.

Page 330, ligne 15 : *au lieu de* Sebaou, *lire* Sebdou.

Page 332, ligne 30 : *au lieu de* Sebaou, *lisez* Sebdou.

Page 341 (note), ligne 5 : *au lieu de* Lauries, *lire* près des sources du Chélif.

Page 365 (note) : *au lieu de* saba, *lire* raba.

Page 368, ligne 18 : *au lieu de* Chenba, *lire* Chebba.

Page 370, ligne 18 : *au lieu de* On a vu que le général de Bar avait été envoyé à Cherchell au commencement de 1842, sans pouvoir y parvenir, *lire* On a vu que le général de Bar y avait été envoyé (à Tenès) de Cherchell par le gouverneur.

Page 396 (note), ligne 28 : *au lieu de* Cortonna, *lire* Cartenna.

Page 397, ligne 10 : *au lieu de* Ben Kassili, *lire* Ben Kobrili.

Ibid., ligne 20 : *au lieu de* c'étaient, *lire* il fallait.

Page 437 (note), ligne 28 : *supprimer* le second mot *il*.

Page 438 (note), lignes 4, 5, 10 : *au lieu de* quatre, *lire* dix.

Page 444 (note), ligne 69. Le général d'Eudeville n'était alors que colonel. Il fut nommé général seulement après mon départ d'Alger. (janvier 1874), et mourut peu de temps après.

Page 455, ligne 27 : *au lieu de* Kesdir, *lire* Gredir.

Page 457, ligne 11. Le séjour de M. Léon Roches auprès d'Abdel-Kader date du 19 novembre 1837 au 12 octobre 1839, durée de la paix de la Tafna. Il accompagna sans cesse l'Émir et notamment à Aïn-Madhi, à Tackdempt, à Thaza.

Page 460, ligne 12 : *au lieu de* but, *lire* résultat.

Page 462, ligne 21 : *au lieu de* j'aurai, *lire* j'enverrai.

Page 466, ligne 13 : *au lieu de* Bel-Hadji, *lire* Omar, fils de Roches.

Page 482, ligne 23 : *au lieu de* Beni-Kini, *lire* Beni-Hini.

Page 505, ligne 7. Le nom de Ghennaoui s'écrit aussi Guennaoui.

Page 513, ligne 20 : *au lieu de* 10 avril, *lire* 10 août.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

La Sickack. — 1836.

CHAPITRE II.

Traité de la Tafna. — 1837.

CHAPITRE III.

Procès Brossard. — 1838-1839.

CHAPITRE IV.

Système de guerre en Afrique. — 1840.

CHAPITRE V.

Bugeaud orateur politique. — 1831-1840.

CHAPITRE VI.

BUGEAUD ORATEUR MILITAIRE. — 1831-1840.

CHAPITRE VII.

BUGEAUD GOUVERNEUR GÉNÉRAL. — 1841.

CHAPITRE VIII.

Médéah et Milianah. — 1841.

CHAPITRE IX.

Tackdempt et Saïda. — 1841.

CHAPITRE X.

Chélif et Ouarensènis. — 1842.

CHAPITRE XI.

Tenès et Orléansville. — 1843.

CHAPITRE XII.

La Smalah. — 1843.

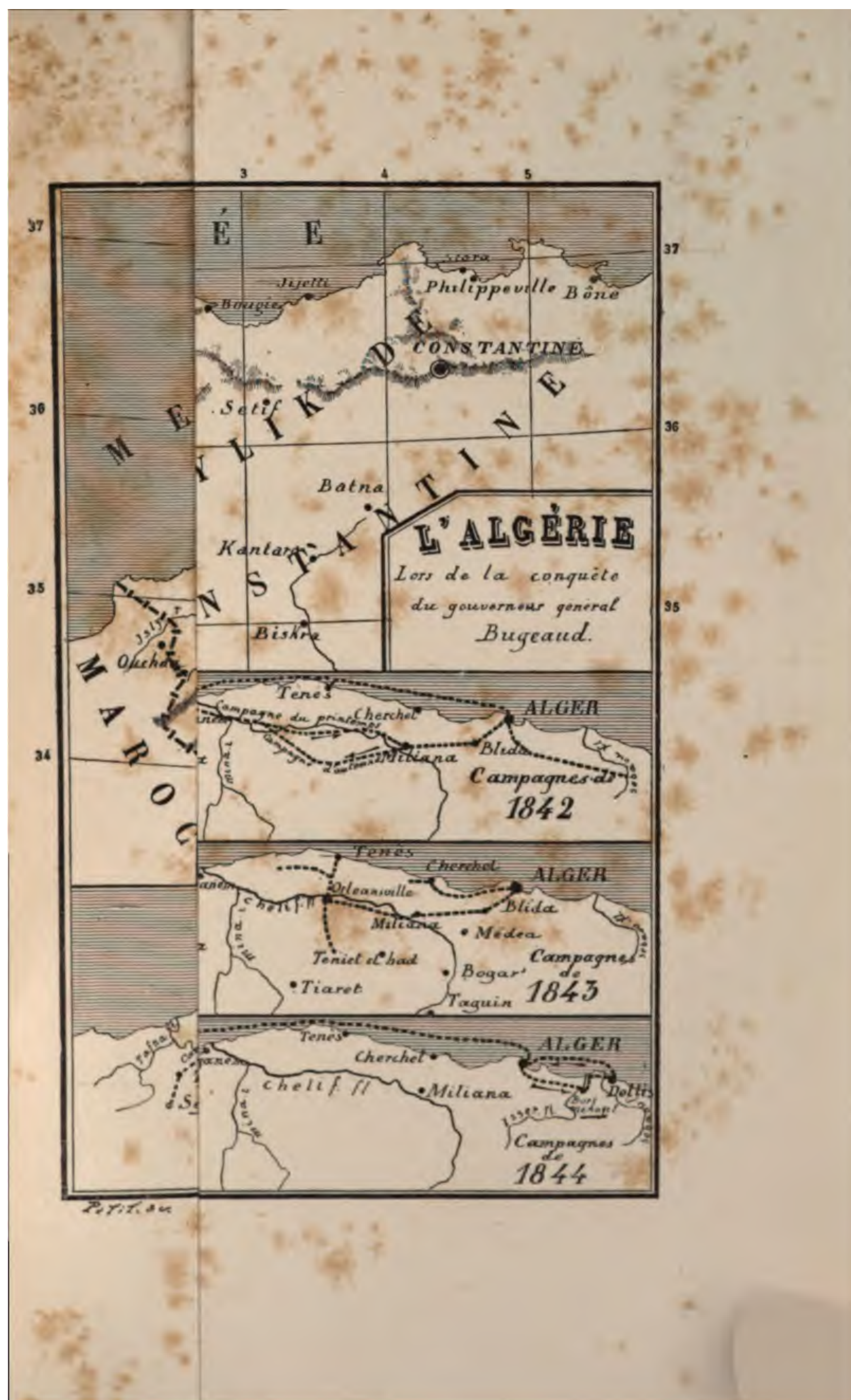
CHAPITRE XIII.

Dellys et Biskra. — 1843-1844.

CHAPITRE XIV.

La bataille d'Isly. — 1844.

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.


L'ALGÉRIE
Lors de la conquête
du gouverneur général
Bugeaud.
Campagnes de 1842
Campagnes de 1843
Campagnes de 1844
CONSTANTINE
Philippeville
Bône
Bougie
Jijelli
Setif
Batna
Biskra
ALGER
Tenes
Cherchel
Blida
Miliana
Orleansville
Medea
Teniet el had
Tiaret
Bogar
Taguin
Dellis
MAROC

